RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE.

VOL. VI. LIV. 1 ET 2.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXV.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

D'ABBADIE (A.). Dictionnaire de la langue Amariñña. in-8°. br. 50 fr.
BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.
DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.
— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.
— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.
— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie. gr. in-8°. 3 fr.
DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.
DUVAL (R.) Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.
— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.
GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.
HYMNE A AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.
HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.
INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.
LEDRAIN (E.) Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.
LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.
— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.
LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.
LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.
MARIETTE-BEY. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.
— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.
— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.
— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.
— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.
— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.
— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.
— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. La livraison 12 fr. 50
Les livraisons 1 à 7 sont en vente.
MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.
— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.
— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50
— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.
— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
G. MASPERO
MEMBRE DE L'INSTITUT. PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

SIXIÈME ANNÉE.

PARIS,
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXV.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette (avec une planche), par U. Bouriant . 1
Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos) (avec une planche) 20
Découverte d'un petit temple à Karnak, par G. Maspero . . . . . —
Le temple d'Apet où est engendré l'Osiris de Thèbes (suite) (avec une planche), par le Marquis de Rochemonteix 21
Fragments des Actes des Apôtres et des Épîtres de St Paul et de St Pierre aux Romains, en dialecte thébain, par G. Maspero 35
Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. Auguste Mariette, par L. Vassalli 37
A Thèbes (avec une planche), par U. Bouriant 41
Der Kalender des Papyrus Ebers, von J. Krall 57
Neue koptische und griechische Papyrus, von J. Krall 63
Ueber einige demotische Gruppen, von J. Krall 79
Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 81
Les canons apostoliques de Clément de Rome (suite), par U. Bouriant 97
Die saitischen Monumente des Vatikans, von Dr. Alfred Wiedemann 115
L'ébène chez les anciens Égyptiens, par Victor Loret 125
Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses, von E. v. Bergmann 131
Voyage d'un moine égyptien dans le désert, par E. Amélineau 166

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VI. Fascicules I et II.

Contenu : 1) La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette (avec une planche), par URBAIN BOURIANT. — 2) Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos) (avec une planche). — 3) Découverte d'un petit temple à Karnak, par G. MASPERO. — 4) Le temple d'Apet (avec une planche) (suite), par M. DE ROCHEMONTEIX. — 5) Fragments des Actes des apôtres et des Epîtres de St Paul et de St Pierre aux Romains, en dialecte thébain, par G. MASPERO. — 6) Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. AUGUSTE MARIETTE, par L. VASSALLI. — 7) A Thèbes (avec une planche), par URBAIN BOURIANT. — 8) Der Kalender des Papyrus Ebers, von J. KRALL. — 9) Neue koptische und griechische Papyrus, von J. KRALL. — 10) Ueber einige demotische Gruppen, von J. KRALL. — 11) Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. AURÈS.

LA STÈLE 5576 DU MUSÉE DE BOULAQ ET L'INSCRIPTION DE ROSETTE.

PAR

URBAIN BOURIANT.

Au mois de décembre dernier, le Musée de Boulaq a acheté une stèle, portant aujourd'hui le n° 5576, et qui a été trouvée à En-Nobéiréh, près de Damanhour, l'ancien , chef-lieu du district de dans le nome .

Cette stèle, cintrée au sommet, est en calcaire et mesure 1m 27 de hauteur sur une largeur de 0m 51. Le tableau gravé dans le cintre, ainsi que les trente et une lignes dont se compose l'inscription sont d'un travail très-grossier : la plupart des signes sont mal exécutés ou inversés, et il y a confusion perpétuelle entre certains caractères; mais, quelque barbare que soit l'exécution de notre monument, il n'en est pas moins précieux.

C'est, en effet, un double de l'inscription de Rosette et, bien que l'importance de ce texte ait été considérablement amoindrie par les découvertes postérieures, je crois qu'aux yeux des égyptologues, une restitution complète du texte hiéroglyphique de ce décret sera toujours intéressante.

La restauration de l'original égyptien que nous donnons plus loin n'est pas sans lacunes, tant s'en faut; la stèle de Damanhour est bien une copie du décret de Memphis, mais c'est une copie écourtée; bien des groupes sont passés, des phrases entières ont été supprimées, enfin la rédaction en est si imparfaite qu'il est de toute évidence que le graveur n'entendait rien ou presque rien à la langue égyptienne.

Cependant, en nous appuyant sur le texte grec de la pierre de Rosette[1], sur ce qui, dans le même monument, reste de la rédaction hiéroglyphique, et sur la pierre de San qui contient nombre de mots communs aux deux décrets, il m'a été possible de rétablir dans sa plus grande partie le texte égyptien primitif de la pierre de Rosette.

Dans la stèle de Boulaq, le texte est précédé d'un tableau au-dessus duquel le disque solaire étend ses ailes. Autour du disque s'enroulent deux uræus, coiffées l'une de la couronne

1) Pour ce texte nous avons suivi l'édition donnée par LETRONNE dans ses *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte.*

blanche, l'autre de la couronne rouge; à chacune de ces uræus est suspendu un sceau dans lequel est fiché horizontalement un flabellum.

Le tableau représente le roi Ptolémée V, suivi de sept dieux et déesses; il est coiffé de la plume ; de la main gauche il tient le ☥ et, de la droite, présente un vase, dont la gravure est inachevée, à un dieu coiffé de la double couronne et piquant du bout de sa lance un prisonnier dont les mains et les pieds sont liés ensemble et qui se tient debout sur les genoux. Derrière ce dieu, une déesse coiffée du disque et des deux plumes droites et portant le sceptre . Aucune inscription n'accompagne ce tableau. Six cartouches, restés vides, ont été gravés au-dessus de six des personnages qui suivent le roi. La présence seule de ces cartouches indique que ces divinités sont les ancêtres mêmes du roi dont il est parlé dans l'inscription, les dieux Philopators, Evergètes et Soters.

Des tableaux de ce genre sont fréquents sur les monuments Ptolémaïques, et la stèle de Tell-Ramsès, n° 5401 du Musée de Boulaq, copie textuelle du décret de Canope, présente, au-dessus de l'inscription, une scène analogue dans laquelle le roi Ptolémée III est accompagné des dieux Adelphes et Soters.

Quant à l'inscription elle-même, elle est composée, comme je l'ai dit plus haut, de trente et une lignes dont les sept premières sont encadrées de traits fortement accusés; ces traits de séparation sont beaucoup plus grêles dans le reste de l'inscription; dans cette partie aussi les hiéroglyphes sont beaucoup moins profondément gravés.

J'ai cru inutile de mettre des *sic* à chaque erreur du scribe; le texte est publié tel quel, aussi fidèlement que m'a permis de le faire l'état du monument qui en certains endroits est usé, et mutilé en certains autres. Pour en contrôler l'exactitude, on n'aura qu'à consulter la planche annexée à cet article, planche reproduite d'après une photographie de la stèle :

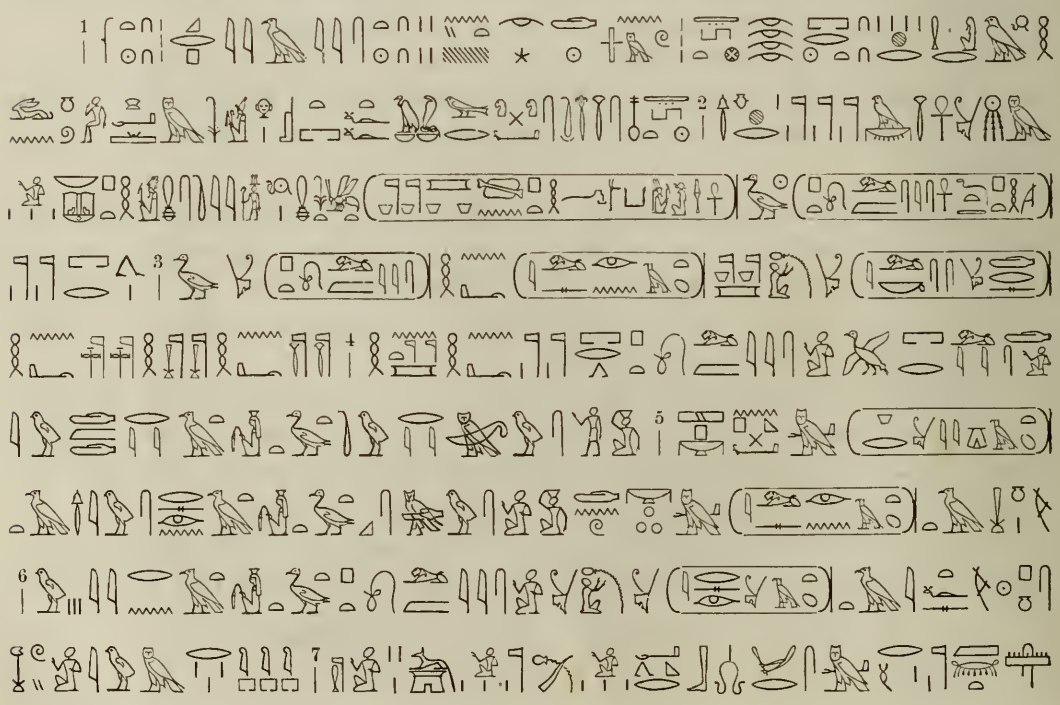

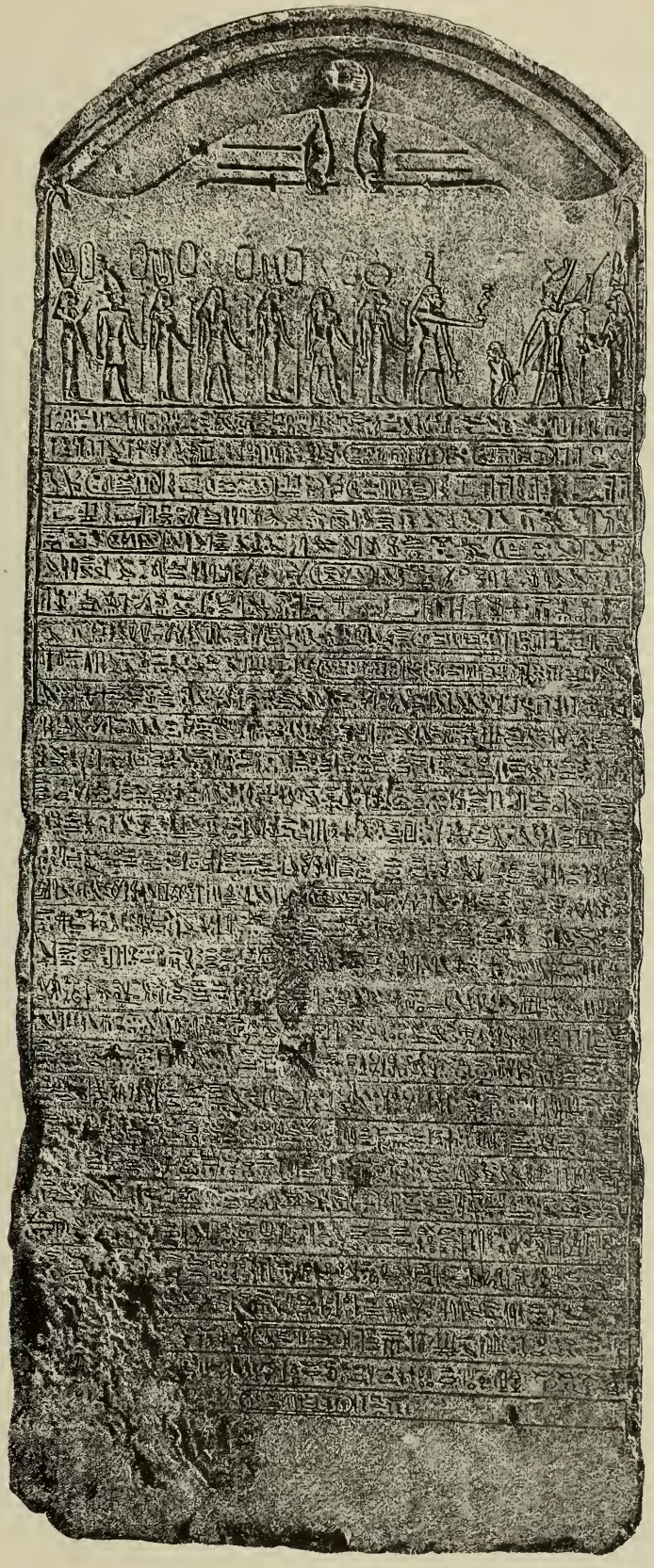

LA STÈLE 5576 DU MUSÉE DE BOULAQ.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Brigham Young University

http://www.archive.org/details/recueildetravaux06masp

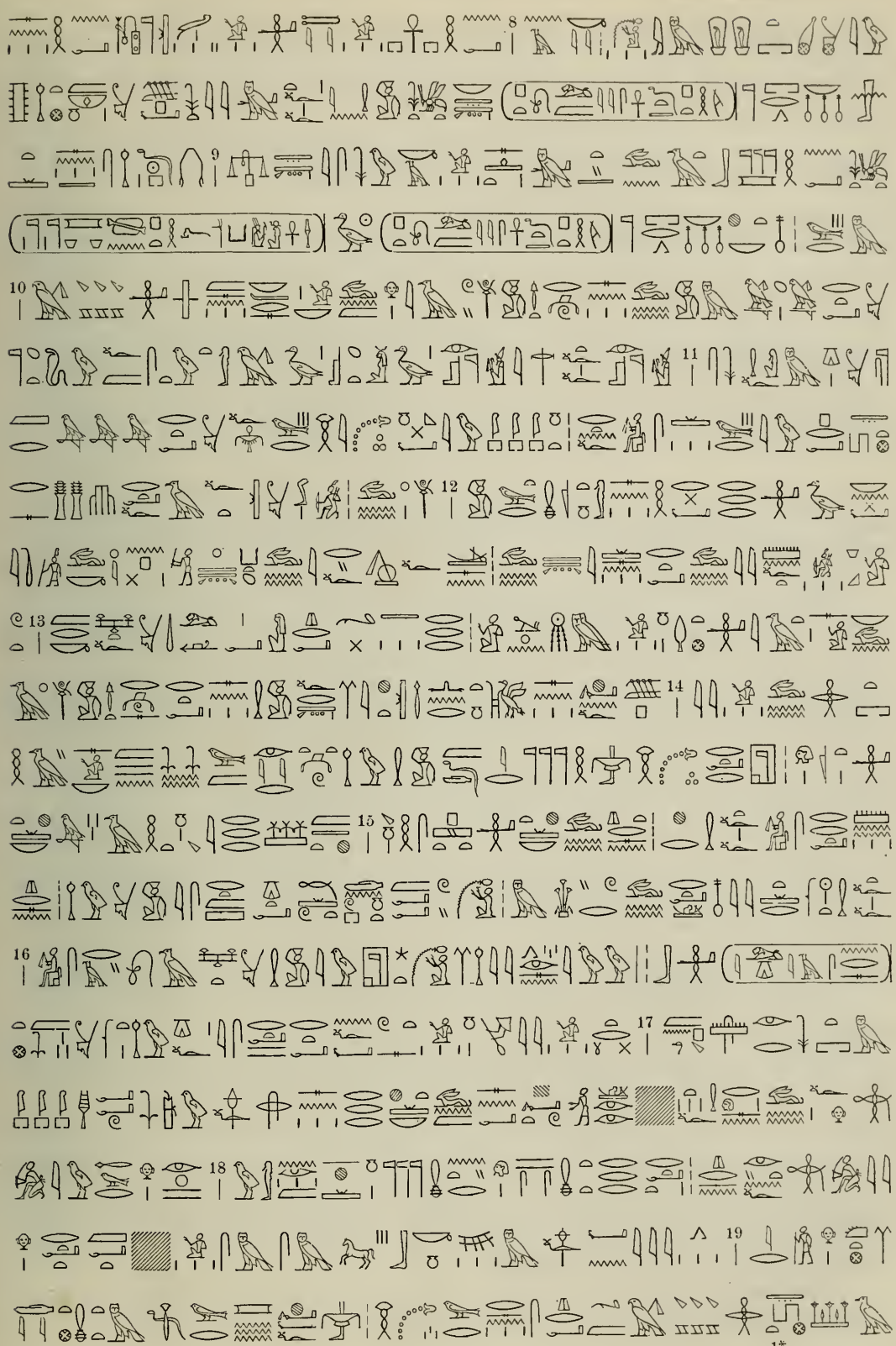

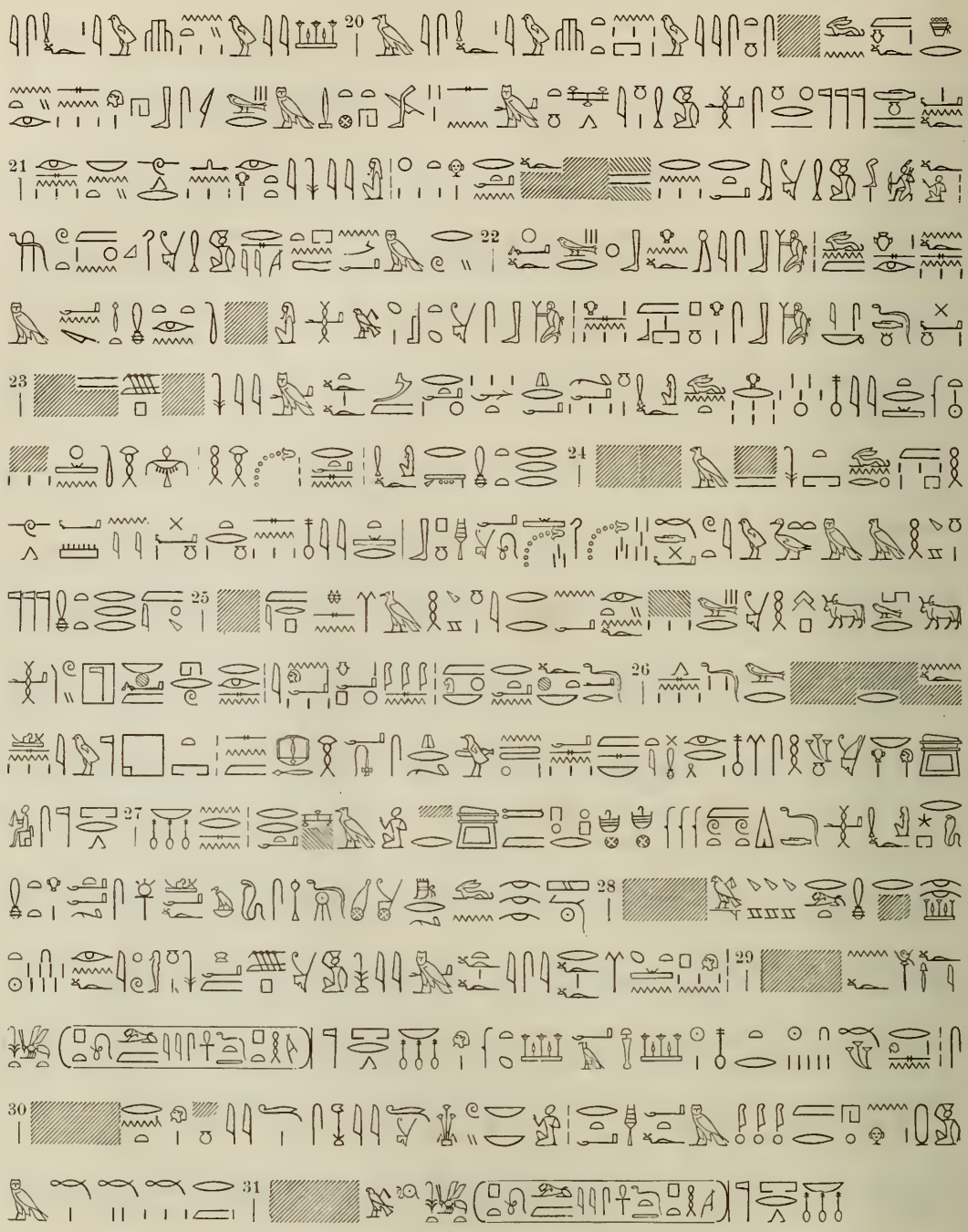

On peut, d'après ce texte, se rendre compte des difficultés que présente le rétablissement de l'inscription de Rosette, et l'on peut voir que, si certaines parties sont claires, il en est d'autres qui restent fort obscures et que je n'aurais jamais pu élucider si je n'avais eu à ma disposition que la stèle de Damanhour.

Heureusement, comme je l'ai dit plus haut, plusieurs monuments concourent à l'éclaircissement des signes douteux et des groupes incertains de notre stèle. Ce sont :

1° La pierre même de Rosette, qui a conservé les quatorze dernières lignes du texte hiéroglyphique [1]. Ces quatorze lignes correspondent aux vingt-huit dernières de la version grecque. Or, comme cette version se compose de cinquante-quatre lignes, on peut présumer que les vingt-six premières lignes du grec devaient être représentées, d'après la même proportion, par treize lignes d'hiéroglyphes.

2° L'inscription gravée sur les murs du temple de Philæ et reproduite par LEPSIUS dans ses *Denkmäler* [2]. Bien que ce texte nous ait rendu quelques services dans notre travail, on ne peut le considérer comme d'une grande utilité; il a été, en effet, mutilé dans sa plus grande partie par l'un des successeurs de Ptolémée V qui, ne trouvant plus de place où mettre quelque chose à son nom, a fait graver un immense tableau au beau milieu de l'inscription. Celle-ci, outre les trois premières lignes qu'elle a perdues en entier, se trouve donc dans un état pitoyable; quelques groupes ont été conservés de ci de là, mais sans rien qui les relie. En somme, on ne peut plus guère comprendre que le commencement et la fin de cette inscription.

3° Le texte grec de Rosette qui, conservé presqu'intact, a été rétabli dans son entier par LETRONNE.

C'est ce dernier texte que nous suivrons. Pour ne pas allonger inutilement ce travail nous ne publierons pas le texte grec, mais nous numéroterons chacune des lignes hiéroglyphiques de notre restitution, du numéro de la ligne grecque à laquelle elle correspondra. De plus on trouvera souligné dans l'égyptien tout ce qui dans le grec est omis ou changé.

Lignes 1 à 6.

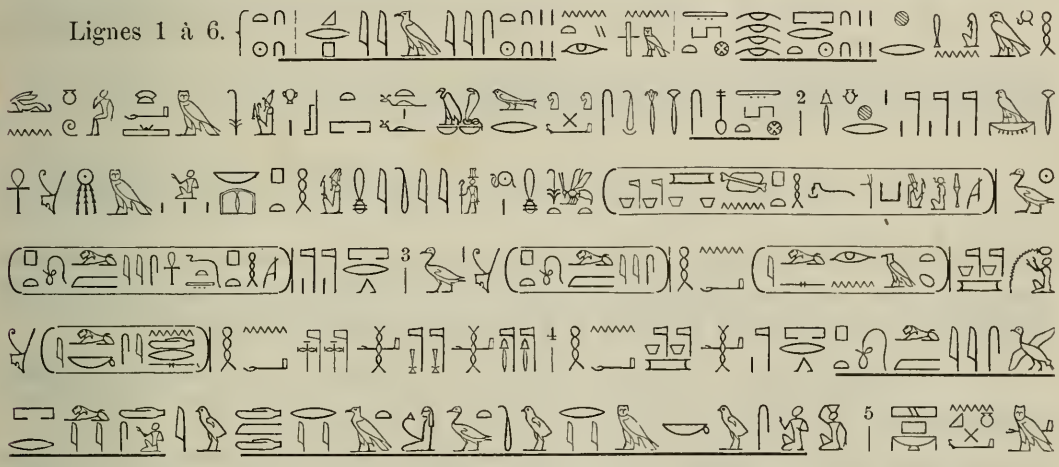

Lignes 1 à 6. L'an 24, mois Gorpiaios, jour 24e, correspondant au mois des Égyptiens Pharmouthi, 24e jour, sous le gouvernement de l'adolescent qui s'est levé sur le siége de son père, du maître des régions du Midi et du Nord, grand par sa vaillance, qui a affermi la double terre et rendu florissante l'Égypte, dont le cœur est parfait avec les dieux, Horus d'or, qui a amélioré la vie des humains, seigneur des panégyries comme Ptah, prince comme Râ, roi du Midi et du Nord *Né des dieux Philopators, éprouvé par Ptah, forme puissante de Rā, image vivante d'Ammon,* fils du soleil, *Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah;* étant prêtre d'Alexandre, et des dieux Soters, et des dieux Adelphes, et des dieux Evergètes, et des dieux

1) LEPSIUS, *Auswahl der wichtigsten Urkunden,* etc., pl. 18.
2) Abtheil. IV, Blatt 20.

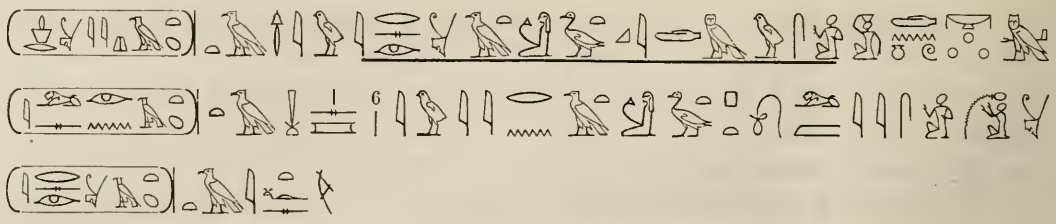

6. 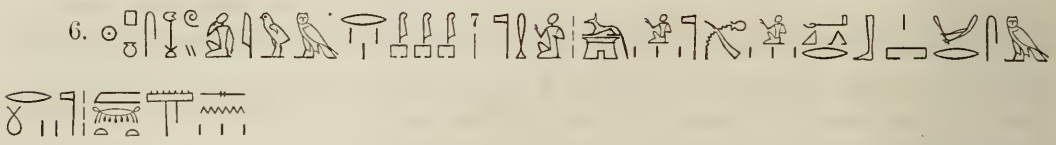

7. 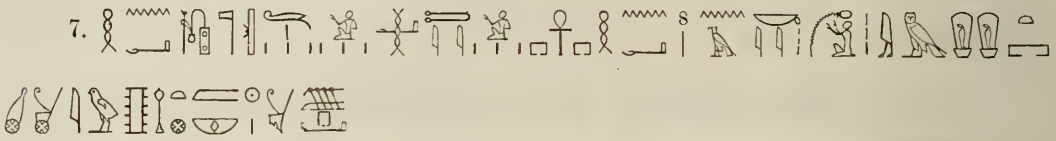

8. 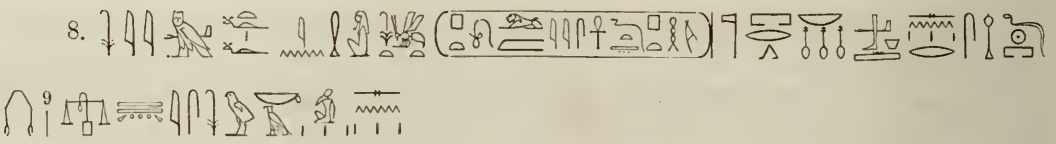

9.

10.

Philopators, et du dieu Epiphane, Ptolémée, fils de Pyrrhidès; et Démétria, fille de Télémaque étant athlophore de Bérénice Evergète; et Arsinoë, fille de Cadmus, étant canéphore d'Arsinoë Philadelphe; et Irène, fille de Ptolémée étant prêtresse d'Arsinoë Philopator;

6. ce jour-là, Décret : les chefs des temples, les prophètes, les secrétaires, les prêtres qui entrent dans le lieu sacré pour revêtir les dieux de leurs habillements,

7. et les scribes des livres divins, et les écrivains de la double maison de vie, et les autres prêtres, étant venus des sanctuaires du Midi et du Nord vers Memphis pour la fête du jour où prit

8. la royauté des mains de son père Sa Majesté le roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, ils se sont rassemblés dans le temple lumineux de la résidence (?) de Memphis; voici qu'ils dirent :

9. Puisque a fait don le bien aimé des dieux et roi du Midi et du Nord, né des dieux Philopators, éprouvé par Ptah, forme puissante de Rā, image vivante d'Ammon, fils du Soleil, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, de toutes choses excellentes et en grande quantité aux temples

10. et à ceux qui les habitent et à toutes personnes qui sont sous sa domination excel-

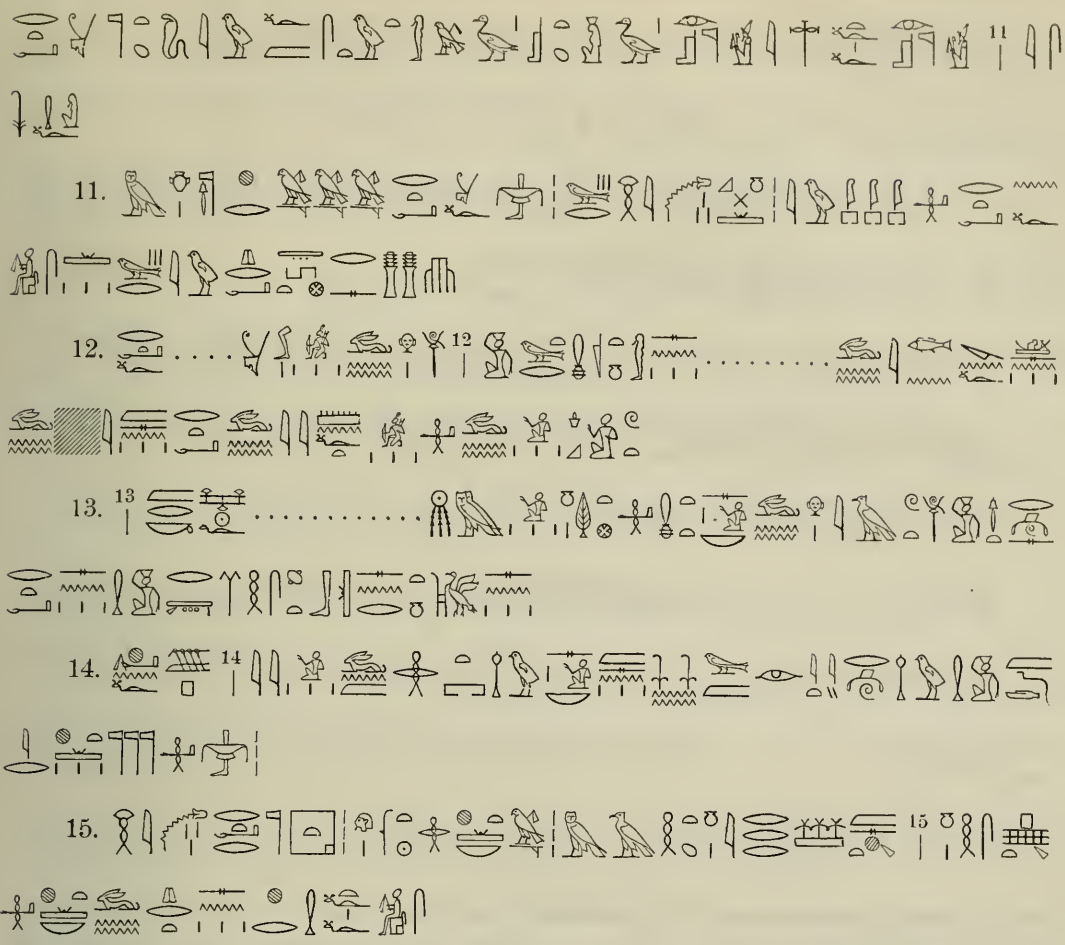

lente, autant qu'elles sont; étant comme un dieu fils d'un dieu, né d'une déesse, il est semblable à Hor, fils d'Isis, fils d'Osiris, vengeur de son père Osiris;

11. comme est S. M. douée d'un cœur accompli envers les dieux, elle a donné de grandes sommes d'argent et des dons nombreux en nature aux temples et a fait de grandes et nombreuses choses pour maintenir en paix l'Égypte et affermir les choses établies;

12. il a . . . . . aux soldats placés sous son autorité excellente, quels qu'ils fussent; *d'entre les revenus publics et impôts perçus en Égypte,* il a anéanti (les uns) parmi eux, il a *allégé* (les autres) parmi eux, faisant être les guerriers et les gens dans l'abondance;

13. de son temps; *les sommes que redevaient au trésor* les habitants de l'Égypte et aussi tous les gens placés sous sa domination excellente, autant qu'ils étaient, S. M. les a abandonnées, d'après leur compte et dans leur totalité;

14. il a pris soin des prisonniers qui étaient en prison, ordonnant que tout individu d'entre eux fut déchargé de toute action; S. M. a ordonné, à savoir : que les revenus des dieux et l'argent

15. et les objets en nature alloués aux temples, chaque année, et tous les revenus des dieux sur les terres vignobles et les terrains de jardin, et toutes choses qui étaient à eux sous le règne de son père auguste,

16.

17. 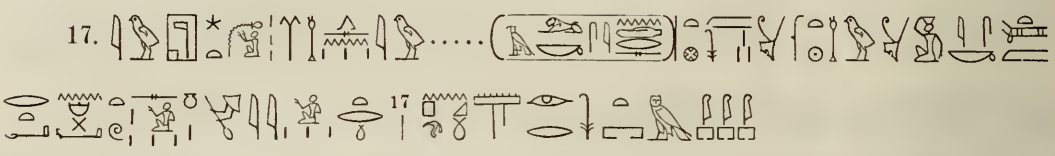

18. 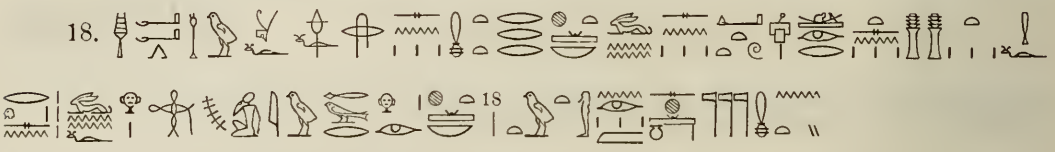

19.

20.

21. 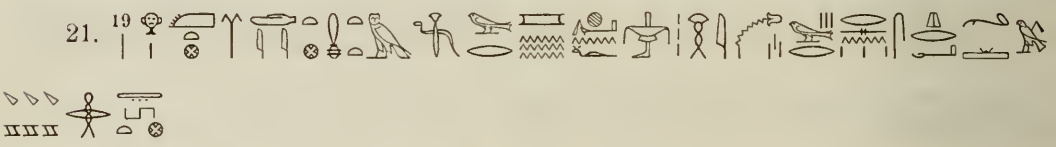

22.

16. demeureraient à eux. S. M. a ordonné que point ne serait remplie la caisse *ṭennu*, par les mains des prêtres, plus qu'il n'avait été fait jusqu'à la première année du règne de son père auguste; de plus S. M. a exempté

17. les tribus sacrées de leur descente à . . . . Alexandrie, au . . . . de l'année; S. M. a ordonné que ne fussent pas levés les gens de la marine; la toile de byssus donnée au trésor royal dans les temples,

18. voici qu'il a ordonné d'en remettre les deux tiers; de même, toutes choses qu'on négligeait de faire, S. M. les a rétablies dans leur état primitif; car il a veillé beaucoup à l'exécution de toutes les choses qu'on a établi de faire pour le culte des dieux, comme

19. il convient; de même, a été maintenu ce qu'il a fait, car il veilla à rendre justice *à tous, comme Hermès deux fois grand; il a ordonné, en outre, que les émigrés revenus, gens de guerre et tous autres qui*

20. *auraient manifesté des intentions hostiles, dans le temps des troubles, conservent les biens dans la possession desquels ils sont rentrés, il a pourvu à ce que des corps d'infanterie,* de cavalerie et des vaisseaux *fussent envoyés* pour repousser ceux qui marchaient

21. contre l'Égypte par les routes comme par la grande verte; il a dépensé beaucoup d'argent et de choses en nature contre eux, maintenant prospères les temples et l'Égypte;

22. s'étant rendue S. M. à *Lycopolis,* celle dans *le nome Busirite, ville dont on s'était*

23. ...

24. 21

25. .....

26. 22

27. ..... 23 .....

28. .....

29. 24

emparé et qu'on avait fortifiée contre un siége, par de grands dépôts d'armes et toute autre sorte de munitions, l'esprit de révolte s'y étant affermi depuis très long-

23. *temps, parmi* les impies qui étaient dans elle, car ils avaient fait de grands dommages aux temples et aux habitants de l'Égypte, S. M. leur coupa le chemin,

24. élevant des murs, creusant des fossés contre eux; tout ce qui se tournait contre eux, le roi ordonna d'exécuter toutes ces choses; *le Nil ayant fait une grande crue dans la huitième année et, comme il est accoutumé de le faire, inondant les*

25. *plaines, le roi l'a contenu, en beaucoup de lieux, en fortifiant* les bouches (des canaux); S. M. mit des troupes pour surveiller

26. cette eau; S. M. prit la ville de force en peu de temps, détruisant les impies qui étaient dans elle, faisant d'eux un grand carnage, comme avaient fait Thot et Horus, fils d'Isis et d'Osiris contre ceux qui s'étaient révoltés contre eux en

27. ce lieu, en rebellion; *quant à ceux qui s'étaient mis* chefs, pour les conduire, *sous son père, et qui avaient vexé le pays sans respecter les temples, S. M. s'étant rendue à Memphis pour venger*

28. *son père et sa propre couronne, les a punis comme ils le méritaient, à l'époque où il vint dans l'intention de célébrer* la fête du jour de la prise de la royauté des mains de son père; de plus, elle a abandonné

29. les choses lui appartenant et qui étaient dans les temples, jusqu'à la huitième année, *montant tant en* argent qu'en nature, *à une quantité non petite.* S. M. les a abandonnées ainsi que les toiles de byssus allouées au trésor royal et qui étaient dans les temples,

30. 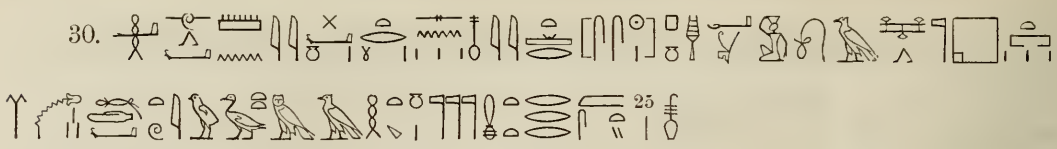

31.

32.

33. .....

34.

35. ..... 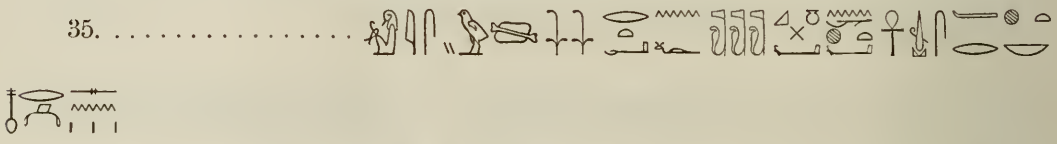

30. et ce qui manquait de pièces de toile jusqu'à ce moment; il a déchargé les temples de l'impôt en nature pris sur le terrain des champs divins de même que de la mesure

31. de vin pour les terrains vignobles; il a fait toutes choses grandement pour Apis et Mnévis et pour tous les animaux sacrés; il a dépensé plus que n'avaient fait les ancêtres; son cœur est entré dans le culte qui leur était dû,

32. à chaque instant; il a fait tout ce dont ils avaient besoin pour la sépulture de leurs corps grandement, grandement; il a supporté (les frais) de leur entretien dans leurs temples, en panégyries, holocaustes, sacrifices et libations en leur honneur;

33. *les privilèges des temples et de l'Égypte, il les a maintenus sur le même pied, conformément aux lois; il a embelli l'Apiéum de magnifiques ouvrages, ayant dépensé pour ce temple, d'or,* d'argent, en nature, une quantité considérable

34. et toutes choses en grand nombre pour le temple du séjour de l'Apis vivant, et S. M. l'a pourvu de travaux achevés à neuf dont la beauté est en perfection vraie; il a exalté l'Apis vivant en fondant des temples, des sanctuaires, des chapelles; *il a restauré, à son tour, ceux qui avaient encore besoin de réparations, ayant pour tout ce qui concerne*

35. *la divinité, le zèle d'un dieu bienfaisant; après nouvelle information, il a réparé les plus honorés des temples sous son règne, comme il convient;* en récompense de ces choses, que les dieux lui donnent la victoire, la puissance, la vie, la santé, la force et toutes les choses bonnes autant qu'elles sont,

36. 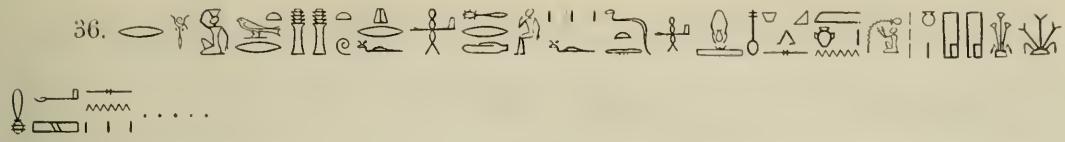

37. . . . .

38. 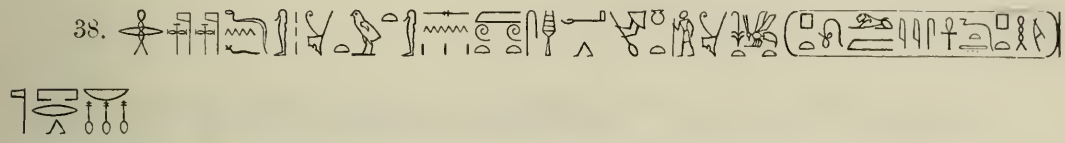

39. 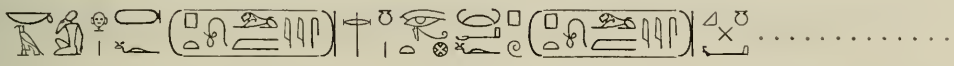

40. . . . . 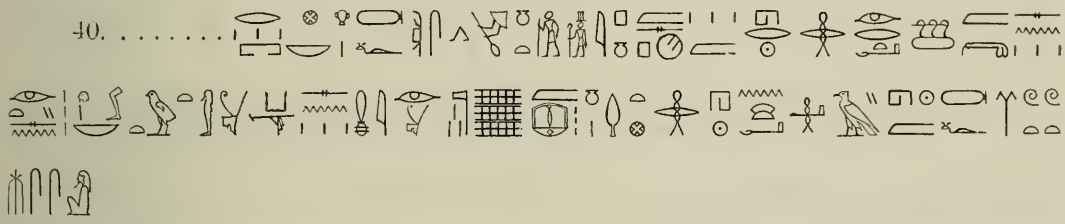

41. 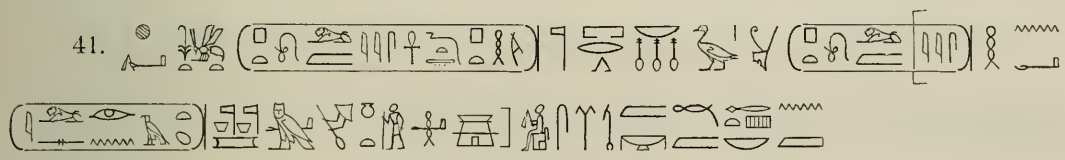

36. pour que sa fonction grande soit affermie pour lui et ses enfants éternellement. Avec événement heureux : Il est entré dans le cœur des prêtres des temples du Midi et du Nord, aussi nombreux qu'ils sont *que tous les honneurs rendus*

37. *au toujours vivant roi Ptolémée, chéri de Ptah, dieu Epiphane, Eucharistе, de même que ceux de ses parents, dieux Philopators, et ceux de ses aïeux, dieux Evergètes et ceux*

38. *des dieux Adelphes* et ceux des dieux Soters, les cultes établis pour eux *soient augmentés grandement,* que soit dressée une statue du roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, *en chaque temple, dans le lieu le plus apparent,*

39. appelée de son nom : Ptolémée sauveur de l'Égypte; elle représentera Ptolémée victorieux . . . . . .

40. . . . . dans tous les temples à son nom. Cette statue sera honorée trois fois dans le jour et on placera les objets de cérémonie devant elle; que les prêtres accomplissent pour cette image tout ce qui est prescrit pour les dieux de l'Égypte dans les fêtes égyptiennes, et au jour de son avénement, et au jour en son nom où il est né.

41. Que soit honoré le roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, fils de Ptolémée et d'Arsinoë, dieux Philopators, par une statue et un naos auguste en électrum incrusté de toutes sortes de pierres précieuses,

42. 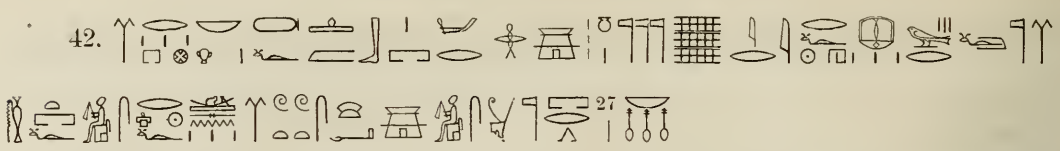

43. 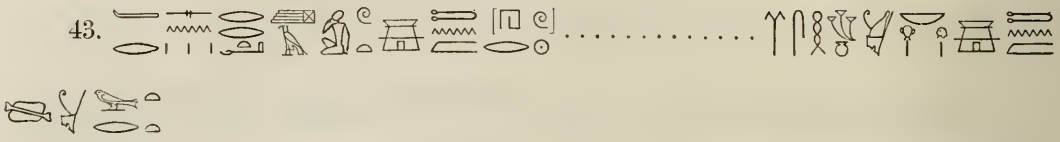

44. 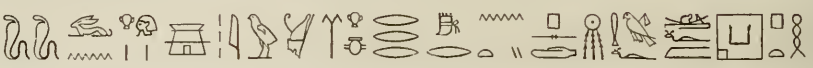

45.

46. 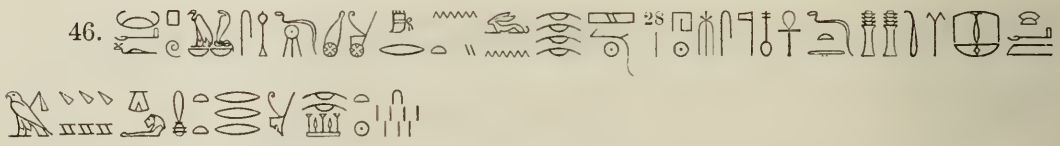

47.

42. dans tous les temples à son nom; qu'il soit placé dans le sanctuaire avec les naos des dieux du pays; que, aussi, au jour des grandes panégyries quand le dieu sort de son sanctuaire à son jour, que soit exalté le naos auguste du dieu Epiphane, seigneur des grâces,

43. avec lui; pour faire distinguer ce naos maintenant et dans la suite des temps, qu'il soit surmonté des dix coiffures d'or du roi devant lesquelles sera mis un aspic, dans la forme de toutes les coiffures

44. à uræus qui sont sur les naos; étant le Pschent au milieu d'elles, car S. M. en était ornée à Memphis

45. quand elle accomplit les cérémonies prescrites pour l'introduction du roi dans le temple quand il prend possession de sa fonction grande; que soit placé au-dessus du plan qui est derrière ces insignes dans l'axe de ce Schent *dix phylactères d'or où l'on écrira* :

46. Cela représente le seigneur des couronnes, qui a illustré le Midi et le Nord; et comme le dernier jour de Mésori est le jour de naissance du dieu bon, vivant à jamais, établi en panégyrie, exalté dans les temples auparavant, comme aussi le 17e jour de Paophi est le jour

47. où il a accompli la cérémonie de l'avénement royal, en prenant la royauté des mains de son père, or étant (ce jour-là) commencement pour toutes choses excellentes . . . . . que soient faits ces jours-là, le 17 et le 30 de chaque mois, jours de panégyrie dans les temples

48. 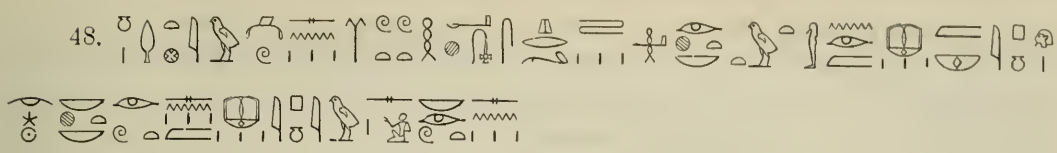

49. 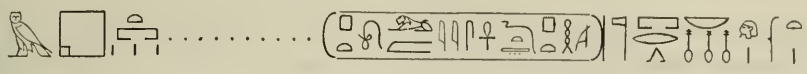

50.

51.

52.

53.

54.

48. d'Égypte, tous autant qu'ils sont; que soient accomplis les holocaustes, les sacrifices, les libations et que l'on exécute tout ce qu'il est prescrit d'exécuter dans les fêtes, en cette fête-là, chaque mois qu'ils les exécutent dans ces fêtes, et que toutes personnes les accomplissent dans les

49. temples, *qu'ils célèbrent une fête et une panégyrie pour le* roi du Midi et du Nord, Ptolémée vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, chaque année

50. depuis le premier jour de Thot jusqu'au 5e jour; étant des couronnes sur leurs têtes, fêtant les autels, les libations et toutes choses qu'il est prescrit de faire. Les prêtres des temples d'entre tous les temples à son nom seront appelés

51. prêtres du dieu Epiphane, seigneur des grâces, en plus des fonctions de prêtres qu'ils remplissent. Or ils feront graver leur fonction de prêtre du dieu Epiphane, seigneur des grâces sur le sceau qu'ils portent à leur main;

52. qu'aussi il soit dans le pouvoir des gens qui désireront élever un naos semblable au dieu Epiphane, seigneur des grâces, de le mettre dans leur maison, qu'ils fassent ces fêtes et ces exaltations chaque mois,

53. chaque année, pour qu'il soit démontré que les habitants de l'Égypte *élèvent et honorent le dieu Epiphane, Eucharistе, roi, comme il convient; enfin que ce* décret *soit gravé* sur une stèle

54. de pierre dure en écriture des divines paroles, en écriture des livres, en langage

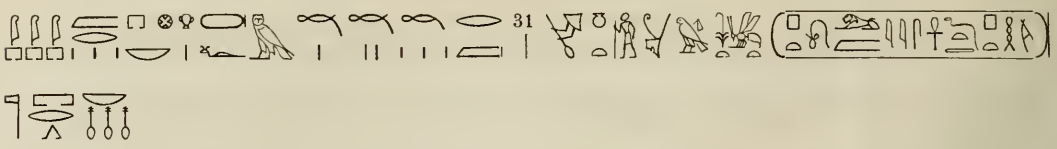

des Grecs; qu'il soit dressé dans les temples, dans tous les temples à son nom du premier, deuxième et troisième ordre auprès de la statue de l'Horus, roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces.

L'inscription de Damanhour est, comme on le voit, de quatorze ans postérieure à celle de Rosette. Ce fait explique les changements survenus parmi les chefs des différents cultes. Leur charge, du reste, était simplement annuelle. Cependant la persistance du pontificat d'Irène, comme prêtresse d'Arsinoë Philopator, me fait croire que pour cette princesse on avait institué un culte particulier dont le chef exerçait ses fonctions jusqu'à sa mort; il n'est guère probable, en effet, que depuis l'an VIII jusqu'à l'an XXIII d'Epiphane, c'est-à-dire pendant seize ans, des élections annuelles aient maintenu la même personne à ce poste d'honneur.

Le tableau de LETRONNE, relatif à ces différents sacerdoces peut donc s'accroître de la manière suivante :

Rois	Prêtre d'Alexandre et des Ptolémées	Athlophores de Bérénice Evergète	Canéphores d'Arsinoë Philadelphe	Prêtresses d'Arsinoë Philopator	Années des Règnes	Mois	Dates juliennes	Sources
Evergète	Alexicrate(?), fils de Diogène	Néant	Bérénice, fille de Cléonicus	Néant	XXII	Epiphi	Août 226	Pap. dém.
Philopator	Démétrius, fils d'Apelle	Néant	Nom manque	Néant	III	Tybi 7	Févr. 220	*id.*
	Aëtès, fils d'Aëtès	Néant	Philésia, fille de Démétrius	Néant	VII	Epiphi	Août 216	*id.*
Epiphane	Démétrius, fils de Sithaltès	Aria, fille de Diogène	Nisæa, fille d'Apelle	Irène, fille de Ptolémée	VIII	Pharmuthi	Mai 197	*id.*
	Aëtès, fils d'Aëtès	Pyrrha, fille de Philinus	Aria, fille de Diogène	Irène, fille de Ptolémée	IX	Méchir 18	Mars 196	Inscr. Ros.
	Ptolémée, fils de Ptolémée, fils de Chrysarmos(?) ou Horhermis	Tryphæna, fille de Ménapion	Démétria, fille de Philinus	Irène, fille de Ptolémée	XXI	Paophi 9	Nov. 185	Pap. dém.
	Ptolémée, fils de Pyrrhidès	Démétria, fille de Télémaque	Arsinoë, fille de Cadmus	Irène, fille de Ptolémée	XXIII	Pharmuthi 24	Mai 183	Inscr. Damanh.

Les titres de ces différents pontifes nous sont connus et leur transcription égyptienne se retrouve déjà au décret de Canope, à l'exception de celui d'Athlophore de Bérénice Ever-

gète. Le titre égyptien qui rend le mot grec athlophore doit avoir le même sens ou à peu près. En grec ἀθλόφορος veut dire littéralement «qui porte le prix de la victoire». Les mots égyptiens correspondants sont écrits ainsi dans la stèle de Damanhour : . Ce groupe doit être corrigé en et redressé en . Si on décompose ce groupe on voit qu'il est composé de trois éléments :

1° «porter» qui se retrouve dans le mot Canéphore; 2° qui doit correspondre au mot «prix»; mais d'après son déterminatif, il est probable qu'il n'a pas un sens aussi étendu; le dictionnaire copte ne renferme aucun mot qui avec le sens de «prix, récompense» se rapproche d'une racine . Il faut donc admettre que a une signification plus restreinte et désigne, au lieu du mot «prix», la chose même donnée en prix, telle qu'une couronne d'or ou un collier. Dans ce cas le mot pourrait être dérivé d'une racine «prendre, retenir, serrer, lier, *tresser*». 3° mots bien connus et qui ne veulent rien dire autre chose que *du combat* ou *de la victoire*. Le groupe entier pourrait par conséquent se traduire : *celui qui porte la couronne* ou *le collier d'or (prix) de la victoire.*

Je propose pour le groupe la lecture *Pyrrhidès*. Cette lecture, bien entendu, n'est pas certaine et, jusqu'à ce que le texte grec soit venu nous fixer à cet égard, on pourra toujours hésiter entre *Pyrrhidès, Prélidès, Perlidès* ou toute autre combinaison de lettres par laquelle on voudra le transcrire. *Pyrrhidès,* cependant, me semble avoir une physionomie grecque plus accusée que les autres.

Le fait le plus remarquable qui ressort des renseignements énoncés dans ce protocole, est la concordance parfaite indiquée pour le premier du mois de Sorpiaios et le premier de Pharmouthi en l'an XXIII du règne d'Epiphane, c'est-à-dire en 183 avant J.-Ch. C'est la première fois que pareille circonstance se présente et je crois que ce fait extraordinaire doit être attribué à l'ignorance du graveur. Je laisse aux savants compétents le soin de décider.

Lignes 6—7. — Le décret de Canope a fourni déjà beaucoup de renseignements sur le titre égyptien des prêtres mentionnés dans la partie grecque de l'inscription de Rosette. Ces titres en effet sont identiques dans les deux textes grecs. Dans l'un et l'autre on lit : οἱ ἀρχιερεῖς καὶ προφῆται καὶ οἱ εἰς τὸ ἄδυτον εἰσπορευόμενοι πρὸς τὸν στολισμὸν τῶν θεῶν, καὶ πτεροφόραι καὶ ἱερογραμματεῖς, καὶ οἱ ἄλλοι ἱερεῖς πάντες, *les grands prêtres et prophètes et ceux qui pénètrent dans le sanctuaire pour l'habillement des dieux, et ptérophores et hiérogrammates et tous les autres prêtres.* Les grands prêtres et les prophètes sont désignés dans le texte hiéroglyphique des deux décrets d'une manière certaine, les premiers par le titre de , *chefs des temples* et les seconds par le groupe *serviteurs* ou *esclaves du dieu.* Le titre des troisièmes prêtres, *ceux qui entrent dans le sanctuaire pour l'habillement des dieux* sont désignés dans l'égyptien et par leur titre et par l'énoncé de leur fonction. La phrase grecque qui les concerne est en effet correspondante aux groupes suivants de Rosette : et, dans Canope, (lignes 2—3) , c'est-à-dire : *les ḥer seštau, prêtres qui pénètrent dans le sanctuaire pour revêtir les dieux de leurs vêtements.* Canope a, il est vrai, passé les signes qui répondent aux mots : *qui pénètrent dans le sanctuaire,* bien qu'ils aient été rendus dans le grec, mais au fond, cela revient au même. Ce qu'il nous importe de savoir c'est que ces prêtres chargés

de l'habillement des dieux étaient autre que les *ḥer seśtau*. Cette attribution de pénétrer dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans le lieu mystérieux où le dieu réside, concorde admirablement avec leur titre. veut dire en effet *maître du mystère* et quel plus grand mystère en effet que de voir le dieu face à face. D'après nos deux décrets, la fonction de ces prêtres est donc nettement définie; ce sont les habilleurs du dieu et la traduction de *Stolistes* qu'on en a donnée, si elle ne rend pas littéralement le sens mystique du mot *ḥer seśtau* est assez exacte quant à la désignation de leur fonction matérielle.

Après ces trois classes de prêtres viennent dans l'un et l'autre décret les ptérophores et les hiérogrammates. Dans l'égyptien, l'ordre n'est pas le même : les *ḥer seśtau* sont suivis des hiérogrammates que suivent à leur tour, dans Rosette, les écrivains de la double maison de vie, et dans Canope, les savants et les pères divins. Les Égyptiens, connaissant mieux que les Grecs la hiérarchie de leurs prêtres, c'est dans le texte hiéroglyphique que nous chercherons à nous renseigner de préférence à ce sujet.

Selon tous ces textes, la quatrième classe était composée des hiérogrammates, et la cinquième des ptérophores, mais ce titre de ptérophores est diversement rendu dans les originaux hiéroglyphiques de Rosette et de Canope. Le premier rend ce titre par celui de ; groupe qui se retrouve dans le décret de Philæ. La pierre de San, pour le même titre de ptérophore présente deux classes qui n'ont pas été distinguées dans le grec : ce sont les et les ; ces deux ordres de prêtres devaient donc composer la classe des ptérophores, classe qui, en égyptien, aurait été désignée sous le nom collectif de , comprenant *les savants* et *les pères divins*. Quant au titre grec qui ne répond en rien au mot égyptien, il aurait pour origine la plume qu'auraient portée ces prêtres pour coiffure. De pareilles représentations ne sont pas rares dans les tableaux égyptiens.

De tout cela on peut conclure que, à l'époque des Ptolémées, la hiérarchie des prêtres égyptiens était la suivante :

1° Grands prêtres; 2° prophètes; 3° *ḥer seśtau;* 4° hiérogrammates; 5° ptérophores ou *écrivains de la double maison de vie,* comprenant deux classes : les *mages* et les *Pères divins.* Le reste des prêtres compris dans notre inscription sous le nom générique de se composait du menu peuple des temples, tels que les , les etc.

Lignes 7—8. — Les groupes . . . . . sont remplacés dans l'inscription de Philæ par la phrase : *A Memphis (?) à la résidence de l'Apis vivant ils se réunirent à la salle lumineuse du* . . . . . Il est à regretter que ce texte soit si mutilé; il aurait donné l'explication du nôtre qui est loin d'être irréprochable. Les groupes ne présentent point un sens clair; je crois qu'il faudrait les rétablir ainsi : , mais comme il n'est pas question de l'Apiéum dans le texte grec, je n'ai pas cru pouvoir me permettre une semblable correction.

est ici l'équivalent du du décret de Canope. Bien que les exemples du verbe dans le sens de *parler* soient rares, la variante que nous présentait ces deux textes est concluante : il n'y a pas moyen de traduire ce membre de phrase autrement que : *voici qu'ils dirent.*

Ligne 9 : [illegible] équivalent de [illegible] (Canope).

[illegible]. Ce mot est inconnu; je crois qu'on doit le lire [illegible]; ce dernier serait alors la racine d'où dériverait le mot [illegible], *offrandes, dons* et aurait le sens de *donner, offrir;* ce sens lui conviendrait ici. En effet il n'y a pas d'autre mot qui, réuni aux groupes [illegible], puisse rendre le grec κατὰ πολλὰ εὐεργέτηκεν, *a comblé de bienfaits.* Ici les bienfaits sont de simples dons en argent et en nature comme on peut le voir tout le long du texte.

Ligne 10. — [illegible]; dans la stèle de Damanhour il n'y a que [illegible]; mais la correction [illegible] pour [illegible] me semble certaine; ce groupe en effet se rend ordinairement par *voici-que, donc, or;* le sens de *or* comme formule explétive, telle qu'on la rencontre souvent dans les langues sémitiques, n'a rien que de très naturel ici. *Or étant S. M. avec un cœur divinement parfait . . . .*

Ligne 11. — [illegible]; ce mot traduit en grec par δαπάναι, *dépenses,* n'existe pas avec ce sens dans les dictionnaires.

Au lieu du grec καὶ τὰ ἱερα καταστήσασθαι, *affermir les choses sacrées,* l'égyptien donne [illegible]. Le mot [illegible] aurait donc ici un sens équivalent au grec τα ἱερα. [illegible] veut dire en effet ce *qui est fixé, établi;* il signifie aussi ce *qui précède, antérieur;* il aurait donc le sens complexe de *choses fixées antérieurement;* c'est-à-dire *fixées par les ancêtres,* ce qui équivaut à *sacrées.* On sait que les Égyptiens, comme tous les peuples de l'antiquité, regardaient comme saintes toutes les institutions des aïeux.

Ligne 12. — J'avoue ne pas comprendre grand' chose aux hiéroglyphes que nous donne en cette place la stèle de Damanhour. Il est d'autant plus difficile de les expliquer qu'il faudrait leur trouver un sens analogue à celui que présente le texte grec, ce qui n'est pas, évidemment. Le grec dit : *il aima les hommes de toutes ses forces,* mais ici rien de semblable. Il ne peut être question d'amour dans le texte égyptien. Il y a là un verbe [illegible] dont le sens est inconnu, mais qui ne se rapproche d'aucune racine signifiant *aimer;* je crois plutôt que ce groupe est mis là, par erreur, pour [illegible] *il fit en force, il fortifia les guerriers,* autrement dit il augmenta leur nombre; mais le texte est trop incertain pour en tirer un sens précis et c'est pourquoi j'ai préféré remplacer par des points ces divers groupes hiéroglyphiques. Peut-être serait-il possible, en comparant avec le texte démotique de Rosette, de rétablir la phrase égyptienne; mais malheureusement nous n'avons au Caire aucune des publications qui renferment ce texte.

Pour ce qui regarde les impôts dont il est aussi question dans cette ligne, je ferai la même observation. Les hiéroglyphes sont trop indécis pour rétablir une phrase quelque peu correcte. J'ai mis le verbe [illegible] pour *détruire;* la disposition des groupes autorise cette restitution, mais je ne la donne pas comme certaine; le verbe *alléger* n'est pas non plus représenté dans le texte égyptien et je ne sais trop quel verbe a pu être employé là.

Le verbe [illegible] *féconder, fertiliser,* doit être mis, je crois, pour [illegible]; le grec en effet dit en cet endroit que le roi fit régner *l'abondance* parmi ses sujets. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'autre mot que [illegible] qui réponde à ce sens en se rapprochant de l'orthographe [illegible] que donne notre texte.

Ligne 13. — Le grec : *les sommes que redevaient au trésor* est impossible à retrouver dans les groupes de notre inscription. Je l'ai remplacé par des points.

J'ai corrigé par . Il s'agit en effet des sommes redues sur les impôts et le roi en fait la remise dans leur entier; c'est-à-dire, d'après la correction, *d'après leur compte, entièrement.*

Ligne 14. — Le mot a dans les dictionnaires le sens de *tombeau;* je crois qu'il veut dire littéralement un lieu fermé duquel on ne peut sortir, ce qui s'applique également bien au tombeau et à la prison.

Pour être plus correct il faudrait, je crois, . *(Le roi ordonna que chacun d'eux) fut débarrassé de toute action,* c'est-à-dire *de tout procès.*

Ligne 15. — a le sens de *pièce de terre, fraction du sol,* et se rapproche assez des signes incompréhensibles de l'inscription ; je n'ai pas hésité à remplacer l'un par l'autre.

est donné, dans le dictionnaire de BRUGSCH, comme signifiant *vigne, terrain planté en vigne,* mais ici, d'après la concordance des deux textes, égyptien et grec, puisque est employé pour *vigne,* est nécessairement le mot que le grec traduit par παραδεισος, *jardin.*

Ligne 16. — semble être le nom de la caisse que les grecs qualifiaient de *télestique.* Le sens du mot grec aussi bien que celui du mot égyptien ne nous est pas connu d'une façon précise (cf. LETRONNE, *Inscription de Rosette,* note 31).

. Ce groupe est difficile à expliquer. Mais comme dans le grec il correspond aux mots δὲ καὶ *et aussi,* il me semble qu'on devrait le corriger en , *en plus, de plus, aussi.* Quant à , il doit être parent de , *éloigner, être éloigné, écarter, interdire* (?), et de là peut-être *dispenser.*

Ligne 17. — Entre la proposition et le mot, désignant Alexandrie, se trouvent quelques hiéroglyphes dont je n'ai pu deviner le sens.

, est inexplicable; il désigne probablement une époque de l'année, mais est-ce le commencement, le milieu ou la fin? Le texte démotique pourrait sans doute éclaircir le sens de ce groupe.

J'ai corrigé le groupe informe en qui veut dire *prendre.* Ce mot est en effet convenable à cette place où il est dit que le roi ordonna de ne plus *lever* la contribution pour la marine (traduction de LETRONNE). L'égyptien corrige ici l'interprétation du texte grec. Il ne s'agit pas d'une contribution en argent ou en nature, mais simplement de l'enrôlement des matelots.

Ligne 18. — . Le grec ici donne ἐγλελείμμενα, *négligés.* Je crois qu'il est difficile de corriger d'une autre façon les signes , à moins que nous n'ayons là un mot nouveau. Mais l'exécution de la stèle est si grossière et tant d'autres fautes s'y trouvent évidentes que je n'ose m'y fier pour établir, d'après elle, le sens d'un mot inconnu.

Ligne 19—20. — Il y a là un bourdon. Le graveur, ayant devant les yeux la minute hiératique du décret qu'il devait copier, a passé du mot au mot , n'écrivant que les premiers signes du groupe et les derniers du groupe , sans s'apercevoir qu'il passait une ligne entière.

La lacune ne peut être comblée par l'inscription de Philæ qui ne donne ici que les mots , *comme a fait Hermès, deux fois grand.* Le reste n'est pas rapporté dans

ce texte qui est du reste très abrégé en ce qui concerne les bienfaits du roi. (Voyez *Revue archéologique*, t. IV, p. 1—19. *Lettre de M. le docteur R. Lepsius à M. Letronne sur le décret bilingue de Philes dans son rapport avec le décret de Rosette*, p. 12.)

Ligne 21. — . Ce mot est de la même famille que qui d'après les dictionnaires signifie *s'arrêter*. Je crois le sens plus large et pouvant exprimer l'action de *rester sur le sol, être fixé au sol;* en tout cas l'idée de «sol» doit y être contenue, puisque notre est le correspondant du grec κατὰ τὴν ἤπειρον *par terre*.

Ligne 22. — Le nom de la Lycopolis du nôme Busirite n'est pas donné dans notre texte qui en cet endroit a été martyrisé par le graveur. Le nom du nôme lui-même a été oublié ou gravé de telle façon qu'il est indéchiffrable.

Ligne 24. — . Je rends ainsi les signes , me basant sur le sens de la phrase grecque correspondante. Le grec dit en effet que le roi ayant formé le siége de la ville, *il l'a environnée de retranchements*. Le mot signifie *entourer, construire en cercle*. Quant aux que je corrige en , bien que cela paraisse tout d'abord extraordinaire, je pense avoir raison. On sait que les lapicides égyptiens avaient pour se guider dans la composition de leurs inscriptions un texte hiératique. Cela est prouvé par les fautes nombreuses qu'on a déjà rencontrées dans les textes et qui ne peuvent avoir d'autre explication. Le mot par exemple a été maintes fois, et chacun le sait, transcrit ou ou . La même cause a produit ici une erreur analogue. Le mot *mur* s'écrivait en hiératique et au pluriel , le groupe se transcrivait en hiératique par ; la différence n'est pas, on le voit, très considérable et notre graveur, peu versé dans la langue égyptienne, a bien pu s'y laisser prendre. C'est du reste, à des erreurs de lecture semblables qu'il faut attribuer, suivant moi, les fautes dont son texte pullule.

Le mot que je propose en correction de serait apparenté à la fois aux mots *couper, diviser* et *cours d'eau*. déterminé par signifierait *ouvrir un chemin d'eau* ou *creuser un canal;* cette correction satisferait le sens de la phrase grecque : (il l'a environnée de retranchements) *de fossés*. (*Fossés* est donné par LETRONNE comme traduction du mot ταφρος; mais ταφρος signifie tout aussi bien lit d'un fleuve et canal que fossé. On n'a qu'à ouvrir un dictionnaire pour s'en assurer.)

Ligne 25. — Le groupe est nettement visible sur la stèle. Mais que veut-il dire ici? signifie *étable, parc à bestiaux* (voy. BRUGSCH et PIERRET) et vient évidemment de la même racine ; ce mot veut-il dire *parquer, poster, mettre en faction?* Je l'ignore, mais ce dernier sens semble être celui qui convient ici. Le grec dit en effet que le roi établit des troupes πρὸς τῇ φυλακῇ αὐτῶν *pour la garde de ces (fleuves)*.

Le graveur a passé tout ce qui était relatif à la crue du Nil et aux travaux exécutés par Ptolémée pour la contenir. Il en a passé bien d'autres.

Ligne 27. — A partir de cette ligne, le texte hiéroglyphique de Rosette a été conservé et je renvoie à la brochure de CHABAS pour la discussion de l'établissement du texte. Quelques groupes conservés dans notre stèle ont pu servir à relier ensemble quelques-unes des lignes mutilées de Rosette, mais à partir de la 32e ligne la stèle de Damanhour est complétement inexplicable, sauf les deux dernières lignes. Des phrases entières ont été passées ou complétement défigurées.

Ce travail aurait eu peut-être quelqu'intérêt si j'avais pu consulter tous les ouvrages publiés sur l'inscription de Rosette. Mais les livres m'ont fait défaut et je n'ai pas même eu à ma disposition le texte démotique de ce décret. Aussi n'aurais-je pas eu tant de hâte de le publier si je n'avais tenu à fournir aux égyptologues le texte de Damanhour qui peut les aider à compléter, ou à peu près, l'inscription si précieuse à laquelle nous devons le déchiffrement des hiéroglyphes. U. Bouriant.

GRANDE INSCRIPTION
DE STABEL-ANTAR (SPÉOS ARTÉMIDOS).

M. Golénischeff a publié dans le *Recueil*, t. III, p. 1—7, la notice de cette inscription importante : il veut bien aujourd'hui me permettre de publier l'inscription elle-même. Je ne puis que le remercier sincèrement du service qu'il rend par là à tous les égyptologues.

DÉCOUVERTE D'UN PETIT TEMPLE A KARNAK.

Au mois de février 1884, les ouvriers qui faisaient le sebak mirent au jour, devant la tour Sud du premier pylône de Karnak, des débris de murs en maçonnerie. La beauté de l'appareil me frappa, et j'envoyai sur le champ quelques hommes, pour enlever les terres et dégager la muraille. La fouille, continuée deux jours durant, nous a révélé l'existence d'un petit temple, analogue aux édicules de la XXVIe dynastie déjà signalés au Nord du grand temple. Malheureusement le temps manquait et aussi l'argent : il fallut suspendre les travaux avant d'avoir achevé le déblaiement de l'édifice.

La paroi découverte porte une scène d'adoration. La barque d'Ammon reçoit l'hommage du roi

L'inscription qui suit, et qui est très mutilée, renferme un discours fort banal du dieu Ammon, au milieu duquel on lit le nom de 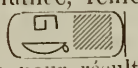 Hakori.

Le rapprochement de ces deux noms a pour résultat de prouver d'une manière définitive, que le Psimout en question appartient, non pas à la XXIIIe dynastie comme l'avait cru M. Lepsius, mais à la XXIXe.

L'aspect du terrain me porte à croire qu'il y avait en pendant un autre édicule : je compte le rechercher l'an prochain.

Boulaq, le 7 juin 1884. G. Maspero.

1
2
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
(sic)

GRANDE INSCRIPTION

COPIÉE

A STABEL-ANTAR (SPÉOS ARTÉMIDOS).

LE TEMPLE D'APET

OÙ EST ENGENDRÉ L'OSIRIS DE THÈBES

PAR

LE MARQUIS DE ROCHEMONTEIX.

(Suite.)

II.

DE LA DÉCORATION.

Caractères généraux de la Décoration.

Tandis que chez nous, le peintre ou le sculpteur recherchent surtout, dans la Décoration, l'effet général, tandis qu'ils se préoccupent de l'harmonie des lignes, du sentiment dont ils animeront les personnages, des attitudes, les décorateurs des temples égyptiens sont guidés par des mobiles tout différents.

Au premier abord, rien de froid, d'inanimé comme leurs œuvres; elles n'émeuvent pas, elles ne reflètent pas cet enthousiasme religieux qui a sa source dans le cœur autant que dans l'intelligence; l'aspect des murailles du sanctuaire le plus brillamment décoré laisse l'impression sévère d'une discussion théologique. Dans les tableaux, ce ne sont pas des corps vivants qui ont été reproduits : on croit avoir sous les yeux des symboles d'abstractions plutôt que des personnages réels; les contours extérieurs sont calqués sur un modèle unique de figures; les principaux organes, les modelés, ont été *rappelés*, jamais copiés sur la nature.

Le caractère impersonnel de la Décoration est encore plus saillant : d'une extrémité à l'autre de l'Égypte, les sculptures d'une même époque semblent exécutées par une même main, sinon par les élèves d'un même atelier. D'autre part, l'autorité qui a fixé les silhouettes des corps et des objets bannit toute initiative : aucune variation n'apparaît dans la composition des sujets, dans les détails les moins importants; les éléments de la Décoration sont des *clichés* que le temps ne modifiera pas; toute la série des actes accomplis dans un temple se copie d'âge en âge avec une servilité absolue, sans que depuis les plus anciens monuments existants jusqu'à ceux d'époque romaine, les règles qui ont tout prescrit, aient subi la moindre déviation; en sorte que des bas-reliefs datant de Tutmes ou d'Hadrien ne diffèrent que par le canon des figures et le coup de ciseau. Sur son propre terrain, à l'intérieur des édifices religieux, l'*hiératisme* ne s'affirme dans aucune branche de l'art, statuaire, architecture, avec autant d'énergie que dans les représentations murales. Le mot d'art ne saurait même être employé; les sculpteurs ne sont pas ici des artistes; ils sont des ouvriers souvent habiles.

Dès la première visite d'un grand temple, l'observateur reste surpris de la pauvreté des matériaux mis à la disposition des décorateurs. Il aura compté rapidement le nombre des *maquettes* lesquelles ne se distinguent le plus souvent que par un échange des têtes d'animaux consacrés, catalogué les attitudes dont le déplacement mécanique des bras porte le total à une douzaine pour les rois et les dieux, à la moitié de ce chiffre pour les déesses; quelques vêtements, des emblèmes ou des ornements à dessin invariable qui se remplacent ou s'aboutent entre eux, sont disposés avec parcimonie sur la tête et autour du corps des types adoptés. La composition à proprement parler n'existe pas, et si on fait abstraction des noms des

divinités, des offrandes placées devant elles, la liste des *sujets* exposés dans toutes les salles se trouve considérablement réduite.

Nous sommes loin des scènes variées qui rendent si attrayante l'étude des tombeaux de l'Ancien Empire et de la première période thébaine; plus loin encore de ces hors-d'œuvre que les rois vainqueurs font représenter à l'extérieur des temples pour perpétuer le souvenir des victoires dont le butin a permis de fonder ou d'embellir l'édifice. Là, au contraire, l'imagination s'est donné carrière; tantôt, (à *Der-el-bah'ari*, à *Abydos*, à *Karnak*), le sculpteur égyptien, cédant à son génie, copie la nature avec une exactitude frappante, et donne à chaque animal ses traits caractéristiques, sa pose distinctive, à chaque objet son cachet spécial; tantôt il jette ses personnages, mal proportionnés, aux attitudes extravagantes, dans une action d'un entrain étourdissant, avec des détails d'un réalisme parfois puéril (monuments des Ramsès, d'Amonhōp IV).

Le même sculpteur, revenu aux tableaux d'un ordre purement religieux, se renferme obstinément dans sa règle hiératique, s'attache à ses poncis; mais en les considérant d'un regard plus attentif, on sent qu'il n'a pas renoncé à tout travail personnel; seulement son activité s'applique à répéter ces poncis, à les combiner entre eux. Dans tous les temples, on retrouve plus ou moins complète la série des cérémonies et des offrandes devant le dieu éponyme; mais en outre, chaque sujet est reproduit à plusieurs exemplaires dans une même salle en l'honneur d'autres dieux seuls ou réunis dans des groupes variés, avec des arrangements sans nombre d'emblèmes et de coiffures, sans qu'on saisisse au premier moment, sans que les systèmes proposés jusqu'ici puissent donner la raison du choix et de l'ordre qui ont présidé à la composition de ces groupes, de ces arrangements. Et de fait, quand, après avoir admiré les bas-reliefs épisodiques, on parcourt les sanctuaires à la recherche de cette loi mystérieuse, bientôt la monotonie même de cette variété, la sécheresse des procédés, la banalité des légendes, affadissent l'esprit, rebutent l'étude; on se laisse entraîner à attribuer l'ordonnance de la Décoration à la fantaisie nonchalante du décorateur qui, ayant à couvrir les murailles d'un certain nombre de sujets, à y faire figurer une série de personnages, à y introduire des emblèmes catalogués d'avance, les passe en revue, les dessine comme ils se présentent à sa pensée.

Un coup d'œil sur le développement historique de la décoration fera reconnaître les tendances de plus en plus accusées qui lui ont donné sa physionomie et son sens.

Tout d'abord, nous voyons le sculpteur cherchant à donner à travers les entraves de l'hiératisme essor à ses instincts artistiques.

Aux belles époques, jusqu'à la XXe dynastie, les tableaux sont relativement rares : deux registres occupent toute la hauteur de la paroi, de préférence un seul; les groupes de divinités sont simples, le choix des emblèmes sobre; fidèle aux formes canoniques, le décorateur en anoblit le style et les proportions; il s'attache aux détails abandonnés à son initiative : les figures sont embellies, les diadèmes font l'objet d'un soin particulier; sur les pièces du vêtement, les broderies, les plus riches nuances se marient harmonieusement; les colliers, les bracelets, les boucles de ceinture sont ornés d'émaux et de pierres précieuses; des fleurs et des fruits de tout genre, des animaux sont assemblés par masses gracieuses; les meubles, les beaux vases attirent le regard. Parfois les couleurs sont disposées de manière à faire prédominer une note générale, et on rencontre ainsi des salles qu'on pourrait appeler la *Salle rouge*, la *Salle bleue*, etc.

Mais à mesure qu'on descend le cours de l'histoire, la recherche dans le détail disparaît; la Décoration devient de plus en plus sévère; le sentiment artistique ne s'affaiblit pas seulement, il est écarté de parti pris; même à l'époque de renaissance des derniers Pharaons, la tendance déjà signalée qui aura sous les Ptolémées et les Romains sa complète expansion, se révèle de plus en plus envahissante.

Le sculpteur des temps auxquels appartient le temple d'Apet aime encore la magnificence; il dore ses tableaux, il fouille profondément la pierre. Mais ce qu'il recherche avant tout, c'est de produire aux yeux un grand nombre de personnages alignés suivant des combinaisons de plus en plus complexes; il prodigue les scènes, il serre les figures sans crainte de rester court. Trois ou quatre registres de tableaux surchargés, sans compter les représentations des soubassements, des frises, des architraves, des portes, autrefois laissés vides ou occupés par des inscriptions et des emblèmes symboliques, ont remplacé l'ordonnance simple d'autrefois. Les murs extérieurs, les portiques, les corniches, les gargouilles, tout est envahi par les représentations. La multitude des tableaux ainsi accumulés sur les murs de Denderah et d'Edfou effraie l'imagination. Cette préoccupation de poursuivre sans trêve des groupements des types laissés par la tradition, s'étend aux coiffures et aux emblèmes : le décorateur les superpose, les accole les uns aux autres, pour former des arrangements compliqués, étranges, invraisemblables au point de vue de la réalité, sans que le goût qui régnait encore dans l'architecture et la statuaire ait rien à y voir. A côté de cette tendance, s'affirme le besoin de clarté, d'ordre : Sur les monuments pharaoniques, les scènes se suivaient dans un même registre sans séparation matérielle; maintenant chaque tableau est renfermé dans un cadre spécial et séparé de la représentation voisine par des colonnes verticales entre lesquelles prennent place deux formules relatives chacune au tableau voisin; les figures sont régulièrement espacées, leurs titres, leurs paroles concernant le sujet de l'offrande se disposent entre elles et les isolent. Dans les tableaux d'un même registre, on peut à un premier examen reconnaître une sorte de classification, et on saisit presque toujours entre les tableaux des divers registres, rangés sur une même verticale, des rapports assez nets.

Symbolisme des éléments de la Décoration.

Tant de soins étaient-ils réservés, une importance si grande était-elle donnée à des scènes banales? Je ne crois pas que les instincts conservateurs des prêtres égyptiens suffisent à expliquer les caractères et les transformations de la Décoration. C'est dans le *symbolisme* des éléments mis en œuvre qu'il faut en rechercher la cause efficiente. Le peuple qui a tiré l'écriture d'images concrètes a conservé pour les figures religieuses le même procédé qui avait créé le signe idéographique, puis le phonème. De même que par un long usage, l'aspect de l'image d'un même objet a fini par ne plus éveiller dans l'esprit que l'idée des sons inhérents à l'expression du nom de cet objet, de même à force de représenter, par exemple, *Amon Ra Sonter* sous la figure d'un homme avec un diadème et des attributs spéciaux, on est venu à considérer l'image consacrée comme l'idéogramme d'une personne divine avec toutes les facultés d'Amon Ra de Thèbes.

Il en a été ainsi pour tous les personnages divins; ainsi pour tous les emblèmes qui sont devenus les *symboles* de certaines *idées*. Dès lors il fallait ne plus rien changer aux figures; si la forme, le mouvement, le vêtement avaient pu être modifiés à la volonté de

l'artiste, le symbole n'existait plus; on n'aurait eu qu'un portrait, une conception fantaisiste ne répondant pas à l'ensemble de qualités visé dans le dogme.

En sorte que dans l'expression de la pensée religieuse s'est formé à côté des hiéroglyphes un autre catalogue de personnages et d'emblèmes qui sont les idéogrammes plus ou moins gigantesques de *personnes* ou d'*idées* déterminées. Tous les types élaborés par ce procédé se sont transmis invariables; et de fait, leur petit nombre a facilité le travail de symbolisation.

On conçoit maintenant quelle signification peut prendre un tableau. Si on connaît la valeur de ces symboles, de ces idéogrammes, on pourra retrouver le sens dogmatique poursuivi par le décorateur dans ces groupements de personnages, dans ces entassements d'emblèmes qui nous ont d'abord étonnés.

Ce qui vient d'être dit sera suffisamment éclairci et développé en traitant de la composition proprement dite des tableaux.

Des types employés dans la Décoration (voy. pl. V, VI, VII).

Lorsque le sculpteur a partagé la paroi en registres et ceux-ci en rectangles destinés à contenir les tableaux, il trace deux horizontales tout le long du registre; à l'une sera tangente *la ligne des épaules*, à l'autre *l'arcade sourcilière* de toutes les figures sans exception; pour les figures assises le siége a été élevé sur un socle de hauteur convenable (voy. pl. V, VI, VII).

Tous les personnages sont d'ailleurs espacés également les uns des autres, et semblent rangés dans le cadre du tableau comme des caractères d'imprimerie dans la *forme*.

Si l'espace réservé à un groupe est trop restreint (voy. Tableau I, Registre Ier, paroi Ouest de la Chambre de Sokari; planche VII) les figures d'importance secondaire sont réduites et disposées sur deux ou trois rangs symétriques, chacun partageant la hauteur du tableau en parties égales.

Comme il a été dit, les types sont peu nombreux. Les divinités se distinguent entre elles surtout par la tête qui est souvent celle d'un animal sacré, et par la coiffure; au-dessous de la ligne des épaules, sauf quelques emblèmes accessoires, deux silhouettes suivant que les personnages sont représentés les membres libres ou revêtus de bandelettes, permettent de reproduire tous les dieux et rois; une seule suffit pour les déesses et les reines. En donnant à ces modèles les attitudes voulues, on obtient trois séries de poncis.

a) corps emmaillottés; — 6 positions principales : le dieu est debout ou assis, le corps entier de profil avec les deux mains sortant de la gaine et tenant des emblèmes (types de Ptah', K'ons, etc.); ou les mains invisibles (dieux élémentaires); ou enfin les bras croisés sur la poitrine qui est de face, le pedum et le h'iq à l'épaule (types d'Osiris, de Sokari, etc.)[1].

b) Les *dieux vivants* sont en marche ou assis.

Le ROI marche, court, droit ou le buste légèrement incliné, ou bien adore à genoux; le

1) (Voy. pl. VII). Pour représenter Osiris couché (tab. I, 2e reg., paroi Nord, ch. de Sokari), on place horizontalement le poncis du personnage en marche.

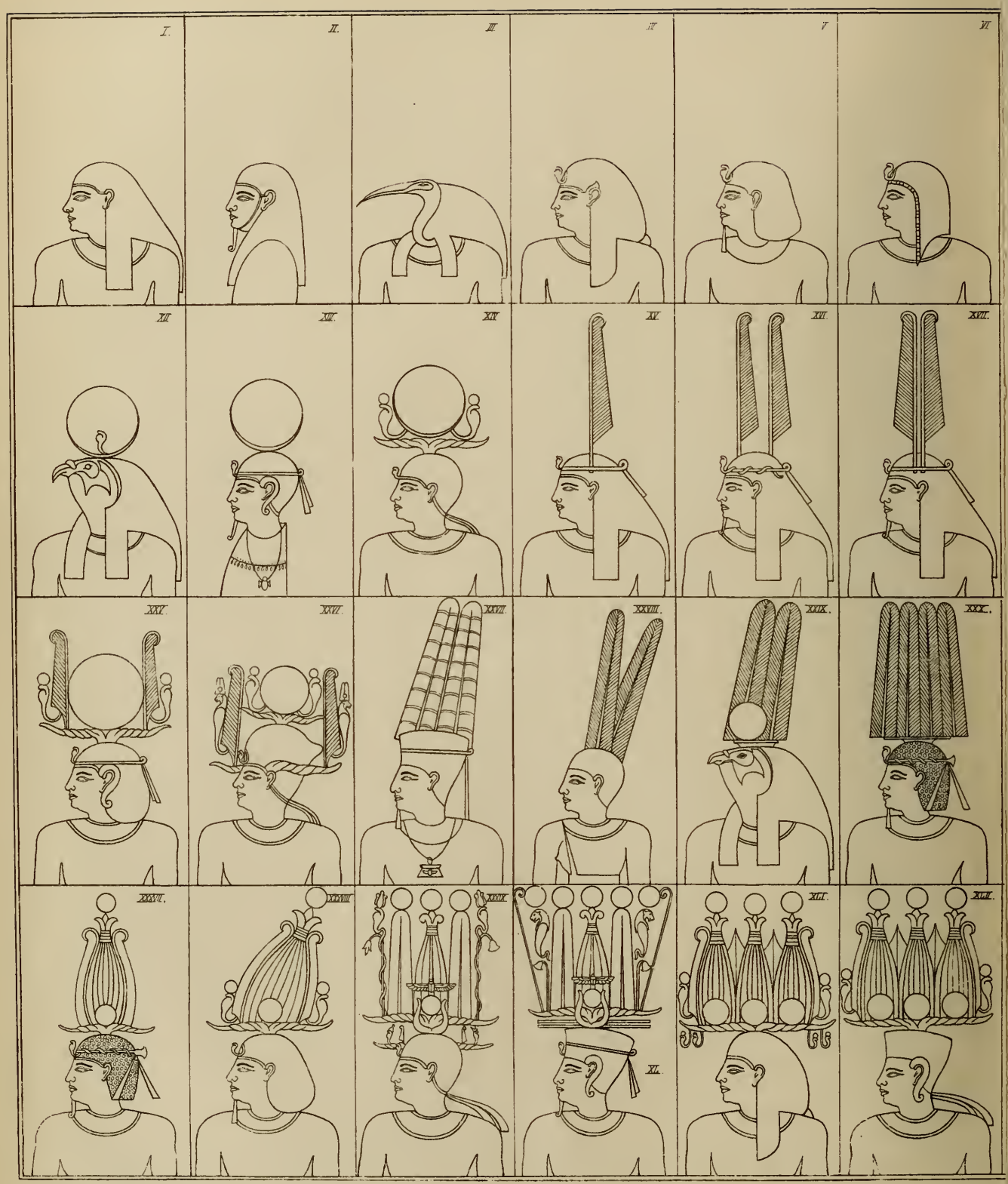
I.
II.
III.
IV.
V.
VI.
VII.
VIII.
IX.
X.
XI.
XII.
XIII.
XIV.
XV.
XVI.
XVII.
XVIII.
XIX.
XX.
XXI.
XXII.
XXIII.
XXIV.
XXV.
XXVI.
XXVII.
XXVIII.
XXIX.
XXX.
XXXI.
XXXII.
XXXIII.
XXXIV.
XXXV.
XXXVI.
XXXVII.
XXXVIII.
XXXIX.
XL.
XLI.
XLII.

VII.
VIII.
IX.
X.
XI.
XII.
XIII.
XIV.
XV.
XVI.
XVII.
XVIII.
XIX.
XX.
XXI.
XXII.
XXIII.
XXIV.
XXV.
XXVI.
XXVII.
XXVIII.
XXIX.
XXX.
XXXI.
XXXII.
XXXIII.
XXXIV.
XXXV.
XXXVI.
XXXVII.
XXXVIII.

mouvement des bras varie un peu suivant la nature de l'offrande reçue ou présentée, de l'acte accompli, de l'emblème tenu dans les mains[1].

c) *Les déesses et les reines* serrées dans un pagne sont assises et le plus souvent debout accueillant ou faisant l'offrande, ou encore levant leurs mains protectrices, étendant leurs bras en forme d'ailes de vautour. — Il faut ajouter à la suite de cette liste le type d'Apet, de Bes et quelques autres dont l'emploi est relativement rare, et des figures occasionnellement extraites du Rituel.

Avec le nombre très limité de ces modèles, on peut en faisant varier les coiffures et les emblèmes reproduire toute la décoration d'un temple.

De même qu'une imprimerie a plusieurs *corps* de caractères, le décorateur aura dans ses cartons plusieurs *corps* de personnages, de coiffures, d'emblèmes et objets divers, suivant la hauteur des parois à décorer, suivant l'espace dont il dispose.

Principe du Tableau (voy. pl. V, VI, VII).

Les différents tableaux d'après l'emplacement qu'ils occupent dans le temple, nous font assister aux cérémonies accomplies pour la fondation de l'édifice ou les grandes fêtes, aux actes, aux offrandes que prescrit le rite, à des scènes épisodiques ou mythologiques; ils symbolisent dans les salles mystérieuses les hommages aux diverses personnifications du dieu éponyme.

Quel que soit le sujet, le principe de tout tableau est une adoration, une offrande faite par le roi à une divinité.

Dans le premier registre, c'est-à-dire le plus bas, le dieu est debout et s'avance à la rencontre de l'adorateur; dans les registres supérieurs, les dieux sont assis, sauf ceux qui sont emmaillottés, comme K'em, Ptah', Osiris, ou qui ont un rôle protecteur. Le registre du bas est le plus important; les registres supérieurs semblent des paraphrases, des compléments du registre inférieur et se développent suivant un plan analogue.

Rôle du personnage royal *dans la Décoration.*

Le roi est fréquemment accompagné de la reine, debout derrière lui dans l'*attitude de la protection*. Il y a là une allusion au mythe d'Osiris; le couple royal est composé à l'exemple du couple divin dans lequel Isis est non seulement la compagne du dieu, mais encore sa protectrice par excellence. L'assimilation peut être poussée plus loin et le décorateur aime à placer à la suite de ce comme deux puissants amulettes la royale épouse et la royale sœur.

Le roi apparaît aussi (et c'est-là un des motifs de décoration propres aux soubassements) suivi de nombreuses divinités appartenant aux grands cycles, de personnages symboliques tels que les *Nils*, les *Champs*, les *Divisions territoriales*, les Ka, les *constellations* (aux architraves), etc. Chacun d'eux est d'ailleurs identifié au roi par la mention du cartouche gravé au-dessus de chaque figure. — Le sens de ces longues processions qui, mises bout à bout, dans le temple d'Edfou, occuperaient plusieurs centaines de mètres, est facile à saisir. Le roi en sa qualité de souverain au Midi et au Nord représente toutes les puissances, toutes les personnalités des deux régions, et son hommage se fractionne et se détaille au profit du *Grand Dieu*,

1) Par exemple, sans modifier en rien la position du corps on peut, en rapprochant les deux personnages de manière que le dessin de l'un empiète sur l'autre, et par une simple disposition des bras, obtenir le motif «le roi embrassé par le dieu» (voy. pl. V, *a*).

celui qui, dans le temple, absorbe en son nom toutes les forces de l'univers, tous les rôles de la divinité.

Ainsi donc, pour le prêtre, le ROI n'est pas simplement l'auteur de la fondation et de la dédicace d'un édifice, dont chaque tableau peut rappeler un épisode, il résume en lui l'*adoration universelle de la création envers la divinité;* il en est l'*agent,* comme le temple en est un gage matériel.

Le ROI a dans la décoration un rôle symbolique encore plus élevé et qu'il importe de préciser. Dans ses titres, il s'assimile à Râ, il participe de son essence, il en est l'image vivante sur la terre. Lorsqu'il pénètre dans le temple, après avoir passé dans le 𓉐𓉐, où il dépouille ce qu'il a de terrestre, après les purifications accomplies sur lui par Horus et Thot en personne, après que les prêtres reconnaissant le dieu l'ont eu adoré, qu'à la place de sa coiffure de roi, les déesses ont mis sur sa tête le double diadème, symbole de sa puissance au Midi et au Nord, après qu'il a été introduit par Mentu et Atum, les formes actives du soleil diurne et nocturne; alors, il est réellement l'issu de Râ, il peut «entrer en communication» avec son père, «dans toutes ses manifestations»; il peut prendre en face de lui tous les rôles de *fils;* ses offrandes ont une origine divine; elles viennent de dieu pour retourner à dieu, et ainsi se forme entre la DIVINITÉ adorée, l'OFFRANDE et le ROI un triangle dogmatique dont les éléments sont variables et composent l'idée qui est le motif du tableau[1].

La transformation du PERSONNAGE ROYAL est caractérisée par différents emblèmes qu'il revêt et sur lesquels je reviens plus bas; soit, d'autre manière, par l'introduction dans le tableau de figures divines placées devant lui. L'exemple le plus connu de cette deuxième méthode, est le suivant : un enfant élevé sur l'idéogramme qui symbolise la réunion du Midi et du Nord, et représentant sous les noms d'Horus, Ah'i, etc., le troisième personnage de la triade égyptienne, fait une offrande parallèle à celle du ROI debout derrière lui; ici, les inscriptions (cfr. *Denderah, Denkm.,* etc., *passim*) nous apprennent qu'il faut comprendre : le ROI joue expressément le rôle d'Horus, Ah'i, etc.; il se confond avec le dieu-enfant dans la cérémonie accomplie. Mais cette identification du ROI n'est pas la seule que les décorateurs aient représentée; toutes les divinités peuvent être substituées à Horus-enfant, Ah'i, etc., soit isolément, soit plusieurs à la suite les unes des autres. Ainsi, le ROI est-il précédé de Thot et de K'nuphis cela signifie : le *dieu-fils* qui fait l'adoration sous le nom de (N) se présente avec les qualités et les puissances qui caractérisent la personne de Thot et de K'nuphis. Souvent ce sont des séries de dieux qui composent l'*adoration,* avec le ROI en dernier; enfin, la série peut être double : chaque divinité mâle est suivie de son homonyme femelle; le ROI est de même dédoublé, et la REINE marche après lui.

En résumé, le ROI est tantôt *suivi,* tantôt *précédé* d'autres personnages faisant comme lui offrande au dieu du temple. — Dans le premier cas, il représente l'*adoration* universelle, la création rendant hommage à son auteur; dans le second, il apparaît surtout comme le fils de Râ, subissant à l'exemple de son père mille transformations; et les images de dieux que le scribe a placées devant lui, *par ordre d'importance,* sont comme autant d'*épithètes* déterminant idéographiquement son rôle spécial dans le tableau : alors, il n'y a plus seulement acte

1) Aux bonnes époques la figure du ROI semble bien être le portrait du Pharaon régnant et le visage des dieux est sculpté à son image.

d'adoration, le groupe de personnages compose la *seconde génération* divine entrant en communion avec sa forme antérieure. — Le ROI est-il seul, ce sont les emblèmes dont il est revêtu qui fixent le caractère et le rôle qu'on a voulu lui attribuer.

De la signification des PERSONNAGES DIVINS.

Je passe à l'étude de la DIVINITÉ qui reçoit l'hommage, c'est-à-dire à l'étude des figures dont le visage est tourné vers l'extérieur de la chambre.

Le *grand dieu* du temple peut être représenté seul, dans l'attitude de la marche, ou assis, suivant le registre; parfois il est accompagné par une déesse, une main élevée au-dessus de sa tête, l'autre appuyée sur son épaule; la déesse ne figure là que comme *protectrice;* elle ne participe qu'indirectement à l'hommage, et si le dieu est assis, elle reste debout derrière son trône.

Mais le plus souvent, le dieu n'est pas adoré sous le nom auquel le monument est consacré; ou bien il est escorté d'autres images qui reçoivent l'offrande avec lui : c'est que dans les idées égyptiennes, si la divinité reste toujours elle-même, ses manifestations sont multiples, ses rôles varient à l'infini avec ses noms; et le scribe a observé encore ici dans l'expression symbolique de sa pensée les procédés qu'il a employés pour énumérer les caractères fixant dans chaque tableau le rôle du PERSONNAGE ROYAL. Quelles que soient les figures, quel qu'en soit le nombre, l'offrande dirigée vers elles s'adresse en fait au dieu qui se cache au fond du sanctuaire; mais suivant le caractère que le scribe lui attribue dans une cérémonie, il le représente avec des formes et sous des traits divers; autant il veut préciser, autant il groupe à sa suite de divinités symbolisant les facultés, les qualités qui composent le type visé par sa pensée.

Pour faire entendre que le ROI adore la DIVINITÉ avec les qualités générales dont *H'or-H'ud* est le type, jointes à celles qui caractérisent d'autres dieux, il représentera Horus suivi de ces dieux rangés selon l'importance qu'il leur attribue dans son analyse.

Il est utile de rappeler sommairement de quelle manière les Égyptiens ont détaillé l'idée divine, afin de mieux concevoir comment les types créés ont été introduits dans la décoration et les rapports qui les y unissent entre eux.

Dédoublement de la divinité : forme mâle, forme femelle du dieu. — Un premier démembrement de la divinité fut la conception d'un principe mâle et d'un principe femelle dont l'union est nécessaire à toute création; il y a donc toujours un dieu mâle et un dieu femelle : Horus et H'ath'or, Osiris et Isis, Amon et Mut, etc., couples formés par des mythes développés dans des lieux divers; il y aura encore, suivant un autre ordre d'idées, un Horus femelle, un Osiris femelle, un Amon femelle.

Forme engendrée du dieu. — Dans un temple consacré à un de ces grands noms, il faut à l'exemple de ce qui se passe dans l'univers et pour satisfaire au grand principe de l'évolution perpétuelle, une forme engendrée de la divinité, et le dieu-enfant vient compléter la triade; le rôle de la forme femelle se modifie alors : elle ne coopère pas seulement à l'œuvre de la création; ses flancs renferment à la fois le germe nouveau et protègent le mystère des transformations (la montagne d'occident, Nuv); elle apparaît comme la grande préservatrice, elle est la personnification des énergies prophylactiques.

Dieux attributifs. — Le plus grand nombre de dieux est né de l'observation des phases

de l'astre qui rappelle aux Égyptiens, dans le monde matériel, la divinité sous sa forme la plus éclatante, le soleil. A chaque instant de sa course, le soleil reste lui-même; mais à chaque instant un de ses attributs, un des états par où il passe, est perçu avec plus de netteté que les autres; que chaque tribu égyptienne ait été spécialement attirée par un de ces états, un de ces attributs; qu'elle l'ait alors rappelé par un nom, et que de là soient sortis Râ, Ptah, K'em, Amon, Mentu, H'or, Anh'ur, Osiris, Thot, H'ath'or, Isis, Pašt, etc., adorés dans les divers cantons d'Égypte, c'est ce qui est vraisemblable. Toujours est-il que chacun de ces noms représente dans les temples le même dieu passant à l'exemple du soleil par les mêmes phases, soumis aux mêmes errements d'un mythe général. Mais aussi, par le mirage de ces noms, les ensembles de qualités, les états, les rôles qu'ils caractérisent pour l'esprit deviennent des entités, prennent un corps, naissent à une vie propre; l'idée divine s'est démembrée et ses membres sont des dieux nouveaux qui pénètrent dans le Panthéon avec des personnalités et des allures distinctes.

Ce travail n'a pas été fait d'après un plan préconçu; parfois les dieux ne diffèrent entre eux que par des traits effacés ou font double emploi. Néanmoins toujours à l'époque des monuments, la conscience de l'identité de tous est entière, et chacun d'eux peut être appelé successivement du nom des autres : Isis sera Mut, H'ath'or, Nut, Pašt, Sati, etc.; dans un temple de cette déesse, on ne se fera pas faute de lui ériger des chapelles, de lui consacrer des cérémonies, de lui adresser des prières en la personne de K'em, Osiris, Sokari, H'or, etc.; ces noms ne sont plus alors que des épithètes déterminant l'aspect momentané que prend le dieu dans la contemplation du fidèle; et ainsi, comme il a été dit ci-dessus, les figures de Mut, H'ath'or, Nut, etc., K'em, Osiris, Sokari, H'or, etc. peuvent être considérées comme les idéogrammes de certaines facultés ou de certains rôles.

Du polynôme divin.

Le prêtre qui voudra représenter symboliquement, dans un tableau, la conception du dieu avec les attributs qu'il lui confère, alignera les idéogrammes comme une série de formules, de définitions : si, pour reprendre l'exemple proposé plus haut, il doit exprimer que *H'or-H'ud*, le grand dieu qui rayonne au zénith, est aussi le générateur de qui provient toute végétation, il placera l'image du dieu à tête d'épervier à la suite de la figure de K'em. Il introduira l'image de K'epra, lorsque sa pensée le contemple et l'adore au moment où l'horizon de l'Est s'illumine à son approche, celles de Šu, de Tefnut quand ses rayons s'élancent dans l'univers en dispersant les ténèbres, celle de Sešt, pour lui attribuer en même temps la puissance de la lumière éclatante qui brûle et qui purifie. Toutes ces divinités s'alignent dans le tableau formant une *paut* de circonstance, une sorte de *polynôme divin* dont la somme compose la personne créée et présentée par le prêtre. Pour plus de certitude, au-dessus de chacun des dieux, mention est faite de ses titres extraits du protocole divin[1].

1) Le procédé d'analyse de la personne divine employé par le décorateur pour chaque tableau, est le même qui introduisit dans le culte général du temple, à côté et au-dessous du grand dieu, les *parèdres* ou personnages que ce dieu revêt successivement et qui définissent sa nature. Mais l'intention est moins nette, la pensée moins circonscrite que dans la décoration; le nombre et l'identité des divinités ne sont pas toujours arrêtés, et leur place est plutôt indiquée dans le temple par des images ou des prières que marquée dans l'ordonnance du monument. La grande et la petite *paut* ne sont que des catalogues incomplets et troublés par les nombres symétriques et les influences extérieures, des attributs et des rôles mythiques du dieu.

Ainsi, en disposant les éléments que lui fournit le Panthéon égyptien, en empruntant aux deux séries de dieux que nous avons reconnues, le prêtre pourra toujours figurer symboliquement à quelle étape des transformations divines, à quel degré de la généalogie céleste il entend qu'est parvenu son DIEU, à quel point de sa course, sous quel rôle il le surprend. Dans ses hymnes, il procède par formules, par allusions tirées des mythes divers dont le dieu invoqué se trouve ainsi être le principe unique; dans les tableaux, il suit les évolutions de ce dieu par le groupement d'idéogrammes gigantesques qui représentent les personnages mythiques. Ce système est bien fidèle aux instincts qui ont créé l'écriture hiéroglyphique, et les sculptures des temples nous rappellent bien plus cette écriture à la période symbolique qu'elle n'éveille en nous l'impression d'une œuvre d'art.

Coiffures et emblèmes (pl. II, III, IV).

En passant du *tableau* à l'examen de chacune des *figures*, nous retrouvons les mêmes procédés dans la disposition des emblèmes dont elles sont ornées pour déterminer ou modifier le personnage qu'elles symbolisent.

Chaque divinité a ses emblèmes spéciaux qui sont comme les *idéogrammes* de ses *qualités*; mais elle peut aussi s'adjoindre quelques ornements dont la signification se combine avec celle des premiers, ou même, tout en gardant son nom et ses titres, emprunter les emblèmes d'un ou plusieurs autres dieux.

Les emblèmes les plus importants sont les coiffures et diadèmes.

Quand on passe en revue les représentations des grands temples de Denderah, Philæ, Edfou, etc., et même des temples pharaoniques, on est confondu par la quantité de coiffures que revêtent les dieux et le ROI qui fait l'offrande; celui-ci en change pour ainsi dire à chaque tableau. A Edfou seulement, on compte plus de cent coiffures différentes, et cette liste doit être augmentée des modèles pris à d'autres monuments.

Le chaos apparent qui règne dans l'emploi de ces emblèmes par les décorateurs, s'organise avec un peu d'attention; tout se ramène à un certain nombre d'éléments fixes que le sculpteur a combinés entre eux. Plusieurs de ces combinaisons se retrouvent constamment; elles portent des noms que nous apprennent les inscriptions, et les hymnes y font des allusions qui ont paru jusqu'ici assez obscures; quelques-unes seulement ont été classées et attribuées à certains dieux comme faisant partie de la collection de leurs emblèmes particuliers. J'ai déjà présenté une note sur cette question[1], et je résumerai ici les conclusions d'un premier travail.

Signification symbolique des coiffures et de leurs éléments.

Chaque divinité a une coiffure spéciale dont les éléments représentent symboliquement les attributs composant sa personne, et correspondent à la série de ses titres.

Par exemple, le diadème propre du grand dieu *H'or-H'ud* est le *pšent* (pl. III, n° 60), formé par la réunion des diadèmes du Midi et du Nord; et tous les *Horus* en sont revêtus. Sur la tête d'Amon-Râ enveloppée d'une coiffure en forme de tronc de cône renversé (pl. II, n° 27) les prêtres disposent deux plumes d'épervier symboles de la double lumière qui tombe

1) En 1878.

du zénith sur les régions du Midi et du Nord; et en revêtant de ce diadème un personnage divin, ils en font un Amon, ils entendent lui en conférer les attributs.

Par l'adjonction d'un emblème à une coiffure-type, ils en modifient à la fois la forme et la signification; ils vont plus loin et superposent souvent deux ou trois coiffures les unes aux autres, fondant ainsi plusieurs personnes divines en une seule.

Quelques divinités ont pour diadème propre un seul de ces éléments qui servent à composer les coiffures. On peut en découvrir aisément le sens symbolique; et de là remontant aux diadèmes encore simples d'Osiris, Ptah, etc., on les comparera aux personnes divines dont ils sont les *attributs*, on analysera la méthode du décorateur, on possédera le procédé qui a conduit aux groupements complexes que les sculpteurs ptolémaïques par additions successives ont tiré des formes plus fixes léguées par les Pharaons, on arrivera à l'interprétation de ces jeux de l'esprit hiératique quelque étranges qu'ils paraissent aux premiers regards.

De la place occupée par les emblèmes dans le système général de la Décoration.

En somme, les diadèmes et les autres parties du vêtement et tous les emblèmes ou ornements dont la notice ne peut trouver sa place ici, forment le 3e degré dans l'exposition détaillée des idées du décorateur sur le dieu du temple. Sans dévier de sa méthode, il nous énumère par une série de *tableaux* les états par lesquels passe la divinité, les énergies qu'elle manifeste; puis dans le même tableau, il définit son sujet par le développement du *polynôme divin* dont enfin il modifie et complète chaque personne par l'accumulation d'*emblèmes* divers.

Des diadèmes portés par le ROI.

Le ROI apparaît dans la série des tableaux successivement revêtu des coiffures imaginées pour les dieux. On a interprété l'intention des décorateurs en avançant que le ROI devait à chaque fête prendre un diadème particulier, de manière qu'un classement des diadèmes placés sur sa tête constituerait une sorte de calendrier des fêtes du temple. Aux jours fériés en effet, les images des dieux sont habillées suivant certaines prescriptions, et l'on sait par les belles études de MARIETTE sur Abydos et Denderah, par les tombes, quelle importance avait la toilette des statues dans les cérémonies du culte. La coiffure était la pièce principale du vêtement; le sphinx des Pyramides a encore au sommet de la tête une cavité où pénétraient les cartonnages emblématiques figurant le diadème; les statues élevées en avant des temples portent souvent un récipient semblable, et les grands éperviers de granit qui gisent au pied des pylônes d'Edfou, privés, contre l'usage le plus fréquent, du pšent d'Horus, ont le sinciput disposé pour recevoir des coiffures mobiles.

J'avoue n'avoir pu trouver dans l'étude des tableaux rapprochés des calendriers d'Edfou et de Denderah la justification de cette hypothèse entendue dans son sens absolu. Dans les chapelles de ces temples consacrées à la Fête du Nouvel An, le roi prend plus de vingt coiffures différentes; les salles réservées aux solennités de la mort, de la naissance du dieu, offrent la même variété. D'autre part, dans toutes les représentations épisodiques d'une fête quelconque où le ROI assiste à la tête du collége sacerdotal, il ne porte qu'un très petit nombre de coiffures toujours les mêmes, et le plus souvent est revêtu du pšent. Enfin, dans les cérémonies qu'il est censé accomplir pour la fondation de l'édifice sacré, on le voit changer de diadème à chaque acte nouveau; mais, dans les séries parallèles du Midi et du Nord (voy. ci-dessus), à un même acte ne correspond pas le même diadème, et si le temple (comme à

Edfou) renferme plusieurs exemplaires de la fondation, le choix des coiffures paraît tout-à-fait indépendant de la cérémonie.

D'ailleurs, l'hypothèse ne fait que reculer la question et n'explique pas l'origine des coiffures et leurs rapports avec les jours fériés.

Pour reconnaître le but des décorateurs, il faut se reporter à ce qui a été dit plus haut du personnage royal. De même qu'il aligne à côté du roi les figures qui en détermineront exactement le rôle dans le tableau, le sculpteur le pare aussi des *attributs* de ces figures; il rappelle la relation dogmatique existant entre la divinité et l'adorateur qui procède d'elle, en plaçant sur la tête de celui-ci les coiffures et les diadèmes avec toute leur signification symbolique; et cette signification, ce sont surtout les inscriptions tracées à côté du roi, les plus précieuses souvent pour l'intelligence de cette catégorie des idéogrammes de la Décoration, qui nous la font connaître en termes mystiques,

Certes, dans les solennités où les prêtres célébraient telle forme, tel acte de dieu, on choisissait pour en revêtir les divinités, les statues banales érigées à la porte des temples, des vêtements, des coiffures appropriées à la circonstance. Mais ces dernières étaient du nombre des types fixes qui portent des noms dans les inscriptions, qui font partie des offrandes dont la munificence royale dotait les trésors sacrés, qui sont classées parmi les amulettes nécessaires à l'accomplissement des mystères[1] et qu'on voit rangées sous le lit funèbre d'Osiris. Certes, le servant préposé à la toilette des dieux, s'inspirant des représentations murales, devait tirer des sacristies quelques-uns des emblèmes divins pour les disposer autour du diadème principal; mais c'est au décorateur mettant en œuvre les éléments élaborés pour les premiers besoins du culte, qu'il faut attribuer l'invention des arrangements multiples qu'il a sculptés sur les murs; c'est avant tout lui qui les a créés pour donner une forme symbolique à sa pensée, une expression à ses conceptions dogmatiques.

Notice sommaire des principaux diadèmes figurés dans le temple d'Apet.

Je donnerai pour conclure une courte description des principaux diadèmes figurés dans le temple d'Apet et des éléments qui les composent; les planches ci-jointes (pl. II, III, et IV) présentent un classement du simple au complexe des exemples d'arrangements d'emblèmes en diadèmes, que j'ai recueillis dans divers monuments.

Diadème Atew (voy. pl. II, nos 36—38).

Je commencerai, puisque le monument est consacré à l'engendrement d'Osiris, par le diadème de ce dieu, bien connu dans la science sous le nom de diadème *Atew*. L'élément principal est un faisceau de lotus ou de papyrus reliés par les deux extrémités . J'ai parlé plus haut de cet emblème et des idées de renaissance, de reverdissement qu'il rappelle; il se retrouve au haut des tombes, comme aux frises des temples; quelquefois les fleurs sont encore fermées et s'alignent pressées les unes contre les autres; ou encore elles sont groupées par trois, pluriel idéographique . Le faisceau, avec ou sans les deux disques intérieurs et extérieurs qui figurent les deux époques du mystère des renaissances divines (voy. ci-dessus) ceint le front du dieu, .

1) Les diadèmes sont parfois identifiés aux déesses.

De la plume . — Le plus souvent, le diadème *Atew* est orné de deux plumes d'autruche qu'on est accoutumé d'appeler les *plumes de justice.* On voit ces plumes flottant au vent sur la tête des guerriers; elles forment des chasse-mouches que les vautours placés à la voûte du temple agitent au-dessus du roi; par leur mouvement ondulé, elles écartent les mauvaises influences, comme le sistre dont le bruit met en fuite les génies malins; elles font naître l'impression de la brise douce et rafraîchissante, et c'est ainsi que le dieu dont elles sont le principal attribut, Šu, figure le vent bienfaisant qui lutte contre le vent du désert et ramène la vie à la végétation; elles représentent encore la lumière *vibrante,* le rayon victorieux, dissipant les ténèbres, personnifié aussi sous le nom de Šu; enfin en avançant plus avant dans le symbolisme, ce qui est lumière étant morale, vérité, justice et tout ce qui participe de la science divine, la plume d'autruche est devenue l'emblème par excellence de la déesse Mā. Toutes ces significations, le prêtre égyptien en fait une synthèse en plaçant la plume sur la tête d'un dieu. — Il est peu de diadèmes auxquels deux plumes flottantes, une pour le Midi, une pour le Nord, ne soient accolées symétriquement; elles forment à elles seules le diadème de Ptah (voy. pl. II, n° 20) le dieu qui fait tout avec art et vérité, d'Unnofer quand il est māʿeru.

Des cornes . — Enfin des cornes horizontales partent de chaque côté du faisceau *Atew* à la hauteur des oreilles; elles rappellent l'énergie fécondatrice, ou, comme les ailes attachées au disque solaire, la lumière qui inonde le Midi et le Nord. Les cornes composent l'emblème préféré de K'nuphis (voy. pl. II, n° 11); elles servent de support à tous les diadèmes qui se placent au-dessus d'une autre coiffure.

Le diadème *Atew* appartient encore à K'nuphis, à Thot. Comme les divinités à figure d'animal, K'nuphis, Thot ont la tête enveloppée par une pièce d'étoffe retombant sur les épaules (voy. pl. II, n°s 3 et 11) et le faisceau de plantes se dresse sur les deux cornes (voy. pl. II, n° 37) placées au sommet du front.

Je n'insiste pas ici sur les qualités et le rôle que symbolise le diadème *Atew*; ces qualités, ce rôle sont attribués par le prêtre à la divinité qui en est revêtue.

Diadème Hemhem (voy. pl. II, n°s 41—44).

Le groupe des trois faisceaux de lotus ou de papyrus (voir ci-dessus) reposant sur les cornes et accolés par des plumes d'autruche et des uræus compose le diadème «le terrible » préféré du 3e personnage de la triade. Le disque solaire qui plane sur les fleurs est souvent remplacé par un épervier (voy. pl. II, n°s 42, 43).

Diadème d'A'hi (voy. pl. II, n°s 39, 40).

Un autre diadème appartenant également au 3e personnage de la triade contient aussi comme pièce centrale un faisceau de plantes sacrées, sur lequel s'applique, à la place du disque figurant le soleil caché dans les fleurs, un scarabée aux ailes étendues; sur les côtés du faisceau sont disposés symétriquement : deux plumes droites d'épervier; puis deux tiges, l'une de lotus, l'autre de papyrus, sur chacune desquelles s'enroule un uræus à tête de lion; enfin deux pousses en forme de vrille. Des disques solaires sont placés au-dessus de chaque emblème, l'ensemble émerge de l'idéogramme de la terre simple ou redoublé et reposant sur les cornes horizontales. Les cornes elles-mêmes s'agencent sur une sorte de bonnet, ayant la forme du vase , qui, avec les deux plumes d'épervier, compose la coiffure

d'Amon et dont est dérivée la couronne du Nord. Ce diadème, comme une interprétation sommaire de ses éléments permettra de s'en rendre compte, attribue au dieu qui en est revêtu un double rôle : le rôle subjectif de dieu renaissant, le rôle objectif du dieu maître des renaissances par la victoire sur le mal. La plume droite qui s'attache au faisceau mystérieux asile de la régénération et centre du diadème, c'est le rayon qui tombe d'aplomb écrasant l'ennemi, le rayon créateur; le serpent uræus s'enroulant autour d'une des tiges sacrées symbolise la majesté du dieu après sa renaissance.

De l'uræus. — L'uræus est intimement lié à l'idée de divinité; il est rare qu'il ne soit point adjoint au disque solaire, en son nom de Râ ra, dont il rappelle les révolutions périodiques; dédoublé, parfois avec les couronnes du Sud et du Nord, ra, ra, il forme avec lui l'emblème gravé au-dessus de la porte des lieux consacrés, et le motif d'un diadème (voy. pl. II, n°s 24—26). L'uræus représente en même temps la puissance génératrice femelle, le *récipient* réagissant de toute conception, et dans un rôle spécial préside à la germination et au reverdissement des plantes où il se cache d'ordinaire. Il fait partie de tous les diadèmes. Dans celui qui est présentement décrit, on a introduit les deux uræus pour affirmer le principe de la régénération éternelle, la double puissance rénovatrice par les formules magiques; on leur a donné une tête de lion pour y joindre l'idée de lutte et rappeler le rôle des lions Šu et Tefnut au matin, dans le mythe du nôme de Tinis.

Enfin, les pousses symbolisent la renaissance accomplie et parfaite par l'effet de la puissance qui féconde l'univers.

D'une manière générale, en partant du centre vers l'une des extrémités de l'ensemble (les deux parties symétriques correspondant à la division en Midi et en Nord), on pourrait *lire* ce diadème : c'est là le *récipient* universel, le dieu qui se transforme; au matin, quand il renaît, il est dans son essence la force qui repousse l'agent du mal; c'est lui aussi qui préside à toutes les renaissances, et qui lutte pour qu'elles puissent s'accomplir; tout ce qui reverdit, tout ce qui est jeune vient de lui; par son énergie fécondante il maintient et renouvelle la création; — ou encore : voici Neith, voici le dieu Osiris; il est aussi K'epra; il est Amon; il est le lion Šu; il est Ranent; il est K'nuphis, etc.

Ce diadème convient donc bien au double personnage que la Théogonie égyptienne fait jouer au troisième membre de la triade. C'est ainsi que Horus, dans le mythe d'Osiris, est l'agent de toute victoire; que K'ons, le dieu enfant, le dieu qui se transforme sans cesse à l'exemple de la lune, et qui brille avant et après l'aurore, est aussi l'agent de toute magie, le dieu protecteur qu'on invoque contre le mal, celui qui guérit les maladies.

A Memphis, le dieu fils sous le nom d'Imh'otep est le dieu de la médecine, comme Harpocrate, comme K'ons; et de fait, les monuments du même dieu sous le nom de Nofre-Tum qui se trouvent dans nos musées, nous le montrent avec des emblèmes correspondant aux éléments de la précédente coiffure.

Diadème de Nofre-Tum (pl. II, n° 31).

Ce dieu est en effet représenté monté sur un lion, ayant sur la tête un papyrus d'où sortent les deux plumes droites et tenant à la main le bâton ondulé, «le maître des enchantements»; la signification de cet ensemble se résume dans le titre du dieu «protecteur des deux mondes».

Du pšent (pl. III, nos 60—68).

Le *pšent* est la réunion de deux couronnes : la couronne blanche, caractérisant la puissance sur le Midi, et la couronne rouge caractérisant la puissance sur le Nord.

Au premier abord, il n'est pas facile de distinguer les éléments qui composent chacun de ces diadèmes; celui du Midi ne signifie pas toujours la royauté sur le Midi; placé sur une autre coiffure, il a souvent les mêmes emplois que le diadème *Atew* (comp. pl. II, nos 36—39, 46, et pl. III, nos 51, 54, 55, 58, 66) dont il tire son origine par une légère déformation devenue essentielle , [1]. Il en est de même de la couronne du Nord; elle sert de base (voy. pl. II, nos 46—48) à d'autres diadèmes et a parfois une signification différente de celle qui lui est attribuée d'ordinaire.[1]

Ses éléments semblent être le vase , le signe et la pousse du grand diadème décrit plus haut. La disposition primitive des idéogrammes de la terre et des plantes dans le vase a été troublée par un abus de dessin ; elle reporte aux idées qui inspiraient les fidèles semant auprès du catafalque d'Osiris des plantes hâtives dans des vases remplis de terre. La couronne du Nord rappelle donc les mêmes conceptions que la couronne du Sud. La superposition de ces deux antiques coiffures compose un ensemble comparable au diadème d'Ah'i. (Rapprochez de et voy. pl. II, nos 40, 43, 44, et pl. III, no 63).

Le *pšent* d'ailleurs est aussi complété par l'adjonction, soit des plumes d'Amon, soit des plumes de vérité, soit des deux espèces de plumes simultanément, et c'est ainsi qu'est formé le grand diadème de H'or-H'ud, l'Horus d'Edfou, dans son sanctuaire.

Enfin le diadème de H'or-H'ud déjà si complexe peut être superposé à une de ces coiffures terrestres (voy. pl. III, no 68) telles que le serre-tête de Ptah'-nefer-h'er, de K'ons au visage d'enfant, au corps engaîné, le *Klaft*, le *Nemes*, la perruque, la coiffure tombante s'arrondissant au-dessous du cou, le casque, que revêt successivement le roi, et dont chacune a pris une signification symbolique[2].

Tels sont les principaux types de coiffures de dieux, que nous retrouvons dans le petit temple d'Apet. Ils se modifient par des emprunts faits aux éléments les uns des autres; ils se combinent, se superposent, autant que l'assemblage est matériellement possible[3].

Coiffures des déesses (pl. III et IV).

Les coiffures des déesses sont simples; la tête est toujours enveloppée soit d'une perruque tombant sur les épaules avec deux nattes sur la poitrine, soit d'une pièce d'étoffe à raies arrangée de même, ou rejetée en arrière (voy. pl. III, nos F. 1, 2).

Pour affirmer son rôle de protectrice et de mère, on place sur cette première coiffure un vautour (pl. III, nos F. 15, 16) dont la tête s'avance au-dessus du front de la déesse, et dont

1) Le h'ag' est le contour linéaire du faisceau de l'*Atew*. Cfr. pl. II, no 46, et pl. III, no 66).

2) Sur les murs des temples pharaoniques, ces coiffures appartiennent au roi dans la partie du temple réservée aux cérémonies extérieures; il ne revêt guères les emblèmes des dieux que dans le sanctuaire.

3) En somme, les coiffures des dieux peuvent être divisées en deux classes principales : celles qui ont rapport au *mythe solaire* rappelé par le disque et les plumes; celles qui ont rapport au dogme de l'évolution et de la *renaissance perpétuelle* du monde que symbolisent les *plantes* issues de l'union de la *terre* et de l'*eau*, et le dogme est rappelé par les papyrus et les lotus isolés ou en faisceau, les pousses, le pšent et ses éléments, etc.

les ailes se rabattent sur les tempes. L'ensemble est surmonté de l'idéogramme du nom de la déesse : un scorpion pour Selk, le signe [ ] pour Nephthis, le siége pour Isis, [ ] pour Mā, ☉ pour Nout, [ ] pour Apet; ceci, lorsque les divinités sont considérées comme puissances élémentaires (voy. pl. III, n^os F. 6—12); mais dans le rôle de grandes divinités, les déesses prennent le plus souvent un diadème composé comme suit (pl. III, n° F. 20) : un socle d'uræus reposant sur la perruque supporte de longues cornes de vache entre lesquelles se place un disque. Les cornes de vache caractérisent essentiellement la divinité femelle en son rôle de mère divine. Le disque solaire semé à profusion dans toutes les coiffures rappelle l'origine commune de tous les dieux; mais diverses représentations démontrent qu'il y a dans ce diadème une seconde signification : souvent un enfant naissant apparaît entre les deux cornes ou s'élève au-dessus d'une tête de vache; il faut donc considérer que cette partie du diadème fait allusion au dogme de la renaissance du dieu quittant les flancs maternels et s'élevant comme à l'horizon au-dessus de la montagne de l'Est[1]. — Les déesses prennent aussi un autre diadème auquel le précédent peut s'adjoindre (voy. pl. IV, n° F. 25). Il est formé des deux plumes d'Amon avec le disque solaire à la base fixées sur le socle d'uræus. C'est surtout la coiffure propre d'Apet; les titres de cette déesse et son rôle expliquent ces emblèmes. Citons encore la coiffure en forme de vase, attribut spécial de Sati, mais d'un usage fréquent aux belles époques (pl. IV, n^os F. 27—31).

Enfin les couronnes des dieux décrites plus haut se retrouvent sur la tête des déesses.

Les considérations qui précèdent rendront plus aisée l'étude du temple d'Apet à laquelle il est temps de revenir; d'autre part, elles s'éclaireront dans la discussion des tableaux qui décorent l'édifice, et chemin faisant je m'efforcerai d'en étayer les parties principales au moyen de citations empruntées à d'autres monuments.

(Sera continué.)

ROCHEMONTEIX.

FRAGMENTS

DES ACTES DES APÔTRES ET DES ÉPÎTRES DE S^T PAUL ET DE S^T PIERRE AUX ROMAINS, EN DIALECTE THÉBAIN

PAR

G. MASPERO.

Il y a six ou sept ans de cela, des fellahs découvrirent dans les ruines d'Asfoûn, au sud d'Erment, une chambre presque intacte d'une église copte antique, et, dans cette chambre, un coffre renfermant plusieurs manuscrits en parchemin. Les manuscrits furent partagés entre les fouilleurs, déchirés, vendus, détruits en partie : j'en ai recueilli cette année quelques fragments provenant d'une seule et même page. Ces fragments ne contiennent malheureusement rien d'inédit : ils portent des versets des Actes des Apôtres déjà publiés par WOÏDE, p. 128—130. Les voici tels que je les ai trouvés :

1) On a vu dans ce diadème l'image du disque lunaire. Dans le cas où la lune représente le principe femelle de la divinité, elle revêt en effet cette coiffure, mais c'est en temps que mère, comme toutes les autres déesses; le disque lunaire a une toute autre forme.

Ch. ix. RECTO		Ch. x. VERSO.	
36. ⲧⲁⲃⲓⲟⲁ · ⲧⲁⲓ ⲉ̀ϣⲁⲩ	. . . . .	. . . . .	6. ϫⲉ ⲉ̈ⲓⲙⲱⲛ ⲓ̈
ⲟⲩⲁϩⲙⲉⲉ ϫⲉ ⲧⲟⲣ	40. ⲁ[ⲩⲕⲱⲗϫ ⲛⲛⲉϥ]	. . . . .	ⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ · ⲡⲁⲓ̈
ⲕⲁⲉ · ⲧⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲛⲉⲥϫⲓⲛ	ⲡⲁ[ⲧ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲁϥ]	. . . . .	ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲛⲓ̈ ϩⲁⲧ̀ⲓ̈
ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡ̈ⲉⲁⲉⲁ ⲛⲓⲙ	ⲕⲟⲧ[ϥ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲱ]	. . . . .	7. ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ · ⲡ̈ⲧⲉⲣⲉ
ⲉ̀ⲡⲁⲛⲟⲩϥ ϩ̈ⲓ ⲙⲛⲧ	ⲙⲁ ⲡⲉϫ[ⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁ]	2. [ⲁⲩⲱ ⲛ]ⲉϥⲉⲟⲡⲉ	ⲡⲁⲩⲩⲉⲗⲟⲥ ϫⲉ
ⲛⲁ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲉⲓⲣⲉ	ⲃⲓⲟⲁ · ⲧⲱⲟⲩ[ⲛ]	[ⲙⲛ]ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̈ⲟⲩ̀ⲟ	ⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲧϣⲁϫⲉ
37. ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲥϣⲱ	ϥ̀ ⲡ̈ⲣⲁⲛ ⲛ̈ⲓ̈ⲥ̅ ⲛⲉ	3. ⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ · ⲁϥ	ⲛ̈ⲙⲙⲁϥ · ⲁϥⲙⲟⲩ
ⲛⲉ ϫⲉ ϥ[ⲛ ⲛⲉϥⲟⲟⲩ]	ϫⲉ̅ · ⲛ̀ⲧⲟⲉ ϫⲉ ⲁ̀ⲥⲟⲩ	ⲛⲁⲩ ⲉⲩϩⲟⲣⲟⲙⲁ ϥ̀ⲡ̈	ⲧⲉ ⲉ̀[ⲉⲛⲁⲩ] ⲡ̈ⲛⲉϥ
ⲉ̀ⲧⲙ̀[ⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲉ]	ⲱⲛ ⲡ̈ⲛⲉⲉⲃⲁⲗ ⲡ̈	ⲟⲩⲟⲩⲱⲡϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ	[ϩⲉⲙϩⲁⲗ ·] ⲁⲩⲱ ⲟⲩ
ϣⲱⲛⲉ ⲡ̈[ⲉⲉ]	ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ · ⲁⲩⲱ̀ ⲡ̈	ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲡ̈ϫⲡ̈	[ⲙⲁⲧⲟⲓ̈] ⲡ̈ⲣⲙ̀ⲡ̈
ⲙⲟⲩ · ⲁⲩϫⲟⲕⲙ[ⲉⲉ]	ⲧⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ⲉ̀ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ .	ϥ̈ⲓ̈ⲧⲉ ⲙ̀ⲛⲉϩⲟⲟⲩ	[ⲛⲟⲩ]ⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϕ̀ⲡ̈
ϫⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲁⲁⲉ	41. ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ . ⲁϥϯⲧⲟⲟ̀	ⲟⲩⲁⲥⲥⲉⲗⲟⲉ ⲡ̈ⲧⲉ	ⲡⲉⲧⲡⲣⲟⲥⲕⲁⲣⲧⲓ
ϕ̀ⲡ̈ ⲟⲩⲙⲁⲓ̈ⲧⲡⲉ ·	ⲧⲉ ϫⲉ ⲁϥⲧⲟⲩⲛⲟⲉ .	ⲡ̈ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲃⲱⲕ	8. ⲣⲉⲓ̈ ⲉⲣⲟϥ · ⲁϥϫⲉ
38. ⲉ̀ⲣⲉ ⲗⲩϫⲁ ϕ̀ⲡ̈	ⲁⲩⲱ ⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲡⲉ	ⲉ̀ⲣⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ·	ϣⲁϫⲉ ⲡ̈ⲓ̈ⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ
[ⲉ̀ⲣⲟⲩⲛ ⲉ̈ⲓ̈ⲟⲡⲡ]ⲛ · ⲡ̈ⲧⲉⲣⲟ	ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̈ ⲛⲉϩⲛ	ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲁϥ ⲛⲁϥ	ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫ[ⲟⲟⲩⲥⲟⲩ]
[ⲩⲥⲱⲧⲙ] ϫⲉ ϫⲉ ⲛⲉ	ⲣⲁ · ⲁϥⲧⲁⲣⲟⲉ ⲉ̀ⲣⲁⲧ̀ⲉ	ϫⲉ ⲕⲟⲣⲓⲛⲑⲓⲉ ·	ⲉ̈ⲓ̈ⲟⲡⲡⲛ ·
[ⲧⲣⲟⲉ ⲙⲙ]ⲁⲩ · ⲁⲩϫⲟ	42. ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲥⲟⲛϥ · ⲁⲛⲁⲓ̈	4. ⲡ̈ⲧⲉⲣⲉϥⲥⲱϣⲧ	9. ⲙⲛⲉϥⲣ[ⲁⲥⲧⲉ ϫⲉ ⲉⲩ]
[ⲟⲩ ϣⲁⲣⲟϥ] ⲡ̀ⲣⲱ	ϣⲱⲛⲉ ⲉ̀ϥⲟⲩⲱ̀	ⲉ̀ⲣⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁϥ · ⲁϥ	ⲙⲟ[ⲟϣⲉ ⲡ̈ⲥⲓ ⲛⲉ]
[ⲙⲉ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲩ]ⲥⲟⲛⲉ	ⲛϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϕ̀ⲡ̈ ⲟ̈ⲡⲡⲛ	ⲣ̀ⲣⲟⲧⲉ · ⲛⲉϩⲁϥ	ⲧⲙ̀[ⲙⲁⲩ · ⲡ̈ⲧⲉⲣⲟⲩ]
[ⲙ̀ⲙⲟϥ · ϫⲉ] ⲙ̀ⲡ̈ⲣ	ⲧⲡⲣ̀ⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁ̀ ϩⲁϥ	ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ	ϥⲱ[ⲛ ϫⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲩⲛ ⲉⲧ]
[ϫⲛⲁⲁⲩⲉⲉⲓ] ϣⲁⲣⲟⲛ	ⲛⲓⲥⲧⲉⲩⲉ̀ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲉ ·	ⲛϫⲟⲉⲓⲉ · ⲛⲉϩⲁϥ	ⲛⲟⲗ[ⲓⲉ · ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ]
39. [ⲛⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲁ]ϥⲧⲱ	43. ⲁⲥϣⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉ̀ⲧⲣ̀ϥ	ϫⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲉⲕ	ⲁⲩⲃ[ⲱⲕ ⲉⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧ]
[ⲟⲩⲛ ⲁⲩⲃ]ⲱⲕ ⲡ̈ⲙ	ⲥⲱ ⲡ̈ⲣⲁϥ ⲡ̈ⲣⲟⲟ̀ⲩ	ϣⲗⲏⲗ · ⲁⲩⲱ	ϫ̀ⲡⲉ[ⲡⲱⲣ ⲉ ϣ]
[ⲙⲁⲩ · ⲡⲧ]ⲉ̀ϥⲉ̈ⲓ̈	ϕ̀ⲡ̈ ⲛⲁⲓ̈ⲥⲁⲣ̈ⲓ̈ⲁ ⲁ ⲉ̈ⲓ̈ϥ	ⲛⲉⲕⲙⲡ̀ⲛⲁ ⲁⲩ	ⲗⲏⲗ [ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲡ̈]
[ϫⲉ ⲁⲩ]ϫⲓ̈ⲧ̀ϥ	ⲟⲩⲁ̀ ϫⲉ ⲉ̈ⲓ̈ⲙⲱⲛ	ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲓ̈ ⲉⲩⲣ̀	10. ϫ̀ⲡⲉ[ⲟ · ⲁϥϕⲕⲟ ϫⲉ]
[ⲉⲩⲙⲁⲛⲧ]ⲛⲉ · ⲁⲩⲱ	[ⲡ̈]ⲉⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ ·	ⲙⲉⲩⲉⲉ ⲛⲁⲕ · ⲙ̀	ⲁⲩⲱ [ⲁϥ̀ϕⲣⲁϥ ⲉ̀]
[ⲁ ⲛⲉ ϫⲣⲁ] ⲧⲣⲟ[ⲩ] X.—1. ⲛⲉⲟⲩ̀ⲡ̈ ⲟⲩϕⲱⲙⲉ ϫⲉ		ⲛⲉⲙⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̈	ⲟⲩⲱⲙ [ⲉⲩⲥⲟⲃⲧⲉ ϫⲉ]
[ⲁϕⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉ]ⲣⲟ[ϥ]	ϕ̀ⲡ̈ ⲛⲁⲓ̈ⲥⲁⲣ̈ⲓ̈ⲁ ⲁ ⲉ̈ⲓ̈ϥ	5. ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲧⲉⲛⲟⲩ	[ⲛⲁ]ϥ ⲁ[ⲩⲉⲛⲉⲧⲁⲉⲓⲉ]
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

Les points sont tracés à l'encre rouge. L'écriture est identique à celle d'un des fragments acquis par le Musée de Boulaq et publiés par M. Bouriant. Je serai donc porté à croire que les fragments de Boulaq proviennent, comme celui-ci, de la trouvaille d'Asfoûn.

Un petit morceau de papyrus, couvert d'une belle écriture onciale du VIe ou VIIe siècle, m'a rendu deux fragments des Epîtres de St Paul et de St Pierre aux Romains.

St Paul, Épître aux Romains, VI, 4—6.	*St Pierre, Épître I aux Romains, IV, 12.*
. . . . . [ⲁⲛⲟⲥ]ⲧⲟⲗⲟⲉ	12. ⲛ̈ⲃ[ⲣⲣⲉ ⲛⲉⲧⲧⲁϩⲟ ⲙ̅ⲙⲱ]
4. . . . [ⲛⲁ]ⲧⲁ ϕⲉ ⲛ̈ⲧⲁ ⲛⲉ	13. ⲧ̅ⲛ̅ · [ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁⲧⲁ ϕⲉ ⲉⲧⲉ]
[ϫⲉ̅ ⲧⲱⲟⲩ]ⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϕⲛⲉⲧ	ⲧ̅ⲛ̅[ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲙ̅ⲙⲟ]
[ⲙⲟⲟⲩ]ⲧ ϕⲓⲧ̅ⲙ̅ ⲛⲉⲟⲟⲩ	ⲛϩⲉ ⲙ̅[ⲛⲉϫ̅ⲉ̅ · ϣⲱⲉ ⲛⲛ]

[ⲙ̅ⲛⲉⲓ]ⲱⲧ · ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲙⲟⲟ
[ϣⲉ ϩⲱ]ⲱⲛ ⲛ̅ⲧⲉϊϩⲉ ϩⲛ̅
[ⲟⲩⲙⲏ̅]ⲧ̅ⲃ̅ⲣⲣⲉ ⲛ̅[ⲱⲛϩ]
5. [ⲉϣϫ]ⲉ ⲁⲛϣⲱⲛⲉ ⲅⲁⲣ
[ϣⲫⲉ]ⲣ · ⲧⲱⲥⲉ [ⲙ̅ⲛ]ⲉⲙⲉ
[ⲙ̅ⲛⲉϥ]ⲙⲟⲩ · ⲉϊ[ⲉ] ⲧ̅ⲛ̅ⲛⲁ
[ϣⲱⲡ]ⲉ ⲟ[ⲛ] ⲛ̅ⲧ[ⲉϥ ⲁⲛⲁⲥ]
6. [ⲧⲁⲥⲓⲥ ·] ⲁⲛⲉⲓ[ⲙⲉ . . .]
. . . . . .

ⲧ̅ⲛ̅ ϫⲉⲕⲁⲥ, ⲉⲧⲉ[ⲧ̅ⲛ̅]
ⲣⲁϣⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲛⲥⲱ[ⲗⲛ]
ⲙ̅ⲛⲉϥⲉⲟⲟⲩ ⲉⲧ[ⲉ]
14. ⲗⲛⲗ · ⲉϣϫⲉ ⲥⲉⲛⲁ[ⲥⲱϣ]
ⲙ̅ⲙⲱⲧⲛ̅ ⲉⲧⲃ̅ⲉ ⲛ[ⲣⲁⲓ ⲙ̅]
ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ · ⲛⲁϊⲁⲧⲧⲩ[ⲧ̅ⲛ̅ ϫⲉ]
ⲡⲉⲛⲛ̅ⲁ̅ ⲙ̅ⲛⲉⲟⲟⲩ [ⲙⲉⲛ]
ⲧⲥⲟⲙ ⲛ̅ⲧⲉⲛⲛⲟⲩ[ⲧⲉ ⲁϥ]
ⲙ̅ⲧⲟⲛ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉϫⲛ̅[ⲧⲛⲩ]
[ⲧ̅ⲛ̅ ⲕⲁ]ⲧⲁ ⲣⲟⲟⲩ ⲙⲉ[ⲛ ⲉⲩ]
[ϫⲓⲟⲩⲁ ⲉⲣⲟⲟ]ⲩ ⲕⲁⲧⲁ . . . . .
. . . . . .

Le fragment de St Paul est complétement inédit. Par un hasard heureux, le fragment de St Pierre comble une petite lacune dans le texte publié par Woïde, p. 210.

Louxor, le 10 mars 1884.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES DU FAYOUM ADRESSÉ A M. AUGUSTE MARIETTE, DIRECTEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ÉGYPTE,

PAR

L. Vassalli,
INSPECTEUR DES FOUILLES[1].

Howara, le 3 août 1862.

Monsieur le Directeur,

Je pense que vous aurez reçu ma dernière lettre, datée du 7 juin, du Caire. Peu de jours après, je suis reparti pour le Fayoum, où je n'ai plus retrouvé un seul homme : ils étaient tous partis pour les fêtes du Courbam-Bairam. C'est avec bien de la peine que j'ai réussi à en réunir à peu près trois cents. Maintenant les fouilles marchent assez bien. Le Reïs Mekkaoui ne se comporte pas mal. Je garde Foda faute de mieux. Mohammed Chahin de Sakkara, que Roubî Hamzaoui m'a envoyé comme Reïs, m'est très utile : il sait un peu lire et écrire, et je m'en sers pour ma correspondance arabe avec la Moudiriéh. J'ai aussi un Reïs du village voisin d'Howara et un Kavas turc; voilà mon état-major.

---

1) Outre les grands travaux de Thèbes, d'Abydos et de Tanis, M. Mariette a fait exécuter, de 1860 à 1864, des fouilles de moindre importance dans diverses localités secondaires. Les rapports que lui adressaient ses agents à ce sujet ont presque tous disparu : j'ai pensé qu'il serait intéressant pour l'histoire de notre science de publier ceux qui me restent entre les mains, et je commence par une lettre de M. Vassalli sur les fouilles du Fayoum (G. Maspero).

Maintenant, je tâcherai de vous donner quelques détails sur l'état des fouilles. Je vous disais, dans ma précédente lettre du 30 avril, qu'à première vue, les débris et monticules qui environnent la pyramide de Howara dessinaient assez bien un parallélogramme, et qu'à moi aussi cet emplacement paraissait bien être celui du Labyrinthe. M. LEPSIUS dit (dans ses *Letters from Egypt, Ethiopia,* etc., p. 15) qu'Amenemha bâtit sa pyramide sur le rivage du lac Mæris, et, en face d'elle, un temple splendide, et que, plus tard, ce temple forma le centre du Labyrinthe. Les auteurs anciens ne parlent pas de ce temple, que je sache, et Hérodote, qui donne la description du Labyrinthe, n'aurait pas manqué d'en faire mention s'il avait existé. Cependant il ne dit rien si ce n'est, qu'à l'angle où finit le Labyrinthe, s'élevait une pyramide de 50 orgies, sur laquelle on avait sculpté en grand des figures d'animaux. La mesure de 50 orgies convient assez bien à notre pyramide de Howara, car 50 orgies = 99·75 mètres; mais je n'ai trouvé aucune trace, qui prouve qu'elle ait jamais été couverte d'animaux sculptés, car elle est entièrement bâtie en briques crues, faites avec du limon. A cette pyramide de Howara s'adapterait beaucoup mieux la description que ce même auteur donne de la pyramide de Sasychis (Mares, Sesorcheres), qui était en briques faites avec le limon que les hommes retiraient du fond du lac avec leurs perches armées de crocs. M. LINANT-BEY, dans son *Mémoire sur le lac Mœris,* paraîtrait s'approcher de mon opinion, à moins que, en citant la pyramide de Sasychis, il n'entende parler de celle d'Illahoun. M. BUNSEN, au contraire, soutient que la pyramide de Dahshour est la tombe de Sasychis, et, qu'à ce sujet, il ne peut plus subsister aucun doute après les excavations faites par M. PERRING. A l'appui de son dire, il ajoute qu'elle est la seule bâtie en briques, ce qui n'est pas exact, celles d'Illahoun et d'Howara étant aussi en briques et ayant l'avantage, comme c'est bien prouvé, d'avoir été bâties près d'un lac, ce qui ne pourra jamais être affirmé de la pyramide de Dahshour. Sasychis (Mares, Sesorcheres) fit bâtir, d'après Hérodote, des propylées au temple de Vulcain, à Memphis, et une pyramide en briques (dont nous ignorons le véritable emplacement). Mæris aussi, d'après le même auteur, fit bâtir au même temple de Vulcain à Memphis des propylées, et de plus fit creuser un lac qui porte son nom. Je ne puis pas me défendre de penser qu'Hérodote a fait une confusion dans ces passages, car il y aurait plus qu'une coïncidence étrange à trouver un Mæris, auteur du lac, et un Mares, auteur de la pyramide en briques. On pourrait m'objecter, qu'après les fouilles faites par M. LEPSIUS au front extérieur nord de la pyramide d'Howara, la question à été déjà tranchée : le nom de Ra-en-ma a été trouvé dans une chambre du temple, en face de la pyramide. Il est dommage cependant qu'il ne soit resté sur place aucun vestige d'inscriptions, et que M. LEPSIUS les ait emportées. Car pour ma part j'aurais aimé des preuves plus directes que quelques blocs trouvés dans un corps détaché de la pyramide. Je tiens à vous faire observer, M. le Directeur, que M. LEPSIUS, dans ses *Letters from Egypt, Ethiopia,* etc., p. 91, dit avoir fait des excavations sur le front nord de la pyramide, parce qu'il conjecturait que là devait se trouver l'entrée; mais «jusqu'à présent *(hitherto)*, dit-il, elle n'a pas été découverte». Il n'est pas à ma connaissance que M. LEPSIUS ait jamais affirmé plus tard avoir retrouvé l'entrée de la pyramide, quoi qu'en dise M. BUNSEN dans son *Egypt's place in Universal History,* vol. II, p. 325 : «M. LEPSIUS a ouvert la pyramide et il y a lu le nom de Ra-en-ma, aussi bien que sur les blocs et murs (quels murs?) qui se trouvent dans le Labyrinthe». Les vieux hommes des villages qui ont travaillé avec M. LEPSIUS m'ont tous dit, qu'il avait fait déblayer un grand trou du côté nord,

où il avait trouvé quelques écritures sur des pierres qu'il a fait scier pour les emporter avec lui, mais qu'il n'était pas entré dans la pyramide, et qu'il n'avait pu en découvrir ni la porte ni le souterrain. Il a donc travaillé, comme tant d'autres ont fait avant lui dans le même but, mais sans aucun résultat. Moi, de mon côté, j'ai travaillé aussi, jusqu'à présent inutilement, j'ai fait ouvrir une tranchée transversale avec l'espoir de rencontrer le souterrain, s'il y en a un; j'ai fait creuser une autre tranchée très profonde et parallèle à la base (toujours du côté nord) et je n'ai rien trouvé non plus. Il y a aussi une très grande entaille dans la pyramide même, de manière que, s'il y avait une porte, elle serait mise à découvert. On voit que tout le monde a travaillé dans ce but, car j'ai trouvé dans les décombres quelques médailles romaines. J'ai dû déblayer tout le devant du milieu nord, attendu qu'il tombait des briques à chaque instant, ce qui était très dangereux pour les ouvriers. J'attendrai à présent, M. le Directeur, votre arrivée en Égypte, et alors, sur les lieux vous pourrez mieux juger ce qui sera plus à propos dans le cas où vous croiriez devoir faire continuer les fouilles de ce côté. Voilà quant à la pyramide.

Dans le même temps, j'ai aussi fait fouiller dans l'emplacement carré sud, où devrait se trouver quelques restes de ce fameux Labyrinthe, ouvrage qui, selon Hérodote, l'emportait sur les pyramides elles-mêmes. A l'exception de quelques tronçons en granit, sans inscriptions, (restes du temple d'Amenemha de M. LEPSIUS) *et de quelques assez grands blocs de pierre calcaire très déteriorés, qui se trouvent au milieu du parallélogramme,* rien n'est resté qui nous rappelle ce somptueux édifice. J'ai fait de fortes entailles dans plusieurs sens, M. LEPSIUS aussi; mais à un mètre au dessous du sol, ou à peu près, on trouve la terre ou le sable du désert. Je continue à fouiller cependant, près des blocs calcaires, avec l'espoir de trouver quelques traces d'inscriptions. Hélas! il faudrait avoir la chance de M. LEPSIUS, qui trouva partout, sur les colonnes en granit, sur les blocs-calcaires, sur les murs, et même dans l'intérieur de la pyramide, le nom de Ra-en-ma. Mais tout ça a disparu dans ces dernières vingt années, et je serais tenté de dire la même chose du Labyrinthe. Mais vous me direz : et les fameuses chambres labyrinthines de M. LEPSIUS où sont-elles donc? Elles ont subi aussi une transformation fort étrange. Je vais m'expliquer. Je vous écrivais, M. le Directeur, dans ma lettre précédente, que j'avais l'idée de faire une excursion aux environs de Crocodilopolis (Arsinoé), dans le but d'en rechercher la nécropole. J'avais tort d'aller chercher si loin, ce que j'avais tout près de moi. En lisant les ouvrages de M. LEPSIUS et de M. BUNSEN, qui donnent de si belles descriptions des chambres qui environnent le parallélogramme où auraient dû se trouver les douze cours, je voulus aussi les examiner, et, à cet effet, j'ai passé l'eau (le petit canal Bahr Seti), et je me suis rendu précisément du côté ouest, où M. LEPSIUS dit qu'on rencontre la partie la mieux préservée des susdites chambres. Tout en ce bas monde dépend de la manière dont on voit les choses : quant à moi, je n'y ai vu que des rues assez régulières, qui divisent des corps de logis contenant plusieurs chambres rangées l'une après l'autre, de différentes grandeurs et sans communication entre elles. J'en ai trouvé tantôt à un seul étage et tantôt à deux, et presque toutes en briques crues; très peu sont en pierre: Quelques-unes de l'étage supérieur sont enduites et peintes dans le style de l'époque gréco-romaine, presque toutes ont des niches ménagées dans les murs. Je ne sais pas pourquoi M. LEPSIUS n'a pas fouillé jusqu'au fond : il aurait trouvé, comme moi, que chaque chambre contient des momies des citoyens d'Arsinoé, ayant l'accompagnement obligé de lampes

sépulcrales et de toute sorte de vases, soit en terre cuite soit en verre ou en bronze. J'ai fait aussi fouiller très profondément pour m'assurer si ces chambres étaient bâties sur des constructions anciennes. Le contraire n'est pas douteux, car j'ai toujours trouvé au fond la terre vierge ou le désert. Voilà ce qu'il en est pour le côté ouest. Des deux autres côtés sud et est, j'ai fait fouiller aussi dans les endroits où paraissaient quelques vestiges de constructions. Ce n'était que les restes de quelque village qui entourait le parallélogramme, et ces misérables murs en briques ne peuvent jamais être le reste des chambres du pompeux Labyrinthe. Tous les terrains et monticules environnants sont parsemés ou composés de débris de poteries cassée, comme on en voit partout en Égypte, là où il y avait des villes ou villages gréco-romains.

La découverte de la nécropole d'Arsinoé aurait été, M. le Directeur, une bonne fortune pour notre musée, si, dans cette localité, on n'avait pas eu l'habitude d'enterrer les momies au fond des chambres, sur une première couche de sable, en les recouvrant ensuite d'une seconde, avec l'idée, à ce qu'il paraît, de mieux les préserver. Malheureusement pour nous il en est résulté le contraire; car j'ai trouvé tous les sarcophages en bois, ainsi que ceux en carton ou en toile, entièrement pourris. Ajoutez qu'une bonne partie des murailles et les plafonds des chambres se sont écroulés, et que les débris ajoutés au sable ont hâté la destruction; l'eau aussi doit être entrée pour sa part, quoique les pluies au Fayoum soient rares. Je pense, M. le Directeur, que vous n'avez pas oublié l'orage et la pluie torrentielle qui nous surprit à Benisoueb, l'année dernière, lors de notre voyage en Haute-Égypte avec S. A. le Vice-Roi. Il est regrettable que ces sarcophages soient si pourris, car il y en avait vraiment de très beaux, et d'un genre que jusqu'à présent je ne connaissais pas encore. Dans une seule chambre j'en ai trouvé huit. C'était toute une famille. Les caisses contenant les momies étaient toutes en bois très mince, recouvertes d'une forte couche de plâtre, au moins de deux centimètres d'épaisseur. Elles étaient toutes dorées : l'ornementation était d'une finesse qui m'a rempli d'admiration; les artistes avaient découpé dans le plâtre toutes les figures et tous les colliers en haut relief, et, dans les creux ainsi ménagés, ils avaient incrusté toutes sortes de pierreries. En outre, les figures des divinités, telles que Mâ, Maut, Isis, etc., qui couvraient la poitrine, étaient toutes en un émail, composé de plusieurs sortes de pierreries et de pâtes de verre d'un travail très délicat. Je n'ai pu en conserver que quelques débris pour vous les montrer, et ce n'a été qu'avec un soin tout particulier que j'ai pu enlever peu à peu le sable qui y adhérait; le plâtre étant pourri, en y mettant les doigts, tout tombait en poussière. Parmi ces huit momies, il y en avait deux d'enfants en bas âge; on voit bien qu'ils étaient les bien-aimés de leurs parents, car on avait ajoutés des perles aux pierreries dont se composaient leurs colliers. Les yeux de ces momies, surtout les prunelles, sont d'un travail très exquis. Quant aux inscriptions, c'est avec une grande peine que j'ai pu réussir à en copier quelques lignes assez mutilées : il en est resté assez cependant pour que vous puissiez voir que le fond de l'inscription s'adressait à Sevek. J'ai trouvé aussi, aux doigts de quelques momies, des bagues avec le crocodile gravé sur le châton. Puisque la ville d'Arsinoé était au bord d'un lac, il était juste de trouver des momies de pêcheurs dans la nécropole. En effet, je n'ai pas manqué de trouver, dans quelques chambres, des hameçons qu'on pourrait croire sortis hier des ateliers de Marseille, s'ils n'étaient pas en bronze. Plusieurs momies embaumées avec le bitume sont assez bien conservées; et il y en a plusieurs dont le maillot présente un travail fort soigné. J'en ai ouvert une bonne quantité, mais elles ne contenaient

1° Fragments du cintre.

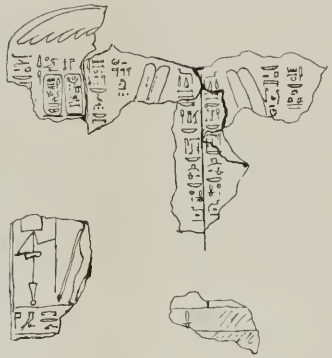

2° Fragments de l'inscription de la face antérieure.

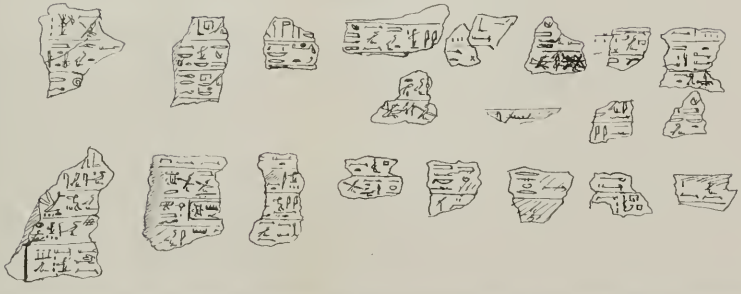

FRAGMENTS DE LA STÈLE DE HOR-EM-HEB.

point d'amulettes. Les décorations des sarcophages présentent toujours les mêmes scènes du rituel funéraire.

Maintenant je continue à faire fouiller dans la nécropole. Qui sait si, dans la suite, je ne serai pas assez heureux pour pouvoir en retirer quelques sarcophages en bon état? Malgré la forte chaleur de ces trois mois, j'ai fait remuer bien de la terre; mais la moisson n'a pas été très fertile. Si on excepte la statue mutilée en granit, que j'ai trouvée à Arsinoé, et dont je vous ai envoyé le dessein, ainsi que les lampes, les vases de la nécropole et quelques médailles, je n'ai rien trouvé pour enrichir notre musée. Il est dommage que le travail de tant d'hommes que le vice-roi fournit si généreusement dans ce but, n'ait pas été couronné jusqu'à présent d'un plus ample succès.

J'attends, M. le Directeur, votre retour avec impatience, car mieux que moi, avec votre longue expérience et votre coup d'œil exercé aux fouilles, vous pourrez juger s'il y a lieu à continuer, ou s'il vaut mieux porter les recherches sur un terrain moins ingrat[1].

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance des sentiments de haute considération et d'attachement de votre

très humble serviteur
Luigi Vassalli
Inspecteur des fouilles.

A THÈBES,

PAR

U. Bouriant.

I. — La stèle de Hor-em-heb.

Cette stèle qui, lorsqu'elle était complète, mesurait environ cinq mètres de hauteur sur trois de largeur, a été découverte par M. Maspero lors des fouilles entreprises au pylône de Hor-em-heb, à Karnak, en février et mars 1882. Dans l'état présent elle est fort mutilée: toute sa partie cintrée est tombée ainsi que les deux tiers du texte qui couvrait la face antérieure. Le déblaiement du terrain en avant de la stèle a amené la découverte de menus fragments qu'il est impossible de relier au reste de l'inscription[2], et d'un fragment plus grand provenant de la partie cintrée. Cette dernière trouvaille est précieuse; c'est à elle que nous devons le nom du roi qui fit ériger le monument. Ce roi est Hor-em-heb. On peut, grâce à ce fragment, rétablir à peu de chose près la scène tracée au sommet de la stèle :

Cette scène était divisée en deux parties : à droite, le dieu Ammon, *seigneur de Nestoui, maître du ciel, souverain de Thèbes,* reçoit les hommages d'un personnage qui a disparu mais qui ne pouvait être que le roi lui-même; à gauche, le même dieu, *roi de tous les dieux,*

---

1) Les figurines en pâte de verre colorée sont aujourd'hui exposées au Musée de Boulaq, dans la salle funéraire, *Vitrines AK, AJ,* etc.; les hameçons dans la même salle, *Cage AA.*

2) Voir pour ces fragments la planche annexée à cette note.

maître du ciel, seigneur du pant des dieux est représenté debout; devant lui se tient le *Ka* du roi appuyé sur un sceptre et portant la plume de justice. Au-dessus du *Ka* se lit l'inscription : *le dieu bon Ra-ser-kepru Step-en-rā, fils du Soleil Mer-n-Amen hor-em-heb.* Voici quelles paroles lui adresse Ammon. Il dit : Je te donne toute vie, toute stabilité, toute prospérité, toute santé, toute plénitude de cœur, comme Rā, éternellement».

Le monument comprend trois inscriptions : l'une qui couvre la face antérieure et les deux autres gravées sur les côtés gauche et droit de la stèle.

On ne peut savoir exactement le nombre des lignes dont se composait la première inscription, trente-neuf sont encore visibles et comme le protocole s'étend jusqu'à la neuvième de ces trente-neuf lignes, il est à présumer que le texte ne comptait guère qu'une ou deux lignes de plus. Des lignes visibles aujourd'hui, les quatre premières ne présentent plus que quelques signes très mutilés et ne pouvant fournir aucun sens; les vingt-deux suivantes ont perdu environ les deux tiers de leur longueur primitive, quelques-unes même ont perdu plus encore. A partir de la vingt-sixième, les lignes gagnent en longueur, mais elles sont coupées de lacunes fréquentes et assez étendues pour en rendre le sens un peu moins clair que celui des lignes précédentes. Quant aux deux dernières, je n'en parle que pour mémoire, les quelques signes, qu'on en distingue, sont tellement clair-semés qu'on ne peut en donner aucune explication certaine.

L'inscription tracée sur le côté droit du monument se compose de dix lignes verticales assez endommagées surtout dans la partie supérieure qui a disparu avec le cintre de la stèle. Il en est de même de l'inscription de droite écrite elle aussi verticalement et qui a perdu les trois quarts de sa hauteur. Cette dernière inscription se compose de neuf lignes.

L'état dans lequel se trouvent ces trois inscriptions est tel qu'une traduction pure et simple de ce qui nous reste du texte ne présenterait aucun sens suivi. C'est ce qui m'a déterminé à en donner de préférence une analyse qui, comblant partiellement les lacunes et serrant d'assez près le texte, permettra de se faire une idée sommaire de ce monument curieux.

Voici d'abord ce texte :

Inscription de la face antérieure.

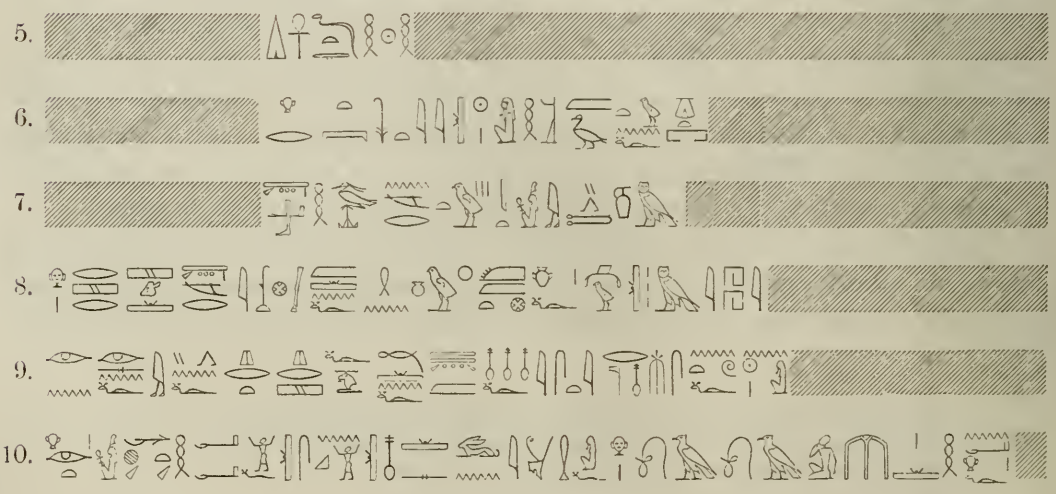

11.

12. 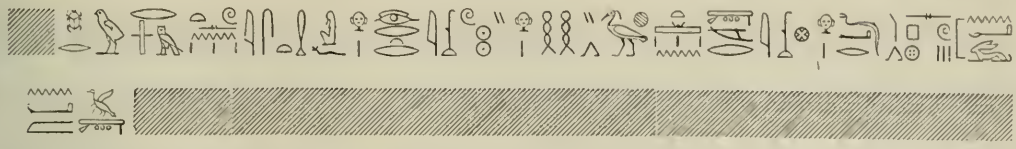

13. 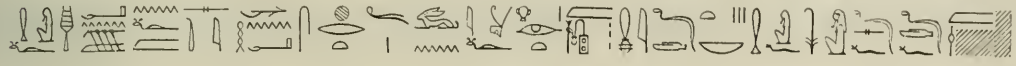

14. 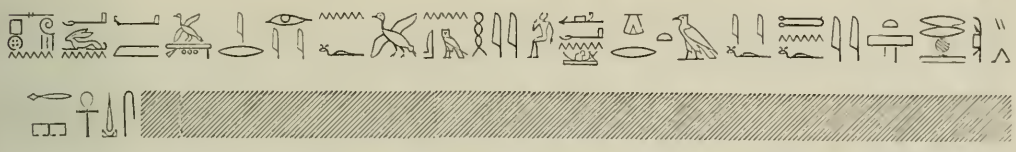

15. 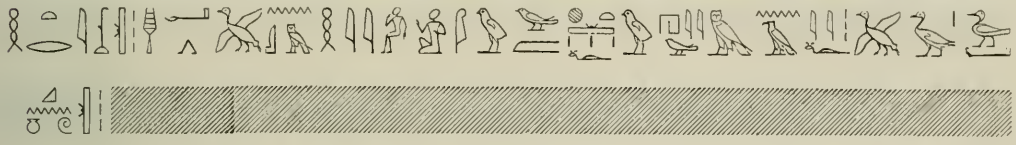

16.

17. 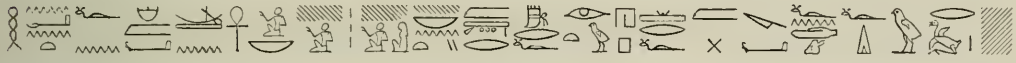

18. 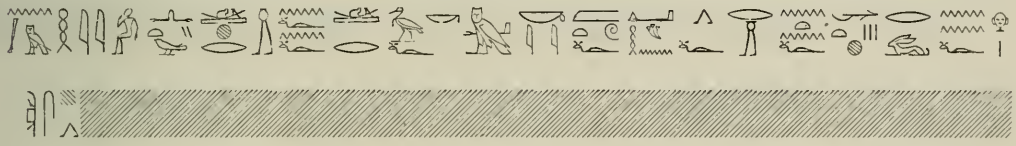

19. 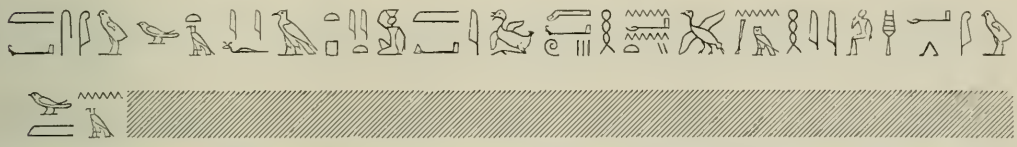

20. 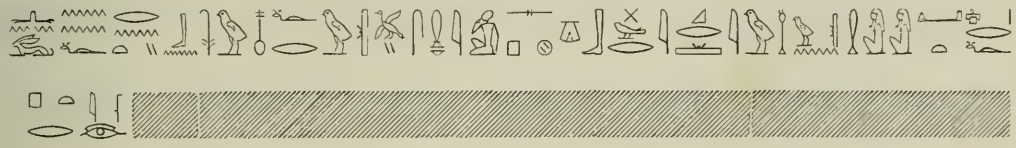

21. 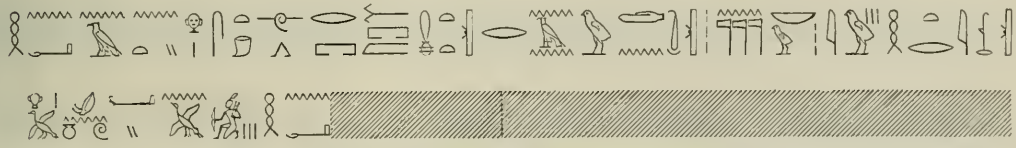

22. 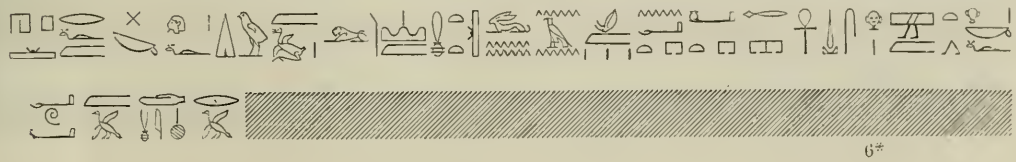

23. 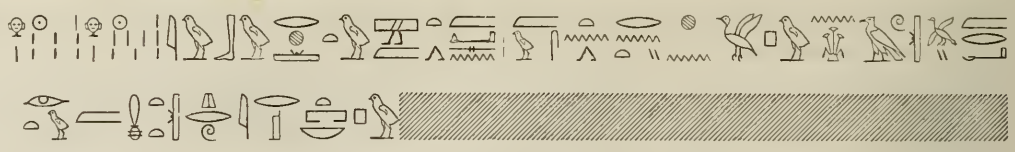

24. 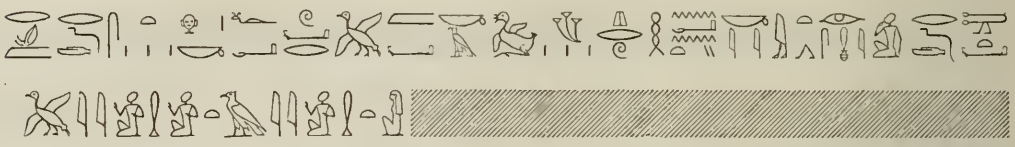

25. 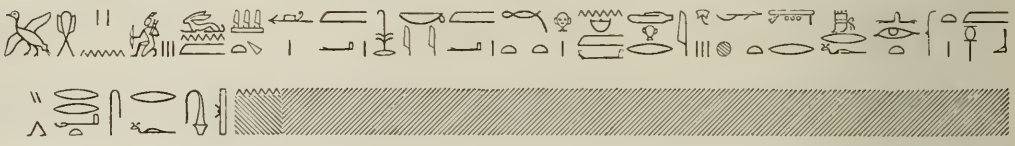

26. 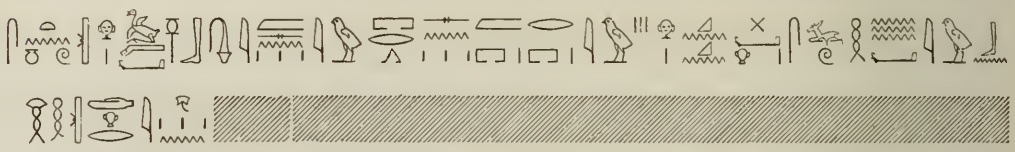

27.

28. 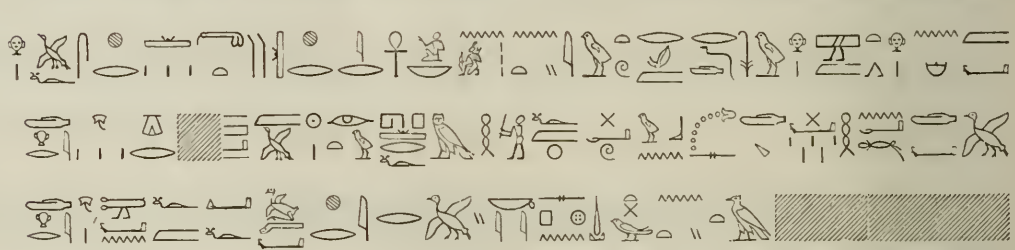

29. 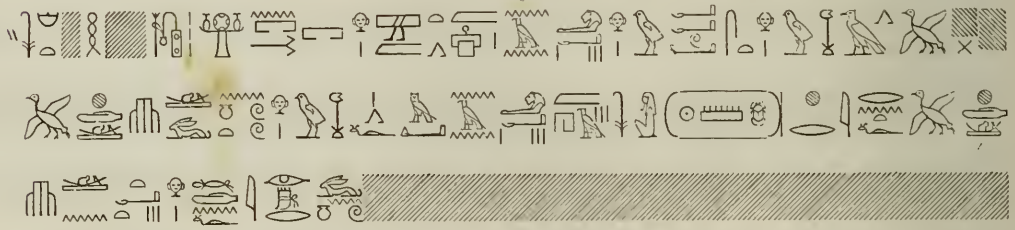

30. 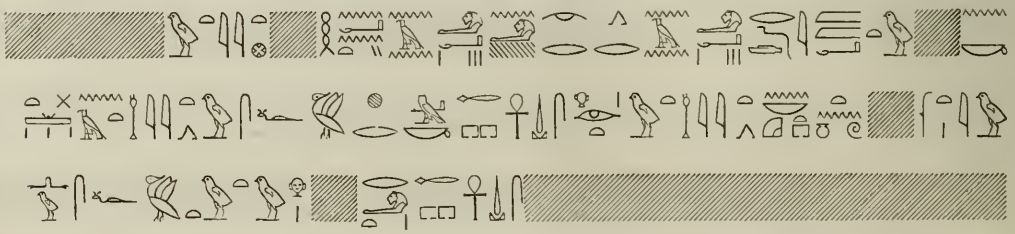

31.

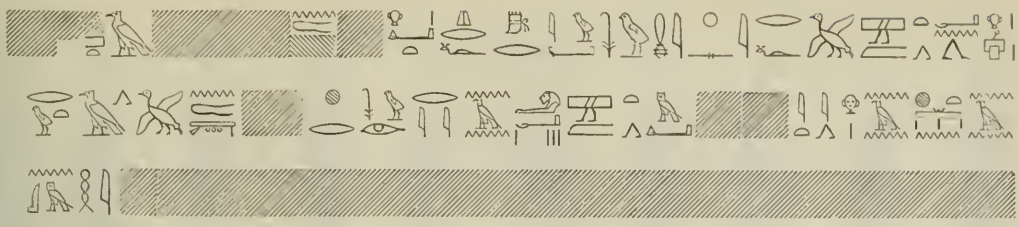

32.

33.

34.

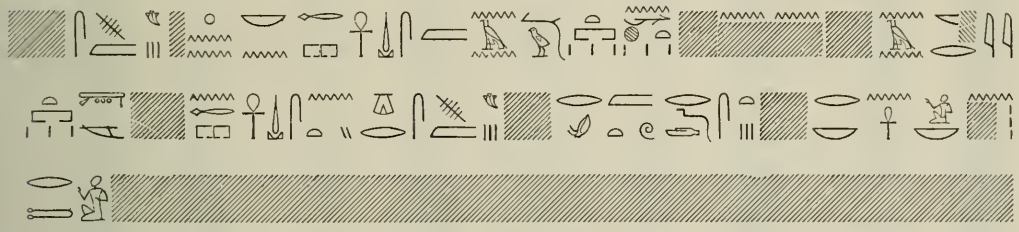

35.

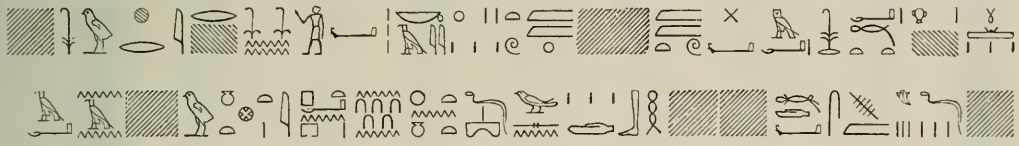

36.

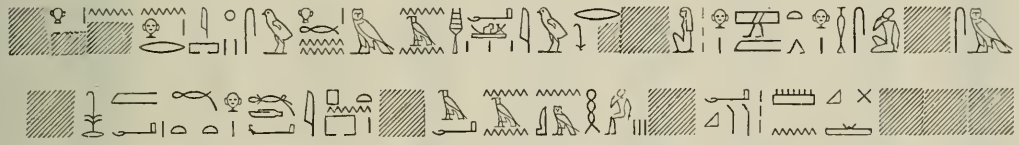

37.

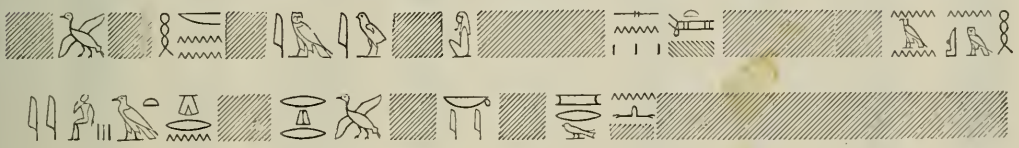

38.

39.

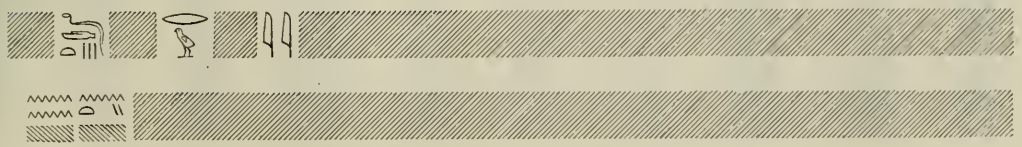

Inscription gravée à gauche :

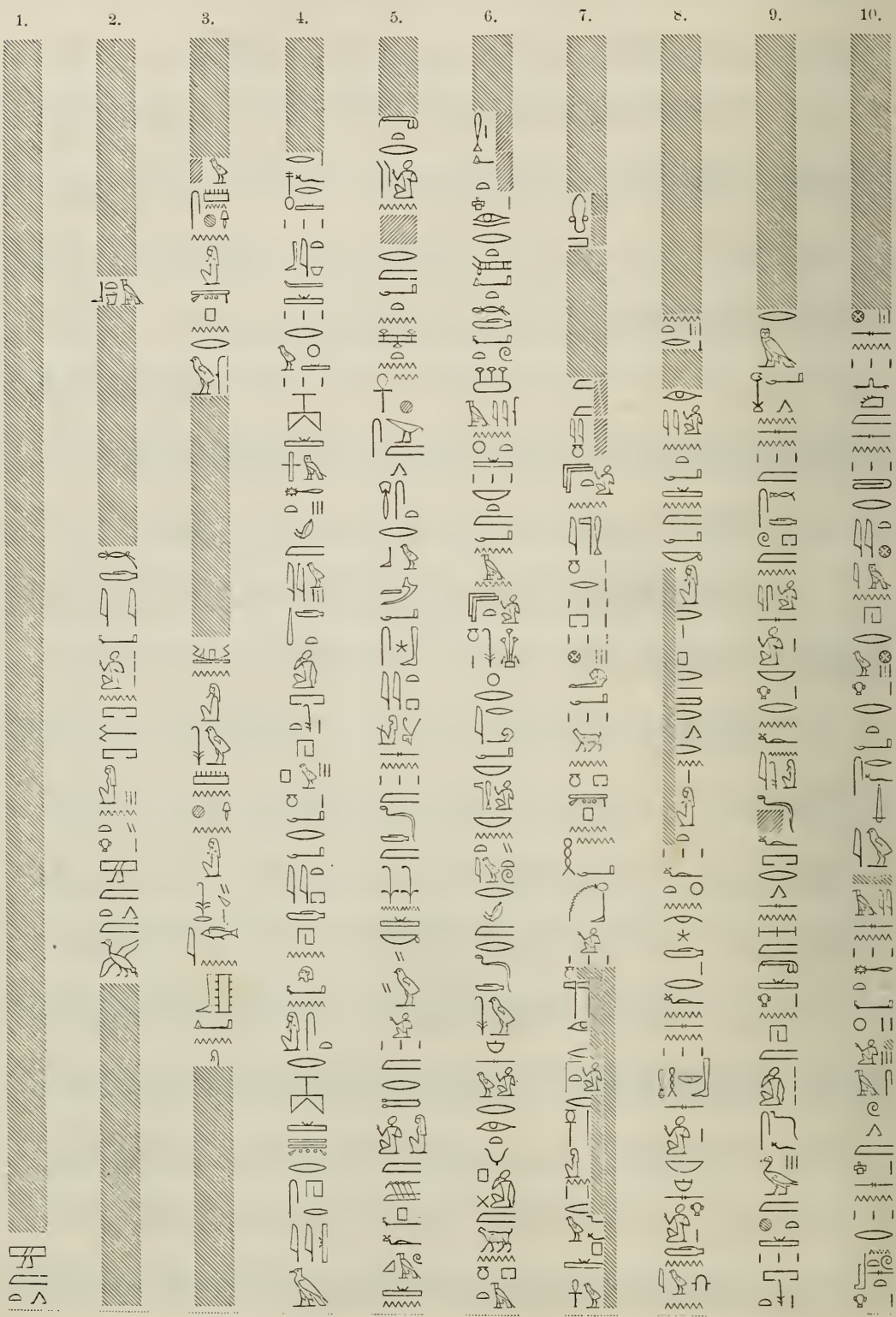

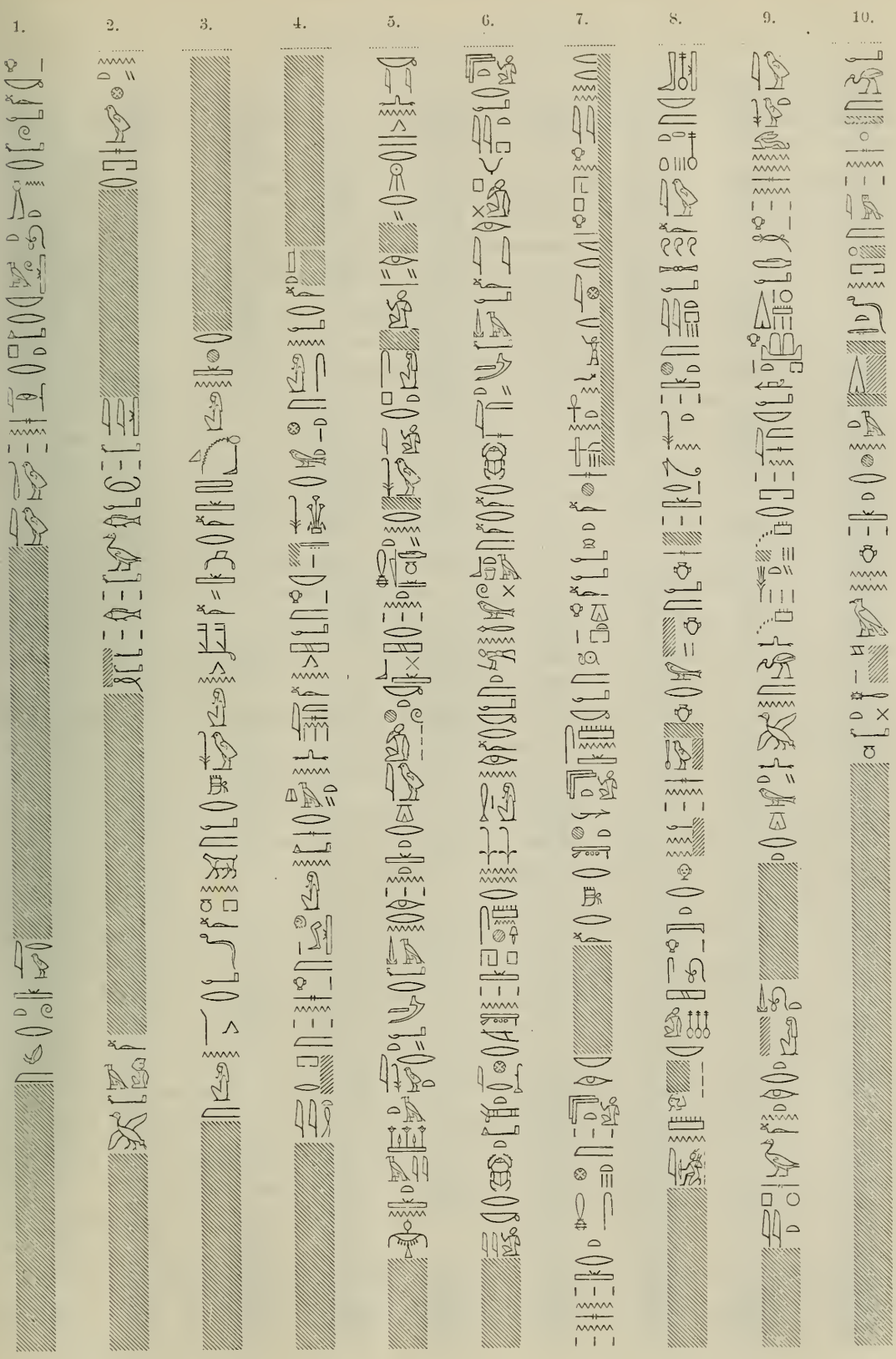
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Inscription gravée à droite.

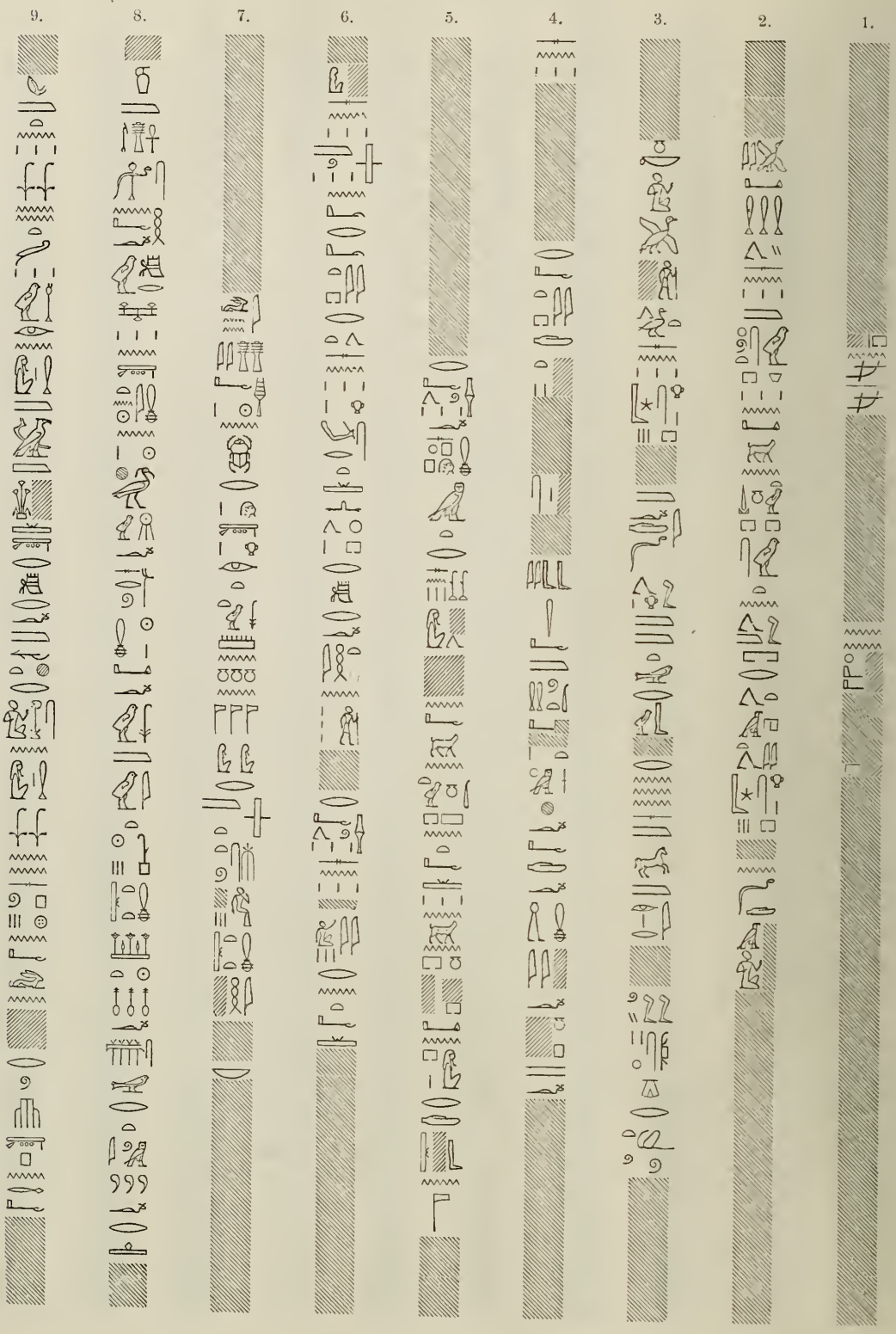

Inscription de la face antérieure.

Après un fort long protocole qui devait renfermer la date de l'inscription et le nom du roi, et dans lequel on appuie surtout sur la justice et l'équité du pharaon, commence le texte qui a donné lieu à l'érection de la stèle :

«Voici que le dieu bon, ce prince né de Rā *(prit la détermination)* de faire régner la »justice en Égypte. Il tint un conseil sage avec son cœur *(et s'arrêta à la résolution)* d'ané- »antir le crime et de détruire la fraude. Les décisions prises dans le Cabinet par S. M. sont »excellentes : détruire les malfaiteurs *(anéantir les criminels)* et tous ceux qui sont avec eux. »S. M. veilla jour et nuit pour rechercher le bien de To-meri et découvrir les actes de »violence *(qui se commettaient sur la terre d'Égypte. Il appela un scribe pour transcrire les »ordres de)* S. M. Le scribe prit palette et papyrus et écrivit une copie de toutes les paroles »qu'avait dites S. M. dans l'ordre *(qu'il lui avait donné, savoir : Rechercher)* les actes de »violence commis sur la terre d'Égypte. Or un malheureux s'était fait une barque munie de »sa voile pour pouvoir suivre S. M. v. s. f. *(et il ne put parvenir à payer)* les impôts, voilà »que le malheureux est dépouillé de ses biens et que ses objets[1] lui sont ravis. *(On vint »dire cela à S. M. qui arrêta aussitôt)* ses plans excellents : s'il se trouve quelqu'un des »collecteurs d'impôts des sanctuaires des places de S. M. pour le compte des deux chefs »*(des soldats, qui, sous prétexte qu'il ne peut payer l'impôt)* prenne la barque d'un homme »quelconque qui vit sur la terre d'Égypte, il sera condamné à avoir le nez coupé. Ce juge- »ment a été exécuté à T'al, *(car il était arrivé là que, pour une semblable raison)* un pauvre »homme avait été privé de sa barque. Or, il s'était fait une barque pour s'en servir avec »un autre qui s'était procuré des bois. Tous les deux voulaient suivre *(S. M. et gagner de »quoi payer l'impôt, mais n'ayant pu y parvenir on prit la barque avec)* son chargement »ainsi que tout ce qui appartenait au malheureux qui se trouva dépouillé *(de tous ses biens »et de tous les objets qui lui appartenaient)*. Cela ne fut pas trouvé bien et le rapport qua- »lifia cet acte de criminel au plus haut degré. Ma majesté donna l'ordre de poursuivre et »d'instruire *(l'affaire. — De même j'ordonnai de poursuivre et d'instruire l'affaire)* de ceux »qui entrent dans les harems ou s'approchent des offrandes de tous les dieux. Ils doivent »payer l'impôt *(ou l'amende?)* aux deux chefs des soldats *(mais s'il arrive que l'un d'eux »néglige de le faire, il sera)* condamné à avoir la tête tranchée. Ce jugement a été exécuté »à T'al. De même, les serviteurs du magasin des offrandes de S. M. étaient partis en maraude »dans le bourg pour voler *(du fourrage. Ils restèrent à marauder)* six ou sept jour sans »savoir que le roi les suivait, s'arrêtant quand ils s'arrêtaient, marchant quand ils marchaient. »Or, dans une des places *(où il faisait séjour, un homme vint annoncer que les serviteurs du »magasin des offrandes de S. M.)* étaient en maraude pour voler du fourrage, et un autre »individu vint se plaindre en disant à S. M. : «on m'a volé mes esclaves mâle et femelle »*(. . . . . de plus on vint dire à S. M. que)* les deux troupes de soldats étaient dans »la campagne, l'une au midi, l'autre au nord pour recueillir des peaux en Égypte. Ils pas-

1) Le mot que je traduis par «*objets*» est un mot nouveau. Le parallélisme dans lequel il se trouve avec me fait penser que, comme ce dernier mot, il a un sens vague et général tel que «*objets, bagages,* etc.».

» sèrent une année entière à marquer au feu *(les peaux qu'ils avaient choisies, mais quand,* » *revenant sur leurs pas, ils voulurent prendre les peaux, ils ne trouvèrent plus)* celles qu'ils » avaient marquées. Ils allèrent de maison en maison frappant et détruisant sans pouvoir re- » trouver les peaux *(qu'ils avaient marquées à leur premier passage)* sur le dos. On ne retrouva » pas entre leurs mains le nombre voulu de peaux et S. M. sut bien établir la différence » *(entre le nombre des peaux demandées et celui des peaux rapportées).* » Le cœur des soldats » s'emplit de ces paroles : « Punissez-nous aussi, car ce que nous avons fait est également » une chose vile. » L'intendant des troupeaux de S. M. alla en tournée pour se procurer des » vaches laitières par toute l'Égypte. On lui rapporta les peaux *(que les soldats avaient lais-* » *sées et qu'on avait retrouvées. Voyant cela, S. M. ordonna ainsi)* dans ses justes décisions : » Si un quelconque des soldats ayant reçu l'ordre de recueillir des peaux, ne les rapporte pas » au jour indiqué, on le condamnera à être frappé du fouet jusqu'à ce que cinq blessures » soient ouvertes (?) et on lui reprendra les peaux qu'il a prises avec lui par fraude. Si quel- » qu'autre action criminelle est commise au préjudice *(des offrandes? faites)* à la reine, les » scribes des offrandes du harem poursuivront les chefs pour les mettre à mort. Ils recher- » cheront ceux qui se seraient enfuis en descendant ou remontant le Nil, dût-on rechercher » les coupables parmi les chefs du temps de Touthmes III . . . . . »

A partir de cet endroit, c'est-à-dire de la ligne 30, les lacunes se répètent si fréquemment qu'il n'est guère facile de dire exactement ce que le texte contient. On voit seulement qu'après avoir parlé du crime commis contre les offrandes de la reine, il est question d'un vol d'herbes commis probablement au préjudice des prêtres de l'un des temples de Karnak. La stèle enfin se terminait par un éloge pompeux du roi qui venait en aide aux petits et les protégeait contre les prévarications des grands.

Les inscriptions gravées à droite et à gauche de la stèle ne nous apprennent rien de plus que ce que la stèle elle-même contient. Elles renferment l'une et l'autre un court résumé de l'inscription principale, dans lequel le roi prend la parole et chante ses propres louanges.

Il est vraiment fâcheux qu'un monument de cette importance se trouve dans un tel état de mutilation. Une inscription semblable parfaitement conservée eût été précieuse à plus d'un point de vue. Outre qu'elle nous eût donnés d'utiles renseignements sur l'étendue du pouvoir royal en matière juridique et sur quelques points du droit pénal égyptien, que de choses elle nous eût apprises touchant la condition sociale des fellahs des temps antiques! Toute mutilée qu'elle soit, notre stèle nous les montre déjà victimes des abominables vexations qui se sont continuées bien longtemps après la disparition des dynasties pharaoniques. Quel contraste avec les privilèges dont jouissait la caste sacerdotale! Qu'on dépouille un malheureux, le spoliateur aura le nez coupé. C'est bien quelque chose et l'on doit savoir gré à Hor-em-heb d'avoir daigné un instant s'occuper de semblables misères. Mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce qui attend celui qui n'aura pas payé l'impôt des sanctuaires!

Un texte complet sortira peut-être des fouilles que M. Maspero a l'intention de continuer à Karnak. Il y a pour cela quelques chances de succès. Les murs des pylônes, en effet, semblent avoir été l'emplacement choisi pour graver des inscriptions de ce genre. Outre la stèle de Hor-em-heb, le pylône de Karnak porte gravée sur son mur de droite une longue inscription de l'époque de Pinot'em III, que M. Naville a publiée dernièrement en la faisant

suivre d'un savant commentaire[1]. Mais il y a entre les deux textes une différence considérable. Le texte étudié par M. Naville contient un acquittement de l'accusé, résultat d'une suite de supercheries grossières, tandis que la stèle d'Hor-em-heb comme on a pu s'en convaincre d'après notre analyse renferme une énumération de délits, tous punis et sévèrement par le roi lui-même.

II. — A propos des débris du temple d'Aten a Karnak.

Le même pylône d'Hor-em-heb, auquel était adossée la stèle dont je viens de donner l'analyse, a été bâti avec les matériaux et très probablement sur l'emplacement du temple élevé par Aménophis IV au disque solaire. Quelques-uns de ces matériaux, retrouvés par Prisse et par Nestor l'Hôte, avaient fait penser à ce dernier savant que l'époque à laquelle appartenaient les constructeurs du temple avait dû précéder le règne de Ménès. D'autres monuments, découverts depuis, ont remis à leur véritable place ces rois, aujourd'hui unanimement considérés comme successeurs immédiats d'Aménophis III et prédécesseurs de Hor-em-heb. Mais si cette question historique est résolue au point de vue chronologique, il n'en est pas de même en ce qui concerne la partie religieuse; beaucoup de savants, et des plus autorisés, ne voient dans la religion répandue par Khu-n-aten dans toute l'Égypte qu'une importation sémitique; d'autres, avec beaucoup plus de raison, la considèrent comme de source purement égyptienne. Les débris retrouvés au pylône de Karnak lèvent tous les doutes : c'est bien à un culte égyptien que nous avons affaire.

Deux raisons ont été invoquées en faveur de la théorie sémitique :

1° Origine sémitique du nom d'*âten;*

2° Origine sémitique d'Aménophis IV.

Le nom d'*âten* a été rapproché du nom syrien d'Adonis et du nom hébreu d'Adonaï. Il est aisé cependant de se convaincre qu'il n'y a rien de commun entre l'une ou l'autre de ces deux divinités et le dieu de Khu-n-âten. Les hymnes gravés dans les tombeaux d'El Tell, nous parlent toujours d'*âten* qui se lève à l'orient et se couche à l'occident. Cela ne peut s'appliquer qu'au soleil matériel et à la course qu'il décrit. Dans aucun passage on ne retrouve trace de la religion symbolique d'Adonis ou du culte spiritualiste d'Adonaï. Le mot lui-même d'*âten* est parfaitement égyptien. La racine ⌒ ○, de laquelle ce nom procède, a le sens primitif de *cercle, circulaire, arrondir*. Les nombreux dérivés que nous en connaissons ne laissent subsister aucun doute à cet égard[2]. La forme ⌒ ⊙, dérivée de la racine par préfixion de l', est parfaitement applicable au *disque* solaire et n'a rien que de très égyptien. Mais, à la rigueur, ce mot pourrait être une transcription d'Adonaï ou d'Adonis; il a dû même en être ainsi, si Aménophis IV était véritablement un Sémite.

Passons donc à la seconde preuve : «Aménophis IV était fils d'Aménophis III et de la »reine Tii, laquelle était d'origine sémitique, car elle est représentée, dans son tombeau, avec »des chairs roses, contrairement aux femmes égyptiennes dont les chairs sont toujours peintes

1) *Une inscription historique de Pinodjem III,* publiée, traduite et commentée par M. Ernest Naville. Paris, 1882. Maisonneuve.

2) Par exemple pour n'en citer que quelques-uns : ⌒ ○ *plat, vase,* ⌒ ⊙ ▽ *vase,* ⌒ *poids,* et primitivement bande de métal repliée sur elle-même, ⌒ ⊙ ∧, *aller en rond, circuler.*

»en jaune». — Le tombeau dont il est ici question se trouve à la vallée des Reines, à Thèbes, et la reine y est, en effet, figurée avec un visage plus rosé que celui des autres femmes égyptiennes. Mais si l'on considère la situation du tombeau et le nom de la princesse pour laquelle il a été construit, il est facile de voir qu'il ne concerne en rien la femme d'Aménophis III. Son voisinage avec celui de la reine Isis, de la XXe dynastie, et avec ceux d'autres personnages de cette époque, me fait penser qu'il n'a pu appartenir qu'à une princesse de la XXe ou au plus tôt de la XIXe dynastie. Le travail de ce monument, quelque soigné qu'il paraisse à première vue, est fort éloigné comme perfection de l'époque d'Aménophis III ou de ses successeurs. La coloration, au lieu d'avoir la vigueur et l'énergie que l'on retrouve aux tombeaux d'Aménophis III et d'Aï, est terne, molle et rappelle assez bien le genre de peinture employé dans les tombes de Ramsès IV et des autres rois de la XXe dynastie à Biban-el-Melouk. De plus, le nom de la princesse de la vallée des reines n'est pas celui de la reine Tii. Le cartouche de cette dernière est toujours écrit ; jamais, dans aucun monument, on n'en rencontre de variante. Le nom de l'autre princesse est écrit et nulle part dans son tombeau on ne le trouve échangé contre celui de la véritable Tii. Ce fait que ces deux cartouches ne sont jamais une variante l'un de l'autre, montre assez clairement qu'ils appartiennent à deux personnages distincts.

Ces deux raisons, je pense, paraîtront suffisantes pour établir que le tombeau de Thèbes n'est pas celui de Tii; que, par suite, Tii n'est plus la princesse aux chairs roses et que son origine sémitique n'est pas clairement démontrée.

Une troisième raison s'oppose, du reste, à l'origine sémitique de Khunaten par sa mère Tii : c'est qu'en réalité Tii n'était pas sa mère. Dans aucun texte il n'en est fait mention. La reine Tii, qui est, en effet, représentée dans l'un des tombeaux de Tell el-Amarna, comme venant faire visite à l'*ombre de Rā*, dans le temple d'Aten, est qualifiée de «royale mère de la femme royale». Khunaten n'était donc pas son fils, mais simplement son gendre.

Khunaten lui-même, n'était pas d'avantage un Sémite. Son nom est égyptien et quant aux traits de son visage, la première partie de son règne nous le représente comme un prince du type égyptien le plus pur. C'est ce qui a lieu à Qournah, au tombeau de Ramsès, et à Karnak où, bien que portant déjà le nom de Khunaten, il est représenté, sur un des fragments du pylône d'Hor-em-heb, avec les traits habituels de la race égyptienne. Ce type, il est vrai, est assez différent de celui qu'il s'est attribué dans la seconde partie de sa vie, mais ce dernier type lui-même est loin d'être sémitique. Il y a dans les raisons qui ont déterminé ce changement de physionomie un problème qui ne sera peut-être jamais résolu et ce n'est pas ici le lieu d'en entreprendre la discussion. Je me borne à constater que les deux preuves alléguées en faveur du semitisme du culte d'Aten ne sont aucunement péremptoires et ne sauraient empêcher ce culte d'être considéré comme foncièrement égyptien.

Au surplus, quelques documents nous restent qui établissent que la religion d'Aten existait en Égypte avant l'avènement d'Aménophis IV. Le musée de Boulaq possède trois ou quatre stèles funéraires gravées au nom de divers personnages qualifiés de prêtres d'Aten. L'époque de ces stèles est antérieure à Khunaten; la gravure et surtout la présence d'Osiris dans les scènes qui y sont tracées indiquent bien qu'elles ne sont pas de son règne. L'ensemble de ces représentations fait plutôt penser qu'elles appartiennent au règne d'Aménophis III et peut-être de Thoutmès IV dans les monuments duquel on a quelquefois

retrouvé le disque rayonnant. Les stèles de Boulaq proviennent de Saqqarah. Il faudrait donc admettre qu'avant le règne d'Aménophis IV, Aten avait un temple à Memphis. Ce fait n'a rien d'improbable. Le voisinage de On, la ville du soleil, avait certainement influé sur la religion de Memphis, et, à côté du temple de Ptah, s'était élevé, comme une succursale de celui d'Héliopolis, un temple consacré à Aten. Ce temple existait encore au temps d'Aménophis IV, les débris retrouvés par Nicholson l'attestent. Sans doute il a été, lui aussi, renversé par les successeurs des hérétiques, comme le fut celui de Karnak. Le temple d'Héliopolis a-t-il été plus heureux? En tous cas, là, comme dans tout le reste de l'Égypte, Khunaten avait étendu sa puissance. Les pierres qui ont servi à bâtir la tour de la mosquée d'El Hakem, au Caire, proviennent d'un temple élevé par Aménophis IV à Héliopolis, et un fragment trouvé dans l'enceinte de cette ville antique et actuellement dans la possession de M. Wilbour, à Paris, mentionne le nom de la fille aînée de Khunaten.

Tous ces menus détails accumulés forment, par leur accumulation même, une forte preuve que l'origine sémitique attribuée à Aménophis IV et à la religion qu'il répandit en Égypte doit être rejetée. Ce culte établi par lui à Thèbes, à Tell el-Amarna et dans d'autres villes sans doute, n'était qu'une extension de celui pratiqué à On. Il y a, d'après tout cela, quelque raison de supposer que Khunaten était originaire d'Héliopolis, et s'il n'y établit pas sa capitale en abandonnant Thèbes, c'est qu'il savait par expérience combien toute caste sacerdotale est envahissante. Il crut préférable, et il fit sagement, étant donné ses idées indépendantes, d'aller fonder dans un pays nouveau un culte au dieu de son enfance, pour le service duquel il créa de toutes pièces un corps de prêtres dévoués. Le titre de *ur-mau*, donné au prêtre du nouveau culte, est une preuve de plus de l'identité des deux religions d'Héliopolis et de Tell el-Amarna. A On comme à Khut-áten les prêtres portent le même titre; tous les deux adorent le même dieu. Il y a de grandes chances pour que l'un des deux cultes procède de l'autre.

Les documents que nous avons sur la religion héliopolitaine sont presque nuls; mais s'il est vrai qu'elle soit la même que celle de Tell el-Amarna, les débris du temple édifié à Karnak par Aménophis IV vont nous donner à ce sujet de précieux renseignements.

Les sculptures de Tell el-Amarna et les autres monuments de l'époque de Khu-n-aten ne nous avaient jusqu'à présent livré aucune figure du personnage divin. Le disque solaire, aux rayons munis de mains était la seule représentation qu'on eut du dieu unique d'Aménophis IV. Les fragments de Karnak nous ont révélé l'existence d'une seconde représentation divine. Parmi ces fragments, beaucoup nous fournissent les restes de scènes dans lesquelles le roi, comme dans les autres temples des époques qui ont précédé et suivi, fait des offrandes à la divinité. Le dieu ici n'est plus seulement le disque rayonnant, c'est Horus, tel qu'il est représenté dans tous les temples de l'Égypte. La seule différence entre l'Horus d'Aménophis IV et l'Horus habituel, est dans le nom. Au lieu de s'appeler simplement Horus, il porte ici tous les noms donnés au disque : 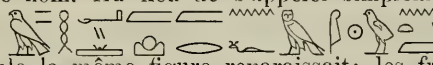 . Il est probable que dans chaque salle du temple la même figure reparaissait; les fragments provenant des grandes salles (il est aisé de les reconnaître à la dimension des hiéroglyphes) n'ont donné jusqu'à présent, en fait de personnages, que deux types toujours les mêmes : l'un est le dieu Horus, l'autre le roi Khunaten. Il n'en est pas de même des fragments provenant des salles secondaires. Les représentations de Tell el-Amarna s'y retrouvent : personnages inclinés

profondément, disques rayonnants, bœufs marchants ou couchés; mais tout cela avec un type différent de celui qu'on est habitué à rencontrer à cette époque. Le roi, bien qu'il porte le cartouche de Khunaten, n'a pas dans les traits cette expression étrange qui est la caractéristique de l'art de cette période. Il a le profil régulier des Aménophis et des Thoutmès; tous les petits personnages sont dans le même cas, ils ressemblent aux Égyptiens de tous les temps. Ce serait là une preuve de plus de l'identité d'Aménophis IV et de Khunaten, si cette identité n'était pas déjà hors de doute. Tout cela porte bien l'empreinte d'un culte nouveau, pour Thèbes du moins, et ayant fait table rase des anciennes superstitions. Cependant, un fragment, de taille très exiguë, vient jeter un peu de confusion dans ces conclusions. Il représente un personnage enveloppé des pieds à la tête dans un vêtement blanc; les deux bras, qui sortent du milieu du corps, tiennent le fouet. Ce personnage a toutes les allures d'Osiris ou de Ptah, mais lequel est-ce? L'absence d'hiéroglyphes ne nous permet pas de le reconnaître. Peut-être trouvera-t-on plus tard l'explication de cette anomalie qui fait adorer à Thèbes Osiris ou Ptah par un roi qui nulle part ailleurs n'a permis de les faire représenter. Je ne crois pas, pour moi, que ce puisse être Osiris. Si Khunaten avait conservé pour lui quelque culte, on le retrouverait dans les tombeaux de Tell el-Amarna, où il serait véritablement à sa place. Pour Ptah, j'en doute également. Je serais plutôt porté à croire qu'il s'agit simplement de l'une des faces du mythe solaire, mais rien ne le prouve. Ce qui est certain, c'est que, d'après tous les fragments qui nous restent et que j'ai passé soigneusement en revue, on peut établir que le temple d'Aten était fait sur le modèle des autres temples, quant à l'ornementation : scènes d'adoration et d'offrandes; listes d'offrandes même, portant les noms d'objets semblables à ceux offerts dans les autres temples : du vin, du lait, de l'encens, etc.; textes religieux, hymnes et prières; textes historiques relatant sans doute la consécration du temple et de ses parties, rien n'y manque que la série ordinaire des dieux, remplacés tous, comme on doit s'y attendre, par Horus, personnification du disque solaire rayonnant. Il est probable que l'*Ur-mau* de On et celui de Khut-aten officiaient de la même manière et dans les temples construits et décorés d'après des plans et des modèles à peu près semblables; par suite, tous les renseignements qu'on peut tirer des débris du temple de Karnak sont applicables à la religion d'Héliopolis.

L'emplacement du temple détruit par Hor-em heb devait se trouver en avant du pylône de Thoutmès III, et occupait l'espace compris entre le premier et le deuxième pylône de Hor-em-heb. La partie antérieure du temple, c'est-à-dire celle élevée la première, comprenait tout l'espace occupé par le premier de ces deux pylônes. Dans la suite et après la mort de Khunaten, ses successeurs, et entre eux Tut ankh amen et Aï élevèrent au nouveau dieu des salles formant la continuation du premier temple, sur le terrain où s'élève aujourd'hui le second pylône d'Hor-em heb. La raison qui nous fait penser ainsi est que de toutes les pierres retrouvées dans le premier pylône, aucune n'est d'un autre règne que celui de Khunaten; dans le second, au contraire, les débris que l'on voyait sur le sol et ceux qui sont encore en place sont aussi bien du règne de Khunaten que de ceux d'Aï et de Tut ankh amen[1].

Il faut donc supposer que, loin d'être chassé de Thèbes, comme on le pense générale-

1) Toutes les pierres de ce pylône qui étaient tombées, ont été employées à faire de la chaux, mais PRISSE obtint la permission de les copier et les publia dans les *Transactions of the Society of Litterature.*

ment, Khunaten y régna et y fut même assez puissant pour élever un temple à Aten, à côté des temples fameux construits par ses prédécesseurs; que, non seulement lui, mais aussi sa dynastie persista dans la ville d'Ammon et que ses successeurs, bien que revenus au culte primitif, n'abandonnèrent pas tout à fait l'hérésie d'Aménophis IV et firent des additions au temple fondé par ce prince. Ce dernier fait que les débris retrouvés à Karnak rendent évident, tendrait à prouver que les deux cultes n'avaient rien d'incompatible et que si le temple a été détruit, c'est plutôt par un effet de la réaction contre la dynastie maudite que véritablement à cause de la nouveauté du culte qu'on y pratiquait. Cela établirait d'une façon catégorique l'origine purement égyptienne de la religion d'Aten qui n'aurait plus été que l'extension de celle d'Héliopolis.

III. — Le tombeau de Ramsès a Cheikh Abd el Qournah.

(Note additionnelle.)

Dans un précédent article[1] j'avais, à propos du livre de M. Villiers Stuart, parlé du tombeau de Ramsès; mais, à cette époque, les fouilles n'avaient pas été menées assez loin pour en permettre une description complète. Aujourd'hui, grâce à la bienveillance de M. Maspero qui a bien voulu ordonner le déblaiement de ce monument, cette description est devenue possible et je m'empresse d'en faire part aux lecteurs du *Recueil*.

Ce tombeau, comme je l'ai dit déjà, se compose de deux parties complétement distinctes, séparées par la porte d'entrée du monument.

A gauche de cette porte est la partie la plus ancienne, celle tracée à l'époque où Aménophis IV tâchait encore de concilier l'ancienne et la nouvelle religion.

Le roi est représenté assis dans un riche naos : derrière lui est la déesse Mā-t assise également. Devant le roi et la déesse, quatre personnages en postures différentes leur rendent hommage; au-dessus de ces personnages, en avant du Naos, se trouve une inscription de dix lignes verticales, légèrement mutilées, dans laquelle Ramsès rend hommage au *Ka* du roi et lui promet la joie, la force et la santé, au nom de son père *Harmakhis, qui s'élève à l'horizon, en son nom de S'u qui est dans le disque.* Le dieu, toujours d'après Ramsès, renverse les ennemis de sa Majesté et jette sous les sandales royales tous les peuples prosternés.

Cette inscription se trouve répétée dans celle qui accompagne les quatre personnages adorants; ceux-ci ne sont que des représentations différentes du même Ramsès figuré avec divers attributs.

En cet endroit commence une lacune qui se continue jusqu'à l'extrémité du mur. La paroi en retour de ce mur ne contient plus rien qui s'adresse au roi. Tout ce qui y est gravé a trait aux différentes cérémonies faites en l'honneur du défunt.

Ramsès et sa sœur Ptahmerit sont en imploration devant un personnage disparu, Osiris probablement. L'inscription qui les accompagne donne quelques articles de la confession de Ramsès : «Je suis arrivé au repos après avoir chanté toujours les louanges du dieu bon. »J'ai aimé les hommes et vénéré les dieux sur la terre(?). J'ai loué toujours Sa Majesté et »n'ai jamais transgressé ses ordres. Je n'ai commis aucune méchante action contre les hommes; »j'ai agi avec justice sur la terre. Je sais comment il faut t'honorer, ô vrai de cœur, n'ayant

1) *Revue archéologique*, Mai 1882.

»jamais commis d'actions mauvaises(?). Adoration à Osiris, proscynème à Unnefer, véridique. »Salut à toi, ô roi, maître de l'éternité, fils de Nout et de Seb; donne . . . . . .»

Derrière Ptahmerit et lui tournant le dos, se tient debout la déesse *Hathor, princesse de l'Amenti, maîtresse du ciel.* Devant elle et sous sa direction ont lieu les cérémonies funèbres, divisées en deux registres.

Le registre supérieur ne permet plus de voir que trois personnages portant des présents de fruits et de fleurs sur un autel. Tout le reste est détruit. Le registre inférieur représente la cérémonie accomplie devant la porte du tombeau avant la descente des cercueils. Le tombeau représenté en forme de pylône porte l'inscription : «*Ce tombeau dans l'Amenti*». Adossés à lui et encadrés de bouquets de lotus se dressent les deux cercueils de Ramsès et de Ptahmerit. Devant eux les Kherheb ont entassé les présents et font l'offrande des quatre vases remplis d'eau; le dernier tient une tablette. Derrière celui-ci se dresse une table richement chargée de dons funéraires. Un Kherheb fait un proscynème à Rā et à Seb pour obtenir des milliers de pains, vins, bières, etc., en faveur de Ramsès. Après lui marchent les pleureuses, divisées en plusieurs groupes. Le premier groupe les représente la main droite à la bouche et la main gauche étendue. Dans le second composé de trois femmes seulement elles supportent de leurs deux mains un vase qui semble ici remplir l'office de lacrymatoire. Derrière ce groupe se tient un homme isolé, sans doute le regulateur des cris et des larmes. Ses deux mains sont placées sur sa poitrine comme s'il voulait la déchirer. Après cela, un groupe de huit femmes étendant les deux bras en avant comme pour implorer. Puis encore quatre femmes le bras droit replié et la main gauche placée sur le bas-ventre. Enfin deux groupes de chanteuses accroupies se frappant le front. Derrière tous ces groupes de pleureuses arrivent une douzaine de personnages chargés de fleurs et de corbeilles. Le reste manque.

A droite de la porte s'étend la partie du tombeau gravée au temps où Aménophis IV, tout en conservant son nom d'Aménophis, a rejeté déjà tout ce qui dans la religion égyptienne était étranger au culte solaire.

Comme je l'avais supposé, l'ensemble de cette scène représente la distribution des colliers. Devant la fenêtre royale, s'étendent deux registres. Dans le registre supérieur, un homme agenouillé et un autre baisant la terre, adorent Aménophis. Ces deux personnages représentent le même Ramsès en deux positions différentes[1]. Derrière eux, Ramsès encore, debout et les bras élevés, est couvert de bracelets et de colliers que lui passent au cou et au bras deux serviteurs du Pharaon. Puis, Ramsès est encore une fois représenté tourné vers la gauche et donnant des ordres à huit serviteurs portant des bijoux et inclinés devant cinq personnages qui s'avancent tenant à la main des bouquets de fleurs et des grappes de fruits.

Au second registre Ramsès incliné rend hommage à Sa Majesté. On voit ensuite Ramsès tourné vers la droite donnant des ordres à un groupe de onze personnages rangés par deux et neuf, derrière lesquels des soldats des armées auxiliaires tendent les mains en implorant.

Telles sont, rapidement retracées, les scènes contenues dans le tombeau de Ramsès. Je n'ai pas besoin d'insister une fois de plus sur les conséquences qu'on en peut tirer, ces conséquences ayant été admises par les savants avant même la découverte de ce tombeau.

1) Ramsès, dans cette partie du tombeau, est représenté avec les traits bizarres qu'on retrouve dans le visage du roi et de tous les personnages de cette scène. N'est-il pas évident, dès lors, que la différence de physionomie n'est pas une preuve de non-identité?

DER KALENDER DES PAPYRUS EBERS.

von

J. Krall.

Der Kalender auf der Rückseite des Papyrus Ebers ist von einem grossen Theile der Fachgenossen, zuletzt von Lepsius in der ägyptischen und Robiou in dieser Zeitschrift, behandelt worden; von rein chronologischem Standpunkte hat Riel im Anschlusse an sein wohlbekanntes grösseres Werk: «*Das Sonnen- und Siriusjahr der Ramessiden*» denselben einer eingehenden und in einigen Punkten, wie mich dünkt, nahezu abschliessenden Behandlung unterzogen.

Die vielseitigen Versuche das Dunkel, welches über dem Kalender, beziehungsweise den in demselben vorkommenden Königsnamen, schwebt, zu lichten, erklären sich aus der Hoffnung auf diesem Wege ein sicheres Datum aus der älteren ägyptischen Geschichte, sei es des zweiten oder gar des vierten Jahrtausends vor unserer Zeitrechnung, zu gewinnen. Dies wäre für die alte Chronographie ein sehr erheblicher Gewinn. Denn das früheste Datum, welches wir bisher auf dem Gebiete alter Geschichte gewinnen konnten, war das Jahr 885, welches den Regierungsantritt Assurnazirhabals bezeichnet[1]. Aus dem Gebiete ägyptischer Geschichte liess sich bisher mit annähernder Sicherheit kein Ereigniss vor Tearko's Regierungsantritt bestimmen. Denn den Versuch, den seinerzeit Brugsch gemacht, eine Stelle einer Inschrift Thakelot's II. auf eine Mondesfinsterniss zu beziehen, muss man als gescheitert ansehen (vgl. unsere Bemerkungen in der *Zeitschrift für österr. Gymnasien*, 1882, S. 748). Selbst wenn es gelänge, einem der üblichen Ansätze für Scheschonk's Zug nach Jerusalem die allgemeine Zustimmung der Fachgenossen zu gewinnen, so käme man über die Mitte des zehnten Jahrhunderts v. u. Aera nicht hinaus.

Indem wir nun unsererseits daran gehen den Kalender des Papyrus Ebers einer abermaligen Erörterung zu unterziehen, haben wir die Absicht in erster Linie festzustellen, wie sich derselbe in den Rahmen der von uns an anderen Stellen vorgetragenen Ansichten über altägyptische Chronologie einfügt.

Die Frage, wie die Cartouche des Kalenders zu lesen sei, sparen wir uns für den Schluss auf und suchen zuerst den Zweck, dem der Kalender diente, die Zeit in der er geschrieben wurde und seine Einrichtung festzustellen. Es wird sich auf diese Weise ergeben, in welcher Zeit der fragliche König zu suchen sei und es kann gleichsam als Gegenprobe nur erwünscht sein, wenn es für diese Zeit gelingt einen König nachzuweisen, dessen Namen in den räthselhaften Zeichen der Cartouche enthalten sein kann.

1) Bezieht sich die oft behandelte Stelle der Inschriften dieses Assyrerkönigs in der That auf eine Sonnenfinsterniss, so kann darunter nur die partielle Sonnenfinsterniss vom 12. Juli 885 v. u. Aera gemeint sein. Vgl. v. Haerdtl, *Astronomische Beiträge zur assyrischen Chronologie (Denkschriften der Akademie der Wissenschaften von Wien, mathem.-naturw. Classe,* XLIX), S. 153 ff.

In einem wesentlichen Punkte sind die bisherigen Erklärer des Kalenders einig. «Auf den ersten Blick ist ersichtlich, dass wir es hier mit der Gleichstellung der Daten eines doppelten Kalenders zu thun haben, in welcher die erste Reihe der Monatsgötter die Monate des festen und die zweite Reihe die Monate des beweglichen Jahres in ihrer Stellung zum festen zeigt.» (Brugsch in der *Aegypt. Zeitschrift,* 1870, S. 108.) Auch Lepsius bemerkt, «dass der Zweck der ganzen Tafel nur der sein konnte, für ein bestimmtes Jahr die gegenseitige Lage des festen und des beweglichen Kalenders durch alle Monate anzugeben». (*Aegypt. Zeitschrift,* 1875, S. 149.) Ebenso Riel: «Als feststehende Thatsache, von welcher die Untersuchung auszugehen hat, sehen wir daher an: dass die Zusammenstellung auf dem Rücken des Papyrus Ebers ein Doppelkalender ist, in welchem die neben den neun Monatstagen des beweglichen Jahres stehenden Monatsgötter die Monate des festen Jahres repräsentiren» (a. o. a. O. S. 4).

An sich wäre es nicht unmöglich, dass der Kalender des Papyrus Ebers eine Vergleichung von zwei Wandeljahren darstellt; in diesem Falle müssten jedoch beide Jahre — und dieser Umstand ist für uns ausschlaggebend — und nicht blos das eine durch irgend einen Beisatz näher charakterisirt sein. Es bleibt sonach nichts übrig als anzunehmen, dass die eine Jahresform eine allgemeine Giltigkeit als festes Jahr im Gegensatze zum Wandeljahre hatte.

Damit ist nach unserer Ansicht zugleich die Zeitgrenze gegeben, vor welcher unser Doppel-Kalender nicht entworfen sein kann. Denn in der Fülle von erhaltenen Texten kalendarischen Inhalts hat sich auch nicht *eine* sichere Spur der Anwendung eines festen Jahres neben dem Wandeljahre im bürgerlichen Gebrauche auffinden lassen. Die Einrichtung eines festen Jahres ist das Werk der Ptolemäerzeit: das feste kanopische Jahr aus dem neunten Jahre des Ptolemaios Euergetes gibt sich ausdrücklich als etwas Neues. Die Kenntniss des Vierteltages wird man, auch ohne die ausdrückliche Versicherung im Decret von Kanopos, den altägyptischen Priestern nicht mehr absprechen wollen. Im Gegensatze zu den alten Römern, denen Th. Mommsen mit Recht eine «Imparilitätsschrulle» vorgeworfen hat, haben die alten Aegypter für eine möglichst regelmässige Einrichtung ihres Jahres gesorgt. In die unabsehbare Reihenfolge von 365tägigen Jahren plötzlich ein 366tägiges einzufügen, wäre den ägyptischen Priestern als ein gottloses Unterfangen, als eine Störung der Ordnungen, auf denen die Welt ruht, vorgekommen. Fürsten aus fremdem Blute war es vorbehalten, unter grossen Schwierigkeiten — das Jahr des Ptolemaios Euergetes I. hat, wie wir wissen, keine lange Dauer gehabt — neben dem Wandeljahre auch dem festen Jahre im bürgerlichen Gebrauche Anerkennung zu verschaffen.

Man sieht, die Zusammenstellung eines Wandeljahres mit einem festen Jahre, wie sie der Kalender des Papyrus Ebers zeigt, kann frühestens unter Ptolemaios Euergetes I. gemacht sein, da es feste Jahre vor dieser Zeitgrenze nicht gegeben hat. Dieses feste Jahr kann das kanopische nicht sein, denn im kanopischen fällt der heliakische Siriusaufgang auf den 1. Payni, der Kalender stellt dagegen dem Siriustage eines bestimmten Wandeljahres den ersten des Monats Mesori allgemein entgegen. Wir müssen einen Schritt weiter gehen und gelangen so zum alexandrinischen Jahre. Hier trifft in der That die gemachte Voraussetzung zu. Als Siriustag von Alexandrien, und an diesen hat man beim alexandrinischen Jahr in erster Reihe zu denken, gibt uns Theon den 29. Epiphi an. Die kleine Differenz von nur

zwei Tagen entfällt, wenn man bedenkt, dass dem Verfasser des Kalenders es nur um eine allgemeine Concordanz zu thun war; dass es ihm auf einige Tage nicht ankam, zeigt der Umstand, dass er auf die fünf Epagomenen keine Rücksicht nimmt: denn es ist klar, dass wenn der 1. Mesori des festen Jahres mit dem 9. Epiphi eines bestimmten Wandeljahres sich deckt, der 1. Thoth des ersteren nicht mehr dem 9. Mesori des letzteren entsprechen kann. Ich sehe sonach keine Nöthigung mit Riel ein neues festes Jahr, das sogenannte Jahr von Denderah mit dem 1. Mesori als Siriustage zu supponiren und halte aus chronologischen Gründen das Ergebniss als gesichert, dass das feste Jahr, welches im Kalender des Papyrus Ebers vorkommt, das alexandrinische ist. Der Kalender selbst kann daher frühestens unter Augustus geschrieben sein.

Es wäre unerfreulich, wenn Chronologie und Paläographie im Widerspruche ständen, wenn die Schrift des Kalenders uns in eine frühere Zeit wiese, als wir aus der Einrichtung desselben anzunehmen genöthigt sind. Dies ist jedoch nicht der Fall. Schon der erste und unbefangenste Zeuge — unbefangenste, weil er den übrigen Inhalt des Papyrus nicht einsehen konnte — Eisenlohr, erklärte die Schrift des Kalenders für späthieratisch, sie näherte sich derart dem Demotischen, dass sie eher nach, als vor 200 v. u. Aera zu setzen sein dürfte (*Aegyptische Zeitschrift,* 1870, S. 165). Dazu kommen noch weitere Momente. Die Namen der Monatsgötter sind diejenigen, welche zur griechisch-römischen Zeit gebräuchlich waren, nicht aber jene, welche in den Inschriften des neuen Reiches, im Ramesseum vorkommen. «Einige Namen des Doppelkalenders finden sich zwar, wie erklärlich, in beiden Listen wieder, andere aber nur in der Liste von Edfu. So z. B. die Namen der Monatsgötter des Choiak und Tybi, welche im Doppelkalender ebenso wie in Edfu Kihak und Sefbet, im Ramesseum dagegen Pacht und Min lauten ...[1] Auch Lepsius hebt hervor, dass diese Namen auf eine späte Zeit hinweisen» (Riel, a. o. a. O., S. 25).

Die Frage nach der Niederschrift des medicinischen Textes der Vorderseite des Papyrus Ebers ist für unsere Frage irrelevant. Dass man auch in späterer Zeit von einem geübten Tempelschreiber eine derartige Copie unter Beibehaltung des alterthümlichen Schriftcharakters — denn darüber kann kein Zweifel bestehen, dass die Composition des medicinischen Textes in die Blüthezeit des ägyptischen Schriftwesens, in die Zeit der Thutmosiden oder Ramessiden gehört — herstellen konnte, wird man füglich nicht ohne weiteres bezweifeln können. Aber es liegt auch nicht die geringste Nöthigung zur Annahme eines gemeinsamen Schreibers des medicinischen Textes und des Kalenders vor.

Dass der Kalender paläographisch manche Eigenthümlichkeit, so vor Allem die ungewöhnliche Form der Ziffer 9, mit dem medicinischen Texte der Vorderseite theilt, ist begreiflich genug, auch wenn wir annehmen, dass beide in sehr verschiedenen Zeiten entstanden und von verschiedenen Schreibern geschrieben sind. Dem Schreiber des Kalenders lag der grosse hieratische Text vor, dessen prachtvolle Schriftzüge ihm als Muster dienen mussten. Schwerer fällt dagegen ins Gewicht, dass manche Schriftformen des Kalenders, wie Brugsch und Eisenlohr bemerkt haben, geradezu an das Demotische erinnern.

Entscheidend erscheint uns der Umstand zu sein, dass in unserem Texte das Zeichen

1) Vgl. jetzt Brugsch, *Thesaurus,* II, S. 472 ff.

als Bezeichnung des Monats Mesori erscheint, eine Bezeichnung, welche wie Brugsch bereits 1870 in der *Aegyptischen Zeitschrift,* S. 108 ff. zuerst ausgesprochen hat, erst in der letzten Periode der ägyptischen Schrift der Ptolemäerzeit vorkommt.

Spät ist auch die Form der eponymen Gottheit des Epiphi *Ápt-ḥnt,* welche in Texten aus ptolemäischer und römischer Zeit oft vorkommt. (Vgl. Brugsch, *Thesaurus,* II, 473.)

So hat uns die paläographische Prüfung unseres Kalenders zu demselben Resultate geführt, wie sein chronologischer Inhalt: Der Kalender des Papyrus Ebers ist in der Kaiserzeit entworfen, das feste Jahr, das in demselben vorkommt, ist das alexandrinische.

Den praktischen Zweck, den man bei Entwerfung eines derartigen Doppelkalenders verfolgen konnte, hat im wesentlichen bereits Lepsius dargethan. Eine Reihe von Vorschriften des medicinischen Textes war an bestimmte Daten geknüpft. So heisst es Taf. 61, 4, dass eine gewisse Augensalbe in den Monaten Phamenoth und Pharmuthi gebraucht werden soll, während eine andere das ganze Jahr hindurch dienen soll und 61, 14, dass ein Mittel, um das Gesicht zu kräftigen, in den Monaten Tybi und Mechir zu gebrauchen ist. Es lag für den Abschreiber des Papyrus, oder, wenn man lieber will, für den Besitzer des Papyrus aus späterer Zeit, sehr nahe, anzumerken, in welchem Verhältnisse das Wandeljahr aus der Zeit der Composition des Papyrus zu dem festen, dem alexandrinischen Jahre, dessen er sich bediente, stand. Uebrigens konnte ihn auch ein allgemein chronologisches Interesse leiten.

Denn darüber scheint man einer Meinung zu sein, dass das Wandeljahr mit dem 9. Epiphi als Siriustag, das Jahr der Composition des medicinischen Textes bezeichnet. Wir haben nun zu prüfen, welche Bedeutung dem Zusatze «9. Epiphi (heliakischer Aufgang des Sirius)» innewohnt. Es liegt in der Natur der Dinge und wir haben diese, nur für uns auffällige, Erscheinung durch zahlreiche Beispiele zu erhärten gesucht (vgl. *Studien zur Geschichte des alten Aegypten,* I, S. 63 f. und wegen des Kikellienfestes unsere Anzeige von Brugsch, *Kalendarische Inschriften* in der *Deutschen Literaturzeitung,* 1884, Nr. 30, S. 1087), dass bei einem Volke, welches sich im bürgerlichen Gebrauche nur des Wandeljahres bediente, die Feste, welche an bestimmten Monatstagen hafteten, z. B. die Osirisfeste Ende Choiak, einen grossen Kreislauf durch die Jahreszeiten beschreiben mussten, damit die Opfer, wie sich Geminus, der zuverlässige Chronolog aus Sulla's Zeit ausdrückt, den Göttern nicht immer zu derselben Zeit des Jahres dargebracht und die Feste des Sommers Feste des Herbstes, Winters oder Frühlings werden.

Was bei der grossen Mehrzahl der Feste, bei denen ein Zusammenhang mit regelmässig wiederkehrenden Naturerscheinungen entweder nie vorhanden gewesen oder längst vergessen war, möglich war, konnte von Festen, wie dem Siriusaufgange, dem Beginne der Schwelle oder dem Anfange der Jahreszeiten nicht gelten. Bei diesen Festen musste der Verschiebung des Wandeljahres gegen das feste Jahr Rechnung getragen werden. Man half sich nach unserer Ansicht einfach so, dass man diese Feste alle vier Jahre um einen Tag später im Wandeljahre feierte.

Bei Besprechung des Kalendersteines von Elephantine, welcher als Siriustag den 28. Epiphi gibt, haben wir uns an einer anderen Stelle (*Studien* I, 74) also geäussert: «Wir haben uns

bemüht, darzuthun, dass der Tag des Siriusaufganges einer der wenigen Festtage war, welche die ägyptischen Priester in dem Wandeljahre nicht an demselben Monatstage haften, sondern um einen Tag alle vier Jahre vorrücken liessen. Dass der heliakische Frühaufgang des Sirius bei dieser Wanderung auch auf den 28. Epiphi zu fallen kam, ist ganz in der Ordnung, und zwar zu einer Zeit, welcher die jetzt allgemein üblichen chronographischen Ansätze der 54-jährigen Regierung Thutmes III. nicht widersprechen.» Aehnlich steht es mit dem Datum des Kalenders des Papyrus Ebers. Wie bei dem Stein von Elephantine der 28. Epiphi, so wird hier der 9. Epiphi als Siriustag angegeben. Der 9. Epiphi war Siriustag in den Tetraeteriden 90—87, 1550—1547, 3010—3007 v. u. Aera. Da die Composition des Papyrus zweifellos in die Zeit der Thutmosiden oder Ramessiden, um die denkbar weitesten Grenzen zu ziehen, gehört, so kann, wenn das Wandeljahr, wie allgemein angenommen wird, das Jahr derselben bezeichnet, unter den drei Tetraeteriden nur die eine, die von 1550—47 in Betracht kommen. Unter den Königen, von Amasis I. ab, muss sonach der König, der im Kalender des Papyrus Ebers vorkommt, gesucht werden. Nun gehört gerade die Zeit der Thutmosiden und Ramessiden zu den hellsten der ganzen ägyptischen Geschichte und es ist die Folge der Könige von Amasis I. durch die ganzen thebanischen Dynastien hindurch sammt den später für illegitim gehaltenen Königen zwischen Amenothes III. und Horos genau bekannt, um so auffallender wäre es, wenn unter diesen, wie Lepsius (*Aegyptische Zeitschrift,* 1875, S. 147) behauptete, kein Name vorkäme, der sich mit dem Königsnamen des Kalenders des Papyrus Ebers vergleichen liesse.

Dem ist aber nicht so. Wir glauben vielmehr zur erwünschten Bestätigung der bisherigen Ausführungen den fraglichen König unter den Nachfolgern Amasis I. unschwer nachweisen zu können. Nach den vorausgegangenen Bemerkungen über das Verhältniss des Kalenders zu dem medicinischen Haupttexte hat man in der Frage der Lesung der letzten schwierigen Gruppen, denn die Lesung ⊙ *Rā* der ersten ist nie angezweifelt worden, einen anderen Standpunkt als bisher anzunehmen. Weist uns der Kalender sachlich und paläographisch vielfach auf die späteste Zeit hin, was bei dem Haupttexte nirgends der Fall ist, so wird man aus dem Umstande, dass ein Zeichen der Cartouche des Kalenders in einer identischen Schreibung im Haupttexte nicht vorkommt, den Schluss nicht ziehen dürfen, es müsse das betreffende Zeichen unter den im Haupttexte vorkommenden unvertreten sein und darum in dem sonstigen Gruppenvorrath gesucht werden.

Ich lese den Namen getrost (⊙ [illegible] [illegible]) *Sercheres* — es ist dies der Vorname Amenothes I. Wegen des hinteren Hakens bei der zweiten Gruppe verweise ich auf Taf. 90, Z. 8 des Papyrus Ebers selbst. Die Schreibung des dritten Zeichens ist schon rein demotisch. Es sei noch bemerkt, dass beide Lesungen bereits von anderer Seite — für die Lesung [illegible] ist namentlich Chabas eingetreten — aufgestellt worden sind.

Wir haben ein festes Datum zwar nicht aus dem alten Reiche, aus dem vierten Jahrtausend vor unserer Zeitrechnung, das halten wir überhaupt für absolut unmöglich, wohl aber aus der Mitte des sechzehnten Jahrhunderts gewonnen — Amenothes I. neuntes Jahr fällt in die Tetraeteris 1550—3 v. u. Aera. Es gilt nun die Consequenzen, welche sich aus diesem Ansatze ergeben, zu prüfen.

Auf das Sothisdatum «28. Epiphi» aus der Regierungszeit des Königs Thutmes III. haben wir bereits hingewiesen. Es führt uns dasselbe in die Tetraeteris 1474—71. Leider

sind wir nicht im Stande zu bestimmen, in welchen Theil der langen Regierungszeit Thutmes III. der Kalenderstein von Elephantine gehört. Setzen wir denselben in die Mitte der 54jährigen Regierungszeit, so erhalten wir als annähernden Ansatz für Thutmes die erste Hälfte des fünfzehnten Jahrhunderts. Dieser Ansatz passt vorzüglich zu demjenigen, den wir durch die Erklärung des Kalenders des Papyrus Ebers gewonnen haben. Sercheres-Amenothes I. ist Thutmes III. Grossvater. Diese beiden Daten, welche von zwei ganz verschiedenen Seiten kommen, stimmen so vortrefflich überein, dass wir dadurch uns veranlasst sehen, den lange gegen die Richtigkeit der Behauptung Brusch's, der Kalenderstein von Elephantine gehöre in Thutmes III. Zeit, gehegten Zweifel definitiv aufzugeben.

An einem anderen Orte[1] haben wir auf Grund von Daten über die Eröffnung von Feldzügen aus der Zeit der Thutmosiden und Ramessiden festgestellt, dass Ramses II. etwa 200 Jahre nach Thutmes III. den Thron bestiegen hat, auf Grund des eben gewonnenen Ergebnisses sonach etwa um 1300 v. u. Aera. Mit diesem Ansatze lassen sich zwei Thatsachen combinieren. Erstens die von Dümichen gemachte Beobachtung, der Kalender von Medinet-Abu sei nur eine Copie einer älteren Vorlage aus der Zeit Ramses II. Sofern der Kalender wirklich auf ein bestimmtes Wandeljahr sich bezieht, was immerhin möglich ist, so bietet sich uns auf Grund des Gesagten folgende Erklärung desselben dar. Fiel der heliakische Aufgang des Sirius im 9. Jahre des Königs Sercheres-Amenothes I. auf den 9. Epiphi, in einem nicht näher bestimmten Jahre des Königs Thutmes III. auf den 28. desselben Monats, so musste er in der Zeit von Seti I. und Ramses II. etwa in den Thoth fallen. Es ist begreiflich, dass die Coïncidenz des heliakischen Aufgangs des Sirius mit dem Beginn des Kalenderjahres, dem 1. Thoth, zu besonderen Festen Anlass geben musste, dass das Jahr, oder richtiger die Tetraeteris, in welchem dieselbe stattgefunden hatte, als besonders glücklich galt und man die Erinnerung an dasselbe, wie der Kalender von Medinet-Abu aus viel späterer — Ramses III. — Zeit bezeugt, bei der Nachwelt lebendig zu erhalten trachtete.

Zweitens ist hier die sogenannte Aera ἀπὸ Μενόφρεως, welche bei Theon erwähnt wird, zu berücksichtigen. Dass hier ein König, nicht etwa eine Stadt (Memphis) gemeint sei, geht aus allen uns bekannten Analogien hervor. Einen König dieses Namens nennen freilich die auf Manetho zurückgeführten Listen der Tomoi nicht. Das beweist jedoch nichts, denn ganz abgesehen davon, dass diese Listen weit entfernt sind vollständig zu sein, so könnten wir es hier mit einem volksthümlichen Beinamen eines in den Listen aufgeführten Königs zu thun haben, nach Art von Osymandyas oder Moeris. Will man nun an der von Lepsius vorgeschlagenen sehr ansprechenden Conjectur Meneptah statt Menophra festhalten, so ist es klar, dass nach den eben gewonnenen Ansätzen nicht mehr an Meneptah II., sondern an Seti Meneptah I. gedacht werden muss.

Wir erhalten auf diese Weise eine in sich ganz zusammenhängende Reihe:

---

1) *Studien,* II, 93 ff. Nachzutragen ist, dass Amenothes II. (vgl. Maspero, *Aegypt. Zeitschr.,* 1879, S. 55 ff.) zuerst am 26. Pachons, dann am 10. und 20. Payni (so, wohl richtig, Brugsch, *Aegypt. Geschichte,* S. 389, Maspero giebt nach Champollion den 10. Paophi) Städte in Syrien erobert hat. Diese Daten stimmen vorzüglich mit den, an der citierten Stelle, gegebenen Ausführungen.

			König Amasis c. 1600.
Siriustag	9. Epiphi	1550—47	IX. Jahr des Königs Sercheres-Amenothes I.
Siriustag	28. Epiphi	1474—71	König Thutmes III. (c. 1500).
Siriustag	*1. Thot*	*1322—19*	*König Seti I. Menephtah.*
			König Ramses II. (c. 1300).

Vergleicht man die also gewonnenen Ansätze mit den auf Grund der Angaben der Tomoi gemachten Aufstellungen, so zeigt es sich, dass die letzteren etwa um ein Jahrhundert zu hoch gegriffen sind, ein Fehler, der bei der argen Verwüstung, der die Tomoi eben beim Ende der achtzehnten und am Anfange der neunzehnten Dynastie ausgesetzt waren, nicht gerade als sehr bedeutend erscheinen muss. Amasis I. Regierungsantritt wird man fortan kaum vor 1600 ansetzen können, während man auf Grund der classischen Autoren (wir haben hier vor allem die bekannte Tacitus-Stelle im Auge, in der drei Phönixerscheinungen erwähnt werden, vgl. unseren Aufsatz «*Zum zweiten Buch Herodots*» in den *Wiener Studien für classische Philologie,* 1882, S. 33 ff.) sich eher für 1700 entscheiden musste. Den positiven Angaben der Monumente wird man leicht den Ballast pseudo-manethonischer Ansätze opfern.

Wien, 23. November 1884.

NEUE KOPTISCHE UND GRIECHISCHE PAPYRUS,

von

J. Krall.

Ende Juli dieses Jahres hatte ich Gelegenheit, eine Reihe von Papyrus einzusehen, welche Prof. Karabacek von Berlin aus zum Abwickeln erhalten hatte — es waren deren neun, vier griechische und fünf koptische. Nicht gering war die Ueberraschung, als eine nähere Prüfung der Papyrus mir ergab, dass wir es hier mit neuen Vertretern von uns bereits wohlbekannten Papyrusfamilien zu thun haben. Vier von den Berliner Papyrus gehörten einst dem Familienarchive des Purpurhändlers Pachymios[1] in This, vier andere dem Chartulare des Klosters Apa Jeremias[2] in Memphis an. Derartige Ueberraschungen sind freilich in der Geschichte der Papyrus-Erforschung keine seltene Erscheinung, ich erinnere daran, wie die wohlbekannten demotisch-griechischen Acten thebanischer Choachyten oder Zwillingsschwestern des Serapeum bei Memphis in verschiedene Museen Europas verstreut wurden und es erst nach Entzifferung der Urkunden gelang, die *disiecta membra* zusammenzubringen. Noch in

1) Für die Pachymios-Papyrus, vgl. Adolf Schmidt, *Die griechischen Papyrus-Urkunden der k. Bibliothek zu Berlin,* 1842 und *Notices et textes des Papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale,* S. 238 ff.

2) Vgl. Revillout in *Mémoires du Congrès des orientalistes,* I^e session, Paris, 1873, II, S. 471 ff., III, S. 55 ff. und *Papyrus coptes (Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre).*

den letzten Jahren haben wir den im Fajjûm gemachten grossen Papyrusfund ins Eigenthum verschiedener Museen und Privatpersonen übergehen sehen. Es ist sogar bei diesem Funde, der durch die Ungunst der Verhältnisse härter mitgenommen wurde als die im vorigen und zu Anfang unseres Jahrhunderts gemachten, anzunehmen, dass Stücke ein und derselben Urkunde in verschiedenen Museen sich vorfinden.

Da ich nicht in der Lage bin, ein Facsimile zu geben, so habe ich mich bemüht, in der Transcription die Eigenthümlichkeiten (vor allem die Abkürzungen) des Textes, soweit es die Typographie gestattet, zum Ausdruck zu bringen. Für die Geschichte des antiken Schriftwesens ist, wie die Untersuchungen von TH. BIRT gezeigt haben, die Angabe der Maasse der Papyrus von grösster Wichtigkeit, man wird bei Papyrus-Publicationen fortan davon nicht absehen dürfen. Ich gebe zuerst die Höhe, dann die Breite und bei ungleicher Breite zuerst die obere, dann die untere an.

PAPYRUS DES KLOSTERS APA JEREMIAS NR. I.

40 cm : 11 cm. Anfang und Ende der Zeilen fehlen.

Z. 1 пра̅к ⲛ̅ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ϣⲟⲣⲡ ⲁⲡⲟⲕⲟⲥⲙⲁ (sic) ⲁ̅ⲓ̅ⲙ̅ⲟ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧ̅ⲉ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲟⲩⲉⲛⲟⲃ̅ⲣ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲁ̅ⲙⲓⲁⲛⲉ ⲛⲟⲩⲉⲓ ⲛⲉϥⲁⲓ ⲛⲓⲙⲁⲓⲛⲟⲩ

» 2 ⲁⲡⲁ ⲁ̅ⲁ̅ⲁ̅ ⲡ̅ⲣ̅ ⲡⲁ̅ⲣ̅ⲙ̅ⲁⲓ̅ ⲁⲩⲱ̅ ⲫⲓⲥⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲓⲙⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲃ̅ ⲡⲁⲡⲁ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ

» 3 ⲓⲁⲥ ⲁ̅ⲃ̅ⲓ̅ⲥ̅ⲁ̅ⲗⲱⲙ ⲙ̅ⲡ̅ ⲙⲡⲛⲁ ⲓⲉⲣ ⲛⲓⲧⲓⲥⲓⲛⲉⲗⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲕⲛⲙⲉ ⲁⲡⲟⲛ ⲉⲧⲣ̅ϣ̅ⲱ̅ⲣ̅ⲉ̅ ⲛ̅ⲙ̅ⲟ̅ϥ̅ ⲛ̅ⲗⲁⲩ (sic)

» 4 ⲛ̅ⲙ̅ⲟ̅ϥ̅ . . . . . ⲥ̅ⲱ̅ⲙ̅ⲁ̅ⲧ̅ⲓ̅ⲟ̅ⲛ̅ ⲛ̅ⲛ̅ⲭ̅ⲱ̅ⲗ̅ ⲛ̅ⲧ̅ⲁⲓ̅ⲡ̅ⲣ̅ⲟ̅ⲫ̅ⲉ̅ⲥ̅ⲙ̅ⲓ̅ⲁ̅ ⲉ . ⲱ ⲣ[ⲭ] ⲟⲩⲛ̅ ⲁⲛⲥⲙⲓ ⲧ̅ⲓ̅ϩ̅ⲁ̅ ⲛ̅

» 5 ⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ϩ̅ⲛ̅ⲕ̅ⲁ̅ⲡ̅ⲣ̅ⲟ̅ⲥ̅ⲟ̅ ⲟ̅ ⲙ̅ⲧ̅ⲣ̅ ⲁ̅ⲡ̅ⲟ̅ⲕ̅ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ ⲁ̅ⲡ̅ⲟ̅ⲗ̅ⲱ̅ ⲫ̅ⲓ̅ⲫ̅ ⲧ̅ⲓ̅ ⲟ̅ ⲙ̅ⲧ̅ⲣ̅ (sic)

» 6 ⲛ̅ ⲓⲉⲣ ⲓⲱ̅ ⲁ̅ⲓ̅ϩ̅ⲁ̅ⲓ̅ ⲧ̅ⲓ̅ⲟ̅ ⲙ̅ⲧ̅ⲣ̅ⲉ̅

ⲫⲁⲱⲫⲓ

Rückseite:

†ⲧ̅ϣ̅ⲧ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲁ̅ⲃ̅ⲓ̅ⲥ̅ⲁ̅ⲗⲱⲙ̅ †ϩ̅ⲓⲧⲏ̅ ⲁ̅ⲡ̅ⲁ̅

Z. 1. ⲁ̅ⲓ̅ⲙ̅ⲟ̅. Danach ist Papyrus des Louvre, Nr. 4 (REVILLOUT, *Papyrus coptes*, S. 103, vgl. das Facsimile, Taf. XVII), Z. 7 ⲁ̅ⲓ̅ⲙ̅ⲟ̅ⲥ̅ⲉ̅ und nicht ⲭ̅ⲓ̅ⲙ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲉ̅ zu lesen, wie dies REVILLOUT thut.

Z. 2. Nach ⲁ̅ⲡ̅ⲁ̅ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ ist zu ergänzen: [ⲭ̅ⲉ̅ ⲛ̅ϣ̅ⲧ̅ⲱ̅ⲣ̅ⲉ̅ ⲛ̅ⲓ̅ⲉ̅ⲣ̅ⲉ̅ⲙ̅] (Z. 3) ⲓⲁⲥ ꙇ. s. w.

Z. 3. ⲁ̅ⲃ̅ⲓ̅ⲥ̅ⲁ̅ⲗⲱⲙ̅. So möchte ich mit Rücksicht auf den biblischen Namen Ἀβεσαλώμος — vgl. Josephus, *Antiquit.*, VII, 1, 4 hier, auf der Rückseite und im Papyrus des Louvre, Nr. 4, Z. 1 lesen. Das Facsimile bei REVILLOUT (a. a. O.) hat ⲁ̅ⲃ̅ⲉ̅ⲥ̅ⲉ̅ⲁ̅(?)ⲱ̅ⲙ̅, REVILLOUT liest ⲁ̅ⲃ̅ⲉ̅ⲥ̅ⲉ̅ⲙ̅ⲱ̅ⲛ̅, was absolut nicht geht.

PAPYRUS NR. II.

20 cm : 22 cm.

Z. 1 †ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̅ⲣ̅ⲁ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲧ̅ⲉ̅ ⲡ̅ϣ̅ⲟ̅ⲣ̅ⲡ̅ ⲁ̅ⲡ̅ⲟ̅ⲕ̅ ϩ̅ⲛ̅ⲗ̅ⲁ̅ ⲧ̅ⲓ̅ⲙ̅ⲟ̅ⲥ̅ⲉ̅ ⲙ̅ⲡ̅

» 2 ⲕ̅ⲗⲟⲩ̅ⲥ̅ⲁ̅ⲛ̅ⲉ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲉ̅ⲡ̅ⲱ̅ⲭ̅ ⲥ̅ⲁ̅ⲙ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲗ̅ ⲙ̅ⲙ̅ⲟ̅ⲛ̅ⲟ̅ⲭ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̅ⲁ̅ⲡ̅ⲁ̅ ⲓⲉⲣⲏ̅

Z. 3 ⲙⲓⲁⲥ ⲙ̅ⲙⲉⲃⲉ ⲛ̅ϩⲟⲁⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ϫⲁϫ̅ ⲡⲣⲉⲥ

» 4 ⲃⲓⲧⲉⲣⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲓⲙⲁⲛϫⲣⲓⲧⲉⲥ ⲁⲩⲱ ⲫⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲓ (sic)

» 5 ⲡⲓⲙⲟⲛⲟⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲧ̅ⲡ̅ϣ̅ⲧⲱⲣⲉ ⲛ̅ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁ

» 6 ϩⲣⲟⲟⲩ ⲧ̅ⲕ̅ϯⲥⲓⲕⲉⲗⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲕⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̅ϣ̅ⲧⲱⲣⲉ ⲙ̅

» 7 ⲡ̅ϥ̅ⲧⲉⲙⲟⲥⲓⲟⲛ ⲙⲡ̅ ϩⲱϥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁϥⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡ

» 8 ϫⲓⲕⲉⲟⲛ ⲛⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲡ̅ⲱⲣⲉϫ ⲟⲩⲛ ⲛⲁⲛ ⲁⲛⲉⲙⲡ̅ ⲡⲓⲭⲁⲣⲧⲉⲥ ⲉⲣⲉ

» 9 ⲕⲉⲡⲣⲟⲥⲟⲡⲟⲛ ⲣ̅ⲙⲛϫⲣⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ϯⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲥⲁⲛ ⲁⲛⲟⲩⲡ

» 10 ϯⲟ̅ ⲙ̅ⲡϫⲣⲉ ϯⲁⲛⲟⲕ //

» 11 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲓⲁⲕ̅/ ⲉⲕⲱϫ ⲁⲓⲥϩⲟⲁⲓ ϯⲟ ⲙ̅ⲡ̅ ϫⲣⲉ ϯⲫⲁⲟⲡⲓ/////

Rückseite:

ϯ//////ⲡ̅ϣ̅ⲧⲱⲣⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁϩⲣ[ⲟⲟⲩ]

Papyrus III ist leider an wichtigen Stellen zu beschädigt, Papyrus IV gar nur ganz fragmentarisch erhalten, als dass sich von diesen Urkunden eine durch Ergänzung der Lücken ganz fortlaufende Transcription geben liesse. Wir theilen nur das mit, was sicher lesbar ⲓⲥ. Weitere Untersuchungen, namentlich die Heranziehung analoger Documente, werden es hoffentlich gestatten, auch diese Urkunden in ihrer Gesammtheit zu restauriren.

Papyrus Nr. III.

24 cm : 21—23 cm.

Z. 1 [ϩⲙ ⲡ]ⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ϣ̅ⲁⲣⲉⲡ ⲁⲡⲟⲕ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡϣ̅ⲡ̅ⲙⲁⲕ/

» 2 //////// ⲡⲙⲟⲛⲟⲭⲟⲥ ⲛ̅ⲫⲁⲥⲓⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲓ(ⲉ)ⲣ//////// ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲙⲙ[ⲉⲃⲉ]

» 3 ⲉⲓϩⲟⲁⲓ ⲛⲑⲉⲟϫⲱⲣⲉ ⲡϣ̅ⲡ̅ⲙⲁⲕ/ ⲁⲡⲁ ⲕⲩⲣⲉ ⲕⲟⲛⲧⲓϫⲟⲛ ⲡⲙⲟⲛⲟ ⲭ

» 4 ⲛ̅ⲡⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲉⲡⲓϫⲓ ⲁⲩⲁ ⲧⲛⲁⲡⲉ ⲛ̅ⲃⲉⲗ ⲥ̅ⲛ̅ ⲡⲓⲧ ⲉⲕⲁⲣⲁⲃ

» 5 ⲛ̅ⲧⲣⲁⲃⲱⲕ // ⲁⲓⲉⲓ ⲁⲓⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ

» 6 ⲛ̅ⲙⲟⲕ ⲁⲕⲃⲱⲕ ////////////////////////// ⲉⲡⲟⲧⲟⲧⲛ ⲁⲓⲡⲱⲗⲥ̅ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲡⲣⲟⲥ

» 7 ⲑⲉ ⲛ̅ⲧⲁ ⲡⲛⲟ [ⲟⲩⲧⲉ]/////ⲁⲓⲧⲁⲁⲧ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ

» 8 ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲱⲕ ⲉⲃⲁⲃⲧⲗⲱⲛ ϣⲁⲕⲟⲩⲱϣ ⲑⲛⲓ ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲉⲧⲱϣ ϣⲁⲕⲟⲩⲱϣ

» 9 ϩⲱⲗ ⲛ̅ⲡⲛ̅ⲥⲱⲙⲁ ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲉⲧⲱϣ ϣⲁⲕⲧⲓϩⲛⲧ ⲡⲱⲕ ⲡⲉ ϣⲁⲕⲧⲓⲟⲥⲉ ⲡⲱⲕ ⲡⲉ

» 10 ⲛⲓϣ ⲕⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲕ ⲡ̅ϣ̅ⲁⲉⲡⲉϩ ⲟⲩϫⲉ ⲧⲟⲕ ϩⲱⲕ ⲛⲓ̅ϣ̅ⲕⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲓ

» 11 ϣⲁⲉⲛϩ̅ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲧⲁⲓ ⲡⲓⲑⲉ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲡⲉ ⲗⲁⲁⲧ ⲛ̅ⲧⲁⲓⲉⲓ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ̅

» 12 ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲃⲉⲕⲉ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ //

» 13 //

» 14 ////////////////////////////// ⲛⲙⲛⲧⲣⲉ ϯⲁⲛⲟⲕ ⲁⲃ̅ⲣ̅ ⲡϣ̅ⲡ̅ⲙⲁⲕ/ ϩⲛⲗⲓ/

» 15 ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ϯ ⲁⲛⲟⲕ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲓⲉⲣ ////////////////// ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ϯ

Z. 16 †ⲁⲛⲟⲕ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ //////////////// ⲡϣⲛ̄ⲁⲛⲁ ⲛⲓϣⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛⲧⲣⲉ †

» 17 †ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲉ ⲡϣⲛ̄ⲛⲙⲁⲕ/ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ ⲁⲓⲥϥⲁⲓ ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛⲧⲣ̄ † μ̄ ⲩ̅ ⲧ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲇ̅ ⲓ̅/ⲥ̅

Rückseite:

†ⲡⲉ ⲭⲁⲣ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲁϩ̅ⲣ̅ ϥⲓⲧⲛ/////////

Das in dieser Urkunde zu wiederholten Malen vorkommende Wort ⲡⲱⲗⲥ ist von L. STERN behandelt worden (*Aegypt. Zeitschr.*, 1878, S. 16). In unserer Urkunde geht es parallel mit dem aus dem Griechischen entlehnten Worte ⲡⲓⲑⲉ (πείθειν); vgl. Z. 6: ⲁⲓⲡⲱⲗⲥ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲡⲣⲟⲥ ⲑⲉ u. s. w. mit Z. 11: ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉⲧⲁⲓⲡⲓⲑⲉ ⲛⲉⲙⲁⲕ. Z. 5 zeigt in der Mitte die Reste der Indictionsabkürzung.

PAPYRUS NR. IV.

9—11 cm : 31 cm [1].

Ihrer rothbraunen Färbung wegen (vgl. unten) möchte ich diese Urkunde den Pachymios-Papyrus zuweisen. Lesbar sind von den eilf Zeilen der Urkunde nur einzelne Satzfragmente: ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ(?) ⲡϣⲛⲣⲉ ⲙⲛⲁⲛⲛⲟⲩⲧⲉ . . . . . ⲧⲣⲓⲙⲏⲥⲓⲟⲛ ⲛⲛⲟⲩϩ ⲉϥ . . . . . ⲛⲙⲁϣⲉ ⲙⲡⲧⲓⲙⲉ . . . . . ⲉⲧⲣⲁ ⲧⲁⲁⲩ ⲛ . . . ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲟ̅ . . . . . ⲙⲡϣⲁⲁⲣⲉⲧ . . . . ϣⲁⲛⲉϥ . . . . . ⲧⲁϯ ⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛⲗⲟⲕⲟ . . . . . ⲙⲡϣⲁⲁⲣⲉⲧ . . . . . ⲁⲩⲱ ⲧⲁϯ ⲧⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛⲗⲟⲕⲱⲧⲓ . . . . . ⲛⲁⲙⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ . . . . . ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ϯⲟ ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣ/ ⲉⲡⲓⲭⲁⲣⲧ.

Ueber die nicht unwichtige Stelle ⲧⲙⲁϣⲉ ⲙⲡⲧⲓⲙⲉ//////// handeln wir weiter unten.

Die Farbe der Pachymios-Papyrus ist wie bei den Berlinern mehr braun als gelblich, ja sie fällt sogar ins dunkle oder rothbraune (vgl. SCHMIDT, S. 5), während die Papyrus des Klosters des Apa Jeremias alle eine lichte Färbung zeigen. Interessant ist auch die Art, wie diese Papyrus gewickelt waren; sie wurden zuerst der Länge nach gefaltet, dann gewickelt und durch ein Band aus Papyrusbast in der Mitte zusammengeschnürt. So war auch der Papyrus I des Klosters Apa Jeremias und, nach dem Facsimile zu urtheilen, auch der erste SCHMIDT'sche Papyrus gewickelt. Die Unterbrechung in der Aufschrift der Rückseite (vgl. z. B. bei Papyrus V, ⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲓⲛⲛⲁϩⲱ ⲙⲡⲥⲁⲛϫⲏⲥⲉⲛⲣⲙϣⲙⲓⲛ) zeigt uns deutlich die Stelle, wo das Band lief. Auf das Band wurde in der Regel — und darum wohl auch auf unsere Urkunden — ein Thonsiegel gedrückt. Die Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer zeigt mehrere derartige wohlerhaltene Thonsiegel (über Thonsiegel, vgl. GARDTHAUSEN, *Griechische Palaeographie,* S. 55). Solange das durch die Urkunde geschaffene Rechtsverhältniss von keiner Seite bestritten wurde, liess man das Bastband intact. So kommt es, dass man verhältnissmässig viele unaufgemachte Urkunden besitzt.

Papyrus VII und VIII, von denen der eine eine Schuldverschreibung der Aurelia Johanna Kallinikos an ihre Schwester Aurelia Maria, der andere einen Miethvertrag des Aurelios Theodoros mit Aurelia Maria Kallinikos enthält, werden an anderem Orte von anderer Seite publicirt werden. An die Transcription des ersten Pachymios-Papyrus habe ich die auf Grund derselben rectificierte Lesung des SCHMIDT'schen Papyrus Nr. II gereiht. In den Noten stehen die Lesungen von BRUNET DE PRESLE (*Papyrus du Louvre,* S. 256 ff.), soweit sie von den unsrigen abweichen.

1) Ursprünglich viel mehr.

Pachymios-Papyrus Nr. V.

33cm : 9cm.

Z. 1 εν ονομ̣ς το υ κυριου και

» 2 δεσποτο υ ϊησο υ χριστο υ το υ

» 3 θεο υ και σωτηρος ημων

» 4 βασιλειας το υ γαληνο τ ημων

» 5 δεσποτο υ φλ̣ς φωκα το υ αιωνειο υ

» 6 αυγοστο υ και αυτοκρατορος

» 7 ετος τεταρτο υ φαωφι ϊδ ϊνδ̣ ϊβ

» 8 αυρηλιος καλλινικος οσνοθ υ θου

» 9 μητρ/ τλολ υ λας μισ θ απο κωμης

» 10 θινος το υ θινιτο υ νομο υ

» 11 εξης υπογραφων αυρηλιω

» 12 παχυμιω ψατο υ πορφυροπωλ̣ς

» 13 απο πανος πολ λ νυν δε επιτα

» 14 ενταυθα εν τη αυτη κωμη

» 15 χαιρ/ ομολογω εσχηκεναι

» 16 παρα σο υ εις ϊδιαν μο υ και

» 17 αναγκαιαν χρειαν χρυσου

» 18 νομισματιον εν παρα κερ. ξ

» 19 ημισυ ζυγω φυλλων χρ/νο αS

» 20 και τοτο (sic) ετοιμως εχω

» 21 παρασχειν σοι εν οινο υ

» 22 γλευκος υ αδολο υ κολοβων

» 23 εβδομηκονταπεντε

» 24 των επτα ξεστων συν κοφαις υ

» 25 τω παραλυνω χοϊ εν τω

Z. 26 καιρω της τρυγης τηκ συν$^{\theta}$

» 27 ϊγ ινδ̅ς χωρις υπερ$^{\theta}$ ς εις$^{\tau}$ προγ εγρ/

» 28 παν$^{\tau}$ επερ/ ωμο$^{\lambda}$/ καλλϊνϊκος

» 29 ο προγς στοϊχεϊ μοϊ παντα

» 30 ως προκ/ καϊ υπογρα

» 31 ψας υπερ εμου απελυ

» 32 σα ϯωανης αβρααμιο[ς]

» 33 πρεσβ/ απο θινος

» 34 μαρτυρω το χιρογρα

» 35 φος (*sic*) μουϯ ·

ϯεγρς δι εμο$^{\upsilon}$ ισαακο$^{\upsilon}$

Rückseite:

ϯασφαλς γενομς καλλινι κου . . . . μις$^{\theta}$ απο θινος

Z. 19. Zu der in den griechischen Urkunden so häufig vorkommenden Formel ζυγῷ φύλλων vgl. die koptische Wendung ⲉϥⲛⲁϯ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛⲛⲟⲩϩ̅ ⲁ̅ⲡⲣⲟⲥⲧⲓⲙⲟⲛ . . . (wahrscheinlich war hier die Summe in Ziffern und Abkürzungen wiederholt) ⲟϩ̅ⲣⲓϫⲟⲛ ϫⲩⲅⲟ ⲕⲁⲥⲧⲣⲟⲛ ⲙⲉⲙⲛⲟⲛⲓⲟⲛ «Ich werde dir geben als Entschädigung vier Unzen reinen Goldes nach dem ζυγός des Kastron der Memnionen.» (So ein Act aus dem British Museum nach REVILLOUT, *Revue égyptologique*, I, 103.) Eine ähnliche Wendung stand in unserem Papyrus Nr. IV, ⲙ]ⲁϣⲉ ⲛⲛⲧⲓⲙⲉ . . . die um so interessanter ist als sie statt des griechischen ζυγος das koptische ⲙⲁϣⲉ giebt. Ein koptischer Papyrus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer nennt unter den Zeugen einen ζυγοστάτης.

Z. 22. Derartige Zusätze sind bereits in den Urkunden der früheren Zeit sehr üblich. Vgl. z. B. Pap. des Louvre Nr. 7 Z.

SCHMIDT'SCHER PAPYRUS NR. II.

Rectificirte Lesung:	Lesung von A. SCHMIDT:
Z. 1 [Εν ονομα]τι της αγιασ[και ζωοποιου]	[Εν ονομα]τι της αγιασ[και . . . .]
» 2 τριαδος πατρος και υϊου και αγιου	τριαδο[ς π]ατρος και υιου και αγ[ι]ου
» 3 πνευματος βασιλειας του γαληνοτα[του]	πνευματος. Βασιλειας του γα[λη]νοτ[ατου]
» 4 ημων δεσπο$^{\tau}$ φλς ηρακλειο$^{\upsilon}$ του	ημων δεσποτ(ου), Φλ(αβιου) Ηρακλειο[υ τ]ου
» 5 αιωνειο$^{\upsilon}$ αυγοστο$^{\upsilon}$ και αυτοκρ[ατορος]	αιωνοβιου Αυγουστου και αυ[τ]ο[κ]ρ[ατορος]

Z. 6 ετος τεταρτο αθυρ κβ ιν / . . . . .
» 7 †αυρηλιος καλλινικος
» 8 οσνονθο μητρος τλουλλ . .
» 9 μισ απο κωμης θινος[του θινι]το
» 10 νομο εξης υπογραφων αυρηλ[ιω]
» 11 παχυμιω πορφυροπωλη απο πανοσ
» 12 πολεως νυν δε οικοντι εν τη
» 13 αυτη κωμη θινος χαιρ, ο[μολογω]
» 14 εσχηκεναι παρα σο . . . . .
» 15 εις ιδιαν μο και αναγκαιαν [χρειαν]
» 16 χρυσο νομισμ, τριτον παρ [α κερ. ζ]
» 17 τεταρτον ζυγω φυλλων χρ/ ν/ //////
» 18 και τουτο ετοιμως εχω παρα[σχειν]
» 19 σοι εν οινου γλευκου ///////
» 20 καλαβων εικοσιπεντε των
» 21 επτα ξεστων εκαστου κ . .
» 22 συν κουφαις εν τω καιρω [τη]ς
» 23 τρυγης της συνεισιουσης . . [ινδ]
» 24 χωρις υπερ υποκ/ σοι της . . .
» 25 μου ευποριας εως πληρωσεως
» 26 και επερ ωμο/ καλλινικος
» 27 ο προκ/ στοιχει μοι
» 28 παντα ως προκ/αι υπο
» 29 γραψας χειρι εμ[η] απε
» 30 λυσα †
† Εγρ/ δι εμο Παυλου.

Z. 14 παρα σου κουφας Δ . . .
» 15 επι οψον μου και αναγκαια . . .

ετους τεταρτου αθυρ κβ' ιν[δ(ικτιωνος) δευτερας]
†Αυρηλιος Καλλινικος
Οσνονθου μητρος Τλουλλ[ους]
μισθ(ιος) ἀπο κωμης Θινος[του Θινι]του
νομου Σεξτιου προγραφως Αυρηλ[ιω]
Πα[χυμ]ιῳ πορφυροπωλῃ α[πο Π]α[ν]ο-
σπολεως νυν δε οικουντι εν τ[ῃ]
αυτῃ κωμῃ Θινος χαιρ(ειν). Ο[μολ(ογω)]
εσχηκεναι παρα σου κ(ου)φα(ς) δ' σ[ιτου]
ε[π]ι [ο]ψον μου και αναγκαια [και]
χρυσου νομισμα τριτον πα[ρα]
α εταττον ξυλα φυλλωδη εννε[ε]α
και [τ]αυτα ετοιμ[α] ανεχω [π]αρα δρ[υμου]
δισχοινου γλαυκου καλου[μ](ενου]
ινα λαβων εικοσι πεντε τ[ον]
επαυξασμον εκαστου κτ[ωμαι]
συν κουφαις εν τῳ καιρῳ [τη]ς
τρυγης της συνεισιουσης δι[ο]λι(γου)
χωρις υπαρχ(ειν) υπο εμαυτη[ς] π[οριζ(ομεν)]ος
μου ευποριας εως πληρουμ(ενων) ν[ομ(ισματων)]
και επερχ(ομεν)ων κουφ(ων). Καλλινικος
ο προκ(ειμενος) · ετοκει μοι
παντα ως προκει(ται) · υπ[ο]
γραψας χειρι εμ[η απε-]
λυσα †
Αυρ[ηλ]ιος μ(ητρο)ς Τλολους

Z. 18 ετοιμα ανεχω παρα

» 19 δισχοινου . . .

Vgl. zu οἴνου γλευκοῦ ἀδόλου *Geoponica* XX, 8: παράχεε οἶνον ἄδολον

Z. 20 ινα λαβων εικοσι πεντε . . .

» 21 επαυξασμον εκαστου α . . .

» 22 Wegen der κοῦφαι verweise ich auf das lateinische *cupa*. Bemerkenswerth ist es, dass die Stelle, in welcher das Wort κούφη in den literarischen Quellen vorkommt, ägyptische Verhältnisse betrifft. Sie findet sich im Leben des heiligen Makarios, welches auch in koptischer Sprache erhalten ist: καὶ ἐκρέμασαν ἐν τῷ τραχήλῳ μου ἠσβολωμένας χύτρας καὶ ὠτία κουφῶν καὶ περιεπόμπευσάν με ἐν τῇ κώμῃ κατὰ ἄμφοδον (*Apophtegmata Patrum*, Migne, *Patrol. Patres Graeci*, Bd. LXV, S. 257 C.).

Z. 23 Τρύγη bedeutet hier trotz Schmidt (a. o. a. O. S. 389) «Weinlese».

« 31 Die Lesung von Schmidt und Brunet de Presle ist aufzugeben. An dieser Stelle erwartet man, wie alle ähnlichen Documente es bezeugen, den Namen des Notars, des Symbolaiographen. Der Notar, welcher den Papyrus V geschrieben hat, ist identisch mit dem Ἰσὰκ Ἀβρααμίου, welcher nach Z. 32 und 33 den Schmidt'schen Papyrus I ausgefertigt hat.

Papyrus Nr. VI.

34cm : 14—11cm.

Z. 1 † ⲉⲛⲟⲛⲟⲙⲁⲧⲓ ⲧⲟⲩ ⲕⲩⲣⲓⲟⲩ ⲕⲁⲓ ϫⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ

» 2 ⲓ̈ⲏⲥⲟⲩ ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲧⲟⲩ ⲑⲉⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲥⲱⲧⲏⲣⲟⲥ ⲏ̄ⲙⲱⲛ

» 3 ⲃⲁⲥⲓⲗⲉⲓⲁⲥ ⲧⲟⲩ ⲅⲁⲗⲏⲛⲟⲧⲁⲧⲟⲩ ⲏ̄ⲙⲱⲛ ϫⲉⲥⲡ

» 4 ϕⲗϩ ϕⲱⲕⲁ ⲧⲟⲩ ⲁⲓⲱⲛⲓⲟⲩ ⲁⲩⲅⲟⲩⲥⲧⲟⲩ ⲕⲁⲓ

» 5 ⲁⲩⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲟⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲥ ⲉⲕⲧⲟⲩ ⲑⲱⲑ ⲁ ⲓ̈ⲏ̄ϫ ⲓ̈ϫ

» 6 ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁϩⲱⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲏ̄ⲡϣⲁⲧⲏ

» 7 ⲛⲉⲁⲛϫⲏⲥⲉ ⲡⲣ̄ϣⲙⲓⲛ ⲧⲉⲡⲟⲩ ϫⲉ

» 8 ⲉⲓϩⲏ̄ ⲧⲓⲛ ϩⲙ̄ ⲡⲧⲟϣ ⲏ̄ⲡϣⲟ̈ⲓ ⲉⲓⲧⲁⲛⲟ̄

» 9 ⲏ̄ⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲉⲓⲥϩⲁⲓ ⲕⲁⲓⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲥ

» 10 ⲡϣⲏⲣⲉ ⲏ̄ⲁⲣⲉⲛⲓⲟⲥ ⲡⲣ̄ⲙⲡⲓⲧⲓⲙⲉ ⲏ̄ⲟⲩⲧ̄ⲱ

» 11 ϫⲉ ⲉⲓⲣⲁϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓϩⲟⲙⲟⲗⲟⲩⲉⲓ

» 12 ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲏ̄ⲧⲏ̄ⲟⲩ̄

» 13 ⲏ̄ⲥⲁⲑⲏ ⲛⲧⲁⲃⲓ ⲧⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲕⲁⲕ

» 14 ⲏ̄ϩⲓⲙⲉ ⲉⲓϫⲉ ⲉⲓϣⲁⲛⲡⲁⲣⲁ

» 15 ⲗⲟⲩⲟⲕ ⲏ̄ⲙⲁⲕ ⲙⲏ̄ ⲧⲁⲃⲓⲧⲉ̄

» 16 ⲕⲁⲕ ⲏ̄ⲧⲁⲧⲁⲁⲥ ⲏ̄ⲥⲁⲕⲟⲩⲥⲁ////

» 17 ⲉⲡⲓⲧⲁⲣⲟⲓ̈ ⲏ̄ⲧⲁϯ ϣⲟⲙⲡⲧ

Z. 18 ⲡ̅ϩⲟⲗⲟⲕⲟⲧⲧⲓⲛⲟⲥ ⲛ̅ ⲛⲟⲩϧ̅

» 19 ⲡ̅ⲡⲣⲟⲥⲧⲓⲙⲟⲛ ϯⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲧⲁⲓ̈

» 20 ⲟⲣϫ ⲟ ⲡ̅ϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲙⲁ ⲛⲓⲙϯ

» 21 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲙⲟⲩⲥⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ

» 22 ⲛⲉⲡⲣⲉⲥϧ̅/ ϯⲟ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲡⲓⲱⲣϫ̅

» 23 ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲉ ⲡ̅ⲧⲁϥⲉⲡⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲡⲁⲓ̈ϯ

» 24 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡϣⲏⲡⲁϧⲣⲁϩⲁⲙ

» 25 ⲡⲣⲉⲥϧ̅/ ⲡ̅ⲧⲓⲛ ϯ ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ

» 26 ⲉⲡⲉⲱⲣϫ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲉⲡⲧⲁϥⲉⲡⲓⲧⲣⲉ

» 27 ⲡⲉ ⲡⲁⲓ̈ ϯ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ

» 28 ⲙ̅ⲙⲉⲥⲁⲥ ⲡⲧⲓⲛ ⲁϥⲉⲡⲓⲧⲣ ⲡⲁⲓ̈

» 29 ⲁⲓ̈ⲧⲁⲛⲟ̅ ϯⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲡⲧⲁⲥⲓϫ̅ ⲁⲩⲱ

» 30 ϯⲟ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲁⲣⲟϥϯ

Rückseite:

ϯⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲓⲛⲡⲁϩⲱ ⲙⲡⲥⲁⲛϫⲏⲥⲉⲡⲣⲙϣⲙⲓⲛ

Z. 8. Die authentische koptische Schreibung des Ortes This erhalten wir hier zum ersten Male : TIN.

Z. 9. Aus dem Umstande, dass in dem Schmidt'schen Papyrus Nr. 1 Tibellas in vormundschaftlicher Stellung ihrem Sohne Dioskoros gegenüber erscheint, war zu schliessen, dass Dioskoros in noch jugendlichem Alter stand. Schmidt hatte die Frage nach der Art der Vormundschaft der Tibellas offen gelassen, ob wirklich die *tutela* oder nur die *curatio* gemeint war. «Entweder ist Dioskoros ein impubes von 7—14 Jahren und Tibellas übt die tutelarische auctoritas oder er ist ein minor von 14—25 Jahren und seine Mutter übt den curatorischen consensus.» (A. a. O. S. 285.) Man wird sich angesichts des neuen koptischen Pachymios-Papyrus für die erstere Möglichkeit entscheiden müssen. Dieser Papyrus ist nur um wenige Jahre später ausgefertigt als der Schmidt'sche Papyrus Nr. 1, jener ist aus dem dritten, dieser aus dem sechsten Jahre des Kaisers Phokas. In dem koptischen Papyrus verspricht Aurelios Pachymios dem Aurelios Dioskoros seine Tochter zur Frau, für den Fall dass er sein Versprechen rückgängig machen würde, verpflichtet er sich zu einem πρόστιμον von drei Goldstücken.

Z. 21. Der ⲙⲟⲩⲥⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥϧ̅/ ist wohl kein anderer als der Μουσαῖος Παπνουθίου πρεσβύτερος von Papyrus 21 des Louvre (vgl. *Papyrus du Louvre*, S. 245, Z. 1).

Z. 25. Der Zusatz ⲡ̅ⲧⲓⲛ entspricht dem ἀπὸ Θινός der griechischen Papyrus. Die Uebereinstimmung dieser koptischen und griechischen ist gross. Das ⲧⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ von Z. 7 ist das νῦν δέ von Z. 13 unseres, von Z. 12 des Schmidt'schen Papyrus.

Wir wenden uns nun zur Prüfung des Inhaltes unserer Texte und beginnen mit den Documenten, welche dem Kloster des Apa Jeremias angehörten. Der von Revillout (*Mémoires*, II, S. 507) gegebenen Erklärung dieser Bürgschaftsurkunden kann man in einem wesentlichen

Punkte nicht zustimmen. REVILLOUT ist der Ansicht, dass der Abt es ist für den die Mönche bürgen; er wurde zu dieser Auffassung theils durch die unvollständige Erhaltung seiner Papyrus gerade an der entscheidenden Stelle, theils durch unrichtige Lesungen geführt. An der fraglichen Stelle des Papyrus des Louvre Nr. 4 stand nicht, wie REVILLOUT (*Papyrus coptes*, S. 103, vgl. *Mémoires*, III, 58) liest, ⲡⲁⲓⲙⲓⲁⲛⲉ ⲡⲟⲩⲟⲓ, was er durch «les objets de valeur» (τὰ τίμια) und «utensilia ad agriculturam pertinentia» (*Mémoires*, III, 58 A 2 und 3) übersetzt, sondern vielmehr, wie das Facsimile (Tafel XVII) zeigt, der Name ⲁⲓⲙⲓⲁⲛⲉ ⲡⲟⲩⲉⲓ. Die Mönche tragen in unseren Urkunden gewöhnlich ähnliche Doppelnamen, z. B. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲡⲁϩⲣⲟⲟⲩ in Papyrus II. Der Name ⲁⲓⲙⲓⲁⲛⲉ ⲡⲟⲩⲉⲓ kommt zudem in unserem Papyrus I vor, es kann sonach an der Sache kein Zweifel bestehen.

Ebenso steht an der fraglichen Stelle in Papyrus II der Name ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲡⲁϩⲣⲟⲟⲩ (vgl. auch Papyrus des Louvre Nr. 8 und die Bemerkungen REVILLOUT's, *Mémoires*, III, S. 66 A. 1). Die Formel stellt sich sonach folgendermassen: Wir N. N. bürgen Dir, dem Hegumenos und Archypresbyter David für den N. N.

Stellen wir die einzelnen Urkunden, soweit dies bei ihrer fragmentarischen Erhaltung möglich ist, nach den angegebenen Gesichtspunkten zusammen.

	Es bürgen	vor	für	Zeugen
Pap. Louvre Nr. 4.	George Unofre Jeremias Abesalom Mena Apolo	Apa Daud	Damiane Pusi	Kosma Dimotheos George Xere
» » Nr. 5.	Kalipeche Anup	Apa Daud		Abraham Dan(iel) Mena Alx(ai)
» » Nr. 6.				Mena Alxai
» » Nr. 7.	Orion Joannes		Enoch Horion	Victor Isaak Josef
» » Nr. 8.	He . . Kolthe Johannes Apa Kire	Apa Daud		Mena Alxai Jakof Paulos Abra(ham)
» » Nr. 9.	Kosma Apa Ho(rion) Moyses Apa Sire			Patermute
Neue Pap. Nr. I.	Kosma Dimothe George Unofre Damiane Pusi	Apa Daud	Jeremias Abesalom Mena Jeremias	Mena Apolo Phiph Jeremias Josef
Pap. Nr. II.	Hela Timothe . . . Klusane Enoch Ćamul	Apa Daud	Abraham Nahron	Isak Anup Enoch

Sehr belehrend ist die Vergleichung von Papyrus I mit Papyrus des Louvre Nr. 4. Wir sehen, dass hier viele Namen sich wiederholen und es ist für uns ausgemacht, dass wir es mit denselben Personen zu thun haben. Es ist merkwürdig, dass die datierten unter diesen Urkunden (Louvre Nr. 6 und 10, neue Papyrus Nr. I und II) alle im Monate Paophi ausgestellt wurden. Wenn auch leider nur eine derselben (Louvre Nr. 6) nach dem Indictions-

cyclus datiert ist, so wird man nach Inhalt und Schrift, ohne weit fehl zu gehen, anzunehmen haben, dass hier überhaupt ziemlich gleichzeitige Urkunden vorliegen. Ueber die absolute Zeit, in der diese Urkunden geschrieben wurden, wage ich freilich nichts auszusagen. Personen, für welche in der einen Urkunde gebürgt wird, bürgen oder erscheinen als Zeugen in der andern. Damiane Pusi, für welchen in der einen Urkunde unter anderen auch ein gewisser Jeremias Abesalom bürgt, leistet in der anderen demselben Klosterbruder einen ähnlichen Dienst. In beiden Urkunden bürgt ein gewisser George Unofre; der dritte Bürge der zweiten Urkunde, Kosma Dimotheos erscheint als Zeuge in der ersten.

In diesen Urkunden bleibt nur die stereotyp auftretende Formel ⲛⲕⲧⲓⲥⲓ ⲕⲉⲗⲓⲛⲁϥⲉⲕⲛⲙⲉ, Var. ⲛⲕⲧⲓⲥⲓⲥⲉⲗⲓ ⲛⲁϥⲉⲕⲧⲙⲉ, ⲛⲕⲧⲓⲥⲓⲥⲉⲗⲓ ⲛⲁⲧ[1] ⲉⲕⲛⲙⲉ, (ⲧ)ⲕϯⲥⲓⲕⲉⲗⲉⲛⲁϥⲉⲕⲛⲙⲉ dunkel. Wahrscheinlich liegen hier ganz verstümmelte griechische Worte vor. Es liegt hier nahe in diesem Zusammenhange an das griechische σύγκελλος und συγκελλίτης (κέλλα die Zelle) zu denken. Schwerlich hat ⲉⲕⲛⲙⲉ oder ⲉⲕⲧⲙⲉ mit ⲕⲛⲙⲉ : ⲕⲛⲙⲓ Aegypten etwas zu thun, wie Revillout will.

Bürgschaften scheinen im alten Aegypten in grossem Umfange vorgekommen zu sein. Sehr belehrend ist das bereits oben herangezogene Leben des heiligen Makarios, von dessen koptischer Uebersetzung Revillout, *Revue égyptologique,* I, 118 A 1 einige Bruchstücke mitgetheilt hat. Der Heilige, angeklagt ein Mädchen verführt zu haben und von den Eltern genöthigt für deren Erhaltung zu sorgen |: «Makarios, sagte er zu sich, du hast ein Weib gefunden, du musst nun mehr arbeiten um sie zu ernähren» :| muss zu diesem Behufe einen Bürgen auftreiben und findet denselben in der Person seines Diakonen. Hieher gehört ferner die grosse Bürgschaftsurkunde, welche Prof. v. Hartel in den *Wiener Studien für classische Philologie,* Band V, S. 1—41 publiciert hat. In derselben bürgt und haftet Aurelios Sambas auf seine und seines Vermögens Gefahr, dass der Getreide-Lieferant Aurelios Petros den von demselben dem Comes Flavius Eutochios gegenüber übernommenen Verpflichtungen pünktlich nachkommen werde. Es scheint, dass der Brauch für Verpflichtungen verschiedener Kategorie Bürgschaftsleistungen neben der Verpflichtung des eigentlichen Schuldners begehrte.

Wir kommen nun zur Erklärung der Pachymios-Papyrus. Für die Wichtigkeit des neuen griechischen Papyrus spricht die einfache Vergleichung der auf Grund derselben rectificierten Lesung des Berliner Pachymios-Papyrus Nr. 2 mit der ursprünglichen Schmidt'schen Transscription. Die wahre Natur dieser Urkunden, welche Schmidt gänzlich verkannt hat, wird erst jetzt klar. Die «zwei Schœnen lange Waldung, welche die blaue genannt wird», die Schmidt auch auf seiner Karte der Umgegend von This und Abydos eingetragen hatte, verschwindet und macht «unverfälschtem Mostweine» Platz.

Wir haben es hier mit Schuldverschreibungen zu thun. Aurelios Kallinikos erklärt vom Purpurhändler Pachymios einen bestimmten Betrag geliehen erhalten zu haben und verpflichtet sich zu einem bestimmten Termine denselben nicht baar, sondern in einer entsprechenden Quantität von Naturalien, hier von Mostwein, zurückzustellen. Rechtsgeschäfte dieser Art waren im alten Aegypten etwas ganz gewöhnliches. Dafür spricht schon der Umstand, dass unsere Urkunden, welche um einige Jahre auseinanderliegen, dennoch in wesentlichen Formeln nahezu identisch sind. Nur die Grösse der geliehenen Summe und in Folge dessen die Quantität des zu entrichtenden Weines ist verschieden.

1) So Papyrus I weil für zwei Klosterbrüder gebürgt wird.

Hieher gehört ferner eine Anzahl koptischer Urkunden der erzherzoglichen Sammlung der Fajjûmer-Papyrus. Bald handelt es sich um die Wein-, bald um die Getreideernte. Einige dieser Urkunden sollen demnächst publiciert werden. Endlich ist auf die demotisch-griechischen Papyrus der Ptolemäerzeit hinzuweisen, welche, wenn auch durch sieben bis neun Jahrhunderte von den eben erwähnten getrennt, dennoch in der Hauptsache mit ihnen identisch sind. In zwei Papyrus aus der gemeinsamen Regierung der Königin Kleopatra und ihres Sohnes Ptolemaios Alexander (Papyrus des Louvre Nr. 2436[b] und Nr. 2436[a], in ihren Formeln sind beide nahezu identisch — sie stehen bei Revillout, *Chrestomathie démotique*, S. 110 ff. und LV) verpflichten sich zwei Einwohner von Ǵeme, dem Pastophoren Nechtmonthes für geliehene Geldbeträge entsprechende Quantitäten von Getreide zurückzustellen. In allen diesen Fällen sehen wir dieselbe Erscheinung vor uns. Baares Geld war in den Kreisen der Bevölkerung, denen der Lohnarbeiter Aurelios Kallinikos und seine Schicksalsgenossen gehörten, sehr selten. Stellten sich Bedürfnisse ein, sei es dass Steuern zu zahlen, sei es dass Anschaffungen für den Haushalt zu machen waren, so borgte man und verwies den Gläubiger auf die kommende Ernte, oder anders ausgedrückt, man verkaufte die Ernte, sei es ganz oder zum Theile, im Voraus. Es liegt auf der Hand, dass einmal begonnen, derartige Schuldverhältnisse sich wiederholen mussten. Unsere Urkunden bezeugen es für Aurelios Kallinikos und seinen Gläubiger Aurelius Pachymios.

Von grosser Wichtigkeit ist der in unseren Urkunden festgesetzte Rückzahlungstermin, da er uns über das Wesen der Indiction wichtige Aufschlüsse giebt. Durch den Fajjûmer-Papyrusfund ist eine Reihe von Fragen, den Indictionscyclus betreffend, aufgeworfen worden, und es hat sich bereits eine kleine Literatur über diesen Gegenstand gebildet. (Vgl. Wessely, *Prolegomena ad papyrorum graecorum novam collectionem edendam*, S. 48 ff., v. Hartel, *Ein griechischer Papyrus aus dem Jahre 487 n. Chr. Wiener Studien für class. Philologie*, Band V, S. 9 ff., Wilcken, *Aus griechischen Papyrusurkunden, III. Zur Indictionsrechnung, Hermes XIX*, S. 293 ff.) Von den bereits bekannten Epochen war in Aegypten in erster Linie an diejenige der *indictio graeca* oder *Constantinopolitana* zu denken; fiel doch dieselbe — der 1. September — mit dem Beginn des festen ägyptischen (alexandrinischen) Jahres — dem 29., beziehungsweise 30. August — zusammen. Die Papyrus haben jedoch dargethan, dass im alten Aegypten das Indictionsjahr im Monate Payni (26. Mai bis 24. Juni) begann. Im Gegensatze zu der *indictio Constantinopolitana* können wir die ägyptische Indiction die *indictio Alexandrina* nennen. Es hat sich auch hier wieder gezeigt, dass Aegypten auch im römischen Weltreiche eine exceptionelle Stellung einnahm, die durch die eigenthümliche Bodenbeschaffenheit und die uralten Einrichtungen des Landes bedingt war. Es ist nicht unsere Absicht die Frage allseitig zu behandeln, dazu ist, solange nicht das ganze Material namentlich das in den griechischen Papyrus enthaltene vorliegt, die Zeit noch nicht gekommen. Nur einige Bemerkungen und Thatsachen, welche die Frage zu fördern geeignet scheinen, sollen vorgebracht werden.

Der Angelpunkt des altägyptischen Jahres ist die Nilschwelle; mit ihr steht im innigsten Zusammenhange die Ernte. Diese entscheidenden Tage fielen in der Kaiserzeit nicht in den Thoth des ägyptischen Jahres, sondern vielmehr Ende Payni, Anfang Epiphi. Der 29. August wurde nur durch den Umstand zur Epoche des alexandrinischen Jahres, dass Augustus zu einer Zeit zur Einrichtung eines festen Jahres schritt, als der 1. Thoth des Wandeljahres gerade auf den 29. August fiel. Hätte die Einrichtung von Ptolemaios Euergetes I., das sogenannte

kanopische Jahr, sich behauptet, so hätten wir von einer Jahresepoche vom 22. October, nicht von einer solchen vom 29. August zu sprechen. Die festen Jahre, welche in Aegypten in Anwendung waren, sind, wie wir an einer anderen Stelle — *Studien zur Geschichte des alten Aegypten,* I, S. 63 ff. — darzuthun versucht haben, nichts anderes als festgelegte Wandeljahre. Wir sehen nun, dass unsere Papyrus als Termin der Rückzahlung der Schuld ἐν καιρῷ τῆς τρύγης τῆς συνεισούσης ἰνδικτιῶνος bestimmen, wobei, wenn die Urkunde aus der X^ten^ Indiction ist, die X + 1. Indiction angegeben wird. Es ist dies sehr begreiflich; denn die Epoche des Indictionsjahres fällt, wie aus den in den oben citierten Abhandlungen besprochenen Angaben hervorgeht, gerade in die Zeit, da die Ernte in Aegypten grossentheils abgeschlossen war.

Nicht anders steht es mit den Bestimmungen der Contracte der Ptolemäerzeit. In den bereits angeführten demotischen Papyrus des Louvre, von denen der eine aus dem Thoth des zwölften, der andere aus dem Thoth des dreizehnten Jahres des Ptolemaios Alexander herrührt, wird als Termin der Rückzahlung der 30. Pachons, in dem einen Falle des zwölften, in dem anderen des dreizehnten Jahres angeführt. Ebenso heisst es in dem Papyrus des Louvre Nr. 7, welcher dem sechzehnten Jahre eines der späteren Ptolemäer angehört: τὸ δὲ δάνειον τοῦτο ἀποδότω Ἀσκληπιὰς Ἀρσιήσει ἐπὶ τῇ παχὼν Λ τοῦ αὐτοῦ ϊ̅ϛL πυρὸν νέον καθαρὸν ἄμυλον. In einem demotischen Papyrus aus dem Thoth des vierten Jahres der gemeinsamen Regierung des Ptolemaios Soter und seiner Mutter Kleopatra (Papyrus von Berlin Nr. 103), wird als Termin das Ende des Pachons desselben Jahres festgesetzt (Revillout, *Nouvelle chrestomathie démotique,* S. 121 ff.). Aehnlich wird in einem anderen demotischen Berliner Papyrus (Nr. 102, — publiciert bei Revillout a. a. O. S. 148 ff.), aus dem Payni des Jahres 51 des Ptolemaios Euergetes II., als Termin der 30. Pachons angegeben. In einigen dieser Urkunden wird unter erschwerenden Umständen — der Zahlung des Hemiolions — noch eine weitere Frist von einem Monate — bis Ende Payni — gewährt. So im Papyrus Nr. 2436^b^ des Louvre. Ein früherer Termin wird im Papyrus des Louvre Nr. 8, welcher etwa aus dem 41. Jahre des Ptolemaios Euergetes II. herrührt, namhaft gemacht. In demselben wird eine Anleihe aus dem 40. Jahre des genannten Ptolemaios erwähnt und gesagt: ἐφ' ᾧ διαγράφουσί μοι αὐτὰ ἐν τῷ φαρμουθὶ μηνὶ τοῦ αὐτοῦ L ἢ ὅτι ἐ[ν] [τ]ῷ παχῶνι μηνὶ ταῦτά τε καὶ τὸ ἡμ[ιό]λιον.

Man darf nicht übersehen, dass bei den Terminangaben der Ptolemäerzeit Daten des Wandeljahres uns vorliegen. Wenn sonach in der Kaiserzeit, wo in Aegypten ein festes Jahr, das alexandrinische, im Gebrauche war, der Monat Payni etwa als Zeitpunkt der abgeschlossenen Ernte galt, so wird man es begreiflich finden, dass im ersten Jahrhundert, vor Einführung des alexandrinischen Jahres, der Monat Pachons als Termin ins Auge gefasst wurde. In früherer Zeit gieng dem Pachons der Pharmuti, diesem der Phamenoth, u. s. w. voraus. Ebenso ist es begreiflich, dass es Uebergangsstadien geben musste, dass man einige Zeit im gemeinen Verkehre zwischen zwei aufeinanderfolgenden Monaten schwankte.

Aus der Pharaonenzeit sind uns mehrere Angaben über die Zeit und Dauer der Ernte erhalten, bei dem Mangel an sicheren Datierungen aus der älteren Geschichte Aegyptens lassen sich jedoch dieselben für unsere Frage nicht verwerthen. Vgl. Lieblein in dieser Zeitschrift, I, 62 ff., 95 ff.

Dagegen sind von grösster Wichtigkeit die koptischen Urkunden des Fajjûmer Fundes. Wie in den meisten Punkten, so sind sie auch hierin nur ein Seitenstück der griechischen. Eine Zusammenstellung der parallelen Formeln der griechischen und demotischen einer- und

der griechischen und koptischen Urkunden anderseits, würde sich überhaupt als sehr nützlich erweisen. In dem Schuldscheine Nr. 49 (alte Nummer 4) der erzherzoglichen Sammlung wird als Termin der Rückzahlung: ϩⲉ ⲡ ⲕⲁⲣ/ⲓⲁ ⲓⲙ̀ϧ/ «zur Zeit der Ernte der 11. Indiction» angegeben. Der Schuldschein selbst ist vom 21. Mechir der zehnten Indiction. Eine nähere Datierung fehlt wie bei fast allen koptischen Urkunden der erzherzoglichen Sammlung. Die Bestimmungen über die Datierung und das Protokoll der Urkunden, welche Justinian im Jahre 537 (*Novell.* XLVII) formuliert hatte, kamen unter den Griechen, wie der oben mitgetheilte koptische Pachymios-Papyrus zeigt, auch in den koptischen Urkunden — mit Uebergehung der Consulatsbezeichnung — zur Anwendung. Unter den Arabern kamen dagegen die Datierungen nach dem Indictionscyclus und den Aeren von Diocletian und der Sarazenen zur alleinigen Geltung. Bei weniger wichtigen Urkunden, namentlich bei solchen, welche, wie unsere Schuldscheine, nur für einige Monate in Betracht kamen, reichte der Indictionscyclus vollkommen aus.

Statt der griechischen Ausdrücke giebt uns ein anderer Schuldschein der erzherzoglichen Sammlung (alte Nummer 18), datiert vom 8. Tybi der VIII. Indiction: ⲙⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲙⲡⲕⲁⲣ̅ ⲉⲧⲥⲉⲡⲟ̅ ⲛⲁⲧⲁⲙ̀ⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ. Aehnlich eine Reihe anderer Stücke derselben Sammlung. Bald heisst es ⲉⲧⲥⲉⲡⲁ̅, bald ⲉⲧⲥⲉⲡⲓ̅, u. s. w. Die Formeln sind, wie man sieht, identisch.

ⲙⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲉⲧⲥⲉⲡⲟ̅ ⲛⲁⲧⲁⲙ̀ⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ
ϩⲉ ⲡⲕⲁⲣ/ ⲓⲁ ⲓⲙ̀ϧ/ ⲛⲁⲧⲁⲙ̀ⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ.

Ueber die Gleichsetzung der koptischen und griechischen Bezeichnungen kann kein Zweifel bestehen und wir erhalten damit zum ersten Male Auskunft darüber, wie die Kopten sich behalfen um das Fremdwort «Indiction» auszudrücken.

Die Erscheinungen, die wir im vorausgehenden besprochen haben, geben nach unserer Ansicht die einfachste Erklärung der Thatsache, dass die Epoche des Indictionsjahres in Aegypten nachweislich in den Payni, nicht, wie man früher annahm und annehmen musste, in den Thoth fiel.

Gerade wie in den besprochenen Schuldscheinen die ägyptischen Bauern am Beginne des Indictionsjahres an die Forderungsberechtigten ihre Schuld abtrugen, so zahlten sie auch an den Hauptforderungsberechtigten, den Staat, die Steuern. Die Zeit der Ernte war ja die einzige Zeit, wo vom ägyptischen Bauern etwas zu haben war, die Regierung hatte auf diese Verhältnisse Rücksicht zu nehmen. Es ist daher kein Zufall, wenn eine Reihe von Kopfsteuer-Quittungen aus der arabischen Zeit aus den Monaten Mai und Juni datiert sind.

Dieser innige Zusammenhang, in dem der Anfang des Indictionsjahres mit der Ernte und damit dem Steuerwesen steht, spricht für die SAVIGNY'sche Ansicht von der Bedeutung der Indictionen, im Gegensatz zu welcher bekanntlich MOMMSEN (*Ueber den Chronographen vom Jahre 354, Abhandl. der sächs. Gesellsch. der Wissensch. phil. hist. Classe,* II, S. 578 ff.), die Benennung *indictio* auf die *indictio Paschae* beziehen und die ganze Indictionenrechnung mit den *Paschal-Cyclen* und den Vorausverkündigungen des nächsten Osterfestes in Verbindung bringen wollte [1].

1) *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft,* 1828, S. 375 ff. (*Vermischte Schriften,* II, S. 131). «Folgendes lässt sich mit grosser Wahrscheinlichkeit hinzufügen, obgleich es keine ausdrücklichen Zeugnisse für sich hat. *Indictio* war ausserdem auch, wie oben bemerkt worden ist, der eigenthümliche Name der auf ein Jahr bestimmten Steuer, und zugleich der Name des vom 1. September anfangenden Steuerjahres. Aus dieser Uebereinstimmung der Benennung, welche einerseits im Steuerwesen, andererseits in der Zeitrechnung

Ueber die Ansicht von de Rossi (*Inscr. christ.*, p. XCVII), der einen ägyptischen Ursprung der Indiction anzunehmen geneigt ist, lässt sich aus dem mir vorliegenden Papyrusmaterial keine Entscheidung treffen. Indictionsangaben scheinen erst in nachconstantinischer Zeit vorzukommen. In den Urkunden aus früherer Zeit pflegte man, wie schon in den demotischen Texten der Ptolemäerzeit, bei den Formeln, die wir oben besprochen haben, an die Stelle der Indiction das betreffende Regierungsjahr des regierenden Kaisers zu setzen.

Wir haben in den vorhergehenden Anführungen im Allgemeinen den Monat Payni als denjenigen angenommen, in den der Anfang des Indictionsjahres fiel. Es gilt nun Stellung zu nehmen zu einer Frage, welche durch die Fajjûmer Urkunden aufgeworfen und von verschiedener Seite verschieden beantwortet wurde, nämlich zu der Frage nach der Bedeutung von τέλος und ἀρχή der Indictionen. Die Annahme, dass der Anfang des Indictionsjahres an ein bestimmtes Datum gebunden war, von welcher Prof. v. Hartel ausgegangen ist, erscheint auch uns ganz natürlich und es wäre nur auffallend, wenn man an einem solchen nicht festgehalten hätte. Es ist jedoch ebenso begreiflich, namentlich bei Berücksichtigung des oben entwickelten Zusammenhanges der Indictionsepoche mit der Ernte in Aegypten, dass, hauptsächlich in Folge mangelhafter Nilschwelle und darum schlechter Ernte, Verspätungen des Indictionsanfanges eintreten mussten. Feste Normen kennt wohl das Gesetzbuch, das praktische Leben in seiner Mannigfaltigkeit bietet fast nur Ausnahmen. In diesem Sinne möchten wir die von Wilcken (a. o. a. O. S. 294) namhaft gemachten drei Fälle auffassen, unter denen als spätester Termin der 1. Epiphi (nicht der 10. Epiphi wie es bei Wilcken zu lesen ist; die νεομηνία bezeichnet mit Uebertragung der Uebung der Ptolemäerzeit, wo man sich eines gebundenen Mondjahres bediente, auf das feste Jahr der Kaiserzeit, den ersten Monatstag [am 10. Epiphi des Jahres 615 war zudem kein Neumond!]) erscheint. Die grösste Verspätung betrug sonach kaum einen Monat. Wir wissen, dass Gott Hapi seine Launen hatte; von einer der schlimmsten, aus dem Jahre der Eroberung Aegyptens durch die Araber, melden arabische Schriftsteller (vgl. die Literatur darüber bei Lumbroso, *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani,* S. 4 fl.). In solchen Fällen geschah es, dass das Indictionsjahr über seinen normalen Endtag verlängert wurde; man zählte noch das Ende des alten (τέλος), während man sonst unter normalen Verhältnissen den Anfang (ἀρχή) des neuen Indictionsjahres gezählt hätte. So kam es, dass in einer ganzen Reihe von Urkunden, namentlich aus dem Payni, die Zusätze τέλος und ἀρχή der Indictionen sich finden. Denn kam es ab und zu vor, dass das Indictionsende über das übliche Datum hinaus verlängert wurde, so wird es begreiflich, dass bei Urkunden aus der Uebergangszeit, wenn der Ausdruck gestattet ist, — und das ist eben der Payni, beziehungsweise Ende Pachons oder Anfang Epiphi — die Uebung aufkam und dann allgemein, wenn auch schwerlich obligatorisch wurde, anzumerken, ob man das τέλος der alten oder bereits die ἀρχή der neuen Indiction zählte. Dass ἀρχή und τέλος speciell den ersten und letzten Tag des Indictionsjahres bezeichnete, wie Wilcken (a. a. O. S. 295) behauptet, ist mit Hinblick auf die oft angeführte Inschrift bei de Rossi, *Inscr. chr. urb. Romae,* I, Nr. 979 nicht gerade wahrscheinlich und muss auf alle Fälle erst erwiesen werden.

---

vorkommt, wird es nun höchst wahrscheinlich, dass auch die in der Zeitrechnung gebrauchte fünfzehnjährige Periode nichts anderes als eine Steuerperiode, d. h. ein Zeitraum von fünfzehn Steuerjahren war. Dieses wird fast gewiss durch den Umstand, dass die chronologische Indiction (so wie sie von den griechischen Kaisern gebraucht wurde) genau mit demselben Tage anfängt, wie das Steuerjahr, nämlich mit dem 1. September.»

Erst auf Grund einer Reihe zeitlich knapp aufeinander folgenden Urkunden wird dieser Punkt ins Reine zu bringen sein. Die von Wilcken (a. a. O.) auf Grund von drei Papyrus aus dem Jahre 616 gezogenen Schlüsse beruhen auf einem fatalen Druckfehler bei Wessely, der es verschuldet hat, dass die doppelte Mittheilung derselben Urkunde von Wilcken als Mittheilung zweier Urkunden angesehen und so die eine Doublette gegen die andere ins Treffen geführt wurde.

Es ist merkwürdig und darf bei Behandlung der Frage auf keinen Fall einfach übersehen werden, dass neben der stattlichen Reihe von Datierungen, die auf eine Indictionsepoche im Payni führen, auch vereinzelte Fälle vorkommen, in denen an der Epoche im Thoth, also am 1. September — der *indictio Constantinopolitana* — festgehalten wird. Einen der in den griechischen Urkunden vorkommenden Fälle hat Wessely (a. o. a. O. S. 50) angeführt, einen anderen gibt wohl ein von Revillout (*Revue égypt.* I, 102 A. 1) publicirter Papyrus aus dem British Museum. Das Protokoll der Urkunde gibt den 8. Paophi der dritten Indiction, am Schlusse der Urkunde liest man (nach Revillout) ⲙⲏⲛⲓ ⲫⲁⲱⲫⲓ ⲏ̄ ⲙⲁ ⲧⲣⲓⲧⲏⲥ ⲁⲣⲭ ⲉⲓⲛⲑ ⲣ. Was auch die letzten Buchstaben bedeuten, beziehungsweise für was sie verlesen sein mögen, so viel steht fest, dass in unserer Urkunde ausdrücklich eine Indictions-ἀρχή aus dem Paophi angeführt wird, was uns doch bestenfalls mit der *Indictio Constantinopolitana*, keineswegs mit der *Alexandrina* vereinbar erscheint.

Man hat endlich, und dies führt uns zum letzten Theile unserer Bemerkungen über den Indictionscyclus in Aegypten, bei allen diesen Datirungen nicht zu übersehen, dass dieselben in einer Reihe von Fällen, wo wir sie zu controliren im Stande sind, als ganz unzuverlässig sich erweisen. Schmidt hat bereits auf die analoge Erscheinung hingewiesen, dass unter den Ottonen in Deutschland selbst in den kaiserlichen Urkunden die Indictionen und Regierungsjahre fast häufiger in Widerspruch als in Uebereinstimmung stehen (a. a. O. S. 320). So stimmen auch im Schmidt'schen Papyrus Nr. 1 Regierungsjahr und Indictionen gar nicht mit einander überein. Der Erklärungsversuch von Schmidt, wonach der Schreiber die Kalenderrubriken, d. h. das Jahr *post consulatum* «mit dem Jahre des *Imperii*» verwechselt hätte, erscheint uns übrigens wenig zutreffend, da es uns unwahrscheinlich erscheint, dass ein Schreiber in einer Zeit, wo die Consulatsbezeichnung, wie unsere und andere Urkunden darthun, alle praktische Bedeutung verloren hatte und aus den Protokollen verschwand, eines Formulars sich bedient haben sollte, in welchem dieselbe vermerkt war. Solcher Protokoll-Formulare in griechischer, arabischer und auch koptischer Sprache sind uns mehrere erhalten.

Welche die Fehlerquelle bei dem oder wahrscheinlich den Schmidt'schen Papyrus (bei dem zweiten fehlt die Indictionsangabe) auch sein mag, so viel steht fest, in dem Protokolle einer von einem Notare ausgestellten Urkunde liegt ein Irrthum vor, der um so auffallender ist, als er in den neuen Pachymios-Papyrus sich wiederholt. Die von uns mitgetheilte griechische Urkunde ist aus dem Paophi des vierten Jahres des Kaisers Phokas und der XII. Indiction. Dies stimmt mit der Wirklichkeit nicht, mit dem fehlerhaften Datum des ersten Schmidt-schen Papyrus dagegen gut überein. In der einen Urkunde hat

das dritte Jahr (Tybi) des Kaisers Phokas die X. Indiction, in der anderen
das vierte Jahr (Paophi) die XII. Indiction.

Sieht man näher zu so findet man, dass beide Urkunden von demselben Schreiber Isaak geschrieben sind; man kann diesem Unwissenheit vorwerfen, auf keinen Fall aber

Mangel an Consequenz. Aehnlich steht es mit dem oben mitgetheilten koptischen Papyrus; derselbe ist aus dem Thoth des sechsten Jahres des Kaisers Phokas und der XIV. Indiction.

Alle diese Angaben stimmen vortrefflich, wie folgende Uebersicht zeigt. Die Regierungsjahre des Kaisers Phokas beginnen mit dem 25. November.

	Indiction	Jahr des K. Phokas
November—Mai	X	III.
Papyrus Schmidt Nr. I Jänner (Tybi)	»	»
Mai—November	XI	»
November—Mai	»	IV
Mai—November	XII	»
Neuer Papyrus Nr. V October (Paophi)	»	»
November—Mai	»	V
Mai—November	XIII	»
November—Mai	»	VI
Mai—November	XIV	»
Neuer Papyrus Nr. VI August (Thot)	»	»

Wir haben es unterlassen, in der voranstehenden Tafel Jahre der christlichen Aera beizufügen, da wir die Frage, ob in den Indictionsangaben oder in denjenigen der Regierungsjahre Fehler vorliegen, vorläufig noch offen lassen möchten. Schmidt (a. a. O. S. 318 und nach ihm Wilcken, a. a. O. S. 298) geben den Indictionsangaben den Vorzug.

Noch auffallender wird die eben besprochene Erscheinung, wenn man bedenkt, dass die demselben Funde, ja derselben Familie angehörige oben angeführte Schuldverschreibung der Aurelia Johanna Kallinikos vom Athyr des fünften Jahres und der XI. Indiction datirt ist. Alles ist hier in Ordnung. Freilich ist die Urkunde nicht aus der Kanzlei des oben erwähnten Isaak hervorgegangen. Er hätte allem Anscheine nach auf Grund seines fehlerhaften Protokollformulars das dritte Jahr des Kaisers Phokas dazugeschrieben. Die Kanzlei, in der die Schuldverschreibung der Aurelia Johanna Kallinikos geschrieben wurde, war vornehmer und darum auch in Detailfragen sorgfältiger als diejenige des Notaren Isaaks, des Sohnes Abrahams. Die Thatsache ist freilich erheiternd genug, dass in derselben Stadt (This), an demselben Tage ausgestellte Documente, je nachdem sie in der einen oder der anderen Kanzlei ausgestellt waren, entweder vom dritten oder fünften Jahre des Kaisers Phokas datirt wurden.

Wien, 14. November 1884.

UEBER EINIGE DEMOTISCHE GRUPPEN.

von

J. Krall.

I.

Wir haben uns daran gewöhnt das Zeichen *(a)*, welches in demotischen Texten, namentlich in den Protokollen der Rechtsurkunden so häufig vorkommt, als vom hierogly-

phischen abgeleitet anzusehen. Gegen diese auch von mir früher getheilte Ansicht sprechen doch manche schwerwiegende Gründe. Man darf fragen, wie es denn kommt, dass gerade in zusammengesetzten Gruppen, in denen an eine Ersetzung des hieroglyphischen durch ein anderes sinnverwandtes demotisches Wort nicht gedacht werden kann, nicht durch das oben angeführte Zeichen, sondern durch ein davon grundverschiedenes, durch *(b)* wiedergegeben wird, welches wir auch allein oft vorfinden, vgl. Chamois IV 34. So vor allem in vgl. Brugsch, Rhind's zwei bilingue Papyri, Nr. 241 Αμονρασονδηρ vgl. Brugsch, *Demot. Griech. Eigennamen* Rosette, Chamois.

Das Zeichen, welches wir in den demotischen Schreibungen der oben angeführten hieroglyphischen Gruppen vorfinden, wird man von dem hieratischen Zeichen für abzuleiten geneigt sein. Für die Zusammenstellung dieses demotischen Zeichens mit dem hierogl. spricht auch der Umstand, dass das mit demselben graphisch ähnliche, wenn auch phonetisch verschiedene Zeichen im Demotischen durch dasselbe Zeichen *(b)* vertreten wird.

Ergibt sich sonach, dass das Zeichen *(b)* das hieroglyphische vertritt, so ist es klar, dass man den Ursprung des Zeichens *(a)* anderswo zu suchen hat. Es kommt uns hiebei sehr zu statten, dass man die Geschichte dieser Zeichen nahezu bis in die Entstehungszeit der demotischen Schrift verfolgen kann. Eine Reihe von Photographien von demotischen Contracten aus der Zeit der ersten Psametik, deren Mittheilung ich Herrn Dr. E. v. Bergmann verdanke, gibt in dem einfachen Protokolle, wie es diesen alten demotischen Urkunden eigenthümlich ist, vor dem Namen Psametik das Zeichen . Daneben erscheint im Körper der Urkunde die Gruppe , in welcher man unschwer den Ahnen des Zeichens *(a)* erkennt. Nicht blos graphisch sind diese Gruppen verschieden, sie sind es auch durch den Umstand, dass die erste nur von dem Determinativ , die andere ausserdem von drei Zeichen begleitet wird, welche von dem hieroglyphischen abzuleiten sind. Die erste Gruppe verschwindet aus den Urkunden der späteren Zeit; gewiss seit Amasis ist die zweite Gruppe die allein übliche.

Diese Gruppe ist eine Ligatur, deren Bestandtheile der Contract aus der Zeit Psametik I. noch getrennt gibt. Wir haben dieselben *tes* zu lesen. Es liegt nahe an das koptische ϣⲱⲓⲥ : ϫⲟⲉⲓⲥ : ϫⲁⲉⲓⲥ zu denken, welches uns (vgl. Stern, *Koptische Grammatik,* §. 27) auf ein altes *t-s* oder *θ-s* führt.

Auch hier hat es sich gezeigt, dass viel seltener als man gewöhnlich annimmt die demotischen Gruppen von den hieratischen Silbenzeichen abgeleitet sind, dass vielmehr recht oft, wie wir an einer anderen Stelle bereits bemerkt haben (*Studien zur Geschichte des alten Aegyptens,* II, 13), auf demotischem Boden gewachsene Ligaturen vorliegen. So ist, um nur auf ein weiteres Beispiel aufmerksam zu machen, die demotische Gruppe, die *Chonsu* zu lesen ist, graphisch kaum anders als zu erklären. Vielleicht liegt hier eine Abkürzung der Form , *Nephôtes* des Gottes *Chonsu* vor.

II.

Zu meinen Bemerkungen in dieser Zeitschrift über den wichtigen Papyrus Nr. 31 unserer ägyptischen Sammlung habe ich zwei kleine Nachträge zu machen. Beide betreffen Gruppen, deren Bedeutung ich in meiner Uebersetzung ganz zweifelhaft gelassen hatte.

Die Gruppe, welche am Anfange von Zeile III, 13 (53) steht, finden wir in identischer Schreibung im Papyrus Rhind zu wiederholten Malen (IV, 3; VI, 1 du wurdest gesalbt

ebenfalls von der Hand des Horos, XIV, 6; XXI, 4; XXII, 10). Sie entspricht, wie bereits BRUGSCH bemerkt hat (S. 38, Nr. 123) dem koptischen ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ. Es ist daher an unserer Stelle zu übersetzen : «*in der Art eines Stummen, welcher ein Herz hat, das sich ebenfalls zum Guten nicht wenden kann. Ein Thor (??) hat in sich aufgenommen ein Buch*» u. s. w.

Noch an zwei Stellen kommt, wie bereits bemerkt, unsere Gruppe vor II, 5: *Peḟ-ei e-hurt* (Vgl. Chamoïs III, 2) *n-uôt ach?* und IV, 19//// *n-uôt p-et-šop n-*Αρσαφης *n-toot////*.

In der Gruppe am Anfang von Zeile III, 16 (56) habe ich die Reste eines demotischen «ϵ» übersehen. Das dritte Zeichen ist in der That, wie bereits bemerkt, die Copula ⲛϵ. Man hat zu lesen: *Ach erôu pe?* «Was ist es mit ihnen?»

Wien, 16. November 1884.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Suite.)

TROISIÈME PARTIE. — ESSAI SUR LES MESURES DE SUPERFICIE.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

Pour faciliter la lecture des nombres écrits, en caractères assyriens, dans le système sexagésimal, et en même temps, pour diminuer, autant que possible, les chances d'erreur qui résultent, à l'époque actuelle, du caractère d'étrangeté que les calculs sexagésimaux nous offrent dans tous les cas, j'aurai soin d'écrire, dans la suite de ce mémoire, les diverses quantités qui y seront exprimées en chiffres assyriens, en séparant toujours, par un trait double ‖, les nombres entiers des nombres fractionnaires et en indiquant, de plus, par un trait simple |, les colonnes dans lesquelles on doit placer, à droite, les 60 èmes, les 3.600èmes, etc. et à gauche les unités, les sosses, les sars, etc. Ainsi, par exemple, le nombre : 𒁹 | 𒌋𒌋𒐗 | 𒄷𒄷𒄷 ‖ 𒌋 | 𒌋𒌋𒐗𒐗𒐗 correspondra à 𒁹 | 𒌋𒌋𒐗 | 𒄷𒄷𒄷 = 1 sar, 22 sosses et 34 = 4.954 unités, plus 𒌋 | 𒌋𒌋𒐗𒐗𒐗 = $\frac{11}{60}$ et $\frac{23}{3.600}$ = $\frac{683}{3.600}$.

CHAPITRE PREMIER.

Détermination des mesures assyriennes de superficie et des rapports qu'elles présentent entre elles.

J'ai dit, dans la seconde partie de cette étude, en parlant des mesures linéaires, que celles dont les arpenteurs se servaient, chez les Assyriens, étaient :

En premier lieu, la perche, de 3m 24 de longueur, composée de 6 coudées ou, ce qui est la même chose, de 10 pieds;

ensuite, par voie de conséquence, le plèthre, de 32m 40, composé de 10 perches ou de 60 coudées (un sosse de coudées);

et enfin le stade ou ammat-gagar, de 194m 40, comprenant, dans sa longueur, 6 plèthres, ou 60 perches (un sosse de perches), ou, ce qui est encore la même chose, et comme le nom d'ammat-gagar l'indique formellement, 360 coudées.

Les rapports ainsi établis entre ces trois mesures doivent être remarqués, parce qu'ils ont été réglés, comme je l'ai déjà constaté précédemment, de telle façon que lorsqu'on exprime,

en caractères assyriens, dans le système sexagésimal, combien une longueur quelconque contient de perches, on exprime, en même temps, combien elle contient de plèthres et de stades.

Il est certain, en effet, si l'on considère, par exemple, une longueur de 324 perches, écrite, dans le système assyrien, de la manière suivante : 𒌋𒌋 𒁹𒁹𒌋 = 5 sosses, 2 dizaines et 4 unités = 324, il est, dis-je, certain que cette seule expression suffit pour montrer que les 324 perches, auxquelles elle se rapporte, contiennent 5 stades, 2 plèthres et 4 perches.

Il est facile de comprendre, après cela, que les carrés de ces trois mesures linéaires et ceux de leurs subdivisions en coudées et en pieds ont dû être choisis, dès le principe et de préférence à tous les autres, pour constituer les premières mesures de superficie affectées à l'arpentage; de sorte que le pied, la coudée, la perche, le plèthre et le stade ont dû servir, à la fois, comme mesures linéaires et comme mesures de superficie. Or voici quelles sont les conséquences qu'on peut déduire directement des expressions assignées aux longueurs de ces diverses unités métriques :

1° Le carré d'une perche, que je désignerai toujours sous le nom de perche superficielle, contient 36 carrés d'une coudée, ou ce qui est la même chose, 100 carrés d'un pied, de la manière indiquée, moitié dans le haut et moitié dans le bas, sur la figure suivante, dont les plus petits carrés, au nombre de 100 (10 de chaque côté), représentent des pieds superficiels, et dont les plus grands, au nombre de 36 (6 sur chaque côté), représentent des coudées superficielles.

PLAN FIGURATIF

d'une perche superficielle et de ses divisions en 100 pieds et en 36 coudées.

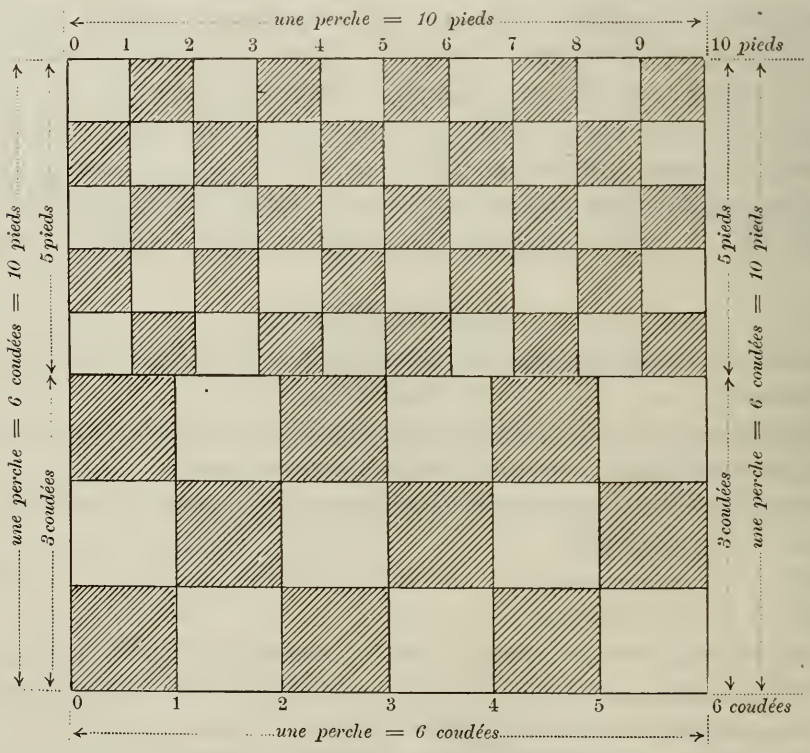

2° Le carré d'un plèthre, auquel je donnerai le nom de plèthre superficiel, contient 100 perches superficielles représentées par les grands carrés de la figure suivante, au nombre

de 10 sur chaque face et contenant, chacun, 36 coudées superficielles représentées, sur la même figure, par les petits carrés noirs et blancs, ce qui donne en totalité 3.600 coudées superficielles, ou, en d'autres termes, un sar de coudées superficielles.

Plan figuratif

d'un plèthre superficiel et de ses divisions en 100 perches et 3600 coudées.

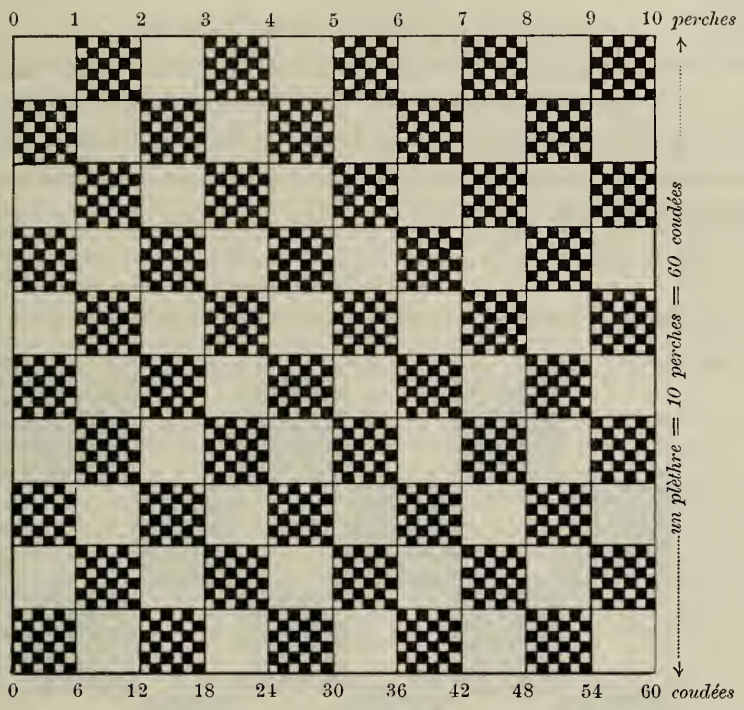

Et 3° enfin le stade superficiel contient 36 plèthres superficiels représentés par les grands carrés de la figure reportée à la page suivante, au nombre de six sur chaque face et qui comprennent, chacun, 100 perches superficielles représentées, à leur tour sur la même figure, par les petits carrés noirs et blancs, ce qui donne, en totalité 3.600 perches superficielles, ou, en d'autres termes, un sar de perches superficielles [1].

Les trois mesures dont je viens de parler, la perche, le plèthre et le stade, considérées comme mesures agraires, ne se rencontrent pas seulement chez les Assyriens et on les trouve aussi chez les Grecs, qui les ont peut-être empruntées à l'Asie. Elles ont, dans les deux cas, le même mode de formation, et portent, en outre, identiquement les mêmes noms, à l'exception cependant de la perche que les Grecs nommaient acène (ἄκαινα), comme pour rappeler

1) En thèse générale, comme toutes les mesures linéaires se trouvent divisées, dans le système sexagésimal assyrien, en 60 parties égales, et, par conséquent, peuvent être divisées en 6 fois 10 parties, aussi bien qu'en 10 fois 6 parties, comme d'ailleurs les mesures superficielles ne sont pas autre chose que des mesures linéaires élevées au carré, il est clair que, dans le système assyrien, toutes les mesures superficielles peuvent être considérées comme composées de 3.600 parties égales (60 fois 60), et, par conséquent, peuvent être divisées en 36 fois 100 parties, aussi naturellement qu'en 100 fois 36 parties. Cette division assyrienne de toutes les unités superficielles en 36 (6 fois 6), 100 (10 fois 10) et 3.600 (60 fois 60) parties égales est même, on peut le dire, la plus simple, la plus naturelle et la plus rationnelle de toutes celles qu'il est possible d'imaginer.

que c'était avec l'aiguillon (ἄκαινα) servant à conduire les bœufs que leurs laboureurs avaient fait leurs premiers arpentages.

Cette dernière mesure, perche ou acène, égale à un carré de 10 pieds de côté, se retrouve également dans le système métrique romain, où elle porte le nom de Scrupule de terre ou décempède carré. Sa superficie, exprimée en mesures françaises, était, chez les Assyriens, d'environ 10 mètres et $^1/_2$ carrés (exactement 10^{mq} 4976, quand on donne 0^m 54 à la coudée linéaire et, par conséquent, 0^{mq} 2916 à la coudée carrée).

La contenance du plèthre superficiel, égale à 100 perches, était, par suite, de 10 ares et $^1/_2$ environ et enfin celle du stade superficiel, 36 fois plus grande, s'élevait à 3 hectares 78 ares.

Toutefois, on le remarquera, chez les Grecs et chez les Romains, les mêmes mesures avaient des contenances un peu plus faibles, parce que le pied était un peu plus court chez eux que chez les Assyriens.

PLAN FIGURATIF

d'un stade superficiel et de ses divisions en 36 plèthres et 3600 perches.

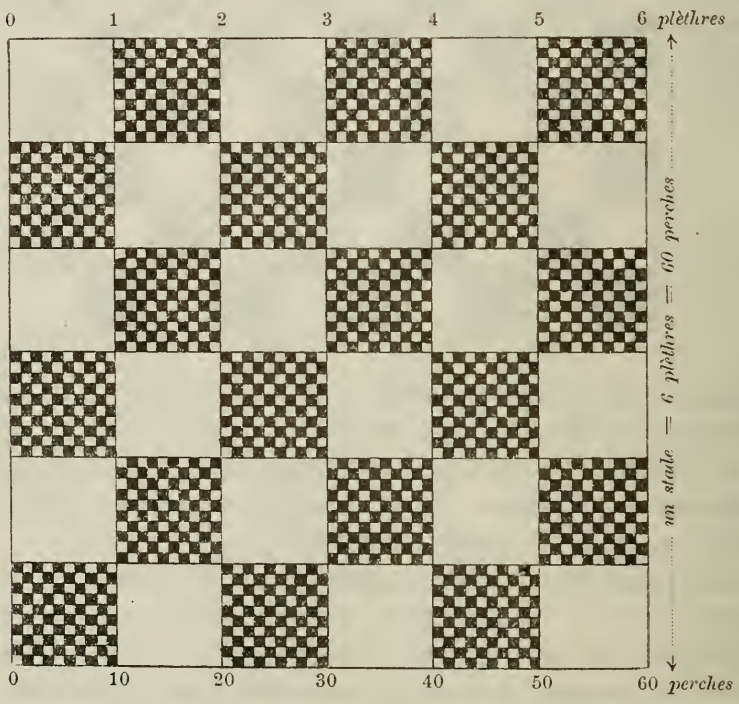

Il est à peu près certain que les arpenteurs grecs n'ont jamais employé que les trois mesures dont il vient d'être question, l'acène ou perche, le plèthre et le stade superficiels, mais il n'en était pas de même chez les Assyriens où l'on employait aussi, comme la grande inscription de la compagnie des Indes le démontre, en même temps que les mesures précédentes, une autre mesure, au moins, que M. LENORMANT appelle simplement makhar (*Essai*, p. 64), mais que j'appellerai ici, pour éviter toute confusion, tantôt makhar superficiel, quand elle sera employée comme mesure de superficie, et tantôt makhar linéaire, quand elle sera considérée comme mesure linéaire.

En fait, on trouve, sur l'inscription de la compagnie des Indes, que la superficie totale

des terrains contenus dans l'enceinte de Babylone, était égale à 4.000 makhars-gagar, égaux, chacun, à 360 makhars superficiels, comme un ammat-gagar est égal lui-même à 360 ammat. Mais, d'après Hérodote, l'enceinte de Babylone était rigoureusement carrée et avait une longueur de 120 stades sur chacun de ses côtés. S'il en est ainsi[1], 4.000 makhars-gagar avaient la même contenance qu'un carré de 120 stades de côté, c'est-à-dire étaient égaux à

1) Après avoir dit, dans le chapitre CLXXVIII de son 1er livre, que la ville de Babylone a la forme d'un carré parfait dont les côtés ont 120 stades chacun, et que, par conséquent, le développement total de son enceinte est de 480 stades, Hérodote ajoute que cette ville est entourée, d'abord d'un fossé profond, très large et rempli d'eau, et ensuite d'un mur dont l'épaisseur est de 50 coudées.

Contrairement à ces indications, la grande inscription de la compagnie des Indes assigne non seulement, comme on vient de le voir, 4.000 makhars-gagar à la superficie des terrains contenus dans l'enceinte, mais encore, comme je l'ai déjà constaté précédemment, 490 stades au développement total de cette enceinte.

Il y a contradiction manifeste entre cette dernière assertion et celles d'Hérodote et, par conséquent, l'une d'elles, au moins, est fautive et doit être modifiée. Or, malgré l'aveugle confiance généralement accordée jusqu'ici aux renseignements fournis par l'historien grec, ce n'est pas sur l'inscription de la compagnie des Indes que la rectification semble devoir porter.

D'une part, en effet, il est difficile de considérer l'enceinte de Babylone comme *rigoureusement* carrée, quand on sait que tous les Asiatiques proscrivaient systématiquement cette forme et n'en conservaient que l'apparence, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer plusieurs fois, et de plusieurs manières différentes, dès le commencement de cette étude.

D'un autre côté, si l'on n'a pas oublié que les murs de Khorsabad contenaient fort exactement, dans leur épaisseur, 60 briques de 15 pouces et que ceux de Ninive, dont l'épaisseur a été réglée à 60 coudées, contenaient par suite, fort exactement aussi, 80 briques de 15 pouces ou 100 briques d'un pied, il est encore plus difficile de croire que l'épaisseur des murs de Babylone pouvait être, comme Hérodote l'affirme, de 50 coudées seulement et ne correspondait ainsi qu'à un nombre *fractionnaire* de briques, égal à 83 petites briques et *un tiers,* ou bien à 66 grandes briques et *deux tiers,* ce qui ne paraît pas vraisemblable.

Et ce n'est pas tout encore, car il est à peu près certain que si les côtés de l'enceinte de Babylone avaient eu, chacun, une longueur exacte de 120 stades, ou ce qui est la même chose, de 4 parasanges, le développement de cette enceinte se trouverait exprimé, sur l'inscription de la compagnie des Indes, en parasanges plutôt qu'en stades.

Les indications fournies par Hérodote semblent donc, on peut le dire, très invraisemblables, quand tout tend à prouver, au contraire, ainsi qu'on va le voir, que celles de l'inscription de cette compagnie sont parfaitement exactes et que, par conséquent, si l'on y trouve, en fait, 490 stades, ce n'est pas, comme on l'a supposé, par suite de l'erreur d'un copiste, mais uniquement parce qu'une expression plus simple ne pouvait pas être adoptée et parce qu'en définitive, l'enceinte de Babylone avait bien réellement, sous une forme sensiblement carrée, d'abord 120 stades ou, en d'autres termes, 4 parasanges, ou si l'on aime mieux, *une journée de marche* sur ses petits côtés et ensuite cette même longueur augmentée de 5 stades seulement, c'est-à-dire de 972 mètres sur ses grands côtés, ensemble 490 stades ou 95 kilomètres et 256 mètres.

Il est, dans tous les cas, parfaitement certain, non seulement qu'Hérodote n'a jamais mesuré, ni pu mesurer lui-même d'aussi grandes longueurs, mais encore que lorsqu'il a voulu se renseigner auprès de l'un des habitants de Babylone, celui-ci a pu lui dire, avec toute la précision désirable en pareil cas, quoique pourtant d'une manière simplement approximative, que l'enceinte de cette ville était carrée et qu'il fallait employer 4 journées de marche pour la parcourir tout entière, en assignant ainsi moyennement 4 parasanges à chacun des côtés; ce qu'Hérodote aura très bien pu traduire, à son tour, en mesures grecques, en attribuant rigoureusement 120 stades à la longueur de chacun de ces côtés et 480 stades seulement au développement de l'enceinte.

Quant à la mesure de la surface des terrains contenus dans l'intérieur de cette enceinte, mesure dont Hérodote ne parle pas, il est clairement prouvé par l'inscription de la compagnie des Indes qu'elle correspondait à 14.400 stades carrés et qu'elle était ainsi, je ne dis pas rigoureusement égale, mais au moins géométriquement équivalente à la contenance d'un carré parfait ayant 4 parasanges ou 120 stades sur chacun de ses côtés.

Cependant, pour que toutes les indications que cette inscription fournit puissent être admises sans difficulté, de préférence à celles d'Hérodote, il est indispensable d'avoir les moyens de dire comment une pareille surface de 14.400 stades carrés peut être effectivement contenue dans un rectangle dont le périmètre est de 490 stades.

Après s'être assuré, en résolvant une équation du 2e degré, que cette condition peut être remplie en donnant aux deux côtés de ce rectangle 147,12 stades sur 97,88 stades, M. Oppert, qui n'admet pas

14.400 stades superficiels, ou, en d'autres termes, à 14.400 fois 3.600 perches superficielles, puisque chaque stade contient, comme je l'ai déjà dit, 3.600 perches et alors, il est permis d'écrire, non seulement :

volontiers l'inexactitude de l'inscription, s'est pourtant empressé de reconnaître (*Étalon,* p. 48) que la solution ainsi calculée n'est pas acceptable, parce qu'elle constitue le rectangle babylonien au moyen de deux éléments linéaires qui sont entre eux dans le rapport à peu près exact de 3 à 2, quand tous les documents que l'on possède indiquent, au contraire, la forme carrée comme étant celle qui convient seule dans le cas actuel.

Se trouvant ainsi dans l'impossibilité de faire adopter cette première hypothèse, mais conservant toujours l'espoir de justifier l'exactitude des indications de l'inscription de la compagnie, M. OPPERT a proposé une seconde explication qui consiste à considérer, cette fois, l'enceinte de Babylone comme correspondant à un carré de 120 stades de côté et à attribuer, à la saillie des portes, les 10 stades d'excédant que les 490 stades de l'inscription constatent. Ces 10 stades correspondent à une longueur de 1.944 mètres et conduisent par conséquent M. OPPERT à supposer que chacune des 100 portes de Babylone augmentait le développement total d'environ 19 mètres et n'avaient ainsi que $9^m 50$ de saillie sur le mur de l'enceinte.

Mais, si je ne me trompe, cette nouvelle explication n'est pas plus acceptable que l'autre, parce qu'une saillie de $9^m 50$ seulement, attribuée à chaque porte, doit être considérée comme beaucoup trop faible, quand on la compare à celle des portes de Khorsabad qui est de plus de 24 mètres, parce que, ensuite, ainsi qu'on l'a déjà vu, une forme rigoureusement carrée ne peut pas être attribuée, comme dans l'hypothèse actuelle, à l'enceinte et parce que, enfin, il n'est pas rationnel d'ajouter la saillie des portes au développement de cette enceinte, sans ajouter, en même temps, à toutes les autres surfaces celles qui sont occupées par les portes, en avant des murs.

La vérité doit donc être cherchée ailleurs et si mon illusion n'est pas complète, voici où elle doit se trouver : L'enceinte de Babylone, quoique carrée en apparence, était rectangulaire en fait et mesurait 125 stades sur 120. La différence de 5 stades qu'elle présentait ainsi entre son plus grand et son plus petit côté était complétement insensible, parce qu'une longueur de 120 stades correspond à plus de 23 kilomètres et parce que les deux extrémités d'une pareille longueur sont trop éloignées l'une de l'autre pour pouvoir être vues en même temps.

Ces longueurs de 120 et de 125 stades étaient nécessairement mesurées *en dehors* des fortifications, c'est-à-dire sur l'arête extérieure du mur de contre-escarpe qui limitait, du côté de la campagne, le fossé large et profond dont Hérodote a parlé; tandis que, au contraire, la surface occupée par la ville ne pouvait être mesurée qu'*en dedans* des mêmes fortifications, et voici en conséquence comment cette surface a dû être réglée au moment où le mur d'enceinte a été tracé :

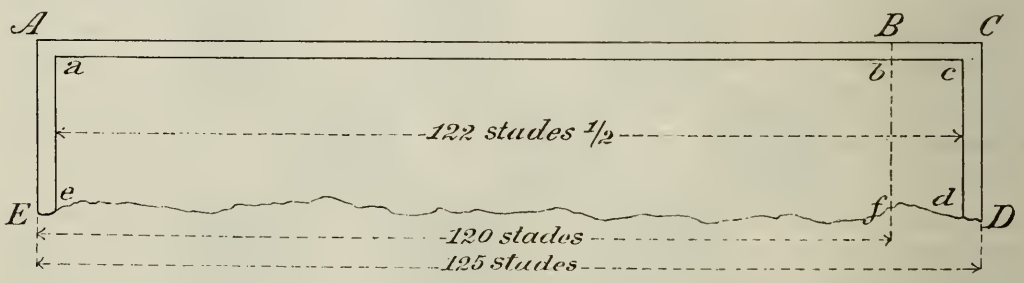

Représentons par AC la plus grande longueur égale à 125 stades et par AB la largeur de 120 stades, si Ee, Bb et Dd représentent l'épaisseur totale de la fortification, il faudra que la surface du rectangle intérieur $eacd$ soit égale à celle du carré fait sur AB, égale elle-même à 14.400 stades carrés; en d'autres termes, l'excédant $fBCD$ aura dû être réglé de telle sorte que le rectangle intérieur $fbcd$ ajoute au carré primitif $EABf$ une surface précisément égale à celle que l'établissement des fortifications lui a fait perdre. Si donc nous représentons par l la largeur totale de ces fortifications, les côtés du rectangle *intérieur* $eacd$ seront égaux en longueur à 125 stades moins $2\,l$ et en largeur à 120 stades moins $2\,l$, ce qui permettra d'écrire : $(125-2\,l) \times (120-2\,l) = 14.400$, ou ce qui est la même chose; $l^2 - 122{,}5\,l + 150 = 0$, d'où l'on déduit avec une très grande approximation :

$$l = 1 \text{ stade } {}^1/_4 = 75 \text{ perches}$$

et ce résultat, je l'espère, ne paraîtra pas exagéré, si l'on veut bien considérer qu'il existait nécessairement, entre le mur de la ville et le grand fossé extérieur, un espace considérable sur lequel s'étendait la saillie des portes et qu'il avait été ensuite non moins nécessaire de ménager, en dedans de l'enceinte, un chemin de ronde destiné à rendre le mur qui la constituait entièrement indépendant des constructions urbaines.

4.000 makhars-gagar = 14.400 fois 3.600 perches,
ou, si l'on aime mieux, 4.000 fois 360 makhars = 14.400 fois 3.600 perches,
mais encore, en divisant les deux termes de cette dernière équation par 360,
4.000 makhar superficiels = 14.400 fois 10 ou 144.000 perches superficielles,
d'où 4 makhars superficiels = 144 perches superficielles,
et par suite un makhar superficiel = 36 perches superficielles,
d'où un makhar linéaire = 6 perches linéaires = 60 pieds.

Les relations qui existent entre le makhar, considéré comme mesure agraire, et les autres mesures de même ordre sont maintenant faciles à déterminer, parce qu'il résulte évidemment de ce qu'un stade superficiel contient 3.600 perches superficielles, qu'on peut le décomposer aussi bien en 100 fois 36 perches qu'en 36 fois 100 perches, c'est-à-dire, en d'autres termes, en 100 makhars superficiels, aussi bien qu'en 36 plèthres superficiels, identiquement comme on a vu tout-à-l'heure que la perche superficielle peut être divisée en 100 pieds, aussi bien qu'en 36 coudées. Le makhar et le plèthre superficiels peuvent donc être obtenus, l'un et l'autre, d'une manière identique, par la division naturelle du stade en 100 et en 36 parties égales, comme le pied superficiel et la coudée superficielle peuvent être obtenus, par une division semblable, de la perche superficielle.

Ce qui vient d'être dit ne suffit pas cependant pour faire connaître, avec toute l'exactitude désirable, le mode de formation et la véritable raison d'être des diverses mesures dont j'ai déjà parlé et de nouvelles explications, déduites de l'essence même du système sexagésimal, sont par suite nécessaires et doivent être ajoutées ici.

Considérons d'abord, à un point de vue purement abstrait, l'ensemble des nombres sexagésimaux. Ceux qu'on distingue, en première ligne, par dessus tous les autres, sont les nombres: 1, 60, 3.600 = 60 fois 60, 216.000 = 60 fois 3.600 etc. qui forment une progression géométrique croissante dont la raison est 60, comme les nombres : 1, 10, 100 = 10 fois 10, 1.000 = 10 fois 100 etc., forment, dans le système décimal, une progression semblable dont la raison est 10.

On est ensuite conduit à assigner une importance presque aussi grande aux nombres qui servaient de fondement à la numération écrite, c'est-à-dire : Entre 1 et 60, au nombre 10 correspondant à une dizaine, entre 60 et 3.600 au nombre 600 correspondant à 10 sosses, entre 3.600 et 216.000 au nombre 36.000 correspondant à 10 sars etc., et la série des nombres sur lesquels l'attention doit porter, avant tout, se trouve alors composée de la manière suivante : 1, 10, 60, 600, 3.600, 36.000, 216.000, etc.

Mais le nombre 60 peut être formé aussi bien en prenant 6 fois 10 qu'en prenant 10 fois 6, et il résulte de là que le nombre 6 doit avoir et a, en effet, particulièrement dans la numération parlée, précisément autant d'importance que le nombre 10 dans la numération écrite, de même pour le nombre 360 = 6 fois 60, comparativement au nombre 600 = 10 fois 60 etc.

Voici donc quelle est la série complète des nombres qui doivent être spécialement distingués et qui ont tous reçu, on le remarquera, des noms particuliers dans le système assyrien :

Il faut donc le reconnaître, les indications de l'inscription de la compagnie des Indes sont beaucoup plus vraisemblables que celles qui ont été fournies par Hérodote et par conséquent doivent être admises de préférence, sans aucune difficulté.

1,	6,	10,	60,	360,	600,	3.600,	21.600,	36.000,	216.000 etc.
Unité,	sixain,	dizaine,	sosse,	gagar, ou cercle	ner,	sar,	sixain de sar,	dizaine de sar,	sosse de sar, etc.

Mais pour que cette série soit complète, il est nécessaire de la prolonger, à gauche de l'unité, comme à droite, et on ne peut le faire que de la manière suivante, quand on écrit les fractions suivant le système sexagésimal : . . . . $\frac{1}{3.600}$, $\frac{6}{3.600}$, $\frac{10}{3.600}$, $\frac{1}{60}$, $\frac{6}{60}$, $\frac{10}{60}$, 1, 6, 10, 60, etc. ou, ce qui est la même chose, en réduisant les fractions à leur expression la plus simple : . . . $\frac{1}{3.600}$, $\frac{1}{600}$, $\frac{1}{360}$, $\frac{1}{60}$, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{6}$, 1, 6, 10, 60, 360, etc. ce qui rend alors tous les dénominateurs des fractions placées à gauche de l'unité, parfaitement égaux aux nombres qui sont placés, en ordre inverse, de l'autre côté de la même unité.

Le système des mesures assyriennes de superficie dérive tout entier, ainsi qu'on va le voir, de cette série de nombres abstraits et d'une mesure linéaire *unique*, choisie à priori pour servir de base et de fondement à tout le reste.

Cette mesure fondamentale est, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, la perche, unité par excellence des arpenteurs, et c'est précisément le choix de cette mesure qui a conduit à régler, de la manière suivante, les mesures linéaires qui servaient à l'évaluation des superficies :

Dans cette hypothèse

le 10e de l'unité principale est le pied de	0^{m} 324 de longueur,
le 6e de la même unité est la coudée de	0^{m} 54
l'unité principale est la perche de	3^{m} 24
le sixain est le makhar égal à 6 perches ou à	19^{m} 44
la dizaine est le plèthre égal à 10 perches ou à	32^{m} 40
le sosse est le stade égal à 60 perches ou à	194^{m} 40
le gagar est la perche-gagar égale à 360 perches ou à	1^{kil} 166^{m} 40

Et ce sont les carrés de ces diverses mesures linéaires qui servaient d'unités métriques pour l'évaluation des surfaces.

Les unités métriques superficielles étaient en conséquence :

Le pied carré ayant une surface de	0^{mq} 104976	ou approximativement	0^{mq} 105
La coudée carrée ayant	0^{mq} 2916	et approximativement	0^{mq} 292
La perche carrée ayant.	10^{mq} 4976	soit	10^{mq} 50
Le makhar carré ayant	3^{ares} 77^{mq} 9136	soit	3^{ares} 78^{mq}
Le plèthre carré ayant	10^{ares} 49^{mq} 76	soit	10^{ares} 50^{mq}
Le stade carré ayant	3^{hect} 77^{ares} 91^{mq} 36	soit . . .	3^{hect} 78^{ares}

et enfin la perche-gagar carrée ayant 136^{hect} 04^{ares} 88^{mq} 96, soit environ 136^{hect}, pour le cas où une nouvelle unité métrique, plus grande que le stade, deviendrait nécessaire, comme nous le constaterons bientôt.

Après quoi, il ne sera pas inutile de faire remarquer, avant d'aller plus loin :

1° que le makhar linéaire égal à 6 perches est, en même temps, égal à 60 pieds (un sosse de pieds) et qu'ainsi le makhar superficiel est lui-même égal à un sar de pieds;

2° que le plèthre linéaire est égal à 60 coudées (un sosse de coudées) et qu'ainsi un plèthre superficiel est égal à un sar de coudées;

3° qu'un stade linéaire ou ammat-gagar est égal a un sosse de perches et qu'ainsi un stade superficiel est égal à un sar de perches;

4° enfin qu'une perche-gagar linéaire, égale à 360 perches, ou à 60 fois 6 perches,

c'est-à-dire à 60 makhars est, en même temps, égale à un sar de pieds et que par conséquent le carré ayant une perche-gagar sur chacun de ses côtés est lui-même égal à un sar de makhars superficiels, ou, ce qui est la même chose, à un carré ayant un sar de pieds sur chacun de ses côtés; et comme la perche-gagar linéaire correspond, en mesures françaises, à une longueur de 1 kilomètre 166 mètres, on voit que la perche-gagar superficielle, si la réalité de son existence peut être constatée, dans le système métrique assyrien, devra y occuper à peu près le même rang que le kilomètre carré dans le système métrique français.

Etudions maintenant les mesures superficielles assyriennes au point de vue spécial de leur emploi dans la pratique, et proposons-nous d'abord d'évaluer, par exemple, la surface d'un rectangle ayant :

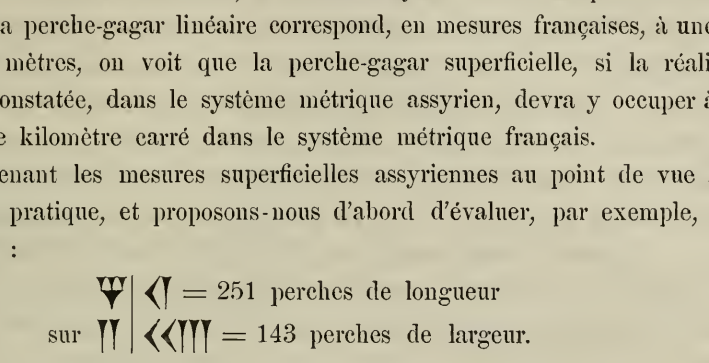

Le produit de ces deux nombres, quand on les multiplie l'un par l'autre, étant égal à = 35.893 perches superficielles, il en résulte, en premier lieu, que le rectangle donné contient 35.893 de ces perches et en second lieu, puisque chaque sar de perches correspond exactement à un stade superficiel, on voit directement sur le chiffre assyrien, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, que la surface totale de 35.893 perches comprend = 9 stades superficiels plus = 3.493 perches superficielles.

Les deux mesures que l'on appliquait, d'une manière à peu près exclusive, à l'arpentage proprement dit, étaient donc, dans les cas ordinaires et dans la pratique courante, le stade et la perche, parce qu'il fallait nécessairement ajouter d'autres calculs à la multiplication précédente, quand on voulait introduire soit le plèthre, soit le makhar dans les résultats directs de l'arpentage.

Une expression telle que 3.493 perches suffit cependant, lorsqu'elle est écrite en chiffres arabes, dans le système décimal moderne, pour montrer, une fois encore sans calculs, que ces 3.493 perches correspondent à 34 plèthres superficiels plus 93 perches; mais on ne pouvait arriver à ce résultat, dans le système métrique assyrien, qu'en divisant = 3.493 par = 100 [1], et ce n'était qu'après avoir fait cette opération qu'il était possible de reconnaître qu'une contenance de 3.493 perches est, en effet, égale à 34 plèthres plus 93 perches et qu'ainsi la contenance du rectangle donné correspond à 9 stades plus 34 plèthres plus 93 perches superficiels, aussi bien qu'à 9 stades plus 3.493 perches et enfin aussi bien qu'à 35,893 perches.

En dernier lieu, quand on voulait introduire le makhar, de préférence au plèthre, dans l'expression de cette contenance, c'était seulement en divisant 3.493 par 36 que l'on pouvait y

1) Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que la division par 100 pouvait toujours être faite, dans le système sexagésimal assyrien, sans avoir besoin de recourir à l'écriture et presque aussi aisément que dans notre système décimal moderne, parce que, pour chacun des ners du dividende, égal à 600 unités, le quotient doit nécessairement contenir 6 unités simples, et parcequ'il résulte de là que, dans le cas actuel, par exemple, où le dividende, égal à , contient 5 ners, le centième de ces 5 ners doit être égal à 5 fois 6 = 30, parcequ'il en résulte ensuite que le centième d'un demi-ner = » » | doit être égal à 3, et qu'ainsi le centième de » » | est égal à 33, et parce que, enfin, puisque le reste égal à comprend lui-même plus , il faut nécessairement que le quotient de la division de par 100 soit réglé à 33 + 1, c'est-à-dire à 34, avec un reste égal à = 93.

parvenir, puisqu'un makhar superficiel est égal à 36 perches superficielles et l'on avait ainsi le moyen de constater qu'il y a égalité parfaite entre la contenance de 34 plèthres superficiels plus 93 perches et celle de 97 makhars superficiels plus une perche.

Il n'a été question, dans les explications qui précèdent, ni de la coudée carrée, ni du pied carré, quoiqu'il soit pourtant facile de comprendre qu'on devait recourir quelquefois à ces petites unités métriques, notamment quand on n'avait à mesurer que des surfaces de peu d'étendue, ou lorsqu'une très grande précision était nécessaire.

Les longueurs n'en étaient pas moins mesurées, sur le sol, dans ces cas particuliers comme dans tous les autres cas, en se servant de la perche, et la coudée, égale à $^1/_6$ de perche, ou le pied, égal à $^1/_{10}$ de la même mesure, ne servaient alors qu'à la fin du mesurage, et seulement pour évaluer les fractions de perche; de telle sorte que, dans ces cas particuliers, on représentait chaque coudée par une dizaine ( ) placée dans la colonne des soixantièmes et chaque pied par six unités ( ) ajoutées dans la même colonne. » = $^{10}/_{60}$, » = $^{20}/_{60}$, » = $^{30}/_{60}$, etc. représentaient donc 1, 2, 3 coudées etc. jusqu'à 6 coudées, et » = $^6/_{60}$, » = $^{12}/_{60}$ etc. représentaient 1, 2, 3 pieds etc. jusqu'à 10 pieds, enfin » = $^{30}/_{60}$ = $^1/_2$ ou une demi-perche, correspondait alors à 3 coudées aussi bien qu'à 5 pieds.

Considérons, par exemple, pour ces nouveaux calculs, un rectangle ayant une longueur de = 2 stades, 1 plèthre, 3 perches et 4 coudées, sur une largeur de = 1 stade, 2 plèthres, 4 perches et 1 coudée, comme le produit que l'on obtient en multipliant ces deux nombres l'un par l'autre est égal à » » = 11.250 perches superficielles plus $^{1000}/_{3600}$, il est facile de voir que le nombre entier » correspond à stades superficiels plus perches superficielles = 3 stades plus 450 perches ou mieux encore en divisant le nombre par cent, à 3 stades plus 4 plèthres plus 50 perches, et que le nombre fractionnaire » correspond, de son côté, à 10 coudées superficielles, parce qu'il est clair que pour traduire en coudées superficielles, c'est-à-dire en 36èmes de perche, un nombre fractionnaire exprimé en 3.600^{èmes} de la même mesure, il suffit de diviser les deux termes de la fraction par 100, et qu'ainsi le nombre cherché doit correspondre, dans le cas actuel, au 100e de qui est évidemment égal à 10, puisque le 100e d'un ner correspond à 6, puisque le 100e d'un demi-ner, représenté par » » correspond à 3, ensemble $3 + 6 = 9$ et puisque enfin le 100e du reste, égal à , est précisément égal à 1; ensemble $9 + 1 = 10$.

En résumé, dans le système assyrien, le produit de deux longueurs exprimées en perches et en coudées, quand c'est la perche qui sert d'unité, contient d'abord autant de stades superficiels qu'il y a de sars dans ce produit, et suffit ensuite pour faire connaître, en divisant le reste par 100, d'un côté, combien les sosses et les unités contiennent de plèthres et de perches superficiels et de l'autre, combien la fraction sexagésimale contient de coudées superficielles.

Si, au lieu d'évaluer les fractions de perche en coudées, on avait mieux aimé les évaluer en pieds, on aurait eu deux chiffres sexagésimaux, au lieu d'un seul, dans la colonne des soixantièmes et il aurait été par conséquent nécessaire de faire une multiplication partielle de plus pour obtenir le produit des deux nombres donnés. En même temps, la fraction sexagésimale contenue dans ce produit n'aurait pu être traduite en pieds carrés qu'en divisant son numérateur par 36, au lieu de le diviser, comme tout à l'heure, par 100, et cette double considération suffit pour montrer que lorsque les géomètres assyriens voulaient faire leurs arpentages avec une

grande précision, c'étaient de la coudée, plutôt que du pied, qu'ils se servaient pour évaluer les fractions de perche.

Le pied ne servait donc, à proprement parler, que pour les très petites surfaces, par exemple, lorsqu'un architecte avait à prendre des mesures dans l'intérieur d'un édifice; mais alors c'était le pied lui-même qui devenait l'unité principale et par conséquent, quand on multipliait, l'une par l'autre, les deux longueurs mesurées, la surface qui correspondait au produit ainsi obtenu se trouvait exprimée *directement* en makhars et pieds carrés, parce qu'on sait qu'un makhar est égal à un sar de pieds carrés. Si, par hypothèse, on fait correspondre les deux longueurs mesurées, l'une à 𒁹 | 𒌋𒌋𒁹𒁹𒁹 = 83 pieds et l'autre à 𒌋𒌋𒁹𒁹 = 52 pieds, on voit, sans qu'aucune opération soit nécessaire, sur leur produit, égal à 𒁹 | 𒌋𒁹 | 𒌋𒌋𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹, que ce produit comprend 𒁹 makhar superficiel et 𒌋𒁹 | 𒌋𒌋𒌋𒁹𒁹𒁹𒁹 = 716 pieds carrés, et ce n'est ensuite qu'après avoir divisé ce dernier nombre par 100, qu'il est possible de reconnaître que sa contenance est égale à 7 perches et 16 pieds carrés.

Après avoir indiqué, comme je viens de le faire, de quelle façon les géomètres assyriens agissaient et de quelles mesures ils se servaient, dans leurs opérations habituelles, il me reste encore à dire, pour que mon étude ne soit pas incomplète, quelles étaient les mesures qu'ils employaient et comment ils établissaient leurs calculs, lorsqu'ils avaient à arpenter de très grandes surfaces.

On sait déjà, par l'inscription de la compagnie des Indes, que c'était le makhar qui leur servait alors d'unité principale, de préférence à toutes les autres mesures, et voici comment cette modification aux règles précédentes semble susceptible d'être expliquée.

Dans les différents cas déjà étudiés, les mesures linéaires dont les Assyriens se servaient ont été rangées de la manière suivante, dans l'ordre de leurs grandeurs croissantes et en considérant la perche comme l'unité principale, c'est-à-dire en prenant :

pour les $^{10}/_{60}$ de cette unité . . . . la coudée égale au 6e de la perche,
pour l'unité principale . . . . . la perche
pour un sixain d'unités . . . . . le makhar linéaire égal à 6 perches,
pour une dizaine d'unités . . . . . le plèthre égal à 10 perches,
pour un sosse, ou 60 unités . . . le stade égal à 60 perches,
et pour un gagar, ou 360 unités, la perche-gagar = 6 stades = un sar de pieds.

De sorte que toutes les fois qu'une longueur se trouvait exprimée, pour des calculs de superficie, en fonction de la perche et en caractères assyriens sexagésimaux, on trouvait, comme je l'ai fait remarquer précédemment, dans l'expression sexagésimale de cette longueur, d'abord autant de stades qu'elle contenait de sosses, ensuite autant de plèthres qu'elle contenait de dizaines et autant de perches qu'elle contenait d'unités, enfin autant de coudées qu'il y avait de dizaines dans la colonne des soixantièmes.

Si l'on avait continué à suivre le même système pour la mesure des grandes surfaces et notamment pour les grandes surfaces géographiques, la plupart des longueurs mesurées, dans ce cas particulier, aurait présenté un nombre de sosses beaucoup trop considérable, et les divers produits obtenus auraient été alors nécessairement exprimés par des nombres encore plus élevés. Mais les Assyriens ont évité cet inconvénient en rapportant, dans cette circonstance, la mesure des grandes surfaces à une unité métrique plus grande que la perche, à peu près comme nous agissons aujourd'hui, quand nous exprimons les plus petites surfaces en ares, et les

plus grandes en hectares, ou même en kilomètres carrés, c'est-à-dire en rapportant les premières à un carré de 10 mètres de côté, et les autres à des carrés de 100 ou de 1.000 mètres.

Toutefois les Assyriens ont agi, dans ce cas, autrement et mieux que nous. Pour opérer comme nous, après avoir rapporté les plus petites surfaces à la perche superficielle, ils n'auraient eu qu'à rapporter les plus grandes au stade superficiel; par exemple, après avoir constaté, comme précédemment, qu'une surface déterminée contient 𒌋𒌋 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 | 𒁹𒁹𒁹, soit 35.893 perches superficielles, il suffisait de négliger les 13 perches superficielles et de réduire ainsi, très approximativement, l'expression de cette surface à 𒌋𒌋 || 𒌋𒌋𒌋𒌋 c'est-à-dire à 9 stades superficiels plus $^{58}/_{60}$, ou plus simplement encore à 10 stades en ajoutant 107 perches superficielles.

Si les géomètres assyriens s'étaient contentés d'agir de la sorte, les calculs à effectuer pour arriver au résultat final seraient restés identiquement les mêmes, dans les deux cas, quand c'est là précisément ce qu'ils ont voulu éviter; et ils se sont ménagés, en poursuivant leur but, un avantage considérable, car ils sont parvenus, en même temps, à simplifier tous leurs calculs. Ils ont même obtenu ce résultat d'une manière très simple, en remplaçant, dans les expressions des longueurs, la perche par une unité plus grande.

Dans leur système sexagésimal, cette nouvelle unité ne pouvait être que le makhar, le plèthre ou le stade, et comme il a été déjà reconnu que le stade ne leur offrait aucun avantage, il est clair qu'ils n'avaient à hésiter qu'entre le makhar et le plèthre. Mais cette dernière mesure elle-même ne pouvait pas leur convenir, parce que ses multiples sexagésimaux, aussi bien que ses fractions sexagésimales, s'écartent absolument de toutes les unités linéaires affectées à la mesure des surfaces, tandis que, au contraire, le makhar leur convenait à merveille, parce que sa sixième partie est égale à une perche, parce que sa dizaine est égale à 60 perches, c'est-à-dire à un stade, et parce que enfin son sosse est égal à 60 fois 6 perches ou, ce qui est la même chose, à 6 fois 60 perches, c'est-à-dire à 6 stades, ou mieux encore à 360 perches (une perche gagar).

On voit par là que lorsqu'un nombre quelconque servait à exprimer une longueur rapportée au makhar considéré comme unité, tous les chiffres de ce nombre correspondaient aussi bien que dans le cas précédent à des mesures linéaires assyriennes [1], de sorte qu'on trouvait, dans ce nouveau système, les mêmes avantages que dans le premier, qu'on y employait les mêmes mesures, en les complétant cependant par l'addition de la perche-gagar égale à 6 stades, comme le makhar lui-même est égal à 6 perches, et qu'en conservant ces divers avantages, on obtenait encore celui de simplifier tous les calculs, puisqu'on n'employait, dans ce cas, que des nombres six fois plus faibles que dans les cas précédents.

Considérons, par exemple, un rectangle ayant 𒁹𒁹 | 𒌋𒌋𒌋 = 747 mahkars de longueur sur 𒌋𒌋 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 = 316 makhars de largeur; sa surface obtenue en multipliant ces deux nombres l'un par l'autre est égale à 𒁹 | » 𒌋𒌋 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 | 𒁹𒁹 = 236.052 makhars superficiels et comprend d'abord 𒁹 | » 𒌋𒌋 = 65 sars de makhar, c'est-à-dire 65 grands carrés ayant chacun 60 makhars, ou 6 stades, ou, ce qui est encore la même chose, une perche-gagar de côté et ensuite 𒌋𒌋𒌋𒌋 | 𒁹𒁹 = 2.052 makhars superficiels. Chacun des grands carrés, de 6 stades de côté, contient 36 stades superficiels, et les 65 ensemble en comprennent 2.340. Quant aux 𒌋𒌋𒌋𒌋 | 𒁹𒁹

1) C'est ainsi, par exemple, que le nombre 𒌋𒌋 | 𒌋𒌋𒌋𒌋 || 𒌋𒌋𒌋 égal à 324 makhars plus $^{30}/_{60}$ comprend 5 perches-gagar, 2 stades, 4 makhars et 3 perches.

makhars superficiels, on voit, en divisant ce nombre par 100, que la surface qu'il représente correspond à 20 stades superficiels plus 52 makhars superficiels, égaux chacun à 36 perches superficielles, ce qui donne, pour ces 52 makhars superficiels, 1872 perches superficielles, de sorte qu'en définitive la surface totale du rectangle donné comprend 2.360 stades superficiels (2340 + 20) plus 1872 perches superficielles.

Le même résultat pouvait être obtenu, en suivant la méthode ordinaire, c'est-à-dire en rapportant à la perche les deux côtés du rectangle donné, mais alors les deux nombres à multiplier l'un par l'autre étaient six fois plus forts que dans l'hypothèse précédente, puisqu'on avait alors à multiplier [illegible] = 4.482 perches, au lieu de [illegible] = 747 makhars par [illegible] = 1.896 perches, au lieu de [illegible] = 316 makhars, et le produit de ces nombres, égal à [illegible] = 8.497.872 perches, demeurait finalement exprimé par un nombre 36 plus fort que le produit précédent égal à [illegible] = 236.052 makhars.

Quant à la multiplication elle-même, on voit qu'elle exigeait alors non-seulement des multiplications partielles un peu plus compliquées, mais encore une multiplication partielle de plus.

On obtenait donc un avantage réel en substituant le makhar à la perche, toutes les fois qu'il était possible de le faire, particulièrement pour les grandes surfaces, quand les fractions de makhar pouvaient être négligées.

C'est donc par ces considérations que les Assyriens ont été conduits, il semble permis de le croire, à ajouter à la série de leurs mesures de superficie, la perche-gagar représentée par un grand carré ayant sur chacun de ses côtés, 360 perches ou, ce qui est la même chose, 6 stades ou un sosse de makhars, ou un sar de pieds, mesure qui occupait, comme je l'ai déjà dit, dans le système métrique assyrien, une place identique à celle du kilomètre carré dans le système métrique français.

Pour donner maintenant un exemple des règles qui viennent d'être exposées, je les appliquerai au calcul de la surface contenue dans l'intérieur de l'enceinte de Babylone, égale, comme on le sait, ou au moins équivalente à la contenance d'un carré ayant 120 stades ou 2 sosses de stade, ou ce qui est encore la même chose, 2 sars de perches sur chacun de ses côtés. La surface cherchée se trouve alors représentée, en chiffres assyriens et *en stades*, en élevant au carré le nombre [illegible] = 2 sosses, ou si l'on aime mieux, *en perches*, en élevant au carré le nombre [illegible] = 2 sars. Cette surface correspond donc soit à [illegible] = 4 × 3.600 = 14.400 stades superficiels, soit à [illegible] = 14.400 × 3.600 = 51.840.000 perches superficielles, les calculs étant, on le voit, identiquement les mêmes dans les deux cas.

La même surface se trouve naturellement exprimée par des nombres beaucoup moins élevés, quand on rapporte la longueur de ses côtés au makhar linéaire, parce qu'on peut alors écrire [illegible] = 20 sosses de makhar = 1.200 makhars, au lieu de [illegible] = 2 sars de perches = 7.200 perches et l'on obtient ensuite la surface cherchée en élevant au carré ces [illegible] makhars linéaires, ce qui donne : [illegible] = 400 sars de makhars superficiels, ou en d'autres termes, 400 grands carrés ayant, sur chacun de leurs côtés, une perche-gagar, ou 6 stades. L'entière surface de Babylone peut donc être représentée aussi bien et plus simplement par 400 perches-gagar superficielles que par 14.400 stades superficiels ou par 51.840.000 perches superficielles.

La difficulté se réduit maintenant à dire pour quel motif on a substitué, sur l'inscription de la compagnie des Indes, l'expression de 4.000 makhars-gagar à celle de 400 carrés de 60 makhars. Comme ces deux expressions égales à 4.000 fois 360 makhars et à 400 fois 3.600 makhars sont évidemment identiques, on n'a pu le faire, à mon avis, que pour se mettre à la portée et pour parler le langage de ceux auxquels l'inscription était destinée et qui, très probablement, comme je l'ai déjà expliqué dans d'autres occasions semblables, n'étaient pas capables de comprendre des indications données dans le système sexagésimal. C'est aussi, sans aucun doute, pour le même motif que le nombre 4.000 se trouve écrit, sur l'inscription de la compagnie, sous sa forme populaire : 𒐖𒌋𒁹, au lieu d'être écrit sous sa forme scientifique et sexagésimale : 𒁹𒁹 » 𒁹𒁹𒁹 𒌋𒌋.

Au fond, et quelle que puisse être la vérité sur ce dernier point, je ne crois pas me tromper en affirmant, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'à ce jour, que le makhar-gagar ne peut pas être et n'a jamais été une véritable unité métrique et doit être, au contraire, simplement considéré comme l'expression mathématique de la 10e partie de la plus grande des mesures superficielles admises dans le système métrique assyrien, égale, je le répète, à un sar de makhars.

Cette dernière mesure étant représentée par un carré ayant 60 makhars linéaires sur chacun de ses côtés, il en résulte que le makhar-gagar était représenté, à son tour, par un rectangle ayant 60 makhars de long sur 6 makhars de large, ou si l'on aime mieux, 30 makhars de long sur 12 de large, ou 15 sur 24, ou bien et mieux encore 18 sur 20, rectangles qu'il semble bien difficile de considérer comme de véritables mesures superficielles.

En résumé, si mon illusion n'est pas complète, les diverses mesures affectées à l'évaluation des surfaces, dans le système métrique assyrien, étaient celles dont je réunis la série complète dans les tableaux suivants :

N° 1. Tableau indicatif

1° des mesures linéaires affectées à l'évaluation des surfaces, dans le système métrique assyrien, 2° de leur mode de formation, 3° de leurs rapports mutuels et 4° de leurs longueurs exprimées en mesures françaises.

Expressions de ces mesures en fonction de la perche considérée comme unité principale			Noms de ces mesures	Rapports qu'elles présentent entre elles							Longueurs exprimées en mesures françaises
Fractions sexagésimales	Dixième .	$^1/_{10}$	Pied	. . . . .						1	. . . 0m324
	Sixième . .	$^1/_6$	Coudée	. . . . .					1	$^{10}/_6$	. . . 0m54
Unité principale		1	Perche	. . . . .				1	6	10	. . . 3m24
Multiples sexagésimaux de l'unité principale	Sixain . .	6	Makhar (Sosse de pied)	. . . . .			1	6	36	60	. . 19m44
	Dizaine . .	10	Plèthre (Sosse de coudée)	. . . .		1	$^{10}/_6$	10	60	100	. . 32m40
	Sosse . . .	60	Stade (Sosse de perche)	. .	1	6	10	60	360	600	. . 194m40
	Sixain de sosse ou gagar . .	360	Perche-gagar (Sosse de makhar)	1	6	36	60	360	2.160	3.600	1kil 166m40

Et ce sont ces mesures linéaires qui constituaient, comme je l'ai dit, par leur élévation au carré, les mesures assyriennes de superficie, de la manière indiquée dans le tableau suivant :

N° 2. Tableau complet

des mesures assyriennes de superficie, sur lequel on a ajouté l'expression de leurs valeurs en mesures françaises.

Noms des mesures assyriennes de superficie	Rapports que ces mesures présentent entre elles							Valeurs exprimées en mesures françaises
Pied carré	. . . . .						1	. . . . . 0^{mq} 105
Coudée carrée . . .	. . . . .					1	$(\frac{10}{6})^2$	. . . . . 0^{mq} 292
Perche carrée . . .	. . . . .				1	6^2	10^2	. . . . . 10^{mq} 50
Makhar carré . . . . (Sar de pied)	. . . . .			1	6^2	36^2	60^2	. . . . 3^{ares} 78^{mq}
Plèthre carré . . . . (Sar de coudée)	. . . .		1	$(\frac{10}{6})^2$	10^2	60^2	100^2	. . . . 10^{ares} 50^{mq}
Stade carré . . . . . (Sar de perche)	.	1	6^2	10^2	60^2	360^2	600^2	. 3^{hect} 78^{ares}
Perche-gagar carrée (Sar de makhar)	1	6^2	36^2	60^2	360^2	2.160^2	3.600^2	136^{hect} 08^{ares}

Ces mesures sont rangées, sur les deux tableaux qui précèdent, suivant l'ordre de leurs grandeurs croissantes, quoique cet ordre ne soit pas celui qui explique le mieux leur mode de formation et leur véritable utilité pratique. Mais voici, si je ne me trompe, un ordre plus rationnel qui peut être avantageusement substitué à l'autre :

1° Pour les plus petites surfaces, on ne se servait que du pied, et les longueurs étaient alors exprimées en pieds et dizaines de pied, c'est-à-dire en perches jusqu'à la limite d'un sosse de pieds, ou en d'autres termes d'un makhar. La plus petite des mesures superficielles employées dans ce cas était donc le pied carré et la plus grande le sar de pieds ou makhar superficiel. La perche carrée comprenant 100 pieds, servait d'intermédiaire entre ces deux mesures.

2° Pour les mesures agraires proprement dites, ou en d'autres termes pour les arpentages ordinaires, l'unité linéaire était la perche, et par conséquent les longueurs étaient exprimées en perches, dizaines de perches ou plèthres et sosses de perches ou stades. L'unité des mesures de superficie était alors la perche superficielle et la plus grande des mesures en usage, dans cette série, était le stade superficiel, égal lui-même à un sar de perches. La mesure intermédiaire était d'ailleurs, dans ce cas, le plèthre superficiel.

3° Pour les surfaces très étendues et notamment pour celles qu'on peut appeler géographiques, l'unité linéaire était le makhar et les longueurs se trouvaient alors exprimées en makhars, dizaine de makhar ou stade et en sosses de makhar ou perche-gagar ayant une longueur de six stades. Dans ce cas, l'unité de superficie était le makhar superficiel et la plus grande de toutes les mesures admises dans le système métrique assyrien se trouvait,

par suite, égale à un sar de makhars, c'est à dire à un carré ayant 60 makhars, ou, ce qui est la même chose, 6 stades ou mieux encore, une perche-gagar sur chacun de ses côtés. Enfin c'était le stade qui servait, dans ce cas, de mesure intermédiaire.

Dans ces deux derniers cas, lorsqu'une grande précision était nécessaire, on exprimait les fractions de perche en coudées, 6e partie de la perche, et les fractions du makhar en perches, 6e partie du makhar.

En même temps, on le remarquera, un sar de coudées correspondait à un plèthre superficiel et un sar de perches à un stade superficiel.

Ces divers résultats sont réunis et résumés dans le tableau que j'ajoute encore ici :

Tableau indicatif

des rapports que les mesures *linéaires* présentent entre elles dans chacune des colonnes suivantes	des mesures superficielles affectées, dans le système métrique assyrien, à l'évaluation			des rapports que les mesures *superficielles* présentent entre elles dans chacune des colonnes précédentes
	1° des plus petites surfaces	2° des surfaces agraires	3° des grandes surfaces géographiques	
$\frac{1}{6}$	.....	Coudée carrée — contenance $29^{déc.}$ $^{q.}$ 2	Perche carrée — contenance $10^{m.}$ $^{q.}$ 50	.... $\frac{1}{36}$
1.....	Pied carré — conten. $10^{déc.q.}$ 50	Perche carrée = 36 coudées carrées — contenance $10^{m.q.}$ 50	Makhar carré = 36 perches carrées — contenance 3^{ares} $78^{m.q.}$	 1
10.....	Perche carrée = 100 pieds carrés — contenance $10^{m.q.}$ 50	Plèthre carré = 100 perches carrées = 3.600 coudées carrées — contenance 10^{ares} $50^{m.q.}$	Stade carré = 100 makhars carrés = 3.600 perches carrées — contenance $3^{hect.}$ 78^{ares}	 100
60.....	Makhar carré = 36 perches carrées = 3.600 pieds — contenance 3^{ares} $78^{m.q.}$	Stade carré = 36 plèthres carrés = 3.600 perches carrées — contenance $3^{hect.}$ 78^{ares}	Perche-gagar carrée = 36 stades carrés = 3.600 makhars carrés — contenance $136^{hect.}$ 08^{ares}	.... 3.600

Nota. — Toutes les mesures inscrites dans ce tableau sont des carrés parfaits. Celles qui sont placées dans la 2e colonne sont 100 fois plus grandes que les mesures qui leur correspondent dans la 1ère et celles qui sont placées dans la 3e sont 36 fois plus grandes que celles de la 2e et 3.600 fois plus grandes que celles de la 1ère.

A. AURÈS.

MASPERO (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. 6 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.
Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.
Le 4e volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.
Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.
Les 5 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.
La sixième livraison est sous presse.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (Gr. v.). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1te u. 2te Hälfte. Paris 1883. pet. in-f°. br. 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.

16e fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du *R*ig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, attaché au musée du Louvre, 1ère partie. 12 fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1ère partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

43e fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.

44e fascicule: Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.

45e fascicule: Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.

46e fascicule: Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.

47e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.

48e fascicule: Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.

49e fascicule: Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.

50e fascicule: Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par Alfred Leroux. 7 fr. 50

51e fascicule: Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

52e fascicule: Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.

53e et 54e fascicules: La réligion védique d'après les hymnes du *R*ig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.

55e fascicule: Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.

56e fascicule: La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.

57e fascicule: Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.

58e fascicule: Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

VOL. VI. LIV. 3 ET 4.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXV.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

D'ABBADIE (A.). Dictionnaire de la langue Amariñña. in-8°. br. 50 fr.
BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.
DEVÉRIA (T.). Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. gr. in-8°. 3 fr.
— — La nouvelle table d'Abydos. gr. in-8°. 3 fr.
— — Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse. gr. in-8°. 2 fr.
— — Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXIIe dynastie. gr. in-8°. 3 fr.
DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.
DUVAL (R.) Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.
— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.
GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.
HYMNE A AMMON-RA des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, trad. et commenté par E. Grébaut, élève de l'École des Hautes Études, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. gr. in-8°. 22 fr.
HYMNES AU SOLEIL, composant le XVe chapitre du rituel funéraire égyptien. Traduction comparée par E. Lefébure. 1 vol. in-4°. 25 fr.
INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.
LEDRAIN (E.) Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (Cabinet des Médailles et Antiques). Livraisons 1 à 3 in-4°, 100 planches 37 fr.
LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.
— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.
LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.
LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts, publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.
MARIETTE-BEY. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.
Le volume de texte se vend à part 60 fr.
— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.
— — Une visite au musée de Boulaq ou description des principaux monuments conservés dans les salles de cet établissement (en langue arabe). 1 vol. in-8°, relié demi-toile. 5 fr.
— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.
— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.
— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.
— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.
— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. La livraison 12 fr. 50
Les livraisons 1 à 7 sont en vente.
MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.
— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.
— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50
— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.
— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.
— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VI. Fascicules III et IV.

Contenu : 1) Les canons apostoliques de Clément de Rome (suite), par U. Bouriant. — 2) Die saïtischen Monumente des Vatikans, von Dr. Alfred Wiedemann. — 3) L'ébène chez les anciens Égyptiens, par V. Loret. — 4) Der Sarkophag des Nesschutafnut, von E. v. Bergmann. — 5) Voyage d'un moine égyptien dans le désert, par E. Amélineau.

LES CANONS APOSTOLIQUES DE CLÉMENT DE ROME.[1]

TRADUCTION EN DIALECTE COPTE THÉBAIN, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PATRIARCHE JACOBITE DU CAIRE.

PAR

Urbain Bouriant.

(Suite.)

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲙ̅ⲡ ⲛⲉⲭⲣⲟⲇⲟⲛⲓⲁ ⲉⲧⲙ̀ⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲱⲟⲩ. LIVRE III.

ϫ̅ⲕ̅. ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥϯ ⲉⲧⲟⲟⲧⲡ̅ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡ̅ⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲱϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲡⲓⲓⲟⲩϫⲁⲓ ⲙ̅ⲡ ⲛ̀ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ϩ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥϣⲉⲛϩ̅ⲙⲟⲧ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛ̀ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲓⲟⲩⲉⲛϩ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲓϫⲉⲕ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲣⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲉϥϣⲁϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉⲛⲧⲏ̅ ϣⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ̀ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲥⲟⲩⲱⲛⲧ̅ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲥⲟⲩⲱⲛⲧ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ϩ̅ⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲁⲩⲥⲟⲱⲛⲧ̅.

ⲡⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲧⲏⲣⲏ̅ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲛ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲉϥⲡⲛⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ̀ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛⲁⲟⲩⲱϩ̅ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲥⲉⲛⲁⲡⲉϫ ϫⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲥⲉⲛⲁϣⲁϫⲉ ϩ̅ⲡ̅ ⲛⲁⲥⲡⲉ ⲥⲉⲛⲁϥⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲟϥ ϩ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲩⲥⲓϫ ⲕⲉⲛ ⲉⲩϣⲁⲛⲥⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁϩ̅ⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲡ̅ⲥⲛⲁⲉⲣⲃⲟⲟⲛⲉⲡⲁⲩ ⲁⲛ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲗⲉ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϫ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲙⲧⲟⲛ.

ⲡⲉⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ϭⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ϣⲣⲏ̅ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲁ̅ ⲉⲧⲉ ⲡⲧⲛϣ̅ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉⲕⲧⲏⲥⲓⲥ ⲧⲓⲣⲥ̅ ⲉⲧⲣⲉⲛⲧⲁⲁⲩ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲓⲧⲟⲟⲧⲡ̅ ⲉⲩⲛⲟⲩϩⲉ ⲛⲁⲛ ⲁⲛ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲏⲧⲡ̅ ⲛⲧⲱⲧⲡ̅ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲁⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲧⲱⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛϩ̅ⲛⲧⲏ̅ ⲉⲩⲛⲟⲩϩⲉ ⲛⲏⲧⲡ̅ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ϭⲁϫⲉ ⲉⲩⲡⲉⲓϣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ϭⲟⲙ ⲛ̅ⲙ̅ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲁⲛⲟⲕ

1) Depuis que le premier livre de ces canons a paru, j'ai appris que Paul de Lagarde en avait donné une édition. Je n'ai pu jusqu'à présent me procurer cette publication, aussi je me vois contraint de donner la suite de ce texte sans pouvoir indiquer les variantes qui peuvent exister entre le manuscrit dont s'est servi Paul de Lagarde et celui de la bibliothèque du Caire.

ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲛ ⲛⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙ̀ⲡ ⲣ̀ⲉⲗⲗⲏⲛ ⲟⲩⲁⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲏⲧ ⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲉⲛϣⲁⲛⲛⲉϫ ϫⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲣⲏⲧ ⲛⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧ̀ⲃⲃⲟ ⲛⲉ ⲣⲓⲧⲏ ⲧⲉⲛⲁⲣⲭⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̄ ⲓⲥ̄ ⲛⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲛⲁⲓϫⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϧⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ̄ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲣⲁϣⲉ ϧⲙ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲉⲛⲛⲁ ⲟⲩⲛⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛⲓⲧⲏ ⲁⲗⲗⲁ ⲣⲁϣⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛⲣⲁⲓ ⲉⲛϩ ϧⲛ ⲙ̀ⲛⲓⲧⲉ ⲉⲛⲉⲓϫⲓ ⲛⲉϫ ϫⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲧⲉⲛϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲉϩ ⲛⲁⲣⲁⲓ ϫⲉ ϧⲙ ⲙ̀ⲛⲓⲧⲉ ⲛⲁ ⲕⲁⲛⲟⲩϣϣ ⲛⲉ ⲙ̄ⲡ ⲛⲁⲛⲥⲛⲟⲩⲁⲓ ⲉⲩϩⲟⲛⲟⲉⲓ ⲉⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲧⲟⲧⲟⲛϩ̄ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲁⲛⲁⲥⲕⲁⲓⲟⲛ ϭⲉ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲛⲁϫ ϫⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ ⲉⲧⲟⲩⲛⲉⲥ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛ̀ ⲉϣⲁϫⲉ ϧⲛ ⲛⲁⲥⲛⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲧⲛⲁⲉⲣⲉⲙϣⲁ ⲛⲓⲉϩⲙⲟⲧ ϣⲁⲉⲣⲉⲙϣⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲁⲓⲧⲱⲥ ⲉϫⲛ̄ ⲟⲩⲁⲓⲧⲓⲁ ⲛ̀ϫⲣⲓⲥⲓⲙⲱⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧϫⲛⲓⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̄ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲓⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲱϣ ⲉϣⲱⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲱⲛϩ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲧⲏⲛⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣⲭⲓⲁ ⲛⲏⲙ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲁⲣⲛⲓ ⲥⲉⲛⲁⲩϫⲁⲓ ⲟⲩⲁⲉ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉⲛⲁⲥⲉⲃⲛⲉ ϣⲓⲛⲉ ⲉⲧϫⲛⲓⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϣⲛⲓⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲉ ⲉⲧⲉ ϣⲁϥϫⲟⲟⲥ ϧⲙ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ϧⲛ ϩⲉⲛⲕⲉⲁⲥⲉⲛⲉ ⲙ̀ⲡ ϩⲉⲛⲕⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ϯⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡ ⲛⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉ ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲛ̀ϯⲕⲉϩⲉ ⲛⲉϫⲉ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲁⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲓ̀ⲕⲓⲙⲉ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲙⲱⲧⲉⲛⲉ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲓⲧⲏⲥ ⲉⲣ ⲛⲉⲓ ⲛⲟⲥ̀ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̄ⲡ ⲛⲉⲓϣⲛⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲏⲧⲟⲩ.

ⲟⲩⲁⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ⲙⲓϣⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲥ̀ ⲉ̀ⲙⲱⲧⲉⲛⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲉϫⲥ̄ ⲛⲧⲉⲣⲉ ϥⲧⲁⲗϭⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲏⲧⲟⲩ.

ⲟⲩⲁⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ϭⲉⲣⲱⲃ ϫⲉⲡⲓⲉ ⲛⲉⲧ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϥⲛⲱⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲟⲃ ⲉⲁϥⲉⲣⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥⲟⲛϩ̄ ϧⲛ ⲧ̀ϭⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉϥϩ̄ⲣⲁⲗ ⲙⲱⲧⲉⲛⲉ ⲛ ⲧ̀ϭⲓϫ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲟⲩϣⲁϣ ⲙ̄ⲡ ⲛ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣⲉⲡⲟϥ.

ⲟⲩⲁⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡ ⲛ̀ⲃ̄ⲗ̄ⲗⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲛⲉⲓⲟⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉ ⲛ̀ϣⲁⲗⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲟⲩⲁⲉ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ.

ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲁⲩϯⲟⲩⲃⲏϥ ⲛⲥⲓ ⲁⲛⲛⲓⲥ ⲙ̄ⲡ ⲓⲁⲙⲃⲣⲏⲥ ⲛϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ϩⲱⲟϥ ⲁⲛⲛⲁⲥ ⲙ̄ⲡ ⲕⲁⲓⲫⲁⲥ.

ⲧⲁⲓ ϭⲉ ⲉⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ϫⲓⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲩⲥⲛⲱⲙⲟⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲏⲛⲧⲟⲩ ⲟⲛ ϣⲁϥⲉⲣⲟⲛⲁϥ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲁⲃⲉ ⲛ̀ⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉ ⲣⲉⲛϭⲟⲙ ϣⲱⲛⲉ ϧⲛ ⲧ̀ⲙⲡⲧϫⲱⲣⲉ ⲁⲛ ⲛ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϧⲙ ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ.

ⲛⲁⲓ ϭⲉ ⲉⲡϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲉⲧϫⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲣⲏⲧ ⲛ̀ⲥⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩϫⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲙⲟⲧ ϧⲛ ⲧⲉⲓⲙⲓⲱⲛⲉ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ̄ ⲡⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲩϫⲓ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲉⲡⲁϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲙ̀ⲛ̀ⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲩϣⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲉⲡⲉⲓⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉ̀ⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉϥϣⲛⲣⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲛ̄ⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ ⲟⲩϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲣⲏⲧϥ̄.

ⲛⲧⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲧ̀ⲙⲡⲣⲙ̀ⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲛ ⲧⲁⲥⲉⲃⲓⲕ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡⲧⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛ̀ⲣⲁϩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲓ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲛⲓⲥⲧⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙ̄ⲡ ⲛ̀ϣⲛⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲡ ⲛⲉⲡⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟⲩϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ϫⲉ ⲁⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲉⲁ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲛⲃ̄ⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲛⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲉ ϧⲙ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙ̄ⲡ ⲛ̀ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲛⲣⲉ ⲉⲧϣⲟⲟⲛ ⲙ̄ⲡ ⲛⲉϥⲓⲱⲧ ⲛⲁⲩⲁⲑⲟⲥ ϥⲁⲟⲛ ⲛⲁⲓⲱⲛ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙ̄ⲡ ⲛⲉⲡⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲣⲉϥⲧⲁⲛⲟ.

ϧⲛ ϥⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲟⲟⲩ ⲁⲩϫⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲙ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛⲁⲧⲧⲱⲗⲙ ϫⲱⲣⲓⲥ ⲉⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁϥⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉ ϧⲛ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲁϥϫⲉⲕ ⲧⲁⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲓⲛⲏ ⲧⲓⲣⲉ̄ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲟⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ϧⲛ ⲧ̀ⲥⲩⲛⲭⲱⲣⲏⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲟⲅⲟⲥ ⲟⲩⲛⲟⲙⲟⲛ ⲉⲡⲉⲥϧⲟⲥ̄ ⲉⲁϥⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁⲩⲧⲟⲙⲉϥ̄ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲛ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲙ̀ⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲉⲁ ⲧⲣⲉϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲉⲣ ⲟⲙⲉ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲛⲉⲁ ⲧⲣⲉϥⲟⲩⲁⲣⲥⲁϩⲓⲉ ⲛⲁⲩ ϧⲛ ⲟⲩⲁⲣⲥⲁϩⲓⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲗⲁⲛⲃⲁⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲁ ⲡⲉⲧⲣⲟ ϣⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲉⲛⲛⲟⲟⲩϥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲓⲱⲧ.

ⲛⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲉⲡⲁⲓ ⲛⲧⲉϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ϩⲁⲡⲗⲱⲥ ⲟⲩⲁⲉ ϧⲛ ⲟⲩⲙ̀ⲛ̀ⲧⲁⲗⲟⲅⲟⲥ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϧⲛ ⲟⲩⲧⲱϩⲙ̄ ⲙ̄ⲡ ⲟⲩⲧⲱⲧ ⲛ̀ⲟⲛⲧ ⲉ̀ⲁⲩϫⲓ ⲙ̀ⲡⲉϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲓⲧⲙ̄ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ⲛⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁϥⲉⲣⲣⲉⲙϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲛ ϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲛⲓⲙ ⲁϥϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.

ⲙⲡⲱⲣ ϣⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲓⲛⲟⲩⲧⲏ̅ ⲁⲣⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ϩⲏ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲉⲟⲥ ⲁⲉ ⲙⲡⲉϥⲉⲣⲙⲡⲩⲁ ⲛ̀ⲉ̀ⲣ ϩⲉⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̀ⲡ̅ ϩ̅ⲡⲩⲡⲓⲣⲉ ⲥⲉϣⲟⲟⲃⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲉϩⲙⲟⲧ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩϯ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̅.

ⲁⲛⲱ ⲏⲧⲟⲛ ⲙⲉⲛ ⲁⲕⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲕⲉⲧ ⲁⲉ ⲛ̀ⲓⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁ ⲉⲁϥⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛ̀ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩⲛ ⲛ̀ ⲟⲩⲁⲓⲁⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲛ̅ⲁ ⲛ̀ ⲉϥϣⲟⲣⲡⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲉⲃⲱ ⲛ̀ ⲟⲩⲙ̀ⲡⲧⲣⲉϥϥⲉⲓ ϩⲁϩⲓⲥⲉ ⲛ̀ ⲉⲩⲥⲕⲣⲁⲧⲓⲁ.

ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲏⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲙⲱⲧⲉⲛⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ϩⲏ̅ ⲛⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉϥϫⲓⲥⲉⲛϩⲏⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉϥⲉⲛⲛⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉϥϫⲓⲥⲉⲛϩⲏⲧ ⲉϫⲙ̅ ⲡⲉⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁⲉ ⲟⲛ ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲏ̅ ⲙ̀ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉϫⲙ̅ ⲫⲏⲗⲁⲉ ⲟⲩⲁⲉ ⲉϫⲛ̅ ϫⲁⲗⲉⲃ ⲛⲧⲉⲣⲉⲩⲧⲁϩⲉ ⲛ̀ⲣⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ̅ ⲉϫⲛ̅ ⲅⲁⲃⲁⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲟϩⲉ ⲉϫⲉⲙ ⲡⲉⲓⲁⲓⲉⲗⲱⲛ ϩ̅ⲙ ⲛ̀ⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲉ ⲛⲉⲓⲉⲃⲟⲩⲥⲉⲁⲓⲉ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲣⲱϣⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲣⲟ ⲟⲩⲁⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲥⲁⲙⲟⲧⲓⲗ ⲉⲣⲓⲉⲓ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲉⲡ ϫⲁⲩⲉⲓⲁ ⲛ̀ⲙⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉ ⲛⲁⲓⲧⲟⲓ ⲅⲉ ⲉⲓⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉ ⲙⲡⲉ ⲉⲛⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲟⲩⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲉ ⲡⲉ ⲡⲉⲓ ⲕⲉⲧ ⲁⲉ ⲟⲩⲣ̅ⲣⲟ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϩ̅ⲙ ⲛ̀ⲓⲉⲁϣ̅ϥ ⲛ̀ϣⲟ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲱϫⲡ̅ ϩ̅ⲙ ⲡⲓⲛⲏ̅ⲗ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩϩⲁⲣⲉϥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̅ⲡⲟⲩⲕⲉⲗϫ ⲡⲁⲧⲉⲧⲛ̀ⲃⲁϩⲁⲗ ⲟⲩⲁⲉ ⲛ̀ϣⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ϩⲓⲗⲓⲁⲥ ⲅⲁⲣ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲉⲗⲓⲥⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲣⲓⲧⲟⲩ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ϩⲉⲛϣⲟⲡⲓⲣⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ϩⲓⲗⲓⲁⲥ ⲕⲱⲙϣ̅ ⲛ̀ⲥⲁ ⲁⲃⲁⲗⲁⲥ ⲡⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉϥⲉⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲓⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡⲛ̀ⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ϩⲉⲛϣⲟⲡⲓⲣⲉ ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲡⲉ ⲉⲗⲓⲥⲉⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲟⲩϣⲃ̅ ⲉⲡⲉϥⲛⲟⲩ ⲉⲩⲉⲧⲱⲧ ϩⲓⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲫⲟⲥ ⲁⲛⲓⲏⲗ ϫⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲓⲛⲧ ⲉⲁϥⲛⲟⲩϩ̅ⲙ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲡⲧⲧⲁⲡⲣⲟ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲟⲩ ⲟⲩⲁⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛ̀ϣⲓⲣⲉ ϣⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲉϣϥ̅ ⲛⲉⲩϣⲃⲓⲣ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲛⲟⲩϩ̅ⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲡ ⲧ̀ϩⲣⲱ ⲛ̀ⲥⲁⲧⲉ ⲉⲧⲙⲟⲩϩ̅ ⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲛⲟϩ̅ⲙ ⲉⲛⲉⲓ ⲛⲉⲫⲟⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ ϩ̅ⲡ ⲧⲉϩⲥⲟⲙ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲣⲁⲓ ϩ̅ⲡ ⲧ̀ϩⲥⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲛ̀ⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲉϣⲡⲓⲣⲉ ⲉⲧⲡⲓⲛⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲓⲥⲉ.

ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲣⲓⲧⲧⲓⲛⲟⲩⲧⲏ̅ ϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲙ̅ ⲡⲉϥⲉⲟⲛ ⲕⲁⲓ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ϩⲉⲛϣⲟⲡⲓⲣⲉ ⲉⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲕⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲓⲧ̅ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁ ⲉϣϫⲉ ⲁⲧⲉⲡⲉⲣⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙⲉⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲣⲉϥϣ̅ϣ̅ⲙⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲉϥⲟⲛⲧ ⲡⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲓⲣⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ϩⲉⲛϣⲟⲡⲓⲣⲉ ⲡⲁⲧⲥⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲛ̀ⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲡⲉⲣⲥⲓⲁ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲙⲉⲛ ⲡⲱⲛ ⲡⲉ ⲧ̀ⲙⲉⲣⲥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲡⲉⲣⲥⲉⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓⲧⲓⲁ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣⲡ̅ ϫⲟⲟⲩ ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲥⲉϣϥ̅ ⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲟⲓⲥⲟⲥ ⲉⲧⲣⲁⲣⲁⲧϥ̅ ⲟⲩⲁⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲥⲉϣϥ̅ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲣⲭⲉⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲉⲛⲗⲁⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲣⲭⲉⲓ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲧ̀ⲙⲛ̅ⲧⲉⲣⲟ ⲛⲁⲉϣⲁ ⲣⲁⲣⲁⲧⲉ̅ ⲁⲛ ⲉⲩϣⲟⲟⲛ ⲁⲛ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲕⲟⲥ.

ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲛ̅ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲙ̅ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲁϩⲟ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲥⲱⲟⲩϩ̅ ⲉϩⲟⲧⲛ ϣⲟⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲡ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲓⲧ ⲉⲛⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϣⲟⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϫⲛ̅ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲡⲱⲛ ⲙⲉⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲣ ⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲧⲓⲣⲉⲛ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲣ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲁⲉ ⲛ̀ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲕⲉⲗⲁⲁⲩ ⲙⲡⲱⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧϯⲛⲉⲓⲣⲙⲟⲧ ⲉⲓⲥ ⲛⲁⲙ ⲙⲉⲛ ⲁⲛϫⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲉⲡϣⲁ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲣⲙⲟⲧ ⲛ̀ ⲣⲉⲛⲁϫⲓⲱⲙⲁ ⲡⲁⲓ ⲕⲉⲧ ⲁⲉ ⲧⲉⲛⲛⲁⲟⲩⲁϥ̅ ⲉϫⲙ̅ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥϣ̅ϣ̅ⲙⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲟⲩⲁⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲟⲩⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲃⲁⲗⲁⲁⲙ ⲛ̀ϣⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲃⲁⲓⲱⲣ ⲡⲣⲉϣϣⲓⲛⲉ ⲉⲧⲁⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲉⲣⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲕⲁⲓⲫⲁⲥ ⲥⲉⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲡⲉⲧⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲧϣⲟⲛ ⲣⲁⲣⲁⲧϥ̅ ⲥⲉϣⲣⲡ̅ ⲧⲁⲧⲉ ⲣⲁϥ ⲛ̀ϣⲱⲃ ⲟⲩ ⲡⲁⲣⲁ ⲧⲟⲧⲁⲟ ⲉⲣⲉ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲣⲟⲗⲱⲥ ⲙ̀ⲙⲡ̅ⲧⲣⲉϣ̅ϣ̅ⲙⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲧⲟⲩ ⲉⲧⲛⲉⲓⲟⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲡ̅ ⲟⲩⲙ̅ⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲫⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ̅ ⲉ̀ⲁⲁϥ.

ⲛⲣⲱⲃ ⲟⲩⲟⲛϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲣϣⲁⲛ ⲛⲁⲥⲉⲃⲛⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲉⲛⲉⲗⲉϣⲟⲛⲓⲛ ⲧⲉⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲁⲛ ⲟⲓⲧⲛ̅

ⲧⲉⲙⲛ̅ⲧⲁⲥⲉⲃⲛⲓ ⲟⲩⲁⲉ ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲛⲉⲭ ⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲉⲛⲁⲉⲱⲓⲣⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲉ ϩⲩⲡⲟⲭⲱⲣⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲉⲩⲉⲡⲁⲧⲁⲣϥⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲛⲟ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛϫⲓϩⲣⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲥⲱⲃⲉ ⲉⲩⲥⲟⲣⲙ̅ ⲉⲩⲥⲱⲣⲙ̅ ⲛ̀ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲧⲛⲁϥⲉⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲣⲣⲟ ⲁⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲣⲁⲥⲉⲃⲛⲓ ⲛⲟⲩⲣ̅ⲣⲟ ⲁⲛ ⲛⲉ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲟⲩⲁⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲧⲓⲧ ⲛ̀ϩⲛⲧ ⲉϫⲛ̅ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ ⲟⲩⲕⲁⲕⲓⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛⲟⲩϫ ⲛⲉⲧ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲟϣϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲥⲁⲙⲁⲓⲁⲥ ϩⲙ̅ ⲡⲓⲛ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ϫⲉϫⲉⲕⲓⲁⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲁϫⲓⲁ ⲛⲁⲓⲉⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ϩⲛ̅ ⲧ̀ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲃⲁⲗⲁϩⲁⲙ ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲕⲉⲧⲉⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲉϫ ⲛ̀ϫⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲛⲱⲧ ϩⲛ̅ ⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲉ̀ⲁⲩⲛ̀ⲗⲩⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲛⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲛ̅ⲗ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲓⲟⲩϫⲁ ⲉ̀ⲁⲩϫⲓⲙⲱⲣⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̅ ϫⲓⲙⲱⲣⲓⲁ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ϣⲱⲃ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲩϣⲟⲟⲩ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉ ⲛⲁⲉϣⲛⲱⲧ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙ̀ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲉ ⲙ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲱⲧⲛ̅ ⲛⲟⲩⲛⲓⲃ ϣⲱⲱⲧ ⲧⲓⲩⲧⲛ̅ ⲉⲧⲥⲱϣϥ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϯⲛⲁϯ ⲧⲓⲩⲧⲛ̅ ⲉⲩⲕⲱⲛⲥ̅ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ϫⲉϫⲉⲕⲓⲁⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲁϫⲓⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲣ̅ⲣⲟ ⲛ̀ⲧ̀ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ϣⲟⲧⲃⲟⲩ ⲛ̀ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲓⲉⲣⲓⲙⲓⲁⲥ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲛⲥⲱϣϥ̅ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲙⲙⲉ ⲧⲉⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲩⲉⲡⲉⲣⲥⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲓⲧⲙ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲛⲉϣⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ⲧⲙⲛ̅ⲧϫⲁⲥⲓϣⲛⲧ ⲛ̀ϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲁⲙⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ϯⲟⲩⲃⲉ ⲛ̀ϫⲁⲥⲓϣⲛⲧ ϥϯ ⲁⲉ ⲛ̀ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟ̅ⲃ̅ⲃ̅ⲓⲛⲧ ⲉⲓⲗⲁⲥ ⲙⲉⲛ ⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲟⲥ ⲁⲩϣⲱⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϣⲓⲱⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ̅ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲁⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣⲏⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲩϣⲓ ⲕⲁⲓ ⲧⲟⲓⲥⲉ ϣⲉⲛ ⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉ.

ⲁⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲥⲓ ϣⲉⲛ ⲛⲉϣⲓⲟⲙⲉ ϩⲛ̅ⲧ̀ⲡⲁⲗⲁⲓⲉ̀ ⲙ̅ⲡ̅ ⲙⲁⲣⲓⲁⲙ ⲧ̀ϣⲱⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲁϫⲉⲃⲃⲟⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲟⲩⲟⲗⲗⲁ ⲛ̀ϣⲁϥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲓⲟⲩⲁⲓⲟ ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲙⲉⲛ ϣⲓ ⲓⲱⲥⲓⲁⲥ ⲧ̀ⲕⲉⲧⲉ ϣⲓ ⲧⲁⲣⲱⲥ.

ϩⲛ̅ ⲧ̀ⲕⲁⲓⲛ ⲁⲉ ϣⲱⲥ ⲁⲧⲙⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲧⲉⲥⲉⲩⲩⲉⲛⲓⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲁⲛⲛⲁ ⲧ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲫⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲁⲩⲱ ϣⲓⲱⲱⲛ ⲛ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲉ ⲕⲁⲓ ϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ̅ ⲛ̀ϣⲟⲟⲩⲧ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲩϣⲁⲣⲉϥ ⲉ̀ⲛⲉⲩϣⲓ.

ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲕⲉⲛ ⲟⲩⲥϥⲓⲙⲉ ⲁⲉ ⲛ̀ ⲟⲩϣⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲉⲧⲉϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲓϣⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲟ̅ⲃ̅ⲃ̅ⲓⲛⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣϣⲁϥ ⲛ̀ϣⲛⲧϥ̅.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁϣⲱϣⲧ̅ ⲉϫⲛ̅ ⲛⲓⲙ ⲛⲉⲁ ⲡⲉⲧⲟ̅ⲃ̅ⲃ̅ⲓⲛⲧ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡ̀ⲣⲉⲙⲣⲁϣ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲱⲧ ϣⲛⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁϣⲁϫⲉ.

LIVRE IV. ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲗⲟⲩⲟⲥ ⲁⲛⲧⲁⲟⲩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁϫⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϣⲟⲩϣϥ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲉϣⲁϫⲛⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲧϣⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϫⲱ ⲛ̀ϩⲉⲛϭⲟⲗ ⲉⲧⲕⲓⲙ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϣⲓⲧⲛ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ ⲛ̀ϣⲙⲙⲟ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲡⲟⲗⲗⲁⲕⲓⲥ ϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲣⲉ ϩⲉⲛⲛⲟⲛⲣⲟⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲁⲙⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ϩⲉⲛϣⲛⲣⲉ.

ⲧⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉⲱⲕ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲓ ⲉϫⲙ̅ ⲛ̀ⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲛ̀ⲧⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̅ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ϩⲙ̅ ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϥⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉϫⲉ̅ⲥ̅ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲉⲓⲧⲁϫⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲣⲣⲱⲃ̅ ⲛⲓⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲛ̅ ϫⲁ ⲛⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲣⲟⲛ ⲉⲩⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲛⲉϫⲉ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲛⲉϫⲉ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲓⲱⲧ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲛⲓ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ϫ̅ⲁ̅. ϣⲱⲉ ⲥⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲧⲛⲣ̅ⲡ̅ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲉϥⲥⲟⲧⲡ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲥⲱⲧⲡ̅ ⲡⲉ ϩⲛ̅ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲁⲛ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲛⲣ̅ϥ̅ ⲥⲟⲧⲡ̅ϥ̅ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲛⲱⲙⲁϫⲉ ⲁⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϥⲉⲣⲁⲛⲁⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲛⲣ̅ϥ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲛⲩ ⲥⲱⲟⲩϥ̅

ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟϭ ⲉⲧⲉⲓϣⲛⲧⲟⲩ ϫⲉ̅ⲛⲉ ⲛⲉⲩⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲡ ⲛ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̅ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲧⲉⲧ̅ⲛⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲓⲧ̅ⲛ̀ ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ⲉϥⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ϩ̅ⲡ ⲟⲩⲙⲉ.

ⲙⲁⲣⲉϥϫⲛⲟⲩ ⲟⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲉⲣⲙ̅ⲛⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲧⲏⲣⲧ̅ⲛ̀ ϫⲉ ϯⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲛⲟϭ ⲙ̀ⲙ̅ⲛⲧϣⲓⲥⲉⲙⲱⲛ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲛⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁϥⲕⲁⲧⲟⲣⲑⲟⲟⲩ ϩ̅ⲡ ⲧ̀ⲙ̅ⲛⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲛⲉ ⲉⲧⲉⲟⲩⲟⲛⲧⲁϥⲉ ⲉϥⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁϥϣⲁⲣⲉϥ ⲉ̀ⲛ̀ϧⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲉϥⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁϥⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲉ̀ⲛⲉϥⲛⲓ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁⲛⲉϥϣⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̅ ϣⲱⲛⲉ ⲉϥⲟⲧⲟϫ ⲙ̀ⲛⲟⲩⲧⲁϥⲟϥ ϩ̅ⲡ ⲁ̀ⲗⲗⲁⲁⲩ *(sic)* ⲛ̀ϣⲱⲃ ⲟⲩϫⲉ ⲛⲁⲛⲉϥⲛⲓ.

ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲣⲙ̅ⲛⲧⲣⲉ ϫⲉ ⲟⲩϯⲙⲉⲛⲉ ⲛⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲧ̀ⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩϫⲓϩⲟ ⲁⲛ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲓⲱⲧ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉϥⲙⲟⲛⲟⲥⲉⲛⲉ ⲛ̀ϣⲩⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲛⲉϫ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲛⲡ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟ̀ ⲛ̀ⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲛⲉ ⲉ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲛⲟⲩ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲙⲉϥϣⲟⲙⲛⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϯⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲛⲟϭ ⲛ̀ⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓϭⲟⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧ̀ⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙ̀ⲙⲡ̅ⲧⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲉⲣⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲁϥⲧ̅ϥ *(sic)*.

ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲉϥϣⲟⲙⲛⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲛ ϫⲉ ϯⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲥⲩⲛⲟⲧⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲁⲁϥ ϩ̀ⲡ ⲟⲩⲟⲩⲣⲟⲧ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲛⲁⲣⲱϥ ϣⲱⲛⲉ ⲙ̅ⲛ ⲟⲩⲉⲥⲩⲭⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁ ϩ̅ⲡ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲓ ⲛ̅ⲙⲙⲁϥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁⲧ̅ⲙ ⲡⲉⲑⲣⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩϣⲗⲏⲗ ϩ̅ⲡ ⲟⲩⲕⲁⲣⲱϥ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲡⲓϫⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲡⲟⲣϫ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫ̅ⲛ̀ ⲧⲁⲫⲉ ⲙ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲁ ϩ̅ⲡ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲁⲗⲉ ⲧⲉⲑⲣⲓⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫ̅ⲛ̀ ⲛ̀ⲥⲓϫ ⲙ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲑⲉⲙⲥⲟϥ ⲉϫ̅ⲛ̀ ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲓⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲛⲁⲥⲛⲁⲥⲓⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩ̅ⲡ ⲛ̀ⲁⲥⲛⲁⲥⲙⲟⲥ ⲉⲧⲣ̅ⲙ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲱϣ ϩ̅ⲡ ⲛⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲉⲩⲱϣ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲁⲩⲭⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲥⲛⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲏⲣⲥ̅ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉϫⲁⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲥⲁⲡⲏ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲓⲱⲧ ⲙ̅ⲛ ⲧ̀ⲛⲟⲓⲛⲟⲛⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲡ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̅ⲙⲙⲓⲛⲧ̅ⲛ̀ ⲧⲏⲣⲧ̅ⲛ̀ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲱϣ̅ⲃ̅ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉⲕⲛⲡ̅ⲁ ϩⲱⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲛⲁⲓ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲱ ⲟⲛ ⲉ̀ⲛ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲥⲛⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϩⲓⲙⲉ ⲟⲛ ⲁⲥⲛⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲙⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ϣⲛⲣⲉ ϣⲛⲙ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁⲧ̅ⲙ ⲛ̀ⲃⲏⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲉ ⲣⲁⲧ̅ϥ ϩⲓ ⲧⲟⲩⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲥⲛⲁⲧⲁⲗⲁ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲧⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲉⲛⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲧⲉⲣⲉⲓ ⲉ̀ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉϩⲓⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ϣⲱⲛⲉ ⲛ̀ϩⲓⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ϫⲱⲣⲙ̅ ⲉ̀ⲟⲩⲁ ⲛ ⲡ̀ϥⲁⲕⲁⲥⲉⲥ ⲛ ⲡ̀ϥ̀ⲣⲓ ⲛⲓⲃ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩϩⲟⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧ̅ϥ ϩⲁⲧ̅ⲡ̀ ⲛ̀ⲣⲟ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲉⲛⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁⲧ̅ⲡ̀ ⲛ̀ⲣⲟ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲕⲁⲛ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉⲧⲣⲓ ⲣ̅ⲙ̅ⲡ̀ⲣⲟ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲣⲟⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲏⲃ ⲉⲓⲁ ⲛⲉⲩⲥⲓϫ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲧ̅ⲃ̅ⲃⲟ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲩⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲁⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲉⲧⲓϩⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ϫⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩ̅ⲡ ⲛⲉⲧⲥⲱⲧ̅ⲙ ⲉ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲉ̀ⲙⲉⲩⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ϫⲉ ⲉ̀ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲇⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩ̅ⲡ ⲡⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϫⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩ̅ⲡ ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲏⲧⲓⲕⲟⲥ ⲁⲇⲁⲣⲁⲧ̅ϥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛ̅ⲙⲙⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲟⲩ ⲙⲁⲁⲩ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛϣⲛⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲁ ⲟⲩⲁ ⲕⲁ ⲁⲣⲓⲕⲉ ϩ̅ⲙ ⲡⲉϥⲛⲏⲧ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲟⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲁⲇⲁⲣⲁⲧ̅ϥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ϩ̅ⲡ ⲟⲩϩⲟⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛ ϩ̅ⲡ ⲟⲩϩⲟⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ϣⲱⲛⲉ ⲉⲧⲉⲧ̅ⲛ̅ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲧⲏⲣⲧ̅ⲛ̀ ⲉ̀ⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ϩⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉϥ ⲉⲣⲁⲧ̅ⲛ̀ ϩ̅ⲡ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲛ ⲟⲩⲥⲧⲱⲧ.

проферіи.

ⲍⲉ. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲣⲟⲛ ⲉⲣⲟⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲣⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟ̀ⲃⲟⲩⲣ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲥⲩⲭⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲙⲁⲏⲛⲧⲏⲥ ⲉⲩⲁⲣⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲡⲉⲩⲥⲁϥ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉ ⲉⲡⲁⲩ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲣⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲓⲥⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲣⲉⲛⲥⲁⲧⲱ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉⲩϣⲟⲟⲙⲉ ⲉ̀ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲟ̅ⲡ̅ ⲣⲉⲛⲓ̀ⲕⲁ ⲁⲩϣⲟⲟⲙⲉ ⲙ̀ ⲣⲉⲛⲙⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲙ̀ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲣⲉⲛⲫⲁⲕⲓⲁⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩϣⲟⲟⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲟ̀ⲗⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲕⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲥⲱⲡ̅ⲧ̅ ⲉⲧⲟⲛⲗ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲛ ⲉⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲡⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲣⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲥⲟⲛⲉⲡ̅ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲛⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲙⲉⲛ ⲛ̅ϥⲁⲁϥ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲇⲉ ⲛ̀ⲉⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲣⲟⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲟⲟⲧ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲓ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲁϫⲓⲥ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲓⲣϥ̅ ϫⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ϯ ⲙⲁⲣⲉϥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϫⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲩⲱϣⲃ ϫⲉ ϩⲁⲙⲛⲓ ϩⲟⲙⲁⲓⲱⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧϯ ⲙ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉϥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲱⲛϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϫⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϩⲁⲙⲛⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲁⲗⲉⲓ ⲉϯ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲱ ⲉⲧⲉⲩⲛⲁⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ.

ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ϩⲓⲟⲙⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ ϫⲓ ⲁⲩⲱ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲧⲣⲉ ⲡⲉϣⲁⲗⲧⲏⲉ ⲗⲟ ⲉϥϣⲁⲗⲗⲉⲓ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲉ ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛϫⲓ ⲧⲓⲣⲏ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡ̀ⲥⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲉⲡⲉⲩϫⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϥⲁⲁⲛ ⲛⲉⲙⲡ̀ϣⲁ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲉϫⲉ ⲉⲡⲉϥⲙⲩⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲧⲙⲟⲩ ⲉⲧⲏⲡ ⲉ̀ⲙⲏⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲏⲛⲉⲱⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲉϥϣⲉⲣⲙⲟⲧ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡⲟⲩⲱⲙ ⲙ̀ⲡⲉϣⲙⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲉⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲧⲱ ⲇⲉ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲕⲉⲗϫ ⲧⲉⲧⲡ̅ⲁⲡⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡ̅ϥ̅ⲥ̅ⲙⲟⲧ ⲉⲕⲱⲧⲉⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲓⲥⲙⲟⲧ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲁⲧ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲟ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲛⲁⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲥⲧⲉⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ ⲉⲩⲡⲣⲟⲥⲉϫⲉ ⲉⲣⲟⲟⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲁϩⲁϩ ⲣ̀ϩⲟⲧⲟ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛ̀ϕⲉ ⲛ̀ⲛϣⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ϣⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲏⲗⲉⲓ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲉⲛⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲁⲧⲁⲥⲉⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲧ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲥⲉϣ̅ϥ̅ ⲧⲉⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲉ ⲡⲟⲥⲱⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲛⲉⲧⲛⲁⲛⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲛⲟϥ ⲙ̀ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲙⲉⲉⲧⲉ ϫⲉ ⲧⲣⲫⲏ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲧⲉ ⲧⲟⲧϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲡ̅ⲁⲧⲓⲕⲏ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲟⲩⲉⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲱ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲙ̅ⲙ̅ⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉϫⲉⲣⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲍⲉ̅. ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲱ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲕϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲁ ⲧⲉⲕⲥⲓϫ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫ̅ⲡ̅ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲁⲣⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡ̅ϣⲗⲏⲗ ⲡ̅ϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲕϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲓⲧⲱϣ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲣⲟⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲁⲡⲁⲥⲡⲱⲥⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲟⲓⲙⲉ ⲁⲛϣⲣ̅ⲡ̅ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ.

ⲍⲓ̅. ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ ⲙⲉⲧϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲡⲁⲧⲉϥⲛⲱⲙⲓ ⲡⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧⲉϥⲣⲟⲙⲟⲛⲓ ϥⲉⲙ̀ϣⲁ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲧⲁⲉⲓⲟ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲁϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉϥϣⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ϩⲉⲟⲛⲟⲥ ⲉⲣϣⲁⲓ ⲧⲉϫⲣⲓⲁ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲧⲁⲁϥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲓⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲣⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲓⲣⲟⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲧⲱⲣⲡ̅ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲧⲁⲁϥ ⲙ̀ⲡⲁ-

ϫⲓⲱⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲡⲉⲓⲁⲛ ⲁϥⲁⲣⲛⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩϩⲉϥⲁϥⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲉⲩⲁⲅⲓⲥⲧⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.

ϫⲓ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̅ ⲧⲁⲡⲟⲩϩⲉϥⲁϥⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲓⲁⲩⲱⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲧⲉⲥⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲉϣϣⲏ ⲛ̀ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲉⲣⲉ̅ ⲉⲩⲙⲛ̀ⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϫⲓⲣⲉ.

ϫⲟ̅. ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ϫⲓⲣⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲉⲓ ⲧⲉ ⲁⲡⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲟϩ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁⲩⲱ ⲁϩⲱⲛ̅ϩ̅ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲙⲛ̀ⲧϣⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩϩⲉⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲁ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲁϩϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲟⲟⲩϣ ⲛ̀ⲕⲁⲡⲉⲥⲏⲓ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲛⲟⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲡ̅ ⲁⲛⲛⲁ ⲛ̀ⲉⲙⲡⲓ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧⲁⲉⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉϫⲓⲣⲓⲕⲟⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲱⲕ ϫⲓⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϱⲓⲧ̅ⲙ̅ ⲡⲉϫⲣⲟⲛⲟⲥ ϣⲁⲣⲉ ⲙ̀ⲛⲁⲑⲟⲥ ϱⲱⲟⲩ ⲣ̀ϱ̅ⲗⲗⲟ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁⲕⲁ ⲙⲁ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲧ̅ϥ ⲉⲩϣⲁⲛⲧ̅ⲙ̅ϫⲁⲗⲓⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϱ̅ⲛ̅ ⲟⲩϫⲁⲗⲓⲛⲟⲥ ⲉϥⲛⲁϣⲧ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉϫⲟⲣⲥⲓⲙⲟⲥ.

ⲟ̅. ⲙⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲛⲉϫⲟⲣⲥⲓⲧⲓⲥ ⲡⲉⲉⲁⲑⲗⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲟⲩϣϣ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲧⲉϫⲁⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉϫⲉ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲛⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟ̀ⲩϣϱ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩϱ̅ⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲓⲧⲁⲗⲥⲟ ϣⲁⲩⲧⲣⲉϥⲟⲩⲱⲛϱ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϱⲓⲧ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲥⲱⲗ̅ⲛ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϱ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲧⲣⲉ ⲧⲉϫⲁⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲛ̀ϱⲛⲧ̅ϥ ⲉⲣⲟⲧⲟⲉⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲧⲉϫⲣⲓⲁ ϭⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲣⲟⲩϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϱⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲣ̀ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ⲟ̅ⲁ̅. ⲛⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϱⲓⲧ̅ⲙ̅ ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ̅ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲛⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲁⲧⲁⲡⲁⲅⲕⲏ ⲧⲁϱⲉ ⲟⲩⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϱⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ϱⲁϱ ⲉϣⲥⲱⲟⲩϱ̅ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ϫⲓⲱⲧⲙⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲯⲩⲫⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ϱⲉⲛⲕⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲟϣ ⲉⲩⲉⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲡⲁⲓ.

ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁⲩⲉⲙⲟⲩ ⲙⲉⲧⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ϣⲁϥⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉϫⲛ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ϣⲁⲩⲧⲁⲗⲉ LIVRE V. (Ière partie.)
ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲣⲁⲓ ϣⲁϫⲓ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁϥⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲙⲛ̀ϣⲁ ⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϱⲉ ⲟⲩⲁⲧⲥⲟⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲉⲡⲁⲓ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϱⲱⲱϥ ϣⲁⲩⲉⲙⲟⲩ ϣⲁϫⲓ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲙⲛ̀ⲣ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟϥ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϱⲱⲱϥ ⲟⲛ ϣⲁϥϯ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲙⲛ̀ⲣ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϣⲁϥⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉϫⲛ̅ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲉϥϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲉϥⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ϣⲁϥⲕⲁ ⲛⲉⲧⲥⲟϫϥ̅ ⲉⲣⲟϥ ϱⲓ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲉⲛ ϱⲟⲉⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲉⲙⲛ̀ϣⲁ ⲛ̀ⲁⲓⲙⲱⲣⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϯ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲥⲙⲟⲧ ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲉϥϯ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ϣⲁϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲉϥⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲉϥⲧⲁⲗⲉ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲣⲁⲓ.

ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲛ̀ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲧⲁⲗⲟ ⲉⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲉ ϣⲁϥϯ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲧⲣⲓⲟⲛ ϱⲱⲥ ⲟⲧⲛⲓⲃ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϱⲱⲥ ⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲧⲛⲓⲃ ⲟⲧⲕ ⲉϫⲉⲥⲧⲉⲓ ⲉⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϱ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲉⲣⲛ̀ϱⲱⲃ ⲙ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲧⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϥ ⲛ̀ϣⲟⲓⲙⲉ ⲉⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲁϥ ⲙⲉⲥⲉⲣⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲱⲃ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲡ ⲛ̀ⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̀ϣⲁϩⲁⲣⲉϥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲉ̀ⲡⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲡ̀ϩⲟⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲓⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲁⲕⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ϩⲓⲙⲉ ⲉⲩϣⲟⲡⲉ ⲛ̀ϣⲱⲃ ϫⲓ ⲉ̀ⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲧⲟⲓⲥⲉ ⲙ̄ⲡ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲉϫⲉⲥⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲕⲁ ⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉϩⲓⲙⲉ ⲛ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲛ̀ϣⲛⲏⲙϣⲓⲧ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲡⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲕⲁⲛⲁⲣⲭⲏ ⲙ̄ⲡ ⲡ̀ⲣⲉⲙⲓⲧ.

ⲟ̅ⲃ̅. ⲁⲛⲁⲣⲭⲏ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̄ⲡ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲡ ⲡ̀ⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩ ⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲣⲉⲙⲓⲧ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ϥⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲛⲕⲉ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲙ̄ⲡ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲟⲉⲛⲟⲥ ⲙ̄ⲡ ⲛⲉϩⲓⲣⲁ ⲙ̄ⲡ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ ⲙ̄ⲡⲧⲟⲛⲕⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲓⲟⲧⲓⲛⲃ ⲙⲁⲅⲁⲁⲩ ⲛⲉ ⲙ̄ⲡ ⲛⲉⲧⲡⲉⲣⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁⲉⲣⲟⲟⲩⲟ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲙ̀ⲧⲉⲧⲏⲣⲓⲟⲛ . ⲟⲩ̅ . ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲉⲧⲛⲁⲉⲣⲟⲟⲩⲟ ⲉ̀ⲙⲙⲧⲉⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲓ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲟⲩϣⲟⲩ ⲉϫⲙ̄ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲣⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉⲩⲛⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̄ⲡ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉⲉϯ ⲥⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲟⲟⲧⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲉ ⲙ̄ⲡ ⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲙ̄ⲡ ⲛ̀ⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ⲙ̄ⲡ ⲛ̀ⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ϣⲟⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲟⲧⲁ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲕⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲛⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲟⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϯ ⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲧⲁ ⲡⲟⲧⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲁϩⲓⲱⲙⲁ.

ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ϯⲥⲃⲱ ⲁⲛ ⲧⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲧⲁϩⲓⲥ ⲉ̀ⲕⲁⲛⲟⲩⲉ.

LIVRE VI. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲙⲉⲧⲉϫⲉ ⲉ̀ⲙⲙⲧⲉⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲟ̅ⲁ̅. ⲡⲉⲧⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲙⲉⲧⲉϫⲉ ⲉ̀ⲙⲙⲧⲉⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲙ̀ⲡⲧⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲣⲓⲧⲛ̄ ⲡ̀ⲓⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲛⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲣⲓⲧⲛ̄ ⲁϣ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲁϣ ⲛ̀ⲣⲱⲃ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϯ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲟⲓ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ϫⲉ ⲣⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲉ̀ⲁⲩⲣⲉⲧⲣⲉϯ ⲡⲉⲧⲣⲃⲛⲟⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲱⲣϫ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲉϫⲛⲏ ⲙ̄ⲡ ⲡⲉⲓⲟⲡⲉ.

ⲟ̅ⲉ̅. ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲧⲃⲓⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲱⲣϫ ϫⲉ ⲉⲡⲉ ⲣⲉⲛϩ̄ⲙⲣⲁⲗ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲡⲉ ⲣⲉⲡⲉⲗⲉⲧⲱⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩϩ̄ⲙⲣⲁⲗ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲡⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲣⲁⲣⲟϥ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲙⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲁⲉ ⲣⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁⲛⲧⲉⲩⲉⲙ̀ϣⲁ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲣⲁⲣⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲙⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲣⲁⲣⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓⲧϥ̄ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲣⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧϥ̄ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲉ ⲡ̀ⲣⲙ̄ⲣⲁⲗ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉⲟⲛⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉϯⲥⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲧϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲉ ⲟⲩⲣⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲛ ⲧ̄ⲥⲉⲣⲓⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲛ̀ ⲟⲩⲥⲉⲣⲓⲙⲉ ⲉ̀ⲟⲧⲉⲛ ⲧ̄ⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣⲱϣⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲱϥ ⲙ̄ⲡ ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲁⲃⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲛⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉⲩⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲩⲧ̄ⲙϯ ⲉⲣⲓⲙⲉ ⲛⲁϥ ⲛ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ⲩⲧ̄ⲙϯ ⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲣ̄ⲙⲣⲁⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲣⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲩϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛⲟⲩⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲣⲓⲱⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲙⲉⲛ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓⲧϥ̄ ϫⲉ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲉ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲉ̀ⲙⲙⲧⲉⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲓⲙⲓⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲩⲧⲃⲃⲟ ⲛ̀ⲩⲱⲣⲡ̄ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛ̀ⲙⲟⲧ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲓⲧⲉ ⲉϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧϥ̄ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲟⲃⲟⲉ ⲛ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ϩⲛ̄ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲧ ⲉⲃⲟⲟⲩ ⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲛⲟⲣⲓⲛ ⲉⲥϣⲁⲛϯ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲛ ⲙⲁⲣⲉⲥⲗⲟ ⲛ ⲙⲁⲣⲟⲛⲟϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲉⲩⲧⲁⲙⲓⲉ ⲉⲓϫⲱⲗⲟⲛ ϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲛ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ ⲟⲩⲉϩⲓⲙⲉ ⲉⲥϩ̄ⲙ ⲡⲉⲑⲉⲁⲧⲣⲟⲛ ⲉⲓ ⲉⲣⲟⲧⲏ ⲛ ⲟⲩⲉⲛⲉⲓⲟϫⲟⲉ ⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲟⲙⲁϫⲟⲉ ⲛ ⲟⲩⲁ ⲉⲩⲡⲛⲧ ϩ̄ⲙ

пестаѧіон и оуаімѡсіос еуⲣ̅м ⲡ̀монономахіон и оуѧ̀тмиіанос и оуχѡ̀лаѳрис и оуѳеоартос и
петхѡ ⲡ̀ѧ̀ѳра и оуорχістис и оуѳанѧ̀ллос и маросѳ̀ло и маросноχоу евол оуматоі еуϣанϯ
ⲙ̀пеуоуоі еоуѳи маросѳ̀ϯсвѡ пас етⲙ̀треуерхⲡ̀ѩоп̀с оуѧе етⲙ̀треуⲣ̀іла ⲉ̀ѧаѧ маросѳ̀ϯсвѡ ѧе
пас етреуⲣѡ ероу ⲉ̀пеуѳѡнѡіон етоуϯ ⲙ̀моу пас еуϣаннеіѳе ѧе маросхіт̅ϥ еоуѳи ерϣан
антіліте ѧе маросноχ̅ϥ евол оуа еуеірі ⲡ̀ѳвоте етеоуоуреуенкоѳ̀ пе м̅п ноуоѳ̀ и оуϣѡϣоѳ
и оуматос и оуѳстасіастис и оуреуⲙоѳ̀ѳе и оуастролоуос етеоуреука оуноѳ̀ пе и оуреуϣіне
и оуреуⲙоѳ̀ѳе ⲡ̀роу и оуреуѳаміе ⲫ̀ѳлантрѡіон и оуреуⲙоѳ̀ѳе стеіерѳоопе и реуχі маеіт р̅п
ⲡ̀ѧ̀лате и петхі маеіт р̅п ⲗааѳ ⲡ̀ноаѧ и оуреуϣѡ̀л ⲙ̀пікім нем мелос еуϣанϣѡсе и пет-
ѧареу ероу етѡⲙ̀ⲡ̀т ⲉ̀в̅л̅а ρі ѧ̀але и петпаратірі ⲉ̀ерепѧ̀лате ермоѳ̀ѳе и ѳенкалі и петϯ
ⲡ̀ронϯ̅ϥ ⲉ̀ⲡϣаχе еϣаре ⲡ̀рѡме χооу етреуϣѡпе пат ⲙ̀маеіт паі ⲡ̀ϯ меіте маросѧоікімаѕе
ⲙ̀моу р̅м̅ пехрѡпос ⲧ̀каніа ѳар мок̅ϥ ⲉ̀мате ⲡ̀еіаас евол еϣѡпе мен еуϣан ⲗо еѳеіре ⲉ̀ⲡ̀наі
маросхіт̅ϥ еоуѳи еѳⲙ̀пеіѳе ѧе маросноχоу евол оупаллаки ⲡ̀ѳе оуаⲡ̀істос еϣѡпе мен
теуⲣ̅ⲙ̅ѧаⲗ̅ ѳе ессχолеѕе ероу маросхіт̅ϥ еоуѳи еϣѡпе ѧе сχѡⲣ̅м̅ ⲙ̀мос м̅п ѳенкоѳ̀ѳе маросно-
χе евол оупістос ѧе ⲉ̀оуенϯ̅ϥ оупаллаки ⲙ̀маѳ ⲉ̀ϣѡпе мен оуⲣ̅ⲙ̅ѧаⲗ̅ ѳе маресноχ̅с евол
ⲡ̀ухі еріме ката ⲡ̀номос еϣѡпе оуреме ѧе маресⲣ̅моос п̅ⲙ̅мас еуⲧ̅моѳѡϣ ѧе маросноχ̅ϥ
евол оуа еоуѳиϩ ⲡ̀са ⲡ̀сѡⲡ̅т ⲡ̀ⲡреѳнос и ⲡ̀ϣ̅χ̅во ⲡ̀ⲡіоуѧаі и маресѳ̀ло и маросноχ̅ϥ евол оуа
еуⲗоове еуѳеѡреі р̅м̅ пеѳеаѧрон и ⲡ̀кѳ̀ⲡікіон и р̅п̅ ⲡ̀роуⲡ̀ікос и р̅п̅ ⲡ̀аѳѡⲡ и маросѳ̀ло и ма-
росноχоу евол петтнϣ еркатихоуменос маросѳ̀каѳнуеі ⲙ̀моϥ ⲡ̀ϣомте ⲡ̀ромпе еϣѡпе ѧе оуа
пе еуспоуѧаіос пе еурооуϯ еоуѳи ⲉ̀ⲡ̀рѡв маросхіт̅ϥ ⲉ̀χ̅п ѡс̅к̅ ⲙ̀пехронос ѳар ⲁⲡ петоуіріне
ⲙ̀моϥ аⲗⲗа петронос пе петϯсвѡ ѧе еϣѡпе оуⲗаеікос пе еуⲡаіѧеуе р̅м̅ ⲡ̀ϣаχе аѳѡ еуѳемп-
ос пе р̅м̅ пеуѧ̀ронос маресϯсвѡ сенаϣѡпе ѳар тироу ⲡ̀реуχі свѡ ⲡ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲡ̀ноуте пехаϥ ⲡ̀σі
пепрофітис пістос ѧе ⲡ̀м и пістис еуϣаⲡтѡоуі ⲡ̀ϣѡр̅п̅ ρа ⲡ̀ρⲡ̀ⲡⲛ̅в̅ ⲙ̀петоуер ⲗааѳ ⲡ̀рѡв LIVRE V.
маросеіатоотоу ⲡ̀сеϣⲗ̅ⲗ̅ил̅ ерϣан ⲧ̀каѳнуеіс ѧе ⲙ̀ⲡ̀ϣаχе ϣѡпе маросѳсетⲡ̀ ⲡ̀ϣаχе ⲡ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲡ̅теуⲧсевис пат ⲡ̀роуо ⲉ̀рѡв̅ ⲡ̀м̅ пістос ѧе ⲡ̀м̅ и пісті маросноросеуχе ⲉ̀пеуⲣ̅ⲙ̅ѧаⲗ̅ р̅п̅ оуⲙ̅ⲡ̅ⲣ̅ⲙ̅раϣ (IIe partie.)
ката ѳе ⲡ̀ѧаноуаѕсаρе ⲙ̀мос ⲡ̀нтеі ρі паро аѳѡ ⲁⲡϯсвѡ пат ⲡ̀теіρе р̅п̅ пепістолі маре
ⲡ̀ⲡ̅ⲣ̅ⲙ̅ⲁⲗ̅ ерϯоу ⲡ̀рооу еуерρѡв ⲡ̀саввѧ̀топ ѧе м̅п̅ ⲧ̀кѳ̀ріаки маросѳ̀рве ⲉ̀ⲧ̀еккⲗ̅ісіа етреуχі
свѡ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲡ̅теуⲧсевис п̅м̅ м̅ⲡ̅треуϣмϣе ноуте ⲡ̀саввѧ̀топ ѧе мен χе ⲁ̀ⲡχоеіс емтоп ⲙ̀моϥ ⲡ̀ронϯ̅ϥ
р̅м̅ ⲡ̀треуχек сѡⲡ̅т тирϥ евол ⲡ̀ⲧ̀кѳ̀ріаки ⲧ̀кѳ̀ріаки ѧе χе пенооу ⲡ̀ⲧ̀ⲁⲡ̀ⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡ̀χоеіс ⲙ̀пер-
треуерρѡв ѧе он ⲡ̀ѳеѧ̀ѡмас ⲙ̀ⲡ̀ноσ ⲙ̀ⲡ̀асха м̅п̅ тетⲡ̀ноу м̅ⲡ̅ⲡ̅сѡс етеⲡ̀ϣа пе тоуеі мен χе
ⲡ̀ⲧ̅ⲁ̅ⲥ̅ϯоу ⲙ̀ⲡ̀χоеіс ⲡ̀ронϯ̅с̅ ⲧ̀не оуеі ѧе χе ⲡ̀ⲧ̅ⲁ̅ⲩ̅ⲧ̅ѡ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲛ̅ евол р̅п̅ нетмоот ⲡ̀ронϯ̅с̅ теχріа ѳар те
треуеіме ρітен тесвѡ χе ⲡ̀м̅ пентаⲩмоу аѳѡ аⲩтооуі ⲙ̀пертреуерρѡв ѧе он ⲡ̀ⲧ̅ⲁ̅ⲡ̅ⲁⲗ̅ⲧ̅ⲙ̅ⲯ̅ⲧ̅с̅
χе ⲡ̀ⲧ̅ⲁ̅ⲧ̅ⲟ̅ⲓ̅ⲕ̅ⲟ̅ⲛ̅ⲟ̅ⲙ̅ⲓ̅ⲁ̅ ⲙ̀ⲡ̀χоеіс χѡк евол ⲙ̀пероо̀у ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅маѳ ⲟ̅ⲩ̅ⲁ̅ⲉ̅ ⲙ̀ⲡ̅ⲉ̅ⲣ̅ⲧ̅ⲣ̅ⲉ̅ⲩ̅ⲉ̅ⲣ̅ⲣ̅ⲱ̅ⲃ̅ ⲁ̅ⲉ̅ ⲟ̅ⲛ̅ ⲡ̅ⲧ̅ⲡ̅ⲉ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲓ̅ⲕ̅ⲟ̅ⲥ̅ⲧ̅ⲓ̅
етве ⲧ̀паросіа ⲙ̀пенна̅ етоуаав таі ⲡ̀тасеі еⲣ̅аі ехѡк анон папостолос м̅п̅ оуон ⲡ̀м̅ етⲡ̅і-
стеуе ⲉ̀пеχ̅с̅ ⲙ̀пертреуерρѡв он р̅м̅ ⲡ̀роу̀ ⲙ̀іс̅е ⲙ̀пеχ̅с̅ етве теχаріс ⲡ̀таⲩтаас ⲡ̀ⲡ̅ρѡме ⲙ̀пероо̀у
ⲉ̅ⲧ̅ⲙ̅маѳ р̅п̅ оуσѡп р̅м̅ ⲡ̀треуχпо пан ⲙ̀ⲡ̀ноуте ⲡ̀ⲗоуос ⲙ̀пеіѡт евол р̅п̅ теѳеоѧонос етоуаав
маріа ⲧ̀паρѳенос етоуχаі ⲙ̀ⲡ̅ⲛ̅ⲉ̅ⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ тирϥ ⲡ̀ⲡ̅ρѡме ⲙ̀пертреуерρѡв ѧе он р̅м̅ ⲡ̀ϣа ⲙ̀ⲡ̅χ̅ѡк̅ ⲙ̀пе-
роо̀у ѳар ⲉ̅ⲧ̅ⲙ̅маѳ ⲡ̀таⲧ̅ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲧ̅ⲉ̅ ⲙ̀пеχ̅с̅ оуѡп̅ϥ евол апеіѡт ермⲡ̅тре ѳароу ρіχ̅м̅ ⲡ̀ⲃ̅ⲁ̅ⲡ̅ⲧ̅ⲓ̅ⲥ̅ⲙ̅а̅
аѳѡ ⲉ̀ⲁⲡⲁⲡⲡⲁ̅ етоуаав ει ерⲁі ехѡϥ р̅п̅ оуеіне ⲡ̀σромпе аѳѡ ⲉ̀ⲁϥоуѡп̅ϥ евол ⲡ̀σі пейтаѳер
ⲙ̅ⲙ̅ⲡ̅тре ѳароу ⲡ̀петаѳ̀ратоу ѧе паі ⲡ̀ноуте ⲙ̀ме аѳѡ ⲡ̀ϣнре ⲙ̀ⲡ̀ноуте р̅п̅ оуме ⲙ̀пертреуер-
ρѡв ⲡ̀пероо̀у ⲡ̀наі апостолос ⲡтоо̀у ѳар пе ⲡ̀таⲩϣѡпе ⲡ̀ⲛ̅ⲧ̅ⲛ̅ ⲡ̀реуϯсвѡ ерρѡ̀у ⲉ̀пеχ̅с̅ аѳѡ аѳертⲛ̅ⲧ̅ⲛ̅
ⲛ̅ⲉ̅ⲙ̅ⲡ̅ϣа етреⲧ̅ⲙ̅етеχе етаѡраіа ⲙ̀пенна̅ етоуаав ⲙ̀пертреуерρѡв ⲙ̀пероо̀у ⲡ̀стефанос
ⲡ̀мартуρос аѳѡ парχⲁⲗⲁⲕⲟⲥ м̅п̅ ⲡ̀не мартуρос етоуаав паі ⲡ̀таⲩмере пеχ̅с̅ ⲡ̀роуо ⲉ̀пеуѡп̅ϥ

ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ϣⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲉ̀ϣⲗⲏⲗ ϣⲗⲏⲗ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫⲡ̀ϣⲟⲙⲧⲉ ⲙ̀ⲡ ϫⲡⲥⲟ ⲙ̀ⲡ ϫⲡ̀ψⲓⲧⲉ ⲙ̀ⲡ ⲣⲟⲩϩⲉ ⲙ̀ⲡ ⲛ̀ⲡⲁⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲡⲛⲁⲩ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲓⲛ ϫⲉ ⲁⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲣⲟⲛ ⲁϥⲧⲣⲉⲧⲉⲩϣⲛ ⲥⲉⲓⲛⲉ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲛ ϩⲱⲱϥ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ϫⲡ̀ϣⲟⲙⲧⲉ ϫⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁ ⲡⲓⲗⲁⲧⲟⲥ ϯⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲉ̀ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ϫⲡⲥⲟ ϫⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲉϩⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̀ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲩⲕⲟⲛⲉϥ̀ ⲉⲡⲉϥⲉⲡⲓⲣ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲓ ⲟⲩⲉⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ϫⲡ̀ψⲓⲧⲉ ϫⲉ ⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ ⲥϩⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲉⲓⲥ ⲁ̀ⲡⲕⲁϩ ⲧⲓⲣϥ̀ ⲕⲓⲙ ⲉⲩⲥⲧⲱⲧ ϩⲓⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲗⲙⲓⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓ̈ⲟⲩϫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉϣⲩⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲩϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲥⲱⲃⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲣⲟⲩϩⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ϣⲉⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲧ ϫⲉ ⲛ̀ϥϯ ⲛⲓⲧⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲓ ⲛ̀ⲉⲙⲧⲟⲓ ϩⲓ ⲛ̀ⲟⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ϫⲉ ⲉⲩⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲧⲏ ϩⲓ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲡⲁⲣⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛϯ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲉϩⲣⲱⲓⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛⲁⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̀ⲡ ϫⲟⲙ ⲉⲧⲣⲉⲧⲉⲛϣⲱⲕ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲕⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲛⲁϩⲓⲥ ϩⲙ̀ ⲡⲉⲕⲛⲓ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲡⲉⲓⲣⲉϥϣⲙ̀ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡ ⲛⲁⲥⲉⲃⲓⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ϫⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉⲧⲧ̀ⲃⲃⲟ ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉⲧⲧ̀ⲃⲃⲟ ⲙ̀ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲁⲥⲉⲃⲓⲉ ⲁⲙⲁⲣⲧⲉ ⲉϫⲙ̀ ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲡⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲧϫⲁⲣⲙⲉϥ ⲛⲟⲉ ϫⲁⲣ ⲉⲧⲉϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧ̀ⲃⲃⲟ ⲙ̀ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲟⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲟⲧⲁⲁⲃ ⲁⲛ ϫⲁⲣⲙⲉϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁⲧⲥⲟⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲧⲉϣⲟⲩϩ ⲉⲡⲟⲧⲉⲣⲓⲧ ⲓⲉⲧⲉ ϩⲙ̀ ⲡⲓⲛⲓ ⲉⲓⲧⲉ ϩⲓ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲉϥϣϣ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲡ ⲛⲉⲧⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ⲥⲓ ⲉⲡⲁⲩ ⲓ ϣⲟⲙⲡ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲁⲣ ϫⲉ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉⲡⲁⲩ ⲓ ϣⲟⲙⲡ ⲥⲟⲟⲩϩ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲏϥ ϩⲙ̀ ⲡⲣⲁⲓ ϯ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̀ⲙⲙⲁⲩ ϩⲙ̀ ⲧⲉⲙⲙⲓⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ϩⲙ̀ ⲛⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲓϫⲟⲧⲙⲉⲛⲟⲥ ⲟⲩϫⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ϫⲁⲣ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲉ̀ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲱϥ ⲙ̀ⲡ ⲛⲉⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲁⲛ ⲟⲩϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡ̀ⲣⲉϥϣⲙ̀ϣⲉ ⲡⲟⲩⲧⲉ ϣⲗⲏⲗ ϩⲙ̀ ⲧⲛⲓ ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲁϣ ϫⲁⲣ ⲧⲉ ⲧ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲓⲛ ⲙ̀ⲡ ⲛ̀ⲕⲁⲉ ⲛ ⲁϣ ⲧⲉ ⲧ̀ⲙⲉⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲛ̀ϫⲥ ⲙ̀ⲡ ⲃⲉⲗⲉⲁⲣ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲓ ⲉⲩϣⲁⲛϥ̀ⲙⲟⲟⲥ ⲙ̀ⲡ ⲟⲩϩ̀ⲙϩⲁⲗ ⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̀ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁϣ ⲛⲉ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉ̀ⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲛ̀ⲕⲟⲧ.

ⲟⲉ̅. ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣ ⲛ̀ϣⲟⲙⲡ̅ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲛⲕⲟⲧ ϩⲙ̀ ϩⲉⲛ̀ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡ ϩⲁⲛϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲓⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̀ ⲡⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲁ ϣⲟⲙⲡ̅ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣ ⲡⲉⲩⲥⲁϣϥ̀ ⲉⲩⲉⲣⲓⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲡ̀ϥ̀ ⲙ̀ⲡ ⲛⲉⲓⲧⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ϫⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲃⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲧⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲛ ⲧⲁⲓ ϫⲁⲣ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲗⲁⲟⲥ ⲉⲣⲟⲛⲓⲃⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲉⲣ ⲛ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲩϯ ⲛ̀ⲛⲟⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲉϥⲙⲟⲧ ⲉⲧⲉⲣ ⲛ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲛⲁϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲙ̀ϣⲉ ⲡⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲥⲉⲃⲓⲉ ϫⲉ ⲕⲁⲛ ⲉⲕϣⲁⲛϯ ⲛⲁⲛ ⲛⲁⲕⲓⲙ ⲉⲧϩⲙ̀ ⲛ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲟⲛⲓⲃⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲁⲱⲫⲉⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲣ ⲟⲛ ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲙ̀ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϥ̀ⲛⲁϣⲱ ⲟⲛ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲣⲉⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̀ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲛ̀ϫⲓⲛ̀ⲥⲟⲛⲉ ϩⲁⲣ ϩⲁⲣⲧⲓϥ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϣⲙⲉⲣⲉ ⲧ̀ϫⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡ ⲡⲉϩⲣⲱⲃ ⲉⲣϣⲁⲛⲧⲉϩⲙ̀ ⲧⲉⲩⲧⲏ ϫⲉ ϩⲙ̀ ⲡⲉⲧⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲱⲙ ϩⲙ̀ ⲟⲩⲧⲉⲁⲛⲟ ⲙ̀ⲡ ⲟⲩⲣⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲱⲥ ⲟⲩⲛ ϩⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲛⲣⲉϩⲉⲩⲉ ϩⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲛⲟⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̀ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲣⲉϩⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓ ϫⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̀ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲙⲛ̀ϣⲁ ⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲫⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ϩⲁⲣⲟⲧⲛ̀ ⲙⲁϩⲁⲁⲧ ⲧⲉⲩⲧⲛ̀ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ⲉⲉϣⲙⲥⲟⲙ ⲉ̀ϯⲉⲃⲱ ⲛ̀ⲙⲉⲓⲁⲧⲉⲃⲱ ⲉϫⲱ ϫⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲓ ⲧⲉϩⲣⲁⲫⲓ ϫⲉ ϩⲉⲛⲣⲉϥⲥⲱⲛⲧ ⲛⲉ ⲛⲉⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲥⲉ ⲛⲣⲓ ⲙⲛⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲉⲥⲱ ⲛ̀ⲉⲉⲣⲡⲱⲃ̀ϣ ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲉⲉⲧⲙⲉϣⲥ̀ⲙⲥⲟⲙ ⲉ̀ϩⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲟⲟⲩⲧⲏ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ϩⲉ ⲙ̀ⲛ̀ⲥⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲙ̀ⲡ ⲡⲉϣⲙⲉⲣⲓ ⲛ̀ϣⲛⲓⲣⲉ ⲓ̅ⲉ̅ ⲡⲉϫⲥ̀ ⲙ̀ⲡ ⲡⲉⲡⲛ̀ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲕϫⲱ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲉⲕⲕⲱⲗⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲧ̀ⲙⲧⲣⲉⲩⲥⲱ ⲙ̀ⲙⲡ̀ ϣⲟⲙ ϫⲁⲣ ⲉⲧⲣⲉⲛⲥⲉϣϥ̀ ⲡⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲉⲧⲉⲧⲫⲣⲟⲥⲧⲓⲛ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲡⲟⲩⲉⲣⲉⲁⲣⲡⲉ ⲉⲧ̀ⲙⲧⲣⲉⲩⲥⲱ ⲛ̀ⲥⲉϯϩⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲥϫⲟⲟⲉ ϫⲁⲣ ⲛ̀ⲥⲓ ⲧⲉϩⲣⲁⲫⲓ ⲉ̀ⲧ̀ⲙⲉⲉ ⲛⲣⲓ ⲉ̀ⲛⲧⲓⲣϥ̀ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲡⲉⲧⲉⲥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲉ ⲛⲣⲓ̀ⲡ ⲡⲉϫⲁⲉ ⲉⲧϯϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ϣⲟⲛⲧⲉ ⲣⲱⲧ ϩⲓ ⲛ̀ⲥⲓϫ ⲙ̀ⲡⲣⲉϥϯϩⲉ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁϩⲁⲁⲧ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲗⲉⲓⲕⲟⲥ ⲟⲛ

ⲛ̀χρⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲩⲟ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲟⲩⲟⲓ ⲛⲁϣⲱⲛⲉ ⲛ̀ⲏⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϣⲧⲉⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ⲏⲓⲙ ⲙ̀ⲡ ⲛ̀ϫⲓϥⲁⲛ ⲛ̀ⲏⲓⲙ ⲙ̀ⲡ ⲛⲉⲗⲉⲥϫⲉ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲏⲓⲙ ⲙ̀ⲡ ⲙ̀ⲙⲓϣⲉ ⲉⲓ̀ϫⲓⲡϫⲏ ⲛⲏⲓⲙ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲟ̀ ⲛ̀ⲉⲗⲉⲗⲕⲏⲙⲉ ⲙⲏ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲱⲥ̅ⲕ̅ ⲁⲡ ⲛⲉ ϥ̅ⲙ̅ ⲡⲓⲣⲡ̅ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲓⲛⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲁ ⲛ̀ ⲥⲱ ⲛⲁϣⲱⲛⲉ ⲛⲧⲱⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓⲱⲕⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲏⲧ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϥ̅ⲙ̅ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉ̀ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲱⲥ ⲉⲧⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ.

ⲟ̅ⲍ̅. ϣⲱⲛⲉ ⲉⲣⲱⲧⲏ̅ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲓⲟⲕⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲛⲏⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϥ̅ⲙ̅ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲣⲓ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲉⲛ ϫⲉ ⲛⲉⲡⲛⲁ̅ ⲙⲉⲛⲣⲟⲟⲩⲧ ⲧ̀ⲥⲁⲣⲝ̅ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲥⲑⲉⲛⲏⲥ ⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ϣⲁⲩⲛⲱⲧ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲩϣⲱⲛⲉ ⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲧⲱⲣⲡ̅ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲣⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲣⲁⲣⲉϥ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲓ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁⲣⲛⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ϯ̅ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲉϫⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲟ̅ⲏ̅. ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲛⲁⲣⲁⲩⲉⲓⲗⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲏⲧⲏ̅ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲥⲱ ϥ̅ⲙ̅ ⲧ̀ⲧⲁϫⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲁⲩⲱ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̀ϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟϣ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲛⲏⲧⲏ̅ ⲛ̀ⲡⲟⲩⲏ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁⲓⲡⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲧⲏ̅ ⲉϥⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲏ̅ ⲉϥⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛⲉⲧⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲁⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲉϥⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲧⲁϥⲧⲏⲡⲟⲟⲩⲧϥ̅ ⲉϣⲱⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲩⲧⲣⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁ-ⲙⲓⲟⲟⲩ ⲉⲉϥⲁⲣⲉϥ ⲉⲧⲉⲩⲧⲁϫⲓⲥ ⲉⲉϫⲛⲏ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲉⲧⲉⲩϣⲛ ⲁⲉ ⲙ̀ⲡ̀ ⲛⲉϥⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲣⲏ ⲙ̀ⲡ̀ ⲡⲟⲟϥ ⲛ̀ⲉⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲉⲥⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲛⲉⲧⲣⲱⲛⲏ ⲉⲧⲉⲛϣⲓⲃⲉ ⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛ̀ⲉⲃⲟⲧ ⲛ̀ⲣⲉⲃⲁ̅ⲱⲙⲁⲥ ⲛⲟⲩⲛⲟⲟⲩ ⲉⲉⲥⲟ̀ ⲛ̀ϥ̅ⲙ̅ⲣⲁⲗ ⲉⲧⲉϫⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲟϣⲟⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩⲧⲱϣ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉϣⲁⲁⲧϥ̅ ϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϫⲉ ⲁⲓⲕⲱ ⲛⲁⲥ ⲟⲩⲧⲟϣ ⲁⲓϯ̀ ϫⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲓ̀ⲗⲗⲉ ⲉⲣⲱⲥ ⲙ̀ⲡ ⲣⲉⲛⲓⲧⲗⲏ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ̀ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲱϥ̅ ϣⲁ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛⲧⲉⲧ̅ⲙⲁⲥⲁⲁⲧϥ̅ ⲉϣⲱⲉ ⲛⲉⲥⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲟⲩⲛ̀ⲣⲛⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟϣ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ϫⲁⲩⲙⲓⲟⲩⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲡ̅ϥ̅ ϥⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁⲩ ⲡⲟⲗⲩⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲛⲧⲱⲧⲏ̅ ⲛⲉⲧⲉϣⲱⲉ ⲉⲣⲱⲧⲏ̅ ⲧⲉⲉⲧ̅ⲙⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉⲕⲓⲙ ⲉⲗⲁⲁⲩ ϥ̅ⲙ̅ ⲛⲉⲓⲧⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ϥⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲏ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲡⲉⲓϫⲏ ⲁϥⲁϥⲉⲛⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲗⲁⲁⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲉ ϥ̅ⲡ̅ ⲧⲁϫⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉϣⲓⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲉϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̀ϥⲛⲧⲉ̅ ⲉⲩⲧⲱⲣⲡ̅ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛ̀ϥⲉⲛⲁϫⲓⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϥ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲙ̅ⲡ̅ⲧⲁⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̀ϥⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲙ̅ⲡⲧⲟⲩⲉϫⲟⲩⲉⲓⲁ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲥⲉϯⲥⲱⲡⲧ̅ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲉ ⲛ̀ϣⲩⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲟⲣⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲟⲥⲓⲁⲥ ⲛ̀ⲣ̅ⲣⲟ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲱⲣⲡ̅ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡ̅ⲧⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲭⲟⲣⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲁⲩⲣⲟⲛⲟⲟⲩ ϥ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲕⲱϥ̅ⲧ̅ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϩⲱⲱϥ ⲁϥⲥⲱⲱϥ ⲉⲧⲉϥⲧⲉϩⲛⲉ ⲥⲉϯ ⲛⲟⲩⲥⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉϫⲥ̅ ⲓⲥ̅ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲉϥ-ⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲁⲓ ϣⲱⲛⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲗⲩⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲙ̅ⲧⲙ̅ⲧⲣⲉ ⲛⲥⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩ ⲉⲡⲉⲑⲥⲓⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ϩⲟⲧⲁⲛ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉϣⲱⲉ ⲁⲛ ⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲛⲧⲁⲉⲓⲟ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡ̅ⲧⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲧⲉⲛⲧⲱⲛ̅ⲧ̅ ⲉ̀ⲡⲛⲟϥ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲛⲁⲙⲉ ⲓⲥ̅ ⲛⲉϫⲥ̅ ⲛⲉⲛⲣⲣⲟ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛ̀ⲥⲱⲃⲉ ⲛⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲧⲁⲛⲁⲥⲓⲛ ⲧⲁϩⲟ ⲛⲉⲧⲣⲉⲡⲉⲥⲓⲛⲓⲃⲟⲗⲉⲩⲉ ⲛⲏⲧⲏ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ϫⲓⲛⲧⲉⲛⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲁϩⲟⲉⲓⲙⲉ ⲡⲱϣⲉ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲩ̅ⲙ̅ⲧⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲧⲉⲛϫⲱ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲱⲩⲉⲛⲉ ⲛ̀ϥ̅ⲙ̅ⲣⲁⲗ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ⲡ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲛ̀ϩⲟ ϩⲓ ϩⲟ ⲛⲟⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲉϣⲱⲁϫⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉϣⲱⲃⲓⲣ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲥⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲁϫⲉ ⲡ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲣⲟ ϩⲓ ⲧⲁⲡⲣⲟ ϩⲓⲧ̅ⲙ̅ ⲡⲉϩⲉⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲧⲟⲛⲧ̅ⲛ̅ ⲁⲛ ϩ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲁⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲛ̀ ϩⲉⲛⲁⲩⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ ϩⲉⲛⲁⲓⲛⲓⲥⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲙⲉⲛ ϥ̅ⲙ̅ ⲛⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲉϥⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲣⲓⲍⲉ ϫⲉ ⲁϣ ⲙⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉϣⲱⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲛⲏⲃ ⲁϣ ϫⲉ ⲟⲛ ⲛⲉ ⲛⲉⲣⲃⲏⲧⲉ ⲛ̀ⲛ̀ⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ⲉ̀ⲁϥⲛⲟⲩϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲧⲣⲉⲡⲉⲓ ⲙⲛⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲧⲟⲟⲙⲉ ⲉⲧⲉϥⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲉϥⲥⲁϩⲛⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲓⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲙⲟⲥ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲟⲩⲛⲏⲃ ϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉϥⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲱⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲡⲟⲩⲛⲏⲃ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ϣⲱⲛ ⲉϥⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ

ⲡⲟⲧⲁ ⲡⲟⲧⲁ ⲡ̅ϣ̅ⲙϣⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲓⲧ̅ϥ ⲛⲉϯⲣⲁⲣⲉϥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲙⲉⲣ ⲡⲉϥⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲉⲡⲉⲓϫⲉⲣⲉⲓ
ⲉⲉⲣⲏⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧ̅ϥ ⲛ̀ⲙⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲉϥⲉⲡⲉⲓⲧⲓⲙⲓⲁ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲁⲡⲉⲓⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲟⲩⲗ
ⲟⲩⲟⲛ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲣⲟⲩⲟ ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉϥⲙⲉⲉⲩⲉ ⲧⲁⲗⲉ ⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉ-
ⲣⲉⲩⲉ ⲥⲁⲙⲟⲩⲏⲗ ⲁϥⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲃⲉ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡ̅ ⲟⲩⲥⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ϣⲁ ⲉⲛⲉϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲁⲉ
ⲙ̀ⲡⲉϥϯⲥⲟ ⲉ̀ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲥⲓ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲱϩ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁϩⲉϥ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲛ ⲧⲁⲙⲟⲛ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲟⲩⲛⲟⲥ
ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϣⲓⲁⲥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲱⲥⲕ̅ ⲉⲭⲓ ⲕⲃⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲛ̅ ⲧ̀ⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁϥⲁⲁⲥ
ⲉ̀ⲁϥⲁⲁϥ ⲛ̀ϣ̅ⲙⲙⲟ ⲉ̀ⲧⲕⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲟ ⲉⲧⲃⲉ ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲡⲉⲓⲟⲩⲙⲉⲓ ⲉⲣⲟⲥ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛ̅ⲟ̀
ⲁⲛ ⲛⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϥⲟⲉⲓⲛⲉ ⲙⲉⲛ ⲁⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϥ̅ⲛ̅-
ⲕⲟⲟⲧⲉ ϫⲉ ϫⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲟⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ϫⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ϥ̅ⲛ̅ ⲟⲩϣⲗⲓⲗ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲧⲁⲗⲟ ⲛ̀ⲥⲓϫ ⲉ̀ⲁⲛⲧⲉⲁⲃⲉ ⲉⲓⲁⲁⲧⲟⲩ
ⲉⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲡϣⲓⲃⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥⲃⲛⲟⲩⲧⲉ ϥⲓⲧⲙ̅ ⲛ̀ϣⲓⲃⲉ ⲛ̀ⲛ̅ⲣⲁⲓ ϥⲁϩⲧⲓⲛ ⲙⲉⲛ ⲅⲁⲣ ⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲉϣⲙⲉϥ ⲧⲉⲛⲥⲓϫ ⲉϣⲭⲓ
ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣ̅ϥ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲛⲓⲃ ⲛ̀ⲛ̀ⲃⲁϩⲥⲉ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϩⲓⲉⲣⲟⲃⲟⲁⲙ ⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲁϣ̅ϥ̅ ⲁⲩⲱ
ⲉⲧⲉⲧⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲁϩⲣⲙ̅ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ϩⲓ ϣⲓⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲁϫⲓⲉ ⲛⲉϥⲣⲱϣⲉ ⲡⲉ
ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲛⲣ̅ϥ̅ ϫⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲩϯⲥⲁⲃⲉ ⲉⲓⲁⲁⲧⲛ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲁⲕⲟⲩ-
ⲗⲟⲩⲟⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲉϩⲣⲛⲓⲧⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲁⲛⲛⲟⲩϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲱⲟⲩ
ⲛ̀ⲛⲁⲧ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲟⲩⲛⲓⲃ ⲛ̀ϫⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲛ ⲉ̀ϫⲓⲁⲕⲱⲛⲓⲁ ⲉⲧϣⲟⲟⲛ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥ-
ⲃⲛⲓⲧⲉ ⲙ̀ϣⲙⲙⲉ ⲛⲁϩⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲟⲩⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲁⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣⲙⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ϫⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲉ̀ⲧⲁⲗⲉ ⲟⲩⲥⲓⲁ
ⲉⲣⲁⲓ ⲛ̀ ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲛ̀ ⲉ̀ϯ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛ̀ ⲟⲩⲛⲟⲥ ⲟⲩⲁⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲭⲓⲣⲟⲁⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓ-
ⲗⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲡⲉⲉⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁϫⲓⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲁⲡⲉϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲧⲥⲟⲟⲩϫⲃ̅
ⲧⲱⲣⲡ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲛⲧ̅ ϫⲣⲁⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲁⲛⲉⲧⲥⲟⲧⲛ̅ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲡⲗⲁⲥⲥⲉ ⲛⲁⲩ ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲃ̅ⲣⲣⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲩ-
ⲧⲁⲕⲟ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲕϩ̅ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ϯ ⲧ̀ⲃⲓⲣⲓ ⲉⲣⲟⲩⲛ ϩ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲟⲩⲟ ⲉ̀ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ
ⲛ̀ϯⲙⲉⲓⲛⲉ ϯⲟⲩⲃⲛ ⲛⲁⲓ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩϯⲟⲩⲃⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲛ̀ⲧⲓⲣϥ̅ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲁⲣ-
ⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲥ̅ ⲛ̀ϣⲛⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϥ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲙⲉ ⲁⲩϫⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗ ϥⲓⲧⲙ̅
ⲙⲱⲧⲥⲉⲛⲉ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲙⲉ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲁⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛⲟⲩⲛⲓⲃ ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ⲁⲩϫⲁ-
ⲑⲓⲥⲧⲁ ⲣⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϥⲓⲧⲙ̅ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲙ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲩⲟⲙⲧⲉ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϥⲓⲧⲛ̅ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲁⲩϫⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲛ̀ⲗⲓⲙⲓⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲣⲉⲛⲕⲟⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲙⲙⲁⲛ ⲉⲡⲁϣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛϫⲟⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ
ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲁ ⲁⲛⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲣⲱⲱⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲧⲓⲣⲛ̅ ϥⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛϫⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛⲣⲟⲩⲡⲟ-
ϫⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲛ̀ϣⲱⲣⲡ̅ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲑⲉⲧⲏⲥ ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓ
ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲱⲣⲡ̅ ⲛⲁϥ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲉⲓⲟ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉϣⲱⲡⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ
ⲉⲧⲃⲏⲛⲧⲏ̅ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϥⲧⲁⲗⲟ ⲉⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲡⲁⲧⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲉⲓⲱⲧ ϩⲁⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩⲥϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ
ⲁϥⲟⲩⲉⲣⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲛ ⲉⲉⲣ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓⲧⲟⲩⲉ ⲟⲩⲛ ⲣⲉⲛⲕⲟⲟⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉ̀ⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁⲛⲧⲱⲉ
ⲡⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϥⲟϥ ⲡⲉ ⲉⲣⲟⲩⲛⲓⲃ ⲟⲩⲁⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉ ⲙ̀ϣⲁ ⲙ̀ⲡⲁϫⲓⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲉ
ⲙ̅ⲡⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲣⲉⲩⲁⲡⲁⲗⲁⲙⲃⲁⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲣⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁⲗⲁϥ ⲛⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲉⲣⲥⲁϩⲛⲉ
ⲁⲛⲧⲁⲗⲟ ⲉⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲥⲟⲕ̅ϥ̅ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲟⲩϣ̅ ⲛ̀ⲥⲟϥ ⲉⲁⲛⲧϣ̅ ⲣⲉⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ
ⲙ̅ⲛ̅ ⲣⲉⲛϫⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲉⲧⲉⲩⲛⲓ ⲉⲡⲉⲥⲁϣ̅ϥ̅ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲣⲛⲧⲟⲩ ⲡⲉⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛ̀ϣⲟϩⲃ̅ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲛ ϥ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲙⲉⲉⲧⲉ ⲟⲩⲉⲛⲧⲁⲛϥ̅ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥⲟⲧⲉⲛϥ̅ ⲧⲉϥⲙ̅ⲧⲣⲉϥϣ̅ϣⲙⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲃⲟⲗ ϥ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛⲧⲁϥ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲧⲓⲣⲉ̅ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϯ
ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ϩⲁⲣⲟϥ ⲉ̀ⲁⲛⲓⲟⲩⲁⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲣⲉⲧⲃ̅ ⲛϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲓ ⲱⲛⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲧⲙⲟⲟⲩⲧϥ̅ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲙⲟⲥ ⲡⲉⲛⲟⲥ
ⲛ̀ϣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉⲧⲃ̅ⲣⲃ̅ⲉⲣ ϥ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲛⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲁⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲥⲟⲧ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲛⲁⲩ
ⲙ̀ⲡⲁⲗⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲛⲛⲉ ⲉ̀ⲁⲧⲟⲩⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲓ̅ⲥ̅ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩϩⲓ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲉⲓⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲛϩϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ
ϥ̅ⲛ̅ ⲗⲁⲁⲧ ⲙ̀ⲙⲁ ϩⲱⲥ ⲉⲩϫⲣⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲁⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲧⲛ̀ⲣⲛⲓⲧⲉ ⲉ̀ⲧⲁⲗⲉ ⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲣⲁⲓ ⲛ
ⲉ̀ⲧⲁⲗⲉ ⲥⲓϫ ⲉϫⲛ̅ ⲗⲁⲁⲧ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩϩⲁⲣⲉϥ ⲉ̀ⲧⲁϫⲓⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲁⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ϣⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ
ⲙ̀ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉⲩϩⲁⲣⲉϥ ⲉⲧⲉⲧⲁϫⲓⲁ ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲉⲛ

ϩⲟⲉⲓⲧⲉ ϥⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ ϥⲉ ⲛⲁⲣⲓⲕⲉ ⲉ̀ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲡ̀ϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲡ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡ̀ⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲟⲩⲁ ⲙⲉⲛ
ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲓⲟⲩⲣ ⲡ̀ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ϫⲉ ⲁϥⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲥⲉⲟ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ
ⲁⲛϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲧⲱⲣⲡ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲙ̀ⲡⲁϩⲓⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲙ̀ⲡⲧⲟⲩⲛⲏⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲁϥϫⲓⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲓⲧⲙ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲉ ⲙ̀ⲙⲉⲗϫⲓϩⲉⲇⲉⲕ ⲙ̀ⲡ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡ̀ⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣϫⲏⲥ ⲛ ⲉϣⲁϥϫⲓⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ ⲡⲁⲣϫⲓⲉⲣⲉⲩⲥ
ⲛ̀ⲟⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲁⲣⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲁϥϫⲓⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲟⲩⲛⲟⲩⲛ ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲛⲧⲁⲩⲥⲟⲧⲡ
ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣ ⲡⲁⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉϫⲥ̅ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱϣⲟⲩ ⲡⲁⲣϫⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲙ̀ⲙⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲡ
ⲛⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲉⲛⲧⲱⲛ ⲉⲣⲟϥ.

ⲁⲧϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛ̀ⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ. ⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲓⲟⲛ ⲟ̅ⲏ̅.

ⲛ̀ⲛⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲧⲁⲁⲩ ϩⲓⲧⲏ̅ ⲕⲗⲏⲙⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲏⲛⲟⲩϥ ϩ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉ
ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲁ̅. ⲉⲧⲉϫⲓⲣⲱϩⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲓⲧⲏ̅ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̅ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ϣⲟⲙⲏⲧ̅. ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲛ̀ϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲉϫⲓⲣⲟϩⲟⲛⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲏ̅ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲛⲁⲁⲩ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲉⲣⲥⲁϣⲉ
ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϣⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲃⲓⲱ ⲛ ⲟⲩⲥⲓⲕⲉⲣⲱⲛ ⲉ̀ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲁ
ⲛ̀ⲟⲩⲛⲣⲓ ⲛ ⲟⲩⲉⲣⲱⲧⲉ ⲛ ϣⲉⲛϣⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛ ⲕⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲱⲟⲛ ⲛ̀ⲩⲃ̅ⲃ̅ⲓⲱ ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲟⲩⲉⲣⲥⲁϣⲉ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩ
ⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲩϣⲩϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲓⲙⲓⲧⲉⲓ ϣⲉⲛϣⲉⲛⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲃ̅ⲣ̅ⲣⲉ
ⲙ̀ⲡ̅ ⲟⲩⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ϥ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲥⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧ̀ⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̅ ⲟⲩϣⲟⲩⲣⲛⲓⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ
ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲕⲉⲩⲧⲣⲟⲣⲁ ϫⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧⲏⲛⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̅ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥ-
ⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓⲧⲉ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲱϣϥ ⲡⲱϣⲟⲩ ⲉϫⲱϥ ⲙ̀ⲡ̅ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥ-
ⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̅ ⲛ̀ⲛⲉ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲡⲉϫ ⲧⲉϥⲥⲏⲓⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲡⲉϫ ⲧⲉϥⲥⲏⲓⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲗⲟⲉⲓϩⲉ ⲙ̅ⲙ̅ⲡ̅ⲧⲣⲉϥ-
ϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉϥϣⲁⲛ ⲛⲟϫ̅ⲥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲉϥϣⲧ̅ⲙ̅ⲟⲩⲱϣ ϫⲉ ⲉ̀ϫⲓⲧ̅ⲥ̅ ⲉⲣⲟⲩⲛ
ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲃ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲉⲣ ⲡ̀ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̅ⲁⲥⲭⲁ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲁⲓ
ⲣⲁⲑⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲁⲣ ⲛ ⲡ̀ⲥⲏⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲩ ⲉϣⲛϣ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲅ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲧⲁϥ̅ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡ̀ⲣⲟⲟⲩϣ̅ ⲙ̀ⲡ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ
ⲉϥϣⲁⲛⲧⲁϥ̅ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲟϥ.

ⲇ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩϫⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲛ ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲧⲟϥ ϣⲟⲗⲱⲥ ϥ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲧ̅ⲙ̅ϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲓ ⲧⲉⲩϫⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲧⲛⲁϩⲓⲥ ⲛ ⲛ̅ϥ̅ϫⲱ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲧⲓⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ϥⲉⲙⲛ̀ϣⲁ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ
ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲧⲙ̅ϫⲱ ⲛⲧⲁⲓⲧⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲁϥⲉⲣⲁⲓⲧⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲥⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲧⲱ ⲁϥϯ ⲛⲁⲩ
ⲛⲟⲩⲣⲩⲡⲟⲩϣⲓⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣⲩⲡⲟⲡⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲧⲁⲗⲉ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉϣⲣⲁⲓ ϩⲱⲥ ⲉϥⲧⲁⲗⲟ ⲁⲛ ⲉϣⲣⲁⲓ ϩ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲟⲧⲟⲡ.

ⲉ̅. ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲧⲱ ⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲡⲉⲩⲣⲁⲫⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲙ̅ⲥⲱ
ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲣ̅ ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ⲁⲧⲱ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲡ̅ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲧⲱ ⲛⲥⲉⲣ̅ ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ⲙ̀ϣⲉⲡⲣⲙⲟⲧ
ⲉϫⲱⲥ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁⲁⲩ ϩⲓⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲧⲁϫⲓⲁ ⲉⲧⲉ ⲉⲛϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛⲉ ϩ̅ⲡ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ.

ϛ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ϣⲗⲏⲗ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲁⲛ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲕⲁⲛ ⲉⲩⲉⲛϩⲟⲧⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲛⲓ ⲙⲁⲣⲟⲧⲕⲁ
ⲡⲉⲧ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ ϩⲓⲃⲟⲗ.

LIVRE VII.

ⲅ̅. ⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲙ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲇ̅. ⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉϥϣⲓⲃⲟⲗ ⲛ̀ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲟⲩⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ϧⲱⲕ ⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲱⲥ ⲉϥϣⲓϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩ̅ⲡ̅ ⲧ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ϫⲱⲣⲓⲥ ⲉϩⲁⲓ ⲉⲩⲉⲩⲡⲟⲣⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲉⲓⲧⲉ ⲛⲉⲓⲧⲁⲩϫⲓ ⲉⲓⲧⲉ ⲛⲉⲓⲧⲁⲩϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲉϣⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉϥϣⲓϩⲟⲗ ⲙⲁⲣⲉⲩϩⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϫⲉ ⲁϥϫⲓ ϩⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲁⲡⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲉ̅. ⲛ̀ϣⲱⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ ⲡⲉⲩⲧⲟϣ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛ̅ϩ̅ⲥ̅ⲱ ϩⲓϫⲡ̅ ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ⲕⲁⲓ ⲉⲩϣⲁⲛ ⲁⲡⲁⲥⲕⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲡ̅ ⲟⲩⲙⲛⲓϣⲉ ⲉⲓⲙⲓⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓⲧⲓⲁ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲉⲣⲛⲟⲩⲣⲉ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲛ̀ϫⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲥ ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲥⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲉⲣ ⲟⲩⲟⲛⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲡⲧⲉⲩⲉⲉⲃⲏⲉ ⲁⲧⲱ ⲛⲁⲓ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲁⲁϥ ⲙⲁⲧⲁⲁϥ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲓⲧⲡ̅ ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲛ̀ϩⲁϥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲥⲟⲡ̅ⲥ̅ ⲉϥϣ̅ⲙ̅ⲥⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

ⲓ̅. ⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲁ ϣⲱⲗⲟⲥ ϩ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲧⲛⲓ ⲉ̀ⲧ̀ϫⲁϩⲓⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡ̅ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲕⲱ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲧⲟϣ ⲛ̅ϩ̅ⲥ̅ⲱ ϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲧⲣⲉϥⲛⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲣⲁ ⲧⲉⲥⲛⲱⲙⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲉⲕⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲩⲉⲓ ⲉ̀ⲛⲉϥ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲉϣⲱⲛⲉ ⲁⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲟⲟⲧ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲗⲟ ϩ̅ⲡ̅ ⲧⲉϥⲁⲧⲁϫⲓⲁ ⲙⲉⲛⲧⲟⲓⲧⲉ ⲉϥⲛⲁⲉⲩⲛⲁⲩⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲉϣⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲩⲧⲟϣ ⲉⲡ ⲧⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲓⲁ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ⲧⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϥ̅ϫⲓⲧⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉⲁϣⲱⲛⲉ ⲛ̀ϫⲁⲓⲧⲁⲥⲕⲁⲗⲱⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲧⲁⲍⲓⲁ.

ⲓⲁ̅. ⲡⲉⲛⲧⲁϣⲟⲗⲟⲙⲗⲉⲙ ϩ̅ⲡ̅ ⲧⲁⲙⲟⲥ ⲉⲛⲁⲩ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲉⲁ ⲛ̀ⲃⲁⲛⲧⲓⲉⲙⲁ ⲛ̀ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲧⲁϣⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲁⲕⲓ ⲙ̅ⲙ̅ⲡ̅ϣⲟⲙ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲉⲣ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲛϥ̅ ϩⲱⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲁⲣⲓⲉⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡ̅ⲧⲟⲩⲛⲏⲃ.

ⲓⲃ̅. ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲛⲣⲁ ⲛ̀ ⲟⲩⲉⲓ ⲉ̀ⲁⲩⲁϣⲉ ⲛ̀ ⲟⲩⲛⲟⲣⲓⲛ ⲛ̀ ⲟⲩϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲛ̀ ⲟⲩⲉⲓ ⲉ̀ϩ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲧϩ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲥⲕⲩⲛ ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲑⲉⲁⲗⲣⲟⲛ ⲛⲉ ⲛ̀ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲉⲱⲛⲉ ⲉⲛⲧⲉ ⲛ̀ ⲧ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲟⲛ ⲛ̀ ⲧ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲱⲛⲉ ⲙ̅ⲙⲡ̅ϣⲟⲙ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲉⲣ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲛϥ̅ ϩⲱⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡ̅ⲧⲟⲩⲛⲏⲃ.

ⲓⲇ̅. ⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ϣⲉⲛⲧⲱⲣⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲓⲉ̅. ⲡⲉⲥⲓⲟⲩⲣ ⲉϣⲱⲛⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲥⲓⲟⲩⲣ ϩⲓⲧⲡ̅ ⲧⲉⲡⲉⲣⲁ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲉⲧ ⲛⲉⲩⲉⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲁⲓⲱⲙⲟⲥ ⲛ̀ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲣⲉ ⲉϣⲱⲛⲉ ⲉⲩⲉⲙⲛ̀ϣⲁ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲡ̅ⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲁϥ ⲉϣⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁϣϣⲁⲁⲧ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲓⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥ̅ⲣ̅ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁϥⲉⲣⲣⲉϥⲣⲱⲧ̅ⲃ̅ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲣϫⲁϫⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲓⲉ̅. ⲉϣⲁⲛ ⲛⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϣⲁⲁⲧ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁϥⲫⲟⲛⲉⲩⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ.

ⲓⲋ̅. ⲡ̀ⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲁⲁⲧ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲛ̀ϣⲟⲙⲡ̅ⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲡⲉ ⲁϥⲉⲡⲉⲓⲃⲟⲩⲗⲉⲩⲉ ⲉⲡⲉϥ-ⲱⲛϩ̅ ⲙ̅ⲙⲓⲛ ⲙ̅ⲙⲟϥ.

ⲓⲍ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲕⲁⲧⲁϩⲟⲟϥ ϩ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲛⲟⲣⲓⲁ ⲛ̀ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̀ⲧⲣⲉϥⲱⲣⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲧ̀ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓⲟⲩⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧ̀ⲕⲟⲛⲱⲛⲓⲁ ⲧⲉⲣⲁⲫⲓ ⲅⲁⲣ ϫⲱ ⲙ̅ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲉⲣⲉ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲓⲕⲃⲁ ⲛ̀ⲥⲟⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲣⲱⲃ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.

ⲓⲏ̅. ⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲉ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲕⲁⲛⲁⲥⲓⲱⲥⲧⲉ ⲛⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲯⲁⲗⲧⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓ ⲉⲣⲟⲧⲓ ⲉⲡⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩϫⲓ ⲉⲣⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲓ ⲧⲉⲕⲕⲉⲗⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲉⲧⲉⲓⲉⲧⲟ ⲕ̅ⲁⲛⲁⲥⲓⲱⲥⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ⲣⲉϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲓⲑ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲛⲁϩⲓⲟⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲩⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲛ̀ ⲛⲧⲟϥ ϩⲉⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲣⲉϥϫⲛ̀ϣⲟⲡ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ ϩⲓⲧⲡ̅ ϩⲉⲛⲟⲃⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲉⲓⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲣ̅ⲣⲟⲧⲉ ϩⲓⲧⲟⲩ ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩ-ⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲅⲁⲣ ϯϩⲉⲱ ⲛⲁⲓ ⲉ̀ⲡⲁⲓ ϩ̅ⲡ̅ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲧⲣⲓⲟⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϫⲉ ⲛⲉⲩϣⲉⲉⲧ ⲛⲉ ⲛⲁⲩⲥⲁϩⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲥⲁϩⲟⲩ ⲉⲩϣⲉⲡ ϩⲓⲥⲉ ⲛⲉⲩⲛⲟⲥⲉ ⲁⲛ ⲛⲉ.

ⲕ̅. ⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉϫⲛ̀

ⲣⲉⲛⲉⲩⲗⲓⲙⲁ ⲉⲧⲟⲧⲟⲛ̅ⲕ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉⲟⲛⲟⲩ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲛ̀ ⲉϫⲱⲣ ⲣⲱⲗⲟⲥ ⲉⲓ̀ⲧⲏⲣⲥ̅ ⲉⲡⲱ̅ⲙϣⲉ ⲉⲧⲉⲡⲧⲟⲟⲧⲥ̅
ⲛ̀ⲟⲩⲟⲥⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁϣⲁⲁⲧ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲓ̀ⲧⲏⲣⲥ̅.

ⲛ̅ⲁ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲓⲁϩⲓⲱⲙⲁ ⲣⲓⲧⲏ̅ ⲣⲉⲛϫⲣⲓⲙⲁ ⲛ̀
ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲧⲁϥⲛⲱϣⲛⲉϥ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲛⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲙ̅ⲙⲁϥ
ⲉ̀ⲡⲓⲧⲏⲣϥ̅ ⲛ̀ϣⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲉⲓⲙⲱⲛ ⲛ̀ⲙⲁⲩⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲣⲓⲧⲟⲟⲧ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ.

ⲛ̅ⲃ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲭⲣⲱ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛ̀ϥⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗ
ⲣⲓⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡ̀ⲡⲉⲧⲙⲛⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲧⲓⲣⲟⲩ.

ⲛ̅ⲅ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ϥⲉⲧⲛⲁⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲁϥ
ⲛ̀ⲕⲉⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲣⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲁⲉⲓⲟ ⲟ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲧⲉ ⲟ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧⲣⲉϥϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲧⲉ
ⲟ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲣⲱⲥ ⲙⲁⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲁⲣⲟⲩ
ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲟⲩⲇⲣⲁⲛⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲁⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ
ⲙ̀ⲙⲏⲥⲁ ⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ̅.

ⲛ̅ⲇ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲁ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲉϣⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲣⲟⲩⲛ ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩϫⲱⲛ̅ϥ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲁⲁϥ
ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲙⲟⲩ.

ⲛ̅ⲉ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ϣⲙ̅ⲙⲟ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲛ̀ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲣⲱⲥ
ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲉⲧⲛⲟⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲉϩⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ
ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲛⲣⲉϥⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲩⲛⲁϫⲱⲣⲓⲧⲉⲓ ⲛⲁⲩ
ⲛ̀ⲛⲁⲧⲉϫⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲛⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛⲉⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲛ̅ⲣⲁϥ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϩⲱⲃ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲥⲧⲛ̅ϩⲁⲣⲛⲁⲕⲏ.

ⲛ̅ⲉ̅ϥ̅. ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ϩⲉⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉϣⲱϣⲉⲡ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ
ⲛ̀ⲣⲛⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ⲣⲱⲥ ⲁⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲣ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱϩ ⲉ̅ϫⲛⲧϥ̅ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲥⲛⲱⲙⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲉ
ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲁⲣ ⲛⲉϩⲣⲛⲓⲧⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲣ̅ⲛⲟⲩⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϫⲱⲣⲁ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲣⲁ ⲧⲉϥⲉ̅ϫⲟⲩⲥⲓⲁ
ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲣⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲁⲡⲉ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲣ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱϩ ⲛ̀ⲃ̅ⲣ̅ⲣⲉ ⲭⲱⲣⲓⲥ
ⲧⲉⲥⲛⲱⲙⲛ ⲛ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛ̀ϯϩⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲣⲟⲙⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ
ϫⲓ ⲉⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ ⲡⲉ ⲡ̀ⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲛ̅ⲍ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉ̀ϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲉ̀ⲣⲉⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛ̀ ⲣⲉⲛϫⲱⲣⲁ ⲛ̀ⲥⲉ-
ⲣⲩⲡⲟⲕⲓⲥⲟⲁⲓ ⲛⲁϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛⲉⲗⲉⲩϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲁϥ̅ⲣ̅ⲛⲁⲓ ⲡⲁⲣⲁ ⲧⲉⲥⲛⲱⲙⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲁⲙⲁⲣⲧⲉ ⲉϫⲛ̅
ⲙ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲛ̀ ⲛⲉϫⲱⲣⲁ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲓⲧⲁϥϫⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.

ⲛ̅ⲑ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛϫⲉⲓⲣⲟϫⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ϥⲧ̀ⲙⲕⲁⲧⲟⲓϫⲉ ⲉⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲉⲓ ⲛ̀ ⲉⲧⲣⲉϥϥⲓ
ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩϣ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲉⲧⲁⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲕⲁⲧⲁⲧⲉϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ
ⲛ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲛ̅ⲙ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉϥϣⲁⲛϧⲱⲕ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲕⲁⲁϥ ⲉ̀ⲣⲟⲧⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉϥⲥⲛⲱⲙⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧ̀ⲕⲁⲛⲓⲁ
ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲙⲉⲛ ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲱ ⲉϥⲟ̀ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲉⲕⲗⲓⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲃⲟⲗ
ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲡⲣ̅ⲣⲉϥ̀ⲧⲉⲃⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ϯⲙⲓⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲓⲣⲟⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛⲁϥ ⲁⲛ.

ⲛ̅ⲗ̅. ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲣⲓⲧ
ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ϧⲱⲧⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲡ̅ⲣⲉϥϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲣⲁⲙⲁ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲕⲁⲛⲧⲓⲗⲟⲩⲓⲁ ⲉⲧⲉϣⲁⲧϣⲱⲡⲉ ⲟ̅ⲡ̅
ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧ̀ϣⲟⲣⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲛ̀ⲥⲧⲛⲟϫⲟⲥ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲟ̅ⲡ̅ ⲧ̀ⲙⲉⲣⲉϥⲧⲟ ⲛ̀ⲣⲉⲃϩⲟⲙⲁⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲡⲉⲛⲧⲏⲕⲟⲥⲧⲏ ⲧ̀ⲙⲉⲣⲥ̀ⲡⲧⲉ
ϫⲉ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲧⲉⲛⲟⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲟⲡⲉ.

ⲗ̅ⲁ̅. ⲛⲉ̀ⲣⲛⲓⲧⲉ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϥⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲟⲩϣ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲓⲕⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ
ⲣⲱⲥ ⲉ̀ⲡⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧⲥⲱϣ̅ⲧ̅ ⲉϫⲱϥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϥⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲟⲩ ⲣⲱⲥ ⲉⲧⲣⲓⲧ ⲛⲁϥ
ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉ ⲛ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲕⲉⲓⲕⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲧⲛⲓⲧⲉⲛⲓⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲣⲉⲛⲣⲟⲕⲉ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲱⲣⲓⲧⲉⲓ
ⲛⲁⲩ ⲣⲱⲥ ⲣⲟⲕⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲣ̅ⲧⲣⲉϥ̀ⲣ̅ⲉϣⲱⲧ ⲟ̅ⲡ̅ ⲛⲉⲣⲛⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲗⲟⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ.

ⲗⲃ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲣ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲱⲃ ϫⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲥⲛⲱⲙⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲁⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁϣⲁⲁⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲟⲅⲟⲥ ϧⲁ ⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ.

ⲗⲅ̅. ⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲣⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲟⲩⲱⲛϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲛ̀ⲧⲁϥ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ϧⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲁⲓϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲱⲛϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲉ ϯⲇⲁⲙⲟⲩ ⲉϥⲛⲁⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲉ. ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣϥ̅ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲧ̅ⲙⲡⲉⲛⲕⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲥⲱⲣⲙ̅ ⲛ̀ⲧ̀ⲗⲟⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ ⲡⲟⲗⲗⲁⲕⲓⲥ ⲟⲧⲉⲛⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲥϩⲓⲙⲉ ϩⲓ ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ ⲥⲩⲩⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ ϩ̅ⲙϩⲁⲗ ⲛ̀ϫⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̀ⲡⲁϩⲣⲙ̅ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲡ̀ ⲡ̀ϣⲟⲙⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϯⲟⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲧ ⲛⲉ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁϣ ⲛⲉ ⲛⲁⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲟⲩϫⲉ ⲟⲛ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉⲧⲁϫⲙⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲛⲉⲩⲉⲩⲥⲩⲛⲉⲛⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲗⲟⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲧⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲓ ⲉⲣⲁⲓ ⲉⲣⲉⲛⲛⲟϭ ⲛ̀ϩⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉ̀ⲡⲉϥⲙⲟⲩ.

ⲗⲇ̅. ⲧⲉⲡⲟⲧⲉⲣⲥⲁϩⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙ̅ⲡ̀ ⲛⲉⲥⲣⲁⲁⲩ ⲉϣϫⲉ ⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϥ ⲉⲡⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲛⲩ ⲛ̀ⲓ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲣⲓⲙⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ̅ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϧⲁⲓⲟⲓⲕⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲟⲧⲉϩⲥⲁϩⲙⲉ ⲉⲩϫⲱⲣⲓⲥⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲧϣⲁⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲓⲧⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̀ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̀ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲓ̅ ⲟⲧⲣⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲡ̀ ⲟⲩⲉⲥⲧⲱⲧ ⲉⲩϫⲓ ϫⲉ ϩⲱⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲓⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲩⲉⲣϫⲣⲓⲁ ⲛⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲣⲱ ϩⲱⲗⲟⲥ ϯⲉⲣϫⲣⲓⲁ ⲁⲩⲱ ϯϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉϫⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲛⲓⲩ ⲛ̀ϣ̅ⲙⲙⲟ ⲉⲧⲛⲁⲥⲟⲉⲓⲗⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉⲧϣⲱⲱⲧ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁⲧⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲉϥⲥⲁϩⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲣⲟϥⲧ̅ ⲉ̀ⲡⲉⲟⲩⲉⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ ⲛⲉⲟⲩⲉⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲛⲉⲓϫⲓ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲁⲧⲟⲓ ⲙⲓϣⲉ ⲟⲩⲃⲉ ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲣⲟ ϩⲛ̅ ⲛⲉϥⲟⲩⲱⲛⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲗⲉ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉⲣⲟϥⲧ̅ ⲉⲣⲉⲛⲧⲁⲗⲃⲁ ⲙ̅ⲡ̀ ⲣⲉⲛϫⲓⲣ ⲙ̅ⲡ̀ ⲣⲉⲛϯϩⲣⲉ ⲛ̀ ⲛ̅ϥⲗⲟ ⲛ̀ⲣⲟⲛⲧⲟⲩ ⲛ̀ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲣⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ ⲛⲁⲛⲁⲩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̀ ⲛⲉⲯⲁⲗⲙⲱⲧⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ϧⲓ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲟⲛ ⲡ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲛⲁⲧⲁ ⲧⲉⲓϣⲉ.

ⲗⲉ̅ⲋⲉ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲉⲧ ⲛⲉⲧϫⲣⲉⲱⲥⲧⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲙⲙⲛⲓⲥⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲗⲍ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲗⲏⲗ ⲙ̅ⲡ̀ ⲛⲉϩⲣⲁⲓⲧⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ⲉⲓⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲧϣⲁⲛⲉⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲉⲓ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.

ⲗⲏ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲕ ⲉ̀ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲡ̀ⲡⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ ⲧⲉⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲁϣ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̀ϣⲱⲛϥ̅ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲙ̅ⲡ̀ ⲃⲉⲗⲓⲁⲣ ⲛ̀ ⲁϣ ⲧⲉ ⲧ̀ⲙⲉⲣⲓⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̀ ⲟⲩⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ.

ⲗⲑ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ϣⲱⲗⲟⲥ ϧⲙ̅ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̅ⲧⲟⲩⲛⲏⲃ ⲥⲁϣⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡ̀ⲭⲁⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̀ ϣⲉⲛⲁϥ ⲛ̀ ⲟⲩⲣⲡ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲁⲥⲕⲛⲓⲥⲉ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϣⲱⲥ ⲉ̀ϣⲉⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲛⲉ ⲉ̀ⲁϣⲉⲣⲡⲱⲃϣ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛϣ̅ ϫⲉ ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲉⲛⲕⲁ ⲡⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϣⲛⲓⲧⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲡ̀ϣⲱⲙⲉ ⲟⲩϣⲟⲟⲩⲧ ⲙ̅ⲡ̀ ⲟⲩϣⲓⲙⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϣⲉ ⲉϥϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉⲩⲥⲱϣϥ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲓⲟⲣⲉⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲙ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲁⲓ ⲟⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ.

ⲙ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧ̅ⲙⲟⲧⲱϣ ⲉ̀ϫⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲧⲁϣⲛⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲙ̅ ⲛ̀ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ϥⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲁⲧⲗⲧⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓ ⲉⲧϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲣⲁϣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϣⲉ ϧⲙ̅ ⲧ̀ⲡⲉ ⲉϫⲛ̅ ⲟⲩⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ.

ⲙⲁ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧ̅ⲙ̅ϫⲓ ⲟⲩⲛⲟⲧⲓ ⲛ̀ⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϣⲉ ⲟⲩⲛⲟⲧⲓ ⲛ̀ⲓⲣⲡ ϧⲙ̅ ⲛ̀ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϣⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲩⲉⲧⲛⲉⲧⲁⲛⲉⲓⲥ ⲣⲟⲕϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉ ϩⲁϩ ⲥⲕⲁⲡⲁⲗⲓϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ.

ⲙⲃ̅. ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϧⲙ̅ ⲕⲁⲡⲧⲗⲟⲥ ⲉⲩⲟⲧⲱⲙ ⲛ̀ ⲉⲩⲥⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϧⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲓⲙⲓⲧⲉⲓ ⲛⲉⲧϧⲙ̅ ⲟⲩⲡⲁⲛⲧⲟϫⲓⲟⲛ ⲛ̀ ϧⲙ̅ ⲟⲩϩⲓⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲁⲛⲁⲥⲓⲛ ⲉⲧⲣⲉⲧⲟⲩⲉϩ ⲛⲁⲩ.

ⲙⲃ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲥⲉⲱ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉϫⲉ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙ̀ⲛⲉⲕⲗⲁⲟⲥ.

ⲙⲁ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ⲥⲉⲱ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲙⲉ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϫⲗⲉⲩⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲗ ⲛ ⲟⲩϣⲁⲗⲉ ⲛ ⲟⲩⲃ̅ⲗ̅ⲗⲉ ⲛ ⲟⲩⲁⲣⲉ ⲛⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ϣⲟⲟϣⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲧⲁⲓ ⲟⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙ̀ⲡⲕⲉ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁⲉⲣ ⲛⲁⲓ.

ⲙⲉ̅ⲉ̅. ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉϥⲁⲙⲉⲗⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ ⲉ̀ⲓ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲡⲁⲓϫⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲓ̅ ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲣⲉϥϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̅ ⲧⲉϥⲁⲙⲉⲗⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲙⲍ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲟⲩϣ̅ⲃ̅ ⲉ̀ⲟⲩⲁ ⲉϥϣⲁⲁⲧ ϩⲓ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲩⲧ̅ⲙ̅ϯ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲁϥⲁⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϥϣⲁⲛⲥⲱ ⲁⲉ ⲉϥⲱⲃ̅ϣ̅ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲣⲉϥϩⲉⲧⲃ̅ ⲥⲟⲛ.

ⲙⲏ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲉⲡ̅ϩ̅ ϩⲉⲛϫⲱⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲉ ⲥⲁϩⲟⲩ ϩⲓ̅ ⲟⲩⲙ̅ⲡⲛⲟⲩϫ ϩⲱⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲥⲟⲣϫ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲙⲑ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲕⲁⲧⲟⲓⲕⲟⲣⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲉ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲛ ⲟⲩⲙ̅ⲛⲓⲧⲟⲥⲓⲕ ⲛ̀ⲕⲉ ϩⲱⲃ ⲛ̀ϯϩⲉ ⲉ̀ⲙⲉϣϣⲉ ⲁⲧⲱ ⲉⲧⲣⲱⲁⲛⲉⲗⲉϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲧⲁⲁϥ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲛ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁⲣⲕⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲣⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲧⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲓⲟⲩⲁⲗ ⲉⲓⲧⲉ ⲟⲩⲣⲉⲗⲗⲏⲛ ⲉⲓⲧⲉ ⲟⲩϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉⲣⲱⲁⲛ ϫⲉ ⲛ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲁⲣⲕⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲱⲁⲛ ϫⲉ ⲛ̀ⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲣⲱⲁⲛⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧϥ̅ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲣⲱⲥ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ.

ⲛⲁ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲁ ⲣⲱⲗⲟⲥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲡⲟⲧⲛⲏⲃ ⲟⲩⲉⲙ ⲁϥ ϩⲁ ⲡⲉⲥⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲟⲩⲟⲩⲣⲓⲟⲛ ⲧⲁⲕⲟϥ ⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲧⲁⲓ ϩⲁⲣ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲉϩⲁϩⲡⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲩⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲃ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ϩⲉ ⲉⲧⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲩⲛⲉⲧⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧ̀ⲕⲧⲣⲓⲁⲕⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲛⲅ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲉ̀ⲧ̀ⲥⲧⲛⲁϩⲱⲧⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲁⲗ ⲛ ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲇ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲓϣⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲁ ⲡ̅ϥ̅ ϩⲁⲣⲧϥ̅ ϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲙⲓϣⲉ ⲛ̀ϥⲙⲟⲩ ϩ̅ⲡ̅ ⲟⲩⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉϥⲙⲛ̅ⲧⲡⲣⲟⲛⲉⲧⲛⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲉ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ϫⲉ ϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ϫⲛⲁϥ ⲛ̅ϥⲉⲛⲕⲟⲧⲏ ⲛ̀ⲙⲙⲁⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩϣⲉⲡ ⲧⲟⲟⲧⲉ̅ ⲉⲧⲉⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲟⲧⲕ ⲉϫⲉⲥⲧⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲉ̀ϫⲓ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥⲟⲓⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩⲉⲥⲱ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧ̅ⲡⲧⲁϥⲑ̅ⲃ̅ⲃ̅ⲓⲟⲥ ⲕⲁⲓ ⲟⲩⲟⲛⲕⲉ ⲧⲉ.

ⲛⲉ̅ⲉ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲓ ⲛ̀ⲉⲛⲧⲉ ⲛ̀ϫⲓⲣⲟⲁⲛⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲡⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲛ̅ϥ̅ ⲛ̀ϣⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲓⲣⲟⲁⲛⲟⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ϣⲱⲙ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲉϥ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲣⲃⲁⲛⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ ⲛ ⲁⲩϫⲓⲣⲟⲁⲛⲟⲓ ⲙⲙⲟⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲣ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ ⲉⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲛⲍ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲣⲟⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲛ ⲟⲩⲣⲉϥϣⲁⲗⲗⲉⲓ ⲧ̅ⲙ̅ⲛⲉⲧⲉⲧⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϩⲙⲉ ⲛ̀ϩⲟⲟⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲩⲧⲟⲟⲧ ⲛ ϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲥⲟⲟⲧ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲓⲙⲛⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲕⲱⲗⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲧ ⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲏ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ ⲕⲉ ⲗⲁⲁⲧ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲓⲥⲧⲉⲧⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲓⲟⲩⲁⲗ ⲛ ⲛ̅ϥⲉⲣϣⲁ ⲛ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲛ ⲛ̅ϥϫⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ϣⲉⲛⲧⲁⲉⲓⲟ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϣⲁ ⲉⲧⲉ ϩⲉⲛⲁϭⲁⲃ ⲡⲉ ⲛ ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲧ ⲛ̀ⲡⲉⲛⲕⲁ ⲛ̀ⲧⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲑ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ϫⲓ ⲛⲉϥ ⲉⲣⲟⲧⲛ ⲉⲛⲉⲣⲡⲉ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲉⲟⲛⲟⲥ ⲛ ⲧ̀ⲥⲧⲛⲁϩⲱⲧⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲁⲗ ⲛ ϩⲛⲃ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲅ̅. ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙ ⲟⲩⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ϣⲱϥ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲩⲙⲛⲓⲟⲛ ⲙ ⲟⲩⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲛ̀ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩ-
ⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϣⲁⲁⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲧⲁϥϣⲟⲃⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ ⲡⲉϥⲕⲱⲃ ⲛ̀ϯⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲟⲡ.

ⲅ̅ⲁ̅. ⲟⲩⲥⲉⲕⲉⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ⲙ ⲟⲩⲥⲉⲕⲉⲟⲥ ⲛ̀ϩⲁⲧ ⲙ ⲟⲩⲉⲓϫⲟⲥ ⲛ̀ⲉⲓⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲁⲩⲧⲃⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ
ϩⲓⲧϥ̅ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲣⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲁ ϫⲉ ⲉⲣ ⲛⲁⲓ
ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁϥ.

ⲅ̅ⲃ̅. ⲉⲩϣⲁⲛ ⲕⲁⲧⲟⲓⲕⲟⲣⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲟⲃ ϩⲓⲧⲛ̀ ϩⲉⲛϩⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ϩⲟⲧ
ⲟⲩⲁⲛⲁⲥⲕⲁⲓⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̀ ϩⲉⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲉϣϣⲁⲛⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϥ̅ⲣⲟⲙⲟⲗⲟⲩⲉⲓ
ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲧⲣⲉⲩⲉⲗⲉϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϩⲱⲣⲓϫⲉ ⲉϫⲱϥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲓⲁ ⲉⲧⲉϥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ
ⲉⲩϣⲁⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ϥ̅ⲧ̅ⲙ̅ⲥⲱⲧ̅ⲙ̅ ⲙⲁⲣⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̀ⲙⲉϩ ⲥⲟⲛ ⲥⲛⲁⲩ ϩⲓⲧⲛ̀ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲉⲁⲩⲧⲛ̀ⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲟⲛ ⲉϥⲧ̅ⲙ̅ⲥⲱⲧ̅ⲙ̅ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̀ⲙⲉⲣϣⲟⲙⲓⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉⲁⲛⲧⲛ̀ⲟⲟⲩ
ⲕⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉϥⲧ̅ⲙ̅ⲥⲱⲧ̅ⲙ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲓϣⲉ ⲁϥⲛⲁⲧⲁϩⲣⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲙⲉ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲧ̀ⲥⲩⲛⲟⲇⲟⲥ
ⲁⲡⲟϕⲁⲛⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ⲙⲉⲧⲉⲣⲁⲛⲁⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲡⲉϥⲉⲣ ϣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲧⲁϥϯ ϩⲓⲧ ϫⲉ ⲁϥⲛⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙ̀ϩⲁⲛ.

ⲅ̅ⲥ̅. ⲛ̀ⲙⲉⲧϫⲓ ⲟⲩϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲙⲏⲧⲣⲉ ⲉ̀ⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩϫⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲙⲉⲧϫⲓ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ
ⲉⲣⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲉⲣⲙⲉ ϩⲓⲧⲛ̀ ⲧ̀ⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙ̀ⲙⲓⲧⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ ϣⲟⲙⲓⲧ.

ⲅ̅ⲁ̅. ϣⲱⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲁⲣⲓϫⲉ ⲙ̀ⲡⲁϩⲓⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲛ̀ ⲡⲉϥϣⲓⲣⲉ ⲛ̀
ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲩⲥⲩⲛⲉⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥ ⲛ̀ ⲡ̀ϫⲓⲣⲟϩⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩϩⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ
ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥϫⲁⲣⲓϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲩⲧⲣⲱⲙⲉ ϣⲱⲉ
ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲩⲧⲉ ϩⲁ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲣⲱⲁⲛ ⲟⲩⲁ ϫⲉ ⲉⲣ ⲛⲁⲓ ⲧⲉϫⲓⲣⲟϩⲟⲛⲓⲁ
ⲙⲉⲛ ⲛ̀ⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁϥ ϩⲓ ⲟⲩⲁⲫⲟⲣⲓⲥⲙⲟⲥ.

ⲅ̅ⲉ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉϥϣⲟⲟⲥⲉ ⲉⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲛ̀ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲧⲉϩⲟⲩⲣⲓⲣⲓⲧ ⲉϣⲟⲟⲥⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲉⲙⲡϣⲁ
ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲁϥ ⲛⲱⲱⲟⲥⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛⲁϣϫⲁⲣⲙⲉϩ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ϫⲱϩ ⲙⲛⲁⲧⲉⲩϯⲩⲭⲏ
ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲟ̀ ⲁⲉ ⲛ̀ⲁⲗ ⲛ ⲃ̅ⲗ̅ⲗ̅ⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲟⲩϫ ⲟⲧⲉⲓ ϫⲉ ⲉϥϫⲁⲣ̅ⲙ̅ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ
ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲙⲙⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲉⲣ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲟⲩⲁ
ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲙ̀ⲡ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉϥϣⲁⲛⲧ̅ⲃ̅ⲃ̅ⲟ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲱⲡⲉ ϥⲉⲙⲡϣⲁ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲣ
ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲅ̅ⲉ̅. ⲡⲉⲓⲧⲁϥⲉⲓ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲟⲩ̅ ⲟⲩⲃⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲣⲉⲟⲡⲓⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲟⲩ̅ ⲛⲉ ⲁⲛⲁⲥⲧⲣⲟⲫⲏ ⲉⲥⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲁϥϫⲓ
ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩϫⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ϣⲱⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩϫⲟⲛⲧϥ̅
ⲟⲩ̅ ⲗⲁⲁⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲁϩ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲉⲓⲙⲓⲧⲉⲓ ⲁⲣⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ϩⲓⲧⲛ̀ ⲟⲩⲣⲟⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲙⲟⲩⲧⲉ.

ⲅ̅ⲍ̅. ⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ϣⲱⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲕⲁⲁϥ ⲉⲣⲁⲓ ⲉϫⲙⲛⲕⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲛϫⲏⲙⲟⲥⲓⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣⲉϥⲥ̅ⲣⲉϥⲉ
ⲉ̀ⲛⲉⲣⲃⲓⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲙⲁⲣⲉϥⲕⲁ ⲧ̀ⲙⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲡ̀ϣⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ
ⲉ̀ⲥⲣⲟ̅ⲙ̅ⲣⲁⲗ̅ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲛⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲩⲉⲣⲉⲥⲁⲣⲓⲉ ⲙ̀ϩⲟⲉⲓⲥ.

ⲅ̅ⲏ̅. ⲛ̀ⲧⲉⲡⲟⲩⲉⲣⲉⲥⲁⲣⲓⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲟ̅ⲙ̅ⲣⲁⲗ̅ ⲣ̅ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϫⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲥⲛⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲙⲉⲧϫⲓⲥⲟⲟⲧⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ
ⲛ̀ⲙⲉⲧⲗⲧⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛⲉⲧϫⲓⲥⲟⲟⲧⲉ ⲡⲉⲓⲣⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϯⲙⲉⲓⲛⲉ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲟⲩϣⲟⲣϣⲉⲣ ⲛ̀ⲣⲉⲛⲛⲓ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲱⲁⲛ
ⲟⲩⲣ̅ⲙ̅ⲣⲁⲗ̅ ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉϥⲉⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ⲛⲧⲁϥ̅ ⲉ̀ⲛⲁⲁⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉϫⲓⲣⲟϩⲟⲛⲓⲁ ⲛⲟⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲟⲛⲓⲥⲙⲟⲥ
ⲡⲉⲧⲉⲡⲱⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲛⲉϫⲓⲥⲟⲟⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉⲁⲁϥ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϫⲟⲟⲩϥ ⲉⲃⲟⲗ
ⲟ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲧⲛⲓ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲣⲉ.

ⲅ̅ⲑ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ ⲡ̀ⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉⲣⲟϥ̅ⲧ̅ ⲉ̀ⲣⲉⲛⲙ̅ⲡⲧⲙⲁⲧⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲁⲁⲩ
ⲙ̀ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ⲛⲁⲙⲁⲣⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ϫⲙⲛⲕⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙ̅ⲡⲧⲟⲧⲛⲓⲃ ⲡⲉⲧⲉϣⲱⲡⲉ
ⲡⲉ ⲉ̀ⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯ ⲡⲓⲁⲓⲣ̅ⲣⲟ ⲙ̀ⲡⲣ̅ⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲟ̅. ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲉϣ ⲡ̅ⲣⲣⲟ ⲛ̀ ⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ⲡ̀ⲓⲁⲕⲱⲛ ⲙⲁⲣⲟϫⲓⲙⲱⲣⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ
ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲟ̅ⲁ̅. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲓϫⲱⲱⲙⲉ ϫⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲓⲧⲛ̅ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̅ ⲧⲓⲣⲧⲛ̅ ⲉⲩⲧⲁⲉⲓⲛⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̅ ⲡⲉ-

ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲉⲛ ϧⲛ̄ ⲧ̀ϫⲁⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛ̀ⲁⲥ ⲛ̀ϯⲟⲩ ⲛ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛⲉ ⲧ̀ⲥⲉⲛⲛⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲁⲉ̀ϩⲟⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲗⲉⲩⲓⲧⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ⲁⲣⲓⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲁⲉⲩⲧⲉⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲟⲛ ⲓⲛⲉⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲩⲓ ⲛ̀ϫⲱ̀ⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ϩⲣⲟⲩⲟ ⲧⲉϥⲧⲟⲉ ⲙ̀ⲙⲏ̅ⲧⲉⲣⲟ ⲧ̀ϣⲟⲣⲡⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧ̀ⲙⲉϩⲉ̅ⲡⲧⲉ ⲉ̀ⲧϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲧ̀ⲙⲉϩϣⲟⲙⲧⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧ̀ⲙⲉϩⲩⲧⲟⲉ ⲉ̀ⲕⲉ ϫⲱⲱⲙⲉ ⲧ̀ⲉⲡⲧⲉ ⲛ̀ⲡⲁⲣⲁⲗⲟⲓⲡⲟⲙⲉⲛⲟⲛ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲏ̅ⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲛ̀ⲗⲟⲩⲟⲉ ⲛ̀ⲉϫⲁⲣⲁⲉ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲉϥⲙⲉϩⲉⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲧϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲓⲟⲩⲁⲉⲟ ⲙ̅ⲡ̅ ϫⲱⲃⲓⲧ ⲉⲧϫⲱⲱⲙⲉ ⲓⲱⲃ ⲛ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲁⲗⲙⲟⲥ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩⲟⲩⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲣⲟⲓⲙⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲟⲙⲱⲛ ⲛⲉⲕⲗⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲛ̀ϫⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲉϫⲱ ⲛ̀ⲙ̀ⲡ̅ⲧ̅ϫⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉϥⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉⲁⲓⲁⲥ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ ⲓⲉⲍⲉⲕⲓⲏⲗ ϫⲁⲛⲓⲏⲗ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ϫⲓ ⲉⲃⲱ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲧ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲟⲙⲱⲛ ⲙ̅ⲡ̅ ⲉⲥⲟⲛⲣ ⲛ̀ϣⲟⲙⲡ̅ⲧ̅ ⲛ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲛⲛⲁⲃⲉⲩⲉ ⲧ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ϣⲛⲣⲉ ⲛ̀ⲉⲓⲣⲁϫ ⲉⲧⲟϣ ⲛ̀ⲉⲃⲱ ⲛⲉ ⲛ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲣⲱⲱⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲧ̀ϫⲁⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛ̀ⲃ̅ⲣ̅ⲣⲉ ⲛⲉ ⲛⲉⲩⲧⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣ̅ⲡ̅ ϫⲟⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲑⲑⲁⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲉⲛⲣⲁϩⲓⲥ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲧ̀ⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲧ̀ϣⲱⲙⲧⲉ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧⲁⲓ̈ⲟⲩⲁⲥ ⲧ̀ⲙⲏ̅ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲧⲁⲡⲟⲕⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲧ̀ⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲧⲁⲓ̈ⲟⲩⲁⲥ ⲧ̀ⲙⲏ̅ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲧⲁⲡⲟⲕⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲧ̀ⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲙⲛⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ⲉⲟϣⲟⲩ ⲟⲩ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁⲣⲡⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲓⲧⲏ̅ ⲱ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲕⲱⲛ ⲛⲧⲱⲧⲛ̅ ϭⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛϭⲱ ⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲣⲏⲧⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲧⲓⲧⲏ̅ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲃⲟⲗ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛⲉⲣ ⲁⲧⲉⲱⲧⲙ̅ ϫⲉ ⲛ̀ⲉⲱⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱⲃⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲓⲩⲧⲏ̅ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲁⲕⲱ ⲛⲓⲧⲏ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲛⲓⲧⲏ̅ ⲉⲣⲏⲩ ϣⲁ ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉⲣⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲧⲏ̅ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̀ⲥⲱⲟ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓⲙⲱⲣⲓⲁ ⲉⲥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛⲧⲉⲧⲛ̅ⲙⲏ̅ⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲙ̅.

ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲙⲁⲁⲁϥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲛⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲛⲡⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲉϥⲛⲁⲉⲣ ⲧⲓⲩⲧⲏ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲁ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ϧⲛ̄ ⲧⲉϥⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ϥⲉⲉⲃⲧⲉ ⲧⲓⲩⲧⲏ̅ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲁⲩⲁϩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ⲡⲱⲱⲙⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲡ̀ ⲛ̀ⲁⲧϫⲃⲓⲧ ⲉⲙⲡ̅ ⲛⲟⲃⲉ ϫⲓ ⲉⲣⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲧⲛ̅ ⲛ̀ϣⲉⲣ ⲧⲓⲩⲧⲏ̅ ⲛⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲱⲛϥ̅ ϣⲁ ⲉⲛⲉϥ ⲟⲓⲧⲏ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲓ ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲉⲣⲉ ⲉⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲡⲣⲉⲛⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲉⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲁⲩⲁⲑⲟⲥ ⲙ̅ⲡ̅ ⲡⲉⲛⲡⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲟⲩⲉⲓⲟⲛ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϥ ⲛ̀ⲉⲛⲉϥ ϩⲁⲙⲛⲓ.

ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲕⲁⲕⲱⲛ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲙⲛⲉ — ⲕⲁⲓⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲟ̅ⲁ̅.

DIE SAITISCHEN MONUMENTE DES VATIKANS.

von

Dr. Alfred Wiedemann.

Das ägyptische Museum des Vatikans nimmt unter den Sammlungen ägyptischer Alterthümer in Italien eine eigenartige Stellung ein. Zwar nicht durch die Zahl oder den hervorragenden Werth der Monumente — hierin wird dasselbe durch die Sammlungen in Turin, Florenz und Bologna weit übertroffen — aber dadurch, dass zwei Classen von Denkmälern hier in ganz besonderer Weise vertreten sind und dass für die Beurtheilung dieser beiden Classen das vatikanische Museum grundlegend sein muss. Einmal sind dies die zahlreichen Nachbildungen ägyptischer Monumente aus der Zeit der römischen Kaiser, besonders aus der Hadrians, welche zumeist in der Villa dieses Herrschers zu Tivoli gefunden, uns zeigen, in wie merkwürdiger Weise die Römer die ägyptische Kunst aufgefasst und missverstanden haben. Dann aber finden wir neben diesen kunsthistorisch wichtigen Ueberresten der jüngsten Epoche der ägyptischen Kunst eine andere Periode derselben in vortrefflicher Weise

vertreten, nämlich die sogenannte saitische Periode vom Anfange der 26ten bis zum Ausgange der 31ten Dynastie. Für die Kenntniss gerade dieser Zeit, welche durch ihre archaisirenden Bestrebungen in Kunst, Schrift, Sprache und politischen Einrichtungen eine so merkwürdige Rolle in der gesammten ägyptischen Geschichte spielt, bietet das vatikanische Museum ein reiches und werthvolles Material dar. Unter diesen Umständen habe ich es für nützlich gehalten, bei einem längeren Aufenthalte im October 1877 in Rom diese Denkmäler und ihre Inschriften möglichst vollständig zu copiren und in Papier abzudrücken. Die wichtigeren dieser Texte, welche für die Sprache und das Titelwesen der Epoche von Bedeutung zu sein scheinen, möchte ich hier weitern Kreisen zugänglich machen, insoweit dieselben nicht, wie z. B. die berühmte naophore Statue des Ḥor-ut'a-suten-net, durch anderweitige Publicationen bereits Gemeingut der Wissenschaft geworden sind. Wir betrachten dabei am Besten die Monumente nach Classen geordnet und fügen den Texten nur wenige erläuternde Bemerkungen bei.

A. Sarkophage.

1. Untertheil eines sehr schön gearbeiteten Steinsarkophages. Die Inschrift in zwei Vertikalkolumnen von trefflich eingeschnittenen Hieroglyphen befindet sich auf der Unterseite desselben (vgl. Piehl im *Rec. de trav. rel.*, II, p. 30).

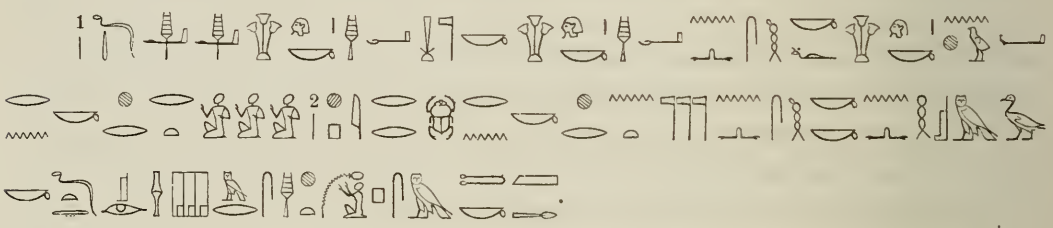

«Es spricht Ḥāḥā hinter Dir: Es steht Dein göttlicher Bruder hinter Dir, er steht. Nicht vernichtet er Deinen Schutz. Beschützt ist Dein Name unter den Menschen, es gelangt Dein Name unter die Götter. Nicht wirst Du vernichtet, nicht wirst Du geschädigt, ewiglich, Osiris, Vorsteher der Tempel, Vorsteher der Priester der Sechet, Psammetich, Seliger.»

Die Gottheit Ḥāḥā, welche hier auftritt, scheint sonst im ägyptischen Pantheon keine grössere Rolle gespielt zu haben. Es ist bekannt, dass das einfache im Allgemeinen den Schutzgott eines Ortes in der Gestalt einer Schlange bezeichnet (Brugsch, *Wörterb.*, p. 929) und speciell zur Benennung der heiligen Schlange von Denderah diente (*Rev. Arch.*, N. S., XIV, p. 303). Von demselben Stamme wird der Name der Göttin gebildet, welche im Süden das Himmelsfirmament stützte (Mariette, *Denderah* II, pl. 55 a) und genau ebenso heisst auch die sechste Tagesstunde. Endlich bezeichnete man mit beiden Namensformen verschiedene Gottheiten, wie Osiris und dessen Form Neferhetep, Chnum und auch den König selbst (v. Bergmann, *Sarkophag des Panehemisis*, p. 6). Die reduplicirte Form scheint sich sonst kaum zu finden und lässt sich daher nur in hypothetischer Weise erklären. Vermuthlich dient sie, da das folgende Verbalsuffix *-f* zeigt, dass unter ihr ein Gott verstanden werden muss, als ein Beiname des Osiris, welcher den Titel «göttlicher Bruder» des Todten als dessen Leidensgefährte führen würde. Eben dieses masculine Suffix verbietet es, an einen Beinamen der Nephthys, welche sonst meist den Titel trägt, zu denken.

Beachtenswerth ist die archaisirende Inversion des Göttinennamens in dem Titel des Verstorbenen mer-Seχet-âb, während die etwa der gleichen Zeit entstammende Stele C. 112 im Louvre bei Gelegenheit des Titels des Verstorbenen die Worte in der logisch richtigen Folge mer-âb-Seχet aufführt. Dass in derartigen Titeln das *âb* nicht im Plural zu stehen braucht, beweisen mehrfache ähnliche Ausdrücke, wie bei Lieblein, *Dict. des noms,* Nr. 986, 1250; bei Lieblein, Nr. 40, 109, 121, 1028; *Aeg. Zeitschr.* XIII, p. 68, u. s. f.

2. Untertheil eines Granitsarkophages mit einer Zeile in prachtvoll eingeschnittenen Hieroglyphen. Der Text beginnt am Kopfende des Sarges und kehrt ohne Unterbrechung dorthin zurück:

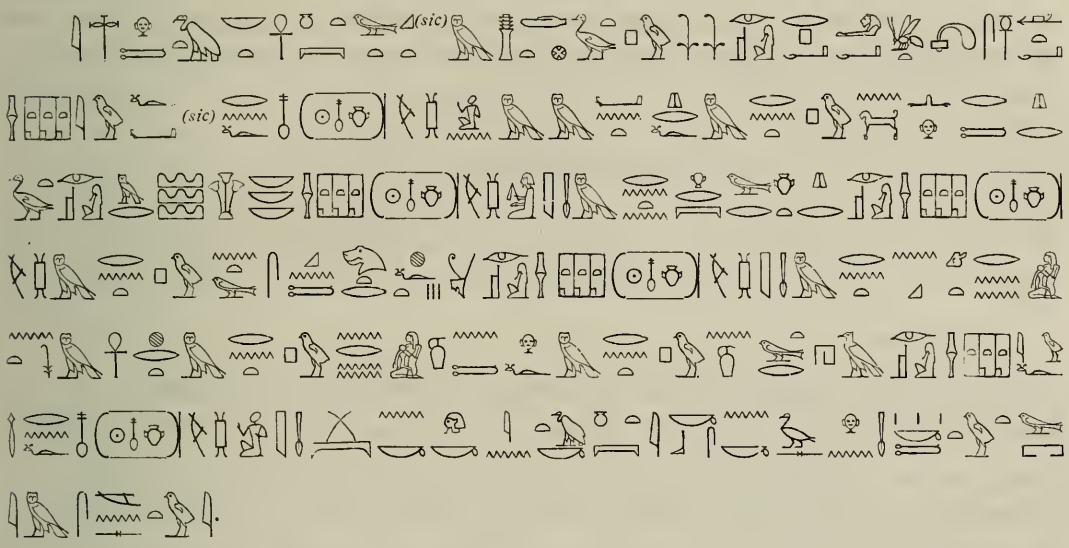

«Preis sei Dir Mutter, Herrin des Lebens, Nut, Du Grosse, welche weilt in Mendes. Dein Sohn ist das Ebenbild des Osiris, der Erbfürst, der Siegelbewahrer, der einzige Freund, der Tempelvorsteher Âuf-âa, mit Beinamen Ra-nefer-âb-mer-Neit. Du streckst Dich aus, ihn festhaltend in Deinem Namen «Ruherin, ohne etwas über ihr», festhaltend Deinen Sohn, den Vorsteher aller Nordländer N. in Deinem Namen als «Grosse Oberin des Herzens» festhaltend den Osiris N. in Deinem Namen als «Herrin der Tapferkeit» um abzuwehren die Feinde des Osiris N. in Deinem Namen als «Diejenige, welche sich befindet im Nährgemach des Königs (d. h. Osiris) mit Lebensnahrung»; in Deinem Namen als «Nährerin, welche bildete sein (des Osiris) Haupt»; in Deinem Namen als «Grosse Bildnerin». — Heil sei Osiris, dem Tempelvorsteher Âufâa, mit Beinamen Ra-nefer-âb. — Es wird umhüllt Dein (des Todten) Haupt von deiner Mutter Nut, sie beugt sich zu Dir, ihrem Sohne, wegen Deiner Worte . . . .»

Aehnliche Anrufungen der Nut unter ihren verschiedenen mystischen Namen finden sich sehr häufig auf Sarkophagen der saitischen Periode. Eines der besten Beispiele bietet ein Sarkophag in Bulaq (vgl. v. Bergmann, *Sarkophag des Panehemisis,* Untertheil, p. 12 ff.) dar.

Unter den Titeln des Verstorbenen ist der eines mer set-u Ḥa-neb-u bemerkenswerth, da sein Auftreten an dieser Stelle einen Beweis mehr gegen die Identification der Ḥa-neb-u und der Jonier in älteren Inschriften darbietet.

3. Zweiter, ganz ähnlicher Sarkophag mit auffallend tief eingeschnittenen Hieroglyphen, welche genau denselben Text, wie der soeben besprochene Sarg enthalten. Die Varianten, welche dieser Text ergiebt, sind die folgenden : Statt steht ; statt steht ; statt beidemal nur ; statt nur ; endlich am Ende des Textes statt nur .

Der Verstorbene, dem dieser Sarg angehörte, hiess «Der Tempelvorsteher, der erste Festordner, der Allererste in der königlichen Gunst, der Priester der beiden Gottheiten (doch wohl Horus und Uat') Necht-Ḥor-ḥeb, mit Beinamen Necht-Ḥor-mench-âb».

Unter den Titeln ist auf den ersten Blick der eines u. s. f. auffallend, doch erklärt sich derselbe aus einer noch zu besprechenden Statue desselben Mannes, die uns zeigt, dass das hier nur aus graphischen Gründen über der ganzen Gruppe steht und nur als Complement zu *nefer* zu betrachten ist. Der ganze Ausdruck ist superlativisch zu fassen. Aehnliche Titulaturen als «eines Ersten in der königlichen Gunst» finden sich auch sonst (z. B. LIEBLEIN, *Dict.* Nr. 267) und besonders bei zahlreichen weiblichen Titeln aus dem alten Reich (z. B. LIEBLEIN, Nr. 77, 838, 1170 u. s. f.). — Dass das Bild des Schakals zur Bezeichnung eines Priesters, der im Sanctuarium zu functioniren hatte, diente, wiesen zuerst CHABAS (*Mél. égypt.*, IIIe sér., II, p. 107) und E. DE ROUGÉ (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, 25. 2, p. 302) nach.

B. STATUEN.

1. Torso einer sehr schön gearbeiteten stehenden Statue, auf deren Gürtel wir den Namen des Königs lesen, während sich auf dem Rücken die Titulatur desselben Herrschers findet : «Der Sonnenhorus, der die Wahrheit ergriff, der Herr beider Diademe, der Ordner Aegyptens, der Goldhorus, der lieben liess die Götter, der König von Ober- und Unter-Aegypten Nectanebus II».

Wir haben in dem Torso demnach den Rest einer Statue dieses letzten selbstständigen Herrschers des Nilthales zu sehen. — Zwei weitere, von dem gleichen Herrscher geweihte Monumente befinden sich gleichfalls im Vatikan. Es sind dies zwei liegende Löwen, welche einst die Diocletianisthermen schmückten und deren Inschriften bereits von KIRCHER (*Œdipus*, III, p. 463—4), freilich nicht besonders genau, publicirt worden sind. Dieselben sind auf beiden fast identisch, sie beginnen mit ☥ und laufen dann nach rechts und links um die Basis:

a. (auf 2. ausserdem) (auf 2. auch) (auf 2. auch)

b. (von an fehlt dies Alles auf 2.) (von an auf 2. fehlend) (von an auf 2. fehlend) (fehlt auf 2.)

Diese Löwen waren der Inschrift zufolge dem Toth von Reḥu geweiht. Dieses Reḥu ist wohl identisch mit der Stadt , welche z. B. auf der Pianchi-Stele

(l. 18, 115) erscheint und den Hauptort des 14. unterägyptischen Nomos bildete. Ap-rehehu «der Scheider der Zwillinge» Horus und Set war ja einer der gewöhnlichsten Titel des Gottes Thoth (vgl. z. B. Naville, *Textes rel. au mythe d'Horus,* pl. 8; Brugsch, *Gefl. Sonnenscheibe,* p. 10; *Todtenb.,* Cap. 17, l. 25—6; *Pap. Ebers,* pl. 1, l. 12 ff; Plutarch, *De Is. et Osir.,* Cap. 19 u. s. f.) und die Identification des Titels mit dem Gotte ging so weit, dass in dem Papyrus des Amen-neb in London geradezu als Variante für den Gott , welcher nichts anderes ist, als die lunare Form des Thoth, das Wort eintritt (*Todtenb.,* Cap. 124, l. 8. — *Aeg. Zeitschr.,* 1871., S. 51).

2. Knieende Statue, die in der Hand einen auf der Vorderseite ganz von Darstellungen und Inschriften bedeckten Naos hält. Weitere Inschriften finden sich auf der Basis und auf der Rückseite.

Die Darstellungen vorn zeigen ein Thor, neben dem sich rechts und links das Ideogramm für Gott über dem Zeichen des Saitischen Nomos erhebt, darunter steht in vier Vertikalzeilen :

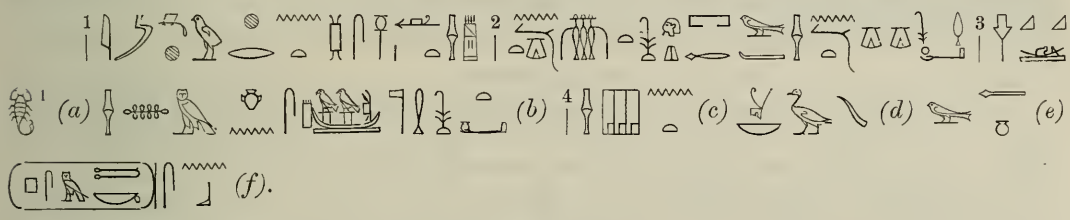

a) Auf einer Stele aus Saqqarah in Bulaq (*Et. ég.,* IX, 40) erscheint ein

b) Das Zeichen ist jedenfalls das Ideogramm für *henk* «feierliche Opfer darbringen».

c) Die Gruppe ist hier Relativum und nicht etwa die phonetische Aussprache des Ideogramms für Unter-Aegypten und dessen König. Dies geht hervor aus den Inschriften von Statuen aus derselben Periode in Florenz (Nr. 1184; *Aeg. Zeitschr.* 1879, S. 147) und Neapel, deren Besitzer den Titel führten. Den gleichen Titel, wie unser Psemtek-seneb trugen auch die Inhaber der Statue 2272 zu Berlin und einer Statue im Louvre.

d) Nach de Rougé, *Mém. de l'Ac. des Inscr.,* 25, 2, p. 311, findet sich in Titeln als Abkürzung für . Das vorhergehende Zeichen ist sicher *(sa),* nicht etwa *(ur).*

e) Ein Oberarzt und königlicher Schreiber Auī wird durch die Canopen Nr. 2227—30 in Florenz genannt; ein weiterer war der Besitzer des grossen Naophorus im Vatikan Ut'a-Ḥor-suten-net.

f) Eine Canope desselben Mannes bewahrt das Museum zu Florenz Nr. 2226. Ein weiterer Psemtek-seneb, der Sohn des Ānch-uaḥ-ab-ra, weihte eine Statuette des Gottes Panefer-neḥem, welche sich im Serapeum gefunden hat und sich jetzt in Bulaq befindet (Nr. 138; Mariette, *Not.,* p. 113).

Die Inschrift der Basis giebt nur die Titel des Todten : .

Länger ist der Text auf der Rückseite, welcher in einer Vertikalzeile geschrieben worden

1) Auf dem Original erscheint dieses Zeichen in etwas abgekürzter Gestalt.

ist : 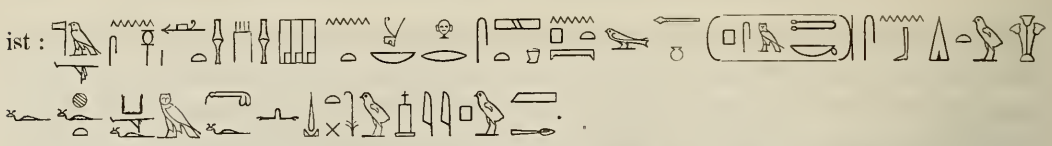

Diese Inschrift bietet uns ein Beispiel einer sich häufig auf Statuen der saitischen Periode findenden religiösen Formel dar, welche neuerdings von PIEHL (*Aeg. Zeitschr.* 1879, S. 146 ff; 1880, S. 64 ff.) und NAVILLE (*Aeg. Zeitschr.* 1880, S. 24 ff.) behandelt worden ist. Das erste Wort derselben, welches ausser auf unserem Exemplare stets geschrieben wird, bezeichnet, wie NAVILLE überzeugend nachgewiesen hat, nichts weiter als «die Statue, das Ebenbild». Die übrige Formel wird leicht verständlich, wenn wir einige Paralleltexte neben unserer Statue *(b)* zu Rathe ziehen. Wir wählen dazu zwei Texte aus dem Vatikan *(a, c)*, die bei Saqqarah gefundene Statuette des Ra-uaḥ-âb-men, publ. MARIETTE, *Mon. div.*, pl. 77 h *(d)*, eine knieende Statue in Neapel *(e.* — Früher in Rom im Palazzo Farnese, schlecht publicirt von KIRCHER, *Oedipus*, III, p. 496), eine stehende Statue in Florenz *(f.* — PIEHL, *Aeg. Zeitschr.* 1879, p. 147), eine sitzende Statue in Paris *(g)*, zwei Statuen, die KIRCHER, *Interpretatio Obelisci*, p. 126, und 140—1 publicirt hat *(h, i)*, und ein Granitfragment in Miramar *(k.* — REINISCH, *Aeg. Denkm.*, pl. 4 d; v. BERGMANN, *Hierogl. Inschr.*).

Der Grundtext, der sich aus diesen Exemplaren ergiebt, lautet : 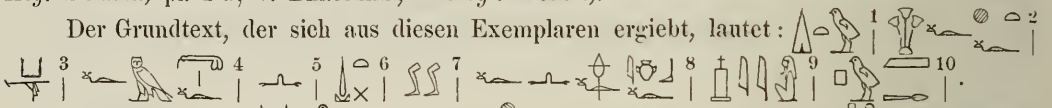

Varianten : 1. *e* : . — 2. *c, d* : . — 3. *a, i, k* : . — 4. *e* : , *d* fehlerhaft : . — 5. *e* : . — 6. *a* : ; *h* : . — 7. *g* : . — 8. ; bei *b* und *c* steht statt bis nur ; bei *f, i* und *k* fehlt die Stelle von an, bei *g* von an bis . — 9. *e* : ; *a* fehlerhaft : . — 10. *i* : .

Der Sinn der Formel erklärt sich leicht bei einer Vergleichung derselben mit dem Inhalte des Cap. 89 des *Todtenbuches*, welches von der Vereinigung der Seele mit dem Körper in der Unterwelt handelt. Der Gott erscheint gleichfalls in diesem Capitel und wird hier angerufen als «Âni (als Variante giebt der Berliner Pap. 1478 , der Leidner Sarkophag L. 9 :), der Läufer in seiner Halle». Aus dem Pap. Louvre 3079 (col. 110, l. 6. — PIERRET, *Et. ég.*, p. 20—41) erfahren wir, dass ein Beiname des Osiris war und dasselbe geht aus den Texten von Edfu und Denderah hervor (vgl. die zahlreichen von BRUGSCH und DÜMICHEN in der *Aeg. Zeitschr.* 1871 aufgeführten Stellen und vor Allem DÜMICHEN, *Geogr. Inschr.*, I. pl. 96. — Dass Ân speciell dann ein Beiname des Osiris ist, wenn dieser als lunarer Gott aufgefasst wird, hob NAVILLE, *La litanie du Soleil*, p. 60, hervor). Dieser Zusatz des Namens Âni zeigt, dass wir den ganzen Segenswunsch auf den Todten selbst zu beziehen haben, welcher als Osiris bezeichnet wurde. Diesem soll Erneuerung, d. h. neues Leben und neue Bewegungsfähigkeit gegeben werden, wenn seine göttliche Person vor ihm erscheint, wie dies z. B. durch die Vignette zum Cap. 89 des *Todtenbuches* veranschaulicht wird. Dann sollen seine Beine nicht mehr festgehalten werden (ganz ähnlich wünscht der Todte auf der Berliner Stele 7278 : «Gebt mir (oh Götter), dass ich fortbewege meine Beine ewiglich»), seine Mumienbinden sollen abfallen, er soll aus- und eingehen, wo und wie es ihm beliebt, an keinem Orte soll sein Herz abgewehrt werden. Wörtlich wäre demnach die Formel wiederzugeben : «Es wird ihm (dem Todten) gegeben seine Erneuerung,

wenn seine göttliche Persönlichkeit vor ihm ist, nicht sollen festgehalten werden seine Beine, nicht soll abgewehrt werden sein Herz, das des Âni nämlich, des Seligen».

3. Einen Paralleltext zu der soeben besprochenen Formel bietet eine weitere, oben abgebrochene, grosse und schön gearbeitete Statue desselben Museums dar. Auf der Rückseite findet sich in schönen Hieroglyphen die Inschrift in einer Vertikalzeile :

4. Basis einer Statue, um welche eine einzeilige Inschrift herumläuft. Dieselbe beginnt vorn mit und läuft dann nach rechts und links. Nach rechts liest man :

Nach links lautet der Text :

Der Text ist interessant durch die Aufzählung der zahlreichen Priesterthümer, welche der Verstorbene Pe-sa-t-aḥ mit dem Beinamen Nefer-Ḥor-ut'a bekleidete.

5. Grössere, stehende Statue, welche sich an einen Obelisken anlehnt, mit langer Inschrift in drei Vertikalzeilen auf der Rückseite des Obelisken.

Ueber der Inschrift befindet sich das Bild eines stehenden Mannes, vor dem noch die Zeichen . . . . erkennbar sind. Ebenso sehen wir rechts oben und links oben je einen stehenden Mann. Die gleiche Figur erscheint auf dem Halsbande vor dem Gotte Ptah, welcher seinerseits auf dem Zeichen steht. Endlich steht links unten eine männliche Gestalt

mit dem Zeichen ☥ in der Linken, welche die rechte Hand, als wenn sie sprechen wollte, erhebt. Vor ihr ist eine Tafel angebracht mit den Worten

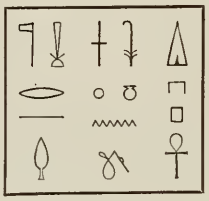

Diese Statue gehört offenbar mit dem oben besprochenen Postamente zusammen. Auch in ihren Texten bieten die Titel und die orthographischen Varianten besonderes Interesse, freilich auch besonders grosse Schwierigkeiten für die richtige Erklärung dar.

6. Knieende Statue, welche in den Händen einen Naos mit dem Bilde des Osiris hält. Die Inschriften befinden sich auf den Vorderwänden des Naos, wobei sie nach rechts und links auseinander laufen, an seinem Postamente und auf der Hinterseite der Statue. Eingravirt sind sie in sauber und klar ausgeführten Hieroglyphen.

Naos vorn, rechts : 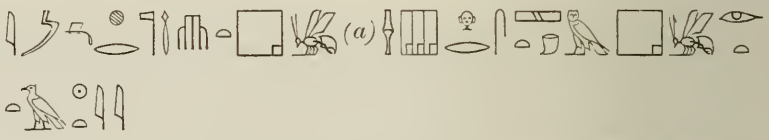

links : 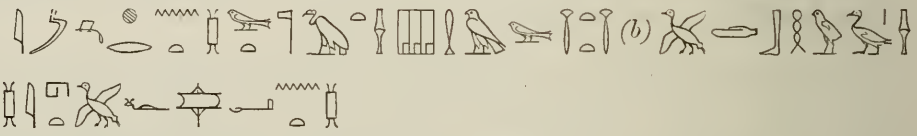

darunter :

Rückseite mit zwei Vertikalzeilen. Das oberste Stück des Pfostens war abgebrochen und ist später ergänzt und mit ganz sinnlosen Zeichen beschrieben worden. Der echte Theil des Textes lautet :

a) Nach den Untersuchungen von BRUGSCH (*Geog. Inschr.* I, p. 248) lag der Ort Ḥāsechet acht Meilen nordöstlich von Saïs und ward in ihm eine Form des Osiris verehrt. Auch unter dem kurz darauf genannten «grossen Gotte in Saïs» haben wir Osiris zu verstehen, welcher unter seinen zahlreichen Titeln auch den «der da ist in Saïs» führt. In der grossen Osirisliste des *Todtenbuches* (Cap. 142, l. 3—4) erscheint er als Gott der Stadt und in den Lamentationen der Isis und Nephthys wird er unter dem Namen Ȧn angerufen, nach Saïs zu kommen, denn Saïs sei sein Name. Für die Verehrung des Gottes speciell in Unter-Aegypten ist vor Allem zu vergleichen Strabo XVII, p. 803.

b) Die Gruppe dient zur Bezeichnung der beiden Gottheiten, welche in der unterägyptischen Stadt Buto verehrt wurden, in der Stadt, deren Tempelquartiere bekanntlich den Namen Pe und Ṭep führten. Die hier verehrten Götter nennt am klarsten ein Papyrus im Louvre (Nr. 3148, p. 8; publ. Pierret, *Et. ég.*, p. 42—79), welcher schreibt «Horus in Pe, Uat'it in Tep.». Beide treffen wir wieder auf der Diadochenstele aus der Zeit Ptolemäus I. (l. 16; cf. Brugsch, *Aeg. Zeitschr.*, 1871, p. 1 ff.), dann erscheinen sie nebeneinander in der auch sonst interessanten Stelle des *Todtenbuches* (Cap. 66, l. 1) : «Ich bin empfangen von Sechet, ich bin geboren von Neit, ich bin Horus, der hervorgegangen ist von Ar-t-ḥer, ich bin Uat', ich bin hervorgegangen als Sperber, u. s. w.». Aehnliche Stellen liessen sich in grosser Zahl aufführen. Allein die ägyptischen Quellen ergeben doch nur sehr wenig für die eigentliche Natur der Göttin Buto, welche sich ganz im Gegensatze zu ihrem Genossen Horus verhältnissmässig selten auf den Monumenten genannt findet. Nur das Eine ersehen wir, dass man sie zuweilen einfach als Göttin des Nordens im Gegensatze zu Necheb, der Göttin des Südens (vgl. Wiedemann, *Gesch. Aeg.*, S. 191) auffasste. Weit häufiger erscheint Buto bei den klassischen Autoren. Diese nennen uns (Epiphanius, *Expositio fidei catholicae*, p. 1092) den dritten Gott in der Triade von Buto, den Harpokrates, welcher freilich eine sehr untergeordnete Rolle gespielt zu haben scheint, da ihn Herodot, der sonst gerade für Buto in seinen Angaben sehr ausführlich ist, mit Stillschweigen übergeht. Wir hören, dass sich hier ein berühmtes Orakel befand, zu dessen Befragung die Leute von weit und breit herbeiströmten (Herod. II. 83; III. 64, 133, 152; Aelian, *Var. Hist.* II. 41; Strabo XVII, p. 551; Stephanus *Byz.* s. v. Βοῦτος); dass ferner der Tempel des Apollo (Horus) auf einer Insel in einem tiefen und grossen See stand und mit der Insel, deren Name Chemmis gewesen sei (Herod. II. 156; Mela, *De situ orbis*, I. 9; Stephanus s. v. Χέμμις), umherschwamm. Plutarch (*De Is. et Osir.*, Cap. 66) rechnete den Ort neben dem Nil und Memphis zu den grössten Heiligthümern Aegyptens. Nach den Klassikern wurde Buto so hoch verehrt, weil sie, während Typhon nach dem Horuskinde suchte, dieses verbarg und ernährte (Herod. II. 156; cf. Epiphanius l. l.; Plutarch, *De Is. et Os.*, Cap. 18). Diese Sage war wohl der Hauptgrund, aus dem man die Buto mit der Latona verglich; dazu kam, dass man sich die Insel Chemmis schwimmend dachte, ähnlich wie Delos, ehe dort Latona den Apollo und Diana gebar; endlich bezeichnete nach einer Reihe antiker Mythographen (Plutarch, *De festo Daed.* bei Euseb, *Praep. ev.* III, cap. 1; Eustathius ad *Iliad.* A, p. 22; Schol. zu Hesiod, *Theogon ed Trinc.*, p. 141 a) Leto die Nacht, während bei den Aegyptern «die grosse Buto» der Name einer Nachtgöttin war (Champ., *Mon.*, pl. 101). Sachlich haben freilich beide Gottheiten nichts mit einander zu thun. — Endlich berichtet Antonius Liberalis (fab. 28), Buto habe sich auf der Flucht vor Typhon in eine Maus verwandelt. Hierzu ist zu vergleichen die Notiz des Herodot, dass man die Mäuse in Buto begrub, die Angabe des Strabo, dass die Maus in dem, in der Nähe von Buto gelegenen Athribis heilig gehalten wurde, und endlich die Thatsache, dass sich in Theben einbalsamirte Mäuse gefunden haben, also dieses Thier jedenfalls eines der heiligen war.

Einen ähnlichen Titel, wie Patebḥu, nämlich den eines trug der Inhaber von zwei Canopen in Berlin, der des Sarges M 13 in Leyden, des Steinfragmentes Nr. 2282 in Berlin, Ra-uaḥ-âb, dessen Statue wir im Louvre finden und endlich der bekannte Baken-ren-f.

7. Knieende anbetende Statue mit einem Naos mit dem Bilde des Osiris. Die Inschriften finden sich auf der Basis, in einer nach rechts und links auseinander laufenden Zeile um dieselbe und in zwei durch keinen Theilstrich getrennten Vertikalzeilen, welche gegen die Mitte des Textes hin in eine Zeile übergehen, auf der Rückseite der Statue.

Basis oben :

Basis-Unterschrift nach links :

Nach rechts :

Rückenpfosten : . . . . . .

Diesen Texten zufolge haben wir in dieser Statue ein Bild desselben Neχt-Ḥor-ḥeb vor uns, dem der an dritter Stelle besprochene Sarkophag angehörte.

8. Hockende Statue, wahrscheinlich aus der saitischen Periode. Die ziemlich nachlässig eingegrabene Inschrift befindet sich in drei Vertikalzeilen vorn auf dem Gewande :

(sic) (sic)

Interessant ist auf dieser Statue das Amt des Âāa als eines Vorstehers der Pferde. Ein ähnlicher Titel erscheint bereits zur Zeit der 18. Dynastie unter den Bezeichnungen des Âi, eines der höchsten Beamten unter den häretischen Königen. Später führen denselben zwei Söhne Ramses II. (Champ., *Mon.*, III, pl. 215) und auch sonst (z. B. Stele Berlin, Nr. 7271, 7290) finden wir ihn gerade bei den vornehmsten Würdeträgern. Die hohe Stellung eines solchen Gestütvorstehers erklärt sich aus dem hohen Ansehen, in welchem nach inschriftlichen Zeugnissen (z. B. Pianchi-Stele, l. 58 ff.) das Pferd bei den Aegyptern stand, und daraus, dass dasselbe einen Hauptausfuhrartikel des Landes nach Asien hin bildete (I Kön. 10, 28; II Chron. 1, 16; vgl. Wiedemann, *Handbuch der äg. Geschichte*, S. 16 f.), die Erhaltung guter Gestüte und eine sorgsame Beaufsichtigung derselben demnach eine Lebensfrage für diesen Zweig des ägyptischen Exporthandels bilden musste.

Bonn, den 20. November 1884.

Dr. Alfred Wiedemann.

L'ÉBÈNE CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS

PAR

VICTOR LORET.

« La meilleure espèce d'ébène est celle d'Ethiopie. Noire, sans veines, comparable par » son poli à de la corne travaillée, présentant une cassure nette, elle est âcre au goût et un » peu astringente. Placée sur des charbons ardents, elle exhale, sans aucune fumée, une odeur » agréable[1]. Lorsque, fraîche, on l'approche du feu, elle s'enflamme à cause des matières » grasses qu'elle renferme. Frottée sur une pierre à aiguiser, elle devient jaunâtre.

» Il y a aussi l'ébène de l'Inde. Elle offre des veines blanches et jaunes, et de nom- » breuses taches de même couleur. La meilleure espèce est sans contredit celle d'Ethiopie.

» On vend souvent, pour de l'ébène, des bois de sycomore ou d'acacia, qui y ressemblent » beaucoup, mais qu'on reconnaît facilement à ce qu'ils sont plus mous, qu'ils se brisent en » petits éclats d'une couleur purpurine, qu'ils n'ont rien d'âcre au goût, et ne répandent aucune » odeur lorsqu'on les approche du feu. »

Telle est la description que Dioscoride nous a laissée des bois d'ébène connus des anciens[2]. Pline fait également mention de l'ébène éthiopienne et de l'ébène indienne[3], mais sans qu'on puisse tirer de son texte des renseignements nouveaux à ajouter à ceux que fournit Dioscoride. Théophraste, sans distinguer les deux espèces, compare d'une manière générale l'aspect extérieur de l'ébène à celui du buis[4]. Enfin Virgile paraît ne connaître que l'espèce indienne quand il écrit :

Sola India nigrum fert ebenum[5].

Les anciens divisaient donc l'ébénier en deux espèces, l'ébénier éthiopien et l'ébénier indien. Je ne parle que pour mémoire d'une troisième espèce d'ébénier mentionnée par les auteurs classiques, l'ébénier cytise, petit arbrisseau de la famille des Légumineuses qui ne présente aucun rapport avec les deux premiers, et qu'on a identifié avec l'*Ebenus cretica* L. Les Égyptiens n'ayant connu que l'ébène éthiopienne, c'est la seule dont je m'occuperai ici.

On lit dans Ezéchiel[6], parlant de l'état de prospérité de Tyr : « Les enfants de Dédan » (דְּדָן) ont négocié avec toi, et, de leurs îles nombreuses, ils t'ont apporté des défenses d'ivoire » et des poutres d'ébène (הָבְנִים) en échange de tes richesses. » On doit placer Dédan, d'après plusieurs autres passages de la Bible, à l'extrémité sud de l'Arabie. Nous verrons plus loin que, d'une part, les Égyptiens eux aussi tiraient exceptionnellement de l'ébène des ports de l'Arabie et de l'Afrique orientale, et que, d'autre part, Thouthmès III rapporta de ses cam-

1) Comparer ce passage de Pline : « Accendi Fabianus negat; uritur tamen odore jucundo. » *Hist. nat.*, XII, 9.

2) *De mat. med.*, I, 129.

3) *Hist. nat.*, XII, 8—9.

4) *Hist. plant.*, IX, 20.

5) *Georg.*, II, 116—117. Il faut pourtant remarquer que les anciens désignent par *India* aussi bien les pays de l'Asie orientale que les régions du centre de l'Afrique.

6) XXVII, 15.

pagnes en Syrie et en Phénicie de l'ivoire et de l'ébène, qui y avaient été importés par la mer Rouge.

L'ébène africaine est spécialement mentionnée dans les passages suivants d'Hérodote, de Strabon et de Pline. « Les Ethiopiens portent tous les trois ans au roi de Perse deux » fortes mesures d'or, deux cents poutres d'ébène, et vingt grandes dents d'éléphant[1]. — » Les arbres et les arbrisseaux qu'on rencontre le plus dans l'île de Méroé sont le palmier, le » perséa, l'ébénier et le cératia[2]. — La carte d'Ethiopie qui fut mise dernièrement sous les » yeux de Néron a appris que l'ébénier est rare depuis Syène, limite de l'empire, jusqu'à » Méroé, dans un espace de 896.000 pas, et qu'il n'y existe aucun autre arbre que les arbres » du genre des palmiers[3]. »

Encore aujourd'hui la meilleure ébène provient des ports de l'Afrique orientale, principalement de la Mozambique et de l'île Bourbon[4], et Rumphius[5] a pu constater que l'espèce produite par ces régions répond en tout point à la description de Dioscoride. Les peuples d'Afrique, avant de livrer l'ébène au commerce, la font, paraît-il, séjourner sous terre pendant quelques mois afin de lui procurer par l'humidité un bois plus compact et plus sombre. C'est cette coutume, déjà en usage dans l'antiquité, qui a fait écrire à Pausanias[6] les singulières lignes suivantes : « J'ai entendu dire par un Cypriote de mes amis, très instruit sur les diverses » plantes et sur leurs propriétés médicinales que l'ébène n'a ni feuilles ni fruits, qu'elle croît » sous terre et ne voit jamais le soleil. Les Ethiopiens la retirent de dessous le sol, et il y » en a parmi eux qui ont la spécialité de découvrir les endroits où se trouve ce bois. » L'ébénier porte, dans la classification moderne, la dénomination de *Ebenoxylon verum* Lour.[7]

Le nom hiéroglyphique de l'ébénier et de l'ébène est déjà connu depuis longtemps; je l'ai indiqué dans un article paru il y a plusieurs années[8]. Les signes qui le constituent, , se lisent *habīn* (en démotique), et le mot est déterminé par ou , selon qu'il s'agit de l'arbre ou de son bois. *Habīn* est transcrit exactement en hébreu par הָבִן, qui n'est employé qu'au pluriel הָבְנִים. Je ne sais si le mot égyptien s'est conservé en copte; en tout cas, le nom copte de l'ébène ne s'est pas encore retrouvé. Le seul passage de la Bible dans lequel il soit fait mention de cet arbre[9] a été traduit par à-peu-près dans la version copte, et הָבְנִים n'y a pas d'équivalent. Quant au genre de , la forme même du mot me fait supposer qu'il est masculin, mais je n'ai pas encore rencontré le groupe accompagné d'un article ou d'un pronom qui puisse en prouver le genre.

Bien que soit un radical purement égyptien, je crois que n'est que la transcription hiéroglyphique du nom vernaculaire de l'ébénier, et l'emprunt est même très

1) Hérod., *Hist.*, III, 97.
2) Strabon, *Géogr.*, XVII, 2, 2.
3) Pline, *Hist. nat.*, XII, 8.
4) Aublet, *Hist. des plantes de la Guyane française*, Append., p. 141. — Loureiro, *Flor. cochinch.*, p. 752.
5) Rumph., *Herbar. Amboin.*, III, 2, 4.
6) Paus., I, 42, 5.
7) C. Sprengel, *Dioscoride*, II, p. 404. Les différentes espèces asiatiques de Diospyros répondent à l'ἔβενος ἰνδική de Dioscoride.
8) *Le* *du Papyrus Ebers et l'Ebenus de Pline* (*Rec.*, I, 132).
9) *Ezéchiel*, XXVII, 15.

ancien puisqu'on trouve déjà le mot *habīn* employé à l'époque des pyramides. Le nom éthiopien égyptianisé passa en grec et en latin, ἔβενος, *ebenus*, sans autre changement que les terminaisons ος et *us* propres à ces langues, et de là, fait assez curieux, il repassa en arabe. ابنوس est en effet un des nombreux noms de plantes que les traducteurs arabes des botanistes et des médecins grecs se contentèrent de transcrire dans leur langue en conservant la désinence grecque. Notre mot français *ébène*, dérivé lui aussi du grec, est donc en réalité la transcription, et presque la prononciation, du plus ancien nom connu de l'espèce éthiopienne.

L'emploi de l'ébène dans les travaux de menuiserie des Égyptiens, — et peut-être par suite les relations de ce peuple avec les Ethiopiens, — date des premiers siècles de l'histoire d'Égypte. On trouve en effet, représentés dans le tombeau de Ti à Saqqarah[1], des personnages transportant une statue du défunt, de couleur noire, au-dessus de laquelle est écrite la légende , *statue d'ébène*. Dans une autre partie du même tombeau[2] sont figurés des ouvriers polissant un lit de repos en bois noir. L'inscription porte , *polissage d'un lit de repos en ébène par les polisseurs de la Maison d'éternité*. Ici, le nom *habīn* est écrit par erreur au lieu de . Les autres bois travaillés à l'époque des pyramides sont le sycomore, l'acacia et le cèdre.

A la XIe dynastie, l'ébène est devenue plus commune et s'emploie dans des objets de moindre importance. On trouve en effet, peintes sur les parois du tombeau de Horhotep, à Thèbes[3], une tablette et une palette de scribe en ébène, [4]. L'ébène se tord difficilement sous l'eau[5] et bien des palettes égyptiennes renfermées dans nos musées sont en ébène[6]. Encore aujourd'hui du reste ce bois est employé en Europe pour les meilleures règles et les meilleures équerres.

A la XIIe dynastie, le travail de l'ébène est devenu un art véritablement égyptien et un artiste ciseleur peut se faire adresser cet éloge sur la stèle funèbre : *J'ai vu la perfection de tes bras dans ton travail en toutes matières précieuses, depuis l'argent et l'or,* , *jusqu'à l'ivoire et l'ébène*[7].

Vers le milieu de son règne, la reine Hatasou envoya au pays des Sômalis une flottille de cinq navires, destinée à rapporter en Égypte, afin de les y transplanter, quelques arbres à encens[8]. Outre ces arbres, les navigateurs rapportèrent de leur expédition divers produits de l'Afrique orientale, or, encens, aromates, singes, levriers, peaux de léopards, ébène et ivoire, [9].

Comme nous l'avons vu par le passage d'Ezéchiel cité plus haut, les Phéniciens faisaient par les ports d'Arabie une grande importation d'ivoire et d'ébène d'Afrique. Aussi Touthmès III, dans ses campagnes en Syrie et en Phénicie, en enleva-t-il aux vaincus de pleins chargements de bateaux : .

1) H. Brugsch, *Die altäg. Gräberwelt*, n° 90.
2) *Ibid.*, n° 134.
3) *Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française au Caire*, p. 136.
4) Pour cette orthographe de *mesta*, comparer (Champ., *Not. descr.*, II, 343).
5) Ἀσαπῇ δὲ φύσει ἔβενος (Théophr., *Hist. plant.*, V, 4, 2).
6) Champ., *Musée Charles X*, M, 45—49.
7) Louvre, stèle C, 14, l. 14—15.
8) G. Maspero, *De quelques navigations des Egyptiens sur les côtes de la mer Erythrée*, p. 23.
9) A. Mariette, *Déïr-el-Bahari*, pl. 5—6.

ses transports sont chargés d'ivoire, d'ébène et de peaux de panthères[1]. Bien des objets qu'il prit aux chefs syriens sont en ébène : [2], *six sièges en ivoire, ébène et acacia, ornés d'or,* [3], *une statue d'ébène ornée d'or, représentant un chef,* etc. etc.

Un tombeau du règne d'Aménophis II[4] offre la représentation de statues du roi, blanches et noires, accompagnées de bijoux, d'armes, etc. La légende est , *statues en ivoire et en ébène, colliers en toutes pierres précieuses,* etc.[5]

Ramsès III, dans la longue liste des biens dont il enrichit les temples d'Égypte, mentionne , *467 cannes en acacia et en ébène*[6].

Dans les textes de l'époque ptolémaïque l'ébène est plusieurs fois citée. Le tabernacle dans lequel on enfermait le moule de Sokari, pendant les fêtes d'Osiris à Tentyris, devait être en ébène ornée d'or : [7]. Ses dimensions étaient assez grandes, sa longueur étant de trois coudées (1.58), sa largeur de deux (1.05) et sa hauteur de trois et demie (1.80).

Dans le roman démotique de Satni[8], l'un des coffres qui, emboîtés l'un dans l'autre, renferment le livre magique, est en ébène et ivoire : .

Enfin, Ptolémée Philadelphe V fit paraître, à Alexandrie, au milieu d'un gigantesque cortège triomphal, *une foule d'Ethiopiens dont les uns portaient six cents défenses d'ivoire, d'autres deux mille troncs d'ébène, et d'autres soixante cratères en or et en argent, emplis de poudre d'or*[9].

La plupart de ces objets d'ébène cités dans les inscriptions se retrouvent représentés sur les monuments. La liste complète en serait trop longue à dresser et ne vaudrait pas le travail. Il me suffira d'indiquer que l'on trouve figurés dans tous les tombeaux des gouverneurs égyptiens d'Ethiopie qui nous sont conservés, ceux de Houi, de Merimes, d'Amenhotep, par exemple, des bateaux venant du Haut-Nil chargés de poutres d'ébène et d'autres bois, de défenses d'ivoire, de peaux de panthères, de singes vivants, etc. Des coffres d'ébène incrustée d'ivoire, des statues, des sièges d'ébène se rencontrent fréquemment, peints sur les murs des tombes[10].

Il sera plus curieux d'énumérer les objets d'ébène que l'on peut voir aujourd'hui dans

---

1) Louvre, C, 51, col. 16 et col. 20. Cf. un passage de la même inscription, cité dans le *Dictionnaire* de Brugsch, p. 896 : .

2) *Rec.*, II, p. 148.

3) *Ibidem.*

4) Champ., *Not. descr.*, I, 500.

5) Au lieu de , la copie de Champollion porte , ce qui a fait regarder les signes comme un seul mot signifiant *colliers*. L'erreur de copie est évidente; il faut remplacer par et retrancher désormais des dictionnaires égyptiens le groupe *habnir*.

6) Gr. Pap. Harris, XXXIV *a*, 13, LXXI *a*, 5.

7) *Rec.*, IV, p. 26, § 67.

8) Page I, l. 18.

9) Athénée, *Deipnosoph.*, V, 32.

10) Le tombeau de l'Am-χent Amen-hotep (*Mission franç. du Caire*, p. 28—29).

les musées égyptiens d'Europe. On trouve à Paris, à Londres, à Leyde, des chaises[1], des coffres[2], des statues[3], des figurines funéraires[4], des cannes[5], des palettes de scribes[6], des manches de cuillers[7] et de miroirs[8], et même un pilon dont l'extrémité est formée d'un nœud d'ébène[9]. On remarquera que, malgré la dureté du bois, la plupart de ces objets sont travaillés avec la plus grande finesse.

On n'employait pas l'ébène seulement pour les travaux de menuiserie. Les Égyptiens la destinaient encore à d'autres usages.

En médecine, on en utilisait la sciure pour certaines maladies d'yeux telles que l'extrême dilatation de la pupille, la taie, l'écoulement, l'inflammation et l'obscurcissement de la vue. J'ai déjà, il y a longtemps[10], rapproché les trois passages du Papyrus médical Ebers, dans lesquels est indiqué cet emploi de l'ébène, d'un chapitre de Pline relatif au même arbre. Je ne redonnerai du texte hiéroglyphique que l'orthographe du nom de l'ébénier, . J'ajouterai que Théophraste[11] et Dioscoride[12] recommandent également l'emploi de la sciure d'ébène pour les maux d'yeux. « Frottée sur une meule », écrit Théophraste, « l'ébène est utile dans les ophthalmies. » Voici en son entier le passage de Dioscoride relatif aux propriétés de l'ébène. « L'ébène s'emploie comme détersif en cas d'obscurcissement de la vue. On donne » plus de force aux collyres en y mêlant de la poudre d'ébène usée à la meule. Pour les » maux d'yeux, on peut se servir de collyre dans lequel on a laissé infuser, après les avoir » broyés soigneusement, des copeaux ou de la raclure d'ébène macérés pendant un jour et » une nuit dans du vin de Chio. Quelques-uns même filtrent avant d'infuser. D'autres, au lieu » de vin, se contentent d'eau. On brûle encore l'ébène dans une vase de terre crue jusqu'à » ce qu'elle se carbonise, puis on la lave à la manière du plomb brûlé. Elle est alors très » efficace dans les ophthalmies dartreuses et les ophthalmies sèches. » Comme on le voit, les propriétés de l'ébène, si préconisées par le médecin grec, avaient été depuis longtemps découvertes par les Égyptiens.

Dans le Rituel de l'embaumement, il est ordonné d'employer de l'eau de gomme d'ébénier en guise de colle pour fixer certains objets sur les bandelettes. L'emmaillotement des jambes étant terminé, on doit , *mettre de fleurs d'acacia, du natron et des grains de résine à l'extrémité des jambes, en les fixant au moyen d'eau de gomme d'ébénier*[13].

Enfin, les faibles qualités aromatiques du bois d'ébène étaient utilisées dans la confection de certains parfums. On trouve à Dendérah une recette pour faire de l'*encens aromatisé*.

1) Louvre, *Salle civ.*, L, 134; Brit. Mus., n° 2472 (*Synopsis*, p. 24).
2) Brit. Mus., n°s 5897—5899 *c* (*Syn.*, p. 44—45).
3) Brit. Mus., n° 2319 (*Syn.*, p. 22).
4) Brit. Mus., n°s 8590, 8600, 8604 (*Syn.*, p. 88).
5) Brit. Mus., n° 5490 (*Syn.*, p. 40).
6) Louvre, *Salle civ.*, M. 44—45.
7) Louvre, *Salle civ.*, armoire *G*, n°s 313 et 740. — Catalogue Passalacqua, p. 26, n° 506 *quater*.
8) Louvre, *Salle civ.*, armoire *U*, n° 2164.
9) Leyde, I, 11.
10) *Rec.*, I, p. 132.
11) *Hist. plant.*, IX, 20, 4.
12) *Mat. med.*, I, 129.
13) G. MASPERO, *Pap. du Louvre*, p. 44.

Le moyen était simple. On pilait très finement l'encens avec d'autres substances, on faisait bouillir le tout dans de l'eau jusqu'à complète évaporation du liquide, et l'on recueillait la pâte molle, absolument homogène, qui restait au fond du récipient. Cette pâte, desséchée, était ensuite brûlée dans des encensoirs, et la fumée des aromates se mêlait intimement à celle de l'encens. Nous avons vu plus haut que Dioscoride et Pline font mention de l'odeur agréable qu'exhale l'ébène brûlée. Cette fois encore les inscriptions égyptiennes viennent corroborer le dire des auteurs classiques. Après avoir indiqué les aromates à piler avec l'encens, cannelle, cinnamome, carthame et rue, le texte de Dendérah ajoute 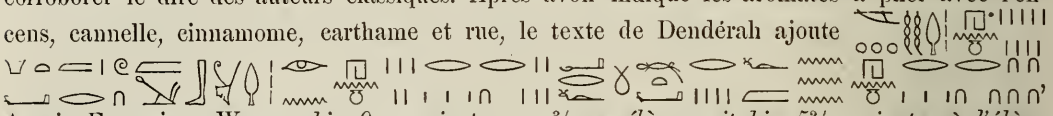
Acacia Farnesiana WILLD., *hin 9; y ajouter ses* $^3/_5$ *en ébène, soit hin* $5^2/_5$*; ajouter à l'ébène son* $^1/_4$ *en eau, soit hin* $1^7/_{20}$. Puis enfin, *mettre sur un feu de charbon d'Acacia du Nil, et laisser jusqu'à complète ébullition*[1].

Il existe, aux Musées du Louvre[2] et de Florence[3], des hoyaux égyptiens dont la matière est indiquée sur les catalogues comme étant de l'ébène jaune. L'ébène jaune provient d'un arbre des Antilles, le *Bignonia leucoxylum* L. Cet arbre ne se rencontre pas aujourd'hui en Égypte ni même, je crois, en Afrique; rien ne prouve qu'on l'y ait rencontré autrefois. Je suppose qu'il y a erreur d'identification de la part des auteurs des catalogues, et que cette prétendue ébène jaune est tout simplement l'aubier de l'ébène ordinaire qui, on le sait, est de couleur très claire.

La découverte la plus importante qu'on ait faite au sujet de l'ébénier des anciens Égyptiens est peut-être celle de quelques graines trouvées dans une tombe de Thèbes et exposées aujourd'hui au Musée de Berlin. C. S. KUNTH les décrit ainsi : « Diospyros. Espèce de placque-» minier. Je suis sûr du genre; mais comme il est très nombreux en espèces dont nous ne » connaissons pas toujours les fruits, je laisse encore le nom spécifique en blanc. (Est-ce l'*Embryopteris glutinosa* de ROXBURGH, tab. 70, ou le *Diospyros Lotus?)*[4] »

Il serait intéressant de continuer les recherches de KUNTH pour déterminer l'espèce de *Diospyros* à laquelle appartiennent ces graines. Mais en tout cas, rencontrées au milieu d'autres fruits propres à l'Égypte, tels que le grenade, la figue, le raisin, la datte, etc., leur présence dans une tombe égyptienne nous autorise jusqu'à un certain point à supposer que l'ébénier, à une époque reculée, croissait naturellement en Égypte, ou au moins y était cultivé.

PARIS, 14 décembre 1884.

VICTOR LORET.

1) A. MARIETTE, *Dendérah*, I, 47, *a—c*.
2) E. DE ROUGÉ, *Not. somm.*, p. 85.
3) A. M. MIGLIARINI, *Not. succ.*, p. 56, n° 2690.
4) J. PASSALACQUA, *Cat. raisonné*, p. 228.

DER SARKOPHAG DES NESSCHUTAFNUT

IN DER

SAMMLUNG ÄGYPTISCHER ALTERTHÜMER DES ÖSTERR. KAISERHAUSES.

VON

E. von Bergmann.

In Ausführung meiner Absicht die Sarkophage der kaiserlichen Sammlung der Reihe nach zu ediren, publicire ich nunmehr den dritten und letzten [1], um die Veröffentlichung dieser Denkmälergruppe des Wiener Museums zum endlichen Abschlusse zu bringen. Es ist dies der grosse und prachtvolle Sarkophag des Nesschutafnut, den der österreichische Generalconsul in Alexandrien, weiland Herr Anton Ritter von Laurin im Jahre 1849 der kaiserlichen Sammlung zum Geschenke machte. Die Fundgeschichte des hervorragenden Monumentes ist genau bekannt. Bei einer von dem genannten diplomatischen Agenten auf dem Pyramidenfelde von Saqqara vorgenommenen Nachgrabung stiess man auf zwei in geringer Entfernung von einander befindliche Schachte, von denen der erste in eine kleine Kammer mit zwei Granitsarkophagen führte, der zweite von angeblich 84′ Tiefe aber in ein viereckiges Gemach mündete, in welchem ein dritter Sarkophag, der des Nesschutafnut, stand. Da die Aushebung aller drei Sarkophage zu grosse Kosten beansprucht hätte, so beschloss Laurin nur den zuletzt gefundenen als den weitaus schönsten zu Tage zu fördern. Bevor jedoch derselbe aus der Tiefe gehoben war, wurde Laurin als Generalconsul nach Bukarest versetzt und seinem Nachfolger im Amte, Herrn Christian Huber, blieb die Durchführung der Bergung und des mühevollen Transportes des colossalen Fundstückes nach Alexandrien vorbehalten, von wo dieses mittelst der österr. Kriegsbrigg «Dromedar» nach Triest gebracht und dann per Axe nach Wien überführt wurde. Hier traf das werthvolle Denkmal im Jänner des Jahres 1853 ein [2].

Der rechteckige, am Kopfende abgerundete Untertheil des Sarkophages aus schwarzem Granit ist 2 Meter 90 lang, 1 Meter 15 breit und 1 Meter 8 hoch mit einer Wanddicke von 26 Centimetern. Das herrliche Material zeigt überall die sorgfältigste Bearbeitung und nur an einer Stelle der linken Langseite, wo der Granitblock nicht zureichte, bemerkt man einen Defect in Gestalt einer Höhlung, die aber gleichwohl mit Schrift ausgefüllt wurde. Der von unten nach obenzu ansteigende gewölbte Deckel ist von lichterem Granit, ohne Falz und lag flach auf. Bei der Auffindung des Sarkophages war derselbe etwas weggeschoben und zeigte sich ersterer seines Inhaltes beraubt. Nur einige «kleine Idole aus Thon» (vermuthlich Mumienfiguren), Weihrauchkörner und das mumienförmig zugeschnittene Rückbret des hölzernen

1) S. meine frühere Arbeiten: *Der Sarkophag des Patupep* in *Rec. de trav.*, III, p. 148 und *Der Sarkophag des Panehemisis* im 1. und 2. Bande des *Jahrbuches der kunsthistor. Sammlungen des österr. Kaiserhauses*, Wien 1882 und 1883.

2) Eine vorläufige Notiz über den Sarkophag nach brieflichen Mittheilungen Laurin's veröffentlichte Arneth: *Bericht über die Entdeckung dreier merkwürdiger Sarkophage des Herrn* A. Ritter von Laurin *(Sitzungsber. der kaiserl. Akademie der Wissenschaften,* Wien 1849, Märzheft). Ausführlichere Beschreibungen des Denkmales vom nicht ägyptologischen Standpunkte gaben später Sacken: *Der neue ägyptische Sarkophag des k. k. Münz- und Antiken-Kabinetes (Österr. Blätter für Literatur und Kunst;* Beilage zur Wiener Zeitung, 1853, Nr. 5) und Arneth: *Über den in der ersten Hälfte Jänners des Jahres zu Wien angekommenen ägypt. Sarkophag (Sitzungsber. der kais. Akademie der Wissenschaften,* Bd. X, 1853 mit 9 Tafeln (mehrfach fehlerhaft).

Mumiensarges, das mit einer Art Asphaltmasse (Pech mit Sand gemischt) auf dem Boden des Sarkophages befestigt war, fanden sich in diesem vor[1].

Bildliche Darstellungen und Texte von schönster künstlerischer Vollendung bedecken alle Seiten des Sarkophages und des Deckels. Erstere sind in herkömmlicher Weise in vertieftem flachem Relief ausgeführt, das auf dem Sarkophaguntertheile einen matten, silberartig glänzenden Untergrund hat, der sich von der glatt polirten dunklen oberen Fläche des Steines höchst wirkungsvoll abhebt. Die sorgfältige, schwungvolle Zeichnung zeigt die feine, weiche Linienführung und den gefälligen Stil der XXVI—XXVIII. Dynastie, in welche Zeit unser Denkmal auch dem Charakter seiner Inschriften nach gehört.

Die Darstellungen auf der Aussenseite des Sarkophaguntertheiles gehören zu den eigenthümlichsten und seltsamsten, welche die Denkmäler uns vor Augen bringen. Wenn sie auch nicht eben sehr häufig bei der Ausschmückung der Sarkophage Verwendung fanden, so scheint ihnen doch eine besondere Bedeutsamkeit beigelegt worden zu sein und in der That mussten ihre geheimnissvollen Gestalten auf die Phantasie des Beschauers mit dem Anreiz eines Mysteriums wirken. Sie kommen nur auf Sarkophagen vor, niemals aber bisher auf anderen Denkmälern mit einziger Ausnahme einer Darstellung, die auch im Grabe Ramses VI. wiederkehrt, hier aber von einem ganz verschiedenen Texte begleitet ist. Die Zahl dieser Sarkophage beläuft sich auf vier und theilt sich in zwei Gruppen : 1. Der Sarkophag Ramses III. im Louvre, 2. die Sarkophage des T'ehir (gleichfalls im Louvre), des Paârkap (?) (zertrümmert, die eine Hälfte befindet sich im britischen Museum, die andere in Oxford)[2] und des Nesschutafnut in Wien, letztere sämmtlich aus der Zeit der XXVI.—XXVIII. Dynastie.

Reichen auch die genannten Sarkophage nicht in frühe Zeit zurück, so dürfte doch das relativ hohe Alter ihrer Bilder wie fast aller derartigen religiösen Compositionen kaum anzuzweifeln sein, denn wir besitzen aus den früheren Epochen der ägyptischen Geschichte und speciell aus jener des mittleren Reiches so wenig mythologische Darstellungen, dass, wenn auch der in Rede stehende Bildercyklus sich für diese Zeit nicht nachweisen lässt, doch hieraus seine spätere Entstehung keineswegs gefolgert werden kann. Er differirt durchaus von den sonst üblichen Amduat-Bildern, ohne dass wir bei dem gegenwärtigen Stande der Forschung ihr gegenseitiges Verhältniss bezüglich des Alters, der Herkunft und der ihnen zu Grunde liegenden mythologischen Anschauungen bestimmt und klar zu erkennen vermöchten. Insoferne aber beide sich auf den Ra-Mythus beziehen, stehen sie in einem näheren Zusammenhange und scheinen keineswegs etwa zwei verschiedenen theologischen Systemen ihren Ursprung zu verdanken. Der Unterschied zwischen ihnen dürfte vielmehr im Wesentlichen dahin zu definiren sein, dass die bekannten Amduat-Bilder und Texte den nächtlichen Lauf der Sonne in seiner Totalität behandeln, unsere Bilderreihe aber nur einzelne Episoden desselben in besonderer eigenthümlicher Auffassung und Gestaltung vorführt. Wenn aber bei ersteren der ungetrennte Zusammenhang der Darstellungen und Inschriften in Verbindung mit den Namen der Stunden und der als Thorwächter fungirenden Schlangen ihre Aufeinanderfolge unschwer erkennen lässt, so verhält es sich mit dem in Rede stehenden Bildercyklus ganz anders. Hier fehlt solch' ein leitender Faden und selbst ein zur Orientirung dien-

1) Von diesen Gegenständen gelangte nur das Sargbret in die kais. Sammlung, dessen eingeschnittene Inschriften weiter unten folgen.

2) Abgebildet bei Sharpe, *Egypt. inscr.*, I, 40, 41 und II, 76.

licher äusserlicher Anhaltspunkt für die richtige Verbindung der einzelnen Bildstreifen auf den Wandflächen der Sarkophage. Der beigefügte knappe und sachlich ziemlich inhaltslose Text commentirt in ganz unzureichender Weise die höchst mysteriösen Gestalten der Reliefs und greift nirgends, mit einer Ausnahme, von einer Wandfläche des Sarkophages auf die andere über. Die Darstellung der Sonnenbarke am Fussende unseres Sarkophages findet sich allerdings auch auf einigen der mit den bekannten Amduat-Bildern verzierten Sarkophagen an gleicher Stelle vor und bezeichnet dort den Ausgangspunkt der ganzen sich unmittelbar anschliessenden Bilderreihe, lässt sich jedoch hier in keinen directen Zusammenhang zu der einen oder der anderen der anstossenden Langseiten bringen, sondern scheint vielmehr nur zu rein decorativem Zwecke eingeschoben.

Die vorliegende Arbeit erhebt nicht den Anspruch, eine Erklärung der absonderlichen Darstellungen unseres Denkmales zu geben, sondern beschränkt sich auf deren Beschreibung und stellt sich zunächst nur die Aufgabe, mit Heranziehung der in den anderen Museen vorfindlichen identisch ausgeschmückten Sarkophage den vielfach fehlerhaften Inschriften einen leidlich correcten Text zu substituiren, welcher als Basis zu einer zusammenfassenden Behandlung derselben zu dienen geeignet sein möchte. Von höchstem Werthe waren hierbei die Texte des Sarkophages Ramses III. im Louvre, von welchen ich sowie auch von jenen des T'ehir (ebenda), Dank der gütigen Vermittlung Herrn Revillout's, seitens der Generaldirection der Museen des Louvre Papierabdrücke erhielt. Es gereicht mir zur angenehmen Pflicht, an dieser Stelle nochmals Herrn Revillout für seine freundlichen Bemühungen meinen besten Dank zu sagen.

Sarkophag-Untertheil.

Aussenseite. Der obere Rand desselben ist mit einem aus drei Cheker Ornamenten und der Figur eines liegenden Schakals in abwechselnder Reihenfolge bestehenden, umlaufenden Fries, einem bei Sarkophagen beliebten decorativen Motive, verziert[1]. Unterhalb dieses Frieses befindet sich auf jeder Seite des Sarkophages ein horizontales Schriftband in der Länge derselben mit dem Namen und den Titeln des Verstorbenen[2].

Rechte Langseite (die Inschrift läuft vom Kopfe zum Fusse des Sarkophages):

1) Am unteren Rande ist der Sarkophag auf allen vier Seiten aussen mit einem linearen Ornamente decorirt, welchem v. Sybel (*Kritik des ägypt. Ornamentes,* Taf. I) die Bezeichnung «Rahmenwerk» gibt.

2) Diese Inschriften sind publicirt von Brugsch im *Recueil,* I, pl. VI und behandelt von Boller: *Die interessantesten Schätze der ägyptischen Sammlung des k. k. Antiken-Kabinetes nach ihrem inschriftlichen Gehalte, Sitzungsber. der kais. Akademie der Wissenschaften,* 1853, Bd. X, S. 519 ff.

3) Diesem Zeichen, welches dem hieroglyphischen Typensortimente fehlt, wird weiterhin ein anderes ähnliches substituirt.

4) Wegen Raummangels abgekürzt für: 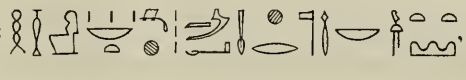 , s. die Inschrift der linken Langseite.

Linke Langseite (Anordnung wie vorher): (sic) «Der Osiris, der Grosse des Stechens (?) (Speeres ?), der Füller (?), der Aufseher des Feldes, der Prophet des Osiris des Nomos Busirites in Ḥuren, der Prophet, Wärter und Schreiber der heiligen Schriften des Horus Herrn von Ḥuren, der königliche Schreiber der Rechnungen aller Dinge in Ober- und Unterägypten, Nesschutafnut, der triumphirende, Sohn des Ta'ânḥirâmu[1], geboren von der Hausfrau Θeḥen. Alle würdigen Seligen triumphiren bei dem grossen Gotte, dem Herrn der Unterwelt (Osiris).»

Kopfende. — 1. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach links laufend): 2. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach rechts laufend):

Fussende. — 1. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach rechts laufend): 2. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach links laufend):

Ihrer sachlichen Hierhergehörigkeit wegen schliesse ich die beiden Inschriften an, welche die Randverzierung der Innenseite des Sarkophaguntertheiles bilden. Dieselben nehmen in der Mitte des Kopfendes des Sarkophages ihren Anfang und treffen in der Mitte des Fussendes aufeinander.

Rechte Seite: Ecke Ecke

«Es spricht Seb: der Osiris, der ur deb etc., Nesschutafnut etc., er ist der Sprosse des Fürsten des Fürsten der Unterwelt, der Horus, geboren von Isis.» Der Schluss des Textes ist hier und auch auf anderen Sarkophagen mehr weniger verderbt. So hat der Sarkophag Ramses VII.: etc. (*Denkmäler*, III, 233 = CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, 446) und jener des Baknranf in Florenz:

1) Vgl. zu diesem Namen KRALL, *Studien zur Geschichte des alten Aegypten*, II, S. 58.

etc. Den richtigen Text scheint der Holzsarg einer Hausfrau Tabat'at im Bulaqer Museum zu geben:

(vgl. auch Sharpe, I, 44).

Linke Seite: Ecke

Ecke

«Es spricht Nut, die sehr grosse, die glänzende: dieser Sohn, der Osiris, der ur deb etc., Nesschutafnut etc. ist geboren von Seb.» Das Folgende ist hier und sonst fehlerhaft. Auf dem Sarkophage Ramses VII. liest man: etc.; auf jenem des Paârkap (Sharpe, II, 76): etc.; endlich auf einem dritten (Sharpe, I, 45): etc. Der bereits erwähnte Bulaqer Sarg bietet die correctere Lesung: etc. Bemerkenswerth erscheint, dass der Verstorbene als von Seb «geboren» (wenn nämlich *ms* mit dem ungewöhnlichen Determinativ der Mumie hier diese Bedeutung hat und nicht etwa mit «bilden, formen» zu übersetzen ist) bezeichnet wird, welcher Gott in dem Titel des Osiris: (sic), «der Fürst der beiden Länder, erschlossen aus dem Leibe seiner Mutter Seb, geboren von Nut, um zu beherrschen das ganze Land» (s. Pierret in *Mél. d'arch.*, I, p. 152) sich als dessen Mutter genannt findet.

Die vorstehenden Inschriften enthalten eine Reihe von seltenen priesterlichen Titeln. Zunächst den Titel (ganz verschieden von dem Titel , *Inschr. des Una*, l. 2, s. Erman in *Z.* 1882, 4), der seiner Zusammensetzung nach an die Namen *ur dndn* (Brugsch, *Dict. géogr.*, 1194) und (Var. Sarkophag des Kemnefhorbak in Turin) *ur ḥāu* des Oberpriesters des Oxyrynchites und des Saites erinnert. Ob hier «Stechen» oder «Speer» bedeutet, muss dahingestellt bleiben. Das folgende (Var.) *māḥi* ist nicht mit dem vorausgehenden *ur deb* in Verbindung zu bringen[2], sondern bezeichnet einen besonderen Titel wie sich aus der

1) Man vergleiche damit: , «le modèle (?) d'un fils qui défend son père», Maspero in *Zeitschr.*, 1875, 158, wofür sich auch (*Not. descr.*, II, 161) findet.

2) Solches könnte man etwa nach den Stellen (Piehl, *Une inscr. saïte*, p. 12) und (Ebers, *Zeitschr. der deutsch-morgenl. Gesellsch.*, 1873) vermuthen.

abgekürzten Titulatur des Todten (Text auf der rechten Langseite des Sarkophages) ergibt. In allen Inschriften des Sarkophages wird dieser Titel ebenso wie das vorausgehende stets ohne Determinativ geschrieben, so dass es schwer hält dessen Bedeutung zu erkennen, doch dürfte er mit dem Titel «der Benetzer der Schläfe des Gottes Sebek» (Brugsch, *Dict. géogr.*, 1013, Revillout, *Rev. égypt.*, III, 45), sinnverwandt und demnach mit «der Benetzer» oder «der Füller»[1] zu übersetzen sein. Nesschutafnut's dritter Titel (Varr.) «der Aufseher des Feldes», bezeichnet gleichfalls ein priesterliches Amt, welches ich sonst nur mit den Namen des Sokar und des Ptah angetroffen habe: (Mariette, *Le Sérapéum*, pl. 32) und und etc. (Berend, *Mon. de Florence*, I, p. 59)[2]. Ausserdem versah der Verstorbene die Functionen eines «Propheten des Osiris von Busiris in der Stadt Ḥuren» (*Dict. géogr.*, 488) und eines «Propheten, Wärters und Schreibers der heiligen Schriften des Horus» in dem eben genannten Orte des Busiritischen Nomos. Endlich bekleidete Nesschutafnut das hohe Amt eines «Basilikogrammaten des gesammten Rechnungwesens von Ober- und Unterägypten» (Varr.), welches ungefähr der Charge eines Finanzministers der Gegenwart entspricht.

Ich vermag diesen Titel in genau derselben Form auf keinem anderen Denkmale nachzuweisen, sondern nur ähnliche wie (Var. grosse Inschrift von Miramar), (Brugsch, *Thesaur.*, II, 303), (Sharpe, *Eg. Inscr.*, I, 44, 45). Gleich den Basilikogrammaten des Staatsrechnungwesens gab es auch Basilikogrammaten der Finanzverwaltung der Tempel; so heisst Ȧnemḥir auf seiner in Wien befindlichen Stele (*Rec.*, I, pl. 9) ; bei Sharpe wird ferner ein genannt, während ein anderer Ȧnemḥir auf seinem Sargbrete in Wien

1) Zu vergl. der Name (Brugsch, *Dict. géogr.*, 292; vgl. *destruction des hommes*, l. 77 und *Wörterb.*, VI, 634) der Göttin der Ueberschwemmung. Auch Gott Thot führt den Namen *māḥi* (Varr. *Todtb.*, 109, 7, *Wörterb.*, VII, 1167), daher der König benannt wird: «Sorge tragend für Aegypten wie Gott Māḥi, i. e. Thot (Mariette, *Dendérah*, II, 58) oder auch «der Pflegling des Gottes Māḥi» (Mariette, *l. c.*, II, 71).

2) hat hier kaum seine ursprüngliche Bedeutung «erleuchten», sondern dürfte Variante des häufigen Titels «Aufseher» (s. Erman, *Zeitschr.*, 1882, 3) sein, welcher in späterer Zeit auch (cf. *Dict. géogr.*, 303) geschrieben wird, denn der oben citirte Titel bedeutet: Aufseher des Feldes des Ptah und der Spenden des Sokar an allen seinen Stätten. Vergl. noch das Epitheton des Königs , Z. 10 der Inschr. v. Rosette, im griech. Texte: τοῦ ἐπιφανῆ ποιήσαντος τὴν τε ἄνω χώραν καὶ τὴν κάτω.

3) Die Postposition von findet sich auch sonst wie in den Titeln nach Brugsch (*Dict. géogr.*, 803) «basilicogrammate des revenues du nome de Ta-šetaf de la province du sud» und «basilicogrammate de l'administration financière de l'Oasis du sud et de la ville de Hib» (*l. c.*, 469; Pierret, *Inscr. du Louvre*, II, 33); ebenso in (*Rec. de trav.*, V, 72) etc.

nur den Titel eines etc. (vgl. (*Dict. géogr.*, 1232) führt. In dem Decrete Alexander II. (Z. 13) erscheint der mit der Ausfertigung des Edictes betraut, mit welchem Ptolemäus als Satrap das Land Buto dem Horus und der Uat'it von Buto mit den ihnen von dem Könige Chabbasch gemachten Schenkungen an Ländereien, Heerden etc. restituirt. Rechnungsbeamte niederen Ranges figuriren häufig in den Inschriften, sowohl unter der allgemeinen Bezeichnung (Pierret, *l. c.*, II, 28) als auch mit der Angabe ihrer speciellen Verwendung wie etc., (Lieblein, *Dict.*, 739), (*Rec. de tr.*, IV, 126), (Mar., *Abyd.*, III, 313) etc.

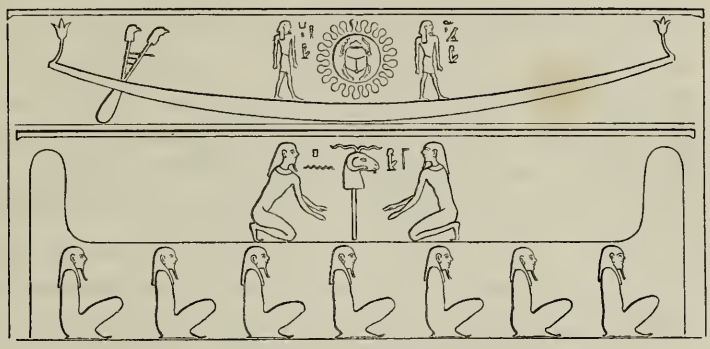

Fussende (s. die Abbildung). Zwischen den beiden Bildzeichen des Himmels[1] die Sonnenbarke von rechts. In ihrer Mitte der von der vielfach gewundenen Schlange Meḥen[2] umschlossene Discus mit dem Scarabäus inmitten der Götter[3] *(sic)* und , von denen ersterer auf dem Vordertheile, letzterer auf dem Hintertheile des Schiffes steht. Ueber dem Vordertheile der Barke die Inschrift: [4] «O Verborgener, komm zu uns, du Höchster, aus dem wir hervorgegangen. Heil dem der in seiner Scheibe.» Ueber dem Hintertheile der Barke: . Die zweite Hälfte dieses Textes ist auf allen Sarkophagen verderbt und daher unverständlich. Unstreitig enthält dieselbe die den Amduat-Texten eigenthümliche Gruppe , welche von Brugsch im *Wörterb.*, S. 1319 als eine Art Formel mit der Bedeutung «das, was geschrieben ist, thun, ausführen» erklärt, später aber (*Supplem.*, S. 1137) mit «die Forderung einlösen» unter Hinweis auf das koptische ⲙⲓⲧⲉ *exigere* (dieses entspricht vielmehr dem hierogl.

1) In der im übrigen identischen Darstellung des Sarkophages des T'eḥir fehlt das untere ; auf dem Sarkophage Ramses III. fehlen beide und selbst die sonst unter der Barke gezogene Linie.

2) Auf dem Sarkophage Seti I. (Bonomi and Sharpe, pl. V) hält die Schlange das Schwanzende im Munde.

3) T'ehir: , ; Ramses III.: , *(sic)* Vereinzelt (*Denkm.*, III, 282 *a*) findet sich Ḥeka am Vordertheile, Sa am Hintertheile der Barke.

4) T'eḥir: . Ramses III. (confus): *(sic)*. Cf. Sark. Seti I. (Bonomi, pl. 5, G. 10): .

5) T'eḥir ebenso mit der Var. . Ramses III.: *(sic)*.

übersetzt wird. Wird auch der zweite Bestandtheil der Gruppe *db sšd* in der Regel geschrieben und dadurch anscheinend von dem bekannten Worte «Binde» unterschieden, so beweist doch die Variante (*Denkm.*, III, 282)[1] die Identität beider und in der That habe ich ein Wort *sšd* mit der Bedeutung «Forderung» nirgends angetroffen. Nach dem Todtenbuche gehört die *sšd*-Binde zu jenen Gegenständen, mit welchen der Körper des Todten am Begräbnisstage ausgestattet wurde[2] und verschiedene Stellen dieses heiligen Buches und anderer religiöser Texte kennzeichnen dieselbe als ein Attribut der Götter und Verstorbenen von geheimnissvoller magischer Kraft. So heisst es im Todtenbuche c. 78, 24: [3] «Besitz nimmt Horus für Osiris von der Unterwelt. Ich bin ja Horus-*Amχu*, mächtig (seiner) *sšd*-Binde, mächtig seines Lichtes.» Das 46. Capitel enthält eine Anrufung des im Besitze seiner *sšd*-Binde befindlichen Schu und die zugehörige Vignette zeigt den Verstorbenen schreitend mit Stab und einem Zeugstreifen in der Rechten, welche vermuthlich die *sšd*-Binde ist[4]. Ein unvollständig erhaltener Text (ROUGÉ, *Inscr.*, 29) spricht von etc., wie überhaupt die *sšd*-Binde des Horus auch sonst erwähnt wird (cf. *Todtb.*, 71, 2 — hier speciell des Sperbers — und «deine (des Horus) *sšd*-Binde ist aber aus Gold» — nach BRUGSCH, *Thesaur.*, S. 608 «deine Forderung ist eine goldene»). Amon wird angerufen als (Hymne an Amon in Bulaq 3, 2; 5, 5), Hathor als (MARIETTE, *Dendérah*, III, 65). Nach der Stele des Suti und Horus nimmt der Verstorbene die *sšd*-Binden am Tage des Uḳa-Festes (BIRCH in *Transact. of Biblical Society*, VIII, 158, cf. *Rec. de tr.*, I, 70) und in Dendera befindet sich über einer Person, welche einen Zeugstreifen in der Hand hält, die Legende: «Das Bringen der *sšd*-Binde beim Antritt des glücklichen (neuen) Jahres.» (BRUGSCH, *Wörterb.*, VII, 1135.) Aus diesen Stellen erhellt zur Genüge die symbolische Bedeutung der *sšd*-Binde sowohl in ihrer Verwendung als funeräres Toilettestück als auch als göttliches Abzeichen und als Art Amulett überhaupt. Auch in der Verbindung *db sšd* kann dem Worte *sšd* keine andere Bedeutung als die von «Binde» zukommen, während das Verbum *db* hier im Sinne von «anlegen» steht wie in: «Capitel vom Anlegen (der Gewänder)» etc. (*Wörterb.*, 663.) Diese *sšd*-Binde, welche dem Todten bei den Bestattungsceremonien umgebunden wurde, legt auch Ra in der Unterwelt zu seinem Schutze bei seiner unterirdischen Wanderung an. So richtet der Gott gleich zu Beginn seines nächtlichen Laufes an die ihn begleitenden Götter die Worte: (l.

1) Cf. die Varr.: , und *Zeitschr.*, 1870, 160.

2) Cap. 101, 5: , cf. C. 13, 3 und 121, 2.

3) Pap. Leyden 16:

4) Es scheint dieselbe Schleife zu sein, welche manche Porträtfiguren des alten Reiches und selbst der späten Zeit (cf. *Zeitschr.*, 1884, 109) in der Hand halten.

(Bonomi and Sharpe, *Sarcoph. of Seti I*, pl. V, C. 23—30), womit ein Paralleltext (*Denkm.*, III, 282) zu vergleichen: «Es spricht Ra zu ihnen: Gewähret mir das Anlegen der *sšd*-Binde und dass ich mächtig sei in dem Naos in der Erde. Gott Sa und Gott Ḥeka vereinigen sich mit mir, um zu machen eure Nahrung und entstehen zu lassen eure Formen für euch.» Auf dieses Anlegen der *sšd*-Binde seitens Ra bezieht sich vermuthlich der fehlerhafte Schluss des Textes über dem Hintertheile der Sonnenbarke, welcher auf dem Sarkophage Ramses III. (sic) lautet. Auch letztere Version ist offenbar incorrect, aber das am Schlusse stehende unverständliche gibt in Verbindung mit den auf die gleiche Darstellung bezüglichen Inschriften des Sarkophages Seti I. einen Anhaltspunkt zur Herstellung des ursprünglichen Textes. Hier werden dem Ra die Worte in den Mund gelegt: «Ich habe euch verborgen vor den auf der Erde befindlichen, anlegend die Binde der in der Unterwelt seienden», wogegen die neben dem Widderkopf der darunter befindlichen Darstellung knieenden Götter Ra apostrophiren: «es sagen diese Götter: es ist Ra, welcher die *sšd*-Binde der in der Unterwelt befindlichen angelegt hat», worauf die Gegenrede des Ra folgt: (l.) «es spricht Ra: ich habe euch verborgen vor den auf der Erde befindlichen». Auf Grund dieser Stellen können wir das unverständliche des Sarkophages Ramses III. in corrigiren. Adoptiren wir diese Version auch für den Sarkophag des Nesschutafnut, so lautet dann der über dem Hintertheile der Sonnenbarke befindliche Text daselbst wie folgt: (l.) «der grosse Gott, welcher gross macht seine Glieder. Es sprechen diese Götter: es ist Ra, welcher angelegt hat die Binde der in der Unterwelt seienden.» In bildlicher Ausdrucksweise soll damit gesagt werden, dass Ra zum unterweltlichen Gotte geworden sei, der hier in Gestalt des Scarabäus im Discus dargestellt erscheint. Der Sonnendiscus mit dem Scarabäus, dem Sinnbilde der selbstschöpferischen göttlichen Kraft, bezeichnet den der Wiedergeburt entgegengehenden und deren Keime in sich bergenden Sonnengott[1]. Die Götter Sa (die Intelligenz) und Ḥeka (die Magie) bilden die Bemannung der Sonnenbarke. Unter ihrer Obhut und Führung vollzieht sich der geheimnissvolle Lauf des Ra in der unteren Hemisphäre und ihre Anweisungen dienen zur Richtschnur den Göttern der Unterwelt, deren geistige Nahrung sie gleichsam bilden. (Cf. das obige Citat aus Bonomi, pl. 4.) — Im Bildstreifen unter der Sonnenbarke befindet sich ein bärtiger Widderkopf mit den Amon- und Chnumhörnern von rechts auf einer Stange, adorirt von zwei knieenden männlichen Figuren,

1) Vgl. das 2. Hekennu der Sonnenlitanei: «le scarabée qui replie ses ailes, celui qui se couche dans l'empyrée, il naît comme son propre fils» (Naville, *Lit. du soleil*, p. 20).

welche die Arme gegen den Boden vor sich hin ausstrecken. Zu beiden Seiten des Widderkopfes die Legende — «dieser Gott». Neben der knieenden Figur rechts: (sic) ; links: [1], Die Darstellung wird unten durch eine horizontale Linie abgeschlossen, deren Enden eine bergartige Erhöhung bilden. Darunter befinden sich sieben hockende mumienförmige Götter von rechts ohne Beischrift.

Wie bereits bemerkt wurde, stehen die eben besprochenen Darstellungen des Fussendes in keinem ersichtlichen directen Zusammenhange mit jenen der beiden anstossenden Langseiten des Sarkophages. Die Reliefs der letzteren und des Kopfendes bilden jedoch unverkennbar einen in sich abgeschlossenen Bildercyklus, über welchen die Absonderlichkeit und Mysteriösität der Darstellungen wie nicht minder der Lakonismus und die Dunkelheit der vielfach verderbten Texte einen schwer zu lüftenden Schleier breiten. Wie selbst die bildlichen Darstellungen dieser Sarkophage in wesentlichen Details differiren, so scheint man vollends den Inschriften in ihrer knappen Fassung geringe Wichtigkeit beigelegt zu haben, denn nur so wird es begreiflich, dass sie auf unserem und den anderen hierhergehörigen gleichzeitigen Sarkophagen von Incorrectheiten wimmeln und sich mehrfach bis zur Sinnlosigkeit entstellt zeigen. Die Schriftcolumnen über und neben den Reliefs wurden eben schliesslich rein schematisch und nur zu decorativem Zwecke säuberlich eingemeisselt, ohne Rücksicht auf ihre Richtigkeit, ja, je unverständlicher sie waren, desto grösseren Effect mochte man von ihnen erwarten. Doch bemerkt man bei dem Vergleiche der Texte dieser Sarkophage aus saïtischer Zeit eine fast identische Redaction derselben selbst bis auf die Fehler und gelangt zur Wahrnehmung, dass den Bildhauern damals eine Art Normaltext vorlag, an welchen sie sich mit unwesentlichen Abweichungen stricte hielten[2]. Unter diesen Verhältnissen erlangen die weit correcteren Inschriften des Sarkophages Ramses III. eine grosse Wichtigkeit, da an ihrer Hand sich so manche Irrthümer der späteren Zeiten berichtigen lassen. Leider sind die mir zur Disposition stehenden Papierabklatsche dieses Sarkophages theilweise mangelhaft, indem

1) Auf dem Sarkophage des T'ehir lauten die entsprechenden Beischriften wie folgt: a) «o Osiris etc. T'ehir: deine Seele ist im Innern von dir (?), (deine) Stärke ist hinter dir. Du bist unter den Göttern ewiglich», cf. (Pyramide Pepi I. *Rec. de trav.* V, 159); b) «o Osiris etc. T'ehir: du hast empfangen deine Saḥu-Gestalt, du bist lebend ewiglich», cf. (Pyramide Königs Teti; *Rec. de trav.*, V, 36); (Pyramide Pepi I., *l. c.*, 161). Auf dem Sarkophage Ramses III. rechts: ; links: . Auf dem Sarkophage Seti I. stehen bei den knieenden Figuren die Worte: «Schläger des Bodens».

2) Zur Illustrirung dieser Thatsache werden weiterhin die auf der Kopfseite der vier Sarkophage befindlichen Texte sämmtlich in extenso reproducirt.

die untersten Zeichen der Schriftcolumnen der beiden Langseiten durch unachtsame Anstückelung der Papierbögen nur unvollständig abgedruckt wurden.

Die Anordnung und Reihenfolge der Reliefs ist auf allen vier Sarkophagen identisch, d. h. dieselben Darstellungen finden sich stets auf dem Kopfende, der rechten und linken Langseite vor. Der Sarkophag Ramses III. differirt nur insoferne von den übrigen, als die in Rede stehenden Sculpturen hier auf den Innenwänden des Sarkophaguntertheiles angebracht sind. Die cyklische Aufeinanderfolge der Bilder ist hiedurch erwiesen, aber es fällt schwer festzustellen, in welche wechselseitige Beziehung sie zu einander zu bringen seien, den Anfang und das Ende herauszufinden. Wenn in der nachstehenden Beschreibung dieser Bilderreihe mit den Darstellungen des Kopfendes begonnen und dann auf jene der linken Langseite übergegangen wird, so geschieht dies nicht willkürlich, sondern auf Grund dessen, dass erstere im Grabe Ramses VI. sich in unmittelbarer Nähe von Wandgemälden befinden, die mit den Darstellungen auf der linken Langseite unseres Sarkophages in Zusammenhang zu stehen scheinen, diesen aber, nach dem Uebergreifen des Textes von der linken auf die rechte Langseite zu schliessen, die Darstellungen der letzteren anzureihen sind.

Kopfseite. Die Mitte der Darstellungen[1] nimmt eine grosse, stehende, bärtige Mumienfigur von rechts ein, welche auf dem Kopfe einen Discus trägt, über dem sich ein fünfstrahliger Stern und ein zweiter Discus befinden, der durch eine verticale Reihe von vier Punkten von dem Sterne getrennt ist. Zwei symmetrisch componirte Uräen richten sich zu Füssen dieser Mumienfigur auf, zu deren beiden Seiten sich zwei grosse, dieselbe überragende menschliche Arme befinden, die aus zwei, anscheinend auf dem Boden ruhenden, einander zugekehrten unbärtigen Köpfen herauswachsen. Diese symmetrisch gezeichneten Arme tragen auf der inneren Handfläche zwei stehende männliche Figuren, welche aus einer Vase ȣ Wasser auf zwei unter ihnen befindliche und ihnen zugewendete aufrechte, bärtige Mumienfiguren mit dem Discus auf dem Kopfe ausgiessen. Vor jeder dieser Mumienfiguren eine Schriftcolumne, rechts: 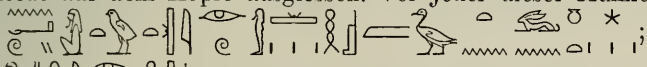 ; links: 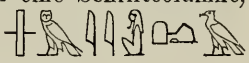 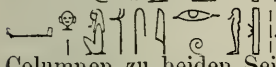 . Ein Text von acht Columnen ist in zwei Abtheilungen von je vier Columnen zu beiden Seiten der eben beschriebenen Darstellungen angebracht. Ich gebe diesen Text seinem ganzen Wortlaute nach in den mir vorliegenden, mehr weniger differirenden Redactionen der vier Sarkophage.

Nesschut.: 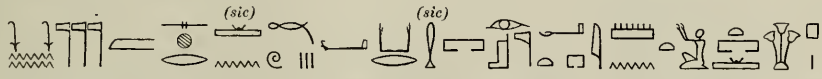

T'ehir:

Paârkap:
(Sharpe, II, 76)

Ramses III.:

1) S. Arneth: *Über den in der ersten Hälfte Jänners d. J. (1853) zu Wien angekommenen ägypt. Sarkophag,* Taf. VI, Vergl. Sharpe, *Egypt. Inscr.,* I, 41 (unten) und II, 76; 1.

2) Die punktirten Stellen sind in den mir vorliegenden Papierabdrücken dieses Sarkophages unleserlich.

Nesschut.:

T'eḥir:

Paârkap:

Ramses III.:

Nesschut.:

T'eḥir:

Paârkap:

Ramses III.:

Nesschut.:

T'eḥir:

Paârkap:

Ramses III.:

Nesschut.:

T'eḥir:

Paârkap:

Ramses III.:

1) SHARPE, I, 41 und 40.

Nesschut.: 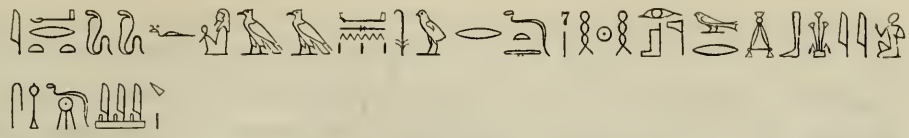

Tehir: etc.

Paârkap: 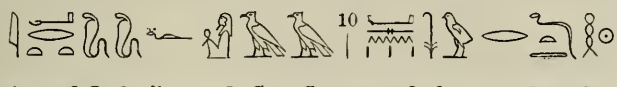 etc.

Ramses III.: etc.

Nesschut.: 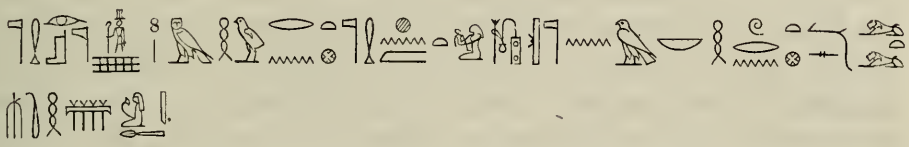

«Die Götter in diesem Bilde tragen Sorge für die Wohnung des Osiris, die unterirdische Behausung, welche verbirgt die Entwicklungen (?) . . . . . Dieser Gott in diesem Bilde, die Strahlen des Ra dringen ein in seinen Leib, erleuchtet wird die Finsterniss unter seinen Sohlen, der geheimnissvolle Weg (?) ist unter seinen Füssen. Seine Seele tritt ein im Gefolge des Ra. Dieser Gott in diesem Bilde in der Stunde des Ra, sie (die Strahlen?) dringen ein in seinen Leib, in seine Glieder[1]. Es beschützen ihn die Stunden, welche eintreten in die Finsterniss unter seinen Sohlen (?); seine beiden Uräen beschützen ihn ewiglich, den Osiris, den ur deb etc., Nesschutafnut.» Die vorgelegte Uebersetzung schliesst sich dem auf allen vier Sarkophagen fast identischen Texte an, doch machen sich manche Unebenheiten fühlbar, namentlich an der Stelle 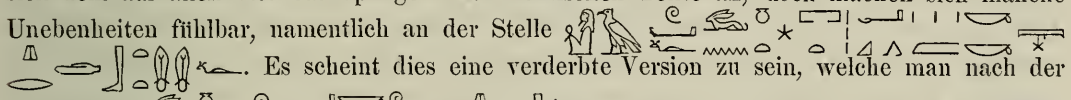 . Es scheint dies eine verderbte Version zu sein, welche man nach der Ueberschrift 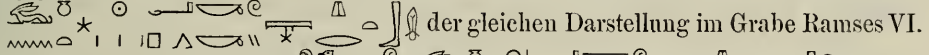 der gleichen Darstellung im Grabe Ramses VI. (Champollion, *Not. descr.*, II., 586) in 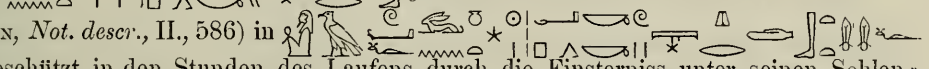 «er wird geschützt in den Stunden des Laufens durch die Finsterniss unter seinen Sohlen» zu emendiren versucht ist. Die völlige Uebereinstimmung der beigeschriebenen Namen erweiset die Identität der gedachten Darstellungen des Grabes Ramses VI. und jener der Sarkophage, doch bemerkt man einige wesentliche Verschiedenheiten in den Details. Während auf allen vier Sarkophagen die auf den beiden Armen stehenden männlichen Figuren aus einer Vase ⲟ einen Wasserstrahl auf eine aufrechte Mumienfigur giessen, erblickt man in dem Wandbilde des Grabes Ramses VI. einen Discus in den Händen derselben Figuren. Auf den Sarkophagen befindet sich ferner zwischen den beiden Discus über dem Kopfe der grossen Mumienfigur in der Mitte der Darstellung ein Stern und eine verticale Reihe von 4 oder 5 Punkten, welche in dem Königsgrabe fehlen. Noch sonderbarer ist es aber, dass hier die beigefügten Inschriften von den unseren gänzlich differiren. Der vor dem Bilde angebrachte Text lautet nämlich:

1) Pierret, *Le sarcophage de Seti Ier (Rev. arch.*, 1870, p. 291) übersetzt diese Stelle: «Son âme arrive à la suite du dieu dans ces tableaux, à l'heure de l'arrivée de Ra dans son cadavre et dans ses membres (pour les) conserver.»

«Laufen zu den Körpern der Cherahir seitens dieses grossen Gottes (Ra), welcher lauft zu dem Körper des Cheperiϑ. O Körper der Cheraiuhir, von grosser Bedeutung[1] in der Unterwelt.» Ein links vom Bilde befindlicher Text besagt: «Die Götter in diesem Bilde bewachen die Arme derer, welche vernichten in dem Hause der Vernichtung. Sie heben hoch (tragen) ihren Discus; ihre Arme heben empor Ra; ihre Arme beschützen die Körper der Unterirdischen. Die Stunde ihrer Bewachung ist die Stunde der Seele des Ba-ra[2] (oder: «für die Seele des Ra»?)». Der Schlusspassus ist mir unverständlich, der Sinn des Textes im Allgemeinen jedoch klar: Die im Bilde dargestellten Götter tragen die Sonnenscheibe *(ât̓n)* und beschützen die Körper der Unterweltlichen vor der Vernichtung durch die im «Hause der Vernichtung» thätigen Dämonen. Der erste Text nennt speciell die Cherahir[3], als welche die rechts und links befindlichen Mumiengestalten bezeichnet sind, der zweite Text beschränkt sich leider nur auf einen allgemeinen Commentar, ohne einen der in der bildlichen Darstellung enthaltenen Namen zu erwähnen. Zumeist bedauerlich ist, dass die in der Mitte der Darstellung befindliche grosse aufrechte Mumienfigur sowohl im Texte als auch im Bilde ohne jede Erklärung bleibt. In dem correspondirenden Texte der Sarkophage scheint die Bezeichnung sich auf dieselbe zu beziehen und da unmittelbar vorher von dem die Rede ist, so hat LEFÉBURE (*Le mythe Osirien*, p. 231) das auf Osiris, der in diesen Texten als der Körper des Ra aufgefasst wird, gedeutet, wogegen ich nach dem ganzen Zusammenhange der in Rede stehenden Inschriften in der fraglichen Mumiengestalt (Cheperiϑ) eher den Körper des Todten erkennen möchte.

Nach dem Texte des Grabes Ramses VI. «bewachen die Götter in diesem Bilde die Arme derer, welche vernichten in dem Hause der Vernichtung». In dem darunter befindlichen Register (*Not. descr.*, II, p. 587) kehrt der Name derselben Localität wieder: (l.) «Worte des Ra zum Hause der Vernichtung (über dieses s. NAVILLE,

1) Cf. Stèle Ântef, l. 8. Hymne an Osiris, l. 2. Vgl. NAVILLE, *Lit.*, pl. VIII, 86.

2) Ba-ra ist der Name einer der Formen des Ra in der Sonnenlitanei, s. CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, 427.

3) Wahrscheinlich identisch mit den in den Inschriften der Unas-Pyramide genannten . Vgl. «qu'Ounas passe dans dans la procession des génies dont la face est belliqueuse» (*Rec. de trav.*, IV, 45, l. 400) und (*Not. descr.*, II, 505).

Lit., p. 53). Er läuft zum Wächter der Âment[1] gegen die beiden Berge[2], bei (zwischen) welchen der Nun (Abyssus) sich befindet. Er läuft zum Gott Taϑunen.»

Die unmittelbar folgende Darstellung (*Not. descr.*, II, 586) illustrirt in sehr bemerkenswerther Weise diesen Text. Die beiden Berge, zwischen welchen sich der Nun befindet, sind durch zwei halbelliptische Linien angedeutet, unter welchen Gott Aker in Gestalt eines halbirten Doppellöwen, auf dessen Schultern sich die in ein Oval eingeschlossene Figur eines stehenden Mannes mit gesenkten Armen[3] befindet, als Wächter des Ein- und Ausganges der Âment liegt. Auf der Curve der über dem vorderen Löwen gezogenen Linie fährt die Sonnenbarke nach abwärts; zu ihr erhebt der tieferstehende Gott Taϑunen die Arme, hinter welchem sich drei der Barke zugewendete aufrechte Mumienfiguren von rechts mit der dreimal wiederholten Legende befinden. In der Mitte der Darstellung erblickt man den Sonnendiscus über zwei aus dem Boden hervorwachsende menschliche Arme, bezeichnet als [4]. Es folgen dann wieder drei aufrechte Mumienfiguren von links, also zu den vorerwähnten invers, mit der gleichen Legende; endlich Gott Nun mit erhobenen Armen, welcher der aufwärtsfahrenden Sonnenbarke, die auf der Höhe der Curve der den zweiten Löwen einrahmenden halbelliptischen Linie angelangt ist, nachblickt. Die Mitte der auf- und abwärts schiffenden Sonnenbarke nimmt ein widderköpfiger Scarabäus ein, adorirt von zwei menschenköpfigen Sperbern, von welchen der vorne befindliche als , der rückwärtige aber als bezeichnet ist. Die beiden Barken differiren nur in ihrem Vordertheile, welcher bei der ersten ein bis zum Boden herabreichendes rechteckiges Geflechtwerk trägt, auf welchem ein Kind hockt, während auf der zweiten auf dem gleichen Gestell ein Vogel sitzt, der seiner Gestalt nach ein Sperling zu sein scheint und vermuthlich als Ideogramm für *šrâu* aufzufassen ist.

Der widderköpfige Scarabäus in der Mitte der Barke scheint Ra als mitternächtige Sonne darzustellen, adorirt von den Seelen der beiden Götter, welche den nächtlichen Lauf der Sonne in seinen Hauptabschnitten repräsentiren und zwar Tum die Sonne von der ersten Nachtstunde bis Mitternacht, Cheperâ die Sonne von Mitternacht bis zum Morgen. Es ist Ra,

1) Unter dem «Wächter der Unterwelt» ist hier Gott Aker zu verstehen, der in einer der Kammern des Grabes Ramses VI., in welcher er als menschenköpfiger bärtiger Doppelsphinx erscheint (*Not. descr.*, II, 507) ausdrücklich als solcher bezeichnet wird: «Es ist dieser Gott in diesem Bilde in seiner Kapsel über dem Rücken des Aker; Gott Cheperâ befindet sich über dem Aker, welcher beschützt das Geheimniss der Unterwelt» und weiter: «Es ist dieser Gott in diesem Bilde, er bewegt sich hin (?) über den Rücken des Aker, welcher beschützt das Geheimniss der Unterwelt. Dieser grosse Gott spricht zu ihm, welcher sieht die Strahlen seiner Scheibe.»

2) Vgl. die Schreibung *Not. descr.*, II, 611.

3) Dieser Mann ist Gott Schu nach dem *l. c.*, S. 583 befindlichen Texte: .

4) Die gleiche Darstellung in einem Papyrus des Louvre s. Devéria, *Catalogue des manuscr. égypt.*, p. 42.

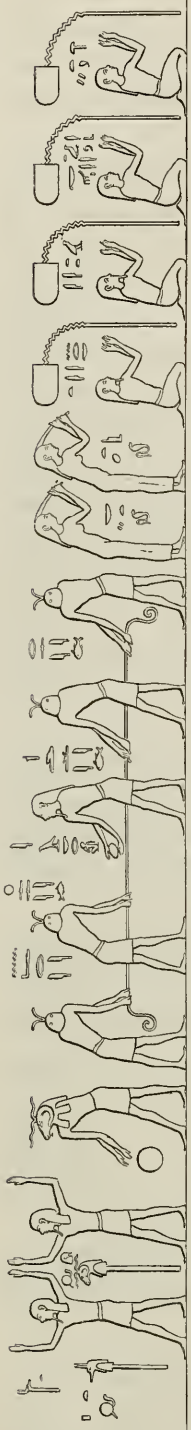

der zum Cheperâ geworden ist, welcher in Gestalt eines widderköpfigen Scarabäus in der Barke in einem Grabe aus der XXVI. Dynastie zu Sakkara (*Denkm.*, III, 280) angerufen wird als: etc. — Fassen wir das Resultat der vorstehenden Erörterungen zusammen, so ergibt sich für die besprochenen Darstellungen im Grabe Ramses VI. folgender Zusammenhang und Bedeutung: der zum Cheperâ gewordene Ra erreicht unter dem Schutze des Gottes Aker bei seinem nächtlichen Laufe das Gewässer des Nun, nachdem er den Ort der Zerstörung (ḥ𝓭mi-t) vorher passirt hat, an welchem die dem Körper des Verstorbenen drohende Vernichtung durch die Beihilfe mehrerer schützender Gottheiten, speciell der Cheraḥir, hintangehalten wird. Die Darstellung im Grabe Ramses VI. und auf der Kopfseite unseres Sarkophages führt diese Gottheiten als Beschützer der die Mitte des Bildes einnehmenden grossen Mumienfigur vor Augen. Auf den Sarkophagen sind die Namen der in Rede stehenden Schutzgottheiten in zwei Schriftcolumnen vereinigt, ihre Zugehörigkeit zu den Figuren im Einzelnen daher nicht ersichtlich. Die Darstellung im Grabe Ramses VI. kommt uns hier zu Hilfe, indem in derselben sich die Namen den betreffenden Gottheiten beigeschrieben finden, wobei in der Regel die hieroglyphische Legende und die Götterfigur übereinstimmend nach rechts oder links gekehrt sind und dadurch einen Anhaltspunkt für die richtige Zutheilung der ziemlich unklar angeordneten Namen geben. Demnach gehört der Name (bei CHAMPOLLION, *Not. descr.*, II, 587 geschrieben) zu der auf dem Arme stehenden männlichen Figur, der Name zu dem Kopfe mit dem herauswachsenden Arme, endlich die Gruppe zu der Uräusschlange auf der rechten Seite des Kopfendes. Auf der linken Seite des Kopfendes dagegen führt die auf dem Arme stehende männliche Figur den Namen , die aufrechte Mumienfigur den Namen , der Kopf mit dem herauswachsenden Arme den Namen . Der Name der Uräusschlange, welche nach dem Grabe Ramses VI. heisst, ist hier übergangen worden, wie umgekehrt auf der rechten Seite die Mumienfigur rechts unbenannt geblieben ist, die am gedachten Orte ebenfalls die Legende hat. Die grosse Mumienfigur in der Mitte ist in sämmtlichen Darstellungen ohne Bezeichnung gelassen.

Linke Langseite. Die bildlichen Darstellungen derselben (s. die Abbildung) nehmen an der Kopfseite des Sarkophages ihren Anfang, während die darüber befindlichen Inschriften gegenläufig am Fussende beginnen. In dieser Anordnung des Textes differirt das Wiener Denkmal von den anderen drei Sarkophagen, auf welchen Text wie Reliefs vom Kopf- zum Fussende hin geführt sind. Die Abweichung von dem sonst fest-

gehaltenen Modus hat keinen tieferen Grund und ist wohl nur als eine Caprice des Bildhauers zu betrachten. Der über den Darstellungen befindliche Text von 31 Columnen lautet:

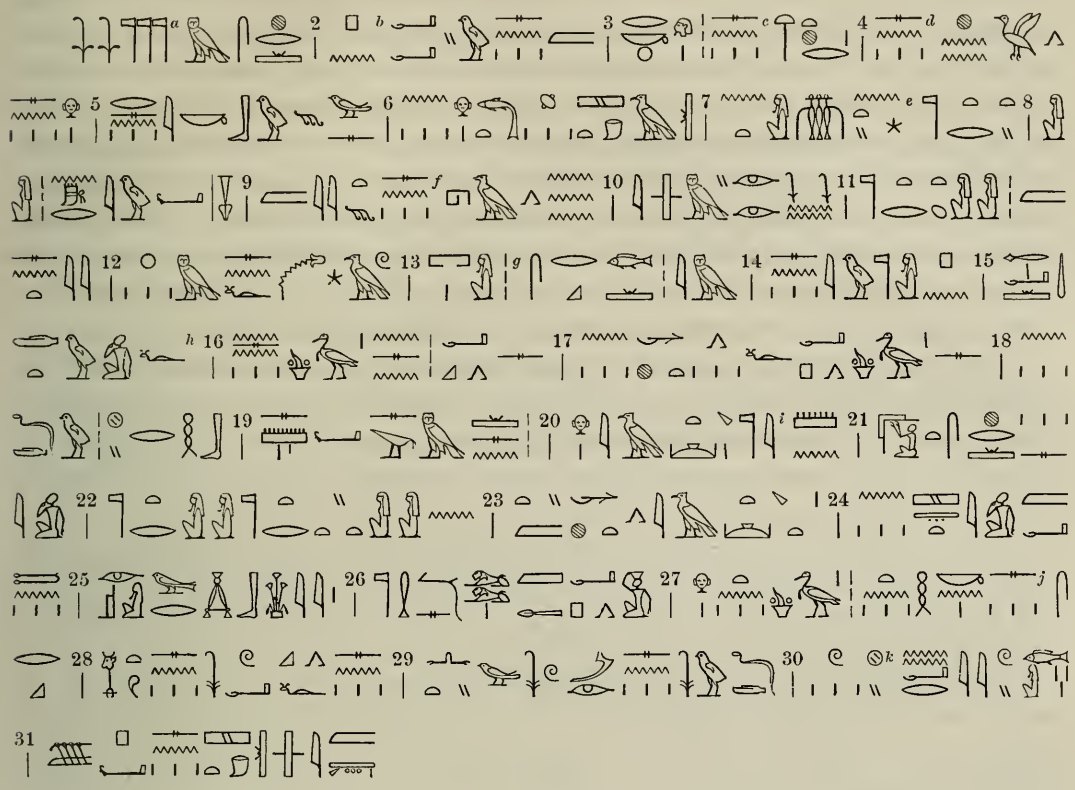

a) Ramses III. . *b)* Paârkap und R. III. . *c)* R. III. . *d)* T'ehir etc.: . *e)* T'ehir: ; Paârkap: ; R. III.: ..... *f)* T'ehir: ; Paârkap: ; R. III.: . *g)* R. III.; . *h)* R. III.: . *i)* T'ehir: ; R. III.: ..... *j)* T'ehir: (sic) . *k)* R. III. .....

«Die Götter in diesem Bilde, ihre Arme schliessen ein[1] ihren Kopf, ihre Schatten sind bei ihnen, sie verweilen über ihnen. Sie (die Götter) weinen über den geheimnissvollen Leib des geheimnissvollen Gottes, der sich befindet in der Unterwelt. Die beiden Göttinnen schlagen ihre Schläfe[2]; es tritt ein das Wasser, welches sich befindet in den Augen dieser Göttinnen in die Körper[3] als Blut, die Unterirdischen athmen durch sie. Dieser grosse Gott (Ra) spricht zu ihnen, ihre Seelen treten ein in seinem Gefolge, es laufen einher ihre Seelen. — Worte des Ra (die nachstehende Uebersetzung folgt dem Texte auf dem Sarkophag Ramses III.) zu der Behausung, welche ihre Formen verdeckt, der Stätte des Gottes (?) von verborgenem Wesen: o ihr beiden Götter und ihr beiden Göttinnen, die ihr euch befindet in eurer geheimnissvollen Behausung, gewähret mir, dass ich hinlaufe zu euch und dass eure Seelen mich preisen und athmen lassen. Ich gehe hinein zu ihnen, nicht . . . . . sie sehen (mich?). — Worte des Ra zu den Nari, welche empfangen das Geheimniss des Âmta.»

Die erste Hälfte des vorstehenden Textes commentirt in leicht verständlichen Worten die zugehörigen Darstellungen. Die vier unter dem Zeichen *χaibt* «Schatten» knieenden Götter[4] beweinen den Leichnam des in der Unterwelt ruhenden Osiris in Gemeinschaft mit Isis und Nephthys[5], welche zum Zeichen der Trauer ihre Schläfe mit einer Art Ruthe schlagen.

---

1) Das seltene Wort bedeutet «kreisen, umkreisen, durch einen Kreis einschliessen», (daher «das Kreisende, Rollende, i. e. die Zeit») dann «der Umkreis, wie: «eine grosse Mauer für den, welcher den Arm neigt (i. e. huldigt) in seinem Umkreise» (ROUGÉ, *Inscr.*, 120, 15); (l.) «sich beugend in seinem Umkreise» (ROUGÉ, *l. c.*, 179). Die Wortgruppe *m-rk-hr-sn* des Sarkophages Ramses III. begegnet auch bei CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, 782: «Es spricht Horus zu den Untergetauchten, deren Gesicht die Fluth (Var. *Denkm.*, III, 203, 20) umschliesst.» — BIRCH (*Z.* 1870, 31) übersetzt diese Stelle mit: «The gods in this picture raise their hand, inclining their head», indem er für das kopt. ⲡⲓⲕⲉ, ⲡⲓⲕⲓ inclinare hält.

2) Cf. ⲥⲙⲁⲩ, ⲙⲓ tempora (s. *Wörterb.*, VII, 1053).

3) In allen vier Texten das Wort (NAVILLE, *Lit.*, pl. XXV, 14) etc., wird von NAVILLE (*l. c.*, p. 34) sehr zutreffend mit «forme corporelle, corps, membres» übersetzt. Man vergleiche die Stellen (NAVILLE, *l. c.*, XXIII, 69); (*Not. descr.*, II, 592). Ueber einer liegenden Mumie (*Not.*, II, 589) die Legende: NAVILLE (*l. c.*, p. 55) leitet dieses Nomen vom Verbum oder «fonder, donner un corps» ab.

4) Ihre Namen zeigen folgende Varianten:

S. Nesschutafnut:

S. T'ehir: *id.*,

S. Paârkap: *id.*, ?

S. Ramses III. *id.*, *id.*, ?

5) Die Namen der beiden Göttinnen sind auf den Sarkophagen des Nesschutafnut und des T'ehir und ; auf jenem des Paârkap (SHARPE, I, 40) , Ramses III. geschrieben. Auf letzterem halten die Göttinnen eine Doppelruthe.

Durch das Eindringen der den Augen der beiden Göttinnen entströmenden Thränen erhalten die Körper der Unterirdischen (i. e. Verstorbenen) in Folge der den Zähren der Gottheiten innewohnenden belebenden Kraft neue Vitalität.

Mit den Worten (l.) beginnt die zweite Hälfte des Textes. Hier bewegt sich der Commentar in sehr vagen Phrasen und vermeidet wohl absichtlich eine deutliche und präcise Erklärung der höchst mysteriösen Bilder. Es sollte eben der Eindruck des Geheimnissvollen dieser seltsamen Göttergestalten möglichst gewahrt und der Einbildungskraft des empfänglichen Beschauers freier Spielraum belassen werden. Dies gelang in der That so gut, dass im Laufe der Zeit das Verständniss derselben verloren gieng oder doch sich nur unvollständig erhielt. Der Vergleich des Textes des Ramses-Sarkophages mit jenem der Sarkophage aus der XXVI. Dynastie lässt das im Laufe von circa 600 Jahrhunderten eingetretene Verderbtniss der Inschriften deutlich erkennen, das sich nicht auf Entstellungen einzelner Wörter wie statt beschränkt, sondern zu vollständiger Umgestaltung ganzer Sätze geführt hat. An Stelle der unverständlichen Wortgruppe gibt der Text des Sarkophages Ramses III. weit correcter: «Worte des Ra zur Behausung, welche verdeckt ihre Formen (d. h. die Formen, Gestalten in ihr), der Stätte des Gottes (?), von geheimnissvollem Wesen» und bezieht ganz logisch die folgende Apostrophe des Ra an die beiden Götter und Göttinnen auf den Gott selbst und nicht auf den Verstorbenen, indem er demselben die Worte in den Mund legt: «Gewähret mir, dass ich hin laufe zu euch etc.» Es fällt schwer, den Zusammenhang zwischen Wort und Bild hier herauszufinden, denn der Text spricht von den «beiden Göttern und Göttinnen», die man unter den bildlichen Darstellungen vergeblich sucht. Der Wiener Sarkophag zeigt vielmehr eine Gruppe von fünf Figuren, deren Mitte der Gott Âaker (Sark. Ramses III.) in Menschengestalt einnimmt, welcher zwischen beiden Händen ein Ei über einen von vier männlichen Gestalten mit larvenförmigen Gesichtern getragenen Strick hält[2]. Die correspondirende Darstellung auf dem Sarkophage Ramses III. differirt aber in wesentlichen Details. Hier erscheint der Gott Âaker über einen von seinen Händen schützend umfangenen kleinen Discus gebeugt, zu dessen beiden Seiten sich eine horizontale Reihe von Punkten befindet, welche von den vier Begleitern des Âaker mit vorgestreckten Händen gehalten wird und sich quer über die Figuren des genannten Gottes und der beiden neben ihm stehenden Götter hinzieht, um unmittelbar vor den die Gruppe abschliessenden zwei anderen Göttern abzubrechen, ohne sich nach abwärts fortzusetzen, wie es bei dem in den Händen dieser Götter[3] befindlichen Taue auf den Sarkophagen des Nesschutafnut und des T'ehir der Fall ist.

---

1) Man vergleiche damit das oben citirte: (l.) (*Not. descr.*, II, 587).

2) In der sonst identischen Darstellung des Sarkophages des T'ehir befinden sich zwischen den Händen des Gottes Âaker an Stelle des Eies zwei kleine schräge Striche //.

3) Die Zeichnung der Köpfe der vier Begleiter des Aker, welche auf dem Wiener Sarkophage recht sorgfältig ausgeführt ist, zeigt auf den verschiedenen Denkmälern manche kleine Abweichungen. Auf dem Sarkophage des Tehir tragen diese Götter auf dem ∩förmigen Kopfe zwei kurze Federn oder Hörner , während die punktartig vortretenden Augen am Rande in halber Kopfhöhe sitzen. Der Sarkophag Ramses III. gibt ihnen einen kürbisförmigen Kopf und zwei kleine Federn ; die Augen fehlen.

Die bedeutungsvollste und wichtigste Persönlichkeit der in Rede stehenden Gruppe ist unverkennbar Gott Âaker. Er hält, wie bereits bemerkt wurde, auf dem Wiener Sarkophage ein Ei, auf jenem Ramses III. hingegen einen kleinen Discus zwischen den Händen, von welchem nach beiden Seiten hin eine horizontale Punktreihe ausläuft, die seinen und die Körper der ihm unmittelbar zur Seite stehenden Begleiter durchquert und sich über die vorgestreckten Hände der die Gruppe abschliessenden beiden anderen Götter hinaus bis zu deren Leibern fortsetzt. Dem nächsten Anscheine nach bezeichnen die erwähnten Punkte eine Ausstrahlung des vom Gotte Âaker gehaltenen Discus; denn würde diese Punktreihe das auf den Sarkophagen der saitischen Epoche von den vier Göttern gehaltene Tau repräsentiren, so sollte sie auch hier unmittelbar hinter den Händen der beiden letzten Götter nach abwärts laufen, um die in Folge ihrer natürlichen Schwere herabhängenden Enden des Taues zu markiren. Gegen eine solche Deutung der fraglichen Punktreihe spricht aber vor allem der Umstand, dass die vier Götter auch hier diese Punktreihe mit geschlossenen, nach abwärts gerichteten Händen festhalten, nicht aber mit der inneren Handfläche auffangen, wie man im gedachten Falle nach Analogie anderer ähnlicher Darstellungen erwarten müsste.

Wie der Name Âaker oder «Aker» mit sehr mannigfachen Determinativen verbunden wird (*Todtb.*, 39, 6, 9; 64, 27; 94, 2. *Not. descr.*, II, 507, 619 etc. *Todtb.*, 108, 8; cf. ακωρι, serpens, aspis; *Todtb.*, 153, 7, aker ta? *Rec. de trav.*, IV, 75; BRUGSCH, *Thes.*, II, 432; *Rec. de trav.*, IV, 59, V, 168; *Not. descr.*, II, 619; MARIETTE, *Abydos*, I, 52), in so verschiedenartigen Rollen und Gestalten führen die Denkmäler den so benannten Gott oder Dämon vor. In den Texten tritt Gott Aker zunächst als Beschützer des Ra und Niederwerfer der Apophis-Schlange auf, so im *Todt.*, (den Apophis) (c. 39, 6) und (c. 39, 9), oder als Ueberwinder des Set: Aker le (sc. Noubi) prend et le surveille; il le saisit et le fait rentrer dans sa prison, il lui dévore les deux yeux et c'est son grand triomphe sur lui (Papyrus magique Harris; s. CHABAS, *Mél. égypt.*, III 2, p. 256) und dessen Wächter: «es erhebt sich in der Frühe Aker und macht sich zu seinem (des Set) Wächter und hält ihn zurück in seinem Kerker» (*Inschr. von Hibis*, l. 12). In dieser Eigenschaft als Beschützer des Ra und Vollzieher seiner Rache erscheint er als den Todten bedrohender und verderbenbringender Gott überhaupt aufgefasst[1]: (*Todtb.*, 108, 8 etc., Pap. Leid. 16:); auch in der Mehrzahl: «es beschützt (das Auge des Ra) ihn (sc. Horus, Amon etc.) vor den Akeru» (MARIETTE, *Abydos*, I, 52). Auf einer Stele wird desshalb Gott Min angerufen mit den Worten: (MARIETTE, *Abydos*, III, 261), während auf dem Sarkophage des T'ehir in Bulaq es vom Verstorbenen heisst: «nicht wird er erfasst von Aker, seine Seele lebt ewiglich.»

In den Wandgemälden des Grabes Ramses VI. tritt Gott Aker in sehr verschiedenartigen Formen und Rollen auf, sowohl als menschenköpfiger bärtiger Sphinx (*Not. descr.*, II, 507

1) LE PAGE RENOUF (*Transact. of the Bibl. Soc.*, VIII, 201) erklärt Aker als den Repräsentanten der Dämmerung und des Dunkels am Morgen und Abend und hält ihn für einen typhonischen Gott.

und 610), als auch als halbirter Doppellöwe (*l. c.*, II, 584 und 586) und in menschlicher Gestalt in vorgebeugter Haltung stehend mit dem Scepter T'am in der Rechten (*l. c.*, II, 619)[1]. In gleicher Gestalt und ähnlicher Haltung mit einem Ei zwischen den Händen erscheint der genannte Gott auf dem Wiener Sarkophage. Ist diese Darstellung correct und das Ei nicht etwa irrthümlich dem auf dem Sarkophage Ramses III. vom Gotte Aker gehaltenen Discus substituirt worden, so kann dieselbe nur auf die Geburt des Ra aus dem Ei bezogen werden. Schon im 17. Capitel des Todtenbuches (l. 50) wird Ra angerufen als und in der Inschrift von Hibis (l. 23), einem Texte der späteren Zeit, in welchem uralte mythische Vorstellungen überliefert sind, das primäre Hervorgehen des Gottes aus dem Ei in den Worten: «du erschienst aus der Fluth im Ei» ausgesprochen.

In dem bereits oben (S. 145) erörterten Wandbilde des Grabes Ramses VI. erscheint Gott Aker in der Gestalt eines halbirten Doppellöwen als Wächter des Ament und des daselbst befindlichen Nun, über dessen aus der Tiefe emporgehobenen Armen der Sonnendiscus schwebt, während die Sonnenbarke mit dem widderköpfigen Scarabäus auf den Curven der die beiden Löwen einschliessenden Linien nach ab- und aufwärts fährt. Die Darstellung scheint mit dem Hervorgehen des Ra aus dem Nun zusammenzuhängen, auf welche ein schräg darüber befindlicher Text (*Not. descr.*, II, 588) Bezug nimmt:

(l.) 2 3 4 5 6 7

«Laufen zum Körper des Taϑunen seitens dieses grossen Gottes, welcher eilt zum Körper des Nun, denn er ist der Körper derer, welche in ihm sind. O Körper des «ich bin geworden aus ihm»[2]. Ich bin geworden worden als der Mesu-nâ t'es-f (als der «ich bin geboren worden selbst, i. e. durch mich selbst) hernach. O Körper des «ich bin geworden aus ihm», des, welcher ruht in seinem Thun. O Körper des «ich bin geworden aus ihm». Ein Einziger habe ich gemacht selbst seinen Sitz. O Körper des «ich bin geworden aus ihm».

1) Ein Bild in demselben Grabe (*Not.*, II, 569) stellt einen Gott in vorgebeugter Haltung und sich auf das Scepter stützend dar, der auf einer Art Behälter steht, in welchem ein kopfloser männlicher Körper mit auf den Rücken gebundenen Händen ausgestreckt liegt. Dieser Gott scheint Aker zu sein. Es verdient Beachtung, dass Aker in obigen Fällen das Scepter trägt, welches das Attribut des Saḥ (Orion) ist (cf. «sein T'am-Scepter ist wie jenes des Saḥ», Naville, *Lit.*, pl. XXI, 49 und *l. c.*, XXII, 60), wie denn auch beide Götter in einem leider incorrecten Texte (*Not.*, II, 619) in directe Verbindung gebracht werden.

2) Ich lese statt etc. , welches im Verlaufe des Textes mehrfach wiederkehrt. wird sowohl für als auch für (Naville, *Lit.*, p. 99) gebraucht und der Schreiber hat aus Versehen ein in seiner Vorlage befindliches mit statt mit transcribirt, sowie dem ein substituirt.

Das am Schlusse stehende erinnert an eine Stelle des 85. Capitels (l. 9) des Todtenbuches, in welcher dem Todten die Worte in den Mund gelegt werden: «ich bin die Seele, welche den Nun geschaffen hat, gemacht zu ihrem Sitze in der Unterwelt. Nicht wird geschaut mein Nest, nicht wird geöffnet (mein) Ei». Ebenda (l. 2) sagt derselbe: (nach Pap. Leid. 16) «ich bin Gott Ḥu, der nicht vernichtet wird in diesem meinen Namen der Seele. Ich entstehe (durch mich) selbst mit dem Nun in jenem meinen Namen des Cheperâ, aus welchem ich entstehe jeden Tag». Der Verstorbene identificirt sich hier mit der göttlichen Weltseele, welche in selbstschöpferischer Kraft die im Gotte Cheperâ mythisch verkörperte nächtliche Wiedergeburt der Sonne bewirkt. Diese Wiedergeburt erfolgt im Nun, dem von der göttlichen Seele zu ihrer spontanen Erscheinung im Lichte geschaffenen Ursitze. Während nun in dem Grabe Ramses VI. der löwenförmige Aker als Wächter der Âment, in welcher in weiterem Sinne die Geburt des Ra erfolgt, figurirt, hält der auf dem Wiener Sarkophage in menschlicher Gestalt auftretende Gott das aus dem Nun entstandene Sonnenei zwischen den Händen, und seine vier Begleiter, deren Namen das Determinativ des Fisches folgt, sind vermuthlich Götter des Abyssus. Die Namen dieser vier Begleiter des Aker lauten auf den Sarkophagen des Nesschutafnut und des Tchir übereinstimmend , und[1], auf jenem Ramses III. aber , und[2]. In den Sarkophagtexten werden diese Götter als die Nâri bezeichnet, welche das Geheimniss des Âmta empfangen. Nach NAVILLE (*Litanie*, p. 55) ist Âmta, wofür sich auch (*l. c.*, p. XI, 40) findet, ein Name des Osiris als des in der Tiefe der Erde ruhenden Gottes κατ' ἐξοχήν[3], dessen Körper Ra selbst gebildet hat[4]. Wenn

1) In der Abbildung ist bei diesen zwei Namen das Zeichen irrthümlich invers gestellt.

2) Ich habe weder die Figuren noch die Namen dieser Gottheiten auf anderen Denkmälern angetroffen, mit Ausnahme des Namens *χssi*, der sich in einem Wandgemälde des Grabes Ramses VI. (*Not. descr.*, II, 505, und in der Schreibung (*Not. descr.*, I, 417) als Bezeichnung eines krokodilköpfigen Gottes findet.

3) Cf. (*Not. descr.*, II, 525).

4) (Var. «der Vereiniger der Glieder, welcher einen Körper dem Âmta bildet» (43. Hekennu). Das 63. Hekennu bezieht sich gleichfalls auf Âmta, ist aber wegen der zweifelhaften Bedeutung der Gruppe unverständlich. Die zugehörige Vignette stellt einen mumienförmigen Gott dar, dessen Name bei CHAMPOLLION (*Not. descr.*, I, 430) , bei MARIETTE (*Abyd.*, II, pl. 15) lautet. Als mumienförmiger Gott erscheint Âmta in der Sonnenbarke, deren Spitze die Schlange , die Hüterin des fünften unterweltlichen Thores (BRUGSCH, *Thesaur.*, p. 712; nach LEFÉBURE, *Records of past*, X, 81 des sechsten Thores) einnimmt. Seine Doppellegende lautet: und (*Denkm.*, III, 79). Die Schreibung (sic) begegnet nur einmal bei BONOMI, *Sarcoph. of Seti I.*, pl. XI, A, l. 14: «nicht erhebt sich dein Feind o Ra, es geschehen deine heiligen Dinge o Âmta. Apophis ist zerstückelt durch seine Messer»; ferner

wir uns aber auch Naville's Erklärung des Wortes Ȧmta anschliessen, so fällt doch hiemit kein Licht auf die räthselhafte Gruppe der vier Nāri mit dem Tau in den Händen, deren Bedeutung wir dahingestellt sein lassen müssen.

Auf die Nāri folgt ein von ihnen abgewendeter schreitender widderköpfiger Gott mit den eingerollten Amon- und den abstehenden Chnumhörnern, der in vorgebeugter Haltung nach einem vor seinen Füssen befindlichen Discus langt. Es ist wohl Ra selbst, der in gleicher Gestalt in den Wandbildern des Grabes Ramses VI. (so *Not. descr.*, II, 599, 600) dargestellt wird. Zwei Götter mit erhobenen Armen, zwischen denen sich ein Widderkopf auf einer Stange mit der Legende «Kopf des Ra» und das Symbol mit der Beischrift [1] «Hals des Ra» befinden, schliessen die Bilderreihe auf der linken Langseite des Sarkophages ab.

Rechte Langseite (s. die Abbildung). Die Inschriften der linken Langseite des Sarkophages, welche mit den Worten: «Rede des Ra an die Nāri, welche empfangen das Geheimniss des Ȧmta» abbrechen, setzen sich hier in der an die Nāri gerichteten Ansprache fort und zwar beginnt der Text ebenfalls an der Fussseite, im Gegensatze zu den anderen Sarkophagen, auf denen er an der Kopfseite seinen Anfang nimmt. Der Text von 32 Columnen lautet:

im Plural (Bonomi, *l. c.*, pl. XI, B, l. 20) als Bezeichnung unterweltlicher Gottheiten in Schlangengestalt. Hieraus aber die Folgerung zu ziehen, dass das in den Händen der Nāri befindliche räthselhafte Tau irrthümlich einer den Gott Ȧmta repräsentirenden Schlange substituirt worden sei, scheint doch unzulässig.

1) Widder- und Schakalskopf auf der Stange sind hier vermuthlich Sinnbilder der schöpferischen Kraft des Ra, worauf ihr phonetischer Werth *šft* und *us(r)* als Bildzeichen hindeutet. Zu vgl. «ta tête est à toi, rétablie sur ton cou» (Pierret, *Dogme de la résurrection*, p. 20).

2) Im Originale hier und später ein Fisch mit zwei Rücken- und einer Bauchflosse. Das entsprechende Zeichen fehlt im hieroglyphischen Typensortiment.

3) Im Originale hier und weiterhin ein unbärtiger sitzender Gott.

4) T'eḥir: etc. Paârkap (Sharpe, II, 76): etc. Ramses III. (im Papier-Abklatsche fehlen zumeist die untersten Zeichen der Schriftcolumnen, welchen hier Punkte substituirt werden):

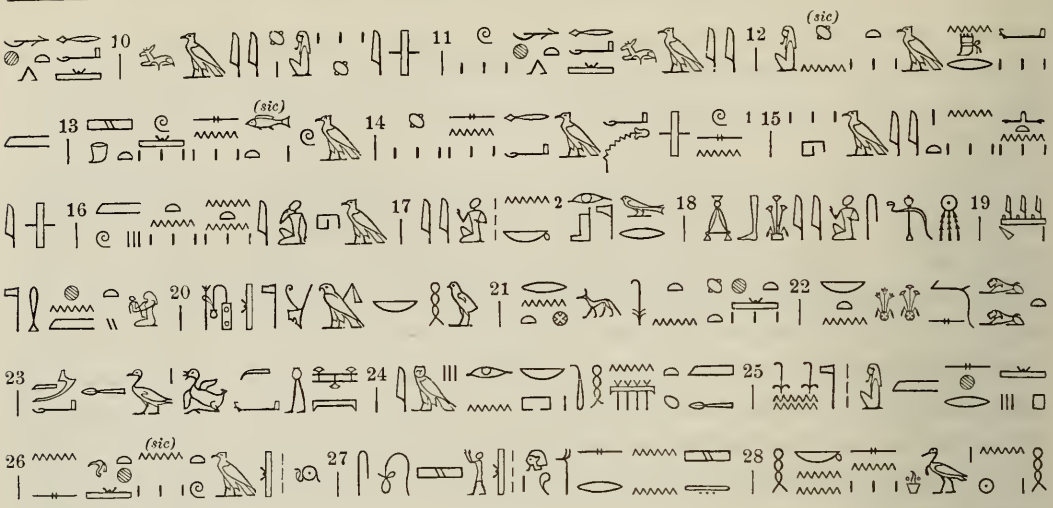

Ramses III. 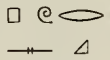 .

1) T'eḥir: . Paárkap: . Ramses III.: 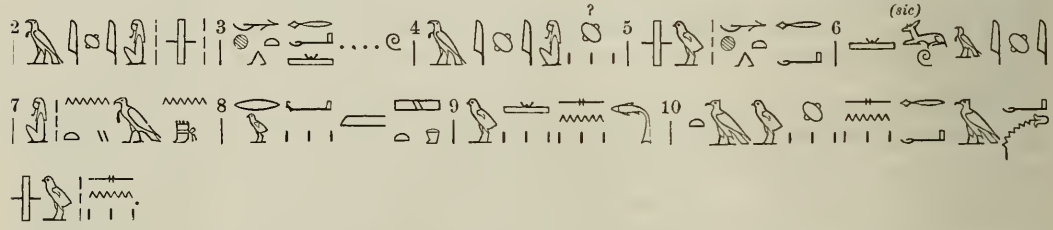 .

2) T'eḥir: 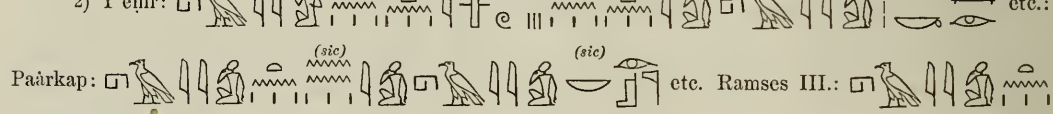 etc.: Paárkap: 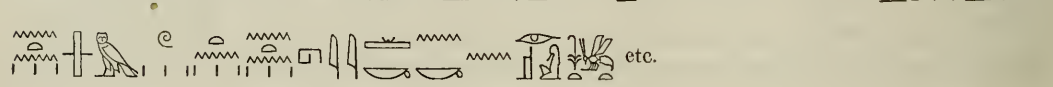 etc. Ramses III.: 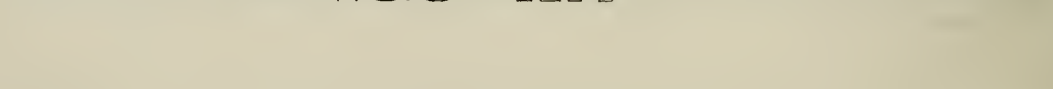 etc.

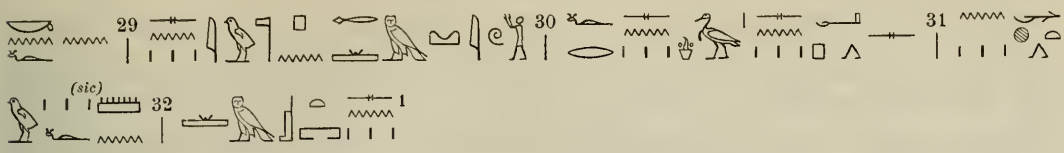

«O (ihr) Nāri, welche empfangen das Geheimniss des Àmta; ich mache athmen eure Seelen. Es tritt ein Osiris ur deb Nesschutafnut; ich lasse athmen seine Seele. — Es spricht Ra zu den Eingewickelten (?), welche sich befinden im Gefolge des Grossen der Putrescirenden (?) — *(bis)* — welche sich bewegen in ihrer Verborgenheit, deren Körper Samen auswerfen, da wo sie sich befinden: Heil euch, wo ihr euch befindet; Heil dir, Osiris ur deb etc. Nesschutafnut. — Die Götter in diesem Bilde verherrlichen und lobpreisen Ra; sie rufen an diesen geheimnissvollen Kopf und Hals. Sie preisen die Seele des Ra, sie (die Seele) preiset sie. Dieser grosse Gott lobpreiset sie; ihre Seelen laufen hin in seinem Gefolge, (ihre Körper) bleiben an ihrem Orte.»

Der erste Absatz des Textes beginnt mit der Ansprache des Ra an die Nāri mit den Worten , welche vocativisch «o! zu den Nāri» aufzufassen sind. An die beliebte elliptische Redewendung mit Auslassung des Verbums nach der Partikel ist hier dem Zusammenhange nach nicht zu denken; in diesem Falle steht vor einem Substantiv entweder wie (für) «sagt Isis», *Rec. de trav.*, V, 190, oder wie , (*Todtb.*, 39, 11), *Destruction des hommes*, l. 30) etc., während zur Anknüpfung der Suffixa allein dient wie , . Vgl. auch das vocativische (=) «o du Grosser des Pflügens», *Rec. de trav.*, IV, 47.

Erhebliche Schwierigkeiten bietet der zweite Abschnitt des Textes durch seine Corruptelen[2]. Die Inschriften der drei Sarkophage aus saitischer Zeit sind in hohem Grade verderbt, stimmen aber, trotz mancher Abweichungen im Einzelnen in den Wortentstellungen und sonstigen Irrthümern so sehr überein, dass sie unverkennbar auf eine im Wesentlichen identische Textredaction zurückgehen, die den Bildhauern dieser Periode als Muster vorlag und hie und da noch durch willkürliche Aenderungen verschlimmbessert wurde. Nur so

1) T'ehir: Ramses III.:

(einige unleserliche Zeichen). Am Schlusse ist zu lesen: , eine in diesen Texten häufige Phrase, cf. *Not. descr.*, II, 585, 592, 598, etc.

2) Leider ist der mir vorliegende Papierabdruck vom Sarkophage Ramses III. gerade hier recht mangelhaft.

lässt es sich erklären, dass einerseits diese drei Sarkophage für ☉ sämmtlich ⊗ haben, andererseits aber das darauf folgende räthselhafte Wort bald [1], bald schreiben, während der Sarkophag Ramses III., so viel ich aus dem undeutlichen Abklatsche ersehe, dafür gibt. Ist letztere Lesung richtig, so hätten wir in diesem Worte wohl eine Variante für «die Eingewickelten» (von) zu erkennen, womit die im Bilde sichtbaren vier liegenden, von Ovalen umschlossenen Mumien gemeint zu sein scheinen. Dann werden auch die Schreibungen des Sarkophages des T'ehir und des Wiener Denkmals begreiflich. Im ersteren Falle substituirte man dem den Adler mit gleichzeitiger Inversion der beiden aufeinander folgenden Zeichen (resp.) und (resp.), im zweiten Falle ging man noch weiter und schrieb atii-u statt uti-u, wobei man an dachte. Es ist aber noch eine andere Vermuthung möglich, auf die ich später zurückkommen werde.

Der weiterhin im Texte vorkommende Name , wofür der Sarkophag Ramses III. correcter gibt, bezieht sich auf die auf dem Rücken liegende armlose ithyphallische Figur, die das eine Bein erhebt und mit zwei zu Häupten und Füssen stehenden adorirenden Göttinnen von einem Ovale eingeschlossen ist. An der Kopfseite dieses Ovales befinden sich eine männliche und weibliche Figur in anbetender Stellung, bezeichnet als ; an der Fussseite stehen, symmetrisch zu den Tuaï componirt, gleichfalls eine männliche und weibliche Figur, von welchen die erstere den aus dem Phallus der liegenden Gestalt im Bogen ausgespritzten Samenstrahl mit erhobenen Händen auffängt[2]. Ihre beiden Namen lauten auf dem Wiener Sarkophage übereinstimmend [3]. Vor den Schepi befinden sich vier auf dem Rücken liegende menschliche Mumien, welche von Ovalen umschlossen sind, auf denen die Seelen dieser Mumien in Gestalt von menschenköpfigen Sperbern sitzen, die ihre Arme anbetend zu dem auf sie zuschreitenden widderköpfigen Ra mit dem Scepter und dem Lebenszeichen in den Händen[4] erheben. Eine Mumie ist auf den Sarkophagen aus saitischer Zeit unbezeichnet gelassen[5], die andern drei haben innerhalb des Ovales die Namen , und beigeschrieben. Hinter Ra stehen zwei Götter mit emporgehobenen

---

1) Dem Determinative nach zu urtheilen, scheint der Schreiber bei diesem Worte an gedacht zu haben.

2) Die Darstellung des Sarkophages Ramses III. differirt mehrfach. Die auf dem Rücken liegende ithyphallische Figur ohne Arme ist kopflos und von einem zweiten, oben offenen Ovale eingefasst, während die beiden innerhalb des äusseren geschlossenen Ovales zu ihren Häupten und Füssen stehenden Göttinnen die Namen und beigeschrieben haben. Ferner theilt sich der Samenstrahl der ithyphallischen Figur oben in zwei Arme, welche von den beiden zu ihren Häupten und Füssen ausserhalb des Ovales stehenden männlichen Gestalten aufgefangen werden. Auf dem Sarkophage des T'ehir wirft die ithyphallische Figur keinen Samenstrahl aus.

3) Ebenso Sarkophag des T'ehir. Auf dem Sarkophage Ramses III. und .

4) Auf dem Sarkophage Ramses III. befindet sich vor dem widderköpfigen Gott, der hier nur das Scepter trägt, der Discus ○.

5) Auf dem Sarkophage Ramses III. hat diese Mumie den Namen beigeschrieben.

Armen, benannt und 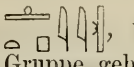 , welche mit den correspondirenden der linken Langseite ursprünglich wohl eine Gruppe gebildet haben.

Die Gruppe 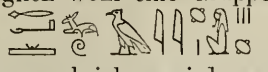 und Varr., welche auf unserem Sarkophage auch 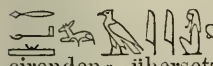 geschrieben wird, wurde oben hypothetisch mit «der Grosse der Putreseirenden» übersetzt auf Grund des Determinativs des sitzenden Gottes, mit folgenden drei Pluralstrichen, das sich auf allen vier Sarkophagen hier findet. Danach wäre das zweite Wort der beregten Gruppe etwa als Denominativ von 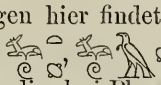 «putredo, Fäulniss, Schmutz»[1] aufzufassen. Man könnte auch vermuthen, dass die drei Pluralstriche vor den sitzenden Mann zu setzen seien und letzterer das Determinativ der ganzen Gruppe (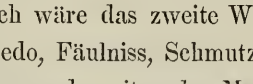) bilde. Dann würde dieselbe mit «der Grosse der Fäulniss oder des Schmutzes» zu übertragen sein, womit aber sich das darauf folgende 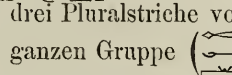 , das man in diesem Falle auf 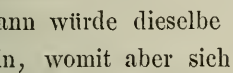 beziehen müsste, nicht gut vereinigen lässt. Zweifellos liegt in der fraglichen Gruppe eine Bezeichnung des Osiris (-Sokar) vor, mit dessen Cult die Localität 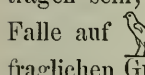 (*Rec.* III, 98, 1, s. *Dict. géogr.* 493, Var. 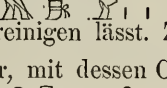 , Sargbret des Châfi in Bulaq) und der Name des Oberpriesters von Mendes 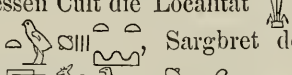 (*Dict. géogr.* 1380) im Zusammenhang steht. Unter dieser Fäulniss ist wohl eine Verwesung oder Zersetzung zu verstehen, in welcher dem Kreislauf der Materie gemäss der Keim neuen Lebens enthalten ist. Im Grabe Ramses VI. nimmt der auf die Uresch bezügliche Text (*Not. descr.*, II, 623) hierauf Bezug: 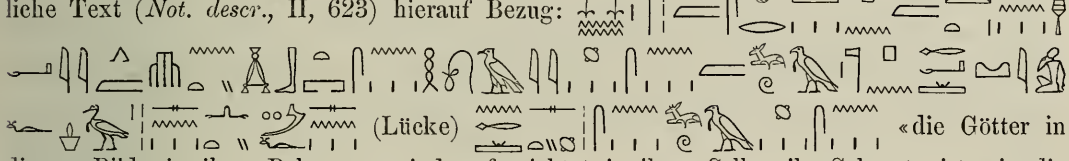 (Lücke) 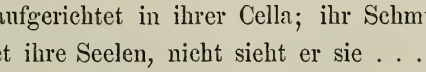 «die Götter in diesem Bilde in ihrer Behausung sind aufgerichtet in ihrer Cella; ihr Schmutz ist wie die Fäulniss dieses grossen Gottes. Er preiset ihre Seelen, nicht sieht er sie . . . . Gross ist ihr Stank und ihre Fäulniss»[2].

---

1) Ein eigenthümliches Wort der Âmduat-Texte ist . Auf dem Sarkophage Seti I. steht es im Parallelismus mit 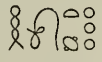 in: 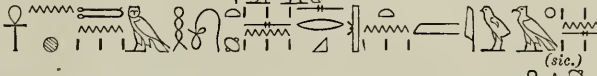 (*sic.*) (Bonomi, pl. VIII, C.), wonach es «Unrath, Koth» zu bedeuten scheint und in Verbindung mit (entweder oder zu lesen) bei Champollion, *Not. descr.*, II, 545, wo von Anubis gesagt wird: 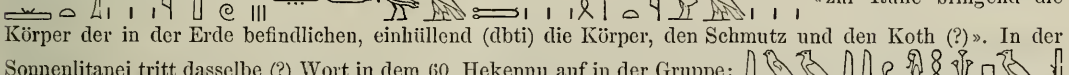 «zur Ruhe bringend die Körper der in der Erde befindlichen, einhüllend (dbti) die Körper, den Schmutz und den Koth (?)». In der Sonnenlitanei tritt dasselbe (?) Wort in dem 60. Hekennu auf in der Gruppe: 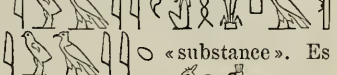 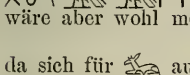 Naville (*Lit.*, p. 63) liest âuai und citirt nach Birch 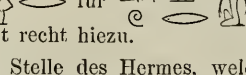 «substance». Es wäre aber wohl möglich, dass das Wort âuti zu lesen und eine Variante von 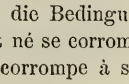 ist, da sich für auch findet wie für 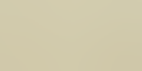 (s. Maspero in *Rec. de trav.*, V, 172). Allerdings stimmt das Determinativ O nicht recht hiezu.

2) Naville (*Litanie*, p. 42) citirt eine Stelle des Hermes, welche die Zersetzung als die Bedingung jedes Entstehens bezeichnet: «la corruption est la condition de toute naissance, tout ce qui est né se corrompt pour renaître encore. Il est nécessaire que de la corruption sorte la vie et que la vie se corrompe à son

Oben wurde darauf hingewiesen, dass die Schreibung auf dem Sarkophage Ramses III. noch zu einer anderen als der dort aufgestellten Hypothese führt. Es ist nämlich möglich, dass das Zeichen vor dem des Wortes uti-u (?) ausfiel und wir demnach āuti-u zu lesen haben. Hiemit würden sich sowohl die Fortsetzung des Textes als auch die Varianten und statt āuti-u vereinbaren lassen.

Die Bedeutung des ziemlich seltenen Wortes steht kaum in Frage. Das 44. Hekennu der Sonnenlitanei bezieht sich auf den «den Erzeuger der Körper», das 34. auf den . Die zugehörige Vignette stellt einen ithyphallischen Gott (Legende: *Not. descr.*, I, 429 Nr. 17; MARIETTE, *Abyd.* II, pl. 14) dar. Die Schreibung «erzeugen» gibt der Sarkophag Seti I. (BONOMI, pl. XIV, C. 32.) Die Krankheit des Papyrus EBERS dürfte demnach der Samenfluss sein.

Innenseite des Sarkophages. Die Randinschriften derselben wurden bereits oben mitgetheilt. Zu Decorirung der Wandflächen dienen sorgfältig ausgeführte Götterfiguren[1] von sehr grossen Dimensionen, welche ihre Namen beigeschrieben haben. Der einzige hier vorfindliche grössere Text von 14 Columnen ist auf der *Kopfseite* zu beiden Seiten der auf dem Zeichen knieenden Nephthys mit vorgestreckten Flügeln angebracht. Derselbe Text wurde von mir in dem Grabe des Patuâmenâp, dessen Publication Prof. DÜMICHEN jüngst begonnen hat, copirt und liegt auch in weiterer Fassung in dem von PIERRET veröffentlichten *Livre de ce qui est dans l'hémisphère inférieur* unter der Rubrik der siebenten Nachtstunde (*Inscriptions du Louvre* I, p. 103) vor. Der Vergleich der verschiedenen Redactionen des Textes, deren wesentlichste Varianten in den Anmerkungen verzeichnet sind, illustrirt die Incorrectheit und Confusion seiner Reproduction auf dem Wiener Denkmale.

a)

tour, pour que la génération des êtres ne s'arrête jamais.» Vgl. auch *Todtb.* 78, 40: und 94, 3: Andererseits wird die Zersetzung perhorrescirt, so Cap. 45.

1) Die gleiche Ausschmückung der inneren Wandflächen zeigt der Sarkophag des Paârkap, s. SHARPE, *Eg. inscr.*, II, 76.

2) Pat. ete. L. d. l'h. i. ete.

3) Pat. L. d. l'h. i. .

4) Pat. L. d. l'h. i. .

5) Pat.

b) 8 9 10 11 12 13 (sic) 14

(«Es richtet Worte) die Majestät dieses Gottes in dieser Höhle zu den Göttern, die in ihr sind. Dieser Gott vollbringt die Formen in dieser Höhle; er verkehrt den Weg für die Apophis-Schlange, er gibt sie an den Ort der Vernichtung (die folgende Uebertragung hält sich an den Text im Grabe des Patuâmenâp) durch die Beschwörungen der Isis und die Beschwörungen des Grossen. Es kommt die Barke des Ra zum Orte, an welchem sich Osiris befindet. Der Name dieser Stätte ist «Tepeḥ scheta»; der Name dieser Stunde der Nacht «chesef hai ḥeseq neḥa ḥir».

Die *rechte Langseite* ist vom Kopf- zum Fussende des Sarkophages hin mit folgenden Sculpturen verziert: 1. Uræus von rechts mit vorgestreckten Flügeln; Legende: «Necheb, die Fürstin des Südlandes». 2. Liegender Schakal von rechts, mit Geissel über dem Rücken, auf der Gerüststange. Legende: «Anubis, der grosse Gott, der in Ut». 3. Göttin Nit von links, knieend, mit vorgestreckten Flügeln. 4. Die vier Todtengenien von rechts, mumienförmig, mit Uræus auf dem Kopfe, alle auf éiner Gerüststange knieend. Legenden: Âmsed (menschenköpfig), Ḥapi (affenköpfig), Tuaumutef (schakalköpfig), Qebhsonuf (sperberköpfig) 5. Die Göttin Sereq von rechts, knieend, mit vorgestreckten Flügeln und dem Scorpion auf dem Kopfe.

Linke Langseite (vom Kopf- zum Fussende hin): 1. Uræus von rechts mit vorgestreckten Flügeln; Legende: «Uat'i, die Fürstin des Nordlandes». 2. Das linke Uta'auge; Legende: das Auge des Horus. 3. Göttin Nephthys von rechts, knieend, mit vorgestreckten Flügeln und ihrer Hieroglyphe auf dem Kopfe; Legende: «Nephthys die Grosse». 4. Die vier Todtengenien von links, sonst wie auf der rechten Langseite mit dem Unterschiede, dass hier nur die drei ersten auf einer gemeinschaftlichen Gerüststange knieen, der letzte aber ohne solche ist. Legende wie oben. 5. Isis von links, knieend, mit vorgestreckten Flügeln und ihrer Hieroglyphe auf dem Kopfe. *Fussseite:* Das Dadsymbol zwischen zwei ϑa-Zeichen:

Im weitläufigeren Texte des «Livre de l'h. i.» lautet der Name der Nachtstunde: Zu (Var.) vgl. «es verkehrt (macht verwirrt) Isis die Wege vor jenem (Bösen) in der Richtung gegen Abydos» (Pierret, *Et.*, p. 34) und «ich verkehre den Weg für deine Feinde» (Sarkophag des Panehemisis).

Auf dem Boden des Sarkophages die Figur der stehenden Göttin der Unterwelt âment mit ihrer Hieroglyphe auf dem Kopfe. Legende:

Sarkophagdeckel[1]. *Innenseite:* In der Mitte die Göttin Nut von vorne, nackt, mit der Haube auf dem Kopfe, über den sie mit beiden Händen den Sonnendiscus emporhält. Legende: «Nut die Gebärerin der Sonnenscheibe». Zu beiden Seiten, vertical zum Bilde der Nut, die Figuren von je sechs Nachtstunden in Gestalt von sitzenden Frauen mit einem Sterne über dem Kopfe . Im Felde fünfstrahlige Sterne.

Aussenseite. In der Mitte grosser Seelensperber von rechts mit ausgebreiteten Flügeln und dem Discus auf dem Kopfe; er hält in den Krallen zwei Siegel , durch welche zwei Wedel horizontal gesteckt sind. Zu beiden Seiten über und unter dem Seelensperber in je zwei Zeilen die Legenden: *a)* b) . Die übrige Aussenfläche des Deckels mit Ausnahme der beiden Kanten der Langseiten und des Fussendes ist mit hieroglyphischen Texten, Capiteln des Todtenbuches, bedeckt. Am Kopfende bemerkt man eine grosse tiefe Höhlung, welche durch das Nichtzureichen des Granitblockes verursacht ist, aber gleichwohl mit Schrift ausgefüllt wurde.

Ueber dem Seelensperber befindet sich das 72. Capitel des Todtenbuches, dessen Schluss auf dem Kopfende des Deckels angebracht ist[2]:

(das folgende

1) Wie eingangs dieser Arbeit bemerkt wurde steigt derselbe von unten nach oben zu an.
2) Der vorliegende Text emendirt mehrfach das Turiner Exemplar.

auf dem Kopfende) 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38

Die nachstehenden Texte befinden sich unter dem Seelensperber: 2 (Cap. 89) (sic) 3 (sic) (sic) 4 (sic) 5 (sic) 6 (sic) 7 (sic) (l.) 8

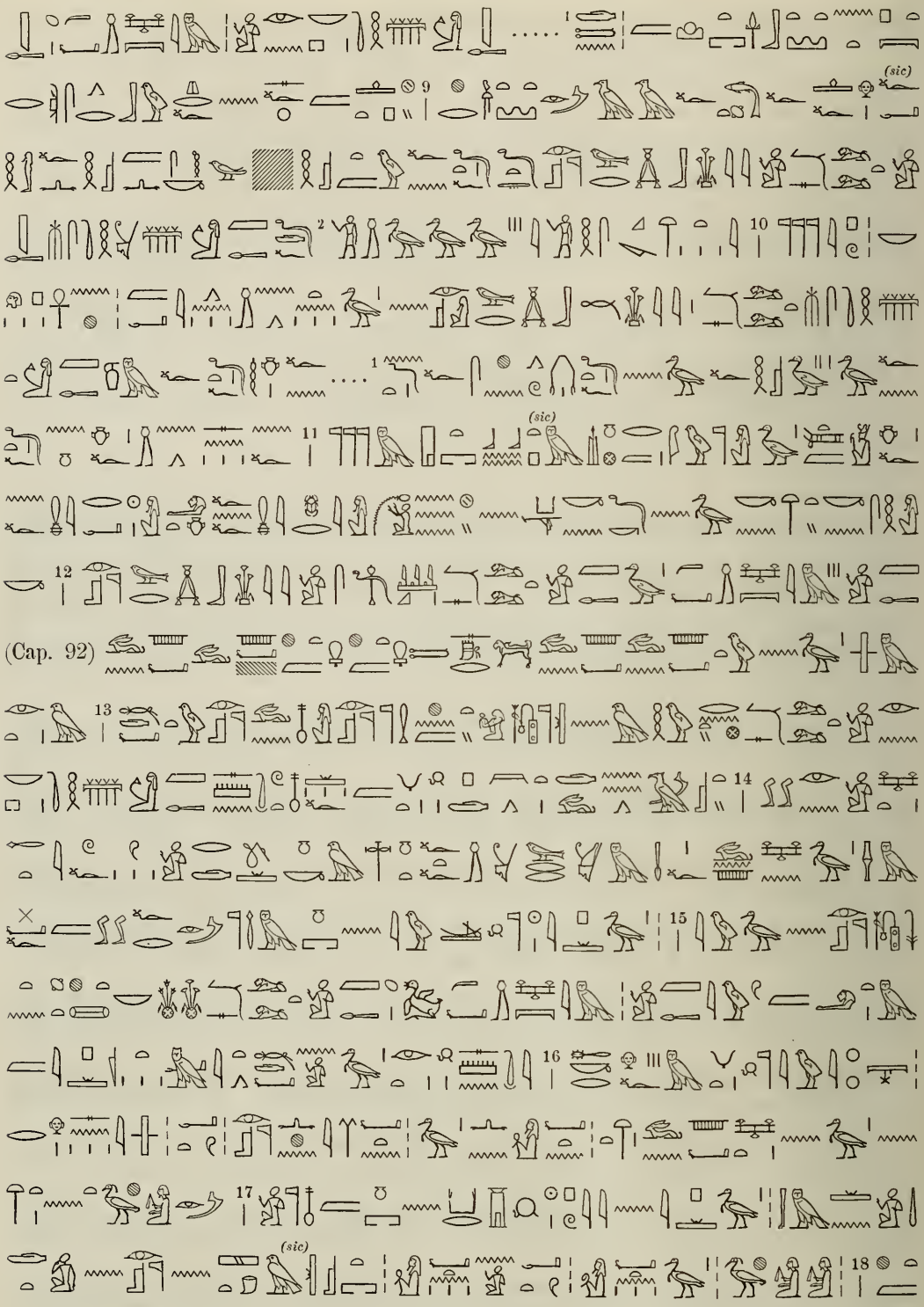

1) Eine als Stütze des Sarkophagdeckels dienende eiserne Klammer verdeckt hier einige Schriftzeichen.

2) Der folgende Text, ein im Turiner Exemplar nicht enthaltenes Capitel des Todtenbuches, findet sich häufig auf den Sarkophagen der späteren Zeit; s. meinen «Sarkophag des Panehemisis», S. 22.

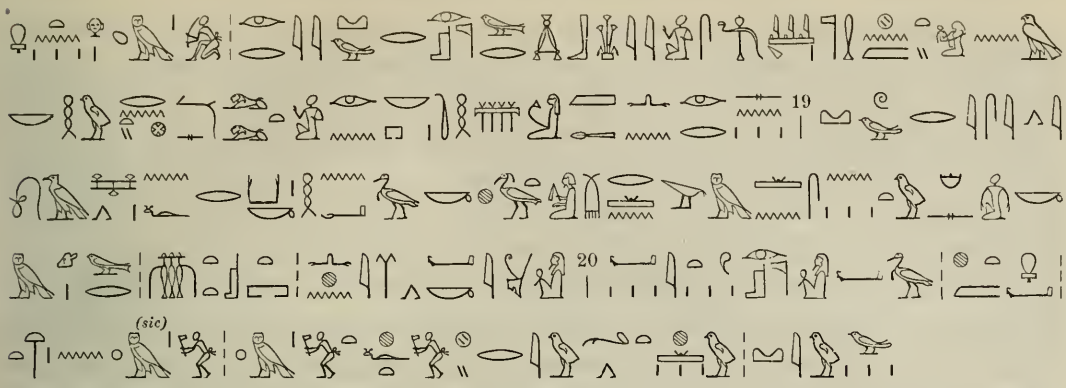

Die Kanten der beiden Langseiten des Deckels sind mit zwei vielfach gewundenen Uræen verziert, zwischen deren vorgestreckten Flügeln sich das Siegel ○ befindet.

Auf dem Fussende erblickt man unter dem Himmelsbogen den strahlenden Sonnendiscus, adorirt von zwei knieenden Göttinnen. Darunter befindet sich das Zeichen des Himmels ═, unter welchem Gott Schu mit emporgestreckten Armen in halber Figur steht; auf seinem Kopfe ruht die Sonnenscheibe. Zu beiden Seiten zwei anbetende Seelensperber, an deren Hals das Dadsymbol 𓊽 hängt und je vier aufrechte adorirende Kynokephalen in einer Reihe. Die ganze Darstellung differirt nur unwesentlich von der Vignette des 16. Capitels des Todtenbuches.

Zum Schlusse folgen die eingeschnittenen Inschriften des Sargbretes, welches mit einer Art Asphaltmasse auf den Boden des Sarkophages befestigt war [1].

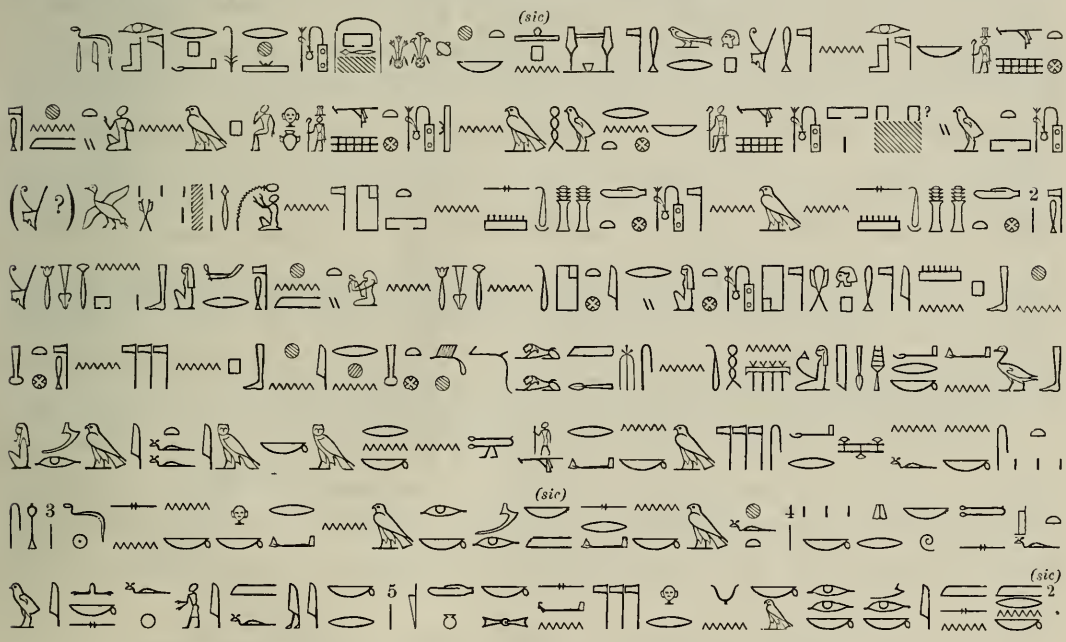

1) Diese Inschriften füllen zwei Columnen (1, 2) in der Mitte des Sargbretes und drei darunter befindliche horizontale Zeilen (3—5).

2) Der erste Abschnitt des Textes, die Titel des Verstorbenen enthaltend, bei Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 204.

«Der Osiris, der Erbfürst und königl. Freund, der Schreiber des Pharao, berechnend alle Dinge von Ober- und Unterägypten, und der Opfergaben des Gottes Sesehem (?), der Prophet und Urtep der göttlichen Majestät des Osiris, Herrn des Busirites, der Prophet und Wärter des Harpocrates im Busirites, der Schreiber (der heiligen Schriften) des Horus von Huren, Herrn des Busirites, der Schreiber des Hauses . . . . . ., der Grosse der Reinigung des Tempels[1] von Smendad (im Busirites, s. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 205), der Schreiber des Horus von Smendad, der Prophet des Samtaui in Pi-buser (Busiris, *Dict. géogr.*, p. 209), der Prophet und Wärter des Samtaui der Städte *ϑaḥa* und Ari (*Dict. géogr.*, p. 64), der Schreiber des Tempels der ersten Phyle, der Prophet des Amon von Pabechen, der Prophet der Götter von Pabechen-ârchen Nesschutafnut: stehe aufrecht; Seb hat gegeben, dass Horus seinen Vater in dir sieht in deinem Namen des Fürsten. Gegeben hat dir Horus die Götter und sie dir zugeführt, (auf dass) sie erleuchten dir dein Angesicht. Gegeben hat dir Horus dein Auge (auf dass) du sehest durch dasselbe. Gegeben hat dir Horus deinen Feind (l.) unter dich, damit er dich erhebe; nicht sollst du vernichtet werden durch ihn, da du kommst zu deiner Form. Die Götter haben erhoben dein Angesicht, Horus hat erschlossen deine Augen, auf dass du sehest durch dieselben in deinem Namen des (Âpuatu)». — Der Schluss des Textes befand sich auf einem anderen Sargbrete.

Die vorstehenden Inschriften enthalten eine Reihe von Titeln des Verstorbenen, die in den Texten des Sarkophages nicht genannt werden oder sich hier in veränderter Gestalt finden. Für den Titel tritt die seltsame Variante ein, worin die Reihenfolge der Zeichen offenbar confundirt ist und dergestalt herzustellen sein dürfte: . Da der Name *per-ā* im Status constructus zu *ān* steht und das folgende wohl kaum demselben coordinirt ist, in welchem Falle «Schreiber des Pharao und der Rechnungen» etc. zu übersetzen wäre, so dürfte das , für welches sich sonst auch findet, als Nomen relativum von *ḥsb* aufzufassen und demnach *ḥsbi* zu lesen sein, mit welchem das «Der zählende Schreiber Pharao's (BRUGSCH, *Wört.* V. 46)[2] zu vergleichen ist, wofür die bilingue Stele Nr. 137 des Bulaqer Museums (sic) (sic) hat. Ferner bezeichnet das am Schlusse stehende *ḥtp n sšm* einen aparten coordinirten Titel (vgl. Stele 51, Wien), so dass sich für den ganzen Titelcomplex die Uebersetzung ergibt: «Der Schreiber des Pharao, berechnend alle Dinge von Ober- und Unterägypten, und der Opfergaben des Gottes Seschem (?)»[3]. Neu ist auch der darauf folgende Titel «Prophet und Urtep der göttlichen Majestät des Osiris, Herrn des Busirites». Den Titel *ur tp n ḥn ntr n âsâr* fand ich auf einem Sarkophage, der im Winter 1877/78 im Garten des Hôtel du Nil in Cairo aufgestellt war, auf welchem eine Frau unleserlichen Namens genannt wird als:

1) Vgl. (Holzsarg des Nesamon in Bulaq).

2) BRUGSCH liest *l. c.* ān n ran pirā âu-f-âpi «der zählende Namensschreiber Pharao's», indem er das Namensschild mit «ran» transcribirt, was kaum zutreffend sein dürfte.

3) Die Namen der Gottheiten werden in unserem Texte stets ohne Determinativ geschrieben und der Titel steht immer vor denselben, so dass das folgende nicht mit *sšm* in Verbindung zu bringen ist.

(sic) . Diese Inschrift scheint zwei priesterliche Titel zu enthalten, von denen der eine den Namen des Oberpriesters von Mendes (Mariette, *Denderah* IV, 32; Brugsch, *Dict. géogr.*, 1380), der andere aber eine unbekannte priesterliche Würde im Culte des Osiris von Busiris bezeichnen dürfte. Von letzterem verschieden ist das ziemlich häufige (Rougé, *Inscr.*, 56), (*Dict. géogr.*, 303; daselbst auch der Titel), (*Rev. ég.*, II, 63), (Sharpe, *Eg. inscr.*, I, 23, B), von Revillout *(l. c.)* mit «général de troupes, Oer tep de Sa Majesté» übersetzt und als rein militärischer Titel im Sinne von «généralissime des armées égyptiennes» erklärt. Sehr merkwürdig ist die Variante (*Rev. ég.*, II, 64). Ich vermag das nicht zu erklären, weise aber darauf hin, dass dieselbe Gruppe wiederholt in dem Titel (Mariette, *Abydos*, III, 230), (Lieblein, *Dict.*, 814), (sic) (Berend, *Musée de Flor.*, p. 37) auftritt.

Die weiterhin aufgeführten Titeln [1] und (sic) sind unverständlich.

Der den Titeln des Verstorbenen sich anschliessende Text findet sich nicht nur bereits in der Pyramide Königs Tetá (*Rec. de tr.*, V, 38) sondern auch auf dem der Ptolemäerzeit angehörigen Sarkophage des Horemḥeb in Bulaq vor und bietet somit einen neuen Beleg für die mehrtausendjährige Persistenz der Verwendung derartiger religiöser Schriftstücke zur Ausschmückung funerärer Denkmäler. Zum Vergleiche theile ich nachstehend den Text des inedirten Bulaqer Denkmales mit:

(sic) [2] (sic) [3] [4] [5] [6] [7] [8] etc.

1) Der Name des Vaters ist seltsamerweise vom Bildhauer, vielleicht Raummangels wegen, ausgelassen.

2) Pyr. Tetá's: die Uebersetzung Maspero's «Demeure des pères» ist zu modificiren.

3) *L. c.* .

4) *L. c.* .

5) *L. c.* .

6) *L. c.* .

7) *L. c.* .

8) *L. c.* .

VOYAGE D'UN MOINE ÉGYPTIEN DANS LE DÉSERT.

PAR

E. AMÉLINEAU.

Le manuscrit copte dont je publie un fragment, se trouve rangé parmi les manuscrits coptes du Vatican sous le numéro 65. Il contient entre autres choses le *Voyage* dont je donne ici le texte intégral et la traduction, avec quelques commentaires sur l'époque où il a pu être composé et les idées que l'on y trouve.

TUKI en avait fait une copie qui se trouve avec ses autres manuscrits à la riche bibliothèque de la Propagande. ZOËGA avait connu cette copie avec beaucoup d'autres, alors que les manuscrits de TUKI se trouvaient dans la bibliothèque du Cardinal BORGIA. Il en a publié un assez grand nombre de phrases dans son *Catalogue*, et, de préférence, il a pris, ainsi qu'il le dit pour d'autres récits comme la vie de Sénuti par son disciple Bésa [1], ce qui pouvait apporter quelque secours pour l'étude des lieux et de la géographie de l'ancienne Égypte chrétienne. S'il n'y avait eu que ce profit à tirer de ce *Voyage*, je n'aurais songé ni à le publier intégralement, ni à en donner la traduction, car on possède assez de manuscrits memphitiques déjà publiés et les nombreuses fautes qui se trouvent dans le texte du manuscrit devaient apporter de grandes difficultés à une traduction. Mais, outre la connaissance plus exacte de la topographie de l'Égypte chrétienne que peut donner ce *Voyage* qui ne mentionne d'ailleurs qu'un nombre très restreint de villes, il y a un réel profit, je crois, à tirer de l'examen des idées qui ont fait écrire ce *Voyage*, des coutumes qui s'y révèlent et du but qu'on se proposait d'atteindre par de telles publications. Ces sortes de récits, non pas légendaires, mais poétiques et d'imagination pure bien souvent, sont très nombreux dans les manuscrits qui nous ont été conservés, soit dans le dialecte memphitique, soit dans le dialecte sahidique : ils n'ont pas seulement rapport aux actions merveilleuses des moines et des solitaires de la Thébaïde ou de Scété, ils touchent aussi souvent aux actes des martyrs et aux apocryphes du Nouveau Testament, de sorte que nous trouvons dans ces manuscrits échappés aux ruines, aux incendies, toute une littérature où l'on surprend le goût et l'esprit de nombreuses générations. Dès lors ces monuments d'un passé que nous soupçonnons à peine, ne sont pas à négliger pour l'historien. Nous connaissons certainement les œuvres des patriarches d'Alexandrie, nous savons en général quelle fut leur vie et le rôle qu'ils jouèrent dans les grandes questions politiques ou religieuses qui furent soulevées entre le quatrième et le septième siècle; mais nous ignorons à peu près complétement quelle fut la vie intime de ces monastères si nombreux qui couvrirent certaines

1) ZOËGA dit à propos de cette vie : « Mirae narrationes et omnem fidem excedentes, de quibus ea decerpam quae faciunt ac aetatem Sejenutii intelligendam patriamque, et quae geographiam morumve historiam aut Aegyptiacae linguae cognitionem juvare videntur. » On voit que pour la vie de Sénuti son programme est plus étendu; pour le voyage de Paphnouti il s'en tient presque exclusivement à la géographie et à certains faits. — Les passages de la vie de Sénuti publiés par ZOËGA l'ont été sur la copie de TUKI.

parties de l'Égypte, les idées que l'on y entretenait, le courant intellectuel en un mot que l'on y conservait. On ne pourra parvenir à cette connaissance qui me semble nécessaire au futur historien de l'Église d'Alexandrie, qu'en étudiant un à un le plus grand nombre possible des monuments que je signalais tout à l'heure : c'est pour aider un peu à y parvenir que je publie ce *Voyage*.

Le titre que je donne à l'œuvre copte n'est pas celui que porte le manuscrit. On lit, en effet, en tête de la première page du récit les mots suivants : « ⲫⲁⲓ ⲛⲉ ⲡⲓⲃⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲁ̅ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ ⲡⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ ⲉⲧⲁϥⲭⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲉ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁⲱⲛⲓ. ϧⲉⲛ ⲟⲩϣⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉϥϯ ⲁⲙⲏⲛ : ceci est la vie et le régime de vie de notre saint père, le pneumatophore abbé Benofer, l'anachorète, laquelle se termina le seizième jour du mois de Paôni dans la paix de Dieu. Amen ». Or, comme la lecture du morceau entier le montrera, le récit de la vie et de la mort de Benofer n'est que l'un des épisodes du *Voyage* entrepris par Paphnuti. J'ai donc cru devoir changer ce titre tout en respectant les premières lignes du texte et en les traduisant.

Quelques mots maintenant de la manière dont j'ai voulu publier ce texte.

Le manuscrit du Vatican, comme je viens le dire, contient de nombreuses fautes : TUKI, dans sa copie, a trouvé la moyen d'en augmenter encore le nombre : je me suis permis de corriger les unes et les autres. J'avais d'abord travaillé sur une copie de TUKI faite par M. l'abbé MARTIN, le syriacisant bien connu auquel je dois tous mes remerciements : j'avais pu dès lors corriger le plus grand nombre des fautes du texte et de la copie dans la traduction que j'ai faite en France. Cependant quelques fautes subsistaient encore et le sens de certains passages m'échappait. J'ai pu depuis, grâce à la mission dont M. le ministre de l'Instruction publique a bien voulu me charger, consulter l'original au Vatican, faire disparaître les fautes et comprendre ce qui m'échappait. Comme je mets en note toutes les leçons du manuscrit original et de la copie de TUKI[1], on pourra suivre le chemin que j'ai dû faire.

En second lieu, pour ne pas être ingrat envers ZOËGA qui le premier a attiré l'attention sur ce texte, j'ai mis entre crochets toutes les phrases qui se trouvent publiées dans son *Catalogue* de la page 14 à la page 17 sous le *Cod.* XVI *ex volum. Vatic.* LXV.[2] J'ai noté avec soin les corrections qu'il avait déjà faites. Quant à la traduction qu'il a donnée des passages par lui publiés, je ne me suis pas attaché à montrer en quoi elle diffère de la mienne : la différence vient le plus souvent de ce que le texte n'est pas complet. En faisant la comparaison, on pourra voir d'ailleurs que les deux tiers du *Voyage* étaient inconnus et que les passages omis ne sont pas les moins intéressants.

Le catalogue du Vatican nomme le *Voyage*, vie de l'abbé *Onuphre :* le manuscrit porte cependant très exactement ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ; mais dans le cours du récit ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ est appelé une fois ⲟⲩⲉⲛⲟϥⲉⲣ, faute qui est corrigée dans la suite. C'est de là sans doute que vient l'appelation du catalogue, à moins qu'elle n'ait sa raison d'être dans la ressemble de *Benofer* avec *Onnufer*, noms égyptiens tous les deux.

---

1) Dans les notes *Cod.* désignera les leçons du manuscrit du Vatican et TUKI ou TUK. les leçons de la copie de la Propagande.

2) Ce manuscrit contient plusieurs autres choses dont ZOËGA fait mention et donne des fragments de la page 54 à la page 61. C'est tout ce que TUKI en avait sans doute copié, mais il y a autre chose ainsi que le montrent les acrostiches et les indications publiées par ZOËGA aux pages 54 et 55.

Voici le texte :

[ⲫⲁⲓ ⲡⲓⲃⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[1] ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲛ̅ⲁⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟⲫⲉⲣ ⲡⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲧⲏⲥ[2] ⲉⲧⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲉ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲛⲁⲱⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[3] ⲛⲧⲉ ⲫ̅ⲧ̅ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲁ ⲟⲩⲟⲩⲟⲛ ⲡⲁⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲧⲏⲥ[4] ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ[5] ⲫⲁⲫⲧ̅ ⲁϥⲉⲁⲭⲓ ϧⲁⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲉⲛⲛⲟⲩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩⲧ̅ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲉ ⲛⲓⲥⲁⲭⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲱⲟⲩ : ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲫⲁⲫⲧ̅ ⲉⲧⲓⲉⲓⲙⲉⲩⲓ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉⲟⲣⲓϩⲱⲗ ⲉⲡⲓϣⲁϥⲉ ⲉⲧⲉⲁϧⲟⲧⲛ ⲉⲡⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲟⲛⲁϫⲟⲥ[6] ϣⲟⲛ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϧⲱⲕ ⲛⲧⲉ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ · ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅.

ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲁ̅ ⲛⲉϫⲱⲣϩ ⲙⲡⲓⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲁⲉ ⲙⲛⲓⲥⲱ. ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲉ ⲙⲙⲁϩ ⲁ̅ⲁⲓ̅ⲓ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲉⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ][7] ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲓϥⲟϩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓⲕⲱⲗϩ ⲉⲡⲓⲣⲟ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ[8] ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉⲛⲛⲟⲩ ⲉⲣⲏⲟⲩ ⲛⲓⲥⲟⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲉⲣⲁⲥⲡⲁϩⲉⲥⲑⲁⲓ[9] ⲙⲙⲟϥ. ⲉⲧⲁⲓⲟϩⲓ ⲟⲛ ⲉⲓⲕⲱⲗϩ ⲉⲡⲓⲣⲟ ϣⲁⲧⲉ ⲧϥⲁϣⲓ ⲙⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ϣⲱⲛⲓ ⲙⲡⲉϩⲗⲓ ⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛⲏⲓ. ⲁⲓϫⲟⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲣⲛⲟⲩ ⲙⲙⲟⲛ ⲥⲟⲛ ⲙⲛⲁⲓⲙⲁ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲧⲛ ⲉⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[10] ⲉⲙⲟⲩⲧ̅ ϧⲁϫⲱⲓ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲓⲱⲧ. ⲉⲧⲁⲓϣⲉ ϫⲉ ⲉϧⲟⲧⲛ [ⲁⲓⲥⲟⲙⲉ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲉϥϫⲱ ⲛⲣⲱϥ], ⲁⲓⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲧⲁϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗⲥⲁⲧⲟⲧ, ⲁⲓⲁⲙⲟⲓ ⲙⲡⲉϥϭⲛⲁϥ. ⲁϥⲉⲣⲕⲁϩⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁϫⲓϫ ⲟⲩⲟϩ

Ceci est la vie avec le régime[11] de notre saint père, le pneumatophore abbé Benofer, l'anachorète, laquelle se termina le seizième jour du mois de Paôni dans la paix de Dieu. Amen[12].

Il y eut un anachorète dont le nom était Paphnouti : il parla aux pères qui aimaient Dieu et voici les paroles qu'il leur dit : « Je suis Paphnouti qui, un jour, conçus dans mon cœur le désir d'aller dans les profondeurs du désert voir s'il s'y trouvait quelque moine, serviteur de Jésus le Christ.

Je marchai pendant quatre jours et quatre nuits, sans manger ni boire. Le quatrième jour j'arrivai à une caverne, et, avant d'y pénétrer, je frappai à la porte selon la coutume des frères afin que le frère sortît et que je pusse l'embrasser. J'attendis. Je frappai à la porte jusqu'au milieu de la nuit : personne ne me répondit. Je dis en mon cœur : Peut-être n'y a-t-il point de frère en ce lieu. — J'entrai (alors) dans la caverne en criant devant moi: Bénis-moi, mon père. — Lorsque je fus entré, je regardai tout autour de moi : je vis un frère assis, gardant le silence; je tendis ma main aussitôt, je pris son bras; il tomba en

---

1) Cod. ⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ. Tous les mots grecs sont défigurés d'orthographe : les coptes les transcrivaient par n'importe quelles lettres, pourvue que la prononciation fut rendue assez exactement : je me permets de leur rendre ici leur aspect véritable qu'il est quelquefois assez difficile de trouver.

2) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ.

3) Cod. ⲣⲓⲣⲏⲛⲏ.

4) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ.

5) Je considère le verbe ⲟⲩⲟⲛ comme se suffisant à lui-même. Zoëga corrige ainsi ce passage : ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲡⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ. Je n'oserais affirmer qu'il a raison.

6) Cod. ⲙⲟⲩⲛⲁⲭⲟⲥ.

7) Cod. ⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ.

8) Cod. ⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ.

9) Cod. ⲁⲥⲡⲁϩⲉⲥⲑⲉ.

10) Cod. ⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ.

11) Je traduis ainsi le mot grec πολιτεια. Le verbe ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲱ signifie *agir en citoyen, faire acte de citoyen :* le sens de *régime de vie* ou celui de *service* que nous trouverons plus loin, sont des sens dérivés. Il ne saurait s'agir ici d'*instituta* comme traduit Zoëga. La suite le montrera.

12) Cet *amen* me semble optatif. Je dois cependant reconnaître qu'il fait partie d'une formule où l'optation est souvent impossible.

ⲁⲓϫⲟⲙϫⲉⲙ ⲉⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ, [ⲁⲓⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁϥⲱⲕ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲙⲟⲩ]. ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ ϫⲉ ⲟⲛ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲕⲟⲗⲟ ⲃⲓⲟⲛ ⲉϥⲁϣⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲉⲧⲁⲓϫⲟⲙϫⲉⲙ ⲉϯϫⲉⲧⲁⲥⲉⲣⲕⲁϥⲓ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲧⲁϫⲓϫ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲟϥⲓ ⲉⲣⲁⲧ. ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲟⲩⲟϥ [ⲁⲓⲱⲗⲓ ⲛⲧⲁⲥⲧⲟⲗⲏ ⲉⲧⲟⲓϫⲱⲓ ⲁⲓⲕⲟⲥⲥ ⲉⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲟⲩⲟϥ ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϥⲓ ⲡⲓⲁϫⲓϫ ⲁⲓⲑⲱⲙⲉ ⲙⲙⲟϥ, ⲁⲓⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ.

ⲁⲓⲙⲟϣⲓ · ϫⲉ ⲟⲛ ⲉⲡⲓϣⲁⲅⲉ ϧⲉⲛ ⲧϥⲉⲣⲏⲙⲟⲥ[1], ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲕⲉⲥⲡⲓⲗⲁⲓⲟⲛ[2] ⲙⲙⲁⲩ . ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛϩⲁⲛ ϣⲉⲛⲧⲁⲧⲉⲓ ⲛϩⲱⲙⲓ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲫⲣⲟ ⲙⲡⲓⲥⲡⲓⲗⲁⲓⲟⲛ[3]. ⲁⲡⲁϩⲛⲧ ⲓ̄ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲓⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩϫⲓ], ⲟⲩⲟϥ ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉϩⲗⲓ ⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛⲓⲧ. ⲁⲓϣⲉ ϫⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲓϫⲉⲙ ⲣⲱⲙⲓ, ⲁⲓⲓ̄ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲫⲃⲱⲛ ⲙⲫϯ ⲙⲙⲟϥ ϥⲛⲁⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲟϥⲓ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓⲉⲣⲡⲣⲟⲥⲉⲩϫⲉⲥⲑⲁⲓ[4] ϣⲁⲧⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲉⲓⲛ[5] ⲉⲓⲟϥⲓ ⲉⲣⲁⲧ, ⲉⲓϣⲗⲏⲗ ⲟⲩⲟϥ ⲉⲓⲉⲣⲁⲡⲟⲥⲧⲛⲟⲓϩⲉⲓⲛ[6]. [ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ϫⲉ ⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲫⲣⲏ ⲛⲁϩⲱⲧ, ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲁⲅⲉⲗⲏ ⲛϣⲟϣ ϩⲁⲫⲟⲩⲉⲓ : ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ. ⲉⲧⲁϥϧⲱⲛⲧ ϫⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲃⲏϣ ⲉⲃⲟⲗ, ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϥⲱⲓ ϩⲱⲃⲉ ⲛⲧⲉϥⲁϩⲭⲓⲙⲟⲥⲧⲓⲛ[7], ⲉϥϫⲟⲗϩ ⲙⲙⲟϥ. ⲉⲧⲁϥϕⲟϩ ϫⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲁϥⲉⲣϩⲟϯ ⲉϥⲙⲉⲧⲓ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩϩⲟⲣⲧϥ, ⲁϥϩⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ, ⲁϥϣⲗⲏⲗ, ⲕⲁⲓ[8] ⲅⲁⲣ ⲁⲩⲉⲣⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉⲓⲛ[9] ⲙⲙⲟϥ ⲛⲟⲩⲙⲛϣ

poussière dans ma main[10]. Je palpai tout son corps, je vis qu'il était resté (ainsi) depuis qu'il était mort. Mais je regardai (autour de moi), je vis un manteau, suspendu en haut, et lorsque je le pris, il tomba aussi en poussière dans ma main[11]. Mais moi, je me levai sur mes pieds, je fis une prière, je pris la *stole* que je portais[12], j'en recouvris son cadavre, je creusai la terre[13], je l'enterrai et je sortis de ce lieu.

Je marchai de nouveau, (m'enfonçant) dans le désert[14]. Je trouvai une autre caverne. J'y trouvai des traces de pas d'homme, près de l'entrée de la caverne. Mon cœur tressaillit[15]: je me reposai un peu. Je criai à l'intérieur : personne ne me répondit. J'entrai, je ne trouvai point d'homme. Je sortis alors en disant : « Quand le serviteur de Dieu viendra-t-il vers ce lieu? » — Mais moi, je restai devant la porte jusqu'à ce que le jour tombât[16], je me levai, je priai et je récitai longtemps (des prières par cœur)[17]. Après cela, comme le soleil se couchait, je regardai tout autour (de moi) : je vis au loin un troupeau de buffles : le frère marchait avec eux. Lorsqu'il se fut approché[18], je vis qu'il était nu : ses cheveux habillaient ses parties honteuses, l'enveloppant à la manière d'un vêtement. Lorsqu'il m'atteignit, il eut peur, pensant que j'étais une apparition : il s'arrêta et pria, car il avait été tenté une multitude de fois

1) Cod. ϥⲉⲣⲓⲙⲟⲥ.
2) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
3) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
4) Cod. ⲡⲣⲟⲥⲉⲩϫⲉⲥⲑⲉ.
5) Cod. ⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲓⲛ. T. ⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲓⲛ.
6) Cod. ⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲛⲉ. Le mot a été abrégé et le ⲟ a pris la place du ⲧ comme cela arrive fréquemment.
7) Cod. ⲁⲥϫⲓⲙⲱⲥⲧⲓⲛ.
8) Cod. ⲕⲉⲩⲁⲣ.
9) Cod. ⲁⲩⲉⲣⲡⲩⲣⲁⲍⲓⲛ.
10) Le sens de *tomber en poussière*, litt. *devenir terre* que j'attribue à ⲉⲣⲕⲁϥⲓ me semble nouveau; les lexiques ne le donnent pas. C'est évidemment le seul qui convienne ici et plus bas, comme on le verra.
11) Le texte doit être ici incorrect. Je ne sais trop comment le corriger : aussi je le laisse tel.
12) Mot-à-mot : la *stole* qui était sur moi.
13) Mot-à-mot : Je mis les mains dans la terre.
14) Mot-à-mot : Je marchai vers le désert dans le désert.
15) Mot-à-mot : Mon cœur vint à ma bouche.
16) Mot-à-mot : fit l'action de couper en avant (l'atmosphère ou l'océan), c'est-à-dire s'inclinât, tombât.
17) Ce mot est un de ceux qui sont propres à la liturgie grecque.
18) Mot-à-mot : *Lorsqu'il fut entré.* Or il n'entre pas dans la caverne, il ne fait donc que s'approcher.

ⲛⲥⲟⲛ ⲛⲁⲉ ϩⲁⲛ ⲡⲛⲁ̄ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲣⲉ[1] ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ]. ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲉ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣϩⲟϯ ⲁⲓⲙⲱϣⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ, ⲡⲉϫⲛⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϩⲟⲕ ⲉⲕⲉⲣϩⲟϯ ⲱ ⲫⲣⲱⲙⲓ ⲙⲫϯ, ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲥⲁⲣϫ ϩⲓⲥⲛⲟϥ ϩⲟⲓ[2] ⲛⲑⲟϥ ⲁⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲧⲫⲉⲓ ⲁϥϫⲉ ϯⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ, ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲁⲙⲏⲛ. ⲁⲓϩⲱⲛϫ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲉⲩϭⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[3] ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲉⲧⲁϥⲟⲗⲧ ⲁⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥϣⲉⲛⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲓ̄ ⲉⲙⲛⲁⲓ ⲛⲁϣⲛⲣⲏϯ. ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲉ ⲡⲉϫⲛⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲛⲓⲉϩⲓⲁⲓⲕ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̄ⲥ̄ ⲉⲧϣⲟⲛ ϱⲓ ⲡϣⲁϱⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉϕϯ ϱⲟϫⲧ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲛⲥⲱϥ. ⲁⲓϣⲉⲛϥ ϱⲱ[4] ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲛⲁϣ ⲡⲣⲏϯ ϱⲱⲕ, ⲓⲉⲓⲉ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲕⲓ̄ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ, ⲓⲉ ⲉϩⲃⲉ ⲟⲩ ⲉⲕⲃⲏϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ ϱⲉⲃⲥⲱ ⲧⲓϱⲓⲱⲧⲕ[5]. [ⲛⲑⲟϥ ⲁⲉ ⲁϥϱⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲛⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ : ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ[6] ⲉⲡⲁⲓϣⲟⲛ ⲛⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲃⲏⲧ[7] ⲛⲉ ϧⲉⲛ ⲫⲙⲁⲣⲛⲥ. ⲉⲓⲉⲣϣⲃ ⲉϣⲉⲧⲁⲕⲁϕⲁⲣⲉⲓⲥ[8]. ⲁ ⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲓ̄ ⲉⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲁⲃⲏⲧ[9] ⲛⲧⲉⲕϱⲉⲙⲉⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲁⲛϣⲱⲛⲓ ⲟⲩⲟϱ ⲛⲧⲉⲕⲱⲣϥ ⲛⲧⲉⲕⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ[10] ⲛⲧⲉⲕϣⲉⲛ ⲛⲓⲥⲛⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ[11] ⲛⲧⲉⲕ ⲉⲣⲙⲁⲓϣⲉⲙⲙⲟ ⲛⲧⲉⲕⲥⲓ ϧⲉϫⲉ ⲛϱⲟⲩⲟ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϱⲱϧ[12] ⲛⲁⲓϫ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓⲁⲓϥ, ⲁⲓⲕⲱⲧ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲓⲙⲁⲛϣⲱⲛⲓ. ⲁⲓϱⲉⲙⲉⲓ ⲛϧⲏⲧϥ. ϱⲁⲙⲏϣ ⲣⲱⲙⲓ ⲁⲩⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϧⲃⲉ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϱⲱϧ ⲛⲁⲓϫ, ⲟⲩⲟϱ ⲁⲓⲥⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϱⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲥⲓⲥ[13]. ⲛⲏ ⲉϣⲁⲓϫ

comme il me le dit (ensuite). Mais lorsque je vis qu'il était rempli de crainte, je m'avançai vers lui, je lui dis : «Pourquoi crains-tu? Regarde-moi, je (ne) suis (que) de la chair et du sang, moi aussi.» — Mais lui, lorsqu'il eût levé les yeux vers le ciel[14], il dit la prière de l'évangile[15], et ajouta l'*amen*. Je l'exhortai à me prendre avec lui dans la caverne. Lorsqu'il m'eût introduit, il m'interrogea en disant : «Comment es-tu venu en ce lieu?» — Je lui dis: «Je voulais voir les serviteurs du Christ qui sont dans le désert, et Dieu n'a point trompé celui qui le cherche.» — Je l'interrogeai aussi : «Et toi, tu es venu en ce lieu de quelle manière? Depuis combien de temps es-tu venu ici? Pourquoi es-tu nu et ne portes-tu pas de vêtements? Que manges-tu?» — Mais lui commença de me parler ainsi : «Je suis un moine qui habitais dans un monastère du midi, travaillant à me purifier[16]. Une pensée me vint au cœur : Lève-toi, sors de ce monastère afin d'être seul dans ton habitation, de mener une vie tranquille, de vivre en anachorète, de recevoir les frères, d'être hospitalier, de faire plus de profit par le travail de tes mains. Ce que j'avais pensé, je le fis; je me bâtis une demeure, j'y habitai : une foule d'hommes vinrent à moi à cause d'un peu de travail manuel et je recueillis ainsi pour moi un plus grand gain ainsi que (le profit de) la vie d'anachorète.

1) Tuki ϯϕⲉ.
2) La copie de Tuki n'est pas très lisible en cet endroit; mais le cod. écrit bien ϱⲱ.
3) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
4) Tuki ϱⲟⲓ.
5) Tuki ⲧⲟϱⲓⲱⲧⲕ.
6) Cod. ⲙⲟⲩⲛⲁⲭⲟⲥ.
7) Tuki ⲁϧⲟⲧ.
8) Cod. ⲉⲑⲙⲉⲧⲑⲁⲣⲥⲓⲕⲁⲣⲓⲟⲥ. Le scribe a changé les lettres de place.
9) Tuki ⲁϧⲏⲧ.
10) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ.
11) Ce mot manque dans la copie de Tuki.
12) Tuki ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϱⲱⲡ.
13) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲥⲓⲥ.
14) Mot-à-mot : lorsqu'il eut regardé en haut vers le ciel.
15) C'est-à-dire le *Paier*.
16) C'est le premier des trois degrés si connus de l'ascétisme chrétien et qu'on nomme la *vie purgative*, la *vie contemplative* et la *vie unitive*.

ϥⲱⲟⲩ, ϣⲁⲓⲧⲛⲓⲧⲟⲩ ⲛⲓϩⲟⲛⲓ] ⲉⲑⲙⲉⲧⲛⲁⲛⲧ ⲛⲉⲙ ⲛⲓ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲧⲱⲟⲩ. ⲁ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ϫⲟϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲡⲓⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉϧⲏ ⲡⲓⲃⲉϫⲉ ⲉϯⲛⲁϩⲓⲧϥ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲫϯ ϧⲁ ⲫⲏ ⲉϯⲣⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲓϩⲟⲛⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓ ⲉⲧⲟⲓ ⲛϩⲁⲓⲉ.

ⲉϥⲛⲁⲩ ⲉϯⲥⲡⲟⲩⲇⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲁϩⲓⲥⲓ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫϯ, ⲁϥϫⲟϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲉϧⲏⲉ ⲛⲉϯⲣⲓ ⲙⲙⲟϥ, ⲁϥϣⲱⲗ ⲉϧⲟⲧⲛ ⲉ[ⲟⲩⲥϣⲓ ⲙⲟⲛⲁϫⲏ[1] ⲉⲥⲛⲏⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϧⲏⲉ ϣⲁⲛϣⲱⲃ ⲛϫⲓϫ], ⲟⲩⲟϥ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲓϣⲁⲛⲑⲁⲙⲓⲱⲟⲩ ϣⲁⲓⲧⲛⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲥ. ϣⲁⲥϫⲟⲥ ⲛⲏⲓ ⲟⲛ ⲉϧⲏⲉ ϣⲁⲛ ⲛⲉⲟⲧⲟⲛ, ⲟⲩⲟϥ ⲁⲛⲓϣⲱⲃ ⲉⲣⲉⲧⲛⲏⲑⲉⲓⲁ[2] ⲛⲧⲟⲧⲥ. [ⲁⲓϫⲁⲥ ⲉϧⲟⲧⲛ, ⲁⲛⲓϫⲁϫⲓ ⲑⲁϣϥ ⲉⲡⲉⲥϣⲏⲧ ⲉⲑⲣⲉⲥⲥⲓ ϣⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲛⲧⲟⲧ ⲟⲛ] ⲉⲧⲁ ⲟⲩⲡⲁⲣⲟⲩⲥⲓⲁ[3] ϣⲱⲛⲓ ⲟⲩⲧⲱⲓ ⲛⲉⲙⲁⲥ, ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲟⲩⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲡⲉⲣⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟϥ ⲁ ⲟⲩϣⲱⲃ ⲟⲩⲱⲛϥ ⲉⲣⲟⲛ [ⲉⲡϧⲁⲓⲉ ϫⲉ ⲁⲛϯⲡⲁⲕϣⲓ ⲙⲡⲉⲙⲕⲁϥ ⲟⲩⲟϥ ⲁⲛⲙⲓⲥⲓ ⲛⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ. ⲉⲧⲁⲓϣⲱⲛⲓ ϫⲉ ⲛⲉⲙⲁⲥ ⲁⲛⲟϥⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲟⲙⲓⲁ[4] ⲛⲓ Ⲉ̅ ⲛⲁⲃⲟⲧ ⲛⲉϥⲟⲟⲩ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁⲓⲥⲟⲥⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϥⲛⲧ] ϫⲉ ⲕⲁⲛϣⲟⲟⲩ ⲕⲁⲣⲁⲥϯ ϯⲛⲁⲙⲟⲩ; ⲟⲩⲟϥ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣⲕⲟⲗⲁϫⲉⲓⲛ[5] ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϫⲁⲛⲓ ⲉⲥⲁⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϫⲣⲱⲙ ⲛⲁⲧϣⲉⲛⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲉⲛⲧ ⲛⲁⲧⲉⲛⲕⲟⲧ ⲉⲟⲟⲧⲱⲙ ⲛⲥⲁ ⲛⲓⲯⲩϫⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ. ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲁⲯⲩϫⲏ ⲧⲱⲟⲩⲛⲓ ⲙⲁⲣⲟⲓ ⲉⲡϣⲁϥⲉ. ⲁⲛⲟⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣⲙⲁⲓⲫⲱⲧ ⲛⲧⲉ ⲛⲫⲛⲟⲃⲓ [ⲁⲓⲧⲱⲛⲧ[6], ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉⲡⲧⲱⲟⲩ, ⲁⲓⲕⲓⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲁ ϯⲥⲟⲓⲙⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓⲥⲛ[7] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲡⲓⲗⲁⲓⲟⲛ[8] ⲛⲉⲙ ⲟⲩϧⲉⲛⲓ. ⲁⲓϫⲟⲥ ϫⲉ ϩⲓⲛⲡⲉ ⲓⲉ ⲡⲟⲱϣ ⲙⲡⲁϧⲱⲛϩ. ϣⲁⲣⲉ ϯϧⲉⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲓϧ̅ ⲛⲥⲡⲁϧⲓⲟⲛ

Ce que j'acquérais, je le donnais en aumône aux pauvres et à ceux qui ne possédaient rien. Le diable, l'ennemi, me porta envie en ce jour à cause du gain que je recevais de Dieu, au sujet de ce que je faisais pour les pauvres et pour ceux qui étaient dans l'indigence.

«Il vit (donc) le zèle de mon travail pour Dieu, il me porta envie à cause de ce que je faisais, il introduisit une femme *moine* qui vint vers moi pour les ouvrages manuels et (pour savoir) si je lui donnerais ce que j'aurais fait[9]. Elle me dit aussi plusieurs autres choses et je m'accoutumai à elle[10]. Je la fis entrer : l'ennemi s'établit en dessous pour lui faire entreprendre de l'ouvrage manuel grâce à moi. Lorsque l'habitude se fut établie entre elle et moi, nous mangeâmes notre pain ensemble et une œuvre se manifesta. Enfin nous enfantâmes la douleur et nous mîmes au monde l'iniquité[11]. Lorsque j'habitai avec elle, nous demeurâmes dans l'iniquité pendant seize mois de temps. Ensuite, je délibérai dans mon cœur «que si aujourd'hui, que si demain je mourais! Je serais châtié de durs châtiments dans les ténèbres extérieures, dans le feu inextinguible, au milieu des vers impérissables qui dévorent les âmes des impies. Maintenant donc, ô mon âme, levons-nous, marchons au désert; j'ai trouvé un refuge contre le péché». Je me levai (donc), je marchai vers la montagne, je me séparai de cette femme. Je trouvai une source d'eau, une grotte et un palmier. Je (me) dis : «Voici le terme de ma vie, car le palmier donne douze corbeilles (de fruits) par an, une pour chaque mois;

1) Cod. ⲙⲟⲧⲛⲁϫⲏ.
2) Cod. ⲉⲣⲉⲧⲛⲏⲑⲓⲁ.
3) Cod. ⲉⲧⲁⲟⲧⲡⲁⲣⲛⲓ *(sic)*.
4) Cod. ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲟⲙⲓ.
5) Cod. ⲥⲉⲛⲁⲉⲣ ⲕⲟⲗⲁϫⲓⲛ.
6) Tuki ajoute ⲡⲉ.
7) Cod. ⲡⲧⲛⲏ.
8) Cod. ⲥⲡⲧⲗⲉⲟⲛ.
9) Mot-à-mot : et si je faisais quelque chose, je le donnais à elle.
10) Mot-à-mot : fut l'œuvre de faire accoutumance avec elle.
11) Psaume VII, v. 15. La vulgate dit : Concepit dolorem et peperit iniquitatem.

ⲛⲧⲉ ⲙⲣⲟⲙⲡⲓ ⲟⲩⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲁⲃⲟⲧ, ϣⲁⲣⲉ ϯⲥⲡⲁⲑⲓⲟⲛ[1] ⲣⲱϣⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲗ̅ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲙⲉⲡⲉⲛⲥⲁ ⲡⲓⲗ̅ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉ ⲟⲩⲓ ⲓ̅ ⲉⲡϣⲱⲓ. ⲙⲙⲟⲛ ⲉϩⲗⲓ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲙⲁⲛϣⲱⲛⲓ ⲟⲩⲁⲉ ⲧⲣⲟⲫⲏ ⲛⲱⲓⲕ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ. ⲉⲧⲁⲡⲁϣⲱⲓ ⲁⲉ ϣⲓⲁⲓ ⲛⲁⲉϩⲃⲱⲥ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ, ⲁⲓϩⲱⲃⲉ ⲙⲫⲙⲁ ⲉⲧⲉⲥϣⲉ ⲛϩⲟⲃⲉϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲓϥⲱⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲁⲫⲉ. ⲟⲩⲟϩ ⲓⲉ ⲗ̅ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲓⲉϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲓⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ : ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲁⲛⲣ ϯⲛⲏⲓ ⲛⲟⲩⲕⲣⲁⲥⲓⲉ ⲉⲥⲟⲛϣ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲓⲟⲩⲉⲙ ⲱⲓⲕ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ].

ⲁⲓϣⲉⲛϥ ⲁⲉ ⲟⲛ ⲁⲉ ϩⲁⲣⲁ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ⲉⲡϣⲁϥⲉ ⲁⲕϧⲓⲥⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲱϫⲉⲃ. ⲛⲟⲟϥ ⲁⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲁⲉ ⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲧⲟⲛⲁ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ϩⲱⲥⲧⲉ[2] ⲛⲧⲁⲥⲁⲧⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛⲧⲉ ⲛϯⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ; ⲛⲧⲁϣⲧⲉⲙϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛϩⲁⲓ ⲛϫⲱⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲉⲣⲧⲁⲥⲧⲛⲁϩⲓⲥ, ⲉⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲓⲥⲛϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲉⲟⲃⲉ ⲡⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲧⲉⲁϧⲟⲧⲛ ⲙⲙⲟⲓ. ⲁⲓⲱϣ ⲉϩⲣⲏⲓ ϩⲁⲫϯ ⲉⲟⲃⲉ ⲛⲁⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧⲟϣ ⲛⲉⲙ ⲛⲁϣⲱⲛⲓ ⲉⲁⲓϧⲓⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϧⲓⲥⲓ, ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩϣⲱⲙⲓ ⲉϥϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲱⲟⲩ, ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲧⲟⲧϥ ⲛⲁϩⲣⲁⲓ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ : ϫⲉ ⲁϩⲟⲕ ⲓⲉ ⲉⲕϣⲱⲛⲓ ⲉⲟⲩ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲉ ⲁⲧⲁϫⲟⲙ ⲓ̅ ⲉⲣⲟⲓ, ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ : ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲡⲁϩⲛⲡⲁⲣ[3] ⲛⲟⲟϥ ⲁⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲕϣⲱⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲓⲧⲁⲙⲟϥ ⲁⲉ ⲉⲡⲁϩⲛⲡⲁⲣ[4]. ⲁϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲡⲉϥϫⲓϫ[5] ⲉⲣⲟⲓ, ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥ ⲧⲓⲃ[6] ⲧⲁⲗⲟⲩⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲟⲩⲉⲣⲛⲟⲩ, ⲁϥⲫⲁϩ ⲡⲁⲥⲫⲓⲣ ⲙⲫⲣⲓⲧ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲛⲫⲓ. ⲁϥⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁϩⲛⲡⲁⲣ[7] ⲁⲧϣⲱⲛⲓ, ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲓⲡⲗⲓⲥⲏ[8] ⲉⲧⲣⲓⲱⲧϥ, ⲁϥϧⲁϧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁϥϯⲛⲟⲩ ⲁⲙⲟⲙⲉⲙ ⲉⲟⲩⲧⲱⲓⲉⲓ, ⲁϥⲧⲏⲓⲉ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧϣⲱⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ, ⲁϥϩⲓⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁϩⲛⲡⲁⲣ[9] ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲟⲛ, ⲁϥⲉⲗⲁϫⲗⲉϫ ⲉⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲥⲫⲓⲣ ⲛⲧⲉϥϫⲓϫ

une corbeille me suffit pour trente jours, et après les trente jours une autre descend d'en haut. Il n'y a personne en cette demeure et pas la moindre nourriture de pain. Lorsque mes cheveux furent poussés, mes vêtements étaient entièrement usés, et j'ai vêtu, avec les cheveux de ma tête, l'endroit de mon corps qu'il fallait vêtir. Voici trente ans que je suis venu dans ce lieu. L'air m'a donné un mélange suffisant[10], et je n'ai jamais mangé de pain (depuis lors.)»

Je l'interrogeai : «Est-ce que dans le premier temps de ton séjour au désert[11], tu as souffert du froid?» — Mais lui me dit : «J'ai souffert beaucoup dans le commencement, au point de rester gisant à terre par impuissance. Lorsque je n'eus plus la force de me porter pour (aller) faire la cynaxe[12], je me levai, mais je restai gisant sur la terre à cause de la maladie qui était en moi. J'invoquai Dieu au sujet de mes péchés et de mes maux, car j'endurais de grandes souffrances. Je regardai, je vis un homme dans une grande gloire : il s'approcha de moi et me dit : «Eh bien! de quoi souffres-tu? indique-le moi.» — Mais moi, ma force vint à ma bouche, je lui dis : «Monseigneur, je souffre du foie.» — Il me dit: «Montre-moi le lieu où tu souffres.» — Je lui indiquai mon foie. Il tendit ses mains vers moi, elles étaient placées l'une au-dessus de l'autre, il ouvrit mon côté comme avec un glaive, il tira mon foie sans douleur, il me montra les plaies qui s'y trouvaient, il les râcla, il mit de l'aloës sur une bandelette, il l'appliqua sur l'endroit malade, il replaça mon foie à sa

1) Cod. ϯⲥⲡⲁⲑⲓ.
2) Cod. ϩⲱⲥⲁⲉ.
3) Cod. ϩⲩⲡⲁⲣ.
4) Cod. ϩⲩⲡⲁⲣ.
5) Cod. ⲧⲉϥϫⲓϫ.
6) Ce mot omis par Tuki rendait la phrase inintelligible.
7) Cod. ϩⲩⲡⲁⲣ.
8) Cod. ⲉⲡⲓⲡⲗⲩⲥⲏ. Tuki ⲉⲡⲓⲡⲗⲩⲥ ⲙⲉⲧⲣⲓⲱⲧϥ.
9) Cod. ⲙⲡⲁϩⲩⲡⲁⲣ.
10) C'est-à-dire l'atmosphère n'a été ni trop froide, ni trop chaude pour m'empêcher de vivre.
11) Mot-à-mot : Dans le commencement que tu es venu au désert.
12) Le mot cynaxe signifie *réunion*. Il est employé ici pour désigner la messe, ou plutôt ce qui en tenait lieu.

ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲥⲱⲗⲕⲓ ⲙⲛⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁϥϣⲁϥ ⲉⲛⲉϥⲉⲣⲛⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲕⲟⲩϫⲁⲓ, ⲙⲡⲉⲣⲟⲩⲁϩ ⲧⲟⲧⲕ ϫⲉ ⲉⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲉϥⲁⲓⲧⲁϩⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲓⲃⲱⲕ ⲙⲡⲟ̅ⲥ ⲓⲥϫⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϣⲁⲉⲛⲉϩ. ⲟⲩⲟϥ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲛⲛⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩϫⲁⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲁⲓⲛⲏⲛ ⲉⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲡⲁϩⲏⲡⲁⲣ[1]. ϯϣⲟⲛ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓϣⲁϥⲉ ⲭⲱⲣⲓⲥ ϧⲓⲥⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲟⲩⲟϥ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉϯⲱⲓⲥⲓ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲙⲟⲙⲉⲛ ϩⲓⲱⲧⲥ, ⲟⲩⲟϥ ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲭⲁⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[2] ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲉⲑⲣⲉⲕⲧⲱⲟⲩⲛ ϧⲁ ⲫϧⲁⲣⲟⲥ ⲛⲛⲓϫⲁⲓⲙⲱⲛ[3]. ⲁⲓϧⲱⲛϫ ϫⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ. [ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ], ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲉⲑⲣⲉⲫϯ ϫⲟⲕⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲁⲩⲱⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁϩⲙⲉⲛ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲫⲁϩⲧ ϧⲁ ⲛⲉϥϩⲁⲗⲁⲩϫ ϫⲉ ⲛⲧⲉϥⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲟ̅ⲥ ⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉϥⲥⲕⲉⲡⲁϩⲓⲛ[4] ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲁ ϯϫⲟⲙ ⲧⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϫⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ, ⲛⲧⲉϥϫⲁⲕ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲛⲉⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲉⲕⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲁ ⲛⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲟϥ. ⲟⲩⲟϥ ⲉⲧⲁϥⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲓ̅ⲡ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉⲓⲣⲁϣⲓ, ⲉⲓϯϣⲟⲩ ⲙⲫϯ ⲉⲟⲃⲉ ⲛⲛ ⲉⲧⲁⲓⲥⲟⲉⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲛⲁⲃⲃⲁ ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ ⲫⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲁⲓ ⲉⲣⲟⲩⲙⲛϣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲓϫⲟϥ ⲉϯϫⲓⲛⲉⲣϣⲃ ⲛⲧⲉ ⲫⲛ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲁⲓⲕⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ, ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ϩⲱ ⲉⲉⲣ ⲡⲉϥⲣⲛϯ ⲡⲉ.

[ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲙⲡⲓϯⲁⲥⲟ ⲉⲡⲁⲱⲛϩ, ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲓⲧⲱⲛⲓ, ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲛ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲛ ⲛⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ ⲛⲓⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ ⲛϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲡϣⲁⲉ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲛ][5]. ⲁⲓϣⲉ ⲉϧⲟⲛ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲣⲛⲟⲩ ⲛⲧⲁⲕⲁⲩ ⲉⲟⲩϧⲱⲕ ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲁⲓⲥⲓ ⲛⲏⲓ ⲕⲁⲕ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲕⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲙⲡϣⲁⲩ ⲛ̅ϧ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ. ⲁⲓⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ϫⲉ [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ

place, il polit mon corps tout entier ainsi que mon côté de sa main, il oignit l'endroit qu'il avait ouvert et me dit : «Voici que tu es sain et sauf, fais en sorte de ne plus pécher[6] de peur que pire que cela ne t'arrive; mais sers Dieu depuis maintenant jusqu'à toujours.» — Et voici que depuis ce jour tout ce qui est en moi est sain, et j'ai cessé de souffrir de mon foie. Je suis dans ce désert sans souffrance, depuis ce jour.» Et il me montra la bandelette sur laquelle se trouvait l'aloës. Je lui demandai de me laisser (habiter) avec lui dans la grotte. Il me dit : «Tu n'as pas la force de supporter les poids des démons.» — Je le priai de m'indiquer son nom. — Il me dit : «Timothée, c'est mon nom : souviens-toi de moi (dans tes prières), afin que, ô mon frère, Dieu nous fasse achever parfaitement ce bon combat auquel nous sommes invités.» — Je me jetai à ses pieds afin qu'il me bénît et qu'il fît mention de moi (dans ses prières) : il me bénit en disant : «Que le Seigneur te bénisse et te garde contre toute puissance du diable, qu'il te place dans des jours heureux, afin qu'en tout temps tu suives ceux qui sont saints.» Et lorsqu'il m'eût béni, je le quittai, je me réjouis, je rendis gloire à Dieu de tout ce que j'avais entendu de la bouche de l'abbé Timothée, le saint de Dieu : je multipliai les jours, j'eus envie de faire ce que j'avais vu, je voulus moi aussi agir de même.

Je n'épargnai point ma vie, je marchai vers les montagnes du pays où étaient les barbares, dans les profondeurs du désert. J'y entrai dans l'espérance de voir quelque serviteur de Dieu : je pris pour moi quelques pains avec un peu d'eau, ce qu'il fallait pour quatre jours de marche. Je les supportai, je marchai jusqu'à ce que le quatrième jour fut passé.

(1 Cod. ⲉⲡⲁϩⲩⲡⲁⲣ.
2) Cod. ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
3) Cod. ⲛⲛⲓϫⲉⲙⲱⲛ.
4) Cod. ⲛⲧⲉϥⲥⲕⲉⲡⲁϫⲓⲛ.
5) Cod. ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲛ.
6) Mot-à-mot : Ne porte pas ta main afin que tu pèches.

ⲉⲥⲱ[1], ⲉϣⲱⲡ ⲁⲛϣⲁⲛⲉⲣⲁϫⲟⲙ ⲛⲟⲩⲉⲛⲟⲩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ϯⲧⲟⲧⲉⲛ, ⲁⲛϣⲁⲛⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[2] ⲉⲟⲩⲉⲓⲇⲟⲥ[3] ⲉϥⲟⲧⲟⲙϥ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ϫⲓⲙⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ⲙⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ. ⲛⲏ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲡϣⲁϥⲉ ⲁⲩⲛⲁϫⲉⲙ ⲙⲙⲟⲧⲛⲉⲥ[4] ⲛⲉⲱⲛ, ⲁⲩⲛⲁϫⲉⲙ ⲱⲓⲕ ⲛⲉⲱⲙ ⲉⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩϣⲁⲛⲉϩⲕⲟ, ⲁⲩⲛⲁϫⲉⲙ ⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲱⲛ ⲉⲥⲱ ⲁⲩϣⲁⲛⲓⲃⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ⲙⲉⲛ ⲁⲩϣⲁⲛϩⲱⲗ ⲉⲡϣⲁϥⲉ ⲉⲥϧⲟⲥⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲉⲧϯ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ, ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲉⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ[5] ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲉⲓⲙⲉⲛⲟⲥ[6], ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉϥⲉⲓϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉⲣⲡⲉⲓⲣⲁϫⲉⲓⲛ[7] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲉϫⲁⲩ ⲉϣⲱⲛⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲥⲉ[8], ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ[9] ⲉϥⲉⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁ ϫⲉⲙϥ[10] ⲛⲧⲉ ⲛⲫϯ ⲁⲩϣⲁⲛⲓ̄ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲥⲱⲙⲁ. ⲉϣⲱⲡ ⲛⲧⲟⲩⲉⲣⲟⲩⲛⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[11] ϣⲁⲣⲉ ϯⲃⲟⲏⲑⲓⲁ[12] ⲛⲧⲉⲫϯ ⲧⲁϥⲱⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲟⲣⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲣⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓⲛ[13] ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛϯⲧⲣⲟⲫⲏ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲩϣⲱⲛⲓ ⲉⲩⲛⲟϥ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲧⲟⲛ ⲉϧⲛⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲛⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲡⲟ̄ⲥ̄ ⲥⲉⲛⲁϣⲓⲃϯ ⲛⲧⲟⲩϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉⲛⲁ ⲉⲣⲧⲉⲛϥ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲓⲁⲛⲧⲟⲥ, ⲥⲉⲛⲁⲙⲟϣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲛⲟⲩⲉⲣⲕⲟ[14]. ⲡⲁⲗⲓⲛ[15] ⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲩϣⲁⲛⲓⲃⲓ ϥⲛⲁ ⲛ̄ ⲡⲙⲱⲟⲩ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓⲙⲁϥ ⲉⲧⲣⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉϥⲗⲟϫ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ

si nous avons soif, nous trouvons de l'eau pour boire; si un jour nous sommes dans la faiblesse, nous nous aidons mutuellement; si nous voulons quelque chose pour le manger, nous nous le trouvons, nous le mangeons dans une agape; mais ceux qui sont dans le désert, où trouveront-ils le repos? où trouveront-ils du pain pour manger, s'ils ont faim? où trouveront-ils de l'eau pour boire, s'ils ont soif? Dans le commencement, si l'on se retire au désert, on souffre de la faim, de la soif, de la guerre qui est faite aux anachorètes[16], des tentations que l'adversaire leur envoie, (car) il les tente ne voulant pas les laisser vivre en anachorètes, puisqu'il sait combien est grand l'honneur qu'ils trouvent de la part de Dieu, s'ils sortent du corps. S'ils supportent (tout) cela, le secours de Dieu les rend forts, (Dieu) fait que les anges leur servent de la nourriture et ils vivent dans la joie, dans le repos, car il est écrit dans le prophète que «ceux qui espèrent dans le Seigneur transformeront leurs forces, ils prendront des ailes à la manière des aigles, ils marcheront et ne défailliront point.» Il (le prophète) dit de nouveau : «S'ils ont soif, l'eau viendra vers eux du rocher, et le raisin qui pousse sur la montagne sera doux à leur bouche comme le miel : si des tribulations les accablent,

1) Tuki ⲉⲥⲛⲓ.
2) Cod. ⲁⲛϣⲁⲛ ⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.
3) Plus loin on lit ⲓⲇⲟⲥ au lieu d'ⲓⲗⲟⲥ comme ici. C'est le mot grec εἶδος qui signifie ici *quelque chose*. Voici un exemple qui le montre parfaitement : ⲉⲣⲉⲟⲧⲟⲛ ⲟⲩⲓⲇⲟⲥ (ⲉⲓⲇⲟⲥ) ϧⲉⲛⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲁⲥⲧⲓⲕⲓ ⲉⲩⲥⲁⲙⲓ ⲉϫⲱϥ ϣⲱⲥⲉ (ϣⲱⲥⲧⲉ) ⲛⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲟⲣⲉ ⲛⲓⲑⲁϩⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲟⲓⲃⲱⲛ ⲛⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ϣⲱⲛⲓ ⲛⲟⲩⲗⲟϫ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲩϣⲱⲃⲓ : Il y a dans leur bouche quelque chose qu'ils mâchent (cela se nomme *mastic*), si bien que la salive et les mauvaises odeurs de leur bouche deviennent douces dans leur gorge. *Cod. Vat.* 64. Vie de St Macaire d'Alexandrie. — Le cod. 66 dans la vie de Senuti contient un exemple analogue.
4) Tuki ⲙⲗⲟⲛⲉⲥ. Cod. ⲙⲟⲏⲛⲉⲥ.
5) Cod. ⲛⲓ ⲡⲣⲁⲥⲙⲟⲥ.
6) Cod. ⲁⲛⲧⲓⲕⲧⲙⲉⲛⲟⲥ.
7) Cod. ⲉϥⲉⲣⲡⲣⲁϫⲓⲛ.
8) Cod. ϯⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲥⲉ.
9) Cod. ⲉⲡⲓⲇⲏ.
10) Tuki ϫⲉⲙ.
11) Cod. ⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲟⲩⲛⲟⲙⲉⲛⲓⲛ.
12) Cod. ϯⲃⲟⲏⲑⲓⲁ.
13) Cod. ⲉⲣⲁⲓⲁⲕⲱⲛⲓⲛ. Tuki ⲉⲣⲁⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲛ.
14) Isaïe XL, 31.
15) Cod. ⲡⲁⲗⲗⲓⲛ.
16) Mot-à-mot : de la guerre qui leur est faite, à cause de l'idée de pluralité indéfinie contenue dans *on*.

ⲙⲡⲉⲃⲓⲱ. ⲁⲣⲉϥϣⲁⲛ ⲟⲩⲁⲗⲓⲯⲓⲥ[1] ⲧⲁϩⲱⲟⲩ ϣⲁⲩⲫⲱⲣϣ ⲛⲛⲟⲩϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟⲩϣⲗⲏⲗ, ϣⲁⲣⲉ ⲧⲉϥⲃⲟⲛⲑⲓⲁ[2], ⲧⲁϩⲱⲟⲩ ⲉⲟⲃⲉ ⲛⲉⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲙⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ[3]. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲕⲉⲱⲧⲉⲙ ⲛⲟⲟⲕ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲉϧⲛⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁϫⲱ ⲛⲉⲱϥ ⲁⲛ ⲙⲡⲓϩⲏⲛⲓ ϣⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ϯⲧⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϩⲏⲛⲓ ⲛⲓⲉⲥⲧⲁⲕⲟ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ[4]. ⲡⲁⲗⲓⲛ ϫⲉ ⲁⲡⲓϩⲏⲛⲓ ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟϥ, ⲁϥⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲉϥϩⲟϫⲉϫ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲉⲣⲉ ⲫϯ ϯ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲓϧⲓⲥⲓ ⲉⲧⲁϥϣⲟⲡⲟⲩ : ⲱ ⲟⲩⲛⲓⲁⲧϥ ⲙⲫⲏⲓ ⲉⲧⲛⲁⲓⲣⲓ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫϯ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ. ⲡⲓⲁⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲁϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩϣⲱⲓⲥ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲩϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲁⲓⲟϯ ⲉⲃⲟⲩⲁⲃ, ⲁⲩⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲉⲃⲓⲱ ⲉϥϣⲟⲗϫ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ. ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲓⲥⲱⲛⲉⲓⲥ[5] ϣⲱⲡⲓ ⲛϩⲏⲧ[6], ⲁⲓⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ϫⲉ ⲉⲧ ⲁ ⲡⲁⲛⲟⲩⲉ ⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉⲕⲉⲁⲓⲱⲛ[7], ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲧⲱⲛϯ ⲛϫⲱⲣϩ, ⲁⲓⲱⲗⲓ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲓⲓ ϣⲁ ⲡϣⲁⲩ ⲛ̅ϫ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϥⲓ ϣⲁⲧⲉ ⲫϯ ⲑⲁϣϯ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉϥⲛⲁⲑⲁϣϯ ⲉⲣⲟϥ.

[ⲉⲧⲁⲓ̅ϯ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲁⲧⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲉⲟⲣⲓⲙⲁϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ, ⲁⲓϫⲟⲩϣϯ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲱⲓⲛⲓ] ⲉϥⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲁⲙⲱⲟ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁⲓⲉⲣⲟϯ, ⲛⲁⲓⲙⲉⲧⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲡⲉ ⲉⲟⲣⲓⲕⲟⲧⲧ ⲉⲡⲁⲙⲁ ⲉⲧⲁⲓ̅ϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲧϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣⲟϯ [ⲡⲉϫⲁϥⲛⲓⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣⲟϯ, ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲁⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲕⲟⲩϫⲓ]. ϯ ⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲧⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ[8], ϫⲟⲕⲉ ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁⲓ, ⲉⲧⲁⲓϩⲓⲧⲟⲧ [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ ⲉ̅ⲛ̅ⲉϩⲟⲟⲩ ⲓⲉ ⲅ̅, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲉⲡⲓⲗⲁⲓⲟⲛ][9], ⲁⲓⲣⲓⲕⲓ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲛϧⲛⲧϥ ϣⲁⲛ ⲙⲙⲟⲛ. ⲉⲧⲁⲓϧⲱⲛⲧ ϫⲉ ⲉⲣⲟϥ, ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ϭⲁϫⲱⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲕⲁⲛⲱⲛ

ils étendent leurs mains pour prier, son secours les affermit à cause de la direction de leurs cœurs vers lui.» Et n'as-tu pas entendu ce qui est écrit que «le Seigneur ne méprisera pas toujours le pauvre» que «les souffrances du pauvre ne périront pas éternellement», et encore: «le pauvre prie, Dieu l'écoute, il le délivre de toutes ses tribulations;» Dieu rend à chacun selon ses œuvres et les souffrances endurées. Bienheureux celui qui fait la volonté de Dieu sur terre! Les anges le serviront, le protégeront tant qu'il est dans le corps.» Et moi, je fus content d'entendre ces (paroles de la bouche) des saints pères : elles étaient pour mon cœur comme un doux (rayon de) miel; j'eus un grand sentiment dans mon cœur, j'agis comme si mon esprit était converti à une autre vie. Je me levai pendant la nuit, je pris quelques pains pour moi, ce qu'il fallait pour quatre jours de marche, jusqu'à ce que Dieu m'eût placé dans le lieu où il devait me placer.

«Lorsque je sortis pendant la nuit pour marcher dans la montagne, je regardai, je vis une vision qui se dressait devant moi : j'eus peur, je crus dans mon cœur qu'elle me ferait retourner dans le lieu d'où je sortais. Lorsque (celui qui m'apparaissait) vit que j'étais rempli de crainte, il me dit : «Ne crains pas : je suis l'ange qui marche avec toi depuis ton enfance : le service que Dieu t'a réservé, accomplis-le;» et lorsque je marchai, il marcha avec moi. Lorsque j'eus commencé, je marchai dans la montagne six ou sept jours et je vis une petite grotte : je me détournai vers elle afin de voir s'il s'y trouvait un homme, ou non.

1) Cod. ⲟⲩⲁⲗⲩⲯⲓⲥ.
2) Cod. ⲧⲉϥⲃⲟⲛⲑⲓⲁ.
3) II Esdras XVI, passim et 27.
4) Psalm. X, v. 19.
5) Cod. ⲛⲉⲥⲑⲛⲓⲥ.
6) Tuki ϣⲱⲡⲓ ⲛϧⲏⲧ.
7) Cod. ⲉⲕⲉⲉⲱⲛ. Tuki ⲉⲕⲉⲱⲛ.
8) Tuki ⲛⲁⲓ.
9) Cod. ⲉⲡⲗⲉⲟⲛ.

ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ. ϩⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ [ⲁϥⲓ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉϥϯ ⲉⲛⲉⲥϣϥ ϩⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ][1] ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϫⲁⲣⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ϣⲟⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲟ. ⲉⲧⲁⲓⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓϩⲓⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁϩⲟ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲛⲁϩⲓ, ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲟϥ. ⲛⲟⲟϥ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁϩⲉⲥⲟⲁⲓ[2] ⲙⲙⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ [ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲟⲟⲕ ⲡⲉ ϧⲉⲛⲟϥⲉⲣ ⲡⲁϣϣⲏⲣ ⲡⲣⲉϥⲉⲣϩⲱϧ ϩⲉⲛ ⲡⲟ̄ⲥ̄, ⲁⲙⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ] ⲫϯ ⲛⲁϣⲱⲛⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ. ⲛⲧⲉⲕϯ ⲙⲁϯ ⲉⲡⲓϩⲱϧ ⲉⲟⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲧⲁⲩϣⲁϩⲙⲉⲕ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲓϣⲉ ϫⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ[3] ϩⲁⲧⲟⲧϥ ⲛϩⲁⲛ ⲛⲟⲩϫⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲉⲓⲥⲓⲉϧⲱ ⲉⲡϩⲱϧ ⲛϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁϥⲥⲁϧⲟⲓ[4] ⲉⲡⲓϫⲓⲛⲉⲣϩⲱϧ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ[5] ⲉⲧⲣⲓ ⲡϣⲁϥⲉ. ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲛⲟⲩⲉ ⲥⲓⲟⲩⲱⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲙⲓ ⲛⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ[6] ⲉⲧⲣⲛⲏⲡ ⲛⲉⲙ ϯϩⲟϯ ⲉⲧⲣⲓ ⲡϣⲁϥⲉ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲧⲱⲛⲕ, ⲡⲁϣⲏⲣⲓ, ⲛⲧⲁⲟⲗⲕ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁⲛϣⲱⲛⲓ ⲉⲧϩⲉⲛ ⲡϣⲁϥⲉ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ, ⲛⲧⲉⲕϣⲱⲛⲓ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧⲕ ⲛⲧⲉⲕϣⲉⲛϩⲓⲥⲓ ⲉⲟⲃⲉ ⲫϯ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥⲟⲁϣⲕ ⲉⲡⲁⲓϩⲱϧ. ϩⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ [ⲁϥⲧⲱⲛϥ, ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲁⲛⲓ̄ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲕⲁⲗⲓⲃⲓ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁ ⲡⲟ̄ⲥ̄ ⲟⲁϣϥ ⲛⲁⲕ ⲉⲟⲣⲉⲕϣⲱⲛⲓ ⲛϧⲏⲧϥ, ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ϩⲁⲧⲟⲧ ⲛⲟⲩⲁϧⲟⲧ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ϣⲁⲧⲁⲉⲙⲓ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲉϣⲉ[7] ⲛⲁⲓϥ; ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧ. ⲛⲉϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲛ ⲛⲧⲉⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲡⲉ ϣⲁ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩϫⲁ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲑⲟⲙⲉϥ ϩⲉⲛ ⲡⲁⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉϯϣⲟⲛ ⲛϧⲏⲧϥ].

ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲡⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϩⲁⲣⲁ ⲁⲛϧⲓⲥⲓ ϩⲉⲛ ⲧⲉⲕⲁⲣⲭⲏ ⲉⲧⲁⲛⲓ̄ ⲉⲡⲁⲓϣⲁϥⲉ. ⲁϥⲉⲣⲟⲧⲱ ⲡϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲧⲟⲛⲱ ⲱ ⲡⲁⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲛⲉⲟⲛ: ⲁⲣⲓ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[8] ⲛⲏⲓ ⲛⲉ ⲁⲓϫⲁⲧⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ

Lorsque j'y pénétrai, je dis à haute voix selon la règle : «Bénissez-moi.» A l'instant sortit un saint de Dieu, beau de visage. Une grande grâce de Dieu était (répandue) sur sa figure. Lorsque je le vis, je tombai la face contre terre, je l'adorai. Mais lui m'embrassa et me dit: «Tu es Benofer, mon compagnon dans le service du Seigneur : entre, Dieu sera avec toi afin que tu prospères dans l'œuvre bonne à laquelle tu as été invité.» — J'entrai, je restai près de lui quelques jours, j'appris l'œuvre de charité. Il m'apprit, en outre, à faire l'œuvre de pénitence[9] dans le désert. Lorsqu'il vit que mon esprit était illuminé, que je connaissais la guerre cachée et le trouble du désert, il me dit : «Lève-toi, mon fils, afin que je te conduise au lieu (qui t'est destiné) au fond du désert, que tu sois seul et que tu souffres pour Dieu, car il t'a désigné pour cette œuvre.» — A l'instant il se leva, il marcha avec moi dans la montagne pendant quatre jours. Nous arrivâmes à une petite chaumière de joncs; il me dit : «Voici le lieu que le Seigneur t'a indiqué afin que tu y habites.» — Il resta près de moi pendant un mois jusqu'à ce que je connusse ce qu'il me faillait faire. Ensuite il s'en alla. Nous avions coutume de nous voir l'un l'autre une fois par an, jusqu'au jour où il laissa son corps, et je l'enterrai dans le lieu où j'habite.»

Et je (Paphnuti) lui dis : «O mon père, est-ce que tu as souffert dans le commencement de ton séjour[10] au désert?» — Le vieillard me répondit et dit : «J'ai beaucoup souffert,

1) Tuki ϩⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ.
2) Cod. ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁϩⲉⲥⲟⲉ.
3) Tuki ⲁⲕⲉⲙⲥⲓ.
4) Tuki ϯⲥⲁϧⲟⲓ.
5) Cod. ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲓⲁ.
6) Tuki ⲡⲓⲡⲟⲗⲙⲉⲟⲥ.
7) Tuki ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲙϣⲉ. Correction déjà faite par Zoëga. Le cod. a une écrasure en cet endroit.
8) Cod. ⲁⲣⲓ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲓⲛ.
9) Ce mot ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ que je rends par *pénitence,* au sens sacramentel de ce mot, se trouve très souvent en copte avec les sens les plus divers et les plus difficiles à déterminer rigoureusement. Dans les œuvres gnostiques, il désigne un chant de repentance. Ici il me semble désigner la confession.
10) Mot-à-mot : Dans le commencement que tu vins au désert.

ⲛⲟⲩⲙⲓϣ ⲛⲥⲟⲛ ⲉⲟⲃⲉ ⲡⲓⲉϩⲣⲟ ⲛⲉⲙⲡⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲉⲟⲃⲉ ⲡⲓⲛⲁⲩⲙⲁ[1] ⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲉⲟⲃⲉ ⲡⲓⲱϫⲉⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ. ⲁ ⲧⲁⲥⲁⲣϫ ⲅⲁⲣ ⲥⲱϫ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲱϯ ⲛⲧⲉ ⲧϥⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲫϯ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ[2] ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲩⲱⲛ ⲉⲟⲛⲁⲛⲉϥ ⲛⲧⲉ ϯⲛⲓⲥⲧⲓⲁ[3], ⲁϥⲱⲣⲉ ⲡⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲟⲟⲩⲁϩ ϥⲓⲡⲁⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲧⲣⲟⲫⲏ, ⲉϥⲓⲛⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲓⲛⲓ ⲙⲙⲓⲛⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲛⲟⲩ ⲉⲟⲃⲉ ⲡⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲛⲉⲃⲓⲛⲓ [ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲃⲉⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ϣⲁⲥⲧⲁⲟⲩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲃ̅ ⲛⲥⲡⲁⲑⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲣⲟⲙⲡⲓ, ⲟⲩⲥⲡⲁⲑⲓⲟⲛ[4] ⲕⲁⲧⲁ ⲁⲃⲟⲧ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲓⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲛⲧⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲕⲉⲃⲟϯ[5] ⲉⲧⲣⲓϯ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲁϥⲱⲣⲟⲩ ⲉϩⲗⲟϫ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲓ] ⲉⲙⲁϣⲱ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲥϧⲛⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲁⲣⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲱⲛϧ ⲉⲱⲓⲕ ⲙⲙⲁⲧⲁϥ ⲁⲛ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉϫⲉⲛ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲟⲛⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙⲫϯ[6]. ⲁⲛϣⲁⲛⲓⲣⲓ ⲅⲁⲣ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫϯ ϥⲛⲁϥⲓ ⲡⲉⲕⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ϥϫⲱ ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲟⲟⲩⲁϩ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣϥⲓⲣⲱⲟⲩϣ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲟⲩⲟⲙϥ ⲓⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲥⲟϥ, ⲡⲉⲧⲉⲛⲓⲱⲧ ⲅⲁⲣ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲙⲫⲛⲟⲩⲓ ⲉⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲣⲓϫⲣⲉⲓⲁ[7] ⲛⲛⲁⲓ ⲧⲓⲣⲟⲩ. ⲕⲱϯ ϫⲉ ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ⲛⲉⲁ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲉⲑⲙⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲧⲓⲣⲟⲩ ⲉϥⲉⲟⲩⲟϩⲟⲩ ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ[8]. ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ[9] ⲛⲧⲟⲧϥ, ⲁⲓⲉⲣϣⲫⲓⲣⲓ. ⲡⲉϫⲛⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲛⲉⲣⲉⲧⲛⲁⲩⲉⲥⲑⲁⲓ[10] ⲕⲑⲱⲛ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲓⲧⲣⲓⲁⲛⲓ[11]. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲓⲓ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲧⲛⲁⲩⲉⲥⲑⲁⲓ[12] ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲓⲧⲣⲓⲁⲛⲓ, ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ

ô mon fils bien-aimé. Crois-moi, je me suis laissé défaillir une multitude de fois, à cause de la faim, de la soif, de la chaleur du jour et de la froideur de la nuit. Ma chair s'est cuite[13] sous la rosée du ciel. Lorsque Dieu vit que j'avais enduré ce bon combat du jeûne, il fit que son saint ange prît soin de moi pour ma nourriture; il m'apporte ceci chaque jour pour l'affermissement de (mon) misérable corps. Il y a en ce lieu un palmier qui produit douze corbeilles (de dattes) par an, une corbeille par mois, et je les mange; et les autres herbes qui croissent sur la montagne sont du miel à ma bouche, grandement; car il est écrit: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu; » en effet, si tu fais la volonté de Dieu, il prendra soin de toi en tout lieu, car il a dit dans les saints évangiles : « Ne vous souciez pas de ce que vous mangerez ni de ce que vous boirez, car votre père qui est dans les cieux sait que vous avez besoin de tout cela: tournez-vous vers son royaume et sa justice et tout cela vous sera donné par surcroît. » — Lorsque j'entendis toutes ces (paroles) de sa bouche[14], je lui dis : « Mon père, où faites-vous la cynaxe le jour du sabbat et le jour du Seigneur? » — Il me dit : « Un ange du Seigneur vient à moi afin qu'il me fasse faire la cynaxe le jour du sabbat et le jour du Seigneur;

1) Cod. ⲡⲓⲛⲁⲩⲥⲟⲛ.
2) Cod. ⲁⲓⲉⲣⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ.
3) Cod. ϯⲛⲓⲥⲧⲓⲁ.
4) Cod. ⲟⲩⲥⲡⲁⲑⲓ.
5) Tuki ⲛⲓⲕⲉⲃⲟϯ. Correction déjà faite par Zoëga.
6) Matth. c. IV, v. 4.
7) Cod. ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣ ⲛϫⲣⲓⲁ.
8) Matth. c. VI, v. 31–32.
9) Tuki ajoute ⲧⲓⲣⲟⲩ.
10) Cod. ⲉⲛⲉⲣⲉⲧⲛⲁⲩⲓⲥⲑⲉ.
11) Tuki ⲛⲉⲙ ⲧⲓⲣⲓⲁⲛⲓ.
12) Cod. ⲛⲧⲉⲉⲣⲉⲧⲛⲁⲩⲓⲥⲑⲉ.
13) Le mot du texte ⲥⲱϫ ⲉⲃⲟⲗ ne signifie pas autre chose. Il s'agit sans doute ici de la dureté, du recroquevillement de la peau sous l'action de la rosée et d'une chaleur torréfiante.
14) Mot-à-mot : de lui.

ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉⲥⲑⲁⲓ[1] ⲉϣⲧⲉⲙⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉϥ ⲓ̅ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲛ[2] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉϥⲥⲉⲗⲉⲱⲗⲟⲩ, ⲉϣⲱⲡ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲩ ⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[3] ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ϣⲁϥⲥⲓⲧⲟⲩ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲧⲫⲉ ⲛⲥⲉⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[4] ⲛⲓⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϥ ⲛⲥⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ, ⲛⲧⲉ ⲛⲟⲩϩⲓⲧ ϭⲓ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲥⲉ ⲉⲣⲟⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲛⲁ̅ ⲛⲥⲉ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲁⲩⲁⲑⲟⲛ ⲛⲁⲧⲕⲓⲛ, ⲟⲩⲟϥ ϣⲁⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲥⲉ ⲉⲣⲡⲱⲃϣ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩϩⲓⲥⲓ ⲣⲱ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲛⲥⲉⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲛⲟⲩⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲕⲉⲥⲟⲛ ⲛⲥⲉⲣⲁϣⲓ ⲛϩⲁⲛⲕⲉ ⲙⲛϣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲣⲟⲧⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ. ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ, ⲁⲓⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲛⲛⲓϩⲓⲥⲓ ⲉⲧⲁⲓϣⲟⲡⲟⲩ ⲉⲓⲙⲟϣⲓ ϥⲓ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ, ⲁⲡⲓⲉϩⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲃⲓ ⲉⲣ ⲙϯⲣⲛϯ ⲛⲟⲧⲉϩⲗⲓ ϩⲁϩⲣⲁⲓ, ⲟⲩⲟϥ ⲁⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲟⲩⲙⲉⲧⲃⲉⲣⲓ ϣⲱⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲩϣⲩⲭⲏ. ⲡⲉϫⲛⲓ ⲛⲁϥ, ⲉⲓⲉ ⲱ ⲟⲩⲛⲓⲁⲧ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲉ ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩⲟϥ ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲉⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲣⲟⲗϫ. ⲛⲟⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ, ⲙⲁⲣⲟⲕ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉϯϣⲟⲡ ⲛϧⲛⲧϥ. ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ, ⲁⲛⲙⲟϣⲓ[5] ⲙⲡ̅ⲃ̅, ⲁⲛⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ϣⲁ ⲙⲓⲗⲓⲟⲛ ⲃ̅ϯ ⲓⲉ ⲧ̅ϯ[6] ⲙⲙⲟϣⲓ, ⲁⲓⲉⲣϣⲩⲫⲏⲣⲓ ⲛϯⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϩⲉⲗⲗⲟ ⲙⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲁⲟⲗⲓⲧⲏⲥ[7] ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛ ⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲁⲛⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲡ̅ⲃ̅, ⲁⲛⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲛⲁⲗⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲉⲛⲓ ϧⲁⲣⲁⲧⲉ, ⲁϥⲟϥⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ, ⲁϥϣⲗⲏⲗ. ⲉⲧⲁϥϫⲉⲛ[8] ⲛⲓϣⲗⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲁⲙⲏⲛ. ⲁⲡⲉⲙⲉⲓ, ⲁⲛⲉⲁϫⲓ ⲛⲛⲓⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉⲫϯ ⲉⲧⲁⲣⲟⲧⲟⲓ ϣⲱⲛⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲱⲓⲕ ⲉϥⲭⲏ ⲉϩⲣⲏⲓ ϧⲁⲑⲟⲩⲱⲓ, ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲟⲕⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲛⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲛⲧⲉⲛⲥⲱ ⲙⲡⲁⲓⲛⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ϯⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲛⲟⲓ ⲛⲁⲧϫⲟⲙ ⲣⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϩⲓⲥⲓ ⲙⲡⲓⲙⲁⲛⲙⲱⲟⲩⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲡⲉϫⲛⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϥⲟⲛϩ ⲛϫⲉ ⲛⲁⲥⲱⲧⲏⲣ ϫⲉ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲁⲛ, ⲟⲩϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲱ ⲁⲛ

non à moi seul, mais à quiconque sert (Dieu) sans voir d'homme qui aille à lui pour faire la cynaxe et le consoler. Mais s'ils désirent voir un homme, l'ange les prend en haut du ciel afin qu'ils saluent les saints et les voient. Lorsque leur cœur est illuminé, ils exultent d'esprit, ils se réjouissent à cause des biens impérissables, et ils se réjouissent au point de croire par oubli qu'ils n'ont pas du tout souffert, si bien qu'ensuite ils retournent de nouveau dans leur demeure, et qu'ils se réjouissent pendant de nombreux jours à cause de l'exultation qu'ils ont eue. » — Lorsque je l'entendis (dire) toutes ces choses, j'oubliai les souffrances que j'avais endurées, je marchai dans la voie (qui m'était enseignée), la faim et la soif ne furent rien pour moi et mon corps prévalut : un renouveau de jeunesse fut dans mon âme. Je lui dis : « Ô que je suis heureux, moi qui ai été jugé digne de te voir, père saint, et d'entendre tes suaves discours! » — Mais lui me dit : « Allons au lieu où j'habite. » — Nous nous levâmes, nous marchâmes tous les deux, nous arrivâmes à son habitation après deux ou trois milles de marche : j'admirai la force du bienheureux vieillard, de cet athlète de Notre Seigneur Jésus Christ. En marchant tous les deux, nous arrivâmes à une chaumière de roseaux près de laquelle se trouvait un palmier : il s'arrêta, pria et quand il eut fini sa prière, dit : *Amen.* Nous nous assîmes et nous parlâmes des grandeurs de Dieu. Lorsque le soir fut venu, je vis du pain placé près de moi avec un vase d'eau. Il me dit : « Lève-toi, mange, mon fils, bois un peu d'eau, car je vois que tu es sans force contre la faim, la soif, les souffrances de cette habitation. » — Moi, je lui dis : « Vive mon Sauveur, car je ne mangerai ni ne boirai à moins

1) Cod. ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲗⲉⲧⲉⲩⲉⲥⲑⲉ.
2) Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲧⲛⲁⲩⲓⲛ.
3) Cod. ⲛⲧⲟⲩⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.
4) Cod. ⲛⲥⲉⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲉ.
5) Cod. ⲁⲛⲙⲱϣ.
6) La lettre ϯ est ajoutée au nombre ordinal parceque le mot ⲙⲓⲗⲓⲟⲛ est féminin.
7) Cod. ⲁⲟⲗⲧⲏⲥ.
8) Tuki ϫⲉϫ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲉⲃⲏⲗ ⲛⲧⲉⲛⲉⲱⲟⲩⲧⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ϩⲓⲟⲩⲥⲟⲛ. ⲉⲧⲁⲓϩⲱⲛϫ ⲁⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲟⲥⲓⲥ ⲁⲓϣⲟⲉⲧ
ⲛⲉϥϩⲏⲧ ⲁⲛⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲛⲫⲱϣ ⲙⲛⲓⲱⲓⲣ, ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ϣⲁⲧⲉⲛⲥⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲛⲧⲉⲛϫⲱ ⲉϥⲁϩⲟⲩ ⲛϩⲏⲧϥ, ⲟⲩⲟϥ
ⲁⲛⲉⲣ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲛⲥⲙⲟⲩ ⲉϥϯ ϣⲁⲧⲉ ϣⲱⲣⲡ ϣⲱⲛⲓ. ⲉⲧⲁⲧⲟⲟⲩⲓ ⲁⲉ ϣⲱⲛⲓ ⲉϥⲧⲟⲓ ⲉⲡⲓϣⲗⲏⲗ. ⲁϥⲕⲟⲧϥ,
ⲁϥⲓ̄ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ ⲁⲓⲙⲁⲩ ⲉⲡⲉϥϩⲟ, ⲁϥϣⲓⲃⲧⲓ[1] ⲁϥⲉⲣϫⲣⲱⲙ ⲧⲏⲣϥ, ⲁⲧⲉϥⲙⲟⲣⲫⲏ ϯϩⲟϯ ⲛⲏⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ
ⲛⲟⲟϥ ⲁⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣϩⲟϯ[2] ⲛⲁⲥⲟⲛ ⲫⲁϥϯ, ⲉⲧⲁⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲟⲣⲕ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉⲣⲉⲕϥⲓ ⲫⲣⲱⲟⲩϣ
ⲙⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲛⲟⲉⲕⲱⲙⲥ ⲙⲙⲟϥ. [ⲛϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲉϩⲟⲟⲩ ϯⲛⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲧⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲡⲁⲙⲁ
ⲛⲙⲧⲟⲛ ϣⲁⲉⲛⲉⲣ. ⲟⲩⲟϥ ⲛⲉⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲉ̅ ⲙⲡⲁⲱⲛⲓ ⲛⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉ]. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲟⲛ ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲫⲁϥϯ
ϩⲓⲱⲓϣ ⲙⲡⲁⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲉⲧⲟⲛⲟⲩ[3] ⲙⲡⲓⲉⲛⲛⲟⲩ ⲫⲏ ⲉⲟⲛⲁⲓⲛⲓ ⲛⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉⲟⲩⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ
ⲛⲏⲓ, ⲛⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲛ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ϫⲛⲁⲉⲛϥ[4] ⲉϥϣⲟⲣⲛⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ
ⲉϣⲱⲡ ⲟⲩⲣⲏⲕⲓ ⲡⲉ ⲙⲙⲟⲕ ϣⲱϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲉⲛ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲡϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲏⲕⲓ ⲡⲉ, ϫⲛⲁⲉⲛϥ
ⲛⲟⲟϥ ⲁⲛ ⲉϥϣⲟⲣⲛⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϯ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲟⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ
ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩⲣⲏⲕⲓ ⲡⲉ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩⲣⲏⲕⲓ ⲙⲡⲉϥϫⲉⲙ ⲥⲟⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲏⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲟⲃⲉ
ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲣⲏⲕⲓ, ϫⲛⲁⲉⲛϥ ⲛⲟⲟϥ ⲁⲛ, ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲕⲛⲁⲓ ⲧⲁϩⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲙ[5] ⲙⲙⲟϥ ⲛⲧⲟⲧϥ
ⲙⲫϯ ϥⲛⲁⲧⲏⲓϥ ⲛⲁⲕ. ⲛⲟⲟϥ ⲁⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩⲣⲏⲕⲓ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲟⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲡⲧⲉϥⲉⲣ ⲑ̅ ⲛⲥⲟⲛ ⲛϣⲗⲏⲗ
ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲛⲁⲛⲟⲩϯ ⲛⲁⲉⲛϥ[6] ⲉϥϣⲟⲣⲛⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲛⲧⲉϥϭⲓⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ

que nous ne convenions de manger ensemble. Lorsque je l'eus exhorté avec peine et persuadé son cœur, nous nous avançâmes, nous partageâmes le pain, nous mangeâmes jusqu'à ce que nous fussions rassasiés en laissant des restes[7], et nous passâmes toute la nuit à louer Dieu jusqu'à ce que parût le matin. Lorsque le matin parut, il se donna à la prière, il se tourna et vint vers moi : je le regardai, je vis sa face transfigurée; elle était tout en feu et son air me causa une grande frayeur. Mais lui me dit : «Ne crains pas, mon fils Paphnuti : lorsque le Seigneur t'a envoyé vers moi, c'était afin que tu prisses soin de mon corps et que tu l'ensevelisses. En ce jour je consommerai mon service pour aller dans le lieu du repos éternel» (et ce jour-là c'était le seizième jour de Paoni). — Il me dit de nouveau : «Ô mon fils Paphnuti, proclame un jour ma commémoraison[8] aux frères qui offriront une oblation en mon nom pour faire souvenir de moi (disant la prière) : «Ô mon Seigneur Jésus Christ», (chacun l')offrira à la première heure pendant un an tout entier.» — Moi, je lui dis : «Mon père, si c'est un pauvre et qu'il ne puisse pas offrir une oblation au ciel en ton nom parce qu'il est pauvre, (n')offrira-t-il (rien) à la première heure pendant un an entier?» — Il me dit : «Qu'il donne un peu d'encens au ciel en mon nom, s'il est pauvre.» — Je lui dis: «S'il est pauvre et qu'il ne puisse, à cause de sa pauvreté, trouver d'encens pour offrir, (n')offrira-t-il (rien)? Que ta miséricorde nous prenne tous, car ce que tu demanderas à Dieu, il te le donnera.» — Mais lui dit : «S'il est pauvre, qu'il se tienne debout, qu'il fasse trois fois en mon nom la prière : «Ô mon Dieu, (chacun l')offrira à la première heure du jour

1) Cod. ⲁϥϣⲓⲛϯ. Tuki avait déjà pressenti la correction en écrivant ϣⲓⲃϯ.
2) Tuki ⲙⲡⲉⲣϩⲟϯ.
3) Tuki ⲉⲧⲟⲟⲩ.
4) Cod. ⲛⲁⲉⲛϥ. Tout ce passage est fort embrouillé.
5) Cod. ⲉⲧⲉⲕⲛⲁ ⲉⲣⲉⲧⲓⲙ.
6) Tuki ⲛⲁⲟⲟⲩϥ.
7) Mot-à-mot : et que nous eussions laissé derrière (quelque chose) de cela.
8) C'est en ce sens qu'on dit la fête de la *Commémoraison des morts* (2 novembre).

ⲉϣⲟⲧⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲡⲁϥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϣⲗⲏⲗ. ⲡⲟⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲫⲁϩⲧϥ[1] ⲡⲧⲉϥϯ ⲉ̅ϯ ⲛⲉⲧϫⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲉⲛϥ[2] ⲉϯϣⲟⲣⲡⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ[3] ⲡⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉϣⲟⲧⲁⲃ ⲉϣⲱⲡ ϯⲙⲡϣⲁ ϯⲟⲩⲱϣ ⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ ⲁⲕϣⲁⲛϫⲱⲕ[4] ⲉⲃⲟⲗ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲫⲱⲣ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲙⲡⲟⲩⲧⲏⲓⲥ ⲡⲁⲕ ⲉⲉⲣ ⲧⲁⲓⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣⲕ ⲉⲑⲣⲉⲕϩⲓⲱⲓϣ ⲙⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϩⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲓ ⲉⲑⲟⲧⲁⲃ ⲉⲧϣⲟⲡ ϩⲓ ⲡϣⲁϩⲉ ⲛⲧⲉⲕϩⲓⲱⲓϣ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲙⲛϯ ⲛⲓⲥⲉⲛⲟⲩ ⲛϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩϯ ⲉⲧⲟⲛⲟⲩ ⲛⲓⲛ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲟⲩ. ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲉⲕⲙⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲱⲃ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϥ. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲱⲛⲧ ⲛϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲓⲫⲁϧⲧⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ, ⲡⲉϫⲏⲓ ⲡⲁϥ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲧⲱⲃϩ ⲉϫⲱⲓ ⲡⲧⲉⲫϯ ⲉⲣⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲛⲧⲁ ⲉⲣ ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲙⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓⲏⲥ̅ ⲡⲭⲥ̅. ⲡⲟⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲡⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲫⲁⲫϯ ⲫϯ ⲛⲁϩⲟⲙⲕ ⲁⲛ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕⲁⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[5] ⲙⲙⲟϥ, ⲉϥⲉⲧⲁϫⲣⲟⲕ ⲛϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ⲥⲓ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲛⲟⲩϯ ⲛⲛⲉⲕⲣⲓⲛⲓ ⲛⲛⲉⲕϩⲉⲓ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲉⲕⲉϯⲙⲁϯ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕϩⲓⲧⲟⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲣⲉⲕⲉⲡⲁϩⲉⲓⲛ[6] ⲉϫⲱⲕ ⲛⲧⲟⲩⲛⲁϩⲙⲉⲕ ⲉⲛⲓⲕⲟⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϫⲁϫⲓ ⲛⲛⲟⲩϫⲉⲙ ⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲓⲁ[7] ϧⲁⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϫⲓⲡⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲫϯ. ⲉⲧⲁϥⲕⲓⲛ ϫⲉ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ ⲛⲏⲓ ⲁϥⲧⲱⲛϥ, ⲁϥϣⲗⲏⲗ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ϥⲓⲁϩⲟⲙ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ. ⲙⲉⲛⲉⲥⲱⲥ [ⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ[8] ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϥϫⲣⲟⲙⲟⲥ. ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲡⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲟⲩ

pendant un an entier et qu'il ait le partage de tous les saints.» — Moi, je lui dis : «S'il est malade et qu'il ne puisse pas se tenir debout pour prier?» — Il me dit : «Qu'il se prosterne, qu'il fasse trois fois en mon nom la prière : Ô Seigneur, il l'offrira à la première heure pendant un an entier.» — Moi, je lui dis : «Ô mon père saint, si j'(en) suis digne, je désire habiter ce lieu, si tu meurs.» — Il me dit : «Point du tout, mon fils, il ne t'a point été donner de mener ce genre de vie; mais puisque Dieu t'a destiné à proclamer la bonne odeur des saints qui sont dans le désert, afin que tu la proclames au milieu des frères qui servent Dieu, pour l'utilité de ceux qui l'entendront (proclamer), va, mon fils, afin que tu demeures dans la bonne œuvre jusqu'à l'éternité.» — Mais moi, en ce moment, je me prosternai contre terre, je dis : «Bénis-moi, mon père; prie sur moi afin que Dieu me fasse miséricorde et que je demeure digne de te revoir dans le royaume de Notre Seigneur Jésus Christ.» — Mais lui me dit : «Mon fils Paphnuti, Dieu ne te trompera point dans ce que tu feras pour son service, que le Seigneur te confirme dans son amour afin que tes yeux soient illuminés de sa divinité, que tu ne transgresses pas (sa loi), ô mon fils, que tu ne tombes pas, que tu progresses dans ce que tu commences : les anges veilleront sur toi pour te garder des piéges de l'ennemi, afin qu'on ne trouve pas d'accusation contre toi, lors de ta comparution devant Dieu.» — Lorsqu'il eût achevé de dire ces (paroles), il se leva, il pria avec gémissements et de grandes larmes. Ensuite il se prosterna contre terre, il acheva sa course, il rendit son esprit entre les mains de Dieu avec gloire et honneur. Mais moi,

1) Cod. ⲙⲁⲣⲉϥⲫⲁⲧϥ.
2) Tuki ⲡⲁⲛⲉϥ.
3) Tuki ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ.
4) Tuki ⲁϥϣⲁⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ.
5) Cod. ⲉⲧⲉⲕⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.
6) Cod. ⲉⲣⲉⲕⲉⲡⲁϫⲓⲛ.
7) Tuki ⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲓⲁⲛ.
8) Tuki ⲁϥⲕⲟⲧ.

ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ]. ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲟⲩⲥⲙⲏ ⲉⲥⲛⲁϣⲧ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲁⲩⲉⲗⲟⲥ ⲉⲩⲉⲣⲟⲩⲙⲛⲟⲥ ϩⲁϫⲱϥ ⲛⲧⲩⲩⲭⲏ ⲛⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ ⲟⲩⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ϣⲟⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲉϥϫⲓⲛⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲕ ⲉⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲟ̅ⲥ̅. [ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲃⲁϣⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲗⲉⲡⲧⲟⲛ[1] ⲉⲧⲧⲟⲓϩⲱⲧ, ⲁⲓⲁⲓϥ ⲛ̅ⲃ̅ ⲁⲓϯ ⲧⲉϥϣⲁϣⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲥⲙⲟⲧ[2] ⲛⲟⲩⲕⲁⲓⲥⲓ, ϯⲕⲉϣⲁϣⲓ ⲁⲓϫⲟⲗϩⲧ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ[3] ⲛⲧⲁϣⲧⲉⲙ ϣⲟⲛⲓ ⲉⲓⲃⲏϣ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲓϯ ⲙⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲉⲟⲩϣⲓⲛ ⲛⲧⲉ ϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲁⲓϩⲓⲟⲧⲓ ⲛϩⲁⲛⲱⲛⲓ ϩⲓ ⲣⲱϥ] ⲁⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ, ⲁⲓϣⲗⲏⲗ. ⲟⲩⲟϥ ϩⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁϥϩⲉⲓ ⲛϫⲉ ϯⲃⲉⲛⲓ ⲁⲥⲥⲱⲥ ⲛϫⲉ ϯⲕⲁⲗⲓⲃⲓ, ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁϣϣⲱⲛⲓ ϩⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲗⲉⲙ. ⲁⲓⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲓⲱⲓⲕ ⲁⲓⲥⲱ ⲙⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲁϥⲥⲉⲛⲓ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲓⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫϯ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲑⲣⲓϣⲱⲛⲓ ϩⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲁⲓⲫⲱⲣϣ ⲛⲓⲁϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲓⲥ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁϥⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁϥⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲟⲛ ⲁϥϯϫⲟⲙ ⲛⲏⲓ, ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲉⲟⲃⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ, ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲣⲁϣⲓ ϩⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ[4] ⲁⲓⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲉⲟⲣⲉϥⲥⲙⲟⲧ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲣⲱϥ. [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ϫⲉ ⲟⲛ ⲛⲕⲉ ⲁ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲛⲉ ⲁ̅ ⲛⲉϫⲱⲣϩ ⲁⲓ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲕⲟⲧϫⲓ ⲛⲣⲓ ⲉⲥⲕⲏⲧ ϩⲓ ⲡⲓⲧⲱⲟⲧ, ⲁⲓⲕⲱⲗϩ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲧⲛ, ⲙⲡⲓϫⲉⲙⲣⲱⲙⲓ ⲛϩⲏⲧⲉ][5]. ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ϫⲉ ⲟⲛ ⲛ̅ⲟⲩⲕⲟⲧⲁⲓ, ⲉⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲟⲧ ϩⲁⲣⲁ ⲉⲧϣⲁⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲁⲓ ⲥⲡⲓⲗⲁⲓⲟⲛ[6] ⲉⲧⲁⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̅ⲧ̅ ⲉϫⲱϥ. ⲉⲧⲓ ϫⲉ ⲉⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲡⲁⲓ [ϩⲛⲏⲡⲉ ⲁϥⲓ ⲉⲃⲟⲧⲛ ⲛⲏⲓ ⲛϫⲉ ⲟⲧⲣⲱⲙⲓ ⲉϥⲟⲧⲁⲃ[7] ⲉⲡⲉ ⲥⲱϥ ⲛⲣⲉⲙ ⲙⲉϫⲓⲙ, ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛⲃⲏⲧ[8] ⲟⲛ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ⲉϩⲃⲱⲥ ϩⲓⲱⲧϥ]. ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲟⲟⲕ ⲡⲉ ⲫⲁϕϯ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲣⲉⲕⲉⲡⲁϩⲉⲓⲛ[9] ⲙⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲙⲫⲏ ⲉⲫⲟⲧⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ. ⲁⲓϫⲱⲗⲉⲙ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲓⲟⲧⲱϣⲧ ⲛⲁϥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲁϩⲓ.

j'entendis la voix forte d'une multitude d'anges chantant au-dessus de lui[10] en l'honneur de l'âme de l'abbé Benofer, et il y eut une grande joie lors de sa comparution dans le royaume du Seigneur. Mais moi, je me dépouillai du vêtement léger placé sur moi, j'en fis deux: j'en mis la moitié sur lui en manière de linceul, je me revêtis de l'autre moitié pour ne pas rester nu. Je mis le corps dans un creux du rocher, je plaçai des pierres à l'ouverture, je me tins debout, je priai. En ce moment le palmier se brisa, la hutte s'effondra, et moi, je fus stupéfait de ce qui venait d'arriver si rapidement. Je mangeai du pain, je bus un peu d'eau qui était resté. Ainsi je vis que Dieu ne voulait pas que je demeurasse en ce lieu. Je levai mes mains, je priai, et voici que l'homme qui était d'abord venu à moi, vint de nouveau et me donna des forces.

Je marchai hors de ce lieu, affligé de cœur au sujet du bienheureux, et d'un autre côté une grande joie était en moi et je fis ce qu'il fallait pour qu'il me bénît. Je marchai quatre jours et quatre nuits : j'arrivai à une petite cellule bâtie dans la montagne, j'entrai et ne trouvai personne à l'intérieur. Je m'assis un moment, me disant : « Qui est donc dans cette grotte, que Dieu m'y a mené? » — Comme je pensais cela, voici que vint à moi un homme saint, avec de beaux cheveux blancs : des feuilles de palmier lui servaient de vêtement. Lorsqu'il me vit, il me dit : « Tu es Paphnuti, celui qui a pris soin du corps du saint abbé Benofer! » — Mais je me précipitai, je me prosternai devant lui à terre (pour le saluer).

1) Cod. ⲡⲁⲗⲉⲃⲓⲧⲟⲛ.
2) Cod. ⲙⲡⲥⲙⲟⲛⲧ.
3) Tuki ⲓⲥϫⲉ.
4) Cod. ϫⲉ.
5) Tuki ⲛϩⲛϯⲥ.
6) Cod. ⲥⲡⲗⲉⲟⲛ.
7) Tuki ⲉⲫⲟⲧⲁⲃ.
8) Cod. ϩⲁⲛⲃⲏⲧ ⲟⲓ. Tuki ϩⲁⲛⲃⲏⲟϯ : il avait d'abord bien écrit et ensuite il a biffé l'ⲓ : de là la faute.
9) Cod. ⲉⲧⲉⲣⲉⲕⲉⲡⲁϩⲓⲛ.
10) Le sens demanderait plutôt *au-dessus de moi,* mais le texte est formel et peut s'expliquer.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲓⲕ ⲉϩⲣⲏⲓ, ⲡⲁϩⲟⲓ, ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲅⲁⲣ ⲁϥⲧⲱⲕ ⲛⲓ ⲛϣⲫⲏⲣⲓⲃⲱⲕ, ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛⲓⲛⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲓⲉ ⲅ̅ ⲣⲟⲙⲡⲓ ϯϫⲏ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ : ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲁⲓ ⲉⲡⲛⲟⲩ ⲉⲛⲁⲩϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲛⲓ. ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲥⲁϫⲓ [ⲓⲉ ⲛⲉⲩ̅ ⲁⲩⲓ̅, ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲓ ϫⲉ ⲛⲟⲟⲕ ⲫⲁϥϯ ⲡⲉⲛ ϣⲫⲏⲣⲓⲃⲱⲕ : ⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ϫⲓⲛⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲓⲉ ⲅ̅ ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲁⲛⲓⲛ[1] ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ ⲙⲡⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲣⲟⲕ]. ⲉⲓⲧⲁ[2] ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲓ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲡⲉ ⲡⲉⲕⲟⲛⲧ ⲡⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ϫⲉ ⲁⲕⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲓⲧ ⲉⲩⲟⲩⲛⲟⲩ, ⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣⲧⲉⲛ ⲉⲣⲉⲛⲑⲉⲙⲉⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ. ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲛⲥⲁϫⲓ ⲓⲉ ϩⲓⲛⲛⲉ ⲁⲩⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉ̅ ⲛⲱⲓⲕ ⲉⲩϧⲓⲙ ⲉⲩϫⲓⲛ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲉⲛⲟⲩ[3] ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲱⲙ. ⲁⲩⲛⲓ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲛ ⲓⲉ ⲉⲓϫⲟⲥ[4] ⲉⲛⲁⲛⲉϥ ⲉϣⲁⲧⲟⲧⲟⲙϥ. ⲁⲛϩⲉⲙⲉⲓ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ, ⲁⲛⲟⲧⲱⲙ. ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲓ ϫⲉ ⲓⲉ ⲅ̅ ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲛⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ϩ̅ ⲛⲱⲓⲕ ⲉⲧⲟⲛϣ ⲛⲁⲛ ⲙⲙⲏⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ : ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲓⲉ ⲧⲉⲕⲧⲟⲓ ⲁⲩⲉⲛⲉ ⲛⲁⲛ, ⲙⲡⲉⲛⲉⲙⲓ ⲉⲛⲉϥ ϫⲉ ⲉϣⲁⲧⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲫⲱⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲁⲛϫⲉⲙⲟⲩ ⲉⲧⲟⲛ[5] ⲉϩⲣⲏⲓ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧⲟⲩ. ⲉⲧⲁⲛⲕⲏⲛ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲱⲙ ⲁⲛⲉⲣ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϥ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲣⲉⲧⲛⲁϩⲓⲉ ϣⲁ ϣⲱⲣⲡ. ⲉⲧⲁϣⲱⲣⲡ ϫⲉ ϣⲱⲛⲓ, ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉϩⲟⲩϫⲁⲧ[6] ϩⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲁⲙⲟⲩ. ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲓ ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲡⲁⲓϩⲟⲃ ⲉⲛϣ ⲛⲁⲛ ⲁⲛ[7] ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ, ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲱⲕ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲛ ⲉϫⲏⲙⲓ ⲛⲧⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲏ ⲉⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ[8] ⲉⲟⲩⲉⲣⲫⲙⲉⲧⲓ ⲛⲁⲛ. ⲁⲓϯϩⲟ ϫⲉ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛ : ⲙⲡⲟⲧⲟⲩϣ. ⲉⲓⲧⲁ[9] ⲁⲓⲉⲣⲁⲡⲁⲩⲕⲁϩⲉⲙ[10] ⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲙⲡⲟⲧⲟⲩϣ ⲉⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ϩⲟⲗⲱⲥ[11]. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲓ ⲛⲓ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥ

Il me dit : « Lève-toi, mon fils, car le Seigneur m'a donné en toi un compagnon dans son service : il m'a fait savoir que tu viendrais vers moi en ce jour. Voici sept ans que je suis en ce lieu : je n'ai pas vu d'autre homme que les frères qui sont avec moi. » — Comme il parlait, voici que trois autres (hommes) arrivèrent; ils me dirent : « Tu es Paphnuti, notre compagnon de service; le Seigneur nous a fait savoir que tu viendrais vers nous en ce jour. Voici sept ans que nous sommes en ce lieu, et nous n'avons pas vu d'autre homme que toi. » — Ensuite ils me dirent : « Réconforte ton cœur par un peu de pain, car tu viens d'une longue route. Le Seigneur a décidé que nous restions ensemble aujourd'hui, ô notre frère. » — Comme nous parlions, voici qu'ils apportèrent cinq pains chauds et tendres, comme si on les sortait du four : ils apportèrent aussi quelque chose de bon qu'ils mangeaient d'habitude. Nous nous assîmes ensemble (et) nous mangeâmes. Ils me dirent : « Il y a sept ans, depuis que nous sommes en ce lieu, que quatre pains nous sont réservés chaque jour par Dieu : tu es venu à nous aujourd'hui, voici (que) ta part nous a été envoyée, sans que nous ayons jamais su d'où ils venaient, mais nous les trouvons placés seuls (et) à l'écart. » — Lorsque nous eûmes fini de manger, nous passâmes la nuit entière à faire la cynaxe jusqu'à l'aurore. Lorsque l'aurore parut, je les priai de me garder avec eux jusqu'au jour de ma mort. Ils me dirent : « Ô notre frère, cette œuvre ne t'a pas été destinée par Dieu, lève-toi, va en Égypte raconter aux frères ce que tu as vu, afin qu'ils pensent à nous. » — Je les priai de me faire

1) Cod. ϯϫⲏ.
2) Cod. ⲓⲧⲁ.
3) Tuki ⲉⲧⲁⲧⲉⲛⲟⲩ.
4) C'est le même mot qui était écrit plus haut ⲓⲗⲟⲥ.
5) Copie ⲉⲧⲟⲛ ⲉⲧⲟⲛ.
6) Cod. ⲉⲟⲩⲟⲩϫⲁ.
7) Tuki omet ⲁⲛ.
8) Tuki ⲛⲛⲓⲥⲛⲟⲩ. Le ⲛ omis a été ajouté en dessus.
9) Cod. ⲓⲧⲁ.
10) Cod. ⲁⲓⲉⲣⲁⲡⲁⲩⲕⲁϫⲓⲛ.
11) Cod. ϩⲟⲗⲗⲟⲥ.

ϯⲣⲁⲓ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ϥⲥⲱⲟⲩⲛ[1] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲧⲓⲣⲟⲩ. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ[2] ⲛⲉⲓⲥⲟⲛ ⲁⲣⲓ ⲛⲉⲓⲙⲉⲧⲓ ϣⲁⲧⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲓ ⲙⲫϯ. ⲓⲱⲥ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲡⲉⲣϫⲁ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲥⲱⲃⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲣϕⲁⲗ ⲛⲟⲩⲙⲓϣ. ⲉⲧⲁⲩⲛⲓⲓ ⲇⲉ ⲉⲩϫⲱ ⲛⲁⲓⲓⲓ, ⲁⲩⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲓⲓ̄ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉⲓⲣⲓⲓⲓ[3] : ⲁⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ⲟⲛ ⲉϩⲁⲓ ⲛⲉⲉϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲩⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲓ.

[ⲉⲧⲁⲓⲥⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲁⲓⲓ̄ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩϣⲱϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ⲇⲉ ⲛⲧⲁⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ. ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲓ ϣⲱⲓⲛ ⲣⲏⲧ ⲡⲉ ϩⲓϫⲉⲛ ϯϣⲱϯ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉ. ⲁⲓϯⲛⲓⲁⲩ ⲛⲓⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲧϩⲓⲱⲧⲟⲩ, ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲁⲣⲁ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥϭⲱⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲓ ϧⲉⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲕⲓⲑⲣⲓ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲉⲣⲙⲁⲛ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲕⲉⲛⲧⲉ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ϫⲉⲙⲫⲉϩ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲁⲗⲟⲗⲓ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ϫⲱϩⲁⲕⲓⲟⲛ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲥⲓⲥⲓⲫⲟⲥ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲕⲉⲙⲓϣ ⲉⲛⲉⲥⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲣⲉⲧⲟⲩϯ[4] ⲡⲓϩⲟⲗϫ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲓⲉⲃⲓⲱ. ⲉⲣⲉϩⲁⲓ ⲙⲟⲩⲣⲉⲛⲓⲓ[5] ⲣⲏⲧ ϩⲉⲙ ⲧⲟⲙⲓϯ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲓ ⲕⲉϣⲓⲓ ⲉⲩϣⲉϣ ⲥⲟⲟⲙⲟⲩϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲁϣⲱ. ϯⲡⲓⲥⲓ[6] ⲇⲉ ⲛⲉ ϣⲁⲥⲧⲁⲟⲩ ⲉⲙⲱⲟⲩ[7] ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉ ⲛⲧⲉⲥⲧⲉⲓⲟ ⲡⲓⲓϣⲱⲓⲛ ⲧⲓⲣⲟⲩ ϩⲱⲥⲧⲉ[8] ⲛⲧⲁⲙⲉⲧⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲛⲧ ⲇⲉ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲛⲉ ⲡⲓⲙⲁ[9] ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ] ⲉⲓϩⲉⲙⲥⲓ ⲇⲉ ⲉⲓⲉⲣϣⲫⲓⲣⲓ ⲡⲓⲓϣⲱⲓⲛ, [ⲓⲥ ⲁ̅ ⲛⲕⲟⲧⲁⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲁⲓⲓ̄ ⲉⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲧϩⲉⲓⲕⲱⲛ[10]. ⲉⲣⲉ ϩⲁⲓ ⲙⲉⲗⲱⲧⲓ ⲛϣⲁⲣⲧ ⲧⲱϩⲓⲱⲧⲟⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲓ ⲡⲉⲣⲓϫⲱⲙⲁ]. ⲉⲧⲁⲩⲫⲟϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲇⲉ ⲡⲉⲓⲥⲟⲛ ⲫⲁⲫϯ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϥ ⲁⲛϩⲉⲙⲥⲓ, ⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ

connaître leurs noms, il ne le voulurent pas. Je les pressai ensuite, ils refusèrent de me les faire connaître et me dirent : « Celui qui a donné un nom à chacun, les connaît tous. Maintenant, ô notre frère, souviens-toi de nous jusqu'à ce que nous nous voyions tous dans la maison de Dieu. Hâte-toi, ne laisse pas le monde te tromper, car il séduit un grand nombre (d'hommes). » — Ayant cessé de me parler ainsi, ils me bénirent : je les quittai dans la joie, (car) ils m'indiquèrent aussi d'autres choses qui devaient m'arriver.

Lorsque je (me) fus un peu éloigné d'eux, j'arrivai à une fontaine d'eau : je m'assis pour me reposer quelque temps. Près de cette fontaine, il y avait des arbres plantés. Je considérai les fruits qu'ils portaient[11], me disant : « Qui donc les a plantés ici? » — Car il y avait des palmiers, des citronniers, des grenadiers, des figuiers, des pommiers, des vignes, des pêchers, des jujubiers(?), et une multitude d'autres arbres dont les fruits avaient un goût suave comme le miel. Il y avait aussi des myrtes plantés au milieu avec d'autres arbres répandant un parfum exquis. La fontaine envoyait de l'eau pour arroser tous ces arbres, de sorte que la pensée me vint en mon cœur *(sic)* que c'était le paradis de Dieu. Je restai assis, admirant les arbres, lorsque arrivèrent quatre petits adolescents, beaux de visage, habillés de peaux de brebis, comme d'une ceinture. Lorsqu'ils se furent approchés de moi, ils me dirent: « Notre frère Paphnuti! » — Moi, je les saluai, et nous nous assîmes, parlant ensemble des

1) Cod. ϕϣⲱⲟⲩⲛ.
2) Cod. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ.
3) Cod. ⲟⲩϩⲓⲣⲓⲓⲓ.
4) Cod. ⲉⲣⲉⲧⲟⲩⲧⲓ.
5) Cod. ⲙⲟⲩⲣⲉⲛⲓⲓ.
6) Cod. ϯⲡⲓⲥⲓ.
7) Tuki ⲙⲙⲱⲟⲩ.
8) Cod. ϩⲱⲥ ⲇⲉ.
9) Tuki ⲛⲉ ⲡⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ *(sic)*.
10) Cod. ϩⲓⲕⲱⲛ.
11) Mot-à-mot : qui étaient sur eux.

ⲙⲓⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉϥϯ, ⲟⲩⲟϩ [ⲛⲁⲩϣⲟⲛ ⲛⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲣⲟⲩⲟⲩ ⲙϥⲣⲛϯ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲧⲉϧ ⲉⲕⲉⲁⲓⲱⲛ[1] ⲉⲟϧⲉ ⲛⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲟⲩⲟⲉⲗⲏⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲓ. ⲁⲩϣⲉⲙⲉⲓ ⲉⲩⲥⲱⲕⲓ ⲛⲓⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲩϣⲓⲟⲩⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲓ. ⲁⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲡⲁϩⲛⲧ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲩⲓⲣⲓ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲛϯ. ⲁⲓⲉⲣ ⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ[2] ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲉⲛⲟⲧⲉⲙ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛⲓϣϣⲏⲛ. ⲁⲓϫⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ⲓⲉ ⲛⲱⲧⲉⲛ ϩⲁⲣⲉⲙⲉⲱⲛ. ⲛⲱⲱⲧ ϫⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲉϥⲟⲓⲥⲟⲛ[3] ⲁϥϯ ⲧⲁⲟⲩⲟⲛ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲧⲉⲛⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲛ ⲉⲡⲉⲛϩⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ. ⲁⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ[4] ϫⲉ ⲛⲉⲙϫⲉ. ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ϫⲉ ⲛⲉ ϩⲁⲛ ϧⲟⲗⲉⲩⲧⲏⲥ ⲛⲉ ⲛⲧⲉϯⲡⲟⲗⲓⲥ. ⲁⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲩⲧⲏⲛⲓⲧⲉⲛ ⲉϯⲁⲛϫⲏϧ ⲉⲟⲣⲟⲩϯⲉϧⲱ ⲛⲁⲛ. ⲛⲁⲛ ϣⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲉ ϱⲓ ⲟⲩⲁⲛϫⲏϧ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲙⲡϫ̅] ⲉⲟⲣⲟⲩϯⲉϧⲱ ⲛⲁⲛ. ⲉⲧⲁⲛⲧⲉⲁⲃⲟ ϫⲉ[5] ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉϯⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ, ⲁⲛⲥⲟϭⲛⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲉⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲣⲛϯ ϫⲉ ϱⲓⲛⲛⲉ ⲓⲉ ⲁⲛⲧⲉⲁⲃⲟ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉϯⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ, ⲙⲁⲣⲉⲛⲧⲉⲁⲃⲟ ϱⲱϥ ⲉϯⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲫϯ. ⲟⲩⲉϱⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲉϱⲟⲟⲩ ⲛⲉⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲣⲛϯ, ⲁⲡⲙⲉⲩⲓ ⲉϩⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲣϱⲱⲃ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲉⲁϩⲟⲩⲛ, [ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡϣⲁϥⲉ], ⲁⲛⲱⲗⲓ ⲛϱⲁⲛ ⲛⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϣⲁ ⲛϣⲁⲩ ⲛϫ̅ ⲛⲉϱⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ. [ⲉⲧⲁⲛⲟⲩⲉⲓ ϫⲉ ⲉⲛⲙⲟϣⲓ[6] ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲧⲱⲟⲩ, ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲓⲉ ⲟⲩⲧⲱⲙⲛⲧ[7] ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲓ̅ ⲉϱⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ: ϱⲛⲛⲉ ⲓⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲁⲩⲟϱⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϱⲓϫⲱⲛ ⲁⲩⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲧⲉⲛϫⲓϫ, ⲁⲩⲉⲛⲧⲉⲛ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲑⲙⲁϱ ⲉ̅ⲅ̅ ⲅⲁⲣ ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲧⲉ ⲑⲁⲓ ⲓⲉϫⲉⲛ[8] ⲉⲧⲁⲛⲓ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲉⲧⲁⲛⲓϫⲉ ⲁⲛϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲁⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲏⲓⲧⲉⲛ ⲉⲧⲟⲧϥ, ⲁⲛϱⲉⲙⲉⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲟⲩⲣⲟⲙⲡⲓ ⲛⲉϱⲟⲟⲩ, ⲉϥⲧⲉⲁⲃⲟ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲡⲓⲣⲏϯ ⲛⲉⲣⲃⲱⲛ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅. ϧⲉⲛ ⲡϫⲱⲛ

grandeurs de Dieu : ils furent dans une grande exultation, comme s'ils eussent changé de vie, à cause de leur joie et de leur allégresse à mon sujet. Tout assis, ils ramassèrent des fruits et les portèrent à ma bouche. Pour moi, mon cœur se réjouissait pendant qu'ils agissaient ainsi. Je restai sept jours avec eux, mangeant les fruits des arbres. Je les interrogeai en disant : « Comment êtes-vous venus en ce lieu et d'où êtes-vous originaires? » — Ils me dirent : « Puisque Dieu t'a envoyé vers nous, nous te raconterons toute notre vie. Pour nous, nous sommes de la ville de Pemdjé : nos parents étaient sénateurs de la ville. Pour nous, ils nous envoyèrent à l'école afin de nous instruire : nous étions dans une seule école, les uns avec les autres, tous les quatre, pour notre instruction. Mais lorsque nous fûmes bien instruits dans la sagesse du monde, nous délibérâmes les uns avec les autres en nous parlant ainsi : Voici que nous sommes bien instruits dans la sagesse du monde, instruisons-nous aussi dans la sagesse de Dieu. Or, un jour parmi les jours que nous parlions ainsi ensemble, la bonne pensée opéra dans l'homme intérieur, nous nous levâmes, nous marchâmes dans le désert; nous prîmes avec nous quelques pains ainsi qu'un peu d'eau, ce qu'il fallait pour une marche de quatre jours. Lorsque nous fûmes loin marchant dans la montagne, une apparition divine parut tout à coup sur nous : voici qu'un homme lumineux se dressa au-dessus de nous[9], il prit nos mains et nous conduisit en ce lieu. C'est la sixième année depuis que nous sommes arrivés ici. Lorsque nous (y) arrivâmes, nous trouvâmes en ce lieu un homme grand. L'ange nous remit en ses mains. Nous restâmes avec lui une année de jours : il nous en-

1) Tuki ⲉⲕⲉⲱⲛ. Cod. ⲉⲕⲉⲉⲱⲛ.
2) Tuki ⲛⲉⲟⲟⲩ.
3) Cod. ⲉϥⲉⲥⲟⲛ.
4) Cod. ⲛⲁⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ.
5) Tuki ⲉⲧⲁⲛⲧⲉⲁⲃⲟⲗⲉ.
6) Cod. ⲛⲙⲟϣⲓ.
7) Tuki ⲟⲩⲧⲱⲟⲩ.
8) Cod. ⲓⲉϫⲉⲛ ⲓⲉϫⲉⲛ.
9) C'est-à-dire : qu'il était plus grand qu'eux.

ⲁⲉ ⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲁⲉ ⲡⲓϣⲉⲗⲗⲟ ⲙⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ, ⲁⲛⲟⲛ ⲙⲙⲁⲧⲁⲧⲉⲛ ⲉⲧϣⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲙⲁ[1]. ⲓⲉ ϩⲛⲓⲛⲉ ⲧⲉⲛⲉϩⲣⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ[2] ⲛⲁⲛ ⲱ ⲡⲉⲛ ⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛⲉⲟⲛ ⲁⲉ ⲓⲉ ⲉ̅ ⲡⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙⲡⲉⲛⲁⲉⲙϯ ⲛⲓⲣϩⲗⲓ[3] ⲛⲱⲓⲕ, ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲟⲩⲧⲁϩ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϣϣⲓⲛ ⲡⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩϩ ⲉⲣⲟϥ.] ⲉϣⲁⲛⲱⲱⲧϯ ⲉⲡⲉⲡⲉⲣⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲛ ⲛϯϩⲉⲃⲁⲟⲙⲁⲥ[4] ⲛⲧⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲡⲉⲣⲛⲟⲩ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲩⲣⲓⲁⲕⲏ. ⲡⲉⲭⲛⲓ ⲛⲱⲟⲩ[5] ⲁⲉ ⲉϣⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲥⲓ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲛⲱⲟⲛ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲱⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲩⲣⲓⲁⲕⲏ. ⲡⲉⲭⲱⲟⲩ ⲛⲛⲓ ⲁⲉ ⲉϣⲁⲛⲱⲱⲧϯ ϩⲱ[6] ⲉⲟⲃⲉ ⲛⲁⲓϩⲱⲃ ⲉⲡⲉⲓⲁⲏ[7] ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲛⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ϣⲁϥ̅ ⲛⲁⲉ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[8] ⲙⲙⲟⲛ.

ⲁⲓⲉⲣ ⲅ̅ ⲁⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛϩⲣⲛⲓ ⲁⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁϩ ⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲡⲉ[9], ⲡⲉⲭⲱⲟⲩ ⲛⲛⲓ ⲁⲉ ⲥⲉⲃϯⲱⲧⲕ, ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲙⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲁⲉ ϥⲛⲟⲩ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[10] ⲙⲙⲟⲛ. ⲫⲛ ⲁⲉ ⲉⲑⲛⲁϣⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ ϣⲁϥⲧⲟⲩⲃⲟ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲟⲃⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ϩⲱⲥ ⲁⲉ ⲉⲩⲥⲁⲭⲓ ⲛⲉⲙⲛⲓ ⲁⲓϣⲱⲗⲉⲙ ⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲙⲡⲓϣⲱⲗⲉⲙ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲙⲡⲉϥⲣⲛϯ ⲉⲛⲉϩ. ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲉ ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ, ⲁⲛⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ, ⲁⲛϩⲱⲥ ⲉⲡⲉⲛⲟⲩⲣⲟ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥ̅ ⲛⲁⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ, ⲁϥⲉⲣⲉⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[11] ⲙⲙⲟⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲟϥ ⲙⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅, ⲁϥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲛ, ⲁϥϯ ⲛⲁⲛ ⲛϯϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[12], ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲡⲓⲫⲛⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛⲥⲟⲙⲉ ⲛⲥⲱϥ. ⲉⲧⲁⲧⲟⲟⲩⲓ ⲁⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲟⲛ ⲛϯⲛⲩⲣⲓⲁⲕⲏ, ϩⲛⲓⲛⲉ ⲓⲉ ⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲁϥ̅ⲓ̅ ⲟⲛ ⲉϥϣⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲡⲉⲛϩⲛⲏⲧ

seigna la manière de faire l'œuvre de Dieu. A la fin de l'année, le vieillard bienheureux entra dans son repos, et nous, nous restâmes seuls en ce lieu. Voici que nous te confessons, ô frère bien-aimé, que depuis six ans nous n'avons pas trouvé le moindre (morceau) de pain; mais les fruits de ces arbres nous font vivre. Nous nous rassemblons les uns avec les autres une fois par semaine afin de nous voir réciproquement le jour du sabbat et le dimanche». — Je leur dis : «Où prenez-vous l'oblation le jour du sabbat et le dimanche?» — Ils me répondirent : «Nous nous réunissons aussi pour cette action, car, chaque sabbat et chaque dimanche, un ange du Seigneur vient nous faire faire la cynaxe.» — Je demeurai sept jours avec ces saints; or, le septième jour était le sabbat. Ils me dirent : «Prépare-toi, ô notre frère bien-aimé, car aujourd'hui l'ange du Seigneur vient nous faire faire la cynaxe et celui qui la reçoit de sa main est pur de tout péché.»

Comme ils parlaient je sentis un grand parfum : je n'en avais jamais senti de pareil. Nous nous levâmes, nous nous tînmes debout, nous chantâmes un hymne à notre roi Jésus le Christ. Ensuite l'ange arriva, il nous fit faire la cynaxe au corps et au sang de Jésus le Christ, il nous bénit, il nous donna la paix, il s'éleva dans le ciel avec une gloire visible derrière lui. Le dimanche, lorsque parut de nouveau le matin, voici que la bonne odeur vint de nouveau la même, et notre cœur se réjouit à la manière de ceux qui sont dans le ciel.

1) Cod. ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ.
2) Cod. ⲟⲙⲟⲗⲟⲗⲓⲛ. Tuki a mis un ⲩ au-dessus du second ⲗ.
3) Le mot ⲛϩⲗⲓ est entre les lignes dans Tuki qui a omis l'article.
4) Cod. ⲛϯϩⲉⲃⲁⲟⲙⲁⲥ.
5) Cod. ⲡⲉⲭⲱⲟⲩ ⲛⲛⲓ.
6) Cod. ⲣⲱ.
7) Cod. ⲉⲡⲓⲁⲏ.
8) Cod. ⲉⲩⲛⲁⲩⲓⲟⲛ.
9) Tuki a omis ⲡⲉ.
10) Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲉⲩⲛⲁⲩⲓⲟⲛ.
11) Cod. ⲁϥⲉⲣⲉⲩⲛⲁⲩⲓⲟⲛ.
12) Cod. ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

ⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛ ⲟⲩⲟⲓ ⲉⲩϫⲉⲛ ⲧϣⲉ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ, ⲁϥⲉⲣⲥⲧⲁⲩⲉⲓⲛ[1] ⲙ̀ⲙⲟⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲉⲙⲟⲩ ⲉⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ, ⲁⲛⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ: ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲉⲣⲟⲓ[2] ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲓⲛ ⲉⲧⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲓⲉⲛⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲛⲟⲩϯ, ⲛ̀ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϫⲟϩ ⲉⲧⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[3] ⲉⲑⲛⲁⲕⲉⲥ. ϩⲓⲛⲓⲉ ⲁϥϯ ⲥⲟⲧⲡⲓⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲡⲕ[4] ⲉⲧⲏⲡⲓ ⲛⲓⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲁⲓϯϩⲟ ⲛ̀ϫⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲉⲑⲣⲉϥϫⲁⲧ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ. ⲛⲑⲟϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ, ⲙⲁⲣⲉϥⲟⲩⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲉ: ⲛⲁⲓⲉ ⲛⲓϫⲓⲡⲉⲣϣⲏ̀ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉⲣⲏⲗ ⲉϧⲟⲧⲕ ⲉⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲫϯ ⲁⲣⲉⲫϯ ⲅⲁⲣ ⲑⲱϣ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ̅ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲱϣ. ϯⲛⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ[5] ⲧⲱⲛⲕ ϣⲱⲗ ⲉϫⲏⲙⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϥⲣⲏⲓ ⲉⲡⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲱⲟⲩ. [ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉⲡⲱⲣⲁ ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ. ⲁⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩ ⲉ̅ⲙ̅ⲙ̅ⲓⲗⲓⲟⲛ[6] ⲓⲉ̅ ⲅ̅, ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲛⲟⲩⲣⲁⲓ. ⲡⲓϣⲱⲣⲓ ⲡⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ, ⲡⲓⲙⲁϩ ⲃ̅ ⲡⲉ ⲁⲛⲇⲣⲉⲁⲥ, ⲡⲓⲙⲁϩ ⲅ̅ ⲡⲉ ⲣⲁⲕⲗⲁⲙⲱⲛ, ⲡⲓⲙⲁϩ ⲇ̅ ⲡⲉ ⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲟⲥ][7]. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲁⲧϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲉⲧⲟⲧ ⲉϫⲉ ⲛⲟⲩⲣⲁⲓ ⲛⲓⲉⲛⲛⲟⲩ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϩⲱ[8] ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲑⲣⲟⲧⲉⲣ ⲛⲁⲙⲉⲧⲓ. ⲉⲧⲁⲛⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ, ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛⲟⲩⲛⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲓ ⲉⲑⲁⲛⲥⲟⲙⲟⲩ: ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓⲥⲙⲟⲩ ⲉⲧⲁⲓⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲁⲩⲱⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ.

[ⲁⲓ̅ ⲉϫⲏⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩ̅ⲧ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϣⲓ. ⲉⲧⲁⲓϣⲟϥ ⲇⲉ ⲉⲣⲁⲛⲉⲛⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲛⲟⲩϯ, ⲁⲓⲙⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲓ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲁⲓⲥⲁϫⲓ ϩⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛϣⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ] ⲛⲉⲙ ⲛⲓ ⲉⲧⲁⲩϣⲱⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ[9] ⲁⲛⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲏⲁⲩ ⲉϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[10] ⲣⲱⲙⲓ

Ensuite l'ange vint, il nous fit faire la cynaxe et lorsqu'il eût béni chacun de nous, nous dîmes : *Amen.* Ensuite il se tourna (vers moi) et me dit : « Lève-toi, marche vers l'Égypte, dis ce que tu as vu aux frères qui aiment Dieu, afin qu'ils envient cette bonne manière de servir (Dieu) : voici que Dieu t'a choisi et t'a mis au nombre des saints. » Je le priai beaucoup de me laisser avec eux. Il me dit: « Selon ce que Dieu a destiné à chacun, que (chacun) y reste : tous les états de vie sont bons, ils mènent rapidement au ciel, car Dieu ordonne à chacun selon sa volonté. Maintenant donc lève-toi, marche vers l'Égypte. » — Et il me bénit, il monta vers les cieux avec gloire. Ils apportèrent (quantité) de fruits(?), nous mangeâmes ensemble. Je marchai avec eux en m'éloignant pendant six ou sept milles. Je les priai de me dire leurs noms : le premier était Jean, le second André, le troisième Raklamon, le quatrième Théophile. Ils me chargèrent de dire leurs noms aux frères. Moi aussi, je les priai de se souvenir de moi. Lorsque nous nous fûmes éloignés les uns des autres, je marchai plein de douleur à cause de ce que j'avais entendu; mais en même temps une grande joie était dans mon cœur à cause de la bénédiction que les saints m'avaient donnée.

J'arrivai en Égypte après trois jours de marche. Lorsque je me fus approché des frères aimant Dieu, je me reposai dix jours parmi eux : je leur dis toute œuvre que j'avais vue et (tout) ce qui m'était arrivé. Ils me dirent : « Vraiment, ô notre frère, tu es digne de voir

1) Cod. ⲁⲩⲉⲣⲥⲧⲁⲩⲓⲟⲛ.
2) Tuki ⲉⲣⲟϥ.
3) Cod. ⲉⲧⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ.
4) Tuki ⲁⲩⲙⲓⲕ.
5) Cod. ϯⲛⲟⲩϫⲉ.
6) Cod. ⲙⲩⲗⲓⲟⲛ.
7) Cod. ⲑⲉⲟⲫⲩⲗⲉ.
8) Cod. ϩⲱϩⲱ.
9) Tuki ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ.
10) Cod. ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ.

ⲛⲧⲉⲫϯ. ⲛⲉ ϩⲁⲛ ⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲉ ⲛⲓⲥⲏⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲫϯ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲉ ⲡⲟⲩⲙⲁ[1] ⲛⲥⲓ ⲉϫⲏⲙⲁ ⲅⲁⲣ ⲡⲉϣⲱⲧ. [ⲁⲩⲓⲛⲉ ϧⲉ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲁⲩⲥϧⲉ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁⲓⲥⲟϩⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙⲫⲏ ⲉⲟⲟⲩⲁϧ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ. ⲁⲩⲓⲛⲉ ϧⲉ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲁⲩⲥⲓ ⲙⲡⲓϫⲱⲙ ⲉϣⲓⲛⲧ, ⲁⲩϫⲁϥ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ] ⲉⲩϩⲙⲟⲩ ⲡⲟⲧⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲟⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟϥ, ⲟⲩⲟϥ ⲛⲁⲩⲱϣ ⲛϧⲏⲧϥ ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉ ⲉⲩⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲟⲥ ⲓⲏⲥ. ⲡⲭⲥ, ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉⲫⲱϣ ⲛⲉ ⲛⲓⲱⲟⲩ ϣⲁⲉⲛⲉϥ ⲛⲧⲉ ⲉⲛⲉϥ. ⲁⲙⲏⲛ.

[ⲙⲏⲛⲥⲟⲛⲧⲓ[2] ⲛⲉ ⲧⲟⲩ[3] ϧⲟⲩⲗⲟⲩ[4] ⲥⲟⲩ ⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲩ[5] ϧⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ[6] ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲩⲓⲟⲩ[7] ⲙⲏⲛⲁⲡ . . . . ⲁⲩ ⲁⲡⲟⲭⲱⲣⲉⲓⲟⲩ[8] ⲛⲓⲙⲁⲛⲑⲱⲟⲩⲧ ⲥⲩⲛⲑⲣⲟⲛⲟⲩ[9] ⲉⲙⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟϥ ⲧⲛⲉϥⲗⲓ. ⲥⲩⲛⲭⲱⲣⲓϫⲟⲛ ⲧⲱⲛ[10] ⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁⲧⲱⲛ[11] ⲛⲙⲱⲛ[12] ⲁⲙⲏⲛ.]

[ⲭⲣⲟⲛⲟⲥ[13] ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲱⲛ[14] ⲭⲥⲉ.

les grands (et) parfaits hommes des Dieu. — Ils étaient pleins de charité et c'étaient des frères servant Dieu de tout leur cœur avec un régime sévère. Ils se hâtèrent, ils écrivirent les discours que j'avais entendus de la bouche du saint abbé Benofer. Ils se hâtèrent, ils envoyèrent le livre à Sciet, ils le mirent dans l'église pour l'utilité de quiconque l'entendra et lira à toute heure à l'honneur de notre Seigneur Jésus le Christ à qui appartient la gloire jusqu'aux siècles des siècles. Amen.

Seigneur, souviens-toi de ton minime serviteur, le diacre Gabriel, fils de Menap . . . . originaire de Nimanthoout, du diocèse de Thmoui et Tkehli. Pardonne nos péchés. Amen.

Date. Ère des martyrs 695. (979 après J. C.).

II.

Ce n'est ici ni le lieu ni mon dessin de développer longuement les reflexions que suggère la lecture de ce morceau: cependant je ne peux m'empêcher de faire ressortir aux yeux des lecteurs quelques-unes des conclusions qu'on en peut tirer.

La date du manuscrit est par elle-même assez respectable, mais la composition du *voyage* doit être reportée beaucoup plus haut. Si nous étions renseignés sur le nom de l'auteur

---

1) Tuki ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲏⲙⲁ.
2) Cod. ⲙⲏⲛⲥⲟⲩⲧⲏ. Toute cette fin qui est grecque, est presque méconnaissable.
3) Cod. ϧⲟⲩ.
4) Cod. ϧⲟⲩⲗⲟⲩⲥ.
5) Cod. ⲉⲗⲁⲭ.
6) Cod. ϧⲓⲁⲕⲟ. Tuki ϧⲓⲁⲕⲟⲥ.
7) Cod. ⲩⲟ.
8) Cod. ⲁⲡⲟⲭⲱⲣⲓⲟ. Tuki ⲁⲡⲟⲭⲱⲣⲓⲟⲥ.
9) Cod. ⲥⲩⲛⲑⲣⲟⲛⲟ. Tuki ⲥⲩⲛⲑⲣⲟⲛⲟⲥ.
10) Cod. ⲧⲟⲛ.
11) Cod. ⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁⲧⲁ.
12) Cod. ⲓⲙⲟⲛ. Au-dessus de l'ⲓ un ⲩ, et de l'ⲟ un ⲱ.
13) Cod. ⲭⲣⲟⲛⲟ.
14) Cod. ⲙⲁⲣⲧ. sous cette forme .

aussi bien que sur celui du scribe, nous saurions au juste à quoi nous en tenir; malheureusement il est à peu près impossible de savoir quel est ce Paphnuce qui parcourait ainsi le désert à la recherche des anachorètes. S'il s'agissait du Paphnuce qui fut le compagnon de captivité de l'historien Eusèbe pendant la dernière persécution et qui lui reprochait de n'avoir emporté de sa prison aucune marque du séjour qu'il y avait fait, nous serions instruits à peu près de l'époque de la composition du *Voyage;* mais sans doute les Paphnuces ont été fort nombreux et il est pour le moment impossible de reconnaître l'individualité propre de notre auteur. Peut-être dans les nombreux manuscrits coptes qui restent au fond des bibliothèques de l'Europe sans qu'aucune main les ouvre, trouvera-t-on quelque jour des renseignements plus positifs.

Je ne me laisse pas arrêter par l'objection que le nom mis en tête de l'œuvre ne prouve rien et que le morceau peut être apocryphe. Dans notre monde actuel, ce serait certainement le signe d'une œuvre apocryphe : je crois qu'il en a été tout autrement dans l'Égypte chrétienne. Parmi les solitaires et les moines de Nitrie ou de la Thébaïde, un frère, cénobite ou anachorète, devenait facilement célèbre, et obtenait même d'autant plus de célébrité qu'on racontait à son sujet plus de choses extraordinaires. De plus les rapports entre les différents monastères étaient fréquents : on avait même des nouvelles aussi récentes que possible des anachorètes qui vivaient au plus profond des déserts, si bien que l'on était renseigné très exactement sur les faits et gestes du monachisme entier et qu'on se les transmettait en ayant soin de les grossir préalablement. La manière dont sont composées les *vies* des frères du désert, l'histoire lausiaque et la multitude de récits encore inconnus qui se trouvent dans les manuscrits, montre parfaitement qu'on ne voulait guère ajouter foi qu'aux témoins oculaires : les témoins auriculaires n'étaient admis qu'au second plan, encore fallait-il qu'ils citassent le nom du témoin oculaire qui leur avait transmis le récit. Cette manière de procéder n'empêchait aucunement du reste l'imagination de se mettre de la partie et de couvrir d'une apparence merveilleuse les événements les plus ordinaires de la vie. Ce que je dirai plus loin fera mieux connaître encore ce qu'il faut penser de toute cette littérature. En ce moment je ne veux parler que de notre auteur, que je crois être un Paphnuce quelconque : ce nom qui signifie «le serviteur de Dieu, celui qui appartient à Dieu», devait être fort commun en Égypte.

Quoique je ne puisse rien affirmer de l'époque à laquelle vivait ce Paphnuce, il n'est pas impossible, je crois, de parvenir à savoir indirectement à quelle époque a dû être composé le *Voyage.* Quoiqu'il n'y faille chercher rien de réel, il n'est cependant pas probable, que l'auteur ait décrit tout le contraire de ce qu'il voyait et de ce qui se passait autour de lui : si les lecteurs parmi les moines étaient disposés à accueillir tout le merveilleux qu'on leur pouvait conter, ils n'en étaient pas moins résolus à n'accepter rien que d'une bouche ou d'une plume autorisée. Ce peut être une contradiction, mais la contradiction existe. Pour pouvoir composer un pareil *Voyage,* il fallait donc qu'il fut possible de le faire, et il ne dut être possible de le faire qu'au moment où l'Égypte chrétienne était en pleine floraison, couverte de monastères, charmée de sa jeunesse et de sa vie après avoir traversé le terrible persécution de Dioclétien, et non encore déchirée par les fureurs de l'hérésie, du schisme et des multiples confessions. En effet, il est remarquable que dans ce morceau il n'est fait aucune mention des persécutions, aucune des luttes intestines dont l'Égypte fut le théâtre aussitôt après la condamnation d'Arius. C'est une raison pour moi de croire que Paphnuce,

le compagnon d'Eusèbe, n'est pas l'auteur du *Voyage*, car il aurait fait allusion à ses cicatrices et au combat livré pour le Seigneur. C'est aussi pour moi un motif de placer la composition de cette fausse vie de Benofer dans l'intervalle qui suivit la persécution de Dioclétien et précéda les divisions intestines dont l'Arianisme fut la cause et le sujet, c'est-à-dire vers le milieu du quatrième siècle, et plutôt dans la première partie de ce siècle. Si les discussions causées par les mots *hypostase, consubstantiel,* eussent été dans tout leur feu, les saints anachorètes n'eussent pas manqué de prémunir leur fils Paphnuce contre les faux frères, et celui-ci d'avertir ses lecteurs de se garder de ceux qui venaient à eux couverts de peaux de brebis et qui, à l'intérieur, n'étaient que de loups dévorants. Comme on ne trouve aucune parole de cette sorte, il n'est pas téméraire de conjecturer que le temps où elles furent répétées à satiété n'était pas encore venu.

Je ne m'appesantirai pas sur l'utilité que peut avoir ce *Voyage* pour la connaissance de la vie monacale, érémitique ou cénobitique. Il est évident que l'auteur y fait allusion à une foule de coutumes, d'usages, de lois alors en vogue : de même il est l'écho des pensées de son temps, il nous montre les désirs, les aspirations des moines et nous fait entrevoir quel était alors l'idéal de sainteté poursuivi par les chrétiens ayant abandonné le monde pour se livrer à la vie contemplative. Rien aussi que de très naturel, de très vraisemblable et par conséquence de très vrai dans les souffrances que devaient endurer les moines se retirant au désert, des tentations qu'ils avaient à subir et des défaillances qu'ils éprouvaient. Ce que je voudrais faire ressortir principalement, c'est ce qu'il faut penser du genre d'écrits dans lequel on doit ranger ce *Voyage*.

Jusqu'ici, je crois, ou l'on a regardé les faits extraordinaires renfermés dans les ouvrages auxquels j'ai fait allusion plus haut comme parfaitement vrais et les auteurs ascétiques y ont puisé la plupart de leurs pieux exemples; ou l'on a considéré les auteurs de ces ouvrages comme de purs visionnaires, et leurs récits comme le fruit de cerveaux complétement hallucinés. Je n'ai ni la même crédulité, ni le même dédain : je ne crois pas les légendes merveilleuses, mais ceux qui les ont composées ne sont pas pour moi des hallucinés. Je sais bien qu'au désert le soleil peut exercer de terribles ravages sur le pauvre cerveau humain; mais je me rappelle que les anciens Égyptiens ont été les ancêtres des moines coptes et je crois que leur cerveau valait bien celui des autres hommes, témoin les grandes œuvres qu'ils ont après eux laissées. L'ancienne Égypte nous a légué des récits merveilleux, de véritables contes de fées : qui pourrait nommer hallucinés ceux qui les ont composés. D'autre part personne ne les croit et l'on a raison. Pour moi, les récits extraordinaires de la littérature copte ne sont autre chose que les anciens romans de l'Égypte adaptés à d'autres idées; non pas que je veuille dire que les événements racontés soient les mêmes, il serait trop facile de me confondre, mais ils procèdent de la même source. Qu'on y trouve au fond quelques faits vrais, des usages, des coutumes qui ont réellement existé, c'est très certain; car même dans les histoires les plus fabuleuses de Sinbad le marin par exemple, il y a toujours une certaine somme de faits et d'usages dont l'existence est nécessaire pour pouvoir présenter l'œuvre au lecteur; mais les récits eux-mêmes ne sont qu'une œuvre de pure imagination, qu'un roman poétique parfois et parfois historique.

Je n'avance rien que je ne puisse prouver, je crois. Je ne peux cependant le faire ici, car il me faudrait entrer dans des détails beaucoup trop longs et étrangers au *Recueil*. Je

dirai seulement que les récits du genre de celui que je publie font partie d'un vaste ensemble littéraire dans lequel il faut faire entrer à la fois les Apocryphes du Nouveau Testament, les Actes des Martyrs et les Vies des moines. C'est comme un triple cycle d'épopées chrétiennes. Tout le monde l'admet pour les Evangiles apocryphes : je ne crois pas qu'on ait considéré ainsi les deux autres cycles, les Actes des Martyrs et les Vies des moines. Cependant la démonstration, pour être longue, en est facile : je la ferai bientôt; ici je me borne à mon *Voyage*.

Les auteurs coptes ne me semblent pas avoir été très respectueux de ce que nous nommons aujourd'hui la propriété littéraire : si quelque récit leur plaisait, ils le faisaient entrer de vive force dans leur nouvelle composition. Les actes des martyrs sont remplis de ces sortes d'emprunts. Il n'y a guère de miracle accompli par l'un d'eux dont on ne dote son voisin. Les discours sont à peu près identiques et offrent toute l'invraisemblance désirable en l'espèce; la longueur des harangues fait penser à l'Iliade et à ces vieux héros qui attendent tranquillement que leur adversaire ait achevé ses injures pour donner un libre cours à leur colère. Dioclétien y joue un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui de Charlemagne dans les chansons de geste : on le trouve partout, écoutant bénévolement les admonestations des martyrs, assistant sans mot dire aux plus fantastiques événements; puis quand tout est terminé écumant de rage et se livrant à la barbarie la plus effrénée : c'est un Agamemnon mêlé de Charlemagne. De même il n'y a peut-être pas dans les Vies des moines un seul miracle dont on ne retrouve l'origine dans l'écriture : tout y est copié, quelquefois même servilement et sans qu'on ait pris soin de changer l'habit extérieur. J'avais soupçonné la chose dans les bibliothèques de Paris ou de Londres; mais ici à Rome, à la bibliothèque du Vatican et à la Propagande, la chose m'a sauté aux yeux. Ce n'était, en effet, qu'après avoir lu un grand nombre de manuscrits que je pouvais me donner à moi-même la raison d'être de toute cette littérature. Je le répète, ce n'est qu'un ensemble poétique, le récit merveilleux et poétique de la vie de Notre Seigneur Jésus Christ et de ses apôtres, de la persécution de Dioclétien, et du Monachisme. Cela n'empêche pas qu'il y a de vrais Evangiles, de vrais et authentiques actes des Martyrs, des vies de Saints historiques; mais ce n'est pas le cas des écrits qui m'occupent.

L'un des faits qui démontre le mieux cette manière de voir, c'est la traduction d'une œuvre quelconque d'un dialecte dans un autre. Je considère, en effet, cette littérature comme propre à l'Égypte, et l'histoire lausiaque n'est qu'une traduction. Pour parler à leurs moines, pour leur donner un certain nombre de livres d'édification, les archimandrites et les écrivains coptes ont dû faire usage de leur langue. Rien d'étonnant par conséquent à ce qu'ils s'en soient servi. Or, comme je l'ai dit, peu respectueux de la propriété littéraire, ils l'ont fait de telle sorte que nous ne pouvons plus avoir de doute sur leur manière de composer et sur la raison d'être de leurs livres. Pour ce *Voyage* en particulier dont je ne connais que le seul texte memphitique, un des fragments thébains conservés à Bologne et publiés par MINGARELLI vient nous fournir la lumière nécessaire. En effet, le XVIe de ces fragments contient un récit à peu près semblable à celui dont j'ai donné la traduction et toute une partie qui est identique. En voici la traduction : « Ils ne trouvèrent qu'une (femme) seule, couchée et malade. Elle leur dit : Voici trente-huit ans que je demeure dans cette grotte et que je vis d'herbes : je suis la servante du Christ et jusqu'à ce jour je n'ai vu personne. Dieu vous a envoyés ici

afin que vous ensevelissiez mon corps.» — Et lorsqu'elle eut ainsi parlé, elle s'endormit. Les vieillards glorifièrent Dieu, ensevelirent son corps et se retirèrent. On raconte d'un anachorète qu'il se retira au désert n'ayant qu'un seul vêtement (ⲗⲉⲃⲓⲧⲟⲛ = ⲗⲉⲛⲧⲟⲛ) : «il marcha trois jours et monta sur un rocher couvert d'herbages. Au milieu marchait un homme avec les bêtes sauvages : cet homme se cacha jusqu'à ce que l'anachorète descendit et le prit (par la main). Le vieillard était nu et ne pouvait supporter l'odeur des hommes *(sic)*.» Ici une lacune interrompt le récit, mais on voit que le moine surpris devait s'enfuir, car le texte poursuit : «Mais le frère le (suivit) par derrière et il s'écria : «Je te suis, pour Dieu, arrête-toi!» Celui-ci se retourna aussi et dit : «Moi aussi je te suis pour (l'amour de) Dieu,» il jeta son vêtement et courut à lui. Quand l'autre vit que (l'anachorète) avait jeté ses vêtements, il courut (aussi) vers lui, s'arrêta devant lui et lorsqu'il fut proche il lui dit : «Puisque tu as jeté loin de toi les choses du monde, je m'arrête aussi près de toi.» — (L'anachorète) lui dit en le priant : «Mon père, apprends-moi la manière dont je pourrai faire mon salut.» — Il lui répondit : «Fuis les hommes, garde le silence et tu seras sauvé.»

Un anachorète dit aux frères qui habitaient Elim . . . . . (ici une lacune de quatre lignes) . . . . venant de l'Égypte et il leur parla ainsi : «Il me vint un jour à l'esprit d'entrer dans le désert (afin de voir) si je ne trouverais pas quelqu'un qui habitât à l'intérieur[1] et fut serviteur de Notre Seigneur Jésus Christ. Je marchai quatre jours, je trouvai une grotte, je regardai à l'intérieur, je vis un homme assis et je frappai selon la coutume des moines afin qu'il sortit et vint me saluer. Mais il ne remua pas, car il se reposait. Pour moi, je n'attendis pas (son réveil), j'entrai et je (le) pris (par) son manteau qui à l'instant même se déchira et tomba en poussière[2]. Je regardai, je vis un *colobium* suspendu en haut; je le pris aussi et de même il se déchira et fut réduit en poussière[3]. Je me trouvai un moment dans l'embarras, mais je sortis, je marchai vers le désert, je trouvai une autre grotte avec des vestiges humains. J'avais une grande joie, je m'approchai de la grotte, je frappai, mais personne ne me répondit; j'entrai, je ne trouvai personne; je me tins à l'extérieur de la grotte en me disant : «Il faut que le serviteur de Dieu vienne ici.» — Lorsque le jour fut sur le point de disparaître, je vis venir des buffles[4] et le serviteur de Dieu était au milieu d'eux, tout nu. Sa chevelure habillait ses parties honteuses. Lorsqu'il se fut approché de moi, il pensa que j'étais un esprit, il s'arrêta pour prier, car il avait été tenté de la sorte souventes fois

---

1) Le texte porte ⲛⲁϩⲟⲩⲛ dont MINGARELLI fait un nom propre tout en laissant la liberté de prendre le mot comme *appellatif*. Je crois qu'il y a simplement une faute de copiste, comme le montre le texte memphitique.

2) Le texte thébain : ⲁϥϣⲱⲗ ⲉϩⲟⲗ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛϣⲟⲉⲓϣ montre bien que j'ai eu raison de traduire le memphitique par *tomber en poussière*.

3) Mot-à-mot : devint rien.

4) Le texte thébain porte ϣⲟϣ qui veut dire *berger*, selon MINGARELLI. Ce savant avait cependant conservé un doute sur cette signification, car il fait remarquer en note que le mot signifiant *berger, pasteur* était ordinairement écrit ϣⲱⲥ quoiqu'on trouve ϣⲱϣ dans TUKI. Il avait raison de douter : d'ailleurs le contexte aurait dû lui montrer que le solitaire, s'il se fût trouvé avec d'autres hommes, n'eût pas conçu un grand effroi à la vue d'un autre homme. Le mot ϣⲱϣ serait donc une faute pour ϣⲟϣ qui signifie *bubala* au féminin et *bubalus* au masculin. Selon PEYRON, le mot ϣⲱϣ désigne un petit animal de couleur fauve, à queue très courte, dont la taille est à peu près celle du lièvre et plus grand que la belette. Les Arabes s'en servent comme nourriture. J'imagine qu'il ne saurait ici s'agir de ces animaux dont on ne doit guère former des troupeaux.

par les esprits (mauvais.) Mais moi, je lui dis : «Je suis un homme, ô serviteur de Dieu, vois les traces de mes pas sur la terre, et (vois en) me touchant que je suis chair et sang.» — Lorsqu'il eut dit *amen,* il me regarda, il fut rassuré et me fit entrer dans la grotte en me disant . . . . . .»

C'est tout le fragment : on voit qu'il faisait partie d'un recueil d'*Apophthegmes des Pères* comme les passages qu'a publiés ZOËGA. On voit aussi que ce fragment a dans la première partie un air de parenté avec le *Voyage* d'une manière générale, et que dans la seconde, il reproduit le commencement de notre récit, avec plus de retenue que dans la version memphitique, et abrège les événements sur lesquels Paphnuce s'est, au contraire, arrêté avec complaisance. Que conclure de ce fait? sinon que, comme je l'ai dit plus haut, l'auteur du fragment publié par MINGARELLI, a transporté dans son œuvre ce qui lui avait plu dans un autre ouvrage, ou, si le récit a primitivement été écrit en dialecte thébain, le traducteur memphitique s'est servi amplement de la méthode indiquée plus haut. Or, les *Apophthegmes des Pères* sont avant tout un ouvrage d'édification où il ne faut guère rechercher la vraisemblance et où l'imagination de l'auteur s'est donné libre carrière toutes les fois qu'il n'a pas copié mot à mot. Je parle ici bien entendu des ouvrages coptes exclusivement, et je suis persuadé que si l'on avait l'heureuse chance de mettre la main sur un manuscrit complet d'apophthegmes, on aurait une nouvelle preuve de cette manière de composer.

J'arrête ici ces réflexions. Le jour viendra sans doute où je pourrai développer tout au long les preuves de ma manière de voir, aussi bien pour les apocryphes du Nouveau Testament et les Actes des Martyrs que pour les Vies des Pères. Pour cela, il me faut voir le plus de manuscrits possible; jusqu'ici je n'ai pu le faire quoique j'aie un certain nombre de copies en ma possession. Cependant telle que je viens de l'énoncer et de l'appuyer dans ce mémoire, je crois qu'elle peut être jugée déjà par le monde savant, et qu'en tout cas la publication du *Voyage* ne sera pas chose inutile.

ROME, le 2 novembre 1884.

MASPERO (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. 6 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. T. I à III, in-4, chaque vol. 10 fr.

Cette publication a lieu par volumes de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules paraissant à des époques indéterminées.

Le 4° volume est en cours de publication. — Aucun fascicule n'est vendu séparément.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.

Les 5 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

La sixième livraison est sous presse.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Croyances de l'Égypte à l'époque des Pyramides. in-8°. 50 c.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 15 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (Gr. v.). Die Unterweisung des Königs Amenemhat I. 1te u. 2te Hälfte. Paris 1883. pet. in-f°. br. 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1er fascicule: La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.

2e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.

3e fascicule: Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50

4e fascicule: Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.

5e fascicule: Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75

6e fascicule: Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.

7e fascicule: La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Épuisé.

8e fascicule: Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule: Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.

10e fascicule: Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.

11e fascicule: Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule: Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.

13e fascicule: La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Franck (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 7 fr.

14e fascicule: Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.

15e fascicule: Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.

16e fascicule: Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule: Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.

18e fascicule: Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.

19e fascicule: De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. 12 fr.

20e fascicule: Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Émile Châtelain et Jules Le Coultre. 3 fr.

21e fascicule: Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut. 22 fr.

22e fascicule: Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray. 3 fr. 75

23e fascicule: Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24e fascicule: Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule: Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50

26e fascicule: Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule: Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.

29e fascicule: Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.

30e fascicule: Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.

31e fascicule: Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.

32e fascicule: Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.

33e fascicule: Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.

34e fascicule: Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.

35e fascicule: Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.

36e fascicule: La religion védique d'après les hymnes du *Ri*g-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.

37e fascicule: Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.

38e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, attaché au musée du Louvre, 1ère partie. 12 fr.

39e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 1ère partie. 6 fr.

40e fascicule: Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50

41e fascicule: Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.

42e fascicule: L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, attaché au Ministère des affaires étrangères. 2e partie. 6 fr.

43e fascicule: De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.

44e fascicule: Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.

45e fascicule: Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.

46e fascicule: Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.

47e fascicule: Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.

48e fascicule: Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.

49e fascicule: Deux versions hébraïques du livre de Kalilâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.

50e fascicule: Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par Alfred Leroux. 7 fr. 50

51e fascicule: Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

52e fascicule: Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.

53e et 54e fascicules: La réligion védique d'après les hymnes du *Ri*g-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.

55e fascicule: Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.

56e fascicule: La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.

57e fascicule: Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.

58e fascicule: Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE TRAVAUX

RELATIFS

A L'ÉGYPTOLOGIE

VOL.

IV-VI

3 1197 21197 6631